This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1882

FOREIGN BODL:LIBR PERIODICALS

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

P 25005. e. 8/1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

1882.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

FOREIGN BODL:LIBR. PERIODICAL

BERRYER ET SON FAUTEUIL

1634-1882

Parmi les quarante fauteuils qui composent le mobilier académique, il en est certains qui ont leur appropriation. Ainsi, l'un sera plus particulièrement celui de la poésie ; l'autre, celui de l'histoire ; celui-ci, de la critique ; celui-là, de la grammaire. Le fauteuil de Berryer sera sans conteste le fauteuil de l'éloquence : Massillon y représente celle de la chaire ; Berryer, celle de la tribune et du barreau.

Il compte depuis Desmaretz de Saint-Sorlin, membre fondateur, jusqu'à M. de Champagny, le dernier occupant, treize titulaires, tous, sinon illustres, au moins connus. Six appartiennent au monde des lettres, trois à l'Eglise, deux à la diplomatie et à la politique, enfin deux au palais.

Pour l'Eglise et pour les lettres, ce fauteuil sera celui de Massillon ; pour nos assemblées politiques et pour le barreau, il sera celui de Berryer.

La mort ne l'a pas trop épargné, surtout dans les der-

niers temps : quatre immortels s'y sont succédé en dix ans. Néanmoins la vie académique moyenne a été pour les titulaires de dix-neuf ans, mais à l'Académie, comme partout ailleurs, il y a des usurpateurs, des égoïstes qui accroissent leur part de celle de leurs voisins.

I

J. DESMARETZ DE SAINT-SORLIN

1595-1634-1676 (1)

Jean Desmaretz de Saint-Sorlin, né à Paris en 1595, est le premier membre qui se soit assis dans le dixième fauteuil académique (2). Il était le frère de Rolland-Desmaretz, avocat au Parlement et homme de lettres, deux fois

(1) La première de ces trois dates indique celle de la naissance, la seconde celle de l'élection, la troisième celle de la mort.

(2) Presque tous les biographes, MM. Michaud, Didot, Chaudon et Delandine, Ch. Gosselin, *Biographie universelle classique*, Bouillet, W. Duckett, *Dictionnaire de la Conversation*, T. Tastet, *Histoire des quarante fauteuils*, Ch. Livet, d'après Pellisson, ont tous écrit Desmaretz par un *s*, c'est par un *z* qu'il faut l'écrire.

J'en trouve la preuve dans une quittance autographe, signée, du 10 août 1667, qui fait partie de ma collection d'autographes et qui est ainsi conçue :

« Nous, Jean *Desmaretz*, conseiller du roy en ses conseils, confessons avoir reçu de..... la somme de 202 livres de rentes sur les gabelles.

» Fait à Paris, ce dixième jour de aoust 1667.

» DESMARETZ. »

A une première erreur, Chaudon et Delandine en ajoutent une seconde, en écrivant *Des Marets* en deux mots.

Le fauteuil de Desmaretz est le 10e des Quarante d'après T. Tastet, Jarry de Mancy et Madame Soumet d'Altenheym, auteur de *Les Fauteuils illustres*, 1860, in-12; — le 39e, d'après les auteurs des *Curiosités littéraires*, in-8. Paris, 1845, Paulin, éditeur.

M. Ed. Fournier a, dans la *Revue française* de mars 1855, esquissé l'histoire du fauteuil de Berryer, mais comme on n'est pas d'accord sur la succession des titulaires aux divers fauteuils depuis la résurrection de l'Académie en 1803, il a rattaché Berryer au fauteuil de Vaugelas, tandis qu'il appartient, suivant nous, à celui de Desmaretz. Berryer croyait aussi que son fauteuil était celui de Massillon.

médiocre, et qui, en latinisant son nom, en avait fait *Maresius*.

C'était un singulier personnage que ce Jean Desmaretz de Saint-Sorlin !!! Sceptique et libertin, ami de la bonne chère et coureur de ruelles, dans sa jeunesse, il était devenu dévot repentant, dans son âge mûr, fanatique, intolérant dans sa vieillesse.

Habitué de l'hôtel de Rambouillet, où il n'était point déplacé au milieu du meilleur monde, il fréquentait en même temps les plus mauvais lieux, dans la compagnie des Bergerac, des Méré et des Desbarreaux.

Auteur de romans, de comédies, de poésies profanes et de poésies sacrées, il écrivait de la même plume *Ariane* et *Marie-Madeleine*, *Rosane* et *Esther*.

Favori du cardinal de Richelieu, son collaborateur au théâtre, il lui prêtait son nom et ses vers ; champion des jésuites, il dénonçait les jansénistes. D'indifférent devenu enthousiaste, ne reculant pour sa religion ni devant la délation, ni devant la persécution, il attaqua Port-Royal, Arnauld et Nicole, et livra au bourreau un pauvre fou, un illuminé comme lui, Simon Morin.

« Extravagant et visionnaire en littérature, jeune, il avait perdu son âme, en écrivant des romans ; vieux, il perdit l'esprit, en écrivant des livres mystiques ; c'était un de ces brouillons comme Garasse, comme Raconis, de ces gens doués d'une très grande activité et qui font souvent beaucoup de mal, sans être précisément méchants (1). »

Avant toutes ses transformations, Desmaretz était un joyeux et spirituel compagnon. Son esprit et sa gaieté le faisaient rechercher dans le grand monde ; il était intendant du duc de Richelieu, conseiller du roi, contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire général de la marine du Levant.

Ce furent ces titres, l'amitié de quelques grands sei-

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II.

gneurs et la protection du Cardinal qui en firent l'un des membres fondateurs de l'Académie.

Il en devint même le premier Chancelier, en même temps que Conrart en était nommé le premier secrétaire perpétuel, et il garda durant quatre ans ces fonctions. Il fut, avec MM. Chapelain et de Bourzeys, l'un des commissaires chargés de l'examen du *Cid*. Enfin il donna chez lui, à l'hôtel Pellevé, asile à la compagnie naissante jusqu'à ce que l'hôtel Séguier lui eût ouvert ses portes.

A l'origine, l'Académie, voulant se créer des occupations, avait décidé qu'en dehors des travaux d'un *Dictionnaire,* d'une *Grammaire,* d'une *Rhétorique* et d'une *Poétique,* chacun de ses membres lirait, aux réunions hebdomadaires, un discours de sa composition « sur telle matière et de telle longueur qu'il lui plairait. » Dans la séance du 6 août 1635, Chapelain avait payé sa dette par un discours *Contre l'amour;* la semaine suivante, le 13 août, Desmaretz apporta sa harangue : *De l'amour des esprits,* à laquelle, le 2 septembre, Boissat répondit par une composition : *De l'amour des corps.* Ne serait-on pas assez tenté de croire que l'amour, sous toutes ses formes, avait fait invasion dans la docte assemblée!

Un discours à l'Académie n'était qu'un jeu pour Desmaretz. Il écrivait en prose et en vers, composait des poèmes et des romans, faisait des traductions et des paraphrases, donnait au théâtre des tragédies et des comédies.

Déjà il avait payé son tribut poétique et floral à la Guirlande de Julie, et ses deux quatrains sur le Lis et sur la Violette ne sont certes pas les moins bons du recueil. Que nos lecteurs en jugent plutôt par celui sur la Violette :

« Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe. »

Le Cardinal prisait ses vers, et ce furent ses instances

qui le poussèrent, presque malgré lui, au théâtre. Il y débuta, à 40 ans, par *Aspasie,* tragédie médiocre, qui eut cependant quelque succès. Vinrent ensuite *Scipion,* qui réussit moins, *Europe* et *Roxane,* dont je ne parlerais pas, si elle n'avait été pour l'abbé d'Aubignac la cause d'une mésaventure littéraire.

L'abbé convoitait le premier fauteuil vacant, et « il pensait déjà avoir un pied dans l'Académie, » mais il eut l'imprudence d'écrire un libelle contre la *Roxane,* « qui avait charmé les puissances du jour; » or, quand il se présenta, « *repulsam passus est,* — nous apprend Chapelain, — à cause du libelle (1). »

De toutes les pièces de Desmaretz, deux seules méritent de fixer l'attention, *Mirame* et *Les Visionnaires : Mirame*, à cause de la collaboration du grand Cardinal, qui fournit à l'auteur le plan, les principales idées et même beaucoup de vers de la comédie; *Les Visionnaires,* à cause de leur bruyant succès.

Mirame fut une vengeance de Richelieu, qu'avaient séduit les charmes d'Anne d'Autriche et qu'irritaient ses dédains. Vainement le puissant ministre s'était-il fait l'esclave de la Reine ; vainement, cédant à un caprice de femme, avait-il troqué la pourpre de cardinal contre la casaque d'Arlequin, il n'avait pu lutter contre le brillant Buckingham et faire agréer ses vœux. Ces dédains de la souveraine n'étaient point compensés pour Richelieu par les faciles faveurs de Marion Delorme et de Ninon, et à son dépit il fallait une vengeance, à laquelle il associa Desmaretz, « son confident, et, pour ainsi dire, son premier commis dans le département des affaires poétiques. »

C'est cette association qui donna naissance à *Mirame*, histoire à peine voilée des amours d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham.

L'amant éconduit et l'auteur poète étaient doublement

(1) Chapelain, *Lettre* à Balzac du *8 juillet 1640.*

intéressés au succès de la pièce, aussi le Cardinal ne négligea-t-il rien pour l'assurer.

Il aida son complice de ses conseils et de sa collaboration, fit construire à grands frais dans son palais une vaste salle qui ne lui coûta pas moins de 300,000 écus, choisit lui-même les spectateurs de la première représentation, parmi lesquels il fit asseoir le Roi, la Reine et les principaux personnages de la cour; surveilla les entrées, pour prévenir les fraudes et les substitutions.

De sa loge il encourageait les acteurs, soulignait du geste pour les auditeurs certains passages, donnait même le signal des applaudissements. Richelieu, ce jour-là, se multipliait, avait l'œil à tout; c'était la claque faite homme, et *homo facta est turba.* « J'ai ouï dire, écrit Pellisson, que les applaudissements que l'on donnait à cette pièce, ou plutôt à celui que l'on savait qui y prenait beaucoup d'intérêt, transportaient le cardinal hors de lui-même; que tantôt il se levait et se tirait à moitié du corps hors de sa loge, pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposait silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux (1). »

Etait-il possible que *Mirame,* avec ce luxe de précautions, de moyens d'action et le puissant appui du Cardinal, ne réussît pas, au moins pour quelque temps? Elle réussit donc, beaucoup moins toutefois que *Les Visionnaires*, représentés en 1647, six ans après *Mirame.*

Cette pièce, la meilleure de Desmaretz, et peut-être du théâtre à cette époque, que l'indulgence de Pellisson appelle « *une pièce inimitable,* » passa à son apparition pour un chef-d'œuvre. Il ne faut pas oublier qu'elle précéda de quatre ans *Le Menteur*, de Corneille, « mais si elle passa pour un chef-d'œuvre, fait remarquer Voltaire, c'est que

(1) « Il est certain qu'une partie du sujet et des pensées de *Mirame* étaient du cardinal, et de là vint qu'il témoigna des tendresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta 2 ou 300,000 écus, et pour laquelle il fit bâtir cette grande salle de son palais, qui sert encore aujourd'hui à ce genre de spectacle. » Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

Molière n'avait pas encore paru. » Dans cette comédie, pleine d'ailleurs de digressions et de hors-d'œuvre, l'auteur a consacré une scène entière à la défense et à l'éloge de la règle des trois unités.

Mirabeau la lut à la Bastille pendant sa détention, et voici l'impression qu'elle lui laissa :

« *Les Visionnaires*, dit-il, dont tout le mérite consiste dans un amas d'extravagances, qui ne sont dans les mœurs d'aucun pays, ni d'aucun siècle, étaient appelés l'*incomparable comédie ;* et, dans cette comédie, nulle vérité, nulles mœurs, nulle intrigue ; ce sont les petites maisons où l'on se promène de loge en loge (1). »

C'est à l'occasion des *Visionnaires* que Nicole, janséniste et dès lors ennemi des jésuites et de Desmaretz, leur défenseur, le traitait :

« De faiseur de romans, de poète de théâtre, d'empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles, et l'accusait de s'être rendu coupable d'une infinité d'homicides spirituels. »

Etait-ce par esprit de pénitence, et pour racheter les fautes que lui reprochait Nicole, que Desmaretz, après ses comédies et ses tragédies, composait des poèmes héroïques chrétiens : *Clovis,* — *Marie-Madeleine,* — *Esther,* — *Les Vertus chrétiennes,* — *Le Triomphe de Louis et de son siècle,* etc., etc. ?

De ces poèmes, auxquels Dieu, suivant l'auteur, avait apporté sa part de collaboration, *Clovis* ou *La France chrétienne* est le plus connu. Loué par Chapelain, bafoué par Boileau, il ne vaut ni plus ni moins que le *Moïse sauvé* de Saint-Amand, l'*Alaric* de Scudéry, *La Pucelle* de Chapelain ; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir cinq éditions en quelques années. Il est vrai que *La Pucelle,* tant prônée, aussi longtemps qu'elle n'affronta pas le grand jour, et aujourd'hui à peu près illisible, en eut six en dix-huit mois !...

« Corneille devint gueux, Chapelain opulent. »

(1) Mirabeau, *Revue contemporaine*, mai 1856.

D'une vie licencieuse, Desmaretz avait passé à une dévotion outrée, de la dévotion au fanatisme et à la persécution.

Ce fut alors qu'il traduisit l'*Imitation*, le *Combat spirituel*, les *Psaumes de David*; qu'il écrivit pour les femmes, qu'il voulait convertir, dans sa vieillesse..., après avoir tenté de les perdre dans sa jeunesse, un livre de *Prières* et un *Office de la Vierge*; et qu'il adressa au roi un *Avis du Saint-Esprit*, dans lequel son cerveau dérangé prêchait une croisade contre les hérétiques et offrait au prince une armée de 144,000 hommes pour les exterminer.

Sa dernière composition fut les *Délices de l'esprit*, dont on a dit qu'il n'y avait qu'une lettre à changer pour avoir le véritable titre du livre : *Les Délires de l'esprit*.

L'intolérance et la vanité l'avaient rendu fou. Il se croyait un prophète et un apôtre (1), poursuivait et dénonçait les hommes qui ne partageaient pas ses croyances religieuses (2).

Dans la querelle des anciens et des modernes, qui partagea l'Académie, il prit naturellement parti pour les modernes. Comparant ses ouvrages à ceux de Virgile et d'Homère, il ne parlait de ces deux poètes qu'avec une sorte de pitié : « Il les avait humiliés et foulés aux pieds, disait-il; il les traitait en vaincus... »

Le vainqueur d'Homère et de Virgile mourut à 83 ans, dans le château du duc de Richelieu, auquel il était attaché (3).

(1) Le prophète Desmaretz. C'est ainsi que l'appelait Boileau.

(2) C'est ainsi qu'il dénonça au Parlement une sorte d'illuminé comme lui, du nom de Simon Morin.

Quelques écrivains lui avaient aussi reproché l'arrestation de Le Maistre de Saci, le directeur de Port-Royal-des-Champs, mais aucune preuve ne vient appuyer cette allégation.

Quant à Simon Morin, une sentence du Châtelet du 20 décembre 1662, confirmée par arrêt du Parlement, le condamna à faire amende honorable et à être brûlé vif. Cette sentence reçut son exécution en place de Grève, le 14 mars 1663!..

(3) D'Olivet cite de Desmaretz quarante ouvrages; le P. Nicéron, quarante-trois.

II

J.-J. DE MESMES, COMTE D'AVAUX, PRÉSIDENT AU PARLEMENT. 1640-1676-1688.

Si Desmaretz a beaucoup produit, par compensation, son successeur, Jean-Jacques De Mesmes, comte d'Avaux, n'a rien laissé.

Après avoir été maître des requêtes et conseiller au Parlement de Paris, J.-J. De Mesmes était devenu président à mortier, prévôt et maître des cérémonies des Ordres du roi. Sa famille était une ancienne famille parlementaire, originaire du Béarn (1) ; il était le neveu de l'habile diplomate, négociateur des traités de Nimègue et de Westphalie, et le père de Jean-Antoine De Mesmes, qui devait, en 1710, remplacer à l'Académie le comte De Crécy, et, en 1712, Louis Le Pelletier, dans la première présidence du Parlement.

Le 23 décembre 1676 était le jour fixé pour la réception du nouvel académicien. Il ne devait guère marchander l'éloge à son prédécesseur, à ses nouveaux confrères, aux Protecteurs de l'Académie et au Grand Roi, car c'est lui qui avait spirituellement comparé les discours de réception et les compliments auxquels est obligé le récipiendaire à ces messes solennelles, où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour.

Le président De Mesmes, avant d'être encensé, encensa

(1) « Cette famille peut être nommée, comme celle de Boèce, une veine de pourpre, et le séminaire de la première magistrature. » L'abbé Testu de Mauroy, *Discours de réception.*

« Elle a toujours eu jusqu'à nous des hommes célèbres, qu'un mérite extraordinaire a élevés aux premières magistratures et aux plus importants emplois. C'est une foule de maîtres des requêtes, de lieutenants civils, de conseillers d'Etat, de présidents au mortier ; et ce qui est encore plus louable, une continuelle succession d'ambassadeurs. » Barbier d'Aucour, *Réponse au discours précédent.*

donc, mais avec une réserve de bon goût, le poète auquel il succédait, les académiciens qui l'entouraient, le Cardinal de Richelieu, le Chancelier Séguier et le Roi. Modeste en parlant de lui, « l'amour des lettres que je tiens de mes pères, dit-il, doit seul avoir été le motif de votre choix. »

M. De Benserade, directeur, chargé de le recevoir, ne sut pas imiter sa modération dans l'éloge, et, en l'étendant et l'exagérant outre mesure, il justifia d'avance cette phrase de l'auteur des *Lettres persanes :* « Ceux qui composent ce Corps n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse. L'éloge vient se placer, comme de lui-même, dans un babil éternel ; » et cette autre, de l'abbé Morellet : « Richelieu ne fonda l'Académie française que pour avoir un corps de compères toujours subsistant, occupés à le faire valoir, lui, le Roi et le chancelier Séguier » (1).

M. de Benserade ne manqua pas à son rôle de compère. Comprend-on que, parlant de l'auteur *du Clovis,* il ait osé dire :

« Feu M. Desmaretz était un des premiers ornements de l'Académie. *Ce vaste et inépuisable génie* a produit des ouvrages qui honoreront son siècle, où l'on voit briller un feu qu'il a conservé jusqu'à l'extrême vieillesse, et qui éclairera sans doute bien loin dans la savante et juste postérité. »

Que devait penser Boileau de ces flagorneries, si, par hasard, il assistait à la séance ? Ne devait-il pas répéter, après le libraire qui avait édité certains ouvrages de Desmaretz, et compté tristement le nombre d'exemplaires qui lui restaient :

« Tout est encor dans ma boutique !...

ou murmurer à l'oreille de Racine, avant de répondre à une attaque de l'auteur des *Visionnaires :*

(1) L'abbé Morellet ajoutait : « On sait que le pauvre abbé de Saint-Pierre, n'ayant pas voulu louer Louis-le-Grand, et ayant osé dire que ce prince courait après la gloriole, *fut chassé de l'Académie pour n'avoir pas rempli sa fonction de compère selon l'esprit de l'institution.* » Morellet, *Mémoires.*

« Non que ma muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre;
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas! il faut lire *Clovis!...* »

Benserade terminait en ces termes sa harangue adulatrice :

« Et pour finir par une vérité qui ne saurait être contestée, disons en un mot que notre Roi est le modèle de tons les autres Rois, et qu'entre ces vivantes images de la Divinité, c'est la première, la mieux ressemblante et la plus parfaite. »

Saint-Simon n'a-t-il pas eu raison d'écrire : « Le poison abominable de la flatterie le déifia (Louis XIV) dans le sein même du christianisme. »

Un courtisan s'était rencontré, — était-il de l'Académie? — qui avait proposé la fondation d'une messe à perpétuité pour la santé du Roi, et le maréchal de la Feuillade, le créateur de la place des Victoires, y avait élevé à son Maître, de son vivant, une magnifique statue, avec cette épigraphe : *Viro immortali.* —

Le président De Mesmes ne jouit que quelques années des honneurs académiques. Il n'avait pas 50 ans quand la mort l'enleva à la Compagnie. L'historien de l'Académie, Pellisson, lui adressa cet adieu : « Un magistrat est souverainement grand lorsqu'il remplit par de grands principes, et avec une fidélité non commune, les devoirs communs de son état. »

III

L'ABBÉ J. TESTU DE MAUROY.

1626-1688-1706.

Le Président fut remplacé par un homme d'église, Jean Testu De Mauroy, prieur de Dammartin, abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron.

Lorsqu'il arriva à l'Académie, il y trouva un homonyme, Jacques Testu, aumônier et prédicateur du Roi, abbé de Belval et prieur de Saint-Denis de la Chastre, avec lequel il n'avait aucun lien de parenté.

La confusion entre les deux Testu serait d'autant plus facile, que l'un et l'autre étaient gens d'église; nés et morts au même lieu, et la même année, dans une vieillesse avancée; écrivains à peu près de même valeur, connus par quelques poésies, aujourd'hui oubliées; et que leurs successeurs, nommés le même jour, furent reçus dans la même séance.

L'abbé Jacques avait conservé plus de relations avec le monde. Il était en correspondance avec Madame la duchesse de Richelieu, Mesdames de Montespan et de Maintenon. C'est lui qui appréciait si finement d'une phrase le genre d'esprit et de conversation des trois sœurs de Mortémart : « Madame de Montespan, disait-il, parle comme une personne qui lit; Madame de Thianges, comme une personne d'esprit qui rêve; Madame l'abbesse de Fontevrault, comme une personne qui parle. »

L'abbé Jean Testu avait encore moins de titres que son homonyme pour être admis à l'Académie. Aussi se demandait-il, quand il fut reçu : « Qui suis-je pour me voir entre tous ces grands hommes? » Et il s'étonnait de sa bonne fortune :

« Voici le jour heureux, s'écriait-il avec quelque emphase, où il m'est permis d'entrer dans le temple de Minerve, de participer aux mystères des Muses et de me voir dans le sanctuaire de l'éloquence. Voici la première fois que je puis, sans profanation, envisager en vos personnes ses plus fidèles ministres; me régler selon vos lois et écouter vos oracles. Jour plein de gloire, jour remarquable entre tous les jours de ma vie, jour qui remplit mes désirs et qui couronne mon espérance. » (1).

A qui devait-il ce jour heureux qui se levait pour lui? A Monsieur, frère du Roi qui, voulant reconnaître les soins

(1) L'abbé Testu de Mauroy, *Discours de réception.*

qu'il avait apportés à l'éducation des deux Princesses, ses filles, l'avait si chaudement recommandé à l'Académie, qu'elle avait failli nommer le protégé du Prince par acclamation et sans scrutin.

Tous, à l'Académie, reconnaissaient et proclamaient hautement cette intervention toute-puissante de Monsieur, et son résultat.

« Je n'aurais jamais osé, disait l'élu, demander d'être reçu dans vos assemblées, si le vainqueur de Cassel n'eût daigné m'en ouvrir la porte, de la même main dont il a si glorieusement triomphé des ennemis de la France. » (1).

Le vainqueur de Cassel avait donc forcé les portes de l'Académie comme celles de la ville hollandaise, et écarté les compétiteurs de l'abbé Testu, et parmi eux Fontenelle, qui devait encore éprouver plus d'un échec avant d'être reçu par le grand Corneille, son oncle.

Boileau n'était pas assez courtisan, si ce n'est vis-à-vis du Roi, pour accepter une recommandation sans titres et une réputation de convention. Aussi ne ménagea-t-il guère le pauvre abbé de Mauroy. Il l'avait mis d'abord dans sa septième satire, à côté de Boursault ; il effaça depuis les

(1) Le directeur de l'Académie, Barbier d'Aucour, ajoutait : « Monseiur vous accorda si publiquement l'honneur de sa protection et de son estime, qu'il a bien voulu en faire assurer l'Académie, lorsqu'elle était assemblée...

» Ce même prince a rendu de vous, Monsieur, un témoignage si public et si avantageux, que l'Académie, en étant toute remplie et comme inspirée, voulait y répondre d'une manière extraordinaire, en vous nommant d'une commune voix par une acclamation publique, et sans s'assujettir à la lenteur du scrutin; ce qui sans doute aurait été fait si quelqu'un n'avait représenté qu'on ne devait pas avoir moins d'égard à votre modestie qu'à un si grand témoignage de votre mérite. » Barbier d'Aucour, *Réponse au discours de l'abbé Testu de Mauroy.*

Enfin, le successeur de l'abbé Testu, l'abbé de Louvois, rappelait encore la protection de Monsieur qui avait fait l'élection de son prédécesseur. « Vous me faites succéder à un homme qui vous était cher et par son mérite *et par la main qui vous l'avait présenté.* Vous l'aviez reçu *de celle d'un Prince à qui les cœurs des Français ne pouvaient rien refuser...*

» L'honneur d'avoir contribué à l'éducation de deux grandes princesses avait achevé de vous solliciter en faveur de ce digne confrère. » L'abbé de Louvois, *Discours de réception.*

deux noms et les remplaça par ceux de Pradon et de Bonnecorse, mais il traduisit à son adresse le :

« *Qui Ravium non odit, amet tua carmina, Mævi.* »
« Qui ne hait pas tes vers, ridicule Mauroy,
» Pourrait bien, pour sa peine, aimer ceux de Fourcroy. »

Seulement cette épigramme ne fut pas publiée du vivant de la victime.

L'élection de l'abbé de Mauroy fournit plus tard à l'indépendance de D'Alembert le motif d'une verte remontrance à l'Académie. Lisant à la Compagnie une notice sur l'un de ses membres décédés, le philosophe frondeur se plaignait de l'influence des grands seigneurs sur certains choix, des complaisances de l'Académie pour certaines recommandations et « du titre d'académicien prostitué aux Salomon et aux Mauroy. »

IV

C. LE TELLIER, ABBÉ DE LOUVOIS.

1675-1706-1718.

Par sa naissance, ses heureuses dispositions, ses précoces succès, ses études brillantes et variées, l'abbé De Louvois avait sa place marquée dans les Académies. Aussi entra-t-il à 24 ans dans l'Académie des Sciences, à 31 dans l'Académie française, à 42 dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Camille Le Tellier, abbé De Louvois, était le petit-fils du chancelier Michel le Tellier, dont Bossuet et Fléchier ont prononcé l'oraison funèbre, et le quatrième fils de Louvois, le despotique ministre de Louis XIV.

Par un abus trop fréquent à cette époque, il n'avait pas neuf ans, qu'il était pourvu de bénéfices considérables, du prieuré de Saint-Belin, des abbayes de Bourgueil et de Vauluisant; de la charge de grand-maître de la librairie,

de conservateur de la Bibliothèque du Roi et d'intendant du Cabinet des médailles.

Son père avait confié son éducation aux maîtres les plus savants de son temps. C'étaient Hersan, Homberg, La Hire et Boivin ; l'élève se montra digne de pareils maîtres.

A 12 ans, il passait sur l'Iliade et l'Odyssée, et peu après, sur Virgile et Horace, un examen applaudi ; pour prix de cette épreuve, Baillet lui avait réservé une place dans son ouvrage, parmi les *Enfants célèbres*.

A 17 ans il soutenait avec éclat ses thèses de philosophie ; à 25, il recevait en Sorbonne le bonnet de docteur ; à 27, à son retour d'un voyage en Italie, d'où il rapportait de nombreux trésors bibliographiques, son oncle, l'archevêque de Reims, le nomma son grand vicaire.

Cet oncle était Charles-Maurice Le Tellier, prélat d'une haute capacité, mêlé à toutes les importantes questions ecclésiastiques de son temps, dont Madame de Sévigné a fréquemment parlé dans sa correspondance, bienfaiteur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, à laquelle il légua, en mourant, les 50,000 volumes de sa riche bibliothèque.

Homme d'esprit, il n'eut qu'un tort, ce fut de mesurer la probité à la fortune : « On ne peut être honnête homme, disait-il, à moins de 10,000 livres de rente. » Avec une pareille opinion de l'humanité, Son Eminence devait se croire environnée de fripons...

La nomination du neveu fut pour le collège de Reims une bonne fortune, car le nouveau grand vicaire y entretint à ses frais trente élèves.

L'année 1706 lui apporta les suffrages de l'Académie. Il fut reçu dans la même séance que le marquis de Sainte-Aulaire ; l'un et l'autre remplaçaient les deux Testu. L'abbé de Louvois, qui n'avait rien écrit, eut la modestie d'attribuer son élection à son titre de grand-maître de la librairie et au souvenir du Protecteur, auquel le rattachaient des liens de parenté.

« Vous n'avez pu souffrir, disait-il à ses nouveaux confrères, que le dépositaire de ce que la littérature a produit de plus précieux dans tous les temps ne fût pas associé parmi vous...

» Vous avez cru devoir honorer en ma personne les bienfaits de votre auguste Protecteur. »

Et le Directeur de l'Académie, M. Tallemant, lui répondait :

« Uniquement touchés de votre amour pour les lettres et des marques que vous avez données de votre capacité dans l'âge le plus tendre, nous avons cru que la charge que vous possédez si dignement demandait en quelque sorte le titre que nous vous donnons. »

Il avait été nommé à l'évêché de Clermont, mais la mort lui laissa à peine le temps de prendre possession de son siège. Il souffrait depuis plusieurs années déjà de la pierre; il se décida à l'opération douloureuse et toujours dangereuse de la taille, aux suites de laquelle il succomba.

V

J.-B. MASSILLON, ÉVÊQUE DE CLERMONT.

1663-1719-1742.

Massillon recueillit sa double succession : succession ecclésiastique, ce fut l'évêché de Clermont, succession littéraire, ce fut le fauteuil à l'Académie.

Massillon fut « un ouvrier puissant en paroles, un homme que la seule onction de Dieu rendit éloquent et qui annonça la religion d'une manière digne de son élévation et de sa sainteté. » (1)

Il était né à Hyères en 1663, dans cette province qui a donné le jour à tant d'orateurs, et qui avait vu naître, 30 ans auparavant, l'un de ses précurseurs, comme lui d'abord destiné au barreau, sorti, comme lui, de l'ordre des Oratoriens, et, comme lui, devenu évêque, Mascaron.

(1) Phrase de Massillon lui-même. *Sur la parole de Dieu.*

Son père, notaire de sa petite ville, lui réservait son étude, mais la Providence en avait décidé autrement.

A 18 ans, Massillon, qui venait de terminer ses études sous les Pères de l'Oratoire, s'associa à leur congrégation, et alla professer les belles-lettres et la théologie dans leurs collèges, à Pézenas, à Montbrison, à Vienne. Pendant ce professorat de quatre ou cinq ans, Massillon, en même temps que les classiques, avait étudié quelques sermonaires, et particulièrement le P. le Jeune, l'une des lumières et des gloires de l'Oratoire.

Tandis qu'il professait à Vienne, l'archevêque de cette ville, Monseigneur H. de Villars, et celui de Lyon, Monseigneur de Villeroy, deux grands noms, vinrent à mourir, et le jeune Oratorien fut chargé de leur oraison funèbre. Il les prononça avec un grand succès.

Tout imparfaits que fussent ces discours, ils faisaient déjà pressentir ce que deviendrait un jour l'orateur. Aussi sa modestie et sa piété, effrayées du concert de louanges qu'avait soulevées ce début, de la célébrité qui venait à sa rencontre, des séductions « du démon de l'orgueil, » se hâtèrent-elles d'élever entre elles et le monde une barrière qui pouvait paraître infranchissable. Massillon quitta l'Oratoire et alla s'ensevelir dans l'abbaye de Sept-Fonts.

Il y eût vécu obscur et à peu près inconnu, quand un heureux hasard l'en tira.

Le cardinal de Noailles ayant eu à adresser au Directeur de la maison une lettre et un mandement, ce fut Massillon que le Directeur chargea de répondre. Or, la réponse, écrite avec la pureté, la grâce et le goût qui caractérisent toutes les productions de l'écrivain, frappa le Cardinal. Il se douta sans peine qu'elle n'était pas l'œuvre du vieux directeur, ignorant des délicatesses du style, et il voulut en connaître l'auteur. Massillon fut nommé, et l'archevêque de Paris s'empressa de l'arracher à l'obscurité de sa retraite et de le rendre à l'Oratoire. L'Eglise y gagna sans doute l'un de ses plus grands orateurs, mais plus d'une

fois on entendit Massillon répéter, dans tout l'éclat de sa renommée : « Que je regrette ma cellule de Sept-Fonds !... »

Sa carrière était désormais tracée, et cependant il luttait encore, et il écrivait au R. P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire :

« Je considère que je ne suis dans la Congrégation que pour être utile, et comme mon talent et mon inclination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendrait mieux. »

Ses supérieurs, meilleurs juges que lui de son talent et de son inclination, en firent l'un des directeurs du séminaire de Saint-Magloire, où il retrouva la bienveillance de Monseigneur de Noailles. Ce fut là qu'il fit ces *Conférences* qui commencèrent à Paris sa réputation et qui, reprises à Clermont, la couronnèrent.

Il avait 35 ans ; il ne pouvait résister plus longtemps aux sollicitations de ses anciens maîtres et de ses frères de l'Oratoire ; il le pouvait d'autant moins qu'il avait dit souvent : « Je dois tout à l'Oratoire, et je n'oublierai jamais les obligations que j'ai à la Congrégation. » Il consentit donc à aller prêcher à Montpellier, après Bourdaloue, le carême de 1698 ; son succès fut complet, et sa station n'était pas terminée, qu'il était cité comme l'un des premiers orateurs de l'époque.

L'épreuve renouvelée l'année suivante à Paris, dans l'église de l'Oratoire, ne lui fut pas moins favorable. Dans cette église, trop petite pour la foule qui s'y pressait, la Cour et la ville se donnaient rendez-vous. Bourdaloue, déjà vieux, y vint entendre son jeune rival, et lui faisant l'application d'un verset de l'Ecriture : « *Oportet hunc crescere*, dit-il en sortant, *me autem minui.* » Plus tard, avec la même candeur, exempte de jalousie, « On rend aux sermons du P. Massillon, répétait-il, les bourses qu'on a dérobées aux miens. »

Baron, ce grand acteur qui, dans l'intérêt de son art,

allait volontiers entendre une plaidoirie de Le Maistre au Parlement, et un sermon de Massillon à Saint-Eustache ou à Notre-Dame, disait de ce dernier à ses amis qui l'entouraient : « Voilà un orateur, nous ne sommes, nous, que des comédiens. »

Le prédicateur, s'il eût été accessible aux louanges mondaines, n'eût-il pas été plus fier encore de l'exclamation de cette femme du peuple qui, pressée par la foule des assistants, s'écriait : « Ce Massillon, quand il prêche, remue tout Paris ? »

Le bruit de sa réputation l'avait précédé à Versailles, lorsqu'il y fut appelé à prêcher, dans la Chapelle, l'Avent de 1699. Son discours d'ouverture du jour de la Toussaint, sur le *Bonheur des Justes,* avait pour texte : *Beati qui lugent... Bienheureux ceux qui pleurent...* Développant ce texte, si peu approprié, en apparence, au lieu et à l'assemblée, et opposant au langage du monde le langage du chrétien, il sut y trouver pour le Roi un compliment, resté célèbre, plein de mesure et de délicatesse, auquel l'esprit de l'Eglise et de la Cour pouvait également applaudir.

« Massillon réussit à Versailles comme il a réussi à Paris, » écrivait Madame de Coulanges à Madame de Sévigné. »

« Mon Père, lui dit Louis XIV à la fin de la station, j'ai entendu dans ma Chapelle beaucoup de grands prédicateurs, et j'ai été très content d'eux ; mais pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même. »

Une autre fois que la mémoire hésitante de l'orateur l'avait forcé de s'arrêter et qu'il s'en excusait auprès du Roi : » Ne vous excusez pas, lui répondit le Prince, il est bien juste que vous nous laissiez le temps de goûter les belles et utiles choses que vous nous dites. »

Massillon prêcha encore à la Cour les carêmes de 1701 et de 1704, année qui vit s'éteindre les deux grandes lumières de l'Eglise, Bossuet et Bourdaloue. Le Roi avait

été si satisfait des prédications de son orateur, qu'il lui avait dit : « Mon père, je veux vous entendre dans ma chapelle tous les deux ans. » Et cependant, malgré ce vœu, hautement exprimé, Massillon n'y reparut plus. Serait-ce qu'au milieu des adulations du jour, il n'était pas assez flatteur, ou que l'intrigue et la calomnie s'étaient frayé une route jusqu'au trône ? Toujours est-il que sa voix fut muette désormais pour Versailles, que le Roi ne fit rien pour lui, et que ce fut le Régent qui récompensa ses talents et ses vertus.

Il avait composé plus de cent sermons qu'il prêcha dans toutes les chaires. Paris, Versailles, Fontainebleau et Saint-Germain, les Tuileries et le Louvre, Notre-Dame et l'Oratoire, Saint-Eustache et la Sainte-Chapelle furent témoins de ses triomphes oratoires.

Parmi tant de chefs-d'œuvre comment faire un choix ? Pourquoi citer de préférence tels discours, quand tous sont admirables ? Pourquoi parler des sermons sur la *Mort*, sur l'*Impénitence finale*, sur le *Jugement universel*, et se taire sur ceux de l'*Aumône*, de la *Nécessité d'un avenir*, sur la *Mort du pécheur* et la *Mort du juste*?...

Il en est un pourtant que nous ne pouvons passer sous silence, c'est celui sur le *Petit nombre des élus*, parce que la mémoire de tous les lettrés nous reprocherait cette omission ; que Voltaire, l'homme de goût par excellence, l'a donné en exemple, comme le modèle le plus parfait de l'éloquence (1) ; que, prêché une première fois à Saint-Eustache, et une seconde à Versailles, il excita dans l'un et l'autre auditoire un mouvement de surprise et de terreur, tel que les véritables orateurs peuvent seuls en produire, et que pendant plusieurs jours il fut l'entretien de tout

(1) « Cette figure — la prosopopée — la plus hardie qu'on ait jamais employée, est en même temps la plus à sa place; c'est l'un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les anciens et les modernes. » Voltaire, *Encyclopédie*.

Paris, à ce point que le sacristain de Saint-Eustache se vantait à tout venant de l'avoir sonné...

Comme Bourdaloue, Massillon aborda l'oraison funèbre, mais sans beaucoup de succès ; l'un et l'autre restèrent bien loin de Bossuet et de Fléchier, qui ne les égalaient pas dans le sermon. Il en prononça néanmoins plusieurs ; celles de Louis de Bourbon, prince de Conti, en 1709 ; du Dauphin, en 1710 ; du Roi, en 1715, et de Madame la duchesse d'Orléans, en 1721.

De toutes ces oraisons funèbres, on ne se souvient guère que de la phrase bossuétique qui commence celle de Louis XIV : « Dieu seul est grand ! » Mais il faut rendre cette justice à l'orateur que, dans ce dernier éloge du Roi, « il ne craignit pas de balancer, avec un mélange d'admiration et de sévérité, les succès et les revers du règne, l'éclat de ses triomphes et leur danger, la prospérité apparente et la misère publique » (1).

Le Régent, plus juste et moins oublieux que le Grand Roi, nomma Massillon à l'évêché de Clermont, et le choisit en même temps pour prêcher devant Louis XV, encore enfant, le carême de 1718. Le prédicateur comprit que ses grandes compositions ne convenaient pas à l'intelligence d'un enfant de huit ans ; il alla s'enfermer dans la maison de campagne de l'Oratoire et y écrivit, en six semaines, les dix sermons de son *Petit Carême,* chef-d'œuvre si goûté de Voltaire, qui l'avait toujours sur son bureau, à côté d'*Athalie,* et qui valut à l'orateur le surnom de Racine de la chaire. Il s'était souvenu, en le composant, du royal enfant auquel il était destiné et « avait imité le prophète qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, s'était rapetissé, pour ainsi dire, en mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux et ses mains sur les mains de l'enfant. » (2)

(1) Ruthière, *Discours de réception,* 4 *juin* 1787.

(2) L'abbé Fleury. *Réponse au discours de réception de Massillon.*

Dans son sermon sur le *Triomphe de la Religion,* prêché le jour de Pâques dans la chapelle des Tuileries, en présence du Roi et du Régent, et qui terminait son petit carême, il fit, en y mêlant ses vœux pour le Roi, ses adieux à son auditoire ému et attendri :

« Grand Dieu ! ces prières seront les dernières sans doute que mon ministère, attaché désormais par les jugements secrets de votre providence au soin d'une de vos Eglises, me permettra de vous offrir dans ce lieu auguste...

» Que vos faveurs abondent où vos châtiments avaient abondé, et que cet enfant si cher soit pour nous un don qui répare toutes nos pertes.

» Faites en, grand Dieu ! un roi selon votre cœur, c'est-à-dire le père de son peuple, le protecteur de votre Eglise, le modèle des mœurs publiques, le pacificateur plutôt que le vainqueur des nations, l'arbitre plus que la terreur de ses voisins, et que l'Europe entière envie plus notre bonheur, et soit plus touchée de ses vertus qu'elle ne soit jalouse de ses victoires et de ses conquêtes.

» Exaucez des vœux si tendres et si justes, ô mon Dieu ! et que ces faveurs temporelles soient pour nous un gage de celles que vous nous préparez dans l'éternité. »

Massillon fut sacré, en présence du Roi, par le cardinal de Fleury ; le Régent paya ses bulles, dont sa pauvreté ne lui eût pas permis d'acquitter le prix.

N'est-ce pas par reconnaissance que quelques mois plus tard, — c'est là peut-être le seul acte blâmable de sa vie, — il consentit à assister, avec Monseigneur de Nantes, le prélat consécrateur, M. le cardinal de Rohan, dans le sacre de l'indigne successeur de Fénelon au siège de Cambrai, le ministre Dubois (1) ?

(1) Le ministre Dubois, devenu cardinal par la grâce du Saint-Siège, n'était pas même dans les ordres quand il ambitionna la succession épiscopale de Fénelon. Il fallut lui donner, le même jour, la tonsure, les quatre mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Ce fut l'évêque de Nantes, M. de Tressan, qui se chargea de cette besogne.

Quelques écrivains ont même prétendu que Dubois était marié.

Quoi qu'il en soit, Dubois, fils d'un humble pharmacien de Brive-la-Gaillarde,

« On ne fut pas surpris, dit l'abbé Dorsanne, que M. l'Evêque de Nantes se fût prêté à cet acte de complaisance, lui qui avait déjà jugé Dubois digne du sacerdoce, et qui lui avait imposé les mains. Mais tous les gens de bien furent affligés de voir M. de Clermont se prostituer de la sorte. »

Il fallait pour la cérémonie deux assistants. L'un était tout trouvé, ce fut Monseigneur de Nantes, qui était à la dévotion du ministre :

« Pour l'autre, Dubois crut en devoir chercher un dont la vie et la conduite pût être en contre-poids. Il voulut Massillon, célèbre prêtre de l'Oratoire, que sa vertu, son savoir, ses grands talents pour la chaire avaient fait évêque de Clermont...

» Massillon, au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui était proposé, balbutia, n'osa refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince selon le siècle vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan?

Il fut blâmé néanmoins beaucoup dans le monde, surtout des gens de bien de tout parti, car en ce point l'excès du scandale les avait réunis. Les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en nombre, se contentèrent de le plaindre, et on convint assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser. » (1)

Le 23 février 1719, Massillon se présenta à l'Académie pour sa réception. Il y succédait à l'abbé Louvois, qu'il avait déjà remplacé sur le siège de Clermont, et c'est cette double succession qu'il rappelle dès sa première phrase :

« La modestie de M. l'abbé de Louvois m'a laissé une place que le choix du Prince lui avait d'abord destinée. Je ne m'attendais pas que sa mort me préparât celle que son mérite lui avait acquise depuis longtemps parmi vous. »

ancien valet d'un principal de collège, eut assez de ressources dans l'esprit, de force de volonté et d'influence sur le Régent, son ancien élève, pour se faire nommer premier ministre, archevêque, cardinal, représentant de l'Assemblée générale du clergé, membre de l'Académie française, honoraire de celle des Sciences et de celle des Inscriptions.

(1) Saint-Simon. *Mémoires*.

Puis, plein de reconnaissance, mais en même temps bien décidé à la résidence, il adresse à la Compagnie son remerciement et son adieu :

« Heureux si, n'étant pas capable de partager avec vous la gloire de vos travaux, je pouvais du moins en être ici le témoin et l'admirateur ; et si, appelé ailleurs par le devoir, le regret de ne pouvoir jouir longtemps de l'honneur que vous me faites n'égalait le plaisir que je sens de l'avoir reçu. »

Presque au sortir de la séance, la seule à laquelle il ait assisté, il quitta Paris pour l'Auvergne et se confina dans son diocèse, d'où il ne sortit qu'une fois en 24 ans pour venir à Saint-Denis prononcer l'oraison funèbre de Madame la duchesse d'Orléans.

A Clermont, il se fit aimer et vénérer de tous par sa bonté et sa charité; il devint le modèle des pasteurs comme il l'avait été des orateurs chrétiens.

Il défendait les intérêts de ses diocésains contre les exactions des traitants et les exigences, parfois excessives, des percepteurs de l'impôt; se montrait le père de ses curés et de ses pauvres, écrivant pour les premiers ses *Conférences* et ses *Discours synodaux,* réservant aux seconds ses exhortations familières, ses prières et ses aumônes.

L'orateur s'était effacé devant l'évêque. Il avait oublié tous ces grands sermons qui avaient fait sa gloire, et comme sa mémoire, toujours ingrate dans sa jeunesse, s'était éteinte avec la vieillesse, il n'essaya pas de les rapprendre et ne les prêcha jamais dans sa cathédrale, mais l'écrivain ne cessa jusqu'à la dernière heure de les revoir et de les retoucher (1).

Une attaque d'apoplexie l'enleva, à 80 ans, à l'affection de son diocèse.

(1) Massillon avait plus de peine à apprendre ses sermons qu'à les composer. C'est ce qui explique sa réponse à quelqu'un qui lui demandait lequel de ses discours il préférait : « C'est celui que je sais le mieux. » Plus d'une fois en chaire sa mémoire lui avait fait défaut.

Il avait, de son vivant, soutenu l'Hôtel-Dieu de Clermont; il lui avait donné, en 1740, 4,000 livres, 15,000 en 1741 et 52,000 en un contrat sur le clergé. A sa mort, il l'institua son légataire universel et laissa sa bibliothèque à sa cathédrale (1).

« Il mourut comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable (2). »

« Avec lui expira la dernière et la plus abondamment éloquente, la plus cicéronienne des grandes voix qui avaient rempli et remué le siècle de Louis XIV (3). »

Il fut enterré dans sa cathédrale, mais son cœur, selon son vœu, fut porté dans la pauvre et vieille église de Beauregard.

Au commencement de ce siècle, sa ville natale lui a élevé une statue. Par quel oubli l'Académie, qui a mis au concours l'éloge de Bourdaloue, n'a-t-elle pas fait le même honneur à Massillon, « le dernier des hommes éloquents du siècle de Louis XIV, le plus éloquent, peut-être, des temps modernes; le premier de nos prosateurs, sans même excepter Bossuet (4). »

H. Moulin,
ancien magistrat.

---

(1) Le P. Bougerel. *Mémoires.*

(2) D'Alembert. *Eloge des Académiciens.*

(3) Sainte-Beuve. *Causeries du lundi.*

(4) H. Blair, Thomas et Buffon. La Harpe ajoutait: « Massillon est au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi. »

BIBLIOGRAPHIE CHAMPENOISE

ESSAI D'UNE BIBLIOTHÈQUE

ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE

LIVRES RELATIFS A LA CHAMPAGNE

ET A LA BRIE

(Voir le *Bulletin du Bibliophile*, année 1877, page 70.)

— Statuta Synodalia, promulgata per Gauffridum episcopum et comitem Cathalaunensem. *Imprimé à Paris, pour Aubry de Brayne, demourant à Chalaons, devant lorloge du prevost, et pour Martin Alexandre, demourant à Paris, en la grant rue Saint-Jacques, à lenseigne de la croix de boys, près Saint-Yves;* S. D. (vers 1501); pet. in-4 de 44 ff., goth.

Livre très rare et curieux, dont une partie est en français. La souscription, imprimée sur le premier feuillet, est surmontée d'une figure sur bois, représentant un évêque assis et donnant sa bénédiction. Le texte latin des statuts commence, sans aucun titre, sur le second feuillet.

Geoffroy Floreau, évêque de Châlons-sur-Marne, de 1453 à 1503, fit imprimer, en 1462, la première édition du bréviaire de son diocèse. Ces statuts synodaux sont peut-être de la même époque. Quant à l'impression, nous ne pouvons en fixer la date; car Martin Alexandre a été oublié dans le *Catalogue des libraires de Paris*, publié par Lottin. Cependant, ce livre a dû être imprimé avant 1510; on lit sur les trois premiers feuillets du volume, des statuts synodaux, manuscrits et de l'écriture du temps, promulgués par Gilles de Luxembourg, évêque de Châlons, en 1510 et 1513.

On trouve dans les statuts synodaux de l'évêque Geoffroy des prescriptions qui nous paraissent aujourd'hui fort singulières, mais qui prouvent le dérèglement des mœurs du clergé pendant le xve siècle. Nous ne pouvons en citer que quelques-unes, les autres doivent être lues en latin. Il est défendu aux ecclésiastiques d'aller à la chasse, d'entrer dans les tavernes, de s'enivrer, etc., d'exercer la chirurgie, de mettre en gage chez les juifs ou les usuriers, les livres, la croix et les ornements de l'église ; de déposer dans les lieux consacrés des tonneaux, des armoires ou des ustensiles de ménage. Sont défendus, sous peine d'excommunication, les sortilèges qui accompagnaient ordinairemeut les noces, ainsi que les charivaris, vulgairement nommés *chalmari*. L'évêque proscrit des églises les assemblées séculières, les jeux scéniques et autres cérémonies profanes.

Dans l'exposition des sept péchés capitaux, on peut remarquer avec quel soin le septième péché est discuté. L'évêque en détaille tous les genres et n'oublie aucune particularité. Ce confessionnaire ne laisse vraiment rien à désirer.

Les statuts finissent sur le vingt-cinquième feuillet. Les dix-neuf feuillets suivants sont en français et contiennent : *Exposition sur la messe ; le cordial de l'âme ; manière de vivre salutairement ; dévote méditation sur la Passion ; plusieurs oraisons ; le livre de Jésus, en françois, pour les simples gens ; prières pour gagner le pardon ; manuel de publication des fêtes par les curés :* et, d'abord, du jour de Pâques. « Bonnes gens, vous devez et estes tenuz aujourd'huy, recevoir le saint Sacrement, etc. » Suit un ample *examen de conscience*. — On trouve sur le dernier feuillet la liste, en latin, des fêtes observées dans le diocèse de Châlons ; elles étaient au nombre de cinquante-cinq ; en y ajoutant les cinquante-deux dimanches de l'année, on voit que les habitants du diocèse passaient plus du quart de l'année dans un complet chômage, car il était défendu aux curés d'accorder à leurs paroissiens l'autorisation de travailler pendant les jours fériés, sous quelque prétexte que ce fût.

— Les hymnes communs de lannée : translatez de latin en francoys, en rithme : par Nicolas Mauroy, le jeune, de Troyes. *On les vend à Troyes, es hostelz de Nicolas Mauroy, le jeune, devant*

lhostel Dieu le Comte : et Jehan Lecoq, imprimeur devant Nostre-Dame. (A la fin) : *Cy finent lès hymnes communs de l'année... Lesquelz ont ésté historiez, imprimez et achevez à Troyes le viij. jour de janvier mil cinq centz xxvij* (1528), *en la maison de Jehan Lecoq, imprimeur et libraire...;* pet. in-4 de 110 ff., goth., fig.

Livre très rare. Beaux caractères gothiques. Charmantes initiales historiées, à fond criblé. Exemplaire réglé. Le titre et la souscription sont imprimés en rouge. La grande marque de J. Lecoq est sur le feuillet du titre.

Le volume contient soixante-douze hymnes, dont soixante-cinq sont ornées d'une jolie vignette gravée sur bois. Il est probable que la plupart de ces gravures ont servi pour les *Heures* et les *Missels* publiés par Lecoq, de 1511 à 1535 ; nous en avons vu quelques-unes, d'une finesse exceptionnelle, figurer dans des Heures imprimées pour Simon Vostre. (Voy. ff. 37, 65, 87 et 92.)

Le *privilège* pour trois ans est accordé par François Ier à Nicolas Mauroy, le jeune, fils de Nicolas Mauroy, l'aîné (lieutenant général), de Troyes. Nous ignorons si c'est le père ou le fils, qui a composé la *Complainte de la grosse cloche de Troyes en Champagne*, imprimée par J. Lecoq, en 1513. Ce privilège est daté du 11 octobre 1527 ; ainsi l'achèvement de l'impression du volume, indiqué au 8 janvier 1527, doit être fixé au 8 janvier 1528, puisque l'année commençait à Pâques.

La *Dédicace*, en treize vers, avec refrain, est adressée : *A haulte, puissante, inclite et illustre princesse ma tres redoubtée dame, Madame Marguerite de Valoys, royne de Navarre, seur unicque du roy de France ; Nicolas Mauroy le jeune, de Troyes, prospérité salubre avec exhibition de treshumble service.*

Le texte latin des hymnes est imprimé sur les marges, en petits caractères gothiques. Les cent sept premiers feuillets, chiffrés, sont suivis de deux feuillets pour la table, et d'un feuillet non chiffré, pour l'*Epilogue* et la *Souscription* de l'imprimeur.

Cette traduction, fort paraphrasée, est d'une versification médiocre et d'un style plein de naïveté. On peut lire, à ce sujet, les

hymnes pour Noël, pour la Circoncision, etc. L'auteur n'emploie que des vers de dix syllabes, et n'alterne point les rimes masculines et féminines. Outre la plupart des hymnes qui sont dans le bréviaire romain, on en trouve plusieurs autres de divers auteurs et spécialement celles qui se chantaient, à cette époque, dans le diocèse de Troyes.

Voici comment Mauroy traduit le *Gloria patri....:*

« Louange, honneur, vertu, et aussi gloire,
A Dieu le père, et au filz pour mémoire,
Au Sainct Esprit, tous trois suppostz eternes,
Soit a jamais es siècles sempiternes. »

L'Epilogue, imprimé sur le dernier feuillet non chiffré, est curieux, et nous en reproduisons les premiers vers :

LACTEUR CONCLUD.

« Mauroy voyant leuvre complet
Son encre et sa plume à delivre,
En concluant dict à son livre
Ce qu'il sensuyt par ce couplet. »

RONDEAU.

« Va livre va le grand ambulatoire
De la forest ou langue latratoire
Detractoire
Par son parler plus que lard jaulne, infame
Incessamment corrode loz et fame
Dhomme et femme
Pour exalter son faict diffamatoire, etc. »

— Decreta provincialis Concilii Senonensis, celebrati an. Dom. 1528. *Trecis, Nicole Paris,* 1546; in-8.

Ce volume est orné de soixante et onze initiales très élégantes, gravées par Geoffroi Tory. Sur le dernier feuillet, on trouve la marque de Nicole Paris, également gravée par Tory, et signée de la double croix. Cette marque représente un enfant suspendu par une main aux branches d'un palmier, au-dessous de la devise : *Et colligam.*

Un concile provincial, présidé par le cardinal Antoine du Prat, archevêque de Sens et chancelier de France, s'assembla du 3 février au 9 octobre 1528, dans le couvent des Grands-Augustins, à Paris ; les assistants furent les évêques de Chartres, de Paris, de

Meaux, d'Auxerre, de Troyes, de Nevers et d'Orléans. Ce concile avait pour but la condamnation de l'hérésie de Luther et la réformation des mœurs ecclésiastiques.

Les actes du Concile de Sens sont divisés en trois parties. La première contient un décret général dans lequel on indique les différentes espèces d'hérésie, le mode de procéder contre les hérétiques et les relaps, et les supplices qu'on doit leur infliger. La seconde partie est intitulée : Décrets de la foi (*Decreta fidei*) ; c'est une apologie des dogmes reçus par l'église catholique et rejetés par les luthériens, tels que le jeûne, le célibat des prêtres, les sacrements, le purgatoire, la vénération des saints et des images, etc. Le dernier chapitre est une longue nomenclature des erreurs professées par les luthériens ; puis, on lit une exhortation adressée aux princes et aux puissances séculières, pour exterminer les hérétiques. La troisième partie renferme les décrets relatifs à la réformation des mœurs ecclésiastiques. Les quarante chapitres, dont se compose cette partie, sont fort curieux. Ils divulguent une foule d'abus qui existaient à cette époque dans le clergé, dans les églises et dans les abbayes. Ainsi, le Concile fulmine contre les prêtres incontinents, concubinaires, chasseurs, commerçants, joueurs, danseurs, chanteurs, contre les clercs qui montent sur le théâtre comme des histrions et jouent la comédie ; contre le luxe des vêtements des ecclésiatiques ; contre la barbe et les cheveux longs ; contre l'abus des excommunications pour des faits peu graves ; contre les exactions commises dans l'administration des sacrements ; contre les mariages qui se célébraient la nuit ; contre l'admission, dans les églises, d'histrions et de joueurs d'instruments ; enfin, contre la fête des fous ou des innocents, et le décanat de la patène (*Inhibemus etiam, ne fiat deinceps festum fatuorum aut innocentium, nec erigatur decanatus patellæ.*).

Nicole Paris imprima ce livre, en 1546, par ordre de Louis de Lorraine, évêque de Troyes.

— Lycampœi castri munitissimi obsidio atque excidium : Autore Joanne-Lodoico Micquello, Rhemo. *Parisiis, Ben. Prevost,* 1555 ; pet. in-8 de 24 ff.

Opuscule très rare. Le château de Lynchamps, situé en Champagne, près de Rocroy, était bâti sur un rocher, au fond des Ardennes, sur les frontières de la France ; d'un abord difficile, il

tenait en échec tous les environs. Il avait été construit par un certain *Lovanius*, et servait de refuge à une troupe de bandits qui dévastaient les campagnes et les villages. Le duc de Nevers, comte de Réthel, essaya de les réduire ; mais, ne pouvant y réussir, il demanda des secours au roi de France. Henri II, informé des dégâts que commettait la garnison de Lynchamps, fit assiéger le château, en 1550, par une armée soutenue d'artillerie. Après avoir surmonté de grandes difficultés, les Français s'emparèrent de cette forteresse et la détruisirent. Les prisonniers, convaincus de déprédations et de crimes, furent tous pendus.

Il paraît, d'après les mémoires de Coligny, que les fortifications du château de Lynchamps avaient été relevées avant 1656, mais le climat était tellement insalubre, que les gouverneurs y mouraient promptement. On abandonna ce fort et on le démolit. Il existait encore, en 1839, quelques ruines assez considérables. (Voyez les notes manuscrites et une lettre autographe ajoutées au volume.)

Jean-Louis Micqueau, né à Reims, vers 1530, se fit calviniste, et ouvrit une école à Orléans, en 1557 ; il mourut vers la fin du XVIe siècle. Sa relation du siège de Lynchamps est curieuse ; mais on peut reprocher à l'auteur d'avoir traduit en latin les noms d'hommes et de lieux, de telle sorte qu'on est fort embarrassé pour les rétablir exactement.

—Coustumes du bailliage de Sens et anciens ressorts d'iceluy, rédigées et arestées au mois de novembre l'an mil cinq cents cinquante-cinq. *Sens*, *Gilles Richeboys*, 1556 ; in-4.

Rare. C'est le premier livre imprimé par Gilles Richeboys, d'après son *Avis* au lecteur. Beaux caractères ronds. Curieuse marque de l'imprimeur sur le titre.

Les *Coustumes du bailliage de Sens*, rédigées et arrestées par Christophe de Thou, président, Christophe de Harlay et Barthélemy Faye, conseillers en la cour de Parlement, furent imprimées par les soins de Jean Penon, avocat à Sens et prévôt de Granches. L'éditeur dédia ce livre aux trois commissaires du Roi, et la dédicace est suivie de cinq pièces de vers latins, composés par des avocats et des procureurs de Sens.

Le texte est divisé en trois parties. La première (95 pages) contient les *coustumes générales du bailliage*, les *coustumes locales de la ville de Sens* et les *coustumes particulières de Langres*. La seconde partie (174 pages) renferme le *procès-verbal de la rédaction desdites coustumes*. Cette pièce offre beaucoup d'intérêt, car elle fournit une liste nominative et complète des membres du clergé séculier et régulier des nobles, des magistrats, du Tiers-Etat, des abbayes, des seigneuries et des localités du ressort du bailliage de Sens. La troisième partie (70 pages) est intitulée : *Cayer des articles prétedus estre l'ancienne coustume du bailliage de Sens, imprimés par Galliot du Pré, libraire, demeurant à Paris, l'an* 1552.

Nous avons remarqué dans le *Procès-verbal* un passage (page 168) dans lequel Jean Penon, « pour les gens du Tiers-Etat et partie des nobles, remonstre qu'il y avoit au dedans de ladicte ville et ès environs, plusieurs abbayes et autres bénéfices grandement fondés et dotés jusques à soixante mille livres de rente et plus, qui estoient chargés de faire aulmônes, tant par fondation que par droict. Toutesfois les titulaires et possesseurs n'en faisoient aucune... A ceste cause a requis ledict Penon, qu'il fust dict par coustume que la quarte partie des revenus desdicts bénéfices sera baillée et distribuée aux pauvres. » Cette requête fut reconnue raisonnable et renvoyée au parlement.

— Estrille pour blason d'armoiries de la chevallairie de Villegaignon. *Paris*, 1561 ; pet. in-8 de 4 ff.

Opuscule très rare. Nicolas Durand, sieur de Villegaignon, chevalier de Malte, célèbre par ses aventures et par ses disputes avec Calvin, naquit à Provins vers 1510 et mourut en 1571. Il composa plusieurs livres de controverse et entre autres : *Lettres sur les remontrances à la royne mère du roy, sa souveraine dame, touchant la religion*, 1561 ; petit in-8 de 7 ff. Les calvinistes s'empressèrent de répondre à ces *lettres* par des satires pleines des plus violentes invectives. L'auteur de l'*Estrille* traite le chevalier de Villegaignon, de Babouin, pauvre affamé, sanglier enragé, belistre de toute cuisine, séditieux, anabaptiste, etc.; il dit enfin qu'il mérite d'être pendu. Voici la dernière phrase du libelle : « Je ne craindrois pas qu'il montast sur ses grands chevaux, n'ayant pas trois sols pour faire quarreler les semelles de ses souliers. »

— Villegaignon. Response aux libelles d'injures, publiés contre le chevalier de Villegaignon. *Lyon, Ben. Rigaud,* 1561 ; pet. in-8 de 8 pages.

Nicolas Durand, sieur de Villegaignon, né à Provins, vers 1510, était neveu de Villiers de l'Ile-Adam ; il entra dans l'ordre de Malte. Après plusieurs campagnes sur mer, Villegaignon entreprit de fonder, au Brésil, une colonie composée de protestants français. Il en avait déjà réuni un assez grand nombre, lorsque des dissensions religieuses s'élevèrent entre les colons et leur chef. Celui-ci crut pouvoir comprimer la révolte par des mesures rigoureuses. En 1558, il fit exécuter trois protestants ; mais, forcé de s'enfuir, il abandonna le Brésil et revint en France. La colonie se dispersa ou fut détruite. Détesté des calvinistes, méprisé des catholiques, regardé comme fou par quelques-uns, Villegaignon se retira dans la commanderie de Beauvais, où il mourut en 1571.

Depuis son retour en France, Villegaignon était en butte aux accusations de tout genre, aux injures et aux calomnies. Les protestants le traitaient de persécuteur, de traître et de lâche. Les catholiques lui reprochaient ses relations avec Calvin ; ils le considéraient comme un rénégat. On fit même, à ce sujet, des remontrances à la reine mère. Villegaignon avait déjà cherché à se justifier, en adressant plusieurs lettres à l'Empereur, aux Électeurs de l'empire et à d'autres grands personnages.

Cette curieuse plaquette, de 1561, est la réponse à un libelle anonyme, dirigé contre lui. Il avoue avoir fait mourir *trois moines reniés*, qui excitaient la révolte. Il avoue également avoir écrit à Calvin, mais dix-huit mois après son arrivée au Brésil ; le ministre Guillaume Chartier de Vitray fut chargé de porter cette lettre en France. C'est un *jacobin renié*, nommé Cointat, professant la confession d'Augsbourg, qui jeta le désordre dans la colonie et livra le fort aux révoltés. Il nous apprend encore que André Thevet, l'auteur des *Singularités de la France antarctique, nommé Amérique*, imprimées à Anvers, en 1558, débarqua avec lui au Brésil, et qu'à son arrivé, il aurait célébré la messe le jour de Noël, si la maladie ne l'en avait empêché.

Enfin, Villegaignon termine sa réponse en vrai chevalier : « S'il y a aucun homme d'honneur qui cuide avoir raison de se plain-

dre de moi, m'appelant ainsi que le debvoir et raison ordonne, soit en ce royaume, soit dehors, me trouvera tout prest à lui respondre. »

Toujours est-il qu'un chevalier de Malte, fondateur d'une colonie avec des protestants envoyés par Calvin, pouvait être, à juste titre, suspect aux catholiques.

— Palinodie (en vers) d'Estienne d'Acier, de Bar-sur-Aube. *Impr. à Paris,* 1562 ; petit in-8 de 7 ff.

Pièce rarissime. — Dans la lettre d'envoi à Mammès Tardy, de Langres, datée de Paris le 27 juillet 1562, l'auteur annonce que *ses seigneurs et maistres* retirent les enfants qu'ils lui avaient donnés en gouvernement à Paris, et qu'il ignore où ils seront envoyés. Il désire, dans son malheur, de perdre ses études de Paris, que ce soit à Langres, au milieu des amis qu'il y possède. Mais il voudrait, préalablement, se réconcilier avec le docteur Bonnet, médecin et poète de Langres, contre lequel, par sottise, il avait composé des vers satiriques. Il prie M. Tardy de lui servir d'intermédiaire en cette occasion, et lui adresse sa Palinodie, en 288 vers.

Est. d'Acier fait, dans cette pièce, un pompeux éloge des talents du docteur Bonnet, en médecine et en poésie. S'il l'a offensé il y a quatre ans, étant à peine âgé de 19 ans, c'est que, sans doute, la déesse malfaisante, Até, lui avait brouillé l'entendement. Il raconte alors l'histoire fabuleuse de Até, chassée de l'Olympe par Jupiter, et exilée sur la terre, où elle entraîne les hommes dans le malheur, par sa maligne influence sur leur intelligence. Il finit en invoquant les Prières :

« Les Prières, qui sont filles de ce grand Dieu,
Qui tient dans le beau ciel, là-haut, le premier lieu. »
Elles suivent l'injure, dit-il :
« Les prières après celle chienne cheminent;
Et les mavx qu'elle faict, elles les médecinent. »

Cette curieuse palinodie d'un jeune homme de 23 ans, n'est pas plus mal écrite que les poésies de ses contemporains. Estienne d'Acier était déjà savant; car l'épigraphe imprimée au-dessous du titre se compose de deux vers grecs de Theognis, et on lit sur le dernier feuillet deux vers grecs d'Homère.

— CLEMANGIS. — Escrit de Nicolas Clemangis, docteur de Paris et archediacre de Bayeux, touchant l'estat corrompu de l'Eglise, par lequel on pourra voir la source et confusion de l'Église Romaine. *Orléans,* 1564 ; petit in-8.

Mathieu-Nicolas de Clamenges, en latin *Clemangius*, ou *de Clemangiis*, naquit vers le milieu du XIVe siècle dans le village de Clamenges, près de Châlons en Champagne, et selon l'usage du temps, prit le nom de sa patrie. Il fit ses études au collège de Navarre et devint recteur de l'Université en 1393. Secrétaire de l'anti-pape Benoit XIII, il fut soupçonné d'avoir rédigé les bulles d'excommunication contre le roi Charles VI, et obligé de sortir de France. Cependant le roi lui rendit plus tard ses bénéfices et le nomma archidiacre de Bayeux. Il vivait encore en 1431 ; mais on ignore la date de sa mort.

Nicolas Clemangis était le meilleur écrivain de son époque ; il composa un grand nombre d'ouvrages. C'est probablement pendant son séjour à la cour papale d'Avignon qu'il recueillit les matériaux de cette violente satire intitulée *De corrupto Ecclesiæ statu*, et publiée pour la première fois en 1519. Les protestants s'en emparèrent, la traduisirent en français et la firent imprimer à Orléans. Il paraît que Clemangis a écrit son livre en 1417, année où, par suite du schisme, il n'y avait point de pape. En effet, Benoit XIII était déposé depuis l'an 1405, et Jean XXIII ayant abdiqué en 1415, le siège resta vacant jusqu'au 11 novembre 1417. On trouve dans cet ouvrage un passage d'une extrême sévérité contre la conduite de l'anti-pape Clément VII et contre les moyens qu'il employait pour acquérir et conserver les bonnes grâces des princes ; il commence ainsi : *Y eut-il onques homme plus misérable que nostre Clément?* Notez qu'en marge on a imprimé : *Clément V, pape à Avignon* ; il faut lire Clément VII.

— Stile et manière de composer lettres missives, avec plusieurs reigles et argumens, etc. : composé par Jan Bourlier, troyen. *(Anvers), Jean Waesberghe,* 1566 ; petit in-8 de 96 ff., sign. A.-M.

Livre rare et très curieux. — Les foires renommées de la Cham-

pagne étaient fréquentées par des marchands de tous les pays, et surtout par des Flamands. C'est à ces relations habituelles de commerce qu'il faut attribuer la dédicace à l'honorable seigneur Gilles Hooftman, marchand de la ville d'Anvers, et l'impression dans la même ville, d'un ouvrage composé par un habitant de Troyes, résidant à Anvers, le 1er juin 1566. Les 22 derniers feuillets contiennent des modèles de *Lettres communes et familières pour marchands*, d'obligations, de lettres de change, de demande ou d'envoi de marchandises. Cette partie offrait autant d'intérêt pour la Flandre que pour la Champagne. C'est pourquoi le privilège autorise l'imprimeur à publier ce Manuel épistolaire, *soit en françois à part, soit en françois et en flamen ensemble.* On trouve dans les *Lettres communes*, une curieuse nomenclature des marchandises qu'on pouvait tirer de la Flandre et, dans la dernière lettre, une liste des armes offensives et défensives en usage au XVIe siècle.

Le style de ces lettres missives est bien suranné, et les règles établies par Jan Bourlier nous paraissent aujourd'hui presque ridicules. Mais ces règles et ce style ne sont pas inutiles pour l'histoire des évolutions de la langue française, et nous devons en conserver le souvenir.

On lit, à la suite de la dédicace, un *sonnet* en acrostiche sur le nom de Gilles Hooftman, et une *épigramme* au lecteur, composée par Gilles Arondeaulx.

— Le premier concile provincial tenu à Rheims, l'an 1583, par le cardinal de Guise, archevêque de Rheims ; mis en françois par H. Meurier, doyen de Rheims. *Rheims, J. de Foigny,* 1586 ; in-8 de 8 et 140 ff.

Hubert Meurier, en latin *Morus*, doyen de l'église de Reims, naquit dans le diocèse d'Amiens ; il embrassa le parti de la Ligue et ne se croyant plus en sûreté à Reims, il se retira en 1595 à Saint-Dié, en Lorraine, où il mourut le 10 mars 1602.

Meurier était fort instruit dans les matières ecclésiastiques, et il publia quelques ouvrages sur les processions, les indulgences, etc. Il fut l'un des assistants au concile de 1583, et en traduisit les actes de latin en français, par ordre de l'archevêque de Reims, « afin d'être utile à plusieurs personnes tant régulières que sécu-

lières, qui n'ont telle cognoissance de ceste langue qu'il seroit à désirer, et surtout aux religieuses qui ne pourroient en faire leur profit, s'ils ne leur étoient présentés en la langue que mieux elles entendent. » Le traducteur a dédié ce volume, où le texte latin est en regard de la version française, à Madame Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims.

— La deffaicte de Monsieur de Sourdy, en la Brye, par la gendarmerie du marquis de Pont, petit-filz de France : Le vendredy, premier jour de septembre. *Paris, Jacques Grégoire* (1589) ; petit in-8 de 13 pages.

François d'Escoubleau de Sourdis, seigneur de Jouy et d'Auneau, premier écuyer de la grande écurie de Henri III, resta fidèle au roi. Il reçut Henri III et le roi de Navarre dans son château de Jouy, près de Versailles, et il assista le roi de Navarre lorsqu'il voulut aller à Saint-Cloud pour parlementer avec les habitants. Après la prise de Pontoise et la mort de Henri III, il se retira dans la Brie, avec de Givry, et fit aux ligueurs une guerre de partisan. Le 1er septembre 1589, de Sourdis attaqua l'arrière-garde de l'armée du marquis de Pont, qui traversait la Brie, et lui enleva des bagages ; mais cette armée fit promptement volte-face et mit en déroute les assaillants : à cette rencontre, le sieur de Sourdis fut tué.

Dans cette pièce, écrite par un ligueur, on lit cette apologie de la rébellion contre les souverains : « Il est très véritable qu'il nous fault obéir à nostre Roy, moyennant qu'il se gouverne selon Dieu et raison : mais s'il advient qu'il s'oublie tant que de laisser la religion catholique et de s'accoster avec ceux qui l'ont abandonnée du tout, lors il est loisible au vassal, se retirer de l'obéissance de son Prince, et prendre les armes contre luy. »

Le marquis de Pont, *petit-fils de France*, était fils de Charles III, duc de Lorraine, et de Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis.

— Les Amours de Christofle de Beaujeu, baron de Beaujeu et seigneur de Jeaulges : ensemble, le premier livre de la Suisse (poème), par le mesme autheur. *Paris, Didier Millot,* 1589 ; in-4 de 288 ff.

Le baron de Beaujeu était champenois. Beaujeu est une localité de la commune de Pont-sur-Yonne, et Jaulges est du canton d'Auxerre. La Ferté-Imbault dit dans un sonnet adressé à l'auteur :

> Que n'as-tu entreprins d'accroistre ce thrésor ? (*la Franciade*)
> Tu eusses honoré Paris d'une Iliade,
> Et *Langres*, ton amour, d'une Enéyde encor.

Et l'on trouve deux sonnets écrits à la louange du baron de Beaujeu, par ses amis, P. Meniot, conseiller au bailliage de Vitry, et Edme Ambertin, avocat audit Vitry.

Notre auteur avait pris part aux guerres civiles de son temps, et il fut exilé pendant dix ans, il passa sept ans en Allemagne et trois ans en Suisse. Il devint alors amoureux d'une jeune fille de 13 ans, qu'il nomma Rose ; et il raconte qu'on lui ravit sa maîtresse, sans donner d'autre explication. La plus grande partie de ses poésies n'a que Rose pour objet. Cependant, à son retour à Paris, il aima une veuve, Marguerite de la Rivière, dame d'Ormoy, qui mourut prématurément. Des odes, des élégies, etc., sont consacrées à cette dame.

Ce recueil, dédié au président Barnabé Brisson, contient 380 pièces de vers, de tout genre : 16 élégies, longues comme des poèmes ; 248 sonnets ; 27 odes ; 23 chansons ; 9 complaintes ; 35 quatrains, etc. On voit que l'auteur a chanté ses amours sur tous les tons. Nous indiquerons aussi 12 lettres amoureuses, en prose, ayant pour titre *Les Chappons*. Nous pensons que le mot *chappon* est le synonyme du mot *poulet* usité plus tard.

Parmi les sonnets, quelques-uns sont adressés à la duchesse de Longueville, à M. de Villeroy, à M. de Fleury, ambassadeur en Suisse, à M. de Mailly, etc. On trouve encore onze *Tombeaux* pour le duc de Joyeuse, M. de Malain, frère du baron de Luz, le sieur de Gamaches, le sieur du Refuge, etc.

Une pièce historique, remarquable par les détails qu'elle renferme est intitulée L'*Ordre du convoy de M. de Joyeuse, reveu et augmenté par l'auteur*. C'est une liste, en vers, de tous ceux qui assistèrent à ces fastueuses obsèques, avec la description de leurs costumes, et l'ordre dans lequel ils marchaient.

Les derniers feuillets du volume contiennent le *Premier livre de la Suisse*, poème qui devait être composé de 12 chants, mais celui-ci est le seul qui ait été publié.

Et maintenant, que dirons-nous du poète? Ses amis le nommaient le successeur de Ronsard. Lui-même dit, en s'adressant à La Ferté-Imbault :

Mais icy je vous fais une image divine;
Et si le feu la brusle, au ciel est l'origine;
Au cabinet des Dieux, mes vers furent escrits.

Toutefois l'abbé Goujet n'a pas accepté cette noble origine, et il porte de ces poésies un jugement désavantageux. Il nous suffira de reproduire les premiers vers du poème de la Suisse, et le lecteur appréciera.

Ouvrez-moi ce guichet, Muses soyez-moi douces,
Faites que sur mon luth, les fredons de vos pouces
Désaltèrent mon âme, et de voz sainctes eaux
Arrousez-moi le chef; car de mes chants nouveaux
Je veux que vostre sœur, digne de mon service,
Face bruire le loz de ma belle Suisse.

Nous pourrions ajouter quelques vers pris au hasard dans les *Amours*; car presque tous pourraient être également cités. Exemple:

Jadis le Driopien
Baisant l'œil athénien,
Mouroit et restoit en vie
Aussi soudain que ravie.

— René Benoit. Traicté du sainct jeusne de Caresme, et de la nécessaire disposition à iceluy..... Dédié à MM. de la ville de Rouen; par M. René Benoist, docteur, régent en la faculté de théologie à Paris, désigné évêque de Troyes, confesseur du Roi et conseiller au Conseil d'Estat. *Rouen, Richard l'Allemant, s. d.* (1597); in-8.

Edition très rare. Ce traité avait été imprimé, pour la première fois, à Paris en 1564, et réimprimé en 1566 et en 1586. Mais l'édition de Rouen diffère essentiellement des éditions de Paris, par le titre et par le texte. Le titre primitif est ainsi conçu : *Traicté du jeusne du caresme, où est monstré iceluy estre de l'institution de Jésus-Christ, et commandement de Dieu. Avec la troisième Epistre à Jean Calvin, dans laquelle, de point en point, luy est respondu à ce qu'il a escrit en son institution, qu'il dit chrestienne, contre le jeusne et abstinence du caresme.* La lettre à

Calvin, qui formait le cinquième chapitre du traité, est supprimée dans l'édition de Rouen, et le titre finit ainsi : ..... *Où il est baillé advertissement contre les dyaboliques et payennes Bachannales des desbauches de caresme prenant, lesquelles sont faictes avec plusieurs et plus grands péchez, les saincts jours des dimanches et des festes dédiées au service de Dieu éternel.*

René Benoist, confesseur du Roi et conseiller d'Etat, avait accompagné Henri IV à Rouen, où une assemblée des Notables s'ouvrit le 4 novembre 1596. Il dit dans sa dédicace à *MM. les habitans de la belle, plaisante, riche et religieuse ville de Rouen : Estant demeuré, à vostre requeste, en ce lieu, pour y prescher le 45e caresme que j'aurai presché, par la bonté et miséricorde de Dieu..., j'ai pensé faire chose qui vous viendroit à plaisir et à profit, si j'adjoustois le présent petit œuvre.* René Benoist, avant de prescher son 45e caresme (il avait alors 76 ans), jugea à propos de prémunir les habitants de Rouen contre les excès du carnaval. Il ajouta au traité du jeûne deux autres opuscules, non cités dans la nombreuse série de ses œuvres : *Traicté enseignant la cause pourquoy en nostre temps, plusieurs laissent la vérité, embrassant en toute ardeur le mensonge.* Et *Traicté enseignant fort brièvement la différence des Idoles et des Images, avec l'utilité de celles-cy et le mal de ceux-là.* Ce dernier opuscule est peut-être un abrégé du *Traité catholique des Images*, publiés en 1564). Ces deux traités forment ensemble 4 ff., en petit texte, paginés séparément.

On connaît le style de René Benoist. Nous citerons seulement deux passages du Traicté du jeusne. Le troisième chapitre commence ainsi : *Il n'est dict sans cause, que les verbes ne sont sauvez, mais les adverbes, comme aussi que les paroles sont femelles, et les actions sont masles. Car la forme est plus excellente que la matière, comme le faire est plus que dire, que croire et que promettre.* — Dans le cinquième chapitre, consacré aux *Dissolutions dyaboliques, payennes et ydolatriques, qui se font le caresme prenant*, l'auteur poursuit des plus violentes invectives les banquets, les mascarades et surtout les femmes *qui poudrent leurs cheveux*. En 1597, la poudre était d'invention assez nouvelle, car Marguerite de Valois qui, dans sa jeunesse, employait tous les moyens pour tempérer la noirceur de ses cheveux, ne connaissait pas la poudre. Elle était cependant en usage dès 1593, puisqu'on

vit, cette année, des religieuses frisées et *poudrées*, se promener à Paris.

— L'origine des Masques, mommerie, bernez et revennez es jours gras de caresmeprenant, menez sur l'asne à rebours et charivary. — Le jugement des anciens Pères et philosophes sur le subject des Masquarades : le tout extraict du livre de la mommerie de Claude Noirot, juge en la mairie de Lengres. *A Lengres*, *Jean Chauvetet*, 1609 ; in-8 de 4 ff. et 148 pages.

Livre singulier, très rare et recherché. Il est orné de deux vignettes gravées sur bois : l'nne, sur le titre, représente un charivari ; l'autre, p..50, représente la promenade sur l'âne d'un mari battu par sa femme.

Claude Noirot traite avec un sérieux burlesque les mascarades et mômeries en usage de son temps ; et l'on s'étonne de l'érudition incroyable à l'aide de laquelle il prouve que ces folies nous ont été transmises de l'antiquité païenne, par le démon. Le style est aussi singulier que le texte. L'auteur fait quelquefois des rapprochements inattendus, tel que celui-ci : Aux fêtes du *bon père* IACCHUS, *on brayait d'une voix confuse ce mot* EVAM, EVAM. *Invocquans* EVE *nostre ancienne mère deceuë cauteleuzement par ce démon superbe déguisé en serpent.*

Claude Noirot cite de nombreux passages des Saints-Pères et des philosophes anciens, qui condamnent les mascarades, ainsi que les ordonnances de deux évêques de Langres, datées de 1404 et de 1421, défendant aux clercs et aux laïques d'assister aux charivaris, sous peine d'excommunication et de dix livres d'amende.

Les cinq chapitres qui composent cet ouvrage sont suivis d'un *Arrest d'amour*, intitulé : *Des maris umbrageux*, *qui prétendent la reformation sur les privilèges des masques*, *prononcé et publié à son de tambours*, *fleutes*, *haulbois*, *violons et aultres instrumens de nopces*, *par le Roy des Menestriers au palais d'Amour*, *etc.* Les treize articles de cet *Arrest* forment une piquante facétie.

— Le Te Deum et les actions de grâces chantées et célébrées par les habitans de Saincte Mane-houd

(Ménéhould). *Paris, J. Brunet,* 1614; petit in-8 de 13 pages.

Pièce de la plus grande rareté, composée à l'occasion du traité de paix conclu à Sainte-Ménéhould, le 15 mai 1614, avec les princes, chefs des Mécontents. La dédicace à la Reine-régente, signée D. P. D., le texte et les seize vers imprimés sur la dernière page, sont écrits d'un style tellement singulier, qu'on croit lire une facétie. Notez que l'auteur ne parle pas dans cet opuscule ni de *Te Deum,* ou d'autres solennités, ni même de Sainte-Ménéhould et de ses habitants. — Voici ce début : « Celuy qui jadis illuminé des raions de la divinité, fit naistre les fleurons de la sagesse, considérant que tout ce qui prend cours entre les hommes ne peut produire d'autres effects que ceux qui sont tracés par l'instigation de leur cause première, trouve bon de blasmer ceux qui suivant la piste de leurs passions ne butent qu'à la distilation de leurs larmes, etc. » La phrase finit sur le feuillet suivant. Au surplus, l'œuvre entière ne se compose que d'une douzaine de phrases aussi longues que la première. Sur la 7e page, on trouve cette image gracieuse : « L'Eternel a voulu vous garantir de la guerre, pour vous faire succer les délices de l'union et le miel de la concorde. » Et page 9, cette pensée profonde : « C'est quasi une tache pour la renommée des Princes (mécontents), qui ne tient pourtant plus que l'idée au respect de l'œuvre et de l'effect. » Il faudrait tout citer, mais nous transcrivons seulement la dernière stance des Actions de grâces de l'auteur :

« Et la fière Atropos, qui sauteloit joyeuse
De nous voir comme près de luy tendre les bras,
En crève de dépit ; mais ce sont nos esbats
Qui nous donne (*sic*) les fruits d'une vie amoureuse. »

A la lecture de ces vers, Philaminte se serait pâmée d'aise.

— La proposition faicte à la noblesse françoise du party de M. le prince de Condé estant dans Chasteau-Thierry, par un fidelle serviteur du Roy, par eux pris à rançon. *Paris,* 1615; petit in-8 de 16 pages.

Le prince de Condé se retira de la Cour en 1615, et devint le chef des Mécontents. Le 30 septembre, il s'empara de Château-

Thierry. — Cette *Proposition* fut imprimée le mois suivant : Le privilège est daté du 11 octobre. L'auteur cherche à détacher la noblesse du parti des princes en lui remontrant qu'elle n'a rien à espérer qu'en se soumettant au Roi ; que les princes se servent d'elle pour s'élever ; qu'ils feront bientôt une paix avantageuse avec la Cour, sans se préoccuper de ses intérêts, et, à ce sujet, il cite plusieurs exemples. Il avoue qu'il y a lieu de se plaindre de la vénalité des offices, de la mauvaise administration des finances et d'autres abus ; mais que les troubles retardaient les réformes que le roi se proposait d'effectuer. Il ajoute que la noblesse, qui avait sauvé la France sous le règne de Henri IV, en combattant si vaillamment contre les étrangers, devait se rallier autour du jeune Louis XIII, et rendre ainsi à leur patrie le repos et la prospérité. Cet opuscule, bien écrit, est l'œuvre d'un bon patriote.

— Dueil sur la mort de Henri le Grand, roy de France et de Navarre, mis en vers françois par Timothée Le Mercier, escuyer, sieur de la Hérodière, conseiller et secrétaire du Roy, tirez de la prose du sieur de l'Hostal, vice-chancelier de Navarre. *Sédan, Jean Jannon,* 1616 ; petit in-8 de 92 ff., car. ital.

Livre rare et non cité. — Les dix premiers feuillets contiennent une *Dédicace*, datée du 7 janvier 1616, et adressée par l'auteur à Frédéric-Maurice de la Tour, prince de Sédan, fils du duc de Bouillon ; huit *quatrains* moraux pour servir d'instruction à ce jeune prince, à peine âgé de 11 ans ; un *Avis au lecteur* et sept *pièces de vers* français sur l'ouvrage du sieur de la Hérodière : Les trois dernières sont imprimées sur un feuillet intercalaire placé entre les ff. 10 et 11. On y trouve les noms de Chaumareyz et de J. Bilot, poètes tout à fait inconnus.

Le *Dueil sur la mort de Henri le Grand* se compose d'environ 2,700 vers. Ce poème funèbre, d'une facture fort curieuse, est découpé en stances irrégulières, quelquefois très longues, qui commencent et finissent par des exclamations de douleur, de crainte ou d'espérance en guise de refrains, tels que : *Serait-il mort, hélas ! hélas ! serait-il mort ? — Hélas ! serait-il mort, cet hercule gaulois ? — Et qui ne tremblerait ?* Cette phrase commence, ou

finit sept stances. — *Et toy, tu l'as tué, coquin ! — Adieu, el pour jamais, adieu, ô mon bon prince !* etc.

Et singularité sans exemple, des exclamations se rattachant au vers précédent, sont rejetées à la ligne suivante, qui ne forme plus qu'un vers incomplet. Ainsi on lit : *Est-il mort ? — Las ! hélas ! Il est mort. — Tu l'as tué. — O quelle infamie ! — Loué soit-il ! — Le voilà*, etc., sans que l'auteur ait songé à compléter le vers.

La langue française n'était pas encore assouplie en 1616, et elle offrait aux poètes des difficultés que Malherbe parvint cependant à surmonter. Mais le sieur de la Hérodière avait pris Ronsard pour modèle, et lui emprunta les mots pédantesques dont il faisait un si fréquent usage.

Pierre de Roquebonne, sieur de l'Hostal, auteur de la *Navarre en deuil*, qu'il publia en 1610, était protestant. Le sieur de la Hérodière, traducteur, en vers, de l'œuvre du sieur de l'Hostal, professait également la religion réformée. Il accuse les Jésuites d'avoir provoqué l'assassinat de Henri IV, et réclame leur expulsion du royaume.

— Historia sancti Huberti, principis Aquitani, leodiensis episcopi, et Arduenna apostoli, conscripta à Johanne Roberti, Soc. Jesu. *Luxemburgi, Hubertus Reulandt,* 1621 ; petit in-4 de 12 ff. et 576 pages.

Livre rare, dédié à Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne et gouvernante des Pays-Bas, et à Nic. Fanson, abbé du monastère de Saint-Hubert dans les Ardennes. Ces dédicaces sont suivies d'une permission d'imprimer, accordée par Florent de Montmorency, provincial des Jésuites aux Pays-Bas.

Jean Roberti, de la Compagnie de Jésus, né à Saint-Hubert, dans les Ardennes, en 1569, mourut à Namur en 1657.

Cette histoire de Saint-Hubert est divisée en trois parties. La première partie contient la vie du saint apôtre des Ardennes, depuis sa naissance jusqu'à sa mort (727). Elle est suivie de nombreuses annotations, parmi lesquelles on trouve (p. 170), une épitaphe de saint Hubert, gravée en style lapidaire, et (p. 269), la clef miraculeuse du saint, également gravée sur bois.

La seconde partie traite de la propagation du culte de saint Hubert, de ses miracles et de sa translation.

Enfin, dans la troisième partie intitulée *Quaestionnes Hubertinæ*, l'auteur discute plusieurs questions historiques et théologiques relatives à saint Hubert. On lit à la fin de cette partie une dissertation érudite d'Arnold de Boecop, jésuite, sur le nom *Hubertus*.

Les derniers feuillets renferment : 1° *Disquisitio historica de rebus S. Huberti*. C'est un prospectus que le P. Roberti avait publié en quatre langues, afin de se procurer des renseignements utiles pour écrire cette histoire. — 2° Des tables généalogiques qui démontrent que saint Hubert descendait des rois mérovingiens et qu'il était allié aux rois de France de la seconde et de la troisième race, ainsi qu'à la maison d'Autriche. — 3° *Fasti sanctorum Sancto Huberto Cognatorum*. — 4° *Tabulæ chronologicæ historiæ S. Huberti*.

— Le Combat des sieurs d'Aguerre et de Fendilles, accomply à Sédan par la permission du Roy et de Mgr le duc de Bouillon. *Paris, Abdias Buisard*, 1621 ; in-8 de 52 pages.

Très rare et curieux. Claude d'Aguerre, baron de Vienne-le-Châtel, en Brie, et Jean-Jacques de Fontaines, sieur de Fendilles, avaient eu querelle dans le palais du Roi, à Paris, le 2 juillet 1549. D'Aguerre, dont cette dispute intéressait l'honneur, demanda à Henri II, *Camp seur et libre*, pour combattre ledit de Fendilles. Le roi autorisa ce duel, et, par lettres patentes, donna commission au maréchal de La Marck, souverain de Sédan, de faire préparer le champ clos dans cette ville, et d'assigner les combattants à jour fixe.

Ce livre contient toutes les pièces relatives au duel : procès-verbaux des héraults d'armes aux titres de Sédan et de Bretagne ; lettres-patentes du Roi ; ordonnances du maréchal ; serments de l'assaillant et de l'assailli ; remontrances ; protestations ; cérémonies préliminaires ; choix des armes ; relation du duel ; etc.,etc. C'est le récit le plus circonstancié qui nous soit connu d'un combat singulier autorisé par le Roi ; il renferme de curieux détails.

Le baron d'Aguerre avait pour parrain François de Clèves, duc de Nevers, et pour confidents, Antoine de Buz, sieur de Villemareuil, bailli et capitaine de Meaux, Bassompierre, de Jou et

d'Espaux. Le sieur de Fendilles avait pour parrain François de Vendôme, vidame de Chartres ; et pour confidents, de Montluc, Vèze, capitaine français, Fallopé et Jean-Georges de Rochechouart.

Le 28 août 1549, jour de combat, le sieur de Fendilles présenta pour armes défensives une moitié de corselet de fer noir, une moitié de grève, un brassart, un gantelet et un morion servant pour le côté gauche, avec un soulier de maille pour le pied gauche, et un gantelet de maille pour la main droite. Comme ces armes étaient inusitées, d'Aguerre fut obligné d'en faire fabriquer de semblables, ce qui entraîna de longs retards. Aussi, la lutte ne commença que vers le coucher du soleil. Les armes offensives étaient des *épées bastardes pouvant servir à une main et à deux* ; mais, chose singulière, les combattants ne firent point usage de leurs épées. En effet, d'Aguerre se rua sur son adversaire, le renversa par terre, lui arracha son morion et lui en frappa violemment le visage ; puis, de la main droite, il lui mit du sable dans la bouche et dans les yeux, s'efforçant de l'étouffer et de lui crever les yeux. Enfin, de Fendilles se déclara vaincu. Alors, on le désarma en plein camp, on le mit hors la barrière, et on traîna ses armes dans la poussière, tandis qu'on conduisait triomphalement le baron d'Aguerre, au son des trompettes et des tabourins.

— Les Prophéties de Michel Nostradamus, revueües et corrigées sur la copie imprimée à Lyon, par Benoist Rigaud, en l'an 1568. *Troyes, Pierre Du Ruau,* S. D. (vers 1628) ; 2 part. en 1 vol. in-8.

Une des éditions les plus amples et les plus correctes de cet ouvrage.

Les prophéties de Nostradamus se composent des *centuries*, des *présages* et des *prédictions*.

Les *centuries* sont divisées en deux parties. La première, de soixante-quatre feuillets, contient sept centuries, précédées d'une préface adressée à César, fils de l'auteur, et datée du 1er mars 1555. La seconde partie, également de soixante-quatre feuillets, commence par une épître au roi Henri II, datée du 27 juin 1558, et suivie des VIIIe, IXe et Xe centuries, et de fragments de la XIe et de la XIIe. Cette partie renferme de plus :

Les *Présages tirez de ceux faictz par Nostradamus, de* 1555 *à* 1667, recueil de cent quarante et un quatrains portant la date sous laquelle ils se trouvaient dans les almanachs publiés par Nostradamus, de 1555 à 1567 ;

Et les *Prédictions admirables pour les ans courans de ce siècle, recueillies des mémoires de feu Me Michel Nostradamus, présentées au roy Henri IV par Vincent Sève de Beaucaire en Languedoc, dès le* 15 *mars* 1605, *au chasteau de Chantilly, maison de Monseigneur le connestable de Montmorency*. C'est un recueil de cinquante-huit sixains, dont la plupart nous paraissent apocryphes, quoique l'éditeur déclare, dans sa dédicace au Roi, les avoir reçus des mains de Henri Nostradamus, neveu de Michel. Le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, en 1600, la naissance de Louis XIII, en 1602, et la conspiration de Biron, en 1602, y sont trop clairement annoncées :

« Quand de *Robin* la traistreuse entreprise
Mettra seigneurs et en peine un grand prince,
Seu par la fin, chef on luy trenchera. »

Robin est l'anagramme exact de Biron.

Une troisième partie, également de soixante-quatre feuillets, contient : *Recueil des prophéties et révélations, tant anciennes que modernes* (en prose), attribué à Michel Nostradamus le jeune.

—Histoire abbrégée de l'origine et institution de l'ordre du Val des Escoliers, sous la reigle de saint Augustin, par Denis Le Cointre, premier abbé de Landèves, vicaire-général dudit ordre. *Reims, Simon de Foigny,* 1628 ; pet. in-12 de 38 ff., titre gr.

Très rare. L'encadrement du titre, finement gravé sur cuivre, représente un riche portique surmonté de deux écussons armoriés et de l'effigie de la Vierge, tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Dans la partie inférieure, on voit les quatre fondateurs du Val-des-Ecoliers, présentant les statuts dudit ordre à l'évêque de Langres. Le P. Le Cointre a dédié son livre au général et aux abbés de l'ordre. La dédicace est suivie de deux pièces de vers latins, avec la traduction en vers français, le tout composé à la

louange de l'auteur, par frère Jacques de Foigny, curé de Pont-Faverger, près Reims, et par C. Pintat, docteur en théologie.

L'ordre du Val-des-Ecoliers ou Grand-Val, au diocèse de Langres, fut fondé en 1202, dans la baronnie de Luzy en Bassigny, par quatre docteurs de l'Université de Paris, nommés Guillaume, Richard, Evrard et Manasses. Le nombre des ermites s'étant bientôt accru, Robert de Torote, évêque de Langres, fit construire une très belle abbaye en l'honneur de la sainte Vierge, dans une vallée située à six lieues de Langres et à une lieue de Chaumont, où il transféra, en 1234, l'ordre du Val-des-Ecoliers. L'abbaye du Grand-Val fut chef d'ordre jusqu'en 1636, époque à laquelle elle fut unie à la congrégation de Sainte-Geneviève.

L'histoire abrégée du P. Le Cointre est la paraphrase d'une ancienne chronique latine conservée dans les archives de l'ordre, et textuellement reproduite à la fin de ce volume, sous le titre : *Qualiter, a quibus, et quo tempore, sacer ordo Vallis-Scholarium, sub regula Beati Augustini, sumpsit initium.*

— Noëls, ou cantiques nouveaux, sur la Nativité de N. S. Jésus-Christ, composez par P. Binard, parisien. *Artibus prudens. Troyes, et se vendent à Paris, chez Anthoine Rafflé, imprimeur-libraire, demeurant rue du Petit-Pont, au Chaudron,* S. D. (vers 1638) ; in-8 de 4 ff. et 111 pages.

Très rare. Ce volume, imprimé à Troyes, sur d'assez mauvais papier, se vendait à Paris, chez Antoine Rafflé, imprimeur qui n'est point cité dans le *catalogue des imprimeurs et libraires,* publié par Lottin.

Claude Bullion, surintendant des finances, de 1633 à 1640, contribua généreusement à l'achèvement de l'église de Saint-Eustache, sa paroisse, et y fit construire une chapelle sous l'invocation de saint Antoine. Ce fut à cette occasion que P. Binard, maître ès arts (*Artibus prudens*) et paroissien de Saint-Eustache, composa ces Noëls, et les dédia au surintendant dont il loue la piété et la charité.

Ce recueil contient trente et un Noëls, parmi lesquels on trouve des cantiques sur saint Etienne, sur saint Jacques l'évangéliste,

sur la vie de sainte Geneviève, patronne de Paris, sur sainte Agnès, patronne de l'église de Sainte-Eustache, etc.

On lit sur les derniers feuillets des stances *sur les cantiques de M. Binard :*

« Saintes chansons, divins cantiques,
Doux meslanges de si beaux vers !
. . . . . .
. Binard estoit le seul ange
Pour chanter la gloire de Dieu. »

Nous engageons le lecteur à ne pas trop se fier à ces pompeux éloges, quoique quelques-uns de ces Noëls soient assez bien versifiés. Ils se chantaient sur des airs profanes, peu d'accord avec le sujet de ces divers cantiques : *Iris, vos rigueurs inhumaines. — O ma Cloris, je me meurs et tu ris. — Jeanneton, je t'aime mieux qu'une damoiselle. — Allons au bois, ma gentille maîtresse*, etc., etc.

— Histoire du grand martyr saint Mammès, patron de l'église de Lengres, par un chanoine et archidiacre de la mesme église (Al. Cordier). *Paris, Séb. Cramoisy,* 1650 ; in-8 de 8 ff. et 198 pages.

Livre rare. L'auteur emploie de nombreuses précautions oratoires dans la dédicace à Sébastien Zamet, évêque et duc de Langres, et dans la préface, pour rendre vraisemblable la série de miracles attribués à saint Mammès, martyrisé à l'âge de quinze ans, à Césarée. Cette histoire est écrite, en effet, dans la Légende dorée, et il faut être doué d'une foi bien vive pour lire avec fruit une vie si merveilleuse.

Saint Mammès se retire sur une montagne, il y reste quarante jours sans boire ni manger, puis il frappe la terre avec une verge, et il en sort le livre des Evangiles. Le Saint lit et tous les animaux les plus féroces accourent pour l'écouter. Il est jeté dans une fournaise, exposé deux fois aux bêtes, etc. Mais le feu s'éteint, les fauves parlent ou se couchent à ses pieds. Enfin, on lui ouvre le ventre avec une pertuisane. Le Saint se retire sans émotion, portant ses entrailles entre ses mains, et va mourir dans une grotte, où les anges s'empressent d'emporter son âme au ciel. Suivent les diverses translations du corps ou plutôt des différentes parties du corps de Saint Mammès, de Césarée à Jérusalem, à

Constantinople ; un doigt de la main droite, en l'abbaye de Sainte-Croix, à Poitiers ; un os, puis un bras, et enfin la tête en l'église de Langres, etc.

Traité des eaux minérales d'Attancourt en Champagne (par Baugier). *Chaalons, Edme Seneuze,* 1696 ; pet. in-8 de 21 ff. prél., 44 pages et 4 ff. pour les approbations et la table.

Livre rare, dédié à G.-J.-B.-Louis de Noailles, évêque de Châlons. La dédicace est suivie d'une longue préface, dans laquelle l'auteur disserte sur les causes des maladies, sur l'excellence de la médecine, et sur le Grand Œuvre dont il désire ardemment l'accomplissement. « Il ne faut pas, dit-il, que la pensée de son impossibilité détourne les habiles gens et surtout ceux qui excellent dans la chimie, de rechercher cette médecine universelle, puisqu'en effet elle est possible..... J'espère, avec l'aide de Dieu, de donner un jour au public quelque chose sur ce sujet. »

Edme Baugier, médecin et conseiller au présidial de Châlons, avait analysé avec soin les eaux minérales du village d'Attanconrt, situé à une demi-lieue de Vassy-en-Champagne. Ce volume contient un traité sur la composition de ces eaux et sur la manière d'en faire usage, ainsi que la relation de plusieurs guérisons, dont Baugier avait été témoin. Il a ajouté quelques observations sur les eaux minérales du bourg de Sermaize, situé à quatre lieues de Vitry-le-Français, et enfin la méthode de guérir les fièvres avec le quinquina. Cet ouvrage est suivi de quatre *approbations* élogieuses, écrites par des médecins de Reims et de Châlons. L'approbation signée Chedel, et datée de Châlons le 6 mars 1696, est fort curieuse ; elle prouve que ce médecin s'occupait d'alchimie, aussi bien que son compère Baugier. En effet, il révèle le moyen qu'on doit employer pour parvenir à la confection du Grand Œuvre. Ce passage mérite d'être recueilli pour l'histoire des Alchimistes à la fin du dix-septième siècle ; nous le reproduisons en entier :

« Je souhaite à cet illustre autheur, pour récompense de l'application qu'il donne à notre art, ce qu'il désire si ardemment, l'honneur de la perfection du Grand Œuvre, que je crois consister, s'il est possible, dans un recueillement ou imprégnation, et une fixation ou corporification des rayons du soleil ou autre corps lumineux dans une matière propre à cet effet ; et dans l'extraction

de cette matière solaire ou lumineuse recueillie, fixée ou corporifiée par l'opération de l'art, comme j'ai dit, ou par l'opération de la nature dans une matrice aux entrailles de la terre; d'où résulte une matière métallique des plus parfaites, mais non encore scellée ou ferrée en métail, laquelle il faut ouvrir pour en tirer le souffre solaire, dans lequel se trouve immédiatement enveloppé le principe végétant, qui est l'esprit universel du monde corporel, et l'esprit particulier des mixtes vivants, la quintessence de la nature, l'arché de Vanhelmont, etc. Lequel souffre étant liquéfié est l'alkaest des chymistes, la panacée ou médecine universelle, l'or potable des alchimistes, et enfin leur liqueur transmutative et perfective des métaux. Fait à Chaalons en Champagne, le 6 mars 1696, signé Chedel (doct. en méd. de la fac. de Montpellier). »

Approbation du traité des eaux minérales d'Attancourt par Baugier. »

LÉON TECHENER.

ANALECTA-BIBLION

Maximes et loix d'amour, lettres, billets doux et galans. *Paris, Ol. de Varennes,* 1667 ; in-12 de 2 ff., 164 p. (*titre compris*). — Autre édition. *Ibid.*, 1669 ; in-12 de 3 ff., 132-24 pages

A part une notule du *Catalogue raisonné de la librairie d'Etienne de Bourdeaux* (Berlin, 1755 ; 4 vol. in-12), qui indique une édition de 1699 et s'étonne que l'austère gouverneur du Dauphin ait pu accepter le patronage d'une œuvre si légère, nous n'avons pu trouver de renseignements sur ce petit volume. L'épître liminaire « à Mgr le duc de Montausier » est bien signée : « I. Lucas, » mais nous n'en sommes pas plus avancé. Est-ce, d'ailleurs, le véritable nom de l'auteur ? Un précédent possesseur de ce volume a exprimé ses doutes, à ce sujet, sur le feuillet de

garde. Au lieu de Lucas, il faudrait, suivant lui, lire : « l'abbé Du Buisson, bel esprit avec lequel on comptait beaucoup. » Mais les preuves ?

Toutes les pièces de ce volume ne sont pas de la même main. A part une *lettre* d'un galant qui s'avoue huguenot et signe : « De Lion », et une pièce de vers *(Promesses de l'amour)* signée : « de Vald... » (Valdahon ?), beaucoup d'entre elles sont suivies d'initiales qui n'aident guère aux recherches. Il y a, toutefois, une indication géographique qui n'est pas à dédaigner. C'est un récit de voyage de Rouen à La Bouille, en prose et vers alternés, qui nous fait penser que l'auteur (ou le compilateur) doit être cherché en Normandie (1).

Après la géographie, l'histoire. Des noms historiques ont-ils été cités dans ce volume ? Dans cet ordre d'idées, nous n'avons pu relever que cette singulière incursion sur la vie privée de Madame Scarron. C'est dans une « lettre à M. le M. d'A. » :

Que je ferois du fanfaron
Si j'avois de l'abbé *Scaron*
Non sa taille, ni son alleure,
Son portrait, ni son encoleure,
Non sa table ni son miroir,
. . . . . .
Ni cette plaisante machine,
Qu'il fit pour se guinder en haut
Et pour sauter tout d'un plein saut
Dans la chambre de sa compagne,
Craignant que la liqueur d'Espagne
Dont elle beuvoit un petit,
Ne luy excitast l'appétit,
Et qu'après un trop long caresme,
Prenant dispense d'elle-mesme,
Avecque son proche voisin,
Ou bien plutost quelque cousin,
De manger elle n'eust envie
Du fruict qu'on appelle de vie,
Ceuilli dans un plaisant verger,
Etc. . . . . .

Nous venons de donner un spécimen du style du vrai ou faux Lucas, dans le genre burlesque : les autres pièces du volume ont

(1) Le catalogue de la *Bibliothèque* de M. de Soleinne indique en effet (n° 4001) une édition des *Maximes*, etc., de *Rouen*, 1666.

de plus hautes visées et rentrent mieux dans les promesses (ou les menaces) du titre, mais c'est de la préciosité pure et nous en ferons grâce à nos lecteurs.

Il existe de ce livre une seconde édition de *Paris*, également chez *Ol. de Varennes*, à la date de 1669, avec quelques changements, entre autres la suppression du nom de Lucas. Dans l'intervalle, M. de Montausier était devenu gouverneur du Dauphin, et il en est tenu compte dans l'*épître*.

L'exemplaire de cette seconde édition que nous avons sous les yeux est suivi d'un cahier de douze feuillets paginés séparément, 1 à 24, qui contient cinq nouvelles pièces dont la première est la fameuse *Occasion perdue, recouverte*. La dernière *(Stances galantes)* est signée d'une M. — Saluons cette initiale qui est celle de Molière. Aussi bien de récentes recherches lui ont-elles restitué ces *Stances* que l'on retrouvera ici avec plaisir :

C'est un amant, ouvrez la porte.
Il est plein d'amour et de foy.
Que faites-vous ? Estes-vous morte ?
Ou ne l'estes-vous que pour moy ?

Si vous n'estes pas éveillée,
Je ne veux point quitter ce lieu;
Si vous n'estes pas habillée,
Que je vous voye, et puis adieu.

Voulez-vous qu'icy je demeure
Demy-mort, tremblant et jaloux ?
Hélas ! s'il vous plaist que je meure,
Que ce soit au moins devant vous.

Ha ! vous ouvrez, belle farouche,
J'entends la clef, c'est votre voix :
O belle main, ô belle bouche,
Que je vous baise mille fois.

M.

LES LIVRES CARTONNÉS (1)

PROYART (l'abbé). Vie du Dauphin, père de Louis XVI, écrite sur les Mémoires de la Cour, présentée au Roi et à la famille royale. *Paris, Berton,* 1776; in-12.

Ce volume a donné lieu à quatorze cartons signalés dans les exemplaires cartonnés par un § au bas des feuillets de remplacement.

Les passages supprimés sont ceux-ci :

Page 33 : « On raconte qu'un jour qu'il (le Dauphin) faisoit une promenade à pied, il passa le premier un petit ruisseau qui se rencontra dans la plaine pour présenter la main aux dames qui étoient de la promenade. Mais quand il en fut venu à la dernière, il fit semblant de ne pas l'apercevoir et rejoignit la compagnie. On lui fit observer qu'il avoit laissé la dame dans l'embarras : Comment, dit-il par une maligne allusion à son nom, Madame dans l'embarras? Est-ce que le *poisson* (2) a peur de l'eau? »

Page 64. On a supprimé ce mot du Dauphin : « J'ai toujours cru qu'un Dauphin qui avoit quelque esprit devoit en employer une moitié à cacher l'autre. »

Page 72 : « Il demandoit à l'évêque de Mirepoix ce qu'il pensoit d'un article d'une bulle que le pape avoit donnée depuis longtemps? L'évêque lui répondit qu'il n'avoit point d'idée de cet article; « vous n'avez donc pas lu la bulle, » lui dit le Dauphin? Je l'ai lue, reprit le prélat, mais je » ne l'ai pas apprise par cœur. »

(1) Voir années 1870-1871, p. 541; 1873, p. 317, 527; 1874, p. 275; 1876, numéro de novembre, etc.

(2) Nom de famille de Madame de Pompadour.

Dans le texte cartonné il ne s'agit plus d'une bulle, mais d'un « ouvrage. »

Pages 81 à 83. On a supprimé cet extrait d'un traité écrit par le Dauphin : « Dans un Etat monarchique, le Souverain est le seul juge naturel des différends des particuliers ; il faut cependant un corps dépositaire des lois. Le Conseil du Prince ne saurait l'être seul, n'étant pas assez fixe, ni assez nombreux.

« D'abord, nos rois ne donnoient les offices de judicature qu'en forme de commissions annuelles. Ensuite, ils les conférèrent à titre d'offices, mais sans limitation de temps et révocables à leur volonté. Enfin ils ordonnèrent que personne ne perdroit sa charge qu'en cas de mort, de résignation ou de forfaiture, et ce fut Louis XI qui le premier fit ce règlement.

» Les défenseurs de la vénalité des charges ont dit pour la justifier qu'elle est autorisée par l'exemple des Romains ; que les offices faisant une partie des fruits et des revenus des domaines, le roi peut bien les donner, les vendre et les multiplier tant qu'il voudra ; que cette vénalité est un sûr garant de la fidélité des officiers qui ont dans leurs charges une grande partie de leurs biens, et qu'en assurant leurs possessions aux gens riches, ils en seront moins sujets à se laisser corrompre par les présents. Mais je pense, au contraire, que, par là, le mérite est écarté ; le prince n'a plus le choix des sujets ; le juge, épuisé par l'achat de sa charge, peut être tenté de se faire payer par les parties. De là les frais, les délais, la longueur et la multiplication des procédures ; la foule d'officiers inutiles, ou plutôt de fainéants ; la ruine des familles et l'estime honteuse des richesses. »

Page 95 : « Il faut, dit-il encore, qu'un Dauphin paraisse un homme inutile et qu'un Roi s'efforce d'être un homme universel. »

Page 132 : « Cette autorité que le Dauphin reconnoît dans un Prince souverain, *toute absolue qu'elle est...* » Ces derniers mots ont été supprimés.

Page 147 : « La protection constante que le Dauphin accorda aux Jésuites étoit surtout fondée sur la persuasion que leur société étoit de la plus grande ressource pour l'éducation chrétienne de la jeunesse. Un seigneur lui parloit un jour de ce qu'il faisoit en leur faveur : « Vous vous » trompez, lui répondit-il, si vous prenez ma conduite pour » un effet de prédilection. Vous me verriez protéger avec » le même intérêt tout autre corps que je jugerois aussi » utile à la religion et aussi nécessaire à l'éducation pu- » blique. » Dans le temps qu'on travailloit à leur dissolution en France, on lui entendoit dire cent fois dans le Conseil et dans ses conversations particulières : « Que deviendra la jeunesse de nos provinces ? »

Pages 192-193 : « L'estime dont il honoroit l'archevêque de Paris alloit jusqu'à la vénération. Il avoit pour lui les égards et la confiance d'un fils pour son père. La Dauphine observa qu'il ne l'appeloit jamais que *Monseigneur*. Pendant les troubles qui agitèrent si longtemps l'Eglise de France, il le consoloit dans les entretiens qu'il avoit avec lui, et par les lettres qu'il lui écrivoit. On le vit, en toute rencontre, prendre hautement ses intérêts et sa défense. Dans une circonstance où Louis XV, pour soustraire ce prélat à l'orage qui le menaçoit, lui avait donné ordre de se retirer à quarante lieues de sa capitale, le Dauphin, ayant appris que depuis quelque temps l'état de sa santé lui rendoit la voiture incommode, lui procura une des litières du Roi pour le conduire à l'abbaye de La Trappe qu'il avoit choisie pour le lieu de sa retraite. »

Pages 224-225 : « La dame Chambord (1) ne fit point difficulté, dans l'occasion, de procurer au Dauphin la satisfaction d'être utile à sa famille ; et ce prince, enchérissant toujours sur ce qu'elle lui demandoit, lui accorda quelquefois des faveurs auxquelles elle n'eût osé prétendre. Il voulut tenir sur les fonts de baptême l'enfant

(1) Veuve d'un officier que le Dauphin avait tué, par accident, à la chasse.

qu'elle mit au monde quelque temps après la mort de son mari. Et sur ce qu'on lui représentoit, à cette occasion, qu'il avoit pour la dame des égards trop marqués et qui n'étoient d'usage, de la part d'un Dauphin, qu'envers des personnes titrées : « L'usage, reprit-il, avec vivacité ? » Est-il donc d'usage qu'un Dauphin tue un gentilhomme » de sa suite ? »

Pages 239-240 : « Les derniers troubles de l'Eglise de France l'avoient engagé à étudier à fond les droits du sacerdoce et de l'empire, en matière de religion. Il en connoisssoit les justes bornes, et en prétendant qu'on rendit à César ce qui était à César, il eût voulu aussi que l'on rendît à Pierre ce qu'on ne saurait lui contester sans crime. Dans un endroit où il parle de l'obéissance due aux puissances ecclésiastiques et séculières : « L'obéis- » sance, dit-il, doit être éclairée ; il faut distinguer les » différents titres de ceux qui commandent, afin de ne » pas obéir à l'un ès choses qui seroient du ressort de » l'autre. Les bornes de leur juridiction sont assez clai- » rement marquées, et pour peu qu'on s'y applique avec » droiture, on ne courra pas risque de pécher contre » l'ordre par trop d'obéissance. » Jamais on n'eut besoin de l'engager à prendre en main la cause de l'Eglise ; lui-même la recommandoit aux premiers pasteurs ; et dans le temps où l'on traitoit ouvertement d'opiniâtreté et de zèle indiscret la conduite des prélats de France les plus respectables, il les exhortoit lui-même dans ses entretiens et par ses lettres à ne point se relâcher de leur générosité à soutenir la pureté de la foi. »

Page 339. On a supprimé ce mot du cardinal de Luynes, à la mort du Dauphin : « Et si quelqu'un me disoit qu'il » n'est pas un saint, je lui répondrois : Brûlons donc » l'Evangile et renonçons à notre foi. »

Pages 209-210 : « On avoit suscité à un officier du Roi une affaire qui fut portée au Conseil. Le Dauphin, qui s'en étoit fait instruire à fond avant qu'on en fit publiquement

le rapport, se crut obligé de prendre ouvertement la défense de l'accusé dans la conduite duquel il n'apercevoit que la plus exacte fidélité au Roi et à son devoir. L'affaire néanmoins fut présentée sous un jour si désavantageux qu'il fut conclu à la pluralité des voix qu'on le feroit arrêter. Le Dauphin, désolé de n'avoir pu le soustraire à une disgrâce qu'il jugeoit si peu méritée, songea aux moyens de lui épargner au moins ce qu'elle devoit avoir de plus rigoureux. Sa première pensée fut de le faire avertir de prendre la poste et de sortir de France sans délai ; mais faisant réflexion qu'un avis de cette nature ne seroit propre qu'à le jetter dans de nouveaux embarras, s'il n'avoit pas le moyen d'en profiter, son bon cœur lui suggéra de mettre le comble à la grâce en lui envoyant une chaise de poste avec une somme d'argent, que l'archevêque de Paris devoit compléter si elle n'étoit pas suffisante, pour fournir aux frais de son voyage et à sa subsistance dans le pays qu'il choisiroit pour sa retraite. »

W. O.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

VALENTIN CONRART, SA VIE ET SA CORRESPONDANCE, par MM. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy (1).

J'avais à peine terminé la lecture de l'*Étude* de M. René Kerviler sur Bachet-de-Méziriac, que j'en recevais une nouvelle sur

(1) *Didier* et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

VALENTIN CONRART, le père et le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française.

C'est la vingtième peut-être, depuis sept ou huit ans que M. R. Kerviler, erudit et lettré, s'est donné la mission d'appeler la lumière sur les membres fondateurs de la savante Compagnie; et, loin d'user son talent et ses forces dans l'accomplissement d'une tâche toujours la même, il semble les retremper dans chaque nouvelle production, et retrouver pour chaque *Étude* une nouvelle ardeur et une nouvelle jeunesse. Aux vingt *Études* déjà publiées, il en a bien encore au moins vingt à ajouter, et il s'est promis de ne déposer la plume que quand il les aura écrites. Nous le savons homme à tenir parole...

V. Conrart, moins par ses ouvrages que par son influence, sa situation et ses relations, fut aux premiers jours de l'Académie une personnalité trop considérable pour n'avoir pas attiré l'attention de M. R. Kerviler. Historiographe du premier Chancellier, comment eût-il pu ne pas le devenir du premier secrétaire perpétuel? Donc, V. Conrart, après Desmaretz-de Saint-Sorlin!

L'érudition du chercheur a fouillé partout: des documents inédits, ou peu connus pour la plupart, lui sont venus assez nombreux. Pour les mettre en œuvre, il s'est associé l'intelligente collaboration d'un écrivain accoutumé à ces sortes de travaux, M. Ed. de Barthélemy, et c'est à leur heureuse association que nous devons un beau volume de près de 700 pages: *V. Conrart, sa vie et sa correspondance.*

Conrart était peut-être le moins savant de tous les membres fondateurs de l'Académie. Il n'avait reçu aucune instruction classique et ne savait ni grec ni latin. Son père, simple et honnête bourgeois, le destinant à la finance, avait donné à l'étude des chiffres la préférence sur celle des lettres et négligé l'éducation classique de son fils.

Ce ne fut qu'à la mort de ce père, qui laissait au jeune Valentin de la fortune à défaut de science, que ce dernier, sentant tout ce qui lui manquait, tenta de suppléer aux lacunes de son éducation. Il essaya du grec et du latin, mais trop tard; il remplaça ces deux langues par l'espagnole et l'italienne, et racheta son manque de science par « la sûreté de son goût et la sagacité de son jugement. » Ce fut alors que « la fantaisie d'être bel esprit et la passion des livres le prirent à la fois. Il en fit un assez grand amas, mais

c'était la seule bibliothèque du monde, dit Tallemant-des-Réaux, où il n'y eut pas un livre grec, ni même un livre latin. »

Il rechercha la société de tous les beaux esprits du temps et se lia avec Chapelain, Gombauld, Desmaretz, d'Ablancourt, Colletet, Balzac et presque tous ceux qui allaient bientôt former avec lui l'Académie. Aussi, lui disait l'auteur de la 18e *Epitre morale*, Godeau, son parent :

« Aussi pour tes amis le Ciel t'a-t-il donné
Tous ceux dont le grand nom de gloire est couronné,
Et qui par leur vertu, leur savoir, leur prudence,
Sont maintenant l'amour et l'honneur de la France. »

Sa fortune lui permit de les recevoir chez lui une fois par semaine. Dans ces réunions d'amis, chaque membre payait son tribut à l'intimité, apportant quelque œuvre de sa composition, recevant des conseils, des éloges ou des critiques. Ces réunions privées durèrent plusieurs années jusqu'à ce que l'indiscrétion de Malleville et de Faret et les révélations de Desmaretz et de Bois-Robert au Cardinal en eussent fait une compagnie privilégiée sous le protectorat de Richelieu.

Ainsi fut fondée l'Académie française, malgré les appréhensions et la résistance du Parlement ; Desmaretz et Conrart en furent nommés, l'un le premier Chancelier, l'autre, le Premier Secrétaire perpétuel.

Conrart s'appliqua à bien remplir les fonctions de cette charge, et rédigea avec soin et exactitude les procès-verbaux des séances, aujourd'hui perdus, mais que Pellisson avait vus et dont il s'est utilement servi.

Au milieu de cette assemblée de poètes, de lettrés et de savants, Conrart ne semblait nullement déplacé. Critique d'un gout sûr, sinon grand écrivain, juge éclairé, sinon littérateur éminent, sage et réservé, homme pour son compte « au silence prudent », pour autrui de bon conseil, il avait su commander l'estime et la considération.

Le secrétaire de l'Académie était l'un des familiers de l'hôtel de Rambouillet ; il y partageait avec Voiture, Godeau, Chapelain, Vaugelas et Gombault les faveurs d'Artenice, et il avait écrit pour la Guirlande de Julie sa pièce de vers.

A l'exemple de la marquise de Rambouillet, Mademoiselle de

Scudéry, Mesdames d'Auchy, des Loges et de Gournay (1), Colletet, Ménage et jusqu'au graveur Chauveau, avaient leur cercle, leur jour et leurs habitués. C'était le siècle des réunions précieuses, et Conrart se montrait assez volontiers dans toutes.

Il recevait dans sa maison de Paris et dans sa maison de campagne d'Athis, cette *Carisatis* du sage Cléodamas, si chère à Sapho-Scudéry, et dont l'auteur de *Clélie* a donné dans ce roman une description embellie.

Il était en correspondance suivie avec Balzac, pour lequel il était « le cher ami de cœur, l'homme du monde le plus aimé et le plus honoré, » avec Racan, Huet, Perrault, Lafontaine, Mademoiselle de Lavigne, Félibien, Saumaise, Huygens et même avec le grand ministre Colbert.

Tous les hommes de lettres de l'époque, — Tallemant-des-Réaux excepté, chroniqueur suspect et des plus médisants, d'ailleurs brouillé avec lui, — Chapelain, Godeau, d'Ablancourt, et à leur tête le duc de Montausier, répétaient ses éloges. Il recevait les dédicaces d'une foule d'auteurs, de Costar, de Ménage, de Cassagnes, de Giry, de Perrot et de beaucoup d'autres.

Conrart, sans avoir rien produit, était donc un personnage considérable de son temps.

(1) Madeleine de Scudéry, surnommée la moderne Sapho, née au Havre, en 1607, morte à Paris, en 1703, à 94 ans. Auteur du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, elle avait pour amis Conrart, Pellisson, Ménage, Chapelain et presque tous les habitués de l'hôtel de Rambouillet, qu'elle recevait chez elle tous les samedis.

D'Auchy, Charlotte des Ursins, vicomtesse, morte à Paris en 1660.

Malherbe et Lingendes ont fait des vers pour elle. Les fidèles de ses réceptions étaient l'abbé de Cerisy, Ph. Habert, l'abbé d'Aubignac, Maugars, le fameux joueur de viole de l'époque, etc., etc.

Des Loges, Marie-Bruneau, surnommée la dixième muse, née vers 1585, morte dans le Limousin, en 1641.

Elle comptait parmi ses familiers Balzac, Malherbe, Beautru et Conrart qui, à sa mort, avait eu la pensée de faire imprimer ses lettres et le recueil des vers qu'elle avait inspirés.

Gournay, Marie de Jars De, née à Paris en 1566, morte en 1645.

Fille adoptive de Montaigne et auteur de nombreux ouvrages, elle réunissait chez elle les principaux membres de l'Académie à sa naissance, et tous les beaux esprits du temps.

Elle était en correspondance avec les cardinaux Du Perron et Bentivoglio, saint François de Salles, Balzac, Mgr de Grasse, Juste-Lipse, Du Puy et même le grand Cardinal.

Les indiscrétions de ses amis avaient appris que, retenu par la goutte dans son cabinet, il transcrivait beaucoup, composait peu et publiait encore moins. Craintif devant la critique, c'était bien l'écrivain au silence prudent. C'était à peine si l'on connaissait de lui quelques rares pièces de vers et de prose, une ballade, une préface, une épitre dédicatoire, des notes ou mémoires sur les événements contemporains, des fragments de correspondance. « Il serait à souhaiter, écrivait l'auteur des *Entretiens d'Ariste*, le Père Bouhours, que nous eussions les « Lettres du secrétaire de l'Académie, car il ne sort rien de ses mains qui ne soit fini, et il y a dans tout ce qu'il fait un certain air d'honnête homme qui me plaît infiniment. » Ce souhait du révérend père, déjà réalisé en partie par la publication des *Lettres familières* de Conrart à Félibien, l'est plus complètement aujourd'hui par celle de MM. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy.

Ces infatigables chercheurs, non contents de fouiller les archives de leur pays, ont encore fouillé celles de l'étranger, et leur étoile leur a fait découvrir en Hollande, à Leyde et à la Haye, toute une correspondance inédite de Conrart avec son co-religionnaire Rivet, le ministre protestant, Marie Dumoulin, nièce de ce dernier, et le professeur Florentin, Ch. Dati (1). A cette correspondance, qui embrasse sept ou huit années, de 1644 à 1650, MM. Kerviler et de Barthélemy ont joint quelques autres lettres publiées par eux pour la première fois, ou publiées déjà, mais perdues dans des recueils ignorés. Enfin, M. R. Kerviler a fait pour Conrart ce qu'il avait déjà fait pour Desmaretz de Saint-Sorlin, pour Godeau, pour Beautru, pour Abel Servien et pour dix ou douze autres de leurs confrères ; il a écrit une *Étude* historique et littéraire, riche de documents et de découvertes, et où le mérite de l'écrivain relève encore la science de l'érudit.

La bibliothèque de l'Arsenal, qui conserve les nombreux manuscrits de Conrart, feuilletés déjà par plus d'un curieux et par M. de Montmerqué notamment (2), n'a pas été d'un mince secours

(1) Marie Dumoulin, fille et nièce de ministres protestants.

Ch. Dati, né en 1639, mort en 1676, professeur de belles-lettres grecques et latines à Florence, sa patrie.

(2) M. de Montmerqué en a tiré les *Mémoires* de Conrart, dont il a enrichi la collection Petitot.

à MM. Kerviler et de Barthélémy. Ses cartons leur ont offert beaucoup de pièces historiques, littéraires et anecdotiques, recueillies par le secrétaire perpétuel de l'Académie, et, de sa composition, des fables, des épitres, des chansons, des paraphrases de psaumes, des élégies, des épigrammes, etc., etc., pièces — ayons la franchise de le dire — qui ne dépassent guère le niveau d'une honnête médiocrité, et que la prudence de l'auteur avait sagement dérobées à la publicité.

A la lecture de tous ces essais en divers genres, nous avons été assez tenté de croire avec Tallemant, sans toutefois être aussi sévère que lui, que Conrart avait songé

« à courir après la réputation, et qu'il avait voulu faire par imitation, ou plutôt par singerie, tout ce que les autres faisaient par génie. A-t-on fait, ajoute-t-il, des rondeaux et des énigmes? il en a fait; a-t-on fait des paraphrases? en voilà aussitôt de sa façon; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. Son caractère, c'est d'écrire des lettres couramment; pour cela il s'en acquittera bien, encore y aura-t-il quelque chose de forcé: mais s'il faut quelque chose de soutenu ou de galant, il n'y a personne au logis. On le verra s'il imprime, car il garde copie de tout ce qu'il fait; il ne sait rien et n'a que la routine. »

Faut-il s'étonner après une pareille attaque, que Tallemant ait encore reproché à Conrart « d'avoir cabalé sa réputation de toute sa force; » de s'être servi en maintes rencontres, geai littéraire, de la plume de d'Ablancourt; « d'avoir le premier introduit dans l'Académie le désordre et la corruption, et cabalé, de moitié avec Chapelain, pour y faire entrer deux avocats généraux sans titres, Cl. Bazin de Bezons et Henri Salomon, » celui-ci de préférence à P. Corneille?

Si quelques-uns de ces reproches touchent à la vérité, la plupart touchent à l'exagération et au mensonge. Entre les attaques passionnées de Tallemant et les éloges de Chapelain, de Balzac et de Bouhours, il y a une place à prendre : *In medio stat virtus.*

Conrart a été peut-être un illustre de son temps, nous doutons qu'il en soit jamais un du nôtre. Deux siècles écoulés ont porté de rudes coups à son immortalité.

Trop amoindri par Boileau, trop déprécié par Tallemant, trop loué par ses amis, et aujourd'hui quelque peu surfait par ses deux historiographes, Conrart, qui n'a que peu produit, vivra cependant aussi longtemps que ceux de ses contemporains qui ont le

plus écrit ; le titre de Premier Secrétaire perpétuel de l'Académie protégera sa mémoire ; il vivra par elle, et aussi longtemps qu'elle.

En dehors du titre de secrétaire perpétuel et sur le mérite personnel de l'homme, nous acceptons volontiers l'appréciation définitive de MM. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy, et nous répéterons après eux : « Nous ne prétendons pas classer V. Conrart parmi les héros glorieux de la littérature française, mais nous réclamons au moins pour lui, au haut du second rang, une place honorable entre Sarrazin, Godeau, Montereul et Pellisson (1).

H. Moulin,
Ancien magistrat.

P.-S. — Je corrigeais les épreuves de ce compte rendu lorsque le discours du 16e successeur de Conrart, M. C. Doucet, m'a appris que l'Académie avait décerné, en l'an de grâce 1881, un de ses prix à MM. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy. Je ne m'en suis nullement étonné. L'Académie pouvait-elle moins faire pour son premier secrétaire perpétuel et pour ses deux panégyristes?

H. M.

Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne, par Ch. Aubertin. *Beaune, Batault*, 1881 ; in-8.

Voilà un travail assurément neuf, car jusqu'à ce jour, croyons-nous, nul n'avait songé à écrire la monographie du drapeau d'une de nos anciennes provinces. M. Aubertin, un érudit justement apprécié et passionnément épris de tout ce qui concerne la Bourgogne, vient de prouver l'intérêt et l'importance d'un pareil travail. Nous lui en adressons de vives félicitations, car il lui a fallu faire énormément de recherches pour obtenir le volume qu'il vient de publier. Et on n'aurait pu imaginer que le sujet comportât des documents aussi nombreux et aussi intéressants.

(1) C'est par une erreur orthographique que M. R. Kerviler a écrit dans son livre *Montreuil* au lieu de *J. de Montereul*, ainsi que ce chanoine écrivait son nom, et qu'il a signé une lettre du 1er octobre 1628, qui fait partie de ma collection d'autographes. Je signale d'autant plus volontiers à M. Kerviler cette erreur sur un nom propre, que l'académicien qui le porte sera quelque jour de sa part le sujet d'une *Etude*.

Dans une première partie, M. Aubertin s'occupe des drapeaux ou étendards des compagnies d'arquebusiers, autres milices, des villes, etc. La seconde partie est bien autrement curieuse. M. Aubertin est allé rechercher dans les musées et les arsenaux de la République helvétique toutes les bannières, flammes et tous les étendards provenant des troupes bourguignonnes. On sait qu'il résulte de documents sérieux recueillis par le colonel fédéral Perrier, qu'après le désastre de Charles le Téméraire à Granson, les Suisses lui enlevèrent 27 bannières et 550 drapeaux ; d'autres furent pris à Morat. Or un certain nombre sont encore conservés par nos voisins où ils étaient absolument inconnus : ces vieux débris, ces fragments d'étoffes déchirés et fanés n'attiraient même pas les regards des touristes, et nous croyons que M. Aubertin a fait une œuvre excessivement utile en fixant désormais l'attention sur ces vieux souvenirs bourguignons.

M. Aubertin, d'ailleurs, ne demande qu'à être renseigné, et il sera heureux de pouvoir publier une seconde édition où sera ajouté tout ce qu'il espère voir retrouver. L'éveil est donné, et déjà nous savons par l'auteur de cet excellent livre, qu'on vient de découvrir à Autun un grand fragment de soie blanche avec le briquet, les flammes et la devise : *Je l'ay*..... (emprins), qui est évidemment le reste d'un étendard ducal et qu'on avait pris jusqu'à ce jour pour un lambeau de la tente de Charles le Téméraire.

Cte E. de B.

Combat du cap Ortégal, 13 brumaire an XIV (4 novembre 1805), épilogue de la bataille de Trafalgar. *Paris, Imprimerie Chaix ;* gr. in-8° de 25 p., avec dix planches. Tiré à petit nombre et non mis dans le commerce.

Ce document inédit, sur une affaire dont les historiens ont à peine parlé, comble une lacune regrettable dans notre histoire maritime. C'est une lettre écrite peu de jours après l'événement, par un des officiers qui avaient pris part à ce combat meurtrier, le capitaine d'infanterie Gemähling. Il commandait une compagnie à bord du *Duguay-Trouin*, l'un des quatre vaisseaux de ligne que le contre-amiral Dumanoir avait soustraits, trop tôt peut-être, au désastre de la flotte hispano-française. « Il aurait certainement pris

un parti moins prudent, comme dit Gemähling, s'il avait pu prévoir le désastre qui l'attendait sur la côte de Galice. » Assaillis par des forces supérieures, intactes et mieux dirigées, ces quatre bâtiments ne succombèrent qu'après une résistance que les vainqueurs eux-mêmes admirèrent, comme en fait foi le rapport officiel anglais. Le *Duguay-Trouin* se rendit le dernier. Le commandant, la plupart des officiers étaient morts ou grièvement blessés, ainsi que les trois quarts des soldats de Gemähling. Prisonnier à bord d'un ponton anglais, il adressa à sa femme plusieurs lettres, dont une seule parvint à destination. C'est celle que vient de publier, avec de curieuses annotations, son fils, l'honorable M. Gemähling, aujourd'hui chef du service central de la Compagnie d'Orléans.

Comme ses compagnons d'infortune, le capitaine Gemähling ne recouvra sa liberté qu'en 1814. L'année suivante, Napoléon décora de sa main ce vétéran blanchi dans la captivité, mais on sait que le gouvernement de la seconde Restauration refusa de reconnaître ces décorations conférées pendant les Cent jours. Toutefois Gemähling obtint, quelques années après, la croix de Saint-Louis, et celle de la Légion-d'Honneur lui fut enfin accordée en 1831.

Les dix planches ou tableaux graphiques, tirés des archives de la marine, permettent de suivre toutes les phases du combat et d'apprécier le mérite de cette héroïque résistance dans des conditions si inégales. Les quatre vaisseaux des Anglais n'avaient ni combattu à Trafalgar ni souffert de la tempête qui suivit. De plus, ils disposaient de quatre frégates dont ils se servirent pour nous placer entre deux feux. Leur artillerie était supérieure à la nôtre d'un tiers, et mieux servie. « Nos canonniers, dit Gemähling, ne savaient guère que se faire tuer! » La France expiait cruellement la désorganisation de sa marine par l'anarchie révolutionnaire.

B. E.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le Comte de Cosnac. *Paris, Renouard*, 1882 ; in-8, tome VIII.

Ce volume clot la série des recherches consacrées si utilement par M. le comte de Cosnac à l'époque de la Fronde, et dans laquelle il a recueilli un nombre considérable de pièces inédites du plus haut intérêt. Nous n'avons pas à insister longuement à ce sujet, car on a fait à juste titre bon accueil aux premiers tomes. Ce huitième commence au siège de Libourne et se termine avec la

Fronde, avec une longue conclusion dans laquelle il résume les diverses opinions émises à son égard par les auteurs les plus considérables. Il ne se dissimule pas qu'en devenant, par son échec, le point de départ de la transformation de la monarchie française, la Fronde a amené le triomphe du pouvoir absolu qui, en conduisant à la ruine de la royauté et au triomphe de la démocratie, a préparé ce que M. le comte de Cosnac appelle énergiquement le suicide de la vieille monarchie.

Cet ouvrage est complété par une suite de tables qui rend les recherches excessivement faciles et en augmente singulièrement la valeur : table des documents inédits qui y sont insérés ou mentionnés, table des noms et des matières pour l'ensemble de la publication, table des noms de personnes.

Prenons acte de la promesse de M. de Cosnac qui nous promet la continuation de ses recherches pour la suite du règne, tout en annonçant qu'il sera plus concis : nous le regrettons.

E. de B.

Histoire du Tribunal révolutionnaire, par M. Wallon, de l'Institut, tome VI et dernier. *Paris, Hachette,* in-8° de 515 pages.

Ce sixième volume contient d'abord l'historique des derniers procès jusqu'à la suppression du Tribunal (décret du 12 prairial an III), et les Tables. Les plus importants sont ceux de Carrier et de Fouquier-Tinville. Dans celui-là, les poursuites, limitées d'abord à l'accusateur public, s'étendirent ensuite aux juges et aux jurés, ses complices. « C'était en quelque sorte, dit M. Wallon, le procès du tribunal révolutionnaire lui-même ; et toute l'histoire que nous avons retracée trouve ici son épilogue. » Dans les notes et l'appendice, il cite plusieurs pièces satiriques curieuses de 1794 et 95 contre les terroristes, notamment la *Dépanthéonisation de Marat*, par Henriquez, et une chanson sur la *Guillotine*, dont voici le premier couplet :

Soutien inébranlable
De nos nouvelles lois,
O guillotine aimable,
Nous chantons tes exploits.
Sainte Jacobinière,
Guillotine en tout temps,
Couvre la France entière
D'échafauds permanents !

Enfin, toute la seconde moitié de ce volume est occupée par deux tables alphabétiques, corollaire et complément indispensable de ce grand et important travail ; la *Liste complète de toutes les personnes traduites au tribunal révolutionnaire*, et une Table générale des matières. Dans la *Liste*, on remarque que le nombre des arrêts de mort est supérieur des *trois quarts* au moins à celui des condamnations à de moindres peines et des acquittements, et que la plupart de ces derniers sont postérieurs au 9 thermidor!

B. E.

Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés par M. le comte de Cosnac et M. A. Bertrand ; t. Ier. *Paris, Hachette,* in-8 de XLIII et 472 pages.

Nous nous bornons aujourd'hui à signaler le commencement de cette publication, en très grande partie inédite, et la plus importante qui restât à faire sur le règne de Louis XIV, après les mémoires de Saint-Simon et ceux de Dangeau. Moins frondeur que le premier, moins adulateur que le second, témoin oculaire aussi clairvoyant qu'impartial, le marquis de Sourches a droit à une place très distinguée parmi les auteurs de mémoires.

L'excellente introduction de M. le comte de Cosnac donne tous les détails désirables sur la vie du marquis de Sourches (1639-1716), sur ses services militaires et les attributions de la charge de prévôt de l'hôtel du Roi et grand prévôt de France, qu'il tenait de son père et qu'il transmit à son fils, après cinquante ans d'exercice (1664-1714). C'est à partir du mois de septembre 1781 qu'il commença à consigner jour par jour tout ce qu'il voyait et entendait dire à la cour. « Par le devoir même de sa charge, dit M. de Cosnac, il devait être au courant de toutes choses, et ses Mémoires ont le mérite essentiel d'être ceux d'un homme bien informé... Ils s'étendent de 1681 à 1712 ; ceux de Dangeau de 1684 à 1720 ; ceux de Saint-Simon de 1693 à 1720. Ces trois ouvrages ont donc des parties qui se rapportent à une période commune de dix-huit années. Sur toute cette importante période, il sera toujours intéressant de les comparer. Il sera même possible de le faire souvent pour les années antérieures ; Saint-Simon surtout faisant à chaque instant des incursions dans le

passé. Pour la précision des faits, Dangeau et de Sourches seront toujours préférables, parce qu'ils ont écrit, l'un et l'autre, au fur et à mesure des événements. » On trouvera dans les mémoires de de Sourches des renseignements de première main, non seulement sur la vie de la cour, ses fêtes et ses deuils, mais sur de grands faits historiques, comme la rébellion de Monmouth en Angleterre, la guerre des Cévennes, etc.

Disons encore que les annotations nombreuses faites après coup par de Sourches lui-même contiennent des additions et des rectifications d'un grand intérêt, parmi des détails généalogiques dont la lecture n'est pas toujours des plus divertissantes. C'est surtout dans ces notes, dont la rédaction est souvent très postérieure à celle du journal, que de Sourches ose se permettre quelques réflexions critiques sur certains actes du grand Roi, par exemple sur les dragonnades, et sur les travaux dispendieux et meurtriers de l'aqueduc de Maintenon. Par précaution, il ne parlait de lui-même qu'à la troisième personne, et faisait recopier journal et notes. La collection de ses Mémoires manuscrits, composée de dix-sept volumes grand in-folio reliés en basane, ne contient pas une ligne de son écriture, comme M. de Cosnac a pu s'en convaincre en comparant ces copies de diverses mains avec des lettres autographes empruntées aux archives de la maison de Sourches.

L'authenticité de ces Mémoires n'en est pas moins indiscutable. Sur les dix-sept volumes, quinze n'ont jamais cessé d'appartenir à la famille, et sont aujourd'hui, par suite de l'extinction récente de la branche masculine, la propriété de M. le duc des Cars, descendant en ligne directe, par sa mère, de l'auteur des Mémoires. Deux volumes, les tomes II et III, (années 1683-86) avait été prêtés avant 1789 à un président du parlement de Paris qui périt sur l'échafaud, et dont la bibliothèque fut confisquée et dispersée comme tant d'autres. L'un de ces volumes a été imprimé en 1836, et réuni depuis aux autres. Mais celui qui correspond aux années 1683 et 84, a péri ou du moins n'est pas encore retrouvé.

L'ancien prévôt de Louis XIV avait été inhumé dans le tombeau de sa famille, *aux Jacobins de la rue Saint-Honoré;* tombeau qui figure, si je ne me trompe, dans la plupart des gravures représentant des séances de la trop célèbre Société.....

B. E.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

Vente de livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. Guy-Péllion (6-11 février).

Il faut plaindre cet amateur qui vend ces livres, car cet amateur était un bibliophile. La catastrophe financière qui pèse si lourdement encore sur la place entière de Paris est la cause unique de cette vente. On peut, une fois de plus, constater, par les adjudications, que les livres rares, curieux et anciens sont de véritables valeurs qui peuvent changer de mains, mais qui constituent, même dans les temps les plus troublés, un capital moins factice qu'on le prétend ou qu'il n'en a l'air. Quand tout est déprécié dans un moment de crise politique ou financière, quand on ne peut réaliser les valeurs de toute sorte, on vend encore des livres. On ne peut trouver des acquéreurs pour les tableaux et pour les objets d'art. — Les livres curieux et rares trouvent eux, au contraire, toujours et en tout temps des acheteurs et des prix soutenus. La preuve en a été faite vingt fois, nous allons encore le redire à propos de cette vente, survenue au moment des agitations et des découragements de tout le monde, effectuée enfin sous les plus mauvais auspices. On aurait pu craindre de manquer de public; la salle, au contraire, était pleine, animée et disposée à enchérir autant et plus que dans des circontances précédentes dix fois plus prospères. Voici quelles sont les principales adjudications :

5. Sentimens d'une âme touchée de Dieu, tirés des pseaumes de David, par M. Massillon. *Paris*, 1754; 2 vol. in-12, mar. vert jans., doublé de moire, tr. dor. — 455 fr.

« Bel exemplaire aux armes de Louis Dauphin, père de Louis XVI. »

14. Les imaginaires, ou lettres sur l'hérésie imaginaire (par Ni-

cole). *Liège, A. Beyers (Amsterdam, D. Elzevier)*, 1667; 2 v. petit in-12, mar. bleu *(Bradel)*. — 240 fr.

« Exemplaire de Renouard. »

15. Catéchisme du diocèse de Meaux, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris, S. Mabre-Cramoisy*, 1687. — Second catéchisme pour ceux qui sont plus avancez. *Paris*, 1687. — Catéchisme des festes et autres solennitez, etc. (par le même). *Ibid.*, 1687; ens. 1 vol. in-12, v. br. — 290 fr.

« Editions originales des trois parties. Exemplaire aux armes de Bossuet. »

16. Sermons du P. Bourdaloue (publiés par le P. Fr. Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-34; 16 vol. in-8 (*portr.*), mar. rouge, dent. (*anc. rel.*). — 875 fr.

« Exemplaire de la bibliothèque Turner. »

43. Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé, etc. (par Spinosa, traduit par de Saint-Glain). *Cologne, Cl. Emmanuel*, 1678; petit in-12, mar. r. — Réfutation des erreurs de Benoit de Spinosa, par M. de Fénelon, etc. *Bruxelles, Fr. Foppens*, 1731. Ensemble 2 vol. petit in-12, mar. r. *(Padeloup)*. — 355 fr.

« Le premier volume est avec les deux autres titres. »

51. Omnia Platonis opera (græce). *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, M. DXIII (1513); in-fol., mar. br., fers à froid, tr. dor. *(Thomas)*. — 300 fr.

« Première édition de Platon en grec. Exemplaire grand de marge (305 mill. 11 p. 3 lign.), quelques témoins. »

55. Discours de la méthode, plus la dioptrique, les météores et la géométrie (par René Descartes). *Leyde, Jan Maire*, 1637; in-4, mar. lavall. *(Chambolle-Duru)*. — 225 fr.

« Edition originale. »

63. Principes de la philosophie morale, ou essai de M. S. (milord Shaftesbury), (trad. de l'anglais par Diderot). *A Amsterdam*, 1745; 1 vol., front. gravé et fig. — Pensées philosophiques (par Diderot). *La Haye*, 1746; 1 vol., front. gravé. — Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voyent (par Diderot). *Londres*, 1749; 1 vol., fig. — Pensées sur l'interprétation de la nature (par Diderot). *Ibid.*, 1754. — Lettres sur les sourds et muets, etc. (par Diderot). *S. l.*, 1751; 1 vol. Ens. 4 vol. in-12, mar. r., fil., tr. dor. *(rel. anc.)*. — 500 fr.

« Très bel exemplaire de la bibliothèque S. Turner. »

71. Essais de Messire Michel, seigneur de Montaigne. *Bourdeaus, par S. Millanges*, 1580 ; 2 tomes en 1 vol. in-8, v. ant., milieux dorés sur les plats, tr. dor. (*reliure du XVIe siècle restaurée*). — 980 fr.

« Première et précieuse édition. »

72. Le même ouvrage, cinquiesme édition, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers. *Paris, Abel Langelier*, 1588 ; in-4, front. gravé, mar. rouge, fil., tr. dor. *(Padeloup)*. — 625 fr.

« Exemplaire provenant de la bibliothèque Didot. »

79. Réflexions ou sentences et maximes morales. *Paris, Claude Barbin*, 1665 ; in-12, front., mar. r., dos orné, comp. de fil. et milieux dor. à petits fers, doublé de mar. bl., dent. *(Thibaron-Joly)*. — 850 fr.

« Edition originale. Exemplaire avec les cartons et le texte pour les p. 69-70, 141-142 et 143-144. »

80. Réflexions ou sentences et maximes morales, cinquième édidition, augmentée de plus de cent nouvelles maximes. *Paris, C. Barbin*, 1678 ; in-12, réglé, mar. rouge, dos orné *(du Seuil)*. — 780 fr.

« Superbe exemplaire de la dernière édition donnée par l'auteur. »

120. Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grand'Bretagne, par M. Bossuet. *Paris, S. Mabre-Cramoisy*, 1669 ; in-4, mar. r. *(Chambolle-Duru)*. — 1,005 fr.

« Edition originale, très rare. »

121. Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris, S. Mabre-Cramoïsy*, 1670 ; in-4, mar. rouge, dent. int., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 910 fr.

« Edition originale, exemplaire de la bibliothèque du comte de Sauvage. »

122. Oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, princesse Palatine, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris, S. Mabre-Cramoisy*, 1685 ; in-4, mar. rouge, jans. *(Cuzin)*. — 360 fr.

« Edition originale. »

124. Oraison funèbre de très haut et puissant seigneur messire

Michel Le Tellier, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris*, *S. Mabre-Cramoisy*, 1686; in-4, mar. r. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 310 fr.

« Edition originale. »

125. Oraison funèbre de très haut et très puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris*, *S. Mabre-Cramoisy*, 1687; in-4, mar. rouge, jans. *(Chambolle-Duru)*. — 300 fr.

« Edition originale. »

136. Anacréon, Sapho, Bion et Moschus (par Moutonnet de Clairfons). *Paphos et Paris*, 1773; — Héro et Léandre, poème de Musée, etc., etc. (traduit par le même). *Sestos et Paris*, 1774; 2 parties en 1 vol. gr. in-8, tiré in-4 sur papier de Hollande, fig. d'Eisen, mar. rouge, fil., tr. dor. *(Derome)*. — 1,760 fr.

« Exemplaire en grand papier de Hollande.

» Ce livre est orné de deux frontispices pour *Anacréon* et *Hero et Léandre*, d'après Eisen, gr. par Massard et Duclos. »

139. Elégies de Tibulle, suivies des baisers de Jean Second, traduction nouvelle par Mirabeau. *Tours et Paris*, *l'an III*; 3 vol. gr. in-8, fig., veau marbré. — 375 fr.

« Exemplaire en grand papier vélin avec la double suite des figures de Borel. Epreuves avant la lettre et en couleur. »

147. Le rommant de la Rose (par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung). *S. l. n. d.*; petit in-fol., goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. br., ornements à froid, tr. dor. *(Bedfort)*. — 1,920 fr.

« Première et précieuse édition de ce poème, imprimé à Lyon par Guillaume Le Roy, vers 1485. De la bibliothèque de S. R. Turner. »

148. La belle dame sans merci (par Alain Chartier). *S. l. n. d.*; petit in-4°, goth., de 6 ff. non chiffrés impr. à 2 col. de 38 lig. à la col., pl. mar. vert, dos orné, fil., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 205 fr.

« Edition précieuse. »

149. Les faiz maistre Alain Chartier. (A la fin :) *Le present livre ..... a este imprime en la ville de Paris, par honnourable homme maistre Pierre Le Caron.....*, le ve jour de septembre lan mil iiijc, iiij, xx et noeuf (1489); in-fol. goth. à 2 col., fig. sur bois, mar. br., ornements *(Bedfort)*. — 720 fr.

« Première édition des poésies d'Alain Chartier.

» Exemplaire grand de marges et très bien conservé, sauf quelques piqûres de vers insignifiantes qui ont été raccommodées.

» De la bibliothèque de S. R. Turner. »

151. Les œuvres de maistre Françoys Villon. Le monologue du franc archier de Baignollet. Le dyalogue des seigneurs de Mallepaye et Bailleuent. *On le vend au premier pillier à la grand-salle du Palays pour Galliot du Pré*, 1532; petit in-8, lettres rondes, reliure genre XVIe siècle, mar. olive, dorure à la fanfare, comp., petits fers feuillages, doublé de mar. citron, orné d'une guirlande de fleurs *(Thibaron-Joly)*. — 1,510 fr.

« Superbe exemplaire de cette précieuse édition. »

159. Les faictz et dictz de feu de bone mémoire maistre Jehan Molinet. *Paris*, M. DXXXVII, *chez Jehan Petit*; petit in-8, goth., mar. rouge, fil., tr. dor. *(Derome)*. — 445 fr.

« Exemplaire bien conservé dans une jolie reliure ancienne. »

161. Ian Marot, de Caen, sur le deux heureux voyages de Genes et de Venise, etc. *On les vent à Paris deuant l'esglise Sainte Geneviesve des Ardens*. (A la fin) : *Ce présent liure fut achevé d'imprimer le* XXIIe *iour de janvier* M. D. XXXII, *pour Pierre Roffet, dict le Faulcheur, par maistre Geofroy Tory, de Bourges, imprimeur du roy*; in-8, mar. rouge, doublé de mar. rouge *(Boyet)*. — 360 fr.

« Edition originale publiée par Clément Marot. Superbe exemplaire. »

162. Les OEvvres de Clément Marot. *Lyon*, 1545; in-8, mar. rouge, dos orné, fil., doublé de mar. rouge, dent. int., tr. dor. *(Boyet)*. — 1,510 fr.

« Très bel exemplaire de Sainte-Beuve avec sa signature sur le feuillet de garde. »

164. L'Adolescence Clémentine. *Paris*. (Au recto du dernier feuillet :) Ce présent Livre fut achevé d'imprimer le Lundy xij iour Daoust l'an M.D.XXXII (1532), pour Pierre Roffet, dict le Faulcheur, par Maistre Geofroy Tory, Imprimeur du Roy. Pet. in-8, de 4 ff. prél., 115 ff. chif., et 1 f. non chiff., mar. rouge, dos orné, comp. de fil., à la Grolier, tr. dor. *(Duru)*. — 500 fr.

« Edition originale, rare et précieuse, dont on ne connaît que quatre exemplaires, celui de la vente Solar (Cat., n° 1150) acheté pour la Bibliothèque nationale, celui du Musée britannique, celui de M. Ernest Quentin-Bauchart

(*Mes Livres*, n° 40) qui fait partie de la bibliothèque du regretté baron James de Rothschild, et celui-ci.

» Deux éditions ont été imprimées par *Geofroy Tory* en 1532, l'une achevée le 12 août et l'autre le 13 novembre.

» Cet exemplaire provient de la vente de Amb. Firmin-Didot (Cat. de 1878, n° 240). Le rédacteur de ce catalogue *a omis* de mentionner que le dernier f. avait été refait à la plume. »

165. La suite de l'Adolescence Clémentine. In-8 réglé, maroq. brun, comp. fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 500 fr.

« Edition originale d'une grande rareté, raccommodage dans les marges du bas des premiers feuillets. »

167. Le Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite de France, Royne de Nauarre. *Paris*, *Augereau*, 1533 ; in-4, réglé, lettres rondes. Reliure mosaïque du XVIe siècle, maroq. la Vall. clair, mar. brun et rouge, entrelacs de filets, orné d'une marguerite dans chaque compartiment, donblé de mar. bleu, ornements de feuillages. *(Thibaron-Joly.)* — 1,900 fr.

« Précieuse édition, non décrite au *Manuel*. Superbe exemplaire à toutes marges. Magnificence de dorure. »

168. Marguerites de la Marguerite des princesses. *Lyon*, *I. de Tournes*, 1537 ; deux parties en un vol. in-8, fig. sur bois, veau antique, avec compartiments argent, or, noir et vert, tr. dor. *(Riche reliure du XVIe siècle, restaurée.)* — 1,500 fr.

« Exemplaire des bibliothèques de MM. Brunet et Paradis. »

169. Le Tombeav de Marguerite de Valois, royne de Navarre. *Paris*, *Fezandat et R. Granjon*, 1551 ; pet. in-8, portrait de Marguerite, maroq. olive, dos orné de marguerites, comp. dent. int. tr. dor. *(Lortic.)* — 350 fr.

« Recueil très curieux devenu fort rare. Exemplaire de R. Turner. »

172. OEvvres poëtiques de Mellin de S. Gelais. *Lyon*, *A. de Harsy*, 1574 ; in-8, maroq. rouge, dos orné, compart. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 321 fr.

« Exemplaire de la bibliothèque de M. de Behague. »

186. La Bergerie de R. Belleau. *Paris*, *chez Gilles Gilles*, 1572 ; deux parties en 1 vol. in-8, mar. rouge, dos orn., fil., doublé de mar. bleu. *(Thibaron-Joly.)* — 306 fr.

« Edition originale. »

188. Les Œuvres poétiques de Remy Belleau. *Paris, pour Gilles Gilles*, 1578; deux tomes en un vol. in-12, mar. vert, fil., dos orn., tr. dor. *(Anc. rel.)* — 250 fr.

« Exemplaire aux armes de la comtesse de Verrue (Remboîtage habilement fait). De la bibliothèque du comte O. de Béhague. »

189. Œuvres poétiques de Jean et Jacques de la Taille. *Paris, Fréd. Morel*, 1572-74; cinq parties en un vol. in-8, mar. brun, fil., dos milieux ornés, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 410 fr.

« Edition précieuse et fort rare des pièces originales des deux de la Taille.

» Le dernier opuscule, qui se trouvait plus court, a été remonté pour être mis à la hauteur du reste du volume.

» De la bibliothèque de MM. Turquety et L. de Montgermont. »

192. Quatre livres de l'amour de Francine, par Jean-Antoine de Baïf. *Paris, A. Wechel*, 1555; 120 ff. chiff. et 8 ff. non chiff. — Les Amours de J.-A. de Baïf (avec Meline, deux livres). *Paris, veufve Maurice de la Porte*, 1552; 103 pp. — Ravissement d'Europe, par le même. *Ibid., id.*, 1552; 8 ff., trois parties en un vol. in-8, mar. rouge, comp. tr. dor. *(Thouvenin.)* — 235 fr.

« Editions originales fort rares. Exemplaire réglé de Ch. Nodier, avec son écusson sur les plats. »

193. Evvres en rime de Jean-Antoine de Baïf. *Paris, Lucas Breyer*, 1573. — Les Amours. *Ibid., id.*, 1572. — Les Jeux. *Ibid., id.*, 1573. — Les Passe-Temps. *Ibid., id.*, 1573; ens. quatre tomes en deux vol. in-8, mar. bleu, fil. à froid, tr. dor. *(Duru.)* — 850 fr.

« Exemplaire provenant de la bibliothèque Sainte-Beuve. Signature et note de M. S.-B. »

195. Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn. *Paris, Le Mangnier*, 1575; in-4, v. fauve, tr. roug. *(Rel. anc.)* — 305 fr.

« Edition originale. »

201. Les diverses poësies du sieur de la Fresnaie Vauquelin. *Caen, Macé*, 1612; pet. in-8, mar. rouge, fil. *(Rel. anc.)* — 1,850 fr.

« Très bel exemplaire de M. de Pixerécourt, de M. Ch. Nodier et de M. Sainte-Beuve (vendu 3,105 francs, à la vente de ce dernier). »

202. Les Deux premiers livres des foresteries, de J. Vauquelin de la Fresnaye. *Poitiers, par les de Marnefs et Bouchets frères*,

1555; petit in-8, mar. bleu, comp. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 210 fr.

« Ces poésies, excessivement rares, ne se trouvent pas dans le recueil des poésies de Vauquelin de la Fresnaye, publié en 1612.

» Des bibliothèques de M. J. Pichon et du comte de Béhague. »

206. Les Tragiques, etc., par A. d'Aubigné. *Au dézert (Genève), par L. B. D. D.*, 1616; in-4, mar. rouge, jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 300 fr.

« Edition originale. »

213. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile. *S. l. (Hollande, Elzev.)* 1660; pet. in-12, mar. rouge, dos orn., large dent. sur les plats. *(Derome.)* — 455 fr.

242. Le Virgile Travesty, par M. Scarron. *Paris, Toussainct Quinet*, 1648-1653; sept parties en un vol. in-4, frontisp. et fig., mar. rouge, dos orn., fil. *(Thibaron-Joly.)* — 500 fr.

« Edition originale des sept premiers livres. Elle est fort rare. »

265. Œuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux. *Paris, D. Thierry*, 1701; 2 vol. in-12, front. et figures, mar. rouge, dos orn. *(Rel. anc.)* — 710 fr.

« Superbe exemplaire de la bibliothèque de M. Léopold Double. »

303. Œuvres complettes de Grécourt. *Luxembourg (Paris)*, 1764; 4 vol. petit in-12, 3 frontispices et 4 fleurons d'après Eisen, et un frontisp. par Fossier, mar. rouge. — 720 fr.

« Bel exemplaire, relié par Derome. De la bibliothèque S. Turner. »

305. Le Bijou de société. *Paphos, l'an des plaisirs*; 2 vol in-16, texte grav. et 101 figures (Desrais ou Leclerc ?), mar. rouge. *(Rel. anc.)* — 290 fr.

306. Le Fond du sac, par Nogaret. *A Venise (Paris, Cazin)*, 1780; 2 vol. in-18, frontisp. et vignettes, mar. rouge. *(Rel. anc.)* — 275 fr.

310. Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poëme. *Haye et Paris*, 1770; gr. in-8, une figure, vignettes et culs-de-lampe d'Eisen et Marillier. — Les Sens, poème en six chants (par du Rosoi). *Londres (Paris)*, 1766; gr. in-8 *(fig.)*, mar. rouge, dos orn., fil. *(Derome.)* — 1,850 fr.

« Exemplaire en grand papier de Hollande. »

325. Fables choisies mises en vers, par M. de la Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1668 ; in-4, figures de Chauveau, mar. rouge, dos orn., fil. sur les plats, doublé de mar. bleu, larg. dent. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 3,620 fr.

« Edition originale. Bel exemplaire. »

328. Le même ouvrage. *Paris, D. Thierry et Barbin*, 1678 pour les tomes 1, 2 et 3, 1679 pour la quatrième partie, et 1694 pour la cinquième ; 5 vol. in-12, fig. à mi-pages de Chauveau et autres, veau granit, dos orné, tr. marbrée. *(Rel. anc. bien conservée.)* — 1,450 fr.

329. Le même ouvrage. *Paris, Desaint et Saillant*, 1755 ; 4 tomes en 2 vol. in-fol., figures d'Oudry, mar. rouge, fil., tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 700 fr.

331. Fables nouvelles (par Dorat). *La Haye et Paris*, 1773 ; 2 vol. gr. in-8, frontisp., vignettes et culs-de-lampe, mar. rouge, dos orné *(Derome)*. — 3,000 fr.

» Exemplaire en grand papier de Hollande avec les figures de Marillier en magnifiques épreuves. »

332. Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine. *Paris, Barbin*, 1667 ; in-12. — Deuxième partie des Contes et Nouvelles en vers, de M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1667 ; in-12 ; en 1 vol. in-12, mar. rouge, doublé de mar. bleu, dent. à la Chamillard *(Thibaron-Joly)*. — 700 fr.

« Édition fort rare. C'est la première des deux parties réunies qui avaient paru séparément en 1665 et 1666. »

334. Les mêmes. *Amsterdam, H. Desbordes*, 1685 ; 2 tomes en 1 vol. petit in-8 réglé, frontisp. et figures de Romain de Hooge, mar. bleu, dos orn., fil., tr. dor. *(Padeloup)*. — 500 fr.

« Magnifique exemplaire de premier tirage. »

335. Les mêmes. *Amsterdam (Paris)*, 1762 ; 2 vol. in-8, mar. rouge, dos orn., fil., tr. dor. *(Derome)*. — 800 fr.

» Edition des fermiers généraux. — Belles épreuves des figures. Celles du *Cas de Conscience* et le *Diable de Papefiguière* sont découvertes.

336. Les mêmes. *Paris, P. Didot l'aîné*, 1795 ; 2 vol. in-4, fig., vélin blanc, non rognés. — 2,850 fr.

« Superbe exemplaire contenant :

» 1° La suite des vingt gravures de Fragonard, Mallet et Touzé. Épreuves avant la lettre.

» 2° Cinq figures pour la Gageure, la Fiancée, la Clochette, le Juge de Mesle, épreuves sur papier de Hollande avant la lettre.

» 3° La suite des 57 estampes de Fragonard publiée par M. Rouquette Épreuves avant toutes lettres.

» 4° Le portrait de Fragonard (*deux états*) publié par M. Lefilleul. Épreuves avant la lettre.

» 5° Seize copies des dessins de Fragonard, appartenant jadis à M. Feuillet de Conches. (Ces dessins sont d'une exécution parfaite.) »

338. Choix de chansons, par M. de la Borde. *Paris*, 1773 ; 4 v. gr. in-8, titres grav., 4 front. et 100 figures par Moreau, etc. *(Derome)*. — 3,880 fr.

« Exemplaire avec le portrait de La Borde gravé par Masquelier d'après Denon, provenant de la bibliothèque de M. Odiot. Hauteur, 250 millimètres. »

340. Chants et chansons populaires de la France. *Paris*, *Delloye*, 1843 ; 3 vol. — Chansons populaires des provinces de France. *Paris*, *Librairie nouvelle*, 1860 ; 1 vol. — Ensemble 4 vol. gr. in-8, illustrations de Trimolet, Daubigny, Meissonier, etc., dos et coins de mar. vert. — 485 fr.

« Bel exemplaire de premier tirage. »

342. Jérusalem délivrée (traduction de Le Brun). *Paris*, 1774 ; 2 vol. gr. in-8, front., portr., figures et culs-de-lampe de Gravelot, mar. rouge *(Rel. anc.)*. — 280 fr.

« Exemplaire en grand papier de Hollande. »

380. Œuvres de Corneille. *Rouen et se vend à Paris*, *chez Ant. de Sommaville et Aug. Courbé*, 1644 ; in-12 *(frontisp. et portr.)*, maroquin rouge, riche dorure genre Du Seuil, à compart. doublé de maroq. bleu, large dent. *(Thibaron-Joly)*. — 1,450 fr.

« Édition originale. Superbe exemplaire, le plus grand connu ; hauteur 136 millimètres. »

381. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Paris*, *de Luyne*, 1682 ; 4 vol. in-12, frontisp. gravé pour chaque volume, veau marbr. — 375 fr.

« Dernière édition donnée par Corneille. »

384. Médée, tragédie. *Paris*, *Targa*, 1639 ; in-4, mar. rouge, jans., tr. dor. *(Thibaron-Joly)*. — 305 fr.

« Édition originale. »

385. Le Cid, tragi-comédie. *Paris, Courbé et P. Le Petit, s. d.* (1642); in-12, front. gr., mar. bleu, jans., tr. dor. *(Cuzin).* — 426 fr.

« Édition rare. »

386. Horace, tragédie. *Paris, Courbé,* 1641; in-12, front. grav., mar. bleu jans., tr. dor. *(Cuzin).* — 401 fr.

« Édition originale in-12. »

387. Cinna ou la clémence d'Auguste, tragédie. *A Rouen, aux despens de l'autheur et se vendent à Paris, chez Toussainct Quinet,* 1643; in-4, front. gravé, maroq. rouge, jans., tr. dor. *(Duru).* — 1,010 fr.

« Édition originale. »

388. Le même. *Paris, Toussainct-Quinet,* 1643; in-12, frontisp. grav., mar. bleu, jans. *(Cuzin).* — 456 fr.

« Édition originale in-12. »

398. Nicomède, tragédie. *Rouen, L. Maurry,* 1651, *et Paris, chez Charles de Sercy;* in-4. mar. rouge, jans. *(Chambolle-Duru).* — 285 fr.

« Édition originale. »

420. Les œuvres de Monsieur de Molière. *Paris, D. Thierry et Cl. Barbin,* 1674; 7 vol. in-12, mar. rouge, dos orn., fil., doublé de mar. rouge, large dent., tr. dor. *(Cuzin).* — 1,030 fr.

« Bel exemplaire de la *véritable édition originale de Molière,* » dit le catalogue.

421. Les mêmes. *Paris, D. Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet,* 1682; 8 vol. in-12, figures, veau fauve *(Rel. anc.).* — 499 fr.

« Première édition complète donnée par Vinot et La Grange. Exemplaire dans sa première reliure. »

422. Les mêmes, avec des remarques, par M. Bret. *Paris,* 1773; 7 vol. in-8, veau écaille, fil., tr. dor. *(Rel. anc.).* — 293 fr.

» Bonnes épreuves des figures. »

423. L'estourdy ou les contre-temps, par I.-B.-P. Molière. *Paris, G. Quinet,* 1663; in-12, mar. rouge jans. *(Trautz-Bauzonnet).* — 1,260 fr.

« Édition originale. »

424. Le dépit amoureux, *Paris*, *G. Quinet*, 1663 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 950 fr.
« Édition originale. »

425. L'escole des femmes. *Paris*, *G. de Luynes*, 1663 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,220 fr.
« Édition originale. Très bel exemplaire. »

426. La critique de l'escole des femmes. *Paris*, *E. Loyson*, 1563 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,150 fr.
« Édition originale. »

427. Les Fâcheux. *Paris*, *I. Guignard*, 1662 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,300 fr.
« Édition originale. »

428. Le Mariage forcé. *Paris*, *I. Ribou*, 1668 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,220 fr.
« Édition originale. »

429. Le Misantrope. *Paris*, *I. Ribou*, 1667 ; in-12 *(frontisp.)*, maroq. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,220 fr.
« Édition originale. »

430. Le Sicilien ou l'amour peintre. *Paris*, *I. Ribou*, 1668 ; in-12 mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,120 fr.
« Édition originale. »

431. Le Tartuffe ou l'Imposteur. *Paris*, *I. Ribou*, 1669 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 2,205 fr.
« Édition originale.
» Exemplaire provenant du comte de Sauvage. »

432. Monsieur de Pourceaugnac. *Paris*, *I. Ribou*, 1670 ; in-12, mar. rouge *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,120 fr.
« Édition originale. »

433. Amphitryon. *Paris*, *I. Ribou*, 1668 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,120 fr.
« Édition originale. »

434. L'Avare. *Paris*, *I. Ribou*, 1669 ; in-12, mar. rouge, jans. *(Cuzin)*. — 1,100 fr.
« Édition originale. »

435. George Dandin ou le mari confondu. *Paris*, *I. Ribou*, 1669; in-12, mar. rouge jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,120 fr.
« Édition originale. »

436. Les Fourberies de Scapin. *Paris, P. Le Monnier*, 1672; in-12, mar. rouge. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,320 fr.

« Édition originale. »

437. Les Femmes sçavantes. *Paris, au Palais et chez P. Prome*, 1673; in-12, mar. rouge, jans. *(Duru)*. — 900 fr.

« Édition originale. »

438. Le Festin de Pierre. *Amsterdam*, 1683; petit in-12 *(fig.)*, mar. rouge, dos orné, fil., doublé de mar. bleu. — 565 fr.

« Édition rare, qui contient la *Scène du pauvre* et celles qui précèdent du 3e acte, imprimées dans leur entier. Exemplaire aux armes du comte de la Gondie. »

439. Les Fragmens de Molière, comédie. *Paris, J. Ribou*, 1682; in-12, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 730 fr.

« Première édition, publiée par Champmeslé. »

440. Le divertissement royal (de Molière), meslé de comédie, de musique et d'entrée de ballet. *Paris, R. Ballard*, 1670; in-4, mar. rouge, jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 330 fr.

« Édition originale. »

444. Le Tartuffe ou l'Imposteur. *Paris, J. Ribou*, 1669; in-12, front. gravé, mar. rouge *(Trautz-Bauzonnet)*. — 390 fr.

« Seconde édition originale avec les placets et la figure. »

451. Œuvres de Racine. *Paris, P. Trabouillet*, 1697; 2 vol. in-12, front. et fig., veau fauve, dos orn. *(Rel. anc.)*. — 280 fr.

« Dernière édition donnée par Racine. »

453. La Thébayde ou les Frères ennemis, tragédie. *Paris, G. Quinet*, 1664; in-12, mar. rouge, dos orné, fil. *(Capé)*. — 300 fr.

« Édition originale. »

454. Alexandre le Grand, tragédie. *Paris, P. Trabouillet*, 1666; in-12, vélin. — 1,900 f..

« Édition originale. Très rare. Bel exemplaire dans sa première reliure. »

455. Andromaque, tragédie. *Paris, T. Girard*, 1668; in-12, mar. rouge *(Lortic)*. — 1,000 fr.

« Édition originale. »

456. Les Plaideurs, comédie. *Paris, Cl. Barbin*, 1669; in-12, mar. rouge, jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 340 fr.

« Édition originale. » Exemplaire très court et de médiocre conservation.

457. Britannicus, tragédie. *Paris, Cl. Barbin*, 1670; in-12. mar. bleu, jans., dent. int., tr. dor. *(Cuzin)*. — 270 fr.

« Édition originale. » Exemplaire très court de marges.

458. Bérénice, tragédie. *Paris, Cl. Barbin*, 1671; in-12, maroq. rouge, dos orné, fil., dent. int., tr. dor. *(Chambolle-Duru)*. — 151 fr.

« Édition originale. »

459. Bajazet, tragédie. *Paris, P. Le Monnier*, 1672; in-12, mar. rouge, dos orné, fil., dent. int., tr. dor. *(Chambolle-Duru)*. — 200 fr.

« Edition originale. »

460. Mithridate, tragédie. *Paris, Cl. Barbin*, 1673; in-12, mar. rouge, dos orné *(Belz-Niedrée)*. — 160 fr.

« Edition originale. »

461. Iphigénie, tragédie. *Paris, Cl. Barbin*, 1675; in-12, maroq. bleu *(Thibaron-Joly)*. — 450 fr.

« Edition originale. »

462. Phèdre et Hippolyte, tragédie. *Paris, I. Ribou*, 1677; in-12, front., mar. bleu, dos orné, fil. *(Capé)*. — 450 fr.

« Edition originale en 78 pages. »

463. Esther, tragédie. *Paris, D. Thierry*, 1689; in-4°, fig., mar. rouge, jans. *(Chambolle-Duru)*. — 460 fr.

« Edition originale. »

464. Athalie, tragédie. *Paris, D. Thierry*, 1691; in-4°, fig., mar. rouge, jans. *(Hardy)*. — 440 fr.

« Edition originale. »

465. Intermèdes en musique, de la tragédie d'Esther, par Moreau, maistre de musique. *Paris, Ch. Ballard*, 1696; in-4, vél. blanc. — 320 fr.

472. Les œuvres de M. Dancourt. *Paris, P. Ribou*, 1698-1718; 7 vol. in-12, mar. rouge, dos orné, fil, *(Chambolle-Duru)*. — 340 fr.

« Recueil factice contenant 31 pièces (1693-1718). »

495-504. Regnard, dix pièces originales. *Paris*, 1694-1700; rel. séparément en mar. vert, jans. *(Cuzin)*. — 2,980 fr.

Cette série, détaillée au catalogue, a été vendue ensemble: il y manquait *Le Joueur*.

505. Crispin, rival de son maître, comédie, par M. Le S*** (Le Sage). *Paris*, *P. Ribou*, 1707; in-12, mar. rouge *(Lortic)*. — 310 fr.

« Edition originale. »

506. Turcaret, comédie, par Le Sage. *Paris*, *P. Ribou*, 1709; in-12, mar. rouge, jans., dent. *(Cuzin)*. — 300 fr.

« Edition originale, rare. »

508. Recueil des pièces mises au théâtre français par Le Sage. *Paris*, 1739 ; 2 vol. in-12, mar. rouge *(Hardy)*. — 108 fr.

509. Le théâtre espagnol, traduit en françois (par Le Sage). *Paris*, *J.-C. Remy*, 1700 ; in-12, mar. rouge *(Cuzin)*. — 190 fr.

« Edition originale très rare. »

518. Le legs, comédie en un acte, de M. M***. *Paris*, *Prault fils*, 1736 ; in-12, mar. rouge *(Cuzin)*. — 195 fr.

« Edition originale. »

535. La folle journée, ou le mariage de Figaro, comédie, par M. de Beaumarchais. *Paris*, *Ruault*, 1785 ; gr. in-8, fig. de Saint-Quentin, v. fauve, dos orné, tr. dor. *(rel. anc.)* — 290 fr.

539. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé (traduit du grec de Longus par J. Amyot). *S. l. (Paris)*, 1718 ; petit in-8, front. et fig., mar. rouge *(anc. rel.)*. — 590 fr.

« Edition dite du Régent. Avec la 29e gravure intitulée : *Conclusion du roman*, » ajoutée.

542. La vie inestimable de grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de quintessence. *Lyon*, *F. Juste*, 1537 ; in-16, goth., de 119 ff., mar. citron, dos et milieux des plats *(Trautz-Bauzonnet)*. — 400 fr.

« Edition précieuse. »

543. Le quart livre des faicts et dictz héroiques du bon Pantagruel, composé par M. Françoys Rabelais, docteur en médicine. 1553 ; petit in-8, mar. rouge, jans., doublé de mar. olive avec comp. *(Chambolle-Duru*, dorure de *Marius Michel)*. — 320 fr.

« Une des premières éditions du quart livre. »

545. Œuvres de Rabelais, avec des remarques de M. Le Duchat, nouvelle édition ornée de fig. de B. Picart, etc. *Amsterdam*,

1741 ; 3 vol. in-4°, port., front. gravé et figures, veau marbré. — 255 fr.

549. La relation de l'isle imaginaire et l'histoire de la princesse de Paphlagonie. 1659 ; in-8, mar. citron, fil., dent. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 670 fr.

« Par Mademoiselle (duchesse de Montpensier).
» Bel exemplaire de l'édition originale. »

556. Les amours de Psiché et de Cupidon, par M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1669 ; in-8, veau fauve, fil. *(rel. anc.)*. — 250 fr.

« Edition originale. »

557. Zayde, par M. de Segrais, avec un traité de l'origine des romans, par M. Huet. *Paris, Cl. Barbin*, 1670 ; 2 vol. in-8, mar. rouge, jans., doublé de mar. vert, large dentelle *(Chambolle-Duru)*. — 270 fr.

« Edition originale. »

558. La princesse de Clèves. *Paris, Cl. Barbin*, 1678 ; 4 tomes en 2 vol. in-12, mar. rouge doublé de mar. vert *(Chambolle-Duru)*. — 440 fr.

« Edition originale. »

559. Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les avantures de Télémaque, fils d'Ulysse. *Paris, veuve de Cl. Barbin*, 1699 ; in-12, mar. rouge, dos orné, fil. *(Cuzin)*. — 305 fr.

« Edition originale fort rare. »

560. Les avantures de Télémaque, fils d'Ulysse, par feu messire François de Salignac de La Motte Fénelon. *Paris, Fl. Delaulne*, 1717 ; 2 vol. in-12, port. et fig., mar. br., jans. *(Chambolle-Duru)*. — 305 fr.

« Haut. : 169 mill. Edition originale » sous cette date.

566. Le diable boiteux. *Paris, veuve Barbin*, 1707 ; in-12, front. gravé, mar. rouge, dos orné, fil. *(Cuzin)*. — 595 fr.

« Edition originale. Exemplaire de la bibliothèque du comte de Sauvage. »

567. Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. Le Sage. *Paris, P. Ribou*, 1715 pour les tomes I et II, 1724 pour le tome III et 1735 pour le tome IV. Ensemble 4 vol. in-12, fig., mar. bleu,

dos orné, fil. doublé de mar. rouge, large dent. à petits fers, tr. dor. *(Cuzin-Maillard)*. — 2,400 fr.

« Edition originale, d'une extrême rareté, de chacune des parties parues successivement. »

573. Le bachelier de Salamanque, par M. Le Sage. *Paris, Valleyre fils et Cissey*, 1736-38; 2 vol. in-12, fig., mar. rouge *(Trautz-Bauzonnet)*. — 385 fr.

« Edition originale des deux volumes. »

580. Mémoires et avantures d'un homme de qualité qui s'est retiré du Monde. *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1731: 7 vol. petit in-12, mar. bleu, jans. *(Thibaron-Joly)*. — 400 fr.

« Le tome septième, qui contient l'édition originale de Manon Lescaut, est doublé de maroquin orange. »

611. Histoires des amans fortunez, dédiées à très illustre princesse Madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois. *A Paris, par Gilles Robinot*, 1558; in-4°, vélin, tr. dor. *(rel. du temps)*. — 600 fr.

« Edition originale, très rare, de l'Heptaméron.

» Très bel exemplaire de la bibliothèque Solar, INCOMPLET de 2 feuillets. »

612. L'Heptaméron des nouvelles de très illustre princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, par Claude Gruget, Parisien. *Paris, pour Vincent Sertenas*, 1559; in-4, réglé, mar. bleu, riche dent. de feuillages, rinceaux à petits fers, dos orné de feuillages et entrelacs, doublé de mar. orange, semis de marguerites et de fleurs de lis, tranche ciselée *(Lortic)*. — 1,500 fr.

« Seconde édition de l'*Heptaméron*, mais la première offrant un texte authentique et qui renferme les 72 nouvelles.

» Chef-d'œuvre de dorure. »

613. Les mêmes. *Berne*, 1780; 3 vol. in-8, figures de Freudenberg, mar. rouge, fil. *(anc. rel.)*. — 800 fr.

« Exemplaire de premier tirage portant sur un feuillet de garde *l'ex libris* de Gabriel Cramer et le nom de Freudenberg sur le dos de la reliure. »

615. Les nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers. *A Lyon, de l'imprimerie de Robert Granjon*, 1558; in-8, mar. rouge, fil. *(Bauzonnet-Trautz)*. — 1,200 fr.

« Edition originale fort rare. Exemplaire provenant des bibliothèques de M. le baron Pichon et de M. Paradis. »

Il est un peu court de marges.

625. Le décaméron de Jean Boccace (traduit par Ant. Le Maçon). *Londres (Paris)*, 1757-1761 ; 5 vol. in-8, portrait, figures et culs-de-lampe, mar. rouge, dos orné *(rel. anc.)*. — 1,300 fr.

« Exemplaire avec la suite des vingt figures doubles et leur titre : *Estampes galantes*. »

627. El Ingenioso Hidalgo Don Quixote de la Mancha, nueva edicion. *En Madrid*, 1780 ; 4 vol. in-4°, fig., veau porphyre, dos orné, fil., tr. dor. — 180 fr.

635. Les joyeusetez, facéties et folastres imaginations de Caresme-Prenant, Gaulthier-Garguille, Guillot-Gorju, Roger-Bontemps, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Moulinet, etc., etc. (publiées sous la direction de Aimé Martin). *Et se vend à Paris, chez Techener*, 1827-1834 ; 16 tomes en 18 vol. in-16, mar. rouge *(Koehler)*. — 376 fr.

« Un des deux exemplaires tirés sur papier de Chine. »

637. Le Cabinet d'Amour et de Vénus. *Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, s. d.* (vers 1690) ; 2 tomes en 1 vol. petit in-12, mar. rouge, dos orné, fil., tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 390 fr.

« Douze vignettes au trait ont été ajoutées à cet exemplaire qui provient des bibliothèques de M. Veinant et du comte de Béhague. »

646. Le grand dictionnaire des prétieuses... par le sieur de Somaize. *Paris*, 1661 ; 3 parties en 1 vol. in-8, frontisp. gravé, mar. rouge, dos orné. *(Padeloup)*. — 405 fr.

« Superbe exemplaire de Charles Nodier. »

686. Collection complète des œuvres de J.-J. Rousseau. *Genève*, 1782 ; 25 vol. in-4, portr. et fig. (la plupart avant la lettre), mar. rouge, fil., tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 920 fr.

« Exemplaire auquel on a ajouté la suite des figures de Cochin avant la lettre et une lettre autographe signée de Rousseau à la marquise de Créqui. »

687. Recueil de divers ouvrages de J.-P. Marat, réunis en 13 v. in-8, vélin blanc. — 185 fr.

690. Discours sur l'histoire universelle, par mess. J.-B. Bossuet. *Paris, Mabre-Cramoisy*, 1681 ; gr. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 520 fr.

« Exemplaire en grand papier, de l'édition originale. »

691. Histoire universelle du sieur d'Aubigné. *A Maillé, par Jean*

Moussat, 1616-1620 ; 3 tomes en 2 vol., in-folio, veau. — 255 fr.

« Édition originale. »

692. Herodoti libri novem (græce, ex recensione Aldi Manutii). (A la fin :) *Venetiis in domo Aldi mense septembri*, M. D. II ; in-fol., mar. rouge *(Bozérian)*. — 190 fr.

« Exemplaire de M. Yemeniz, grand de marges (hauteur 319 millimètres). »

693. Thucydides (de bello peloponnesiaco lib. VIII, gr.). *Venetiis, in domo Aldi*, M.DII (1502) ; in-fol., mar. citr., comp. tr. dor. *(Rel. angl.)*. — 205 fr.

« Edition princeps. »

703. L'Histoire et Chronique du très-chrestien roy saint Loys, par feu messire Jean sire, seigneur de Joinville. *A Poitiers, s. d., de l'imprimerie d'Enguilbert de Marnef* (1547) ; in-4, mar. vert, jans. *(Chambolle-Duru)*. — 240 fr.

« Première édition. »

705. Le premier (second, tiers et quart) volume de Froissart des Croniques de France, d'Angleterre, etc. (A la fin :) *Imprimé à Paris, par Michel Le Noir*... 1505 ; 4 tomes en 3 vol. petit in-folio, mar. rouge *(Rel. anc.)*. — 1,000 fr.

706. Le premier (second et tiers) volume d'Enguerrand de Monstrelet... *Imprimé (par Michel le Noir)*, 1512 ; 3 vol. petit in-folio, fig. sur bois, v. éc. *(Rel. anc.)*. — 302 fr.

711. Les Mémoires de la roine Marguerite. *Paris, C. Chappelain*, 1628 ; in-8, mar. rouge, dos orné *(Du Seuil)*. — 251 fr.

719. Mémoires du cardinal de Retz. *Amsterdam*, 1731 ; 4 vol. — Mémoires de Guy Joly. *Ibid.*, 1739 ; 2 vol. — Mémoires de Mme la duchesse de Nemours. *Ibid.*, 1738 ; 1 vol. Ens. 7 vol. in-12, portr., mar. vert, dos orné, fil., tr. dor. *(Padeloup)*. — 320 fr.

NÉCROLOGIE

— M. Giraud de Savine est mort à Paris, le 13 février 1882, âgé de 75 ans.

Petit-neveu de l'ancien archevêque de Paris, Monseigneur de Juigné, il était né à Marseille où sa famille exploitait une raffinerie importante. Nous tenons de M. Giraud de Savine que son grand-père, pour avoir contribué à l'entretien des hospices créés par l'illustre Monseigneur de Belzunce, fut condamné à mort, en 1793, par le tribunal révolutionnaire, mais qu'il fut *soustrait à la vengeance du peuple par ses ouvriers* (ainsi s'exprime le placard officiel). Pénible souvenir, du reste, car le fugitif disparut alors sans que l'on ait jamais pu connaître le lieu de son refuge ni la date de sa mort.

M. Giraud de Savine avait apporté en naissant le goût des livres. Venu à Paris vers 1828, il fut rapidement mis en communication avec mon père, à qui il voua depuis une amitié qui ne s'est jamais démentie, et, de ce jour-là, on le vit presque quotidiennement venir à notre librairie causer livres avec Ch. Nodier, Aimé-Martin, le marquis du Roure, le comte de Lurde, M. le baron Pichon, etc. Beaux temps renouvelés du dix-septième siècle et de la boutique (comme on disait alors) à Barbin !

Les ventes faites à Londres par Haurott, Hibbert, etc., contribuèrent notablement à l'enrichissement de la collection naissante de M. Giraud de Savine. Il fut un des premiers à apprécier et à acquérir des curiosités qui ont fait depuis l'envie, sinon le désespoir, des amateurs de premier ordre. Le public en eut un peu plus tard la ré-

vélation, car, dans un jour de gêne, M. Giraud de Savine dut céder à mon père un tout petit lot de livres, et ces livres n'étaient rien moins que les célèbres recueils de chansons, les éditions précieuses de Rabelais que l'on a admirées depuis à la vente Brunet et à celle de M. le baron Pichon. Cette brèche dans la bibliothèque de M. Giraud de Savine fut bientôt réparée, et, lors des ventes Pixerécourt, Nodier, Soleinne, Aimé-Martin, Bertin, Solar, etc. il refit une moisson qui lui a permis de laisser une petite si l'on veut, mais ravissante collection de bijoux bibliographiques, en livres d'heures, vieux poètes français e facéties. N'oublions pas de dire qu'il ne se bornait pas uniquement au plaisir de posséder des livres. Désireux d'initier le public lettré au mérite de ses découvertes, il a réédité plusieurs livrets rares dont on trouvera la liste dans la notice du catalogue de la première vente de son collaborateur, A. Veinaut.

M. Giraud de Savine aimait ses livres avec passion, et leur vente lui aurait causé un véritable chagrin. Aussi était-il heureux de penser qu'après lui sa petite bibliothèque serait conservée dans sa famille. Car (dussent les bibliophiles en murmurer) cette collection ne sera pas dispersée. Elle est devenue la propriété d'un de ses gendres, bibliophile, lui aussi, de naissance, dont le goût inné pour les livres a été perfectionné par ses conseils éclairés, et dont tous les efforts tendent à continuer et à complèter la collection laissée par son beau-père.

Parmi les livres que laisse M. Giraud de Savine nous mentionnerons les suivants :

Comédie facécieuse et très plaisante du voyage du Frère Fe cisti. *Nismes,* 1599 ; in-16 (*rel. de Trautz-Bauzonnet*)

Seul exemplaire connu de l'édition originale de cette pièce facétieuse (*de la bibliothèque de Soleinne*).

Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin. *Rouen David Geuffroy,* 1627 ; petit in-12.

Exemplaire de Bonnier, Caillard, Sainte-Foix et Nodier, en ancienne reliure

Le Valet à tout faire. *Lyon, Pierre Delaye,* 1606 ; in-8 de 16 pages (*rel. de Trautz-Bauzonnet*).

Exemplaire de Soleinne.

La Fleur des antiquités, singularités et excellences de la noble et triumphante ville et cité de Paris. *Galiot du Pré,* 1532 ; in-16 (*rel. de Trautz-Bauzonnet*).

Le Fondement et origine des tiltres de noblesse. *Paris, à l'enseigne Saint Jehan-Baptiste*, 1535 ; petit in-8°, titre rouge et noir, fig. sur bois, texte encadré d'hermines à chaque page.

Première édition très rare.

Le Livre des conoilles. *S. l. n. d.,* in-12 goth., fig. sur le titre.

Discours joyeux des friponniers et friponnières. *Rouen, Richard Aubert, s. d.;* in-12 de 4 feuillets.

Edition originale d'après laquelle MM. Veinaut et Giraud de Savine ont fait réimprimer cette pièce chez Pinard, en 1831.

Les Baliverneries d'Eutrapel. *Lyon, Pierre de Tours,* 1546 ; in-16, lettres rondes, fig. sur bois.

Exemplaire *unique* de Méon, Viollet-le-Duc et Pixerécourt.

De la Beauté, par Gabriel de Minut. *Lyon, B. Honorat,* 1587 ; in-8 (*rel. de Padeloup*).

Magnifique exemplaire de Gaignat, Girardot de Préfond, Méon et Solar.

La Patience de Job. *Paris, Nic. Bonfous*, 1579 ; in-16, lettres rondes (*rel. de Trautz-Bauzonnet*).

Exemplaire de Méon et de Soleinne.

Le Catholicon des maladvisez, autrement dit le cymetière des malheureux, par Laurent Desmoulins. *Jehan Petit et Michel Le Noir,* 1513 ; in-8 goth. (*rel. de Padeloup*).

Exemplaire de Pixerécourt.

Les Œuvres de Coquillart. *Anthoine Bonnemère,* 1532 ; in-16, lettres rondes (*rel. de Padeloup*).

Exemplaire du duc de La Vallière, de Pixerécourt et de Cailhova.

Histoire antique et merveilleuse du chasteau de Vicestre, près Paris. *Se vend en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-Nicolas, s. d.;* petit in-8 de 16 feuillets, lettres rondes (*rel. de Trautz-Bauzonnet*).

Pronostication des c... saulvaiges, avec la manière de les apprivoiser. *S. l. n. d.;* in-12 goth. de 4 feuillets, fig. sur le titre.

Etc., etc.

— 20 *février* 1882. — Mort de M. Aug. Fontaine, le libraire, bien connu, du passage des Panoramas. Né à Montsurvent (Manche) en 1813, M. Fontaine avait pratiqué la librairie, à Paris, dès l'âge de 15 ans. En 1834, il fonda avec M. Dauvin une maison de commerce consacrée, dans le principe, à la vente des livres d'étrennes. A cette spécialité il adjoignit, vers 1860, celle des livres anciens et précieux, principalement au point de vue de l'élégance et de la conservation de la reliure. Dans ce genre, la librairie du passage des Panoramas a conquis une situation considérable dont on ne peut que souhaiter la consolidation aux continuateurs de l'œuvre de M. Fontaine, ses fils et gendre.

— M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier, né à Paris le 21 septembre 1816, est mort à Passy le 16 janvier 1882. Membre de l'Institut depuis 1854, ce savant illustre a publié, dans divers recueils d'archéologie, un grand nombre d'articles qui mériteraient d'être réunis en volume, car, de l'aveu des hommes compétents, il apportait, dans toute question traitée par lui, une sûreté de jugement qui n'a été et ne sera jamais dépassée. C'est encore à lui que l'on doit l'organisation du musée rétrospectif du Trocadéro, lors de l'exposition de 1878; mais ce qui nous fait ressentir plus vivement encore la perte éprouvée par la science, c'est l'intérêt que M. de Longpérier a bien voulu

témoigner, de tout temps, au *Bulletin*, et l'affectueuse sympathie dont il honorait son directeur. A cet égard, il n'est pas de service littéraire que l'on ne fût en droit d'attendre de ses lumières. Comment en eût-il été autrement, du reste, étant donnée la communauté de vues qui reliait ses tendances aux nôtres. Notre deuil est celui de la France chrétienne et monarchique, mais nous avons la consolation de penser que les traditions de ce noble esprit ont, dès à présent, trouvé un continuateur dans la personne de son frère, M. le comte de Longpérier-Grimoard, membre de la Société des Bibliophiles françois, de l'Académie de Saint-Jean, et ajoutons, non sans quelque orgueil, l'un de nos collaborateurs.

M. de Longpérier laisse une bibliothèque importante, mais qui ne verra pas le feu des enchères. Elle paraît destinée à rester dans les mains qui ont présidé à son classement, celles de Mademoiselle de Longpérier.

— Dans ce même mois de janvier, nous avons eu la douleur de perdre le R. P. Lauras, de la Compagnie de Jésus, connu dans le monde lettré par ses importants travaux sur Bourdaloue. Cette communauté d'études avec notre regretté collaborateur, M. de Sacy, dont on n'a pas oublié l'édition des *Pensées de Bourdaloue*, publiée par nous, avait fait du P. Lauras un des habitués, oserons-nous dire un des amis de notre maison. L'orage ne l'avait pas abattu. « La Providence (nous écrivait-il le 30 juin 1880) pourvoira à notre destinée. Chassés par la tempête, nous transporterons ailleurs la bonne doctrine, et Dieu sera servi. » Ce n'est pas que des dévouements obscurs ne lui eussent offert une paisible retraite, mais il se rappelait sans doute ce mot d'un ancien auteur, que la *fuite des saints* est, pour les contrées qui les recueillent, une voie d'évangélisation, et il se préparait à obéir aux ordres de la Providence quand la mort est venue, non pas le surprendre, mais le délier.

— Bien que le décès de l'abbé Boitel (Alexandre-Clément), né à Vertur (Marne) en 1799, remonte déjà au 28 novembre 1881, nous ne saurions passer sous silence cet écrivain, dont quelques travaux rentrent dans le cadre de notre *Bibliographie champenoise*. En effet, outre des *Vies* de saints locaux et des traités d'éducation, il a publié plusieurs ouvrages historiques, tels que : *Histoire de l'ancien et du nouveau Vitry, ou de Vitry-en-Perthois et de Vitry-le-François* (1841); *Les Beautés de l'histoire de la Champagne* (1865-1868), 2 vol. in-8, etc., etc.

— Nous citerons pour mémoire le décès, à la date du 17 janvier, de M. Blanc (Auguste-Alexandre-Philippe-Charles), né à Castres en 1813, critique d'art, directeur des Beaux-Arts en 1848 et en 1870, élu en 1876 membre de l'Académie française. Nous nous arrêtons à ce nom pour mentionner seulement cette disposition de son testament, écrit le 12 février 1879 : « Je laisse tous les livres de ma bibliothèque à l'Institut de France, en priant M. le Bibliothécaire en chef de remettre à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts ceux de ces livres dont il n'aurait pas besoin. » D'où qu'ils viennent, de pareils exemples sont à signaler.

— Mentionnons également la mort, à l'âge de 52 ans, de Madame Henri Thuret, cité dans le *Bulletin historique et littéraire de la Société du protestantisme français* (numéro du 15 mars 1882). Madame Thuret a enrichi par ses dons la bibliothèque de cette Société, et, à ce titre, elle méritait une place dans nos colonnes.

— Nous clorons cette liste par le nom de M. Winter Jones, bibliothécaire du British-Museum, mort en Angleterre à l'âge de 76 ans, et dont l'œuvre principale a été la revision du catalogue de ce musée.

CORRESPONDANCE

A M. L. Techener, directeur du Bulletin du Bibliophile.

Paris, 24 mars 1882.

Mon cher ami,

Après la réplique, très courtoise d'ailleurs, de M. J. Petit dans les *Annales du bibliophile belge*, il ne reste plus qu'à passer à l'ordre du jour, puisque j'ai fait mon *meâ culpâ*, et que lui, de son côté, reconnaît avoir commis un solécisme (*la* Bienenkorb), dans la crainte, peut-être excessive, de choquer les lecteurs français. J'ajoute que je me serais abstenu de la mauvaise pointe qui l'a blessé, si j'avais cru qu'elle dépassât l'épiderme. (*Savez-vous ?*)

Nous ne différons plus que sur un point. L'hypothèse que Mornix serait lui-même l'auteur de la paraphrase allemande de sa Ruche (*Le Bienenkorb*), publiée sous le pseudonyme *Jesuwalt Pickart*, est insoutenable, n'en déplaise à M. Vantoorenberg et aux *Oosturiesche Orspronkelykheden*. Je pourrais riposter par les noms, également riches en consonnes, des nombreux critiques allemands qui ont écrit depuis cinquante ans sur Fischart. Je me bornerai à rappeler deux de leurs arguments, qui sont péremptoires. L'un, c'est que Jesuwalt Pickart était un des pseudonymes favoris de Fischart ; c'est celui qu'il a mis notamment à sa fameuse satire contre les Jésuites (*Jesuitenhütlein*). L'autre, c'est que parmi les additions faites dans le *Bienenkorb* à l'original, figurent de nombreux renvois à des pamphlets et satires antérieurs, publiés sous divers pseudonymes, et dont Fischart est l'auteur incontesté.

Agréez, etc.

Bon Ernouf.

VARIÉTÉS

— Nous extrayons de la *Revue de Champagne et de Brie* (livraison d'octobre 1881), qui l'a trouvé dans les archives de l'Aube, le compte des livres laissés par Guillaume Maubert, chanoine

de Troyes, curé de Pont-Sainte-Marie, décédé le 11 septembre 1443 :

« L'histoire de Job, en parchemin, glosée, qui se commence au second feuillet en tieuxte *cumque in orbem*, et se finit au pénultième *Domine no*, prisé et vendu III s. IIII d.

» *Item*. I roumant couvert de soye rouge, parlant de l'estat de religion, prisé et vendu II s. VI d.

» *Item*. I livre en parchemin couvert de noir, intitulé : *Incipiunt glose super Boecium de consolacione*, prisé II s. VI d., vendu V s.

» *Item*. La somme Remon, escript en parchemin et couvert de rouge, prisé et vendu XX d.

» *Item*. I livre couvert de noir contenant les sermons de frère Guillaume de Lion sur les Epistres, prisé V s., vendu XX s.

» *Item*. I livre contenant plusieurs sermons, couvert de viez parchemin, prisé V s., vendu VI s. VI d.

» *Item*. I autre livre couvert de noir sans aisselles, contenant plusieurs sermons de saint Augustin, prisé VI s. VIII d., vendu X s.

» *Item*. I autre livre couvert de vert, contenant, en latin, les Dis des philosophes anciens, prisé et vendu III s. IV d.

» *Item*. Le livre de Job, le livre de Ysaie et le livre des Fais des Apostres, escripts en papier de la main dudit deffunct, en III volumes couvers de parchemin, prisés et vendus XX s.

» *Item*. I doctrinal glosé escript de lettre courant, de la main dudict deffunct, couvert de parchemin, qui se commence au second feuillet *Quintus in A dabitur*, prisé X s., vendu XVI s. VIII d.

» *Item*. I romant escript en papier, de la main dudict deffunct, couvert de parchemin, intitulé en lettre rouge : « *Ce sont les X commandemens de la loy*, » prisé et vendu XX s.

» *Item*. I livre de décret, en papier, contenant la somme de frère Henry sus les Decretales, couvert de parchemin, prisé et vendu II s. VI d. »

VATEL[1]

BODLEIAN LIBRARY PERIODICALS

Mardi dernier, à la séance hebdomadaire de l'Académie française, M. le duc d'Aumale a offert à chacun de ses collègues un véritable bijou littéraire qui a vivement piqué leur curiosité. C'est une élégante et précieuse plaquette in-folio, intitulée : *Notice sur le Manuscrit des Œuvres poétiques de Vatel* — Chantilly — 1881.

Vatel ? — Au premier abord, les Académiciens ont pensé, bien qu'un peu surpris, qu'il s'agissait de l'unique Vatel connu dans l'histoire, du maître d'hôtel fameux qui, à Chantilly même, lors d'une fête donnée par le prince de Condé à Louis XIV, en 1671, se croyant perdu d'honneur parce que la marée n'était pas arrivée à temps pour l'heure du dîner, se passa l'épée au travers du corps. Mais qui lui connaissait des talents d'écrivain, et qui l'avait jamais soupçonné d'avoir su mêler le laurier poétique à celui des coulis et des sauces ?

Examen fait du volume, on s'aperçut qu'il s'agissait d'un tout autre Vatel, d'un auteur de sonnets et de satires, d'un poète inconnu jusqu'ici, même des érudits les plus consommés, et dont M. le duc d'Aumale venait, de la plus galante façon, révéler à la fois le nom et les œuvres aux savants de l'Institut.

On me pardonnera, je l'espère, de laisser aujourd'hui de côté les maussaderies de la politique pour ce régal littéraire, en suivant le prince-académicien dans son intéres-

(1) Cet article sur un poète inconnu du XVIe siècle a paru dans le *Figaro* du 11 avril 1882 : nous devons à l'obligeance de l'auteur de pouvoir en faire profiter nos lecteurs.

sante découverte, et en l'étudiant lui-même un peu sous cet aspect nouveau de sa fine et attachante physionomie.

* * *

Et d'abord ne faut-il pas féliciter M. le duc d'Aumale d'une aussi noble occupation de ses loisirs — j'allais dire de son exil, car, en le voyant confiné dans cette retraite isolée et mélancolique de Chantilly, j'ai peine à me figurer qu'il est moins éloigné qu'à Twickenham... Il cherche du moins à s'y consoler avec les lettres et les arts de la triste inaction de son épée, et je ne serais pas surpris qu'en dehors de l'originalité spéciale du sujet, le prince ait été surtout attiré vers cette période de nos origines littéraires par le groupe vaillant et batailleur des jeunes hommes qui entreprirent de renouveler, au milieu du XVIe siècle, la poésie française, et en tête desquels marchait Joachim du Bellay qui, à vingt-cinq ans et le premier dans notre langue, jeta ce beau mot de *Patrie*, cri généreux et nouveau, inentendu jusque-là, et qui devait retentir si glorieusement dans la suite de nos annales !

Parmi ce petit groupe de poètes et de penseurs, qui s'appelait d'un nom expressif et militant, la *Brigade*, — encore un joli mot, fait pour gagner la sympathie du général académicien, — parmi ce groupe, entreprenant et hardi, mais dont tous les membres n'étaient pas destinés à la gloire, figurait sans doute l'auteur oublié des œuvres aujourd'hui signalées à la postérité.

Un seul exemplaire en avait survécu, remarquable par ses dessins, ses ornements, sa reliure ; et, en 1784, il était conservé avec honneur dans la riche bibliothèque du duc de La Vallière. Vendu à cette époque 80 livres, il passa successivement par le cabinet d'amateurs fameux qui, tous, le gardèrent pieusement comme une des perles de leur collection, mais sans rien savoir de l'homme et de son œuvre. Ni Debure, ni Renouard, ni Cigongne, qui creusèrent le

problème, ne parvinrent à le résoudre, et Le Roux de Lincy, qui s'y appliqua à son tour, ne fut pas plus heureux que ses devanciers.

C'est dans cette situation que l'énigmatique manuscrit tomba aux mains de M. le duc d'Aumale et prit place dans cette merveilleuse galerie de Chantilly, dont les bibliophiles en extase rêvent comme du paradis ! Le prince est érudit ; il voulut pénétrer le mystère du volume, et il s'y donna comme à l'assaut d'une place qui résiste.

C'est le résultat de ses recherches patientes qu'il vient de communiquer à l'Académie, en offrant à chacun de ses confrères, pour les mieux mettre en mesure d'en juger, la reproduction de l'œuvre même de Vatel, ingénieusement multipliée par l'admirable procédé de l'héliogravure. Plaquette exceptionnelle, qui comptera parmi les raretés hors ligne d'une époque friande de ce genre de curiosités, et dont les académiciens vont se montrer aussi jaloux que les dragons qui gardaient les pommes d'or des Hespérides.

*
* *

Le manuscrit de Vatel, contenant 87 feuillets, est enrichi de six dessins et d'ornements lavés avec le plus grand soin à l'encre de Chine. Il se présente avec un frontispice d'une grâce exquise, au milieu duquel est gravée cette devise en caractères grecs : *Timia Ta Smicra.* — Ne dédaignez pas les petites choses.

Le travail du noble commentateur comprend 21 pages, sur grand papier de Hollande encadré de filets rouges. C'est l'écriture même du duc d'Aumale, c'est sa calligraphie usuelle et courante qui est reproduite par l'héliogravure, et ce manuscrit seul suffirait à donner une idée de l'homme et de son caractère. L'écriture est nette, ferme, élégante, d'une belle allure, avec je ne sais quoi de militaire. Le style est sobre, clair, alerte, et la phrase, qui court

au but comme un soldat au pas de charge, semble parfois coupée avec le tranchant d'une lame.

J'en citerai tout à l'heure quelques échantillons, dont le ton mâle et coloré rappelle les meilleures pages de *Zouaves et Chasseurs à pied.* — Pour le moment, crayonnons Vatel.

« Vatel est inconnu, dit le prince, et je ne crois pas qu'il ait chance de sortir de l'obscurité. Il n'apparaît dans aucun des récits de Brantôme, et n'a aucune place dans les tables si complètes de Duverdier et de La Croix du Maine. Le joyeux et bienveillant Desportes, dont il invoque plusieurs fois l'amitié, ne prononce pas son nom. Ronsart garde le même silence. »

Le prince a pourtant découvert une lueur. Au quatrième livre du poème de Baif, il trouve une pièce adressée « à Jean Vatel. » Mais l'indication est bien minime et ce n'est pas avec si peu de chose que Cuvier aurait pu reconstituer le personnage. En fouillant le volume, en l'étudiant à la loupe, voici ce que le noble commentateur a glané :

« Vatel aime la France, le Roi ; il méprise les bouffons... »

Pas si mal, et nous pourrions aujourd'hui trouver matière à l'imiter !

« La Loire est son fleuve ; il en parle avec amour. Blois est sa ville natale. Son instruction générale est étendue ; la géographie lui est familière ; dans plusieurs de ses récits, il montre qu'il savait lire le terrain et qu'il avait entendu raconter et bien juger les opérations militaires. »

Voyez-vous comme le soldat se trahit tout de suite et laisse deviner ses préférences ?

Vatel n'est pas riche. On apprend par ses vers qu'il avait perdu l'héritage paternel. Sa rente, son pré, sa vigne lui ont été enlevés par des parents avides. Vainement il presse M. de Bragelonne, lieutenant au Châtelet de Paris ; le poète ne trouve d'appui nulle part :

Les enfants d'Apollon sont toujours malheureux !

s'écrie-t-il avec mélancolie.

Il ne paraît pas non plus avoir été très favorisé du côté des femmes, « car il y a de l'amertume et une sorte de désespoir jusque dans ses sonnets amoureux. »

Il essaye de battre monnaie avec ses vers, et s'adresse un peu à tout le monde, depuis le Roi et le duc d'Anjou jusqu'à ses compatriotes blésois, mais sans beaucoup de fruit.

Lorsqu'il composa le volume qui lui a si miraculeusement survécu, il était vieux, pauvre et d'humeur plus chagrine que jamais. M. le duc d'Aumale en fixe la date au commencement de 1574, un peu avant la mort de Charles IX, et les raisons d'érudition qu'il en donne paraissent décisives.

Le volume est dédié à Nicolas de Neuville, IVe du nom, seigneur de Villeroy, secrétaire et ministre de quatre de nos Rois, conseil écouté de Catherine de Médicis et de Henri IV, et qui, sans doute, était le Mécène du poète obscur et besoigneux.

*
* *

Pour citer M. le duc d'Aumale, en offrant le véritable type de sa phrase et de son style, il faut surtout le chercher dans les pages où le hasard lui fait rencontrer ses sujets de prédilection. — Comme il burine ces rudes capitaines du XVIe siècle, et de quelle plume il raconte leurs exploits héroïques !

Dites si la page qui suit ne sonne pas comme un clairon :

« Le véritable héros du livre de Vatel, et peu s'en faut vraiment qu'il ne soit un héros de l'histoire, est Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues et duc de Penthièvre, colonel-général de nos gens de pied, un des plus vaillants soldats de son temps, et peut-être le premier capitaine qui ait su tirer parti du feu de l'infanterie. C'est avec ses arquebusiers qu'en Ecosse, au siège de Leith, il repoussa toutes les attaques des Anglais ; qu'à la grande escarmouche

devant Paris, il rétablit le combat si mal soutenu par les gendarmes du duc de Guise; qu'à Dreux il arrêta le retour offensif de l'Amiral et termina l'action.

« Ces bandes qu'il avait recrutées, façonnées, et qu'il n'avait pas quittées depuis le siège de Metz, étaient sa famille. Aussi, quand il les ramena d'Ecosse à Paris, et que les sergents voulurent lui prendre, pour quelque dette, un de ces capitaines qu'il avait si bravement tirés des mains des Anglais, il ne put se tenir, tomba sur les sergents et leur enleva son officier. Le cas parut mauvais au Parlement, et cette fois Martigues ne fut pas le plus fort. Lord Grey n'avait pu le laisser passer sous les fourches caudines de la capitulation ; mais il dut « passer sous le guichet » de la Grand'Chambre pour faire entériner ses lettres de grâce. »

Ne dirait-on pas une eau-forte, pleine de vigueur et de relief !

*
* *

Quant à juger du mérite littéraire de Vatel et de la valeur artistique du manuscrit offert à Villeroy, M. le duc d'Aumale s'en abstient, en laissant ce soin délicat à ses doctes confrères.

« Vous avez ce manuscrit sous les yeux, dit-il aux membres de l'Académie ; vous pourrez apprécier ce que valent les vers, les dessins, la calligraphie, la reliure. Le soleil est un grand magicien aussi puissant que docile; il a si bien fait qu'il y a aujourd'hui quarante exemplaires des *OEuvres Poétiques,* si parfaitement semblables que Vatel ne saurait reconnaître celui qu'il a offert au secrétaire de Charles IX. »

Et après avoir ajouté que ce miracle est l'œuvre d'amis d'autant de science que de goût, MM. de Villeneuve et Bocher, le prince termine avec bonne grâce par ces paroles modestes :

« Avoir mis Vatel entre leurs mains est le seul mérite de

« Votre affectionné collègue,

« H. D'ORLÉANS. »

PH. DE GRANDLIEU.

Nous nous empressons d'ajouter à l'article qui précède le petit paragraphe suivant que nous lisons dans le *Figaro* du 16 avril, qui en est un complément absolument nécessaire :

« On nous transmet d'intéressants détails à propos des œuvres poétiques de Vatel, dont notre collaborateur Ph. de Grandlieu a parlé tout récemment.

« Le curieux manuscrit de Vatel, possédé par M. le duc d'Aumale et communiqué par lui à la *Société des Bibliophiles français,* dont il est président d'honneur, va être reproduit, aux frais de cette Société, à trente exemplaires seulement, répartis entre ses membres. — La dépense sera, dit-on, de 14 à 15,000 francs.

« Dix autres exemplaires, que M. le duc d'Aumale fait exécuter pour son compte personnel, sont destinés par lui aux bibliothèques publiques de Paris ou à des dons particuliers.

« La notice biographique et littéraire qui précède cette publication, et qui l'explique, est un travail à part, qui constitue la plaquette in-folio offerte par le prince à ses *confrères* de l'Académie française.

« Les Bibliophiles français l'avaient déjà reçue, et c'est même à eux, paraît-il, qu'elle était spécialement destinée. — Quoi qu'il en soit, ils revendiquent l'honneur de la publication des œuvres de Vatel, ainsi que la priorité de l'hommage fait à leur Société par le prince-académicien, et nous sommes d'autant plus heureux de leur rendre ici justice qu'ils se sont signalés déjà à la reconnaissance des érudits et des lettrés par d'éminents services. »

LE CHEVALIER DE BALLEROY

Préparant en ce moment la publication des lettres adressées pendant la Régence à la Marquise de Balleroy par ses nombreux amis, nous devions être à l'affût de tout ce qui pouvait se rapporter à ce nom. Dernièrement nous vîmes figurer dans une vente un dossier considérable de lettres au Chevalier de Balleroy. Nous espérâmes un moment avoir trouvé une addition précieuse à notre travail; il ne s'agissait que de l'un des petits-fils de notre belle Marquise qui avait, paraît-il, le même goût épistolaire que son aïeule. Mais ces lettres signées par la Vicomtesse de Boisgelin, la Comtesse de Boisgelin, Madame de Wangen, née de Ferette, la Comtesse de Maurepas, née de Contades, le Duc et la Duchesse d'Aiguillon, présentent le plus réel intérêt et nous en avons fait d'assez nombreux extraits pour être, espérons-nous, agréables aux lecteurs du *Bulletin*.

Jean-Paul-François de la Cour, Chevalier de Balleroy, était le second fils de Jacques-Claude-Auguste de la Cour, Marquis de Balleroy, lieutenant-général des armées du Roi, et de Marie-Elisabeth de Goyon-Matignon. Reçu Chevalier de Malte, il devint maréchal de camp et fut guillotiné avec son frère aîné, lieutenant-général des armées du Roi, le 26 mars 1794. E. de B.

I.

LA COMTESSE DE BOISGELIN (1).

6 juin 1775.

On ne scait pas pour quel crime on traite le Duc

(1) Louise-Julie de Boufflers, fille du Marquis de Remiécourt et de Catherine

d'Aiguillon si cruellement. Le public prétend que la Reine s'en prend à lui de ce que le peuple n'a pas crié aux deux dernières revues. Vous ne croirez pas plus que moi que c'est là la raison d'un traitement aussi dur. Il n'y a donc point d'autre motif que la rage dans laquelle on le hait puisqu'on est aussi dénué que de se rabattre sur une accusation aussi invraisemblable. La pauvre femme se désespère de ne pouvoir suivre son mari, puisqu'il venait de faire jeter à bas le château d'Aiguillon où l'on est à le rebâtir et il ne reste pas même de quoi le loger seul avec quelques domestiques (1).

1er juin 1777.

L'Empereur partit hier. La séparation a été larmoyante de sa part et de celle de la Reine et du Roi. Allant et revenant de... il alla voir le pavillon de Lucienne il y a quelques jours ; il y vit la nymphe (2) du château qui attendit qu'il demanda à la voir, sans quoi elle n'aurait pas paru. Il la traita à merveille, poliment et galamment. Il a dit qu'il était tout étonné de la fortune qu'elle avait faite, car il ne la trouvoit pas jolie. On a dit le contraire à la Dame qui en est toute glorieuse.

17 juin 1777.

La Reine a défendu à l'abbé de Vermont de paraître

de Beauvau, mariée en 1760 à Louis Bruno, Comte de Boisgelin, colonel au régiment de Lorraine.

(1) Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, Duc d'Aiguillon (1720-1782) dut le commencement de sa carrière à la faveur de la Duchesse de Châteauroux. Gouverneur de Bretagne, il se brouilla avec le Parlement ; l'affaire fit grand bruit, mais se termina en sa faveur ; le Roi tint même, en 1770, un lit de justice pour établir sa justification. Il remplaça alors Choiseul au ministère et ne se montra pas à la hauteur des difficultés soulevées par le partage de la Pologne. Peu avant la mort de Louis XV, il réunit le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères, mais il devait succomber après l'avènement de Louis XVI, son opposition à toute alliance autrichienne lui ayant irrémédiablement aliéné la jeune Reine. C'est elle, en effet, qui décida son exil. — Aiguillon est une petite ville située non loin d'Agen (Lot-et-Garonne).

(2) La Comtesse du Barry.

devant elle sur des plaintes que Madame la Princesse de Lamballe lui en a portées (1).

8 septembre 1777.

On dit que le Roi a consommé son mariage. Nous verrons ce que cela produira (2). La Reine a donné une belle fête au Roi à Trianon.

19 décembre 1777.

Le Roi a déclaré que les hommes vêtus en habit de satin ne seraient pas reçus aux bals de Versailles, Il a aussi prié la Reine de ne pas paraître à la messe ni devant les ambassadeurs en petite robe.

M. le Prince de Condé s'est battu hier, l'épée à la main, avec M. d'Agon à qui il avait, deux jours auparavant, demandé la démission de la place qu'il avait dans sa maison ; il la lui donna et l'alla trouver ensuite pour lui dire qu'il l'avait deshonoré et qu'il lui en demandait raison. Le prince lui a dit qu'il serait le lendemain matin, à 8 heures, au Champ-de-Mars ; ils se sont battus ; le prince a reçu un coup d'épée dans le bras, après quoi leurs témoins les ont séparés et sont partis aussitôt pour Versailles pour justifier M. d'Agon.

27 février 1778.

On dit que la Reine a beaucoup d'humeur contre MM. de Vergennes, de Maurepas et de Sartines. Cela ne l'empêche pas d'aller au bal de l'Opéra et à la Comédie : elle eut hier un bal superbe chez la Duchesse de Chartres. Mais le mari y manquait pour en faire les honneurs (il est toujours à Brest) (3) : il y avait deux pharaons, un

(1) Cette nouvelle n'est pas exacte, car malheureusement l'abbé demeura toujours en grande faveur auprès de la Reine.

(2) Madame la Duchesse d'Angoulême naquit le 19 décembre 1778.

(3) Le Duc de Chartres était depuis 1776 le chef du parti des princes contre le parti de la Reine. Il était allé servir comme volontaire sur la flotte et prit part, le 27 juillet, au combat d'Ouessant, où sa conduite, d'abord portée aux nues, lui valut ensuite les plus cruelles épigrammes.

biribi et un crespe : on y joua un jeu épouvantable : la Reine y a été jusqu'à six heures du matin. — Voltaire a eu mercredi un vomissement de sang : il fut saigné deux fois et il ne s'en porte que mieux. On dit que le Roi lui a fait dire de ne pas venir à Versailles quoiqu'il ait donné ordre de faire son buste pour le placer dans la galerie de Versailles, vis-à-vis de celui du maréchal de Saxe.

13 mars 1778.

Il est arrivé une histoire au bal de l'Opéra le mardy gras qui n'a éclaté que vendredi et qui fait grand bruit. M. le Comte d'Artois, échauffé du souper qu'il venait de faire et par les discours de Madame de Canillac à qui il donnait le bras bien masquée, tous les deux reconnurent Madame la Duchesse de Bourbon qui l'était aussi. M. le Comte d'Artois l'alla agasser sur un ton qui ne parut pas décent à la princesse qui lui dit que par ses propos elle ne le jugeait pas un homme de bonne compagnie. Il continua : elle leva la barbe du masque de M. le Comte d'Artois et le reconnût, ce qui le mit dans un tel état de colère qu'il voulut arracher le masque de la Princesse et n'en pouvant venir à bout, il lui tortilla et écrasa le masque sur le visage. La princesse sortit et n'en parla pas, mais ayant su le vendredi que M. d'Artois s'en était vanté à un soupper, ne voulant pas que M. le Prince de Condé et M. le Duc de Bourbon l'apprissent par le public, elle envoya d'Autichamp l'apprendre à M. le Prince de Condé qui était à Chantilly, qui revint aussitôt et alla à Versailles porter sa plainte au Roi qui ne parût pas disposé à donner la satisfaction que l'on en attendait ; on dit M. le Duc de Bourbon furieux et qu'il dit que si le Roy ne lui fait pas justice, il se la fera vis-à-vis de M. le Comte d'Artois : le public et surtout la noblesse prend parti pour Madame la Duchesse de Bourbon. On ne parle dans tout Paris que de cette histoire.

30 mars 1778.

Il vient de se passer ici une aventure tragique qui amuse le public. La petite Bréhan (1) désespérée du mariage du Comte Etienne s'est empoisonnée avec des liards qu'elle a fait infuser pendant une nuit dans le vinaigre, qu'elle a avallé le lendemain matin. Mais ayant trouvé cette liqueur désagréable, elle y a ajouté du sucre. Quand elle a commencé à sentir les effets du poison qui est un grand feu et déchirement dans l'estomach, elle a fait les hauts cris et a avallé beaucoup de lait et demandé un médecin auquel elle a avoué la cause de son mal. Il l'a traitée en conséquence et avec succès, car elle ne mourra pas. Voilà la nouvelle du jour qui fait oublier M. Voltaire; il est annoncé pour demain à la Comédie; il y aura un monde prodigieux; la Reine y doit venir.

II.

VICOMTESSE DE BOISGELIN (2).

1775.

A la comédie, M. de Salm (3) était avec un habit de satin blanc et des paremens et des broderies roses, culotte blanche, jarretières roses, veste rouge garnie de blanc avec une main enveloppée d'un coup de rasoir qu'il s'était donné, dit-on, la veille du jour qu'il devait se battre avec Saint-Blancart afin de mettre le lendemain son habit neuf (4).

(1) N. Tascheroau de Baudry, fille d'un Conseiller d'État et de Philippine Tabourcau, mariée le 17 novembre 1755 à Jacques, Marquis de Brehan, maréchal de camp, veuve le 13 mai 1764.

(2) Sainte de Boisgelin, sœur de Louis Bruno ci-dessus mentionné, née en 1738, fille de Gabriel de Boisgelin, Marquise de Cucé, mariée à Charles-Eugène de Boisgelin, Vicomte de Pléhédel, capitaine de frégate.

(3) Probablement fils d'Auguste, Comte de Salm-Reifferscheidt-Dyck, né en 1740.

(4) Charles-Michel de Gontaut, né en 1752, lieutenant aux gardes françaises, second fils du Marquis de Saint-Blancard et de Françoise de Preissac-Esclignac.

1er juin 1778.

Voltaire s'est mis si en colère contre un acteur en faisant répéter son Irène qu'il a vomi une quantité de sang. Tronchin l'a fait saigner : il est mieux. Il a une humeur effroyable. Tout le monde le va voir comme la pièce curieuse. Pour moi qui ne vois que des boutiques, je n'y ai point été ; il a reçu comme un chien MM. de Brezé. Il est allé à eux en jettant une chaise qu'il trouvait dans son chemin : — Voulez-vous voir un squelette ? Eh bien en voilà un ! — Il a montré une poitrine semblable à celle que l'on donne vulgairement à Vulcain. On fait des affiches, des épigrammes contre le pauvre Villette qui montre Voltaire. Il y en a une qui dit que c'est un nain qui montre un géant à la foire.

1778.

Je ne vous écris guerre, chevalier, parceque souvent je n'ai rien à vous mander d'interressant. Mais aujourd'huy que j'ay matière pour composer une longue épître, vous allez en avoir une qui vous attendrira, j'espère, et qui vous donnera l'espoir de revoir revivre le tems des Amadis. Nous venons, comme vous savez, de voir deux jeunes héros exposer leur sang précieux. Maintenant nous voyons une mignature de Cléopatre nous renouveller les actions courageuses de la femme, non pas, il est vrai, en se faisant dévorer le sein par un aspic, mais en mettant deux liards dissoudre dans du vinaigre et en l'avalant ensuite. Le Comte Etienne se marie et épouse Mademoiselle de Maussange, riche, belle, bien faite et unique fille de la belle Madame de Maussange à qui si longtemps le Chevalier de Coigny a offert son hommage et à qui la chronique méchante veut que la demoiselle ressemble en beau. La petite tante de votre patronne actuelle en apprenant par le Comte Etienne lui-même son mariage s'est, comme bien vous pensez, trouvée mal. Ses beaux yeux ont répandu des torrents de larmes que le Comte gêné

de ces marques de douleur essuyait de son mieux Lorsque tout à coup le courage s'est emparé de la petite tante, elle a cessé de pleurer, a dit adieu à son amant, l'a congédié ; s'est couchée ensuite après avoir mis sur sa table de nuit un verre plein de vinaigre à la rose où elle jetté deux liards. Au point du jour elle s'est aperçue que ce métal rempli de vert de gris était parfaitement dissous elle a courageusement avalé et s'est ensuite endormie. Une heure après elle a senti dans le bas de l'estomac une chaleur si violente que l'on peut croire que son grand amour s'est consumé, car elle s'est prise à crier et sonner toutes les sonnettes en disant ce qu'elle avait fait et en demandant à toute force du contre-poison et par foi un confesseur. Elle a pris tout ce qu'on a voulu et témoigné une grande joie quand les convulsions ont cessé et que le contre-poison a paru prendre le dessus. Dans le fort de l'action du poison est arrivé le Comte Etienne : il l'a trouvée demandant qu'on la sauve et très disposée donner et à tenir la parole qu'il exigeait d'elle, qu'elle n'attenterait plus à sa vie. Elle a été depuis lundi jusqu'à jeudi dans le plus grand danger et on croit qu'elle s'en ressentira toute sa vie. On la fait partir pour la campagne chez une de ses sœurs jusqu'après le mariage du Comte Voilà, vous en conviendrez, une bien lamentable histoire mais qui sera bientôt suivie d'une aussi lamentable, car on dit que le Marquis de Vaudreuil est prest à conclure un mariage pour lui ; la pauvre ambassadrice de Portugal ne sachant plus où donner de la tête, s'est vue forcée d'avouer à son époux qu'elle devait des sommes immenses dans Paris, entr'autres 80,000 l. à Mademoiselle Bertin (1) M. de Souza n'a fait d'autre réponse à cela, sinon de lui donner l'option d'aller en Portugal, ou dans un couvent d'où elle ne sortira pas ; elle a choisi Beaumont, en Auvergne, et elle est partie samedi, pleurant, gémissant

(1) Couturière de la Reine.

et maudissant les plumes et les pouphes à sentiment. Son mari l'a vue partir d'un œil sec et tranquille, disant qu'une femme belle et bête estait une grande charge.

L'ambassadrice d'Angleterre a marqué la plus violente douleur de quitter la France : la Reine et elle se sont dit les plus tendres et touchants adieux. La veille de son départ elle fut passer une heure chez Mademoiselle Bertin qui la tenait tendrement dans ses bras pendant que l'ambassadrice lui jurait en pleurant une amitié éternelle au nom de laquelle elle la priait de lui envoyer tous les mois, pour son argent, des marques de souvenirs, c'est-à-dire tout ce qu'elle aurait de plus beau et de plus à la mode dans sa boutique.

L'autre jour, étant chez la Reine, on lui apporta le contrat de mariage à signer de M. de la Tour du Pin ; il était apporté par un petit notaire ressemblant au Duc de Gesvre, mais ayant une petite figure très affectueuse et des yeux très éveillés ; il faisait beaucoup de vent ce jour là et le tems affreux. La Reine aperçut derrière le petit Cujas M. le Prince de Condé et lui dit en signant : Mon Dieu j'ai bien peur que vous n'ayez été incommodé du temps affreux qu'il fait. — Tout prêta alors à l'illusion flatteuse du petit notaire. Le Prince n'entendit pas, ce que le petit Barthole prit pour lui et qui répondit à la Reine en la regardant avec une comique tendresse : « Oui, ma chère reine, il fait bien vilain, mais je suis bien dédommagé par le plaisir que j'aye à voir, ma chère Reine, une aussi belle personne que vous. » La Reine rit aux larmes et tout le monde sans ménagement.

III.

BARONNE DE WANGEN, NÉE DE FERRETTE (1).

Versailles, vendredi au soir (1774).

J'ai bien examiné Madame la Dauphine, je l'ai trouvée

(1) Dame d'honneur de la Princesse Christine de Saxe, fille du roi de Pologne et sœur de la Dauphine, mère de Louis XVI.

aimable, de la gayté, fort parlante, la gorge bien faite, le bras et la main jolis, la jambe belle et les pieds assez bien pour que Madame la Comtesse qui doit s'y connaître en soit fort contente. Elle a le son de la voix agréable et l'air d'être accoutumée avec le Roy et M. le Dauphin comme si elle les avait toujours vus ; elle ne paraît pas plus embarassée avec tout le monde et je vois que l'on est content.

3 février 1777.

Il n'est question ici que des jeux prodigieux que l'on joue à Paris ; on mande que le Vicomte Dubarry avait gagné 2 millions. Voilà ce qui doit rendre le 30 et 40 encore plus attrayant.

Paris, 1778.

A propos Voltaire est ici ; je le verrai un de ces jours ; il n'a plus de visage ; c'est la décrépitude phisique la plus parfaite. Il a fait lire hier dans Irène des endroits superbes, et plus de feu montrerait que le cadavre est animé d'esprit plein de feu. On y courrera comme au feu. Et la Maréchale de Luxembourg l'a trouvé tout nud. Le Kain est mort. Voltaire en l'apprenant s'est trouvé mal.

30 décembre 1778.

Mille graces de m'avoir d'abord mandé les couches de la Reine. Il paraît qu'elle s'est formée une idée certaine d'avoir un Dauphin, puisque le contraire lui a occasionné une si forte révolution qui a pensé lui coûter la vie ; elle est encore bien heureuse de s'être aussi bien rétablie. On me mande que Madame de Lamballe, la Comtesse Jules et l'accoucheur se sont trouvés mal : tout cela devait faire une scène effrayante.

1779.

Le Roi est allé en robe de chambre chez M. de Maurepas, qui était couché ; il s'est assis sur le lit, cela est certain. Mais ce qui l'est moins, c'est qu'il lui ait dit

que M. Turgot était encyclopédiste et qu'il n'allait pas à la messe, et que M. de Maurepas lui ait répondu qu'avant de le lui donner pour son contrôleur général, il avait oublié de lui faire dire son cathéchisme. La reine donnera une fois par semaine à souper à des dames et à des hommes ; la table sera de 40 couverts. La Reine y aura un honneur et 2 dames de compagnie et chaque princesse un honneur.

21 mai 1781 (Strasbourg).

On est ici très occupé du Comte de Cagliostro (1) qui fait le médecin et qui jusqu'à présent a fait plusieurs réelles guérisons : il n'est pas bien traité par la Faculté. Aussi il la déteste. En tâtant le pouls, il sait vous dire tous les maux que l'on a et que l'on a eu toute sa vie. Il ne prend jamais un sol de personne, fait de très grandes charités ; il ne dit pas d'où il est, n'a aucune correspondance avec qui que ce soit, pas même avec des banquiers. On ne sait d'où il tire ses largesses ; il paye sa dépense tous les jours ; en un mot c'est un homme fort extraordinaire. Le Cardinal est venu passer 2 heures ici pour le voir.

15 août 1781 (Strasbourg).

Il y a 15 jours je fus témoin d'une seconde aventure arrivée à Saverne qui était des plus tragiques. La colonelle en second du régiment d'Angoumois (2) était assise à côté de M. de Caliostro, à laquelle il fit plusieurs plaisanteries et à la fin du repas, il lui jeta par mégarde un grand verre d'eau sur sa robe. Elle se leva avec précipitation et cria tout

(1) Alexandre, Comte de Cagliostro (1749-1795), naquit à Palerme d'une famille obscure dont le nom véritable était Balsamo; il le changea contre celui de sa tante et marraine. Sa vie fut une longue aventure : en 1780 il séduisit les Strasbourgeois ; venu à Paris en 1785, il se trouva mêlé à l'affaire du collier et fut exilé. Il finit par être condamné à mort par l'Inquisition à Rome ; sa peine ayant été commuée, il mourut en prison. Ce fut en résumé un très habile charlatan.

(2) Marie-Adélaïde de Montholon, mariée à Louis, Comte de Narbonne, depuis lieutenant-général et ministre de la guerre, en 1791. Ils n'eurent que deux filles : Madame de Braamcamp et la Comtesse de Rambuteau.

haut : Il l'a fait exprès, j'en suis sure ! Le Cardinal se leva de table ainsi que tout le monde. Pendant que l'on était en train de se rincer la bouche, M. de Caliostro va comme un éclair auprès de sa femme qui était à côté de M. de Narbonne, lui dit : Pourquoi aussi Madame vous mettre à côté d'un impertinent, met le poing sur le nez de M. de Narbonne, et lui dit : Sortez avec moi. — Celui-ci lui répond : Je n'ai qu'un valet avec moi. — Mais c'est assez pour vous donner 100 coups de pied dans le ventre. Ceci, comme vous pensez bien, fit grande rumeur. M. de Caliostro prit sa canne sous le bras et s'en alla dans sa chambre. Le Cardinal peu après l'y suivit : il le trouva disposé à partir sur le champ ; il l'en empêcha et l'engagea à reparaître dans l'après-diner, ce qu'il fit vers 6 h. dans les bosquets où nous étions à nous promener ; aussitôt qu'on le vit, la fermentation se remit dans les esprits. M. de Narbonne fit des reproches au Cardinal de ne l'avoir pas fait partir aussitôt, et d'avoir l'air de le soutenir dans les insolences qu'il faisait aux gens de qualité qui venaient chez lui. MM. de St-Maurice, de Chatenay, de Chastellux, tous colonels, prirent fait et cause pour M. de Narbonne et dirent tous qu'il ne pouvait pas se battre contre un aventurier que l'on avait vu marchand d'orviétan ; qu'il fallait qu'il dise avant qui il était. D'autres répondirent que tous les jours on se battait avec des gens que l'on ne connaissait pas ; ce qui fit que M. de Narbonne alla sur-le-champ trouver M. de Caliostro et lui dit qu'il voulait bien se battre avec lui, mais tout de suite. Celui-ci lui répond qu'il n'avait pas les instrumens. M. de Narbonne lui demande ce que c'est ; il répond : Mes pistolets. Je ne veux pas me battre ici, j'ai une femme, un portefeuille ; il faut que j'aie le temps de mettre ordre à mes affaires ; je me battrai de l'autre côté du Rhin. M. de Narbonne lui répondit : Je vous donne deux minutes pour mettre ordre à vos affaires et je veux me battre ici, ou je vous coupe le visage. — Il fut se pro-

mener deux minutes, après quoi il vint rechercher Caliostro qui persista toujours à dire la même chose ; qu'il était l'ami de l'homme et non pas son destructeur. On vint rendre compte de tout cela au Cardinal qui était dans la plus grande peine ; il ne voulait pas déplaire à M. de Narbonne, ni abandonner Caliostro à qui il a obligation d'avoir fait le voyage de Paris avec lui pour secourir M. de Soubise et lui avoir communiqué tous ses secrets de chimie. Tout le monde se dispersa pour aller se promener, mon mari et moi restons dans les bosquets à attendre notre carrosse. Le Cardinal vint nous joindre et nous demanda ce que nous pensions de tout cela. Je lui dis : Puisque vous le demandez, je vous dirai que je crois nécessaire pour calmer les esprits de faire partir dès ce soir Cagliostro, ou au moins de le faire souper dans sa chambre. Mon avis fut suivi ; on le fit partir à 5 h. du soir ; mon mari fut prié au souper de dire à M. de Narbonne qu'on espérait qu'il serait content ; que Caliostro allait partir et que lui, M. de Narbonne, ne pousserait certainement pas les choses plus loin. Il appela les autres colonels qui lui donnèrent tous raison. Il alla le lendemain à Strasbourg, donna à dîner aux chefs de corps, raconta les choses et obtint leur approbation unanime. Il revint alors à Saverne avec MM. de Saint-Maurice et de Chatenay, joua la comédie avec Madame de Klinglin. Il y a eu depuis des affiches horribles contre Caliostro et sa femme.

30 août 1783.

M. de Caliostro est parti il y a 3 semaines avec armes et bagages. Il a fort assuré qu'il reviendrait, mais on en croit rien. Tout Strasbourg est persuadé qu'il a fait pendant tout l'hiver jusqu'à son départ beaucoup de poudre de projection aux dépens du Cardinal.

Strasbourg, 15 août 1785.

Toute l'Alsace ne parle que de l'arrestation de M. le

Cardinal ; trois cents lettres de Paris sont arrivées ici pour apprendre la nouvelle ; toutes le disent à la Bastille, mais quelques-unes disent qu'il sortira prochainement triomphant de la cabale abominable de ses ennemis ; que tous les ressorts qu'on a mis en mouvement sont abominables, et malheur à ceux qui ont ainsi abusé de l'autorité du Roi et de la Reine qui s'empressera de lui rendre la charge dont il s'est démis, et qu'au mois de septembre nous le verrons plus brillant que jamais à Saverne. Le grand nombre cependant ne croit pas qu'on ait fait un éclat de cette nature sans preuves bien sûres. Pour moi, je ne puis croire l'histoire du bijoutier, ce serait le comble de la démence, et pour quoi aurait-il été entraîné. On croit en Alsace que c'est parce qu'il etait en traité avec l'Empereur pour qu'il le fasse faire par la Reine premier ministre et qu'il lui vendrait la France. On continue toujours les constructions à Saverne.

28 août 1785.

Eh bien le Cardinal de Rohan fait des affaires qui ne lui réussissent pas toujours. Voilà ce que je vois dans cette circonstance : il a été dupe de ce Caliostro qui lui a persuadé qu'il trouverait la pierre philosophale, qu'il lui fallait des diamants pour cela. S. E. bête et ambitieuse d'argent a donné d'abord tout celui qu'il avait et qu'il a pu avoir et pour en avoir davantage, il a envoyé le collier en question, comptant le faire payer au gros St-James qui effectivement y avait consenti avec la condition qu'on lui ferait avoir une audience de la Reine. On lui fit voir le collier et les billets avec la signature de S. M. Voilà où tout cela en était lorsqu'on a arrêté le Cardinal et toute la secte Caliostro ; Mesdames de Villarceaux et Séguier qui me sont arrivées jeudi m'ont conté avoir dîné chez Saint-James avec tout ce monde-là. Les détails méritent les petites maisons, même pour ceux qui donnent dans tous les propos de ce Caliostro.

IV.

COMTESSE DE MAUREPAS, NÉE CONTADES.

3 mars 1778.

Ce qui me pique plus que tout, je ne sais pourquoi, c'est la platitude que Voltaire a fait hier de se confesser à M. l'abbé Guérard, habitué de St-Sulpice. Quel triomphe pour le parti dévot! que de propos et des plus misérables ils vont tenir! Hier j'en étais d'une colère horrible. Comment un homme qui a écrit comme il a fait, peut-il revenir aussi vite? Aussi l'âge nous affaiblit bien sans doute. De plus il a signé une rétractation authentique conçue à peu près en ces termes qu'il demande pardon à Dieu et à l'Église des scandales qu'il a pu commettre en des écrits contre la religion, qu'il promet de vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Un de ses neveux, qu'on appelle l'abbé Millot, ce qui le fait confondre avec l'abbé Millot de l'Académie française, et M. de la Vieilleville ont signé comme témoins. Le curé de St-Sulpice est venu à l'appui pour lui proposer le Viatique; il l'avait accepté et ensuite a prié de différer. Tronchin ne le trouve pas bien; il faudrait qu'il ne parle pas un moment; il lit la nuit, s'emporte contre les médecins. Il est donc bien vrai que la nature ne peut rien faire de parfait et d'immortel (1).

Le bal de jeudi a été beau. On y a joué un jeu énorme, car le maudit jeu va toujours de même; cela fait trembler tous les gens sages. La Reine y était mise à ravir; elle s'amusa longtemps au bal de l'Opéra dans la loge du Palais Royal avec un masque habillé en cuisinière qui lui dit des choses fort gaies. Le public nomme deux ou trois personnes. Mais par hazard je suis sûre que c'est un petit dessinateur nommé Duché qui est très familier, même

(1) Voir le travail si complet de M. Desnoiresterres sur Voltaire.

hardi, qui a de l'esprit et qui lui parla comme il aurait pu faire à une femme du plus médiocre état. Ses tournures de phrases amusèrent fort la Reine qui n'y est pas accoutumée d'autant qu'il n'y mettait pas le verni de polissonneries de bonne compagnie.

Paris, 6 mars 1778.

M. de Voltaire s'est confessé et a fait une renonciation devant deux personnes de tous ses ouvrages où son nom n'est pas ; il n'a réclamé que les histoires, la Henriade et ses tragédies, prétendant que ce sont ses ennemis qui ont mis son nom aux autres livres. Comme c'est la seconde fois qu'il fait cette scène, on n'y croit pas beaucoup. M. Tronchin ne peut répondre de sa vie que dans deux jours. Mesdames de Brizai et de Draneux ont été le voir ; comme il ne les connaît pas, il les a fort mal reçues.

1778.

Le monde comme il va ! Chevalier. Tout ce qui se passe est incroyable. Le parti Choiseul, quoique le Roi en repousse les progrès, gagne tous les jours et le nôtre diminue. Cette grossesse fait des effets déjà étonnants et je prévois que chaque jour amènera des choses contraires et bien contraires à nos amis. Vous allez voir M. de Guines au pinacle. On ne le croira pas où vous êtes, mais je suis certaine qu'on devrait faire apercevoir à M. de Maurepas qu'il se prépare par son habitude à laisser tout aller des verges pour se fouetter lui-même.

7 novembre 1778.

La Reine a été saignée hier. Toutes les dames du palais, les princes, les gardes, les accoucheurs et médecins ne vont plus quitter Versailles. La Reine commence à redouter le moment qu'elle désire.

V.

DUC D'AIGUILLON.

Août 1768.

Je compte trop sur votre amitié pour n'être pas bien persuadé que vous auriez été affligé de la nouvelle que M. de Broc vous aura apprise par le dernier courrier, mais vous connaissez trop bien ma position pour désapprouver le parti que j'ay pris. Dans l'état actuel des choses, étant aussi assuré que je l'étais, non seulement qu'on ne me soutiendrait pas dans la mêlée, mais même qu'on abandonnerait et qu'on rejeterait ensuite vers moy tous les malheurs et les troubles qui résulteraient de cet abandon, il ne m'était pas possible de me conduire autrement. C'est sur l'avis seul du contrôleur général que le Roi s'est décidé à me permettre de me retirer, et je suis bien convaincu qu'il ne s'y est déterminé que parce qu'il a prévu que je serais encore une fois trahi et abandonné par un ministre qui veut absolument qu'on croie que c'est l'animosité qu'on a personnellement contre moi en Bretagne et non sa mauvaise administration qui est cause du désordre dans lequel est cette province. Dans deux ans on verra le contraire, mais il ne sera plus en place et s'embarrasse peu de ce qui arrivera alors. Je ne regrette certainement pas le commandement de Bretagne, vous le savez bien, mais je suis très affligé de m'éloigner des amis que j'y ai et d'abandonner les gens sages et bons serviteurs du Roi qui dans ce premier moment ont été exposés à toute la méchanceté et la violence des brouillons. Mais j'ai tout lieu de croire que le triomphe de ces derniers ne sera pas long et que si les autres veulent bien prendre courage et patience, ils trouveront dans mon successeur les mêmes bonnes intentions qu'auprès de moi. Ils en seront même aussi soutenus, parce que les motifs particuliers qui ont

beaucoup influé sur l'abandon du ministère pour moi e pour les miens n'auront pas lieu pour lui. Ce sera proba blement M. de Duras et j'ai été très content de ses dispo sitions. On prétend que M. de la Chalotais a promis d donner sa démission dès que j'aurai donné la mienne.

7 juin 1775.

Ce n'est plus à Véretz que je vous donne rendez-vous mais à Aiguillon où l'on m'envoye, sans que je puiss deviner la cause d'un traitement aussi rigoureux auque je ne devais pas m'attendre après les services que j'ai ét assez heureux de rendre dans tous les genres depui plus de 40 ans. Vous serez mal logé, mais je compte su votre amitié. Vous tuerez mes lièvres et mes perdreaux et je les mangerai.

25 février 1776.

Je ne devine pas mieux que vous la cause du rappel d M. de Guines, mais il paraît constant d'après ce qu m'ont mandé des gens à portée de savoir la vérité, qu'on intercepté une correspondance de M. de Choiseul et de lui dont le Roy a été très piqué C'est probablemen M. Turgot, comme surintendant des postes qui aura fai cette découverte et le rapport au Conseil en même qualité et on aura chargé M. de Malesherbes de l'annoncer à l Reine, parce que cette affaire n'avait aucun rapport à l politique. Mais quoi qu'il en soit, je suis persuadé qu M. de Guines se justifiera, quelque coupable qu'il puiss être, que le Roi s'appaisera et le renverra à son poste ave le premier cordon bleu et une gratification. Son procès n sera jamais jugé quoiqu'on en puisse dire. Je suis au rest très indifférent sur cet événement, quoiqu'on prétend que ce sera l'époque de mon entière liberté, et que la Rein l'ait dit à M. de Maurepas, en ajoutant qu'en attendan j'étais le maître d'aller partout où bon me semblerai excepté à Paris. Vous pensez bien que je ne profiterai pa de cette insigne faveur et que dans tous les cas je restera

ici. Je ne marquerai certainement ni humeur ni mépris, mais je ne sacrifierai pas mon repos à la crainte qu'on dise que j'en ai, et je laisserai débiter les sots propos qu'on tiendra à ce sujet sans m'en inquiéter. Ma transplantation à Véretz m'occasionnerait une dépense extraordinaire fort considérable à laquelle je ne suis pas en état de fournir dans l'état où sont mes finances. D'ailleurs j'y serais sans cesse espionné, et ma présence ici est nécessaire pour accélérer les travaux. Quoi que j'aye peu eu à me louer de M. de Maurepas, je serais fâché qu'il lui arrivât malheur, dans la crainte d'avoir encore pire....

Avril 1776.

M. le duc de Chartres n'a pas eu grand succès à Bordeaux ni à Toulouse, Il a été surtout dans cette dernière ville malhonnête et indécent. Tout le monde s'en plaint, mais on a été très content de Madame la Duchesse de Chartres à Bordeaux. Elle a été invisible à Toulouse, ainsi que son mari qui n'est sorti de chez lui que pour aller courir les filles dans les rues à minuit et visiter le couvent des cordeliers, après avoir refusé de recevoir les députés du Parlement, de la ville et de la noblesse, sous prétexte qu'il était fatigué.

Décembre 1777.

Quand mes parents et mes amis m'ont demandé dans quel temps je retournerais à Paris, j'ai répondu tout simplement, lorsque j'auray la permission de faire les fonctions de ma charge, parce que alors j'y serai forcé et que je sacrifie mon plaisir à mon devoir. De là on a dit que je voulais imposer mes conditions au Roi, exiger une réparation authentique de l'injustice que j'ai essuyée, l'obliger à en convenir, etc. J'ai appris dernièrement que cette nouvelle calomnie avait pris faveur. Je vous prie lorsque vous l'entendrez de m'aider à la détruire, car je n'ai pas l'extravagance de vouloir imposer de conditions au

Roy, ni de lui demander rien, que lorsqu'il lui plaira de remplir ma charge, je rentrerai à Paris pour cela, mais aucun motif ne m'y déterminera auparavant. Ajoutez que si j'étais instruit des raisons qui ont déterminé le Roi à m'exiler et à me défendre de me présenter devant lui, je m'empresserais de me justifier, mais que n'ayant jamais pu obtenir de les savoir, j'attends sans humeur le moment où la vérité percera et fera connaître mon innocence.

15 août 1778.

Vous aurez vraisemblablement eu des relations du fameux combat naval, où nous avons remporté à peu de frais une victoire complète. Celles que j'en ai reçues ne m'ont pas rendu plus savant que je ne l'étais auparavant, mais on a chanté le *Te Deum* à Versailles ; le roi a dit publiquement qu'il était très content de sa marine ; il a eu la bonté de les en assurer lui-même. Nous devons par conséquent être très satisfaits et je le suis effectivement beaucoup, sans en chercher la cause, ni essayer de deviner ce qui s'est réellement passé sur l'Océan du 25 au 30 juillet.

2 mars 1780.

Je suis fort aise que le mariage de M. le Duc de Richelieu ait aussi bien pris dans le public, et surtout qu'il en soit content. Mais je ne puis m'empêcher de plaindre M. de Fronsac ; il paiera bien chèrement le plaisir qu'aura son père de jouir pendant quelques années d'une compagne aimable et de vivre en meilleure compagnie.

VI.

DUCHESSE D'AIGUILLON.

Aiguillon, ce 21 juin 1776.

Je n'ai point de termes pour vous peindre ma douleur ; l'affreux spectacle que je viens d'avoir a rouvert une playe

qui n'était rien moins que fermée ; toutes les circonstances de la maladie de ma fille sont si semblables à celles qui m'ont enlevé ma fille aînée et qui sont toujours présentes à mon cœur qu'à chaque instant je voyais mes deux filles mortes et mourantes. C'est un déchirement dont on n'a pas d'idée ; l'une a passé au moment de se former ; cette humeur s'est jetée sur sa poitrine, et sa malheureuse sœur a péri d'une fièvre de lait qui de même s'est jetée sur sa poitrine. Aussi le fait est que je les ai perdues toutes deux, et que c'est l'acharnement de nos ennemis et de la Reine en particulier, qui l'ont tuée. Si on ne nous eut pas forcés à venir ici l'année passée, nous aurions été à Véretz où elle serait venue avec nous ; elle aurait été paisiblement faire ses couches à Paris où elle aurait eu tout le tems nécessaire pour faire passer son lait ; elle existerait encore ; au lieu de cela, comme il y avait un an qu'elle n'avait vu ni son père ni moy, elle en avait la plus grande impatience ; elle s'est pressée et fait illusion à elle-même et est arrivée pour périr sous nos yeux victime de son attachement pour nous et de la haine de M. de Guines ; il est certain que nous sommes assez malheureux, nos ennemis doivent être contents. Vous savez mieux que personne combien nous étions heureux et contents ici ; cet événement empoisonne un lieu qui est et doit être notre retraite. Je ne m'occupe qu'à diminuer ma douleur vis-à-vis de M. D'Aiguillon et à lui faire croire que je me distrais. Je tâche de ne pas augmenter sa douleur par la mienne. Je vois qu'il fait les mêmes efforts ; nous nous contraignons l'un pour l'autre ; il en résultera que nous en prendrons l'habitude peut-être et véritablement nous nous désespérons. Il est impossible de recevoir plus de marques d'amitié que je n'en ai reçu dans cette malheureuse occasion.

DUCHESSE D'AIGUILLON (1).

(1) Louise-Félicité de Brehan-Plélo, fille du diplomate, mariée le 4 février 1740 à Emmanuel-Armand de Richelieu, duc d'Aiguillon.

VII.

Paris, 14 avril 1778.

La nouvelle du jour est la grossesse de la Reine qui, dit-on, est entrée dans son 12e jour. Mais une scène charmante dont j'ai été témoin, c'est M. de Voltaire qui est venu hier chez M. et Madame de Villarceaux pour traiter avec eux d'une petite maison qu'ils ont fait bâtir à côté de la leur ; les raisonnements de Voltaire qui voulait avoir cette maison à un prix au-dessous de celui qu'il avait proposé la veille ; la réponse de M. de Villarceaux, ce contraste était très plaisant, mais Voltaire a fini par faire des vilenies épouvantables, un radotage des plus complets ; au vrai il n'y a pas de comédie où il y ait eu plus de ridicule que cette histoire là et des deux côtés.

QUINEMONT DE VERNAGE (1).

Nous ajouterons à ces lettres deux billets conservés dans le même dossier, et assurément curieux, de la belle Comtesse de Mailly-Nesle. L'un, de 1748, est adressé au Père Galissand, de l'Oratoire.

« Tous nos jours sont bien marqués par de nouveaux coups de la main de Dieu. Je suis pénétrée de la mort du pauvre Père de la Borde et je croy que vous estes dans la mesme douleur. Dieu soit bény de tout ! Je croy que ce que je dis hier à M. de Béthléem au sujet de M. Mesnier lui aurait fait continuer les pouvoirs, car nous l'attendions aujourd'hui pour la dernière fois, et il nous a mandé qu'il reviendrait vendredi, que nous n'avions rien à craindre. De quelque part que lui est venue son assurance c'est toujours la main de Dieu qui frappe et qui console.

(1) Charlotte-Marie Ours de Quinemont, fille de Jean-Jacques, cornette de cavalerie, et de Marie Odard, mariée à Michel-Louis de Vernage, médecin ordinaire du Roi.

Je tâche de ne la perdre pas de vue et de ne craindre que de l'offenser en sacrifiant tout pour ma conscience.

» J'ay tout écouté avec un très grand calme, en l'assurant que tout ce qui n'intéressait pas la conscience nous trouvait toujours soumise aux ordres du Roy et à tout ce que nous devons à nos supérieurs. »

L'autre est à sa mère, de 1750.

« J'ay esté purgée hier. Je m'ennuye beaucoup de ma soumission aux médecins, infiniment plus de ne pas avoir l'honneur de voir ma très chère mère. Elle me trouvera bien aimable, maigre et très éveillée. Je supplie ma très chère mère de m'aimer sans me voir ; je l'aime de tout mon cœur. J'irai lui dire bientôt j'espère. — Mercredi 10. »

LE PALAIS A L'ACADÉMIE (1)

BERRYER ET SON FAUTEUIL

1634-1882

VI.

LE DUC DE NIVERNOIS.

1716-1743-1798.

Tandis que Massillon se présentait à l'Académie, naissait à Paris, dans les premières années du siècle, son futur successeur, Louis-Jules-Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernois (2).

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile* de janvier-février dernier.

(2) M. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi, les Biographies.* — Michaud et Didot l'ont appelé à tort *De Nivernais.* Le duc a toujours signé *De Nivernois.* J'en trouve la preuve dans dix lettres de lui que j'ai sous les yeux et dans une quittance de 1,590 liv. 18 s. 2 d., donnée par lui le 29 janvier 1776 à Monseigneur le duc d'Orléans et signée : *Mazarini Mancini, duc* DE NIVERNOIS.

Tour à tour soldat, diplomate, ministre, écrivain et toujours grand seigneur et bel esprit, il paya à son pays sa dette de courage, d'habileté et de talent.

Petit-neveu du cardinal de Mazarin et petit-fils du duc de Nevers, gendre du ministre Phélippeaux de Pontchartrain et beau-frère du comte de Maurepas, protégé de la marquise de Pompadour, sa naissance, sa fortune, ses alliances, ses relations devaient lui applanir toutes les routes.

Il entra fort jeune dans la carrière militaire : à 18 ans, il faisait ses premières armes en Italie, sous le maréchal de Villars; colonel à 25, du régiment de Limosin, il prenait part à la guerre d'Allemagne et sortait du service — sa santé altérée lui commandant le repos — avec le grade de Brigadier des armées du Roi.

Le brillant Colonel ne dédaignait pas de se faire applaudir, à côté de Madame de Pompadour, sur le théâtre des Petits-Appartements. C'était le meilleur comédien de la troupe ..... royale de la main gauche ; il excellait dans le rôle de Valère du *Méchant*, et Roseli, qui jouait le même rôle à la Comédie-Française, fut heureux, à la sollicitation de Gresset, de pouvoir l'étudier comme modèle.

La marquise, favorite en titre du roi, ne pouvait laisser languir son camarade de coulisses dans des emplois subalternes ; elle lui fit, de prime-saut, donner l'ambassade de Rome. Durant les quelques années qu'il demeura près du Saint-Siège, il eut la bonne fortune de pouvoir défendre avec succès Montesquieu contre les attaques de la Congrégation de l'Index et de sauver l'*Esprit des lois* de la censure ecclésiastique.

De Rome, le duc de Nivernois fut envoyé à Berlin. Sa mission était de faire obstacle à l'alliance projetée entre la Prusse et l'Angleterre. Il arriva trop tard ; Frédéric lui fit un accueil bienveillant, mais le traité était déjà signé à son arrivée.

Il fut plus heureux dans son ambassade à Londres, et y négocia le traité de paix de 1762.

Lord Chesterfield, qui l'avait vu fréquemment pendant son séjour en Angleterre, le proposait à son fils comme un modèle à imiter.

« Qu'il devienne pour vous, lui écrivait-il, un sujet d'études. Remarquez de quelle manière il s'adresse à ses supérieurs, comme il vit avec ses égaux, et comme il traite ses inférieurs... »

Le duc de Nivernois devint ministre d'Etat et pair de France.

Dans les querelles qui, en 1771, avaient divisé la Cour et le Parlement, il avait pris parti pour ce grand corps contre les projets du chancelier Maupou. Il tenait pour l'ancienne magistrature contre la nouvelle ; il avait même protesté contre le dernier lit de justice.

Rencontré peu de temps après par Madame la Comtesse Dubarry : « *M. le duc,* lui dit-elle avec un sourire, *j'espère que vous renoncerez à votre opposition et que vous nous reviendrez ; car, vous l'avez entendu, le Roi a dit qu'il persisterait et ne changerait jamais. — Je le crois, Madame,* répondit le duc en s'inclinant, *car il vous regardait.* »

Homme d'esprit et homme du monde, diplomate et courtisan, il avait toujours su se ménager, comme Voltaire, l'appui des maîtresses royales. Dans ses faveurs de cour, il avait commencé avec Madame de Pompadour, et il finissait avec Madame Dubarry.

Deux Académies lui ouvrirent leurs portes : l'Académie française et celle des Inscriptions.

La première le reçut dans sa séance du 4 février 1743, en même temps que Marivaux. Dans un discours applaudi, il paya à la mémoire de l'éloquent évêque de Clermont un large tribut d'éloges et d'admiration. Monseigneur de Sens, Languet-de-Gergy, lui répondit :

« Tout livré que vous êtes aux travaux de Mars, lui dit-il, dans le style mythologique de l'époque, vous avez trouvé le loisir de faire votre cour aux Muses, et vous êtes devenu un de leurs favoris..... »

Et encore :

« Vous suivez Apollon, sans manquer à ce que Mars attend de vous (1).

Nul ne fut plus souvent que lui directeur de l'Académie. Neuf fois il eut l'honneur de souhaiter la bienvenue à de nouveaux confrères, parmi lesquels l'avocat général L. Séguier et l'avocat Target, Saurin, et, à 20 ans de distance, le successeur de Saurin, Condorcet.

Il eut à répondre dans le même mois — avril 1761 — aux discours de Saurin et des deux abbés Batteux et Trublet.

« Il a été fort applaudi, dit Grimm, en rendant compte de ces séances ; son style est un peu trop rempli d'antithèses, et en cela il ne me plaît point ; mais, au milieu de ces antithèses, vous trouvez des pensées fines et délicates, et la grâce avec laquelle M. de Nivernois prononce ses discours ajoute infiniment à leur valeur. Personne ne connaît mieux que lui l'art des transitions. »

Il était à la tête de la Compagnie quand elle fut admise, à la naissance du Dauphin, à complimenter le nouveau-né. « *Monseigneur,* lui dit-il spirituellement, *on vous dira peut-être un jour que l'Académie française a entouré votre berceau, où, sans le savoir, vous receviez ses hommages.* »

Membre assidu des séances académiques, il y lut souvent des *Fables* qui n'étaient pas sans mérite, mais que le charme du débit faisait encore paraître meilleures. L'habile comédien du théâtre des Petits-Appartements se retrouvait dans le lecteur de l'Académie.

Lorsque le roi de Danemark, dans son voyage en France, vint, le 6 décembre 1768, visiter l'Académie, M. le duc de Nivernois, après un compliment en prose du direc-

(1) Ce style a quelquefois fait invasion dans le XIXe siècle.

Ne se souvient-on pas qu'un jour le Président du Sénat impérial, M. Troplong, au grand scandale des sénateurs catholiques, et des sénateurs progressistes et hommes de goût, annonça la mort de l'un de ses collègues en disant qu'il avait la veille soupé chez Pluton ?

teur, l'abbé Batteux, et un en vers de l'abbé de Voisenon, lut au prince, qui en parut enchanté, trois fables, dont une de circonstance, le *Roi voyageur*. Il sut par cette lecture, grâce à la délicatesse de ses éloges, racheter les lieux communs de la harangue directoriale et l'obscure préciosité de la poésie de l'abbé de Voisenon (1).

Aussi longtemps qu'il conserva rang et fortune, il protégea les lettres, et, « dans le rang de Mécène, il eut l'esprit d'Horace. » Quand la Révolution lui eut enlevé biens et dignités, il les cultiva comme consolation.

Homme de cour, il ne se faisait pas d'illusion sur le métier de courtisan. « De tous les états, écrivait-il, celui « de courtisan est le plus malheureux. Il n'y a dans cette « position que des servitudes, il n'y a pas de devoirs. » Ceci était écrit dans l'*Instruction paternelle sur l'état de courtisan*, qu'il destinait à son gendre, le comte de Gisors, auquel une blessure mortelle, reçue à la journée de Crévélt, ne permit pas d'en profiter.

L'émigration commençait à entraîner hors de France beaucoup de grands seigneurs ; il ne les suivit pas. « Celui « qui, sans de fortes et légitimes raisons, avait-il écrit, aban- « donne sa patrie, pour s'établir dans une terre étrangère, « est un ingrat, un homme mal né. » Or, il était bien né et il ne fut point ingrat ; il resta en France, malgré l'orage qui grondait. Une dénonciation de Cambon le fit arrêter et enfermer dans la prison des Carmes, d'où il ne sortit que grâce au 9 thermidor.

Il passa les dernières années de sa vie dans une douce retraite, au sein de l'amitié, écrivant en vers et en prose,

(1) Parlant de cette visite du roi de Danemarck à l'Académie, Bachaumont écrit : « Le Prince, après avoir essuyé le compliment de prose, a été obligé d'en entendre un en vers de M. l'abbé de Voisenon, poète quelquefois agréable, mais souvent précieux et inintelligible. Il s'est surpassé cette fois en galimatias, et ses plus chers partisans ne peuvent se dispenser de le reconnaître. C'est ce qu'on appelle du jargon académique dans toute la force du terme. »

Bachaumont, *Mémoires secrets*, 1768.

et préparant une édition de ses œuvres (1). Elles se composent de *Fables*, de *Traductions*, d'articles de critique, d'*Imitations* de Virgile, de Properce et d'Anacréon, et ne forment pas moins de dix volumes in-8.

A ces dix volumes nous sera-t-il permis d'emprunter une pièce de quelques vers qui montrent à quels vœux modestes se bornait la philosophie de l'auteur ?

« Un clair ruisseau, de petits bois,
Une fraîche et tendre prairie,
Me font un trésor que les Rois
Ne pourraient voir qu'avec envie.
Je préfère l'obscurité
Qui suit la médiocrité,
A l'éclat, qui suit la puissance.
Le riche est au sein des plaisirs
Moins heureux par la jouissance
Que malheureux par les désirs. »

Dans sa dernière maladie, l'amitié de son médecin, s'inquiétant de la gravité du mal, voulut par une consultation faire appel aux lumières de ses confrères. Le malade s'y opposa, et trouva assez de force et de calme d'esprit pour dicter ces vers à l'adresse de son Esculape :

« Je n'en veux point d'autre en ma cure ;
J'ai l'amitié, j'ai la nature,
Qui font bonne guerre au trépas ;
Mais peut-être dame Nature
A déjà décidé mon cas.
Ah ! du moins, sans changer d'allure,
Je veux mourir entre ses bras. »

Ces vers ne précédèrent sa mort que de quelques heures.

Historien de cette vie si pleine et si digne, comment ne protesterions-nous pas contre Madame Geoffrin, qui disait du duc de Nivernois : « Il fut manqué de partout : guerrier

(1) Elles ont été publiées par lui en 1796, 8 vol. in-8, et François de Neufchâteau y a ajouté en 1807 deux volumes d'œuvres posthumes.

manqué, ambassadeur manqué, homme d'affaires manqué et auteur manqué. » Nous aurions bien envie d'ajouter : flatteur et courtisan manqués..... vis-à-vis de Madame Geoffrin, c'est-à-dire, ni assez flatteur ni assez courtisan vis-à-vis de cette femme qui ambitionnait sans partage tous les hommages, et qu'un mot du Duc avait peut-être blessée, comme elle l'avait été d'une phrase de Montesquieu (1).

VII.

G.-M.-J.-B. LEGOUVÉ.

1764-1798-1813.

Avec M. Legouvé, MM. Al. Duval, Ballanche et Vatout, nous arrivons à la littérature de l'Empire et de la Restauration.

Gabriel-Marie-Jean-Baptiste Legouvé, né à Paris en 1764, avait pour père un avocat éminent du Parlement, où il occupa, de 1750 à 1780, l'un des premiers rangs, entre Gerbier et Target. Il n'avait guère que 18 ans quand il perdit ce père, homme de bien et guide éclairé qui, voyant la préférence que son fils donnait aux lettres sur le droit, l'avait encouragé et dirigé dans cette voie.

Le jeune Legouvé avait peu de facilité naturelle, mais beaucoup d'ardeur, l'amour du travail et une ténacité de volonté, gage ordinaire du succès.

A 22 ans, il fit paraître, — ce fut son début littéraire, — de moitié avec son condisciple Laya, le futur auteur de l'*Ami des Lois*, sous le titre de *Essais de deux amis*, une héroïde sur la mort des fils de Brutus, et bientôt après, quelques fragments de la *Pharsale*, traduits en vers. L'accueil bienveillant du public fut un encoura-

(1) L'abbé de Guasco, voulant jouer un mauvais tour à Madame Geoffrin, fit imprimer en 1767 les *Lettres familières* de Montesquieu qui, dans quelques passages, l'avait assez mal traitée. Elle s'en montra fort irritée, et eut assez de crédit pour faire arrêter et *cartonner* l'édition.

gement pour Legouvé, qui déjà travaillait en secret pour le théâtre.

La lecture de Gesner lui fournit le sujet de sa première tragédie, et, en 1792, le Théâtre-Français joua la *Mort d'Abel,* tragédie dans laquelle Mademoiselle Raucourt et Saint-Prix créèrent avec un succès retentissant les rôles d'Eve et de Caïn.

A la *Mort d'Abel,* et à un an d'intervalle, succéda *Epicharis et Néron.* Ce fut l'un des premiers triomphes de Talma, et peut-être la meilleure pièce de l'auteur qui, dans cette œuvre, fit preuve de talent et de courage, car Néron cachait Robespierre, alors tout puissant : Les allusions étaient nombreuses, et le parterre empressé à les saisir. Legouvé et Robespierre eurent le bon esprit, l'un de placer sa pièce sous l'égide de la Liberté, à laquelle il la dédia, l'autre de ne pas vouloir se reconnaître sous les traits de Néron.

Vinrent ensuite *Quintus-Fabius,* — *Etéocle et Polynice,* dont le sujet était le même que celui de la *Thébaïde,* et que Legouvé aurait dû s'abstenir de traiter après Racine, enfin la *Mort de Henri IV,* qui valut à l'auteur tant d'éloges et tant de critiques, et souleva une si ardente polémique historique et littéraire. Faut-il rappeler, pour en finir avec le théâtre de Legouvé, — ou ne vaudrait-il pas mieux passer sous silence, — *Laurence* et *Polyxène,* deux tragédies peu dignes de leurs sœurs ?...

La muse de Legouvé, tendre et rêveuse, s'essaya aussi dans l'élégie, et produisit les *Souvenirs,* la *Mélancolie,* la *Sépulture,* mais son véritable titre, celui qui le fera vivre dans la mémoire des lettrés, c'est le *Mérite des femmes,* petit poème rempli de vers heureux, et dont le nombre des éditions ne se compte plus depuis longtemps.

Beaucoup de vers du *Mérite des Femmes* se gravèrent dans la mémoire des lecteurs. L'un des plus vrais et des mieux venus fut celui-ci :

« Un frère est un ami donné par la nature (1). »

Or, Legouvé ne s'était pas fait scrupule de le prendre dans le *Démétrius* de Beaudouin. Un de ses confrères à l'Académie, auquel les vers ne coûtaient guère, cependant, l'abbé Delille, avait pris à Saurin cet autre :

« Que la nuit paraît longue à la douleur qui veille! »

Je ne veux faire ni à Legouvé ni à Delille une mauvaise querelle pour un vers emprunté, mais je serais moins indulgent pour MM. de Saint-Ange et Aignan, s'il était vrai, comme l'a écrit certain critique, qu'ils eussent... emprunté des vers par centaines à Thomas Corneille et à Rochefort, qui avaient traduit avant eux les *Métamorphoses* et l'*Iliade*.

Ce fut surtout le *Mérite des Femmes* qui ouvrit à Legouvé les portes de l'Académie française et en firent l'héritier du fauteuil du duc de Nivernois.

Il fut aussi choisi pour suppléer l'abbé Delille dans la chaire de poésie latine au Collège de France. Cette nomination lui valut de la part de Luce de Lancival, peut-être un peu jaloux de cette faveur, cette piquante, mais injuste épigramme, qui s'attaquait du même coup à trois réputations :

« Legouvé sait, dit-on, le latin, ... à peu près
« Comme Gail sait le grec et Cournand le français. »

Au talent de faire de bons vers, Legouvé joignait celui, non moins rare, de les lire admirablement. Talma disait que quand on l'avait entendu lire l'une de ses pièces, on n'osait plus la réciter après lui. Bien lire est, paraît-il, dans la famille de Legouvé un talent héréditaire..., comme le culte des femmes. — Elève de Mademoiselle Sainval, Legouvé transmit à Mademoiselle Duchesnois les leçons qu'il en avait reçues. Cette grande tragédienne, qui brilla si long-

(1) M. Scribe l'a parodié ainsi à l'usage des neveux dissipateurs :
« Un oncle est un caissier donné par la nature. »

temps à côté de Talma, n'eut jamais d'autre professeur déclamation.

Madame Legouvé, qui unissait l'esprit à la beauté, l la muse inspiratrice du *Mérite des Femmes*, et ce fut so son influence que le poète chanta la bonté, le courage, dévouement et toutes les vertus domestiques de la femme(Faut-il croire que l'auteur ne s'est pas toujours borné un culte platonique ; « qu'il n'aima le plus souvent femmes vertueuses qu'à titre de sujets poétiques, et qu dans ses passe-temps d'admirateur désœuvré, ce fure les autres qu'il rechercha de préférence ? (2) »

Dans ses dernières années, Legouvé expia le bonheur ses premières. La perte de sa femme, qu'il adorait, qu ques chagrins domestiques, quelques peines secrètes p tèrent atteinte en même temps à sa santé et à son intel gence.

Une chute qu'il fit à la campagne de Mademoiselle Cont dans un saut-de-loup profond, où il resta deux heur gisant sans connaissance, augmenta cet état maladif. languit encore quelques mois, et mourut le 1er se

(1) Legouvé avait épousé Mademoiselle Adèle Sauvan, dont Ch. Nodie parlé dans son *Dernier Banquet des Girondins*.

Vergniaud avait une grande tendresse pour cette jeune fille de 14 à 15 a en 1793, et il en eût probablement fait sa femme si le Tribunal révolutionn l'eût laissé vivre.

C'est pour elle que, quelques heures avant sa mort, il grava, avec la poi d'une aiguille, leurs deux noms sur la boîte d'or de sa montre, avec la date 30 octobre 1793, et il la lui envoya par son fidèle domestique, qui était v embrasser son maître à la Conciergerie, le 31 octobre au matin.

Madame Legouvé a pieusement gardé durant toute sa vie ce dernier souve d'un ami. Elle l'a légué, en mourant, à M. de Jouy, l'académicien qui, de côté, l'a laissé à Ch. Nodier.

Qu'est devenue, à la mort de ce dernier, cette précieuse relique, et en que mains se trouve-t-elle aujourd'hui ? L'historien de *Charlotte Corday* et des *rondins*, M. Ch. Vatel, nous apprend que Madame Ménessier-Nodier, qui recueillit dans la succession de son père, en fit don à l'un des meilleurs amis ce dernier, M. Al. Bixio, et que M. Bixio, à son tour, en a fait hommage musée de Besançon, où elle est religieusement conservée.

(2) M. Ed. Fournier, *Revue française*, mars 1855.

tembre 1812, à Montmartre, dans une maison de santé, où tous les soins lui avaient été prodigués.

L'un de ses amis et collègues, Népomucène Lemercier, lui adressa sur sa tombe les derniers adieux.

Le nom de Legouvé s'est conservé à l'Académie ; le père y revit dans son fils, le spirituel conférencier, le grand dupeur d'oreilles, l'auteur applaudi de *Louise de Lignerolles* et d'*Adrienne Le Couvreur*.

VIII.

A.-V. PINEU-DUVAL.

1667-1812-1842.

A. Duval n'avait que trois ans de moins que Legouvé, et il lui a survécu trente ans.

L'auteur des *Héritiers* succédant à l'auteur de la *Mort d'Abel*, c'était la comédie succédant à la tragédie.

Duval était un nom d'emprunt. L'homme de lettres qui l'avait adopté s'appelait de son nom patronymique Pineu ou Pineux, Alexandre-Vincent ; le nom de Duval qu'il y a ajouté, et sous lequel il a été connu, était celui d'un domaine, à la porte de Rennes, qui appartenait à sa famille. Son frère Amaury, avocat, littérateur et archéologue, avec lequel il a publié le *Théâtre des Latins*, le partagea avec lui.

Alexandre Duval commença ses études au collége de sa ville natale, mais il les interrompit à 14 ans. Il y avait rencontré comme camarades le chanteur Elleviou, qu'il retrouva au théâtre, le général Moreau, qu'il revit dans le monde, et le ministre de la Restauration, Corbière, dont un jour il eut à solliciter l'appui et qui ne lui fit pas l'honneur d'une réponse (1).

(1) M. de Corbière était cependant un ami des livres et des hommes de lettres ; il ne manquait ni de tact ni d'esprit, et ne pouvait ignorer qu'il en est

La vie d'Alexandre Duval fut semée d'agitations et de péripéties. Il lui fallut traverser plus d'un incident et essayer plus d'une profession avant de trouver sa voie. Il la trouva enfin, et elle le conduisit au succès et même à la célébrité. Il fut pendant vingt ans l'auteur dramatique à la mode ; pendant vingt ans, il partagea avec Picard la vogue et les applaudissements du public.

Au sortir du collège, et presque de l'enfance, il s'engagea comme volontaire dans la marine et fit bravement, en cette qualité, sous les ordres de l'amiral de Grasse et du chef d'escadre Lamotte-Piquet, les deux dernières campagnes de la guerre de l'Indépendance.

A son retour en France, l'Ecole des ponts et chaussées puis celle d'architecture le reçurent comme élève. La députation des Etats de sa province se l'attacha comme secrétaire, mais ce titre lui fut bientôt enlevé par la Révolution.

Que faire au milieu des troubles de l'époque et en présence des graves événements qui se préparaient ?

Ne pouvant encore demander des ressources à sa plume, il les demanda à son crayon. La Constituante était réunie, et une société de graveurs et de dessinateurs s'était formée pour la reproduction des traits de ses sept cents membres. Alexandre Duval dessina donc, à côté de Gérard, de Gros et d'Isabey, quelques têtes législatives. On n'exigeait du dessinateur ni beaucoup de temps ni beaucoup de talent, mais seulement assez de ressemblance pour que le modèle

d'une lettre comme d'un salut; on rend toujours l'un et l'on répond toujours à l'autre.

M. de Corbière, quand il était Ministre de l'Intérieur, travaillait un jour avec le roi Louis XVIII ; préoccupé de l'objet de la conférence, et tout entier à la conversation, il déposa sur le bureau du Roi ses notes, sa tabatière et son mouchoir. « Eh bien, lui dit Louis XVIII, impatienté, ne vous gênez pas, videz vos poches sur mon bureau. » — « Sire, répondit spirituellement le Ministre, Votre Majesté aimerait-elle mieux que je les remplisse à son service ? »

Le Roi sourit à la répartie, le Ministre reprit notes, tabatière et mouchoir, et la conférence continua sans autre incident.

fut reconnu par ses collègues de l'Assemblée. C'est après cette épreuve et à cette condition que le portrait était payé à raison de... six francs par tête (1).

C'était peu ; puis les dessinateurs étaient nombreux et, pour la plupart, plus habiles qu'Alexandre Duval ; le nombre des législateurs limité ; l'artiste improvisé dut tourner ses regards d'un autre côté. Il se fit acteur, mais à peine avait-il signé son engagement, qu'au premier appel de la Patrie il marcha, comme volontaire, à la frontière et fit la première campagne de la Révolution.

Après cette campagne, et sa dette payée à la patrie, il rentra au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain et plus tard à celui de la République, y joua obscurément les confidents et les utilités, et partagea, sans se plaindre, lui volontaire de l'Indépendance américaine et de la Révolution française, l'arrestation de ses camarades et leur détention aux Madelonnettes.

Il avait peu de goût pour l'état de comédien, et l'acteur eut peu d'applaudissements; mais le mauvais comédien, par l'habitude des coulisses, servit à l'éducation de l'auteur dramatique.

Il se hasarda à écrire pour la scène. Il lui donna en 1791 le *Maire,* drame en 3 actes, et en 1792, un vaudeville, le *Dîner des peuples*. Ces deux pièces passèrent presque inaperçues.

Son premier succès date de 1802. Il le trouva dans *Edouard en Ecosse,* qui fut bien accueilli du public, et souleva autour du nom de l'auteur les bravos du parterre. Mais la police ombrageuse de l'Empire flaira là des allusions qui avaient échappé à la loupe de la censure ; dans le *Stuart proscrit*, elle crut voir un membre de la famille de Bourbon. Son dévouement payé à la dynastie impériale se jeta à la traverse du succès ; il arrêta les représentations et força l'auteur à une prudente retraite de quel-

(1) Alexandre Duval, préface de la *Manie d'être quelque chose.*

ques mois à la campagne, et plus tard à un plus lon voyage à Saint-Pétersbourg.

Ce fut la première persécution dont Alexandre Duva eut à souffrir; ce ne fut pas, hélas ! la dernière. Il eut plu d'une fois encore à lutter contre la police et contre l censure.

Avant *Edouard* étaient venus à la Comédie-Française les *Héritiers,* 1796; — après vinrent le *Tyran domestique,* 1805 ; — la *Jeunesse de Henri V,* 1806 ; — le *Menuisier dè Livonie ;* — la *Manie des grandeurs,* 1817 ; — la *Fille d'honneur,* 1818. Etc., etc.

Dans le même temps il donnait au théâtre Feydeau le *Chanoine de Milan,* 1796 ; — le *Prisonnier,* 1796 ; — *Beniowski,* 1800 ; — *Maison à vendre,* 1800 ; — et *Joseph,* 1807, pour lesquels il s'associait Della-Maria, Boëldieu, Dalayrac et Méhul.

Comme Figaro, Alexandre Duval était laborieux par né cessité et paresseux avec délices. Pour obtenir de lui l libretto de *Maison à vendre,* Dalayrac fut obligé d'user d ruse et de le tenir sous clé à la campagne toute un journée. Quand on vint le soir le rendre à la liberté, on trouva endormi sur la table où il avait travaillé, mais pièce était faite et remise au compositeur. *Maison à vendr* grâce à la musique de Dalayrac et au jeu d'Elleviou, con patriote et ami de l'auteur, fut l'un des succès les plus r tentissants et les plus prolongés de l'Opéra-Comique.

Le *Chanoine de Milan,* bien reçu des spectateurs, e auprès des gastronomes un autre genre de succès.

« J'ose me vanter, dit M. Duval dans l'une de ses préface qu'il a contribué considérablement à étendre en France le goût macaroni.

« La pièce a été jouée si souvent, on y parle avec tant d'élog du macaroni qu'il est devenu depuis ce temps un mets tout à f bourgeois ; et voilà comme tout se nationalise !... »

Ce serait à croire en vérité qu'Alexandre Duval jalo sait la gloire de l'ambassadeur turc Soliman-Aga et du S

cilien Procope (*Procopio Cutelli*), qui avaient importé en France le café et le chocolat ! ! !

Acteur et auteur comme Picard, son ami, il ne lui manquait plus que d'être, comme lui, directeur. Il le fut du théâtre Louvois, du théâtre de l'Impératrice et de l'Odéon, mais le directorat, qui n'enrichissait pas alors, comme aujourd'hui, ses titulaires, fut pour lui une cause de tracasseries et de procès.

Grâce à la droiture de son caractère, à la sûreté de son commerce, il eut beaucoup d'amis, et seulement deux ennemis, mais irréconciliables, la censure et le romantisme. Il ne pardonnait ni à l'une ni à l'autre.

Il ne pardonnait pas à la censure qui, suspectant ses intentions voyant :

« Dans ce qu'il n'a pas dit, ce qu'il a voulu dire, »

trouvait dans le *Chanoine de Milan* une atteinte à la religion, dans la *Jeunesse de Richelieu* une attaque à l'aristocratie, dans *Edouard en Ecosse* des sympathies pour la maison de Bourbon, et apposait son veto sur bon nombre de ses pièces.

Il ne pardonnait pas au romantisme qui s'attaquait à ses croyances et renversait ses dieux.

On a gardé le souvenir de la lettre que, sous le titre de la *Littérature romantique*, il adressa en 1833 à V. Hugo. Il l'accusait alors « d'avoir, par des doctrines perverses et par des moyens condamnables, perdu l'art dramatique et ruiné le Théâtre-Français. » Que dirait-il aujourd'hui s'il lui avait été donné d'assister à la reprise d'*Angelo* et d'*Hernani* et de compter avec le caissier de la Comédie-Française (1) !

(1) Cette lettre à V. Hugo faisait une brochure de 47 pages in-8.

« Le but de ma lettre, disait l'auteur, sera de faire connaître vos outrages envers les auteurs classiques, vos moyens de succès et le résultat qu'ils ont obtenu. »

Il se plaignait de voir « les vieux traités par la cohorte romantique et son chef de ganaches de l'Empire, d'épiciers, de perruques, de fossiles, etc., de l'en-

Observateur patient des mœurs de son temps, Alexand Duval eut le mérite de les reproduire fidèlement à scène. Il avait l'habitude de composer d'un jet, sans revoir ni se corriger. Ce mode de composition rapide e: plique les incorrections, les tirades d'un goût douteu: les lieux communs, les phrases vides et creuses, le sty déclamatoire, qui déparent la plupart de ses ouvrages. C défauts sont-ils suffisamment rachetés par un vrai taler d'observation, une grande entente de la scène, l'art d nouer et de conduire une intrigue, de soutenir et d'accroît l'intérêt jusqu'au dénouement ?

Dans cette appréciation du talent d'Alexandre Duval je suis heureux de me rencontrer avec l'un de ses con frères à l'Académie, qui le connaissait bien, M. Ch. Bri fault :

« Une véritable entente de la scène, dit l'auteur des *Récits d'u vieux parrain*, l'art de nouer des intrigues plaisantes, un dialogu vif et piquant, bien que parfois vulgaire et incorrect, des cara tères tracés avec vigueur, des travers saisis avec justesse, une pei ture assez vraie des mœurs de la classe commune, de faux ma épigrammatiques tableaux de la haute société, assurèrent le succ de ses comédies, dont plusieurs sont restées et resteront théâtre. (1) »

Alexandre Duval est mort à 75 ans, l'un des conse vateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal, comme dev mourir Ch. Nodier. « Il avait approché des Empereurs, n'en était pourtant ni plus riche ni plus orgueilleux. (2)

Dans Alexandre Duval saluons, avec Dupaty, « l'int

tendre crier : *Mort à l'Institut !* et se vanter d'un dernier coup porté à la raque classique. »

Après avoir rappelé, non sans un légitime orgueil, ses anciens succès théâtre : « Dans le cours de toute ma vie, disait-il en terminant, je suis cert de n'avoir nui à aucun de mes confrères, et les succès que je puis avoir ol nus sont reconnus par eux bien légitimes. »

(1) M. Ch. Brifaut, *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul.*

(2) Alexandre Duval, *Œuvres complètes.*

pide et loyal Breton, et honorons toujours son ardent patriotisme, sa verve dramatique et sa probité littéraire (1).

IX.

P.-S. BALLANCHE.

1776-1842-1847.

Au Breton Alex. Duval succéda le Lyonnais Pierre-Simon Ballanche.

Le Breton et le Lyonnais différaient du tout au tout par le talent comme par le caractère, et ce n'est pas sans grande raison que M. de Barante disait : « Que si parfois l'Académie avait recherché dans ses choix quelque analogie entre le littérateur qu'elle avait perdu et celui qu'elle appelait à le remplacer, assurément il n'en avait pas été ainsi cette fois. »

La vie de Ballanche est dans ses œuvres ; elle s'écoula dans la retraite et dans l'étude de la philosophie et des lettres. Il ne faut pas la chercher en dehors de ses livres, de son amitié pour M. de Châteaubriand, et de son adoration de Madame Récamier.

Fils d'un imprimeur, longtemps imprimeur lui-même, propriétaire-éditeur du *Bulletin de Lyon,* il avait recueilli dans la succession paternelle l'imprimerie et la propriété du *Bulletin.* Il exploitait cette modeste industrie quand la Révolution éclata ; elle le chassa de Lyon, où il ne rentra qu'après le siège et le 9 thermidor.

La faiblesse de sa santé, la maladie. une opération douloureuse, courageusement supportée, et dont le patient conserva des traces ineffaçables au physique et au moral, la ruine et les malheurs du temps n'arrêtèrent point ses travaux et ses études.

Dès 1801, il lisait à une Société littéraire de Lyon, qui

(1) Dupaty, *Réponse au discours de réception de M. Ballanche.*

comptait parmi ses membres MM. Dugas-Montbel, Ampère et Camille Jordan, des fragments d'un premier ouvrage, le *Sentiment,* que firent bientôt oublier les deux poèmes historiques d'*Orphée* et d'*Antigone.*

Le succès de cette dernière œuvre l'enleva à la province et le fixa à Paris. C'est là que furent composés et que parurent l'*Essai sur les institutions sociales* et la *Palingénésie;* mais, de tous les livres de Ballanche, ceux qui excitèrent le plus l'admiration des uns, l'étonnement des autres, la critique de tous, ce furent l'*Homme sans nom* et la *Vision d'Hébal.* Parmi les lecteurs « du lyrique penseur, du philosophe spiritualiste et chrétien, » ceux-ci l'admiraient... sur parole, sans toujours le comprendre; ceux-là, se croyant plus subtils, prétendaient pénétrer la pensée de l'auteur, malgré les nuages dont elle était entourée; tous, enfin, étaient obligés de reconnaître du vague, de l'indécis dans son système religieux, et de l'obscurité dans son exposition. Malgré cela, Ballanche n'en fut pas moins accepté comme un écrivain de talent par la plupart, même de génie par quelques-uns. « On parlait de lui à voix basse comme d'un génie inconnu et mystérieux, qui couvait quelque grand dessein dans sa pensée. Il couvait, en effet, de beaux rêves qui ne devaient jamais prendre assez de corps pour former des réalités, ou pour organiser des doctrines (1). »

M. Ballanche, disait spirituellement Michaud, est le premier des écrivains... qu'on ne lit pas.

Il dut son élection académique à l'amitié de Châteaubriand, « son vieux compagnon de route, » et à l'affection de Madame Récamier. Elle fut faite à l'Abbaye-au-Bois.

Sa liaison avec Châteaubriand datait de 1804. Il l'avait accompagné à cette époque, lui et Madame de Châteaubriand, dans une excursion à la Grande-Chartreuse, d'où

(1) Lamartine, *Cours familier de littérature*, 9e vol.

il avait ramené à Paris Madame de Châteaubriand, tandis que Monsieur se mettait en route pour Jérusalem.

Sa liaison avec Madame Récamier était moins ancienne. Il l'avait rencontrée en 1812, à Lyon, où l'amitié de celle-ci pour Madame de Staël l'avait fait exiler, et ce fut là qu'il lui fut présenté par Camille Jordan.

« Dans l'histoire des amitiés humaines, a écrit M. Guizot, je n'en connais guère de plus belle, ni qui honore plus l'une et l'autre personne, que celle de Madame Récamier et de M. Ballanche; aucun attrait, aucun motif tant soit peu mondain ne recommandaient le modeste imprimeur de Lyon, je ne dis pas à l'affection, mais seulement à l'attention de la belle dame de Paris. M. Ballanche, était laid, de petite condition, inconnu, habituellement silencieux et gauche, au point d'en être quelquefois embarrassant; tous ses mérites étaient cachés sous une enveloppe disgracieuse ou étrange, et ne se révélaient que dans ses écrits ou dans la complète intimité. Madame Récamier les démêla promptement; elle sentit qu'il y avait là un esprit élevé, une belle âme et une inépuisable puissance de dévouement, aussi pur que tendre. Presque dès le premier jour où elle fit connaissance avec lui, elle traita M. Ballanche avec cette distinction intelligente et sympathique qui attire les plus sauvages et rassure les plus timides. Aussi, dès le même jour, M. Ballanche fut pris et possédé...

« Pendant trente-cinq ans, son dévouement à Madame Récamier fut entier et sans réserve. Il n'exigeait rien, ne se plaignait de rien, entrait dans tous les sentiments de Madame Récamier, la conseillant au besoin avec une complète franchise... Elle était déjà pour lui une créature céleste, un ange, l'idéal qu'il passait sa vie à contempler, à admirer et à aimer, comme Dante contemplait, admirait et aimait *Béatrice* traversant le paradis...

« Madame Récamier témoignait à M. Ballanche une amitié et une confiance qui, dans ce cercle de brillants adorateurs, lui faisait, à lui, une situation douce. Elle prenait grand soin de son modeste amour-propre, de sa dignité, de ses intérêts, de ses succès... Lorsqu'en 1847 il fut atteint d'une pleurésie mortelle, Madame Récamier, qui venait de subir l'opération de la cataracte et avait besoin du plus profond repos, renonça à toute précaution, vint s'installer au chevet de son ami mourant, ne le quitta

plus tant qu'il respirait encore, et perdit dans les larmes toute chance de recouvrer la vue (1). »

Madame Récamier eut la douleur de survivre à ses deux amis, Ballanche et de Châteaubriand. Ce fut un bonheur pour Ballanche, car il est douteux qu'il eût pu vivre sans Juliette, devenue sa *Béatrice.*

« Vous savez bien, lui écrivait-il de Naples, en 1821, que vous êtes mon étoile, et que ma destinée dépend de la vôtre. Si vous veniez à entrer dans votre tombeau de marbre, il faudrait bien vite me creuser une fosse, où je ne tarderais pas d'entrer à mon tour ; que ferais-je sur la terre ? Mais je ne crois pas que vous passiez la première ; dans tous les cas, il me paraît impossible que je vous survive. »

Le cœur de Ballanche ne fut pas mis à cette rude épreuve. Il ne fut pas trompé dans son espérance ; il passa le premier, laissant son amie sur la terre pour le regretter et le pleurer quelques années encore. Il la précéda « dans le caveau de famille des Récamier, où il repose, comme un serviteur fidèle, couché aux pieds de la morte, après laquelle il n'aurait pas voulu vivre (2) ! »

X.

J. VATOUT.

1792-1848-1848.

Il était dans la destinée de Ballanche de ne ressembler en rien à son prédécesseur, Alexandre Duval, ni à son successeur, Jean Vatout, son compatriote, né, comme lui, dans le Rhône, en 1792.

Ballanche jouit à peine cinq ans de son fauteuil académique, M. Vatout en jouit moins de temps encore, car il

(1) M. Guizot, *Revue des Deux-Mondes,* décembre 1859.
Madame Lenormant, nièce et fille adoptive de Madame Récamier. *Souvenirs.*

(2) Lamartine, *Cours familier de littérature,* 9e vol.

n'eut pas celui de s'y asseoir. Il l'avait brigué plusieurs fois avant de l'obtenir ; une fois conquis, il ne lui fut point donné d'en prendre possession. Nouveau Moïse, il vit la Terre promise, mais sans pouvoir y entrer...

L'Académie avait toujours été le rêve de son ambition. Elle le laissa longtemps frapper à sa porte avant de la lui ouvrir.

Déjà il avait disputé à Sainte-Beuve le fauteuil de Casimir Delavigne, que l'appui du Roi et sept tours de scrutin n'avaient pu lui faire obtenir.

Le vieux Royer-Collard, auquel on recommandait sa candidature, avait brusquement répondu, peut-être un peu en haine du maître : « Nommer Vatout ? Quelle plaisanterie faites-vous-là à un homme de mon âge ? Sachez, Monsieur, que je prétends nommer quelqu'un (1) ».

Enfin, M. Vatout fut nommé, mais c'était à la veille de la Révolution de Février. Elle ne lui permit pas de jouir de son triomphe.

Fidèle à la fortune de la maison d'Orléans, qu'il avait aimée et servie sur le trône, il l'accompagna sur la terre étrangère, et mourut bientôt à Claremont, dans l'exil volontaire que son dévouement s'était imposé.

Brillant élève de Sainte-Barbe, lauréat du concours général, M. Vatout voulut essayer d'abord de la vie politique. Le crédit de Boissy-d'Anglas, dont il était le secrétaire, lui en ouvrit le chemin.

Sous-préfet de Blaye, puis de Libourne, pendant les Cent-Jours, il se retira devant la Restauration. Rentré en 1819, par l'influence de M. le duc Decazes, à la sous-préfecture de Semur, il y resta à peine une année.

En 1820, le duc d'Angoulême traversait Semur, et le sous-préfet de la ville se présentait devant le Prince pour lui adresser le compliment d'usage. Prévenu apparemment contre le fonctionnaire, M. le duc d'Angoulême, au pre-

(1) J. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnus.*

mier mot, lui imposa silence : « *Je ne veux pas vous entendre,* lui dit-il durement ; *vous n'êtes plus sous-préfet, vous êtes destitué.* » A la même époque, une destitution brutale atteignait le préfet de la Côte-d'Or, Stanislas de Girardin. Il faut convenir que de pareils procédés étaient peu propres à calmer l'opinion et à ramener les esprits à la légitimité. Aussi la population de Semur protesta-t-elle par son silence sur le passage du Prince et par ses acclamations autour du fonctionnaire révoqué.

M. Vatout, grâce à la recommandation de M. S. de Girardin et du général Foy, devint bibliothécaire du duc d'Orléans au Palais-Royal.

En 1831, après la chute de la légitimité qui l'avait maltraité, les arrondissements de Ruffec et de Semur le choisirent pour leur député. Son mandat lui fut continué sans interruption jusqu'à la Révolution de 1848. L'amitié du Roi Louis-Philippe le nomma conseiller d'État, président du Conseil des bâtiments civils et directeur des Monuments publics et historiques. C'est à son initiative qu'on doit la restauration du théâtre d'Arles, de la Sainte-Chapelle du Palais et de l'abbaye de Saint-Denis.

Les devoirs du député et du fonctionnaire n'éloignaient point M. Vatout des travaux littéraires.

Pour beaucoup de gens il s'était incarné dans la chanson du *Maire d'Eu.*

Cette chanson populaire, tant chantée, et quelques autres n'étaient que l'amusement d'un homme d'esprit; le littérateur se recommandait par des œuvres plus sérieuses, dans lesquelles il eut parfois, dit-on, le Roi pour collaborateur.

Parmi ses œuvres, contentons-nous de citer :

Hommage à la mémoire de S. de Girardin ; c'est un tribut de reconnaissance à un bienfaiteur ;

Aventures de la fille d'un Roi, racontées par elle-même ; c'est l'histoire de la Charte de Louis XVIII, « allégorie charmante qui, sous le voile léger d'une spiri-

tuelle plaisanterie, cachait de hautes vérités politiques, et eut un succès prodigieux (1) » ;

La Nièce d'un Roi, qui réussit moins que sa cousine ;

Histoire du Palais-Royal ;

La Conspiration de Cellamare, véritable titre de l'écrivain ;

Souvenirs historiques des résidences royales de France. Etc., etc. (2).

Homme de cœur et d'esprit, fort bien en cour, M. Vatout était très goûté du roi Louis-Philippe, qui aimait ses saillies gauloises et son scepticisme voltairien. La reine Amélie elle-même, malgré sa piété, ne s'effarouchait pas trop de ses jeux de mots, quelque peu hardis, et de ses facéties, quelque peu grivoises. Elle eut, dit-on, les primeurs du *Maire d'Eu* et de l'*Ecu de France,* dont plus d'une fois, dans l'intimité, elle se fit répéter les couplets.

M. Vatout était d'une nature bonne et obligeante. Il est bien rare qu'un ancien camarade, ou même un compatriote, se soit inutilement adressé à lui.

M. de Saint-Priest, son successeur à l'Académie, a fait de lui, en deux lignes, un éloge que tout homme public devrait envier : « Dans une position où il pouvait servir et nuire, il servit souvent et ne nuisit jamais. »

H. Moulin,

Ancien magistrat.

---

(1) Rabbe, *Biographie des contemporains.*

(2) *Les Souvenirs historiques* se composent de notices développées sur Versailles, le Palais-Royal, le château d'Eu, de Fontainebleau, Saint-Cloud, Amboise et Compiègne. Ils forment 7 vol. in-8. Bien qu'ils aient paru sous le nom de M. Vatout, Quérard, l'auteur des *Supercheries littéraires,* attribue à M. Esteban les quatre premiers volumes, et à M. de Beauplan, les trois derniers.

LES BASTILLARDS.

LE MARQUIS DE FRATTEAUX
1707-1779.

Louis-Mathieu Bertin, marquis de Fratteaux, « ancien capitaine de cavalerie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, » ne nous a été connu pendant longtemps que par la courte mention que fait de lui la *Bastille dévoilée* (1). On y lit, au relevé des registres d'écrou (1re livraison, p. 114): « Le sieur Bertin de Frateaux (*sic*) ancien capitaine de cavalerie, entré le 25 mars 1752 à la Bastille où il est mort le 3 mars 1779. Homme dangereux, retenu à la Bastille pour la vie, à la réquisition de sa famille. Ce prisonnier a remis, à Sa Majesté une pension qu'il avait sur le trésor royal. Enterré à Saint-Paul; l'extrait mortuaire a été couvert d'un papier blanc et cacheté du cachet de M. le Curé et du chasteau. C'est le curé qui l'a écrit en présence de M. de Launay, gouverneur et de M. Chevalier, major, qui ont signé et personne ne l'a vu. »

La longue durée de cette détention faisant du « Sieur de Frateaux » un personnage important parmi les prisonniers de la Bastille, les *Bastillards*, comme on disait en ce temps-là, nous nous sommes mis en quête de renseignements sur son compte. Cela n'a pas été sans peines. A défaut d'autres sources, l'inappréciable *dictionnaire* de Jal est venu à notre aide. Jal a relevé sur les registres de la paroisse Saint-Paul l'acte de décès du marquis de Fratteaux, acte ainsi conçu : « Le mercredi 3 mars 1779 est

(1) *Paris, Desenne*, 1789, 9 livr. in-8.

décédé m^re^ (messire) Louis-Mathieu Bertin, marquis de Frateaux (*sic*), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, détenu au chateau de la Bastille par ordre du Roy, âgé de 72 ans, et le jeudy 4 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, par nous soussigné curé de Saint-Paul, en présence de M. Henry-Jacques Chevalier, major dudit château, chevalier de Saint-Louis et de M. Jean-François Bailly de Gallardon, chevalier de Saint-Louis, major-adjoint de ladite Bastille (signé : Chevalier, Bailly de Gallardon, Bossu, curé). »

Et Jal ajoute : « L'acte d'inhumation qu'on vient de lire est inscrit seul sur un feuillet des registres de décès de Saint-Paul, pour l'année 1779. Quand M. Bossu l'eut écrit, M. Chevalier le couvrit d'une feuille de papier qui fut fixée sur le feuillet du registre au moyen de huit cachets à la cire d'Espagne rouge, quelques-uns portant les armes du roi avec cette légende : « Château royal de la Bastille, » les autres ayant sur l'écu des armoiries un chameau (1), avec une légende latine assez effacée pour que la lecture en soit devenue impossible. La feuille aux huit cachets ne fut probablement arrachée qu'après la prise de la Bastille en 1789, comme en 1793, probablement, fut enlevée au registre de Saint-Eustache la feuille de papier qui recouvrait l'acte du mariage de Louis-Philippe d'Orléans avec madame de Montesson, etc. »

Ce n'est pas tout : Jal a pu lire un rapport de police où il est dit du marquis de Fratteaux : « Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Saint-Jal, entré le 12 avril à la Bastille. Il y est pour la vie, par décision du Roy. Son père et sa famille représentent qu'il est né avec le caractère le plus dangereux et le plus violent : qu'il a passé plusieurs fois en pays étranger pour s'y livrer tout entier à ses em-

(1) Ce sont évidemment, bien que Jal ne le dise pas, les armes *parlantes* du curé, M. *Bossu*.

portements dans lesquels il a composé, à l'aide de deux autres particuliers, des écrits pleins d'horreur qui l'ont rendu criminel d'État... » en marge : « libelles contre le roi et madame de Pompadour. » Le même rapport fait connaître, en outre, que les complices du marquis de Fratteaux, dans la confection de ses libelles, étaient deux Français rencontrés par lui à Londres, l'un nommé d'Houteville du Tertre « qui fut envoyé aux prisons de Maestricht » (?), et un prêtre-cordelier, Guillaume Cazes, « enfermé d'abord à Charlemont le 12 mai 1754 et transféré à Vincennes où il était encore en septembre 1757. »

Nous en étions là, non pas de nos recherches, car nous n'énumérons pas tous les livres où nous avons cherché la trace du marquis de Fratteaux, mais de nos découvertes, lorsque nous avons fait rencontre d'un volume exclusivement consacré au récit des infortunes de ce personnage et qui est intitulé : *Histoire de M. Bertin, marquis de Fratteaux, avec des éclaircissements sur son enlèvement de Londres et le nom de ceux qui y ont participé, par M. le comte d'H***. Paris (Holl. ?), aux dépens de l'auteur*, 1753 ; pet. in-8 de XII-204 pages. Ce livre, que nous avons lieu de croire *rare*, d'après le silence des catalogues, et qui annonce chez son auteur plus d'impartialité que de littérature, nous a paru contenir des détails assez curieux pour être mis en lumière, détails curieux moins en raison de la personnalité secondaire du marquis de Fratteaux que des renseignements qu'ils présentent sur les mœurs judiciaires du temps passé. Peut-être nous abusons-nous sur le piquant de notre découverte et l'importance du livre dont nous venons de citer le titre ? Le lecteur en jugera par les extraits que nous allons donner de ce livre, en nous réservant de les contrôler avec les indications déjà fournis par le *Dictionnaire* de Jal et par la *Bastille dévoilée*.

I.

C'est en Périgord, et vers 1707, que naquit le marquis de Fratteaux, d'un conseiller au Parlement de Bordeaux nommé Bertin de Saint-Geyran. Sa mère était de la maison de Saint-Chamant. Les infortunes du marquis commencèrent lorsqu'il eut atteint sa seizième année. A cette époque, son père conçut le projet, quelque temps dissimulé, de le dépouiller de son droit d'aînesse pour en favoriser un de ses frères puinés. Il se proposait en même temps de faire de cet Esaü forcé un homme de robe, mais il avait compté sans les idées déjà très arrêtées du jeune homme qui s'était résolu à « servir le roi dans les armées. » De ce moment la guerre se trouva déclarée entre le père et le fils, guerre sourde d'un côté, enveloppée, de l'autre, de formes respectueuses. Devant la résistance obstinée de son père à ses projets de carrière militaire, le marquis mit en œuvre toutes les influences qu'il supposa le plus propres à le fléchir. En désespoir de cause, il pensa que là où avait échoué une robe d'évêque, une robe d'un autre genre pourrait réussir et il parvint à mettre dans ses intérêts, nous ignorons par quels procédés, une personne qui tenait illégitimement, dans la maison du vieux Bertin, la place de sa femme défunte. Ici se place un détail dont, quelque répugnant qu'il puisse être, nous ne ferons pas grâce au lecteur parce qu'il caractérise à la fois la nature emportée de Bertin père et l'ascendant que cette femme exerçait sur lui. Quand il « l'abordait, » dit l'auteur anonyme que nous suivons, « il s'arrachait à poignée les poils de l'estomac et se les portait à la bouche tout sanglants pour les mâcher. » Honorable ou non, le marquis se trouva avoir frappé à une bonne porte, car il obtint par cette voie la permission de servir et entra comme cadet dans le régiment de Noailles, d'où il sortit au bout de quatorze mois pour occuper l'emploi de guidon dans le régiment de Saint-Simon. Après deux ans de *guidonnage*

(comme eût dit madame de Sévigné), il fut nommé capitaine-breveté dans le régiment de Saint-Jal-cavalerie où il devait rester plus de seize ans.

Ce double *congé* s'accomplit dans des conditions tout a fait honorables pour le marquis de Fratteaux qui sut se concilier les sympathies de ses chefs et obtint la croix de Saint-Louis, malgré la guerre sourde que son père ne cessait de lui faire. Il convient de dire que le marquis avait été pressenti par lui sur la cession de son droit d'aînesse et s'y était respectueusement mais formellement refusé. De là, de la part de son père, une hostilité peu scrupuleuse sur le choix des occasions. En veut-on un exemple? Il arriva qu'en l'année 1733 le marquis eut querelle avec un commandeur de Malte qui avait parlé de Bertin père en termes outrageants. Cette querelle aboutit non pas à un duel mais à une lettre à cachet en vertu de laquelle le marquis fut détenu pendant trois mois au château d'Angoulême, et, chose curieuse, les démarches pour obtenir cette lettre furent faites par Bertin père, de concert avec son insulteur.

L'année suivante (1734), un des frères du marquis, l'abbé Bertin, arrivait à Paris pour suivre plusieurs procès de l'issue desquels dépendait tout ou presque toute la fortune de la famille. Ne se sentant pas à la hauteur de sa tâche, l'abbé s'aboucha avec le marquis qui consentit à prendre l'affaire en main et parvint à la mener à bonne fin. Il comptait ou du moins devait compter sur la reconnaissance de son père, mais les sentiments de haine de ce dernier n'avaient rien perdu de leur âpreté, et un voyage que le marquis fit en Périgord lui enleva, à cet égard, ses dernières illusions.

Ces événements de famille nous ont mené jusqu'à l'année 1747 où le marquis, fatigué de servir, fatigué aussi de lutter, sortit des armées avec une pension. Bien qu'un militaire fût, ainsi que le remarque notre auteur, émancipé de droit et sujet seulement pour sa résidence aux

ordres de la Cour, le marquis crut devoir communiquer à son père, en lui demandant son agrément, l'intention où il était de se fixer à Paris. Refus du père qui le mande à Périgueux et tente, paraît-il, de l'empoisonner. Miraculeusement échappé à ce danger, le marquis se retire dans une terre qui lui était échue de la succession de sa mère, au château de Vivans, et là, il reçoit la visite d'un tiers qui lui est envoyé par Bertin père et qui vient, de sa part, négocier une dernière fois la cession du droit d'aînesse du marquis en faveur de son frère, Bertin de Belleisle, intendant du Roussillon. Arrêtons-nous un moment au nom de ce député qui n'est autre que le chevalier d'Aydie, à qui ses relations avec Mademoiselle Aissé ont conquis une sorte de notoriété. Moins accessible que la belle Circassienne aux séductions du chevalier, le marquis repousse tout projet d'accommodement de ce genre, et une dernière entrevue a lieu entre le père et le fils à Bourdeille, en présence des sœurs du marquis, Mesdames de Vivier et de Cubjac. Cette entrevue est violente : « Je croyais vous avoir assez fait entendre, dit Bertin père, que je ne voulais vous voir ni à la vie, ni à la mort. Monsieur, répond le marquis, je ne l'ai pas pris sur ce ton là. Eh bien, il faut l'y prendre, lui dit son père, voici quels sont mes sentiments : quoique vous ayez vu le canon, je suis prêt à vous attendre au bout du fusil. » Et cet ultimatum : « Tenez sûr que je vous perdrai. »

L'effet devait suivre de près la menace. Quelques jours après cette entrevue, un brigadier de la maréchaussée, accompagné de seize cavaliers, venait au château de Vivans, enlever le marquis de Fratteaux qui était conduit aux « Bons-hommes de Cadillac. » Bertin père avait gagné six soldats du régiment de Cursol pour attester que le marquis les avait soudoyés en vue de l'assassiner. Bien que cette nouvelle trame laissât percer le jour en plusieurs endroits, le marquis, perdant la tête, s'évade et se réfugie en Espagne où le poursuit la haine de son père. Entre

temps, ce dernier juge à propos d'adjoindre à ses acc sations une dernière, celle-là tout à fait inattendue. Il ava accusé son fils de parricide, d'athéisme, de folie ; mai tenant il le désavoue. Changé en nourrice : telle est dernière allégation, fondée sur ce qu'il n'y a jamais eu fous dans sa famille, et cette évolution est marquée da la lettre qu'il écrit à son correspondant en Espagne, let où il est dit : « Je vous supplie, Monsieur, dès que homme qui s'annonce être mon fils sera arrêté, de le fa visiter à la fesse gauche en présence de chirurgiens-jur d'un notaire et de deux témoins, afin de constater si homme a une patte de sanglier et un peu de mousse qu doit avoir en cet endroit. »

A quoi l'historien anonyme s'écrie : « Peut-on pous plus loin le *scélératisme ?* » Et telle dut être l'impressi de son héros qui crut à ce moment opportun de mettre mer entre lui et ses persécuteurs et passa en Anglete où il arriva dans les premiers jours de l'année 1750.

II

Le premier soin du marquis de Fratteaux, en abord en Angleterre, avait été de changer de nom et de pren celui de M. de Saint-Etienne. Par une autre mesure sûreté, il n'avait pas fixé sa résidence à Londres même, il avait pris gîte dans un faubourg, à Paddington ; m la nécessité de communiquer avec ses amis de France, p retirer quelques épaves de sa fortune personnelle, et certain goût de témérité dont on a déjà pu consta quelques indices, l'eurent bientôt fait sortir de ce systè de prudence. Il alla donc habiter Londres, en plein qu tier français, dans Mary-le-Bone, et crut devoir aller salu à titre de compatriote, l'ambassadeur de S. M. T. C. marquis, depuis duc de Mirepoix. L'accueil de ce seigne ami particulier de Bertin père, fut naturellement des p réservés ; mais sur l'assurance qu'il donna au marqu

que sa sûreté ne serait pas menacée tant qu'il ne se départirait pas d'une sage conduite, ce dernier prit courage et se mit en tête de se disculper auprès de la Cour de France par des mémoires destinés à établir son innocence. Pour cela, il lui fallait, ne fût-ce qu'à titre de secrétaire, un aide quelconque, et le marquis s'adressa dans ce but à un Français établi à Londres, M. de Montignac, qui jouissait, auprès de ses compatriotes réfugiés, d'une grande réputation d'obligeance et de sagacité. M. de Montignac se mit en campagne pour déterrer un secrétaire : son premier choix fut malheureux, comme on va le voir, et les conséquences en devaient être fatales.

Il y avait, à ce moment-là, à Londres, un Français qui se faisait appeler le baron Dagès de Souchard et se disait proscrit pour avoir fait acte de religionnaire en assistant à des assemblées de protestants dans le Vivarais. Or, ce prétendu baron, fils d'un avocat de Libourne, nommé Souchard, n'était autre qu'un cordelier de Nérac qui avait jeté le froc aux orties et gagné au pied en enlevant la blanchisseuse du couvent. Tous deux vivaient à Londres des charités que leur valait le masque de réformés persécutés. Le choix de M. de Montignac s'égara sur cet homme aussi dénué de lettres que de moralité. Avec son aide, le marquis eut bientôt élaboré un factum destiné à la Cour de France, mais il fut, pour cela, obligé de mettre Dagès au courant de toutes ses affaires, et le misérable conçut le projet d'utiliser ses confidences en avertissant, sous main, Bertin père qui ne devait pas manquer d'acheter chèrement son concours. De cette manière il se trouvait tirer de l'argent du fils et du père. Alors commença entre ce dernier et lui une correspondance secrète, grosse de promesses de la part de Bertin qui, en attendant leur exécution, envoyait à Dagès « un demi-louis d'or, monnoye de France » en réponse à chacune de ses communications.

La requête libellée par Dagès, sur les indications du marquis, n'ayant produit aucun résultat apparent, et sa

rédaction ayant été unanimement jugée de tous points défectueuse par les quelques personnes à qui elle fut communiquée, M. de Montignac fut de nouveau sollicité par le marquis de lui trouver un conseil plus expérimenté et le choix s'arrêta cette fois sur un personnage déclaré, par l'auteur du livre que nous analysons, digne de toute estime. Dans la suite de ce récit, il ne cessera de jouer auprès du marquis le rôle de bon ange. La complaisance avec laquelle l'auteur anonyme s'étend sur ses mérites, est telle qu'elle autorise une conjecture que nous examinerons plus loin. Disons, en attendant, que c'était un avocat « du premier Parlement de France, naturellement bon, facile et crédule, » qui s'était réfugié à Londres en suite de persécutions qui lui avaient été suscitées par un de ses parents. Cet avocat, après avoir pris connaissance des affaires du marquis, se mit à l'œuvre. Une nouvelle requête fut adressée au Roi de France et suivie d'un *avis* à ses ministres, mais cette dernière pièce était entièrement rédigée par le marquis qui y avait glissé cette phrase imprudente : « Je donnerai des preuves complètes que la victoire de mes persécuteurs, dans l'oppression de l'innocence, est l'ouvrage d'une dame toute-puissante à la Cour de France. » On a bien lu ! Il ne pouvait s'agir que de Madame de Pompadour. Le marquis mettait le sceau à sa fatale destinée pour avoir oublié le mot : Ne touchez pas à la reine — à la favorite, encore moins.

Oubli ou légèreté ! Après cette attaque directe contre Madame de Pompadour, le marquis ne craignait pas de s'adresser directement à elle pour obtenir du Roi, par son entremise, des juges-commissaires. Il envoyait, en même temps, des lettres à M. de Saint-Florentin, à l'archevêque de Sens, au premier président du Parlement de Rouen, à l'évêque de Rennes et enfin à son beau-frère, M. de Cubjac, à qui il écrivait : « Mon pauvre Cubjac, j'ai fait ce que j'ai pu pour te sauver, et mes misérables sœurs, à la publication que je vais faire de mes conjurateurs dans

toute l'Europe, mais vous voulez être divulgués et vous le serez, à moins que vous ne travailliez sans délai à me faire accorder des juges ; vous le pouvez, ainsi si vous n'en faites rien, ne trouvez pas mauvais que je vous comprenne tous dans le nombre de mes persécuteurs, ce que vous êtes, en effet, *à l'exception de la Carmélite* (probablement une de ses sœurs). Je sais que mon père ne vous refusera rien, ainsi je vous prie tous d'y penser. Je suis, en attendant, mon pauvre Cubjac, ton très humble, etc. »

Les choses en étaient là que le marquis détruisait par ses inconséquences épistolaires l'effet des mémoires juridiques consciencieusement élaborés par l'avocat, son conseil. Mais ce n'est pas tout. Bien qu'ayant cessé de se servir de Dagès comme secrétaire, le marquis n'avait pas cessé d'entretenir des relations avec lui, et ce dernier, intéressé à le voir se compromettre de plus en plus, lui suggéra la funeste pensée d'envoyer « en Cour de France » des écrits anonymes qui ne pouvaient manquer de faire merveille. Le marquis, dont la raison commençait sans doute à s'affaiblir, bien que la science n'eut pas encore défini *la folie persécutrice,* eut le malheur de céder aux conseils de Dagès. Il fit pis encore : il l'autorisa à faire fabriquer un faux testament par lequel son père lui assurait l'intégralité de ses biens ; toutes machinations immédiatement dénoncées à Bertin père et portées par lui à la connaissance des ministres de France.

Bien que les conférences avec Dagès fussent tenues secrètes, il en vint quelque chose aux oreilles de l'avocat qui conjura, à plusieurs reprises, le marquis de se soustraire à cette influence pernicieuse. Peines perdues, le marquis promettait tout, puis retombait sous les griffes de Dagès, à ce point que l'avocat, craignant d'être accusé de coopérer aux écrits anonymes dont le marquis inondait Versailles, sentit le besoin de dégager sa responsabilité. Il sollicita donc une audience de M. de Mirepoix et lui présenta sa justification : « Je sais, dit l'anonyme, qu'on a fait un crime

de cette démarche à l'avocat, mais il est honnête homme et s'est prescrit pour règle de ne jamais parler ni écrire contre les puissances et têtes couronnées ; par conséquent, les plus légers soupçons l'offensaient et il crut devoir se justifier d'actions qu'il regardait comme indignes d'un vrai chrétien, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : Craignez Dieu et honorez le roi. » En même temps et pour sauvegarder ses intérêts, il se faisait délivrer par le marquis un billet de quatre cents livres destiné à payer la rédaction des requêtes qu'il avait composées pour lui.

Quelques jours après, Dagès, qui avait eu connaissance de ce billet, rencontrait l'avocat à la Bourse de Londres et lui conseillait d'un ton narquois de se faire payer au plus vite, attendu, lui disait-il, que le marquis pouvait lui échapper d'un moment à l'autre.

III

Nous voici arrivé au point culminant de ce récit, à l'événement que fait pressentir le titre du volume consacré au marquis de Fratteaux et qui n'est autre que son enlèvement d'Angleterre et sa remise à l'autorité française, de longue main prévenue contre lui par les démarches de Bertin et exaspérée, en dernier lieu, par ses maladroites revendications. Nous venons de voir Dagès laisser échapper son secret dans une rencontre avec l'avocat ; de ce moment, en effet, il méditait, mieux que cela, il organisait les machinations qui devaient perdre irrévocablement le marquis. La correspondance avec Bertin avait redoublé d'activité. On eut quelque peine à s'entendre : les prétentions de Dagès, dans le principe exagérées, s'étant enfin réduites à une rente viagère de six cents livres, reversible sur sa femme, et à une somme de deux cents guinées à partager entre ceux qui devaient l'aider dans son entreprise, l'accord parvint à s'établir entre lui et Bertin qui s'engagea à le faire, au besoin, relever de ses vœux, en cour de Rome;

mais cette négociation ne fut pas sans tiraillements : à un moment même, Dagès, désespérant de faire réussir ses prétentions démesurément intéressés, fit offrir, sous main, au marquis, de lui vendre les lettres qu'il avait reçues de son père. Mal en argent ou déjà aveuglé par sa destinée, le marquis dédaigna cette offre et donna le temps aux pourparlers de se renouer et d'arriver à la conclusion qui devait lui être fatale. Entre temps, Dagès, mis en goût par les profits que lui promettait sa trahison, méditait de faire suivre l'enlèvement du marquis de celui de deux réfugiés que lui aurait chèrement payés la police française. L'un était le capucin Norbert dont Chevrier a écrit l'histoire plus ou moins authentique et qui vivait à Londres sous le nom de Parisot. L'autre était un aumônier du régiment des Gardes-Françaises, nommé Robert, qui avait déserté en emportant, comme les Hébreux, les vases sacrés, et qui habitait dans le voisinage du marquis. En attendant le moment de réaliser ces deux captures, Dagès mettait Bertin père en demeure de lui fournir un titre légal qui lui permît de lancer des recors aux trousses du marquis. On eut bientôt et facilement trouvé, à Bordeaux même, le détenteur d'une obligation de quinze cents livres signée par le marquis, et le transfert de cette créance à Dagès le mit en état d'exercer des poursuites. Bien que tout cela n'allât, au pis, qu'à faire écrouer le marquis dans la prison pour dettes, c'était un grand point obtenu que de pouvoir mettre la main sur la victime ; l'industrie de Dagès fit le reste. Il sut trouver un bailli du nom de Blazdell qui, moyennant une part dans les deux cents guinées promises, s'engagea non seulement à saisir la personne du marquis mais même à le conduire jusqu'à Calais avec l'assistance d'un Italien qui lui servait de recors, et d'un Français nommé Des Vergnes qui avait été aux gages du marquis pour la reproduction de ses écrits anonymes.

Soit pressentiment, soit qu'il eût transpiré quelque chose de cette intrigue, le marquis se tenait sur ses gardes.

A cet effet, il avait obtenu (détail curieux) de son hôtesse, que le marteau de la porte fût enlevé à la tombée de la nuit. Il faut croire que cette précaution assurait moralement l'inviolabilité d'une maison, car les conjurés durent acheter, à beaux deniers comptants, le maintien de ce marteau, le jour où le bailli Blazdell, assisté de ses recors, se présenta au domicile du marquis pour s'emparer de lui « au nom du Roi. »

Ce fut le 27 mars 1752, vers les neuf heures du soir. Les voisins accourus aux cris du marquis et croyant qu'il s'agissait seulement d'une dette l'engagèrent à déférer aux ordres du Roi. Le réfugié Robert, dont nous avons parlé un peu plus haut, fut le premier à prêcher la soumission et il détermina le marquis à obéir au bailli, en lui donnant l'espoir de lui trouver, dès le lendemain, une caution. Le marquis suivit donc Blazdell chez lui. En ce temps-là, la première étape de toute arrestation était chez l'officier de police qui l'avait pratiquée et avait, à cet effet, dans sa maison, une chambre de sûreté où le captif attendait des ordres définitifs pour son transfèrement. En France, cette chambre s'appelait un four (de *forum*). « Dites à Desgrez de garder N. dans son four » est une phrase qui revient souvent dans la correspondance de Louis XIV (*Archives de la Bastille*). Mais cet événement avait profondément agité les bourgeois de Mary-le-Bone qui n'étaient pas sans soupçonner une violation du libre sol anglais. Blazdell vit, dès le même soir, arriver chez lui « plusieurs messieurs dont il y en avait un, entre autres, avec un chapeau bordé d'or à point d'Espagne, qui, d'un ton grave et important, parla ainsi au bailli : Souvenez-vous que vous me répondez, Monsieur, corps pour corps, de cet homme-là, en lui montrant le marquis, et que s'il lui arrive quelque chose, je ne m'en prendrai point à d'autres qu'à vous, et je prétends qu'il reste ici un homme avec lui pour le garder jusqu'à demain que nous examinerons cette affaire et que nous prendrons des mesures pour la terminer. »

Un homme de garde fut en effet laissé auprès du marquis, mais, vers minuit, le bailli et ses recors l'expulsèrent violemment, et pour couper court aux réclamations du captif, Blazdell lui offrit de le conduire immédiatement à la prison, ce qu'il accepta comme une sûreté. Ils partirent donc dans un carrosse qui avait été loué d'avance pour l'expédition projetée et ce fut avec tant de précipitation que Des Vergnes oublia chez Blazdell « son bonnet de nuit, un vieux chapeau et un bâton où il y avait une tête de maure. »

Le carrosse se met en route, suivi à distance par Des Vergnes. On arrive au bord de la Tamise. Là, le marquis, ayant la claire vision du sort qui l'attend, ameute les passants par ses cris ; mais, comme un trop grand nombre de ses compatriotes de tous les temps, il avait négligé, pendant son séjour déjà long en Angleterre, d'en apprendre, si peu que ce fût, la langue, et le bailli eut dès lors beau jeu à haranguer la populace et à la prévenir contre le marquis. Il se trouva pourtant là un homme « à manteau rouge » qui, comme le bourgeois « à chapeau bordé d'or » de Mary-le-Bone, intervint en faveur du prisonnier et stipula qu'il serait conduit à la prison, non pas en barque, mais dans le carrosse. Cet Anglais eut un beau mouvement que n'eut pas désavoué l'antiquité romaine, Il quitta son manteau et le mit sur les épaules du marquis, en lui promettant d'aller le reprendre le lendemain à la prison. Il lui sembla, sans doute, l'avoir placé sous l'égide du pavillon britannique!

On remonte en carrosse et l'on suit pendant quelque temps les rues qui longent la Tamise dans la direction du Pont-de-Londres. Arrivé devant une porte, Blazdell descend et entre dans une maison, sous prétexte d'y prendre l'ordre nécessaire pour le transfèrement à la prison. L'auteur du livre que nous analysons snppose que le temps de cette absence fut employé à frêter une barque. Blazdell reparaît enfin et la voiture s'engage dans une ruelle se terminant par une porte que l'on dit au marquis être celle

de la prison. Tous trois mettent pied à terre; mais lorsque le marquis a franchi cette porte, il se trouve sur la berge de la Tamise. Il n'y avait plus à reculer. Le bailli et ses recors, le pistolet à la main, contraignent leur prisonnier à entrer dans un batelet qui les transporte un peu plus bas que la Tour de Londres. Là, les attendait une barque pontée et il fut dit nettement au marquis « que c'était pour aller chez son père qui désirait le voir. »

A Gravesend, nouveau changement de barque. Le marquis, bien que sentant la partie perdue, essaie encore d'ameuter les matelots, mais son ignorance de leur langue vient de nouveau trahir ses efforts et Blazdell le fait passer pour un homme atteint de la rage et que l'on conduit en pleine mer pour l'y baigner. On sait que c'était, à cette époque-là, le traitement usité en pareil cas. Il y a lieu de croire, du reste, que l'équipage avait eu sa part dans les deux cents guinées de Bertin, car on ne fut pas plus tôt au large que Blazdell détermina les matelots à pousser jusqu'en vue de Calais où l'on aborda le soir même et il fallut tous leurs efforts réunis pour arracher de la barque le marquis qui s'y cramponnait comme au sol de la libre Angleterre.

Le débarquement avait eu lieu un dimanche soir, et Blazdell, aidé de ses acolytes, avait interné le marquis dans une auberge où, en dépit de ses infortunes, il n'eut rien de plus pressé que de « commander une soupe à l'oignon. » Il s'agissait de prévenir le gouverneur du fort, et Des Vergnes, le seul qui parlât français, fut chargé de cette mission. Il vint donc parlementer à l'entrée de ce pont-levis qui figure dans l'estampe d'Hogarth, *Entrance in France,* où l'on voit représenté, outre le type de soldat inconnu de la bourgeoise Angleterre, le moine non moins typique qui défraye tout un chapitre de Sterne. Le captif était attendu et un exempt, arrivé quelques jours auparavant de Paris, en vint prendre livraison avec cinquante hommes « la bayonnette au bout du fusil. » Le lundi

matin, le marquis était mis dans une chaise de poste, attaché par le cou à un anneau de fer, et le mardi soir se refermaient sur lui les portes de la Bastille qui ne devaient plus s'ouvrir que pour son cadavre.

Quant à Blazdell et à ses deux complices, ils se dispersèrent en attendant le moment opportun pour reparaître à Londres où cette affaire avait fait un certain bruit. Dagès dut également disparaître. Seul « l'avocat » resté à Londres, rassuré qu'il était par le témoignage de sa conscience, dut subir les interrogatoires de la justice anglaise, mais il parvint à établir sa non-complicité et fut mis hors de cause. Ici s'arrêtent les renseignements fournis par l'historien anonyme du marquis de Fratteaux.

IV.

Il nous reste à rapprocher maintenant les noms des personnages cités dans le rapport de police exhumé par Jal, comme ayant été compromis dans l'affaire du marquis de Fratteaux, de ceux qui figurent dans le récit que nous quittons. On se rappelle que, dans ce rapport, il est question d'un nommé d'Houteville du Tertre et d'un prêtre-cordelier, Guillaume Cazes, tous deux définitivement happés par la police française et emprisonnés pour un temps dont nous ne saurons sans doute jamais la durée. De ces deux personnages le dernier, le cordelier Cazes, nous paraît devoir être identifié avec Dagès. La qualité de cordelier, commune à tous deux, nous suffit pour que nous croyions inutile de faire remarquer à quel point les deux noms se rapprochent physionomiquement l'un de l'autre. Le changement de Dagès en Cazes est-il le fait d'une erreur de scribe, ou ne faut-il pas plutôt croire à un travestissement prémédité? Nous pencherions pour cette dernière conjecture et l'on pourrait citer dans les annales de la Bastille des exemples de pareils faits. Ce procédé

serait d'ailleurs en parfaite concordance avec la précaution prise de couvrir d'une feuille de papier l'acte de décès d'un prisonnier. Il est bien vrai que, dans un endroit de son *Dictionnaire*, Jal nie que ces changements de noms aient été usités et prétend que, si Latude a été écroué sous le nom de Danry, il y faut voir une contraction de ses prénoms Jean-Henri; mais nous renverrons au besoin le lecteur à la *Bastille dévoilée* et à l'*Inquisition française* de Constantin de Renneville, qui mentionnent à plusieurs endroits les précautions prises pour dépister les curieux, et nous invoquerons, en dernière analyse, le secret si fidèlement gardé du vrai nom du prisonnier légendaire, le Masque de fer.

Etant donc admis (au moins pour nous) que le cordelier Guillaume Cazes et Dagès ne font qu'un, on aura la satisfaction de penser que la trahison n'a pas attendu longtemps son châtiment. Il nous reste à examiner quels rapports peuvent exister entre « le nommé d'Houteville du Tertre » de Jal et l'avocat dont il a été question dans notre récit. Tous deux nous paraissent également être un seul personnage. Les requêtes juridiques qu'il élaborait pour son client ont pu être facilement confondues avec les libelles que ce dernier rédigeaient seul et, de fait, le point où finissaient les unes et où commençaient les autres était, peut-être, difficile à déterminer. On s'expliquera donc que l'autorité française croyant à la culpabilité de l'avocat ait tenté de s'emparer de lui par les procédés employés à l'égard du marquis, et qu'une fois en possession de ce personnage, elle l'ait interné dans une geôle; mais ce qui est plus difficile à comprendre. c'est que le lieu de détention choisi ait été dans les prisons de Maestrich, ville cédée, comme l'on sait, à la Hollande, à la paix de Nimègue (1678). Il y a peut-être là une erreur de scribe ou d'imprimeur dont la solution ne vaut pas d'être longuement cherchée.

Il n'est pas dit combien de temps a duré la détention

de d'Houteville : il n'est pas dit davantage quand elle a commencé ; mais nous jugerions que c'est postérieurement à l'année 1753, pendant laquelle a été publiée l'*Histoire du marquis de Fratteaux*, car (ici il nous faut démasquer une nouvelle hypothèse) nous croyons que le comte d'H*** désigné, comme auteur, sur le titre de livre cité, n'est autre que le d'Houteville de Jal, devenu d'avocat comte, pour le meilleur débit du livre. Au courant de notre récit, nous avons signalé la complaisance avec laquelle l'auteur anonyme s'étend sur les mérites de l'avocat qui joue un si grand rôle dans l'*histoire* du marquis. Cette complaisance est tellement accentuée en plusieurs endroits que nous croyons pouvoir lui attribuer la paternité du livre et il y a, à notre sens, identité évidente entre le d'Houteville de Jal, l'avocat du récit et le comte d'H***.

Nous ne dissimulerons pas, en terminant, notre regret d'avoir manqué de renseignements plus étendus sur les principaux acteurs de ce petit drame. Si quelque chose pouvait atténuer ce regret, ce serait la croyance plus ou moins fondée qu'il y a d'aujourd'hui, en bibliographie, un point obtenu, et qu'à l'avenir les *dictionnaires des anonymes* devront (?) traduire par « d'Houteville du Tertre, avocat, » le « comte d'H*** » désigné comme auteur de l'*Histoire du marquis de Fratteaux*.

W. O.

CHARLES NODIER

ET LE

DICTIONNAIRE NÉOLOGIQUE

Le *Bulletin* s'est donné, de longue date, la pieuse mission de reproduire les articles publiés dans divers recueils contemporains, par son illustre fondateur, Ch. Nodier.

Parmi ces recueils il faut compter le *Dictionnaire néolo-*

gique du Cousin Jacques (*Paris*, an VIII, 2 vol. in-8), auquel aurait collaboré Nodier, d'après ce passage de sa *Correspondance* publiée par M. Estignard (*Paris*, 1876 ; in-8), p. 9 : « J'ai donné des articles pour le Dictionnaire néologique et un peu adouci celui de *Briot*. »

Nous ne désespérons pas encore de retrouver tout ou partie de ces articles, mais, dès à présent, nous croyons être dans la tradition du *Bulletin* en exhumant celui spécialement désigné dans le passage de la *Correspondance* qui vient d'être cité :

« Briot. Fut accusateur public près le tribunal criminel de Besançon, puis député du Doubs au Conseil des Cinq-Cents, d'où il fut exclu au 18 brumaire, et ensuite condamné à la déportation, mais cette peine fut suppléée par une simple surveillance. Toute sa conduite au Corps législatif fut celle d'un énergumène qui dénonce à tort et à travers tout ce qui n'est pas de son opinion. Cependant, il est père de famille, dit-on, et il porte un cœur excellent. Sa franchise et son désintéressement peuvent du moins balancer ses extravagances. De pareils hommes ne sont plus dangereux. »

CORRESPONDANCE

A Monsieur Léon Techener.

Orges (Haute-Marne), le 10 mai 1882.

Monsieur,

Malgré l'opinion accréditée que la première partie des *Œuvres* de Corneille (Pierre) (*Rouen*, 1644) a paru la première, on peut affirmer qu'elle n'a pu paraître qu'en même temps que celle qui porte la date de 1648, ainsi que le prouve d'ailleurs la lettre de

Corneille lui-même du 6 mars 1649 et le privilège du 25 février 1647,

La publication de cette lettre n'a pas été remarquée à une époque où généralement les livres rares se vendaient à peu près au poids du papier, et n'a été reproduite dans la *Chronique* du mois d'avril 1865, pages 223 et 224 du *Musée des familles* (année 1864-1865) qu'en raison du prix fabuleux de deux petits volumes in-12 des *Œuvres* de Corneille de la première édition, 1648.

Cet article mérite d'être reproduit en entier. Le voici :

« *Un Exemplaire de Corneille.*

» ..... Et puisque nous sommes en train de parler du travail des grands ouvriers, nous raconterons ici même une anecdote récente, et qui vaut la peine qu'on la conserve.

« A la vente de M. de Périer, propriétaire du petit château de la Madeleine, où Casimir Delavigne a composé ses œuvres les plus touchantes, deux petits volumes in-12 des *Œuvres* de Corneille de la première édition (1648) ont atteint le prix de 1,050 francs. Comme le livre est en assez piètre état, il faut bien encore une dépense de 400 francs pour le remettre en honneur. Singulier accident! Ce théâtre de Corneille, sur les rayons où l'auteur des *Vêpres siciliennes* posait ses livres, revendu à si haut prix par le même libraire qui, lui-même, l'avait vendu à M. de Périer pour un petit écu.

« Le premier de ces deux tomes porte la date du 30 mars 1648. On lit à la fin du second tome : « Achevé d'imprimer ce 31 sep-« tembre 1648. » Corneille lui-même envoyait cet exemplaire à son ami, M. de Zuilychem, qui lui avait offert son poème intitulé : *Momenta desultoria*, avec lettre d'envoi, nouvellement retrouvée par M. Edouard Fournier, qui en a fait un très beau commentaire....

« Votre présent m'a esté très cher, et par sa propre valeur, et « parce qu'il vient de vous ; mais j'avois honte de vous en rendre « graces sans m'en revancher en quelque sorte, et j'esperois que « cet hyver me mettroit en estat d'accompagner mes remercie-« ments de quelque pièce de théâtre qui du moins eust esté con-« sidérable pour sa nouveauté. Les désordres de nostre France « ne me l'ont pas permis, et ont resserré dans mon cabinet ce que « je me preparois à luy donner si bien que pour ne paroistre pas

« devant vous tout a fait les mains vuides, je me trouve reduit à « vous envoyer deux recueils de mes ouvrages qui n'ont rien de « nouveau que l'impression. Je croy toutefois que le premièr n'a « pas eu assez de réputation pour aller jusqu'à vous. Ce sont les « peches de ma jeunesse et les coups d'essay d'une Muse de « Province qui se laissoit conduire aux lumières purement « naturelles, et n'avoit pas encore fait reflexion qu'il y avoit un « art de la tragedie et qu'Aristote en avoit laissé des preceptes. « Vous n'y trouveres rien de supportable qu'une *Medée* qui « véritablement a pris quelque chose d'asses bon à celle de « Seneque et ne l'a pas tellement defigurée qu'il ne luy reste une « partie de ses graces.

« Je vous prie, Monsieur, de me garder une part dans votre « amitié. Ma plus haute ambition est de m'y conserver, et je m'im- « puterois à un bonheur extraordinaire une occasion qui me don- « nast lieu de vous faire cognoistre par les effets que je suis véri- « tablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obligé serviteur,

« CORNEILLE.

« A Rouen, ce 6 mars 1649. »

« On comprend parfaitement que cette édition de 1648 ait atteint ce prix fabuleux de 1,050 francs, qu'elle eût dépassé, sans nul doute, si la lettre de Corneille eût été connue avant la vente des livres de M. de Périer. Ce qui n'empêchait pas Scarron, en 1650, d'écrire le petit triolet que voici :

« De Corneille les comédies,
« Si magnifiques, si hardies,
« De jour en jour baissent de prix. »

« CH. VALLUT. »

Ainsi, ces deux recueils, l'un du 30 mars 1648, date de l'achevé d'imprimer, l'autre du 31 (*sic*) septembre 1648, n'ont, d'après Corneille, rien de nouveau que l'impression... Ils ont dû paraitre vers la fin de l'année 1648, ainsi que le précisent ces mots : « les desordres de nostre France... » qui vous reportent aux troubles de la Fronde (1648), époque peu favorable à une édition nouvelle, et expliquent comment il n'a pas été possible de faire suivre la première partie d'une seconde ; il a donc fallu, afin de jouir du

privilège de sept ans, composer le tome II de pièces parues antérieurement au nom des trois libraires associés.

Le privilège du roy du 25 février 1647, accordé à Augustin Courbé, énumère avec soin les huit pièces de la première partie qui doivent être imprimées pour la première fois : *Mélite*, *Clitandre*, *La Veuve*, *La Galerie du Palais*, *La Suivante*, *La Place Royale*, *Médée* et *L'Illusion comique*, tandis qu'il ne désigne même pas les pièces parues antérieurement et ajoute : « et autres qui ont déjà été mises en lumière avec privilège du feu roy notre père..... Et ce, en un ou plusieurs volumes durant l'espace de sept ans, à compter du jour que chaque pièce ou volume sera achevé d'imprimer pour la première fois en vertu des présentes. »

Et à la fin : « Ledit Courbé a associé aux droits de privilège Antoine de Sommaville et Toussaint Quinet, suivant l'accord fait entr'eux. »

Puis : « Achevé d'imprimer à Rouen par Laurens Maurry le 30 mars 1648. » Et l'avis au lecteur de Corneille : « C'est contre mon inclination *que mes libraires*, etc. »

Toujours les trois associés.

Que devient maintenant cette fameuse première édition de 1644, avec frontispice de 1645, qui contredit cette date. Le privilège, s'il avait existé, aurait toujours été au profit des mêmes libraires ; ne serait-il pas un peu trop rapproché de celui du 25 février 1647 qui n'en dit mot et l'eût rappelé.

Si un privilège de 1644 ou 1645 se trouve à l'appui de la première partie, avec l'*achevé d'imprimer* qui est obligatoire, nul doute n'est possible ; mais en est-il ainsi ; il suffit d'ouvrir le supplément du *Manuel du Libraire* de Brunet. (Edition Firmin-Didot, 1878, 1er vol., page 301) : « Corneille (Pierre), 16457, première partie, imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, au Palais, 1644, *frontispice gravé* de 1645. » On lit à la fin de la page 654 : « Imprimé à Rouen par Laurens Maurry. »

Il n'y a ni privilège ni d'*achevé d'imprimer*.

Et page 302, l'exemplaire avec les dates véritables conformes à l'exemplaire donné par Corneille, mais qui ne peut être l'exemplaire de Corneille, qui était en mauvais état, mais complet : « *Œuvres* de Corneille. Première (et seconde partie). Imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Augustin Courbé (ou chez Antoine de Som

maville, aussi chez Toussaint Quinet), 1648, avec privilège du roy, 2 volumes petit in-12. »

On connaît en outre un exemplaire de la première partie au nom d'Augustin Courbé seul (1648), avec le privilège en son nom. Ce volume contient, de plus, *Théodore* au même nom, avec le privilège (1646) au nom de Toussaint Quinet, qui a associé avec lui Antoine de Sommaville et Augustin Courbé.

Et l'on peut citer encore un exemplaire de la première partie, vente du 6 février 1882. P. G. P. (Lisez Guy-Pellion.) Voir le *Livre*, p. 96, 1882 (Paris, A. Quantin) : « *Œuvres* de Corneille. Paris, Antoine de Sommaville, 1644, in-12 de 4 feuillets, 654, 1 feuillet blanc, frontispice et portrait, édition originale, superbe exemplaire, le plus grand connu (hauteur : 136 mill.), (les autres ont donc été bien estropiés par la reliure), relié par Thibaron-Joly. — 1,450 fr. »

Le privilège n'aurait pu tenir au bas de la page 654, et cet exemplaire doit être semblable à celui décrit avant.

Même page 96, au-dessous : « *Cinna, ou la Clémence d'Auguste*. Paris, Toussaint Quinet, 1643, édition originale, reliée par Duru. — 1,010 fr. »

Il a fallu établir avant tout une base fondamentale et irréfutable qui rend inadmissible cette première édition de 1644, à défaut même de la lettre de Corneille, c'est l'association des trois libraires avant l'édition de la première partie, et associés également pour cette première partie.

Le privilège du roy donne seul aux éditions *une date indiscutable*, et les trois associés ne se seraient pas exposés à des confiscations et à des peines sévères, en mettant en vente, au nom d'un seul ou aux noms de deux d'entre eux, cette première partie sans privilège, sans achevé d'imprimer, avec ces seuls mots : « Imprimé à Rouen par Laurens Maurry, » au bas de la page 654 où commence le privilège que l'on remplace par une page blanche; mais ils n'avaient rien à craindre s'ils avaient auparavant effectué le dépôt préalable des exemplaires réguliers portant la date véritable de la première édition (1648), parce que la date de 1644 n'était plus qu'une simple faute typographique.

En résumé, les trois libraires associés diminuaient les frais, en n'ayant qu'un seul imprimeur, une seule composition, et en changeant le titre seul à leur gré, mais la mise en vente avait lieu chez

chacun d'eux le même jour, il ne pouvait en être autrement, et l'exemplaire de 1644 n'a pu paraître qu'en même temps que les autres exemplaires ; il n'y a donc jamais eu qu'une seule première édition à la fin de 1648, ainsi que le prouvent la lettre de Corneille du 6 mars 1649 et surabondamment les détails donnés ci-dessus.

Les exemplaires de la première partie sont excessivement rares ; on les compte. Qu'ils soient au nom d'un seul, ou de deux, ou des trois associés, ils ont la même valeur ; il n'existe donc ici d'autre intérêt que l'intérêt seul de la vérité... et qui s'en soucie ?

Vous seul, Monsieur, l'avez souvent défendu dans le *Bulletin du Bibliophile*, en rectifiant des erreurs accréditées, et vous ferez usage de ces renseignements, si vous le croyez utile.

DEDÔME,
ancien Percepteur.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES

BIBLIOTHÈQUE POCHET-DEROCHE

Parmi les ventes qui ont eu lieu récemment, nous mentionnerons celle (20 mars au 1er avril dernier) de la bibliothèque de feu M. Pochet-Deroche, ancien commissaire-priseur, depuis fabricant de porcelaines, en dernier lieu horticulteur, et, ce qui nous intéresse davantage, collectionneur zélé depuis une quarantaine d'années.

Cette collection, composée de 2,086 numéros (plus 84 numéros d'autographes), provenant des ventes du colonel Maurin, des doubles de Deschiens, du fonds du libraire France et des acquisitions journalières de M. Pochet-Deroche, était principalement composée de livres de (ou

sur) la Révolution française, depuis son origine jusqu'à nos jours. Le catalogue, publié par le libraire A. Chossonnery, a été, paraît-il, entièrement rédigé par M. Paul Lacroix, qui a fait, une fois de plus, preuve de compétence, car il s'agissait d'un classement spécial, hérissé de difficultés. Aussi, ce catalogue sera-t-il conservé, croyons-nous, par les amateurs de raretés révolutionnaires, qui y trouveront d'utiles renseignements bibliographiques.

Au nombre des articles qui ont été le plus vivement disputés ou qui témoignent d'un mouvement de hausse spéciale, nous signalerons les suivants :

34. Collection des moralistes anciens. *Paris, imprim. de Didot l'aîné*, 1782-95; 24 vol. in-18, pap. vélin et vergé fin, maroq. vert, fil., compart., dent. intér., doubl. de tabis rose (*Derome*). — 336 fr.

« On a ajouté à cette belle collection, en *reliure ancienne bien conservée*, un charmant frontispice représentant *la Vérité*, et 29 portraits finement dessinés et lavés à l'encre de Chine par Dortu.

« Sur les douze premiers volumes se trouve contrecollée une vignette allégorique du même dessinateur. »

70. Pomologie française. Recueil des plus beaux fruits cultivés en France, par A. Poiteau. *Paris, Langlois et Lecler*, 1846 : 4 vol. gr. in-4, pap. vél., pl. color., demi-chagr. v. — 141 francs.

110. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, trad. du grec de Longus, par Amyot. (*Paris*), *Quillau*, 1718; pet. in-8, front. et fig., maroq. rou., fil., larges dentelles avec ornements du XVIIIe siècle sur les plats, doublé de tabis bleu ciel (*Derome*). — 1,725 fr.

« Edition du Régent. Bel exemplaire bien complet avec la figure dite aux petits pieds. »

111. Le Décaméron de Jean Boccace, trad. par Ant. Le Maçon. *Londres* (Paris), 1757; 5 vol. in-8, fig. et culs-de-lampe de Eisen, etc., v. v. gaufr., tr. dor. — 405 fr.

120. Choix de chansons mises en musique par M. de Laborde, dédiées à Madame la Dauphine (Marie-Antoinette). *A Paris, chez de Lormel, imprim. de l'Académie royale de musique*,

1773 ; 4 vol. gr. in-8, v. jas., fil., tr. dor. (*Fig.*) — 1,600 fr.

« Sur le dos des volumes se trouvent cinq fois répétés *d'azur à deux barbots d'argent adossés, accompagnés de quatre croisettes tranchées de même.* Ces barbots pourraient faire supposer que cet exemplaire a appartenu au *Marquis de Marigny, frère de Madame de Pompadour*, mais la présence des quatre croisettes nous semble devoir faire attribuer la possession de cet ouvrage à une famille *de Tartre en Franche-Comté.* »

124. Recueil des meilleurs contes en vers (par La Fontaine, Voltaire, etc.). *Londres* (*Paris*, *Cazin*), 1778 ; 4 vol. in-18, portrait de La Fontaine, et vignettes attribuées à Duplessis-Bertaux, maroq. rou., fil., dent., compart., dos orn., — 1,400 fr.

« Bel exemplaire réglé, reliure ancienne bien conservée, auquel on a ajouté les 54 culs-de-lampe de Choffard, y compris celui où est son portrait en premier état de l'édition des *Fermiers-Généraux,* tirés à part.

« Les tirages à part de ces charmants culs-de-lampe sont très rares, il existe des réimpressions, ceux de cet exemplaire sont en premières épreuves. »

129. Iconologie par figures, ou traité complet des allégories, emblèmes, etc., par Gravelot et Cochin. *Paris*, *Le Pan*, *s. d.*; 4 vol. in-8, pap. de Holl., vél. blanc, fil., dent., tr. dor. (*Bozérian.*) *Aux armes de la duchesse de Berry. (Fig.)* — 430 fr.

138. Primerose, par Morel (de Vindé). *Paris*, *imprim. de Didot l'aîné*, 1797 ; in-18, cart., non rogné (avec le suivant).

« Exemplaire de Pixérécourt, en grand papier vélin, avec le frontispice et les cinq charmantes figures par Lefèvre, gravées par Godefroy.

« Epreuves avant la lettre et avant les noms des artistes, et eaux-fortes. »

139. Zélomir, par Morel (de Vindé). *Paris*, *Didot l'aîné*, 1801 ; in-18, cart., non rogné. — 2,010 fr.

« Exemplaire de Pixérécourt, en grand papier vélin, avec les 6 figures par Lefèvre, gravées par Godefroy.

« *Epreuves avant la lettre et à l'état d'eaux-fortes.* »

154. Le Vicaire de Wakefield, trad. en français avec le texte anglais en regard, par Ch. Nodier. *Paris*, *Bourgueleret*, 1838 ; in-8, pap. vél., fig. sur Chine avant la lettre, mar. viol., dent. — 157 fr.

235. Observations sur les modes et les usages de Paris, pour servir d'explication aux 115 caricatures publiées sous le titre de Bon genre, depuis le commencement du XIXe siècle (par

Pierre de La Mésangère). *Paris*, 1827 ; in-fol., pap. vélin, 115 pl., dérel. (*fig. color.*) — 1,150 fr.

256. Collection des Caricatures parues pendant la Guerre, le Siège et la Commune (1870-71), c'est-à-dire depuis la déclaration de la guerre à la Prusse (15 juillet 1870), jusqu'à la rentrée de l'armée de Versailles à Paris (21 mai 1871). Elle comprend environ 2,780 pièces.

Cette collection contient : *Le Pilori de Mailly*, 31 pl. et un titre frontispice. — *Le Pilori-Phrénologie*, de Belloguet, 13 pl. — La suite d'*Actualités* dite « *Les Grognet*, » 87 pl. — Les *Médailles et Revers* de Dreux avec l'Œuf de Pâques, 10 pl. — La suite dite « *La Petite Guillotine* de Faustin, » dans tous ses états. — *Les Châtiments* de Dupendant, 6 pl. — La suite dite « *Les Flambart*, » 10 pl. — *Les Actualités de Pilotell*, 23 pl. — La suite dite « *Les Coindres*, » 19 pl. — *La Commune de Klenck*, 74 pl. portraits-charges très ressemblants. — *La Commune de Mordret*, éditeur, 55 pl. — *La Commune de Paris*, suite de 8 feuilles, portrait et texte. — La suite dite « *Les Prêtres de Moloch*, » 29 pl. — La suite dite « *Les Six*, » 6 pl. curieuses, etc., etc., etc. — 900 fr.

257. La Silhouette, journal des caricatures, beaux-arts, dessins, mœurs, théâtres, etc., 1829-31 ; 52 livraisons, avec 104 pl. in-4. (*Complet.*) — 1,205 fr.

« Premier essai d'un journal de caricatures (commencé le 23 janv. 1829, fini le 2 janvier 1831). Fondé par Emile de Girardin, Balzac et de Varaigne ; dessins par Henry Monnier et Gavarni. »

258. La Caricature politique, morale, littéraire et scénique, rédacteurs en chef, A. Audibert et Louis Desnoyers (Derville), du 4 novembre 1830 au 27 août 1835, 251 numéros et 524 caricatures noires et coloriées, par H. Monnier, Daumier et autres, en 7 vol. gr. in-4, cart. (*Complet.*) — 400 fr.

« Journal fondé par Charles Philippon. »

412. L'Ecole des pères. *En France et à Paris, chez la veuve Duchesne*, 1776 ; 4 tomes en 3 vol. in-8, v. m. — 86 fr.

« Cet ouvrage, bien que portant le titre de l'*Ecole des pères*, n'est en réalité que le *rarissime* ouvrage de Rétif de La Bretonne, publié sous le titre primitif de l'*Educographe*, ou le Nouvel Emile, et dont presque toute l'édition fut supprimée dès sa mise en vente.

« Quelques exemplaires seulement ont échappé à la destruction.

« D'après M. Paul Lacroix (*Bibliographie de Rétif*), « le seul exemplaire « qu'on ait vu mettre en vente est celui de la bibliothèque de M. Charles Bru- « net, en 1872.

« Notre exemplaire, qui nous paraît des plus complets, est ainsi composé : Tome Ier, 480 p.; tome II, 480 p.; tome III, 476 p.; tome IV, 48 p. »

517. Le Gazetier cuirassé, ou anecdotes scandaleuses de la cour de France (par Théveneau de Morandé). *Imprimé à cent lieues de la Bastille.* Londres, 1771 ; front. — Mélanges confus, etc. — Le Philosophe cynique, etc. In-8, br. — 65 fr.

1279. Marat, l'ami du peuple. Du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792, 685 numéros. — Journal de la République française et Publiciste de la République française, par Marat. Du 25 septembre 1792 au 14 juillet 1793, 242 numéros. Ensemble 10 vol. in-8, demi-v. f., n. rog. — 1,860 fr.

« Exemplaire complet avec les numéros doubles. Les numéros 41, 43, 44, 46 à 50, 58 à 69 n'ont jamais paru.

« On a ajouté au dernier volume une continuation du journal de *Marat*, faite après sa mort par Jacques Roux, sous le titre de *Publiciste* de la République française, par l'ombre de Marat. Cette suite, *très rare*, contient les numéros 250 à 255, 256 du 6 août 1793, 256 du 14 août 1793, 258 à 262. Les numéros doubles ajoutés sont les suivants : dans l'*Ami du peuple*, numéros 27, 71, 95, 96, 100, 101, 102, 105, 157, 161, 524, 525 (3), 529, 542, 570, 583, 650, 681, dans le *Journal de la République française*, n° 4 et n° 43 des 11 et 12 novembre. Le n° 43 du 11 novembre est considéré comme n'ayant jamais paru, Marat l'ayant détruit moins quelques numéros ; il offre cette particularité qu'il n'est imprimé que d'un côté, probablement pour être affiché ; un double du n° 133. Quelques numéros doubles pour remplacer des numéros défectueux. »

1489. Le Père Duchesne. Je suis le véritable Père Duchesne, foutre, par Hébert. 1790-1794 ; 385 numéros in-8, en deux séries, en ff. — 905 fr.

« La première série se compose de 30 numéros non numérotés.

« Le premier numéro a pour titre : A bas les cloches, ou grande découverte du Père Duchesne pour faire de la monnaie et des canons. Cette première série, *très rare*, est complète.

« La deuxième comprend 355 numéros numérotés.

« Il manque à cette série environ 100 numéros.

« On a ajouté à cet exemplaire les 9 numéros d'un Nouveau Père Duchesne, en concurrence avec celui d'Hébert, avec la même vignette et des fourneaux. *Imprimés par la veuve Errard et Tremblay.*

« Et les nos 138, 139, 142, 146, 147, 148, 149, 150 et 151 publiés par Tremblay lorsque Hébert s'empara du journal dont il n'était que le rédacteur. Tous ces numéros sont signés *Tremblay*.

« Ces deux dernières suites ajoutées sont complètes et conformes à la description qu'en a donnée M. Ch. Brunet.

« Le journal d'Hébert est si rare aujourd'hui qu'on ne connaît pas un seul exemplaire complet, même des 355 numéros chiffrés, et qu'il est même difficile de s'en procurer des numéros isolés. M. La Bédoyère n'a jamais pu compléter son exemplaire (*Hatin*). »

1573. Histoire des caricatures de la révolte des Français, par Boyer (de Nîmes). *Paris*, 1792 : 2 tomes in-8, en 19 liv., non rogn., avec 37 fig. au bistre. — 306 fr.

1575. Journal de la Montagne, par J.-Ch. Laveaux, Th. Rousseau et autres. Du 1er juin 1793 au 28 brumaire an III ; 4 séries, la première et la deuxième de 164 numéros chaque, la troisième de 165 numéros, la quatrième de 33 numéros. Le tout en feuilles in-4, réuni en 8 cartons. (*Exempl. bien complet.*) — 800 fr.

1785. L'Ambigu, variétés atroces et amusantes dans le genre égyptien (par Peltier). 1802-1818 ; 536 numéros en 59 vol., demi-rel. uniforme, in-8 et in-fol. (*Les 4 premiers sont in-fol. Manque le n° 99.*) — 427 fr.

Dans les autographes, nous signalerons les sept articles suivants qui ont produit une somme totale de 2,890 fr. :

4. Babeuf (François-Noël, dit Gracchus).

« 1° 29 l. a. s. à divers; 1783-an IV; 60 p. in-4. — 2° 10 l. a., dont une à Chaumette; 1790-an III; 32 p. in-4 ou in-fol. »

5. Le même.

« 100 l. a., la plupart signées, à sa femme ou à son fils Emile; 1789-an V; environ 180 p. in-8 ou in-4. »

6. Le même.

« 1° 45 l. a. s. de *Victoire Langlet*, femme de Babeuf, à son mari, 45 p. in-8. — 2° 2 pièces concernant la femme de Babeuf et donnant son état civil. — 3° 23 l. a. s. d'*Emile Babeuf* à son père, 23 p. in-4. — 4° 13 l. a. s. du frère de Babeuf à son père ou à son frère; 1779-1790; 20 p. in-4. »

7. Le même.

« Environ 500 minutes de lettres autographes à divers, de 1789 à l'an IV. »

8. Le même.

« Manuscrits autographes de sa défense, formant la valeur de 2 forts volumes in-4.

« On a joint une copie de cette défense. »

9. Le même.

« Environ 300 lettres originales adressées à Babeuf par divers, de 1787 à l'an IV.

« Parmi les correspondants de Babeuf il faut mentionner le duc de *Brancas-Lauraguais*, les conventionnels *Guffroy* et *André Dumont*, le curé *Marduel*, *Charles Germain*, etc. »

10. Le même.

« Dossier contenant des lettres et manuscrits concernant Babeuf et provenant de ses papiers. »

LA BIBLIOTHÈQUE DE PAUL DE SAINT-VICTOR

Nous avons, l'année dernière (1881, p. 462), consacré un article nécrologique, fait avec nos souvenirs personnels, à la mémoire de cet écrivain distingué, homme de lettres dans la plus pure acception du mot, critique d'un goût éprouvé et, ce qui a bien aussi sa valeur, mort avec les regrets de ses amis. Nous voulions aujourd'hui parler de sa bibliothèque, mais nous ne saurions mieux faire que de recueillir dans les archives du *Bulletin du Bibliophile* une page exquise de bibliographie écrite par M. Paul Lacroix qui est bien décidément le premier des écrivains *ad usum bibliophilorum*.

La Bibliothèque de Paul de Saint-Victor n'est pas représentée tout entière dans ce Catalogue, qui renferme seulement un choix de livres modernes et de grands ouvrages à figures, avec quelques beaux exemplaires de livres rares italiens et français des XVIe et XVIIIe siècles. Cette Bibliothèque comptait plus de 12,000 volumes, la plupart dans une condition médiocre, ayant servi aux études du collecteur, et, malgré l'intérêt qu'ils pouvaient offrir à cet égard, ne méritant peut-être pas de mention spéciale dans un Catalogue descriptif, où chaque article doit avoir une valeur capable de supporter les frais exorbitants d'une vente publique.

Cette Bibliothèque, si importante qu'elle fût par le nombre et l'ensemble des livres qui la composaient, n'était pas celle que Paul de Saint-Victor avait rêvée et qu'il se proposait de former par la suite; car il aimait avec passion les bons livres et les beaux livres; il les connaissait en bibliographe, il les appréciait en bibliophile. C'est du bibliophile et du bibliographe seulement que je veux parler ici. Quant à l'écrivain, à l'admirable écrivain qui occupe et qui occupera une si grande place d'honneur dans la littérature contemporaine, je me réserve de le juger plus tard comme il doit l'être, quand nous aurons réuni et réimprimé les chefs-d'œuvre d'esprit et de savoir, d'éloquence et de style, qu'il a semés avec tant d'éclat, pendant trente ans, sur sa route de journaliste consciencieux et infatigable.

« J'ai été un gourmand de livres, me disait-il (bien peu de temps, hélas, avant sa mort prématurée); je suis devenu un gourmet, après en avoir tant dévorés, que j'aurais pu en perdre l'appétit. Mais, Dieu merci, le goût m'est resté, et je sens qu'il s'épure, se perfectionne, se raffine tous les jours. Je me ferai une Bibliothèque nombreuse et bien choisie, telle qu'un amateur lettré peut la souhaiter, avec quelques anciens livres rares et précieux, beaucoup de bonnes éditions en beaux exemplaires bien reliés, honorablement reliés, des exemplaires en grand papier et même en papier de luxe, des ouvrages à gravures du XVIIIe siècle, de jolis volumes avec eaux-fortes de l'école actuelle, et de grands livres d'art. Tout cela est affaire de bibliophile, mais je n'irai jamais jusqu'aux folies des bibliomanes. »

Paul de Saint-Victor, qui avait à un si haut degré la passion de l'art, n'acceptait pas, ne comprenait pas le fétichisme exclusif et intolérant de ces bibliophiles qui ne veulent admettre dans leurs armoires que des livres d'un prix énorme, des exemplaires uniques et hors ligne, avec reliures à petits fers ou en mosaïques de couleur, qui se

payent au poids de l'or et qui sont vraiment des merveilles de l'art du relieur. Il n'avait pas plus de sympathie et de tendresse pour les petits bijoux de la bibliographie curieuse, les facéties isolées, les pièces bouffonnes, grotesques et libres, qu'il regardait comme des pustules de la littérature malade. Il voulait, même dans les livres joyeux et plaisants, une sorte de supériorité malicieuse et comique : le commun et le trivial lui faisaient horreur.

Il n'était pas, je l'avoue, toujours juste dans ses antipathies et ses indignations livresques. Ainsi, il recherchait avec ardeur les poésies populaires italiennes, dont il avait commencé à faire une abondante collection ; mais il dédaignait et repoussait avec répugnance les gaîtés et les drôleries françaises, accommodées au langage des halles par Lécluse, Vadé et leurs imitateurs. « Ce ne sont pas là, disait-il, des poésies populaires ; ce sont des copies menteuses, des contrefaçons ridicules, arrangées froidement et platement pour l'amusette des belles dames de l'aristocratie du règne de Louis XV. » J'avais beau lui demander grâce pour les poèmes de la *Pipe cassée* et des *Porcherons*, en lui disant que c'étaient là des chefs-d'œuvre minuscules, mais de véritables chefs-d'œuvre, quoique d'un genre inférieur ; il entrait alors dans une sainte colère : « Des chefs-d'œuvre, s'écriait-il, des chefs-d'œuvre! Ne prostituez pas ce mot, et ne me parlez jamais de votre odieux Vadé. » Pauvre cher ami ! c'étaient là nos seules querelles, et je me reproche de l'avoir plus d'une fois poussé à bout, en lui répondant doucement : « Allons, vous avez certainement plus d'indulgence pour la *Macaronea* de Merlin Coccaie, puisque je serais sûr d'en trouver trois ou quatre éditions au moins dans votre bibliothèque. » Il me regardait alors avec stupeur et répétait d'un air méprisant : « Comparer Folengo à Vadé ! »

Ces discussions littéraires et bibliographiques se renouvelaient souvent entre nous, et toujours à propos des

livres qui devaient ou ne devaient pas figurer dans Bibliothèque. Nos opinions à ce sujet étaient sans ces contradictoires, et Paul de Saint-Victor me reproche surtout d'être un bibliophile éclectique, c'est-à-dire un fa taisiste capricieux, sans idée préconçue, sans parti pr et sans passion en fait d'art et de littérature. Quand lui déclarais que tous les livres m'étaient bons, à certai points de vue, et qu'aucun ne me semblait absolume méprisable, il me répliquait vivement qu'il ne me cha gerait pas de lui faire une Bibliothèque : « Il en est d livres comme des hommes, disait-il, pour me fermer bouche ; beaucoup me sont indifférents et j'en sais b nombre de tout à fait haïssables. » Restif de la Breton était de ce nombre, et il s'indignait, s'emportait, se fâcha contre moi, rien qu'à me l'entendre nommer. Cependa il se calma et s'apprivoisa, quand je lui eus montré l figures des *Contemporaines :* « Ce n'est pas de l'ar dit-il, après les avoir passées en revue très attentivemen c'est de la chinoiserie française, mais c'est très drôle très amusant. » Je lui fis observer que, chinoiserie à par comme il se plaisait à ramasser des albums de dessi chinois, il prendrait plaisir à voir les 283 gravur des *Contemporaines.* Il eut l'air de réfléchir et répéta « 283 gravures ! »

Un des principaux libraires de Paris me pria c demander un article sur sa librairie, à Saint-Victor, e lui offrant quatre ou cinq cents francs d'honoraires. J'e parlai à Saint-Victor qui répondit spontanément : « Je n veux pas d'argent, mais qu'on me donne un bel exem plaire des *Contemporaines.* » Le marché conclu, l'artic (un superbe article de bibliographie) publié dans le feui leton du *Moniteur universel,* à l'occasion d'un des Cat logues annuels de cette librairie d'amateurs difficiles e jaloux, Saint-Victor fut mis en possession de son exem plaire des *Contemporaines* ; il s'en amusa d'abord, mai ayant feuilleté et parcouru quelques volumes de cet im

mense recueil de nouvelles qui sont certainement plus *naturalistes* que les romans de l'école de M. Zola, il éprouva un dégoût profond pour l'œuvre de Restif de la Bretonne. « Le misérable ! disait-il à qui voulait l'entendre ; c'est un sauvage, un Huron, un Algonquin ! j'ai honte de garder de pareilles ordures dans ma Bibliothèque. — Sans doute, repris-je, Restif de la Bretonne n'est pas un Marivaux, ni même un Louvet, mais il faut s'y faire, pour l'apprécier. Ainsi, mon cher ami, je vous engage à lire d'abord son *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*... — Fi donc ! interrompit-il avec impatience ; c'est se déshonorer que de s'arrêter à ces vilenies imprimées ! Mais, ajouta-t-il, en se ravisant, ce *Monsieur Nicolas* a-t-il des gravures dans le genre de celles des *Contemporaines ?* — Non, pas une seule dans ses quinze volumes... — Quinze volumes de cette fange de lettres ! et sans gravures encore ! Ne me parlez jamais de Restif de la Bretonne ! »

Paul de Saint-Victor ne s'expliquait pas comment la plupart des bibliothèques dont il recevait les catalogues de vente ne renfermaient que bien peu de classiques grecs et latins. « Notre siècle devient ignare ! disait-il. On ne conçoit pas que des gens qui ont fait leurs études dans un collège puissent se passer d'un Homère et d'un Virgile. Ne serait-ce que par respect humain, quiconque a eu l'honneur d'étudier les langues anciennes, et qui n'a pas été un cancre dans ses classes, doit montrer qu'il peut encore lire du grec et qu'il le comprend à livre ouvert. »

Et comme sa boutade me faisait sourire : « Le grec s'oublie vite, trop vite, j'en conviens, dit-il, mais le latin, c'est la langue mère. On ne sait pas écrire en français, si on néglige, si on oublie la langue d'Horace et de Cicéron. Quant à moi, j'entends avoir dans ma Bibliothèque toutes les éditions *variorum* des grands écrivains de l'antiquité. » Il en avait, en effet, un assez bon nombre, mais ces exem-

plaires ordinaires qui suffisaient pour ses lectures et ses travaux, on ne les trouvera pas, excepté un ou deux, dans le Catalogue de sa Bibliothèque, car la meilleure édition *variorum* vaut à peine un franc le volume, lorsqu'elle n'est pas relevée par une bonne reliure en vieux maroquin.

On ne trouvera pas davantage, dans ce Catalogue, à l'exception de quelques bons exemplaires du Dante, de Pétrarque et de l'Arioste, tous ces poètes, tous ces auteurs italiens que Paul de Saint-Victor lisait sans cesse, depuis qu'il avait fait connaissance avec eux pendant sa jeunesse studieuse en Italie. Il les lisait, à Paris, dans des éditions communes et usuelles qui ne méritaient pas de figurer dans un catalogue descriptif, et ces éditions, qu'il aurait pu annoter comme un académicien de la Crusca, ne contenant aucune note de sa main, sont allées s'éparpiller dans les paquets de livres vendus en lots et achetés par les bouquinistes des quais.

Paul de Saint-Victor, qui possédait à fond la langue italienne, ainsi que les langues grecque et latine, n'avait pas appris, à son grand regret, la langue anglaise, et, comme il se le reprochait amèrement ! Il n'était pas capable de lire Shakespeare dans le texte anglais, lui qui le relisait sans cesse dans les traductions, à travers lesquelles il cherchait à pénétrer davantage dans les profondeurs mystérieuses de l'original. Il regrettait aussi, mais moins sérieusement, de n'être pas initié dans les langues de l'Orient, surtout dans le sanscrit, qui lui aurait permis d'approfondir l'histoire de l'Inde et des antiques civilisations de l'Asie. Il s'était passionné surtout pour l'art indien, chinois et japonais, et il se sentait entraîné par des affinités naturelles vers les littératures asiatiques, qu'il ne pouvait s'assimiler que dans des ouvrages de critique et dans des traductions plus ou moins intelligentes. Si sa Bibliothèque eût été faite selon ses désirs et ses projets, il y aurait donné une large part à l'Asie et principalement à l'Inde ancienne, qui fut tou-

jours l'horizon de ses aspirations et de ses rêves poétiques.

Cette Bibliothèque idéale, dont il s'entourait dans ses fantasques imaginations de savant, de poète et d'artiste, existe donc à peine en germe dans la Bibliothèque qu'il a laissée, mais elle conservera du moins son souvenir, puisque tous les livres décrits dans le Catalogue portent son *ex libris*, ces *deux masques*, qui sont, en quelque sorte, l'emblème de son chef-d'œuvre d'écrivain.

P.-L. Jacob, *bibliophile*.

Le catalogue publié par le libraire Porquet comprenait 1,066 numéros. La vente a eu lieu du 11 au 15 avril : elle a produit 30,240 fr.

Parmi les articles vendus, nous n'avons aucune mention spéciale à faire, c'était la bibliothèque d'un homme de lettres qui n'a recueilli des livres que pour s'en servir, non pas évidemment sans choisir les éditions, mais sans souci de la *condition* des exemplaires. Ces livres ont été vendus au cours du jour et ils ont été bien vendus.

FRANCIS WEY

1812-1882

Encore un nom à effacer de la couverture du *Bulletin!* Encore un type disparu ! Et qui eût pu croire que ce robuste ouvrier, qui était pour nous un legs de Ch. Nodier, dût voir finir si tôt une carrière littéraire menée avec tant d'entrain et de persévérance franc-comtoise!

Pour caractériser l'œuvre de F. Wey, il faut emprunter au vocabulaire anglais un mot, *essayist*. Né à Besançon en 1812 et élevé au collège de Poligny, en vue de l'École centrale, il débarque en 1830 à Paris où l'influence de son compatriote, Ch. Nodier, et celle d'Aimé Martin, dont il fut un moment le secrétaire, changent subitement ses

visées et le dirigent sur l'École des Chartes. C'était vers 1834 : le temps de publier quelques travaux de philologie et puis vient la révolution du journalisme sous le consulat littéraire d'Em. de Girardin ; F. Wey s'embarque à sa suite et il lui écheoit, paraît-il, l'honneur d'écrire le premier *roman-feuilleton*. La formule de ce temps-là : *La suite au prochain numéro* serait de lui ? Un inventeur : Saluons !

Après les romans il publie des voyages. 1848 éclate et il s'attelle à un *Dictionnaire démocratique*. Tous les genres de littérature y passeront : il aura essayé de tout, le théâtre compris, pour finir par le livre *à images*.

Et tout cela non sans valeur assurément ; mais voyez la malchance : trop *écrits* pour le gros public, ses livres ne le sont pas assez au goût des lettrés. Suffisamment recommandé par ses qualités de bonne humeur pour présider la Société des Gens de lettres, il devait échouer devant la consécration suprême. Obstinément l'Institut lui aura fermé ses portes.

Doué du sens positif de ses compatriotes, il s'en sera facilement consolé par l'abondance des résultats matériels. Inspecteur-général des archives, de 1853 à 1880, bien que ses études hâtives de paléographie aient fait mettre en doute sa compétence, décoré et re-décoré, il aura souri de cette espèce d'exclusion. F. Wey était, d'ailleurs, dans l'acception courante du terme, homme d'esprit, et ce don (?), qui a peut-être été une des causes de son échec académique, en aura, du moins, été la consolation.

Nous venons d'indiquer les principales phases de la vie littéraire de F. Wey. Au point de vue purement bibliographique, nous ajouterons qu'il a collaboré successivement à l'*Artiste*, au *Globe*, au *Courrier français*, à la *Phalange*, à l'*Europe littéraire* et à la *Presse* où il a publié, en 1838, les *Enfants du marquis de Ganges*. On a de lui également

une série de Nouvelles parues çà et là, dans divers recueils : la *Balle de plomb*, le *Diamant noir*, *Madame de Fresnes*, *Ottavio Rinuccini*, le *Chevalier de Marsan*, le *Sphinx*, les *Deux Masques de fer*, *Gildas*, le *Bouquet de cerises*, et en roman : *Christian* (1859), que l'on dit être une autobiographie, ou peu s'en faut.

Comme récits de voyages, il a publié : *Scilla e Cariddi*, (1843), *Déception de voyage aux bords du Rhin*, *Souvenirs de l'Oberland*, les *Anglais chez eux* (1853), *Dick-Moon en France, journal d'un Anglais* (1862), la *Haute-Savoie* (1865), *Rome, description et souvenirs* (1871).

En philologie : *Remarques sur la langue française au* XIXe *siècle* (1845), *Histoire des révolutions du langage en France* (1848).

En politique : *Manuel du citoyen, dictionnaire démocratique* (1848), *Chronique du siège de Paris* (1871).

Au théâtre : *Stella* (1872).

Enfin, il a écrit la *Vie de Ch. Nodier* que l'on trouve en tête de la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres* (Paris, J. Techener, 1844 ; in-8). Cette tâche lui revenait de droit, à titre de compatriote, nous voudrions pouvoir ajouter : de disciple, et il s'en est d'autant plus convenablement acquitté qu'il a su se borner à résumer les diverses fortunes de la vie de Ch. Nodier, sans chercher à pénétrer le mystère de cette intelligence complexe esquissée par elle-même dans la trinité de personnages de l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*.

W. O.

RÉIMPRESSION D'UN LIVRE BRETON

TRÈS RARE.

Episemasie ov relation d'Aletin le martyr concernant l'Origine, Antiquité, Noblesse et Saincteté de la Bretaigne Armorique, et particulierement des villes

de Nantes et Rennes : auec l'explication d'un Epigraphe ou Inscription en l'honneur de *Volianus*, grauée sur vne pierre de marbre blanc trouuée dans les vieux fossez de l'enceinte dudit Nantes l'an 1580. Où sont contenuës plusieurs recherches rares et curieuses concernans les vieilles fondations des Gaulois et Bretons, et quelques remarques vtiles, des fautes et erreurs de ce temps. A Messieurs les Maire et Eschevins, nobles, bourgeois et habitans de la ville de Nantes. *A Nantes, par* SÉBASTIEN DE HVCQVEVILLE, *imprimeur et libraire, ruë de la Iuifuerie*, 1637 ; *auec approbation.*

Tel est le titre d'un ouvrage excessivement rare, dont la réimpression textuelle doit sortir très prochainement des presses de MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, imprimeurs de la Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne.

L'auteur de l'EPISEMASIE, Pierre Biré, sieur de la Doucinière, nous dit Levot, dans sa *Biographie bretonne*, était, en 1593, avocat du roi au siège présidial de Nantes, où il naquit, probablement de 1562 à 1565. Il appartenait, en effet, à une famille nantaise, qui, lors de la réformation de la noblesse de Bretagne, en 1668, ne fut regardée que comme anoblie par les charges de la Mairie de Nantes, mais qui, sur pourvoi contre cette décision, obtint du Parlement de Rennes un arrêt, du 9 août 1748, par lequel les Biré sont reconnus comme gentilshommes d'ancienne extraction et remontant à Antoine Biré, qui vivait en 1240 et avait pour femme Anceline Bastard. (Voy. la Chesnaye des Bois. *Dict. de la nobl.*, in-4, t. II.)

L'EPISEMASIE est fort rare, ajoute Levot, et je ne connais d'exemplaire que dans la bibliothèque de M. de la Jarriette, bibliophile très éclairé, de Nantes. Cet exemplaire dont parle Levot est aujourd'hui à la bibliothèque publique de Nantes ; deux bibliothèques particulières de notre ville possèdent aussi cet ouvrage, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire.

Pierre Biré, continue le même auteur, suppose qu'un personnage nommé Aletin le Martyr, sieur de la Créance, son *intime amy*,

après avoir eu connaissance d'un de ses ouvrages intitulé *Basylique Voliane*, et l'avoir même transcrit *en un tournemain*, vient à Nantes, au mois d'août 1633, pour lui faire une visite et lui demander des explications sur l'inscription de Volianus. Ils se rencontrèrent au logis du sieur de Launay-Padioleau, conseiller « du roy et auditeur en la Chambre des comptes dudit Nantes, homme d'estude, proche voisin et inthime amy dudit Biré. »

Là, l'auteur fait se trouver « un religieux jacobin, nommé frère » Albert le Grand, lequel tenait en sa main une feuille d'espreuve » fraischement tirée de la presse de l'imprimerie de Doriou, qu'il » avait receue du compagnon imprimeur, contenant le chapitre 17 » d'un livre latin intitulé *De Ará*, recentement composé par le » susdit père Berthaut. »

L'ouvrage de Pierre Biré se termine par un Index des auteurs qui, de près ou de loin, ont quelque rapport à la matière qu'il traite. C'est en cela que Biré prouve combien il a recherché les sources, et quels soins ce long travail a dû exiger.

Nous ne doutons pas que tous les bibliophiles bretons et toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de Bretagne ne s'empressent d'orner leur bibliothèque de cette réimpression d'un des ouvrages les plus rares qui aient paru sur l'histoire de notre vieille Armorique.

L'Episemasie de Pierre Biré, qui forme un volume petit in-4, sera réimprimée textuellement, sur l'édition unique de 1637. Il ne sera tiré que 300 exemplaires, tous sur papier de Hollande, numérotés à la presse.

Pour les souscripteurs, le prix de l'ouvrage est de 7 fr. 50. A la mise en vente, le prix sera porté à 10 francs.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

— L'histoire des bibliothèques publiques a été faite, celle des collections particulières attend encore un historien. A ceux qui voudraient entreprendre cette tâche, nous signalerons les passages suivants pris dans les *Nouvelles littéraires* (du 1er décembre 1728

au 15 janvier 1724), (par le P. Desmolet et l'abbé Goujet). *Paris*, 1723-1724, in-8.

« La bibliothèque de M. de Loménie, évêque de Coutances, et celle de M. l'abbé Bachelier, doyen de Rheims, sont à vendre; elles sont considérables.

« M. de Camilly, ci-devant évêque de Toul, mort archevêque de Tours, a légué sa bibliothèque à l'église de Toul, avec un fond pour son entretien et augmentation. Cette disposition luy fait honneur, et sera très-utile aux sçavans de cette ville, où ils n'avoient point eu encore de pareils secours. »

Ces renseignements sont complétés, à la date du 15 décembre 1723, de la manière suivante :

« La bibliothèque de M. de Loménie, évêque de Coutances, a été vendue à un particulier d'Angleterre la somme de 35,000 livres. »

« On croit qu'il y aura un procès entre les chapitres de Tours et de Toul au sujet de la bibliothèque de M. de Camilly. Son testament par lequel il lègue sa bibliothèque à son église a été fait à Toul : mais étant mort archevêque de Tours où était sa bibliothèque, Messieurs du Chapitre de Tours prétendent qu'elle leur doit appartenir. Ce n'est point à nous à décider le différent de ces Messieurs. »

A la même date :

« M. Pinssonnat a légué sa bibliothèque à Messieurs de la Doctrine Chrétienne, après la mort de M. son neveu à qui il en laisse l'usufruit. »

Il est également question dans les *Nouvelles littéraires* de la collection du cardinal Du Bois (1er décembre 1723) :

« La bibliothèque de son Eminence M. le cardinal Du Bois, principal ministre, a été vendue 65,000 livres. Ce sont Martin, Simart, Barbou, Boudot, Osmont père et fils, Roslin, de Bure, Gandouin et la veuve Piget, libraires de cette ville, qui l'ont achetée : ils l'ont vendue presque aussitôt à M. Guiton, ministre de l'ambassadeur de Hollande, pour 80,000 livres, on sçait que cette bibliothèque avait appartenu au sieur Law, qui l'avoit achetée de M. l'abbé Bignon. »

Et un peu plus loin (1er janvier 1714) :

« Les libraires qui avaient acheté la bibliothèque de M. le cardinal Du Bois ont acheté celle de M. Pellou, maître des comptes à

Paris : cette bibliothèque était toute composée de livres français, à l'exception d'un ou deux latins. Elle était particulièrement riche en historiens, romans et autres livres dont la plupart sont aujourd'hui très rares et par cela même fort recherchés. Elle a été achetée 15,000 livres. Les libraires l'ont partagée entre eux le 24 du mois passé. »

L'idée d'une association entre libraires (ou bibliophiles) pour l'achat en bloc des grandes bibliothèques formées en France, en vue d'éviter leur dispersion et surtout leur émigration, a été, de tout temps, dussent MM. les huissiers-priseurs en murmurer, un de nos plus chers rêves. Ce n'était malheureusement pas le cas de la bibliothèque du cardinal Du Bois, puisque, d'après les *Nouvelles littéraires*, les libraires ci-dessus désignés l'avaient achetée pour la revendre à un fondé de pouvoirs de *Leurs hautes puissances MM. les Etats-Généraux*. Et encore croyons-nous que le renseignement prématurément donné ici est erroné, puisqu'il paraît avoir été fait à la Haye, en 1725, une vente publique des livres du Cardinal sous le titre de : *Bibliotheca Duboisiana*, ou catalogue de la bibliothèque du cardinal Dubois. *La Haye*, 1725, 4 vol. in-8.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliothèques. — On vient d'installer à Provins, dans une salle spéciale, l'importante collection de livres léguée à la ville par Madame Pierre Lebrun, suivant les dernières volontés de son mari.

La *Revue de Champagne et de Brie*, dont nous extrayons ce renseignement (numéro de novembre 1881), nous fait connaître (numéro de mars 1882) que Madame Garinet, veuve de M. Garinet, conseiller de préfecture de la Marne et bibliophile distingué, a également fait don à la ville de Châlons, par acte du 21 février 1882, de la riche bibliothèque de son mari. On y trouve, paraît-il, les plus grandes raretés champenoises, entre autres le *Cartulaire de Notre-Dame de Vaux* que l'on croyait perdu.

— Les Origines de l'Imprimerie en province. — Le *Diction-*

naire de géographie de M. P. Deschamps (Paris, 1870, in-8) donne pour date de l'introduction de l'imprimerie à Vendôme, l'année 1629.

Cette date est à rectifier d'après la brochure intitulée : *Les imprimeurs Vendômois et leurs œuvres* (1514-1881), *par M. le marquis de Rochambeau, nouvelle édition* (3e), *précédée d'une lettre de M. P. Lacroix, et illustrée de trois grandes gravures du* XVIe *siècle*. Paris, Dumoulin et Champion, 1881, in-8 de 56 pages.

L'auteur de cette brochure indique trois ouvrages publiés à Vendôme, dans le XVIe siècle :

I. Breviarium monasterii Vindocinense. In-8, *goth.* (*Biblioth. du Mans*) ;

II. La messe de la saincte Lerme de Vendosme, *suivie du* mistere de la saincte Lerme, in-8 (*Biblioth. de M. l'abbé Offenloch*) ;

III. Missale secundum usum sacri monasterii sanctissimæ Trinitatis de Vindocino, ordinis sancti Benedicti, sacrosancte Romane ecclesie immediate subjecti, 1536 ; 276 pages in-fol. avec 43 gravures. (*Bibliothèque de Vendôme et de la cure de la Trinité.*)

Nous avons pris ce renseignement bibliographique dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (année 1881, 1er semestre) ; nous extrayons du même recueil l'annonce d'une plaquette in-12 de 3 pages, publiée en 1880, à Domfront, chez Liard, sous le titre de : *L'Imprimerie dans l'arrondissement de Domfront*, par MM. L. Blanchetière et J. Appert.

D'après ces recherches, la première impression de Domfront aurait été l'*arrêté du* 29 *frimaire an III* (19 décembre 1794), par lequel le conventionnel Génissieu « délégué dans les départements de l'Orne et de la Sarthe » procède à « l'épuration et organisation révolutionnaire des autorités constituées séantes à Domfront. »

La première impression de Flers serait le : *Récit détaillé de l'affreux événement arrivé dans l'église de Flers, le dimanche* 5 *mai* 1844, *pendant l'office divin.*

Domfront ayant été, avant la Révolution, le siège d'un séminaire important, la *Revue du Maine* est portée à révoquer en doute la date donnée plus haut à la première impression dans cette ville. De même pour Flers qui possédait une imprimerie depuis 1839.

L'ouvrage cité fait connaître qu'une imprimerie existe à la Ferté-Macé, depuis 1856, mais n'indique aucune production sortie de cette imprimerie.

— Nous signalerons aux amateurs de raretés bibliographiques une plaquette introuvable (*Paris*, 1815), dont l'existence nous a été révélée par l'étude de M. P. L. Jacob, bibliophile, sur *Madame de Krudener*. C'est le récit écrit en prose dithyrambique, par cette femme-auteur, d'une revue passée par l'empereur Alexandre dans la plaine de Vertus, où il présenta, pour ainsi dire, à ses troupes sa mystique amie, mystique au point d'avoir écrit ceci : « Qui ne s'est dit, assistant dans les plaines de Champagne qui ont vu la défaite d'Attila : une autre verge a été brisée ! »

Cette plaquette in-8 de quatre pages est intitulée : *Le Camp de Vertus*.

— Anonymes. — *La guerre et délivrance de la ville de Genève*, un opuscule mentionné par Senébier et Em. de Haller, d'après exemplaire in-4, dont la trace a été perdue, et réimprimé en 1861 dans le tome XIII des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, sur un manuscrit trouvé à Zurich, vient d'être réédité par M. Alb. Rillet sous ce titre : *La Guerre, etc., composée en* 1536 *par Marie Dentière*. Genève, 1881 ; in-8 de 80 pages.

Le *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (n° du 15 février 1882) nous fait connaître que cette nouvelle édition a été donnée d'après un manuscrit annoncé comme transcrit d'un imprimé en lettres gothiques. M. Rillet ayant été frappé des analogies de cet opuscule avec une pièce publiée dans le tome V du Recueil d'Herminjard sous ce titre : *Epistre très utile, faicte et composée par une femme chrestienne de Tornay, envoyée à la Royne de Navarre, sœur du roy de France, contre les Turc, Juifs, infidèles, faulx chrestiens, anabaptistes et Luthériens*, s'est livré à des recherches qui l'ont amené à constater l'existence d'une religieuse fugitive de Tournay nommée Marie Dentière, attachée pendant quelque temps à la reine de Navarre, et finalement réfugiée dans la Suisse Romande où elle épousa en secondes noces Antoine Froment, l'auteur des *Actes et gestes de la ville de Genève*. C'est à cette femme que M. Rillet attribue, avec vraisemblance, les deux opuscules cités qui por-

tent l'un et l'autre, sur le titre, cette légende : *Lisés et puys jugés.*

— Les Œdipes du Mercure galant. — Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les feuilles périodiques qui contiennent des charades, rébus, etc., ont, de tout temps, ouvert leurs colonnes à ceux de leurs lecteurs qui pouvaient se vanter d'avoir pénétré le mystère proposé à leur sagacité, et, dè tout temps aussi, c'est sous un pseudonyme enjoué que se sont produites les réclamations de ce genre. Nous venons de relever dans le *Mercure galant* (année 1705) quelques désignations des « lecteurs qui ont deviné le mot de la dernière énigme, » et on y remarquera le même esprit de badinage que dans les colonnes modernes de l'*Illustration* ou du *Monde illustré*. Seulement, peut-être à cause du titre de *Mercure galant*, cette dernière tendance y est-elle plus fortement accusée. Ainsi on rencontre : *Le Cadet barbier du balcon d'Avignon. — L'Ami content de Versailles. — L'Archimède de l'isle Notre-Dame et son ami Pythagore de la rue Geoffroy-l'Anier. — Le Vainqueur de la rue de Savoie et les charmants oiseaux du quartier Saint-André. — La Bergère Climène et son berger Tircis. — La belle enrhumée de la belle étoile de la rue Saint-Séverin et son ami le banquier. — La Précieuse de la même rue. — La plus belle et la plus gracieuse dame du cloître Notre-Dame. — La Cadette des trois aimables sœurs de la rue Saint-Jacques. — La Grosse femme du coin de la rue de Savoie. — Breton, joli homme et toujours galant. — Le Petit loup de Versailles et sa marraine. — La Belle et sincère Italienne. — Le Grand compère de l'aimable Suzon de la rue des Deux-Ponts.* Gagnat, *mon petit poulet. — La Grande amie du gros Mérite. — La Belle Margoton de la rue des Noyers et son fidèle ami de la rue Mazarine. — La Chère mère de Manon et la belle brune de la rue Garancière. — M. de Montour*, le fils, *et sa poulette de la rue de Poitou.* Etc., etc.

Ce n'est pas que quelques noms propres ne se glissent, plaisanterie à part, dans l'ensemble ; mais ils sont peu nombreux et moins nombreux encore les noms connus. Pourtant nous avons rencontré dans le mois de décembre de ladite année Bertin du Rocheret, le spirituel auteur du *Journal des Etats de Vitry*.

LES INCUNABLES ORIENTAUX.

RAPPORT SUR UNE MISSION LITTÉRAIRE EN BAVIÈRE ET EN WURTEMBERG.

Monsieur le Ministre,

Par votre arrêté du 12 avril 1880, vous avez bien voulu me confier la mission d'examiner des monuments de bibliographie et de philologie dans les bibliothèques de la Bavière et du Wurtemberg. Ce programme, par sa latitude et son étendue, m'a entraîné à l'étude de sujets variés. Aussi, mon départ de Paris a-t-il été retardé quelque temps, et le compte rendu de ce voyage ne peut vous être présenté qu'aujourd'hui.

L'itinéraire suivi, peu compliqué du reste, a compris comme principaux points d'arrêt les villes de Tubingue, Stuttgard et Munich, ainsi que, subsidiairement, celles de Strasbourg et Nancy au retour. Il est de mon devoir de remercier ici MM. les bibliothécaires de ces villes pour l'affabilité de leur accueil et le zèle qu'ils ont mis à faciliter mes recherches.

J'aurai l'occasion de signaler le précieux concours de chacun d'eux nominalement, au fur et à mesure que le rapport entrera dans les détails concernant les particularités saillantes de ces bibliothèques. C'est là, qu'en passant, on trouvera également enregistrés les titres omis, ou négligés jusqu'à ce jour, des ouvrages à introduire dans une bibliographie telle que je la conçois ; j'ai ainsi recueilli, malgré la rapidité du parcours, des matériaux complémen-

taires pour cette sorte d'études. Inutile de parler des villes secondaires, qui, d'ailleurs, ne m'ont rien offert à noter, à l'exception d'Ulm et du séminaire d'Eichstädt.

Outre un certain nombre d'additions que m'a procurées l'examen du catalogue de la Bibliothèque royale de Munich, il y aurait à analyser particulièrement trois manuscrits hébreux de cette ville, très intéressants pour l'histoire littéraire de la France. Ils montrent comment la littérature juive peut, par certains côtés, se rattacher à l'histoire de la vieille langue et de la vieille littérature française : 1° le manuscrit n° 5, en deux superbes volumes in-folio, sur vélin, du XIIIe siècle, contient des paraphrases françaises (écrites en caractères hébreux) remontant à Raschi, de Troyes (1), au XIe siècle ; les Romanistes y attacheront la plus grande importance. 2° le manuscrit n° 52 intéresse l'histoire des Exégètes (2) du nord de la France, à la même époque ; et déjà Geiger, dans le *Parschandatha* (en 1855) en a fait valoir l'intérêt. 3° le manuscrit n° 95, contenant le seul texte manuscrit du Talmud qui soit complet, a été écrit à Paris en 1342. Cette date, il est vrai, a été révoquée en doute. Il renferme une généalogie française (dont la valeur historique n'est pas contestable). Ma note sur ce sujet, publiée il y a déjà quelques années (3), me dispense d'insister.

J'ai aussi, dans la même ville, fait une visite au *Hauptconservatorium der Armee* à l'effet d'adresser au Congrès de géographie de l'Est une communication sur l'état des

(1) Dans le recueil *Hamaskir* ou *Hebr. Bibliographie,* t. XIV, 1874, p. 126 (cf. t. XVI, 1876, p. 40), M. Steinschneider a publié quelques lignes ; malheureusement elles sont d'une correction imparfaite.

(2) M. Renan, *Histoire littéraire de la France,* t. XXVII, p. 435, a signalé ce manuscrit ; mais il ne parle pas du n° 5 précité, qui est bien plus important pour la philologie française.

(3) Traduction du Talmud, t. Ier, Introduction, p. XLV, et *Notice sur un ms. hébreu parisien,* publiée dans le compte rendu du Congrès des Orientalistes (1874).

collections des cartes et plans du ministère de la guerre en ce pays. Le journal *Le Progrès de l'Est,* du 6 août 1880, l'a résumée, et la *Revue de Géographie,* dirigée par M. Drapeyron, a bien voulu la publier (1).

Il serait oiseux de parler de cet incident s'il n'avait, bien indirectement, provoqué la trouvaille principale de cette mission. Le hasard, ce Dieu des découvertes, est le plus précieux auxiliaire des chercheurs. A peine entré à l'exposition du congrès de Nancy, mon regard fut frappé par la vue d'une pierre, munie d'une inscription phénicienne bilingue, en caractères lybiques et néo-puniques, apportée depuis quelques mois seulement de Tunisie en France par M. Goguel, ingénieur ; pièce par conséquent à peine connue (2) et tout à fait inédite. Un projet d'interprétation de ce texte a été lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 27 août suivant, pour servir au *Corpus inscriptionum semiticarum* (3). Il y aura lieu de le publier à part, à l'aide de ce que le savant général M. Faidherbe a bien voulu me dire sur ce sujet.

Aussi, permettez-moi, Monsieur le Ministre, de laisser ces digressions en dehors du Rapport ci-joint, et de le consacrer exclusivement à l'étude des incunables orientaux dans les bibliothèques que j'ai visitées, et à leur rapprochement avec ce que possède la Bibliothèque Nationale de Paris en ce genre. Ce Rapport insistera seulement sur les premières œuvres sémitiques mal connues ou peu connues jusqu'ici, ou ayant totalement échappé aux recherches des bibliophiles et des savants spéciaux. La préparation indispensable pour aborder cette tâche m'a été facilitée par les ressources immenses de cette dernière bibliothèque. Après y avoir pris goût aux incunables de toutes langues, par suite de mes fonctions au département des imprimés, j'ai

(1) Septembre 1880, t. VII, pp. 227-8.

(2) Seul, M. Lucien Adam, l'éminent linguiste, conseiller à la Cour d'appel, l'avait remarquée (sans la lire).

(3) Résumé dans le *Journal officiel* du 1er septembre 1880.

cru me sentir mieux en état de me livrer à un examen spécial des premières impressions en langues orientales.

Jusqu'à quel point, — sous ce dernier rapport, — notre grande bibliothèque, la plus riche du monde en incunables (1), est-elle complète ? Y a-t-il des désiderata à enregistrer, et quelles seraient les lacunes les plus nécessaires à combler ? Voilà les divers points, — je pense, — sur lesquels devaient se porter mes investigations et mon attention.

Si la confection d'un tel Tableau peut avoir de l'utilité, il ne sera pas inutile de le faire précéder de considérations générales sur la propagation de ces imprimés, afin de contribuer ainsi aux progrès de la science.

J'ai l'honneur d'être, etc.

M^so^ SCHWAB.

I.

Entre l'invention de l'art d'imprimer en général et son adaptation particulière à un perfectionnement marqué de la typographie, ayant donné naissance à l'impression de textes en caractères sémitiques, un long espace de temps s'est écoulé.

Il faut sans doute attribuer ce retard à plusieurs causes. Il semble que, pour cette littérature, on se soit plus longtemps contenté de l'emploi des manuscrits, ou que l'on ait éprouvé plus de difficultés à mouler ces types aux formes plus bizarres et plus compliquées que les caractères gothiques, qui ont longtemps servi, aussi bien pour l'al-

(1) On peut en avoir un aperçu très rapide dans le livret (anonyme) intitulé : *Département des imprimés, notice des objets exposés* (Paris, 1878, in-8). Notons les n°s 122, 133, 145, 156 et 175, qui se rapportent à l'objet du présent rapport.

lemand et ses langues sœurs du Nord, que pour le latin et ses dérivés, l'italien, le français, l'espagnol, etc.

Nous n'avons pas à parler de l'introduction de l'imprimerie en Orient même ; elle n'a évidemment été accueillie dans les pays musulmans qu'à contre-cœur, il y a deux siècles et demi (1), et encore par des Européens (en 1610). Aussi, de nos jours, le Koran continue à être lu liturgiquement sur de superbes manuscrits (2), dont on a pu admirer de magnifiques modèles à l'Exposition universelle de 1878 (section d'Egypte et de Turquie), dans la galerie des arts rétrospectifs.

Cependant, si l'enchevêtrement des ligatures (3) a dû être une cause sérieuse de retard pour la composition de textes arabes en caractères mobiles, il n'en a pas été de même pour l'hébreu, dépourvu de ces traits de jonction, pas plus qu'une telle raison ne pouvait s'opposer (plus tard) à imprimer de l'éthiopien. En effet, l'on trouve des livres hébreux imprimés dès l'an 1475, et ils se succèdent depuis lors dans une proportion toujours croissante.

Les premières œuvres, du moins celles que l'on possède, sont ou des parties détachées de la Bible, par exemple le Pentateuque et les Psaumes, ou des livres de codification des lois religieuses juives, également partiels. Pas de séries volumineuses jusqu'aux premières années du XVIe siècle. La plus grosse encyclopédie rabbinique, celle qui porte le nom de Talmud, était une œuvre trop colossale pour des gens souvent exposés à déménager bon gré mal gré. De plus, cet ouvrage a été maintes fois l'objet d'ordonnances de confiscation, ou même d'autodafé : on connaît celles de

(1) Abstraction faite, — bien entendu, — des *Hebraica* imprimés en Turquie bien plus tôt.

(2) Les Juifs agissent encore de même pour la lecture officielle de la *Tôrâ* (Loi), dans leurs synagogues.

(3) Les abréviations des premières éditions grecques, avec leurs ligatures qui n'englobent guère plus de 3 à 4 lettres, n'en donnent qu'une faible idée.

1239 et de 1244 (1). C'est seulement en 1520 que Léon X, pape libéral et éclairé, autorisa expressément la publication de ces vénérables documents, et que leur impression put avoir lieu au grand jour.

C'est également dans les premières années du XVIe siècle que l'on commence à voir paraître des ouvrages écrits en d'autres langues orientales que l'hébreu. Comme ceux-ci, quoique postérieurs en date, forment un nombre très restreint de volumes, nous pouvons leur donner le pas dans notre exposé analytique, en prévenant dès à présent qu'à leur égard l'expression « incunable » doit s'appliquer jusqu'à l'an 1540, suivant le cadre adopté par De Rossi dans ses *Annales hebraeo-typographici*.

On vient de voir pour quels motifs divers ces impressions n'ont surgi qu'au XVIe siècle. A la répugnance des Orientaux pour tout livre non écrit à la main, il faut joindre d'autres causes : d'abord, l'enchevêtrement des ligatures entre les lettres, plus compliquées que dans les impressions grecques du XVIe siècle, d'où est venu le nom d'*arabesques;* — elles ont dû constituer une difficulté pour la gravure des types sur matrice. Enfin, la décadence même dans laquelle la langue arabe était tombée, jusque dans la péninsule ibérique, compliquait encore la question En voici une preuve :

Le plus ancien ouvrage en ce genre (2), cité par Zenker (*Bibliotheca orientalis,* I, n° 46), est celui de Pedro de Alcala, sous le titre suivant : « Arte para legeramẽte saber la « lẽgua araviga. — Vocabulista aravigo *en letra castel-* » *lana.* » A la fin, on lit : « Fue interp̃tada esta obra y « vocabulista de romance en Aravigo en la grande y muy « nombrada cibdad de Granada por Fray Pedro de Alcala...

(1) Talmud, traduction française, t. Ier, Introduction, § V, p. XXXVII, et § VIII, p. LVI.

(2) Et encore ne peut-on pas le considérer absolument comme incunable oriental : c'est un *Memorandum*.

« Hieronimo... 1505. » (2 tomes en 1 vol. in-4, gothique). Cet ouvrage est fort rare à l'état complet, chaque partie constituant un livre à part. La Bibliothèque nationale de Paris n'a que le vocabulaire. Toutes les lettres arabes sont, — bien entendu, — en caractères latins, sauf que l'on a obvié à l'expression de certaines nuances de sons par la superposition de points, équivalant aux signes diacritiques (1). Ainsi, pour les caractères arabes خ, ج, ه, on a mis : *c̈*, *ḣ*, *â* (en plaçant sur cette dernière voyelle la figure dite *Hamza*). — Ce livre offre donc aux linguistes une certaine curiosité au point de vue de la prononciation figurée à cette époque.

Dans le même ordre d'idées, il convient de rappeler ici un livre musulman, qui a reçu le nom de *Bréviaire de la Sonna*. — « A la fin du xve siècle (2) et avant la prise de Grenade, un assez grand nombre de musulmans andalous avaient perdu l'usage de la langue arabe ; dans les villes comme dans les campagnes, ils s'étaient si bien mêlés à la population indigène qu'ils ne parlaient plus qu'espagnol ; et, si la doctrine chrétienne les avait trouvés réfractaires, il est prouvé qu'ils se montraient fort indifférents vis-à-vis des croyances musulmanes. Les vrais croyants qui vivaient au milieu d'eux s'efforçaient en vain d'ouvrir des écoles pour la lecture du Koran ; on ne les écoutait pas plus que s'ils eussent enseigné un idiome étranger à la péninsule. C'est dans ces circonstances si funestes à la religion de Mahomet, qu'un nommé Aïça-ben Djabar, muphti de la mosquée de Ségovie, en 1462, prit le parti de rédiger, en espagnol, une espèce de catéchisme à l'usage des musulmans andalous *qui ne comprenaient plus l'arabe*. Cette compilation comprend la traduction d'une partie du Koran,

(1) Voir Schnurrer, *Bibliotheca arabica* (1811), cl. I, pp. 16-18; Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, t. IV, p. 628.

(2) Aug. Cherbonneau, dans la *Revue de Géographie*, de M. Lud. Drapeyron, année 1880, t. VII, p. 318.

qu'il importait de mettre en lumière, afin de convaincre les catholiques qu'on ne tenait point ce livre caché, comme chose qu'on n'ose point produire. Les prescriptions de la *Sonna*, ou loi traditionnelle, viennent s'y ajouter, et le tout forme un manuel destiné à ramener les musulmans ignorants et égarés, à la foi de leurs ancêtres. Aïça ben Djabar donna à ce manuel le titre de *Breviario Zunni*, ou Bréviaire sunnite; il explique, dans l'instruction, comment il a été amené à porter atteinte aux usages de sa nation, en faisant passer dans une langue chrétienne la parole sacrée de Mahomet : « Compendiosas causas me movieran « à interpretar la divina gracia del Santo Alcoran de « lengua arabiga en castellana. » Les musulmans d'Espagne, par suite de l'état de sujétion où ils vivent, des lourdes contributions qu'ils ont à payer, et des travaux qui pèsent sur eux, sont déchus de leur opulence ; il leur est impossible d'entretenir des écoles particulières. C'est afin de combler cette lacune que ses amis, et particulièrement les répartiteurs d'impôts, l'ont invité à composer en idiome castillan un livre contenant tout ce qu'un mahométan doit savoir et pratiquer : « Muchos amigos mios « trataron de mi, y especiallemente los respartidores con « gran vehemencia me rogaron, que en romance quisiese « recapilar tan señalada lectura de lo que todo Muzlim ha « de saber y usar. » Le manuscrit de ce précieux bréviaire fait partie de la bibliothèque de M. Ballesteros, interprète militaire de l'armée d'Afrique. »

Il a donc fallu employer, non seulement des caractères différents, mais encore une langue étrangère, pour exprimer les doctrines de l'Islam, et recourir à des moyens aussi détournés pour maintenir le mahométisme au sein même des Musulmans. Combien nous sommes encore éloignés d'une impression de texte arabe !

II.

Parmi les impressions faites au xve siècle, on rencontre bien des noms d'auteurs juifs ou musulmans, célèbres par leurs travaux en médecine, en botanique, en histoire naturelle ou en astronomie, et même en philosophie. Dans sa *Bibliotheca orientalis,* Zenker en offre une assez longue liste.

Il cite les éditions d'Avicenne, à partir de l'an 1460 environ, à Strasbourg (n°s 1141 à 1154), tandis que le premier texte arabe du même auteur a paru à Rome en 1593, avec les types des Médicis (1); il cite Rhazès (n°s 1183-89), Almansor (1192-95), le même avec les notes d'Arculani (1196-1200), Isaac Judeus (1206), Masweya (1211-4), Josua ben Masewech Grabadin (1218-20), un autre plus jeune du même nom (1225-8), Averroës pour le *Colliget* (1242-7); enfin, la *Practica Joannis Serapionis dicta breviarium.* C'est la traduction latine du livre intitulé : كناش, par Yaḥya ben Serabi (Serapio), avec le livre : كتاب الادوية المفردة, traduit par Gérard de Cremone (n°s 1201-2), ouvrage auquel se rattachent les n°s 1235-6 (traduction d'Abraham de Tortose).

A la même époque, on voit les noms d'Albubathir, de Maimoni et de Samuel Maroccanus (Hain, n°s 14269-71), etc.; mais ce ne sont là que des versions latines, non des incunables orientaux, et il importe de le signaler, malgré l'évidence du fait, puisqu'il nous est arrivé dans nos pérégrinations de rencontrer les titres de ces ouvrages au milieu du catalogue d'*orientalia* de grandes bibliothèques (p. ex. à Munich). Le rédacteur de l'inventaire les avait rangés comme incunables parmi les « originaux arabes. »

(1) Il n'indique même pas la prem. édition de la version hébr. du grand canon d'Avicenne, en 1491-2 (ci-après, § VII, n° 69).

L'examen *de visu* n'a pas tardé à détromper MM. les conservateurs de ces dépôts, qui ont dû se résigner à les déplacer. Finalement, citons la « Lettre écrite par R. Samuel, israélite, adressée à R. Isaac, chef de la Synagogue, » et dont on possède, outre le texte latin, les versions allemandes, anglaises et italiennes ; elle a été aussi traduite du latin en toscan (italien), s. l. n. d. (vers 1500 ; 25 l. à la p.), petit in-4. Nous n'avons trouvé nulle part l'indication de cette traduction. (Elle est à la Bibliothèque nationale ; 4° D, réserve, n. p.)

Il n'y a donc pas de traces, à la fin du xve siècle, du moindre texte original sémitique (non hébreu), même à titre de simple citation. C'est si vrai, qu'en voulant donner de prétendues inscriptions, l'imprimeur a dû se contenter de les graver à part, sur bois, dans l'édition *princeps* (Venise, Alde, 1499, fol.; modèle typique des éditions suivantes) du *Songe de Poliphile* ou *Hypnérotomachie,* par le frère Francesco Colonna (1), pour figurer l'équivalent arabe de πόνος καὶ εὐφυία (travail et industrie), puis des mots : *gloria dei, mater amoris, gloria mundi.* Les mêmes passages, au contraire, en hébreu, y sont très nettement typographiés, plus corrects que dans les autres éditions.

III.

A la fin du dernier siècle, un ecclésiastique parmesan, l'abbé J. B. De' Rossi, prit la question à cœur et l'étudia. Consulté par Schnurrer, alors professeur des langues orientales à Tubingue, sur la question d'authenticité d'une vieille édition du Koran — comme le même écrivain avait été mis depuis longtemps à contribution par Kennicott pour les variantes de la Bible — De' Rossi répondit,

(1) Littéralement traduit pour la première fois par Claude Popelin, avec une introduction et des notes (Paris, 1880, in-8), t. I, p. 52 et 221.

selon la mode du temps, par sa *Dissertatio de Corane arabico,* Venetiis, Paganini typis impresso, sub ineunte sec. XVI (Parmae, 1805, in-8, 16 p.). Il dit en conclusion :

« Paganinum Brixiensem editionem nostram arabicam « curasse tradunt aperte Postellus ac Theseus, sed tacet « uterque quo anno prodierit, primusque qui ausus sit « eum constituere circa 1530 est, ut observat Clemens, « Erpenius, quem caeco impetu secuti sunt deinde reliqui « omnes auctores (1). Hoc autem fecisse Erpenium ex « mera ac quidam falsa conjectura ex aetate ipsa eruitur, « qua vivebat et imprimebat ille typographus. Patet jam « ex novis typographicis Cl. Panzeri *Annalibus* (t. VI, « p. 268, et t. VIII, p. 444) eum tantum usque ad an- « num 1518 Venetiis impressisse, quo italicum Ludovici « Bartemae Itinerarium edidit. Nulla amplius deinceps « comparet ejus editio, solusque Alexander ejus filius « typographiam suam usque ad annum 1531, Venetiis « protraxit, Tusculani vero usque ad 1533. Itaque paullo « ante vel paullo post annum 1518, credendum est Paga- « ninum Coranum suum vulgasse, fere eodem tempore « quo Fani arabicae Horae, Genuae vero Octaplum Justi- « niani Psalterium prodibant, constituendumque ineunte « XVI seculo, dum nulli adhuc characteres arabici apud « ceteras nationes conspiciebantur, Italiam, quae hebraï- « cae ac graecae typographiae origine jam gloriabatur, « tres simul arabicas habuisse. »

Il ne pouvait en être question dans le savant ouvrage de Théodore Nöldeke, *Geschichte des Korans* (Götttingen, 1850, in-8), qui est exclusivement consacré à l'étude exégétique du livre sacré des Musulmans. On n'en trouve, d'ailleurs, plus d'exemplaires.

Aussi, nous nous permettons de révoquer en doute l'existence même de cette édition, tout en nous inclinant

(1) Cf. Schnurrer, *Bibliotheca arabica*, (1re édition), pars VIII, p. 4-5.

devant la science profonde de celui qui l'a soutenue dans une ingénieuse dissertation ; le meilleur argument, à notre avis, consiste dans la vue même des livres orientaux de liturgie chrétienne à cette époque. Examinons-les.

Après avoir esquissé, en quelques lignes, les principaux monuments de la typographie hébraïque, le P. Franc. Xavier Laire, bibliothécaire du prince de Salm-Salm, dans son *Specimen historicum typographiae romanae* XV *saeculi* (Romae, 1778, in-8), p. 13 à 14, en note, dit :

« Quod spectat ad typographiam arabicam, haec ineunte saeculo XVI, nata est sub Julio II, ejusque sumptibus suscepta in *Fano Fortunae*. Haec autem typographica officina instructa est a Gregorio Veneto, atque inter libros, qui ex his typis prodiere mihi occurrit *Diurnale graecorum Arabum*, seu Melchitarum, in quo continentur orationes die ac nocte a presbyteris in Templo recitandae ; et hoc diurnale editum fuit in Fano Fortunae, sub auspiciis Leonis X, an. 1514, quam notitiam hausi ex indice Bibliothecae regiae (t. I, p. 215). De hac autem typographia disseritur in opere cui titulus : *Giornale de' letterati di Firenze*, t. II, part. 3, art. 2. Hinc ex eadem officina exiisse potuit *Eladrisi* geographia, dicta Nubiensis ab auctoris patria, in-8. majori edita, et absque ulla anni nota ; cujus raritatem tantopere extollit indicis Casanatensis auctor, t. III, in Praefatione. Hic tamen Romae mihi vidisse contigit 5 exemplaria ; alia fortasse nonnulla latent. Tituli variatio in diversis exemplaribus licet aliunde simillimis maxime torquet eruditum auctorem, cui quidem nulla superesse poterat difficultas, si meminisset hoc ipso saeculo et maxime ineunte XVI ex librariorum fraude id saepe factum fuisse. Incerto editionis loco magis torquetur idem auctor, neque enim nosse videtur officinam arabicam Medicea antiquiorem, in qua anno 1592 libri hujus editio facta est, quo tempore vix nascebatur officina Medicea arabica. Huic auctori ignota fuisse videtur officinae Fani Fortunae ruina ; haec enim paucis annis

perduravit, et in ipso fere ortu extincta paucissimos produxit libros, qui quidem sunt insignis raritatis. Eumdem eruditum virum latebat linguarum externarum officina sub Gregorio XIII erecta, ex qua prodiit officium arabicum, charactere rubro et nigro exaratum per Dominicum Basam, 1584, in-8. »

1° Le point le plus saillant de cette longue note concerne un curieux diurnal. Comme cet ouvrage constitue la première impression en caractères arabes, il nous semble indispensable d'en donner une description détaillée et minutieuse, non encore faite. Le titre, en rouge, porte ces trois mots seulement, munis de points voyelles :

كِتابُ صَلَاتِ السَّواعِى

Il n'y a rien de plus sur cette page, s. l. n. d. (du moins en tête), ni pagination, ni réclame, ni signature. Au verso du premier feuillet, le texte commence par les mots : بسم الله الحى الازلى (au nom du Dieu vivant, éternel), différant de la formule initiale ordinaire des livres musulmans : « Au nom du Dieu miséricordieux, etc. » Il est imprimé en rouge et noir, à la façon des plus élégants bréviaires. Il est encadré d'un double filet, d'abord coupé, rouge et noir, pour les quatorze premières pages, puis tout noir. Chacune des huit heures ou sections liturgiques composant la journée ecclésiastique (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies), forme un livre ou chapitre, entouré d'un encadrement orné de fleurs ou historié d'animaux, datant aussi du commencement de la Renaissance ; l'impression est bien de la même époque, puisque le bois n'offre nulle piqûre de vers. Les caractères ont cela de particulier et d'archaïque que les ligatures sont mauvaises et les points diacritiques mal placés ou empâtés. Il y a en tout 118 ff., petit in-8, gros papier, 12 lignes à la page. Sur le dernier feuillet, recto (le verso est blanc), on lit la date exacte de l'impression en toutes

lettres : « 12 septembre 1514, à Fano (1); imprimé par maître Grégorius, de la maison des Grégoriens, en la ville de Bondagia. »

Tel est le point de départ connu.

« Sub Julio II, dit le P. Franc. Xav. Laire (2), erecta est in Fano Fortunae typographia arabica ejusque jussu, et Romae Johannes Potkens praepositus ecclesiae sancti Georgii Coloniensis curavit confici characteres chaldaeos antiquos, quibus Abrahamum et Heber fuisse usos existimabant Christiani Aethiopes, in quorum gratiam id praestitit (p. ex. : Psalterium et Cantica canticorum, impressa ingenio et impensis Johannis Potkens praepositi ecclesiae sancti Georgii Coloniensis; Romae, per Marcellum Silbert, alias Frank, et finitum die ultima Junii anno Salutis MDXIII, in-4. Rarissimus hic codex exstat in Bibliotheca Trinitatis de Monte). — Sub ipso etiam Romae floruere Mazochius aliique magni nominis typographi. Secundus vero Johannem Lascarim et Zachariam Calliergi accersivit, ut unus institueret, alter vero dirigeret celebrem typographiam ad radicem montis Caballini, e qua splendidae prodiere editiones, inter quas mihi videre contigit *Porphyrianas quaestiones,* etc. Gregorius vero XIII parens quasi fuit hujus artis, ac de eo audiamus Midendorpium libro I *Academiarum orbis universi celebrium* (cap. XXII, p. 185-187, edit. Coloniae, 1602, in-8) : Ait autem Gregorius XIII imprimendi artem hebraicis, graecis, chaldaeis, arabicis, armenicis, illyricis characteribus abs se praecipue instructam ita promovit ut jam orientis et oppressae a Turcis et schismaticis Europae populi missis catechismis propria ad pietatem lingua instituantur. »

2° De même que nous avons cru devoir entrer dans les

(1) Ce n'est donc pas à Venise, comme le dit la note manuscrite jointe à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris. Il existe aussi à Munich.

(2) Specimen historicum typographiae romanae xv sæculi (Romae, 1778, in-8), pp. 96-97 et notes.

détails les plus circonstanciés au sujet des premiers textes imprimés en caractères arabes, de même nous ne saurions nous dispenser d'être aussi explicite pour donner une idée de la première impression d'un livre où figurent pour la première fois des caractères éthiopiens. C'est un psautier.

Dans la *Description des livres de liturgie,* imprimés aux xve et xvie siècles, faisant partie de la bibliothèque de S. A. R. Mgr. Charles-Louis de Bourbon, par Anatole Alès (Paris, 1878, gr. in-8), p. 8 à 9, on lit la notice suivante :

[Psalterium Davidis et Canticum canticorum et alia cantica biblica] (Aethiopice). — (In fine :) Johannes Potken : studiosis S. | Peregrini Aṗiani : qui ad nos ex ea parte Ethiopie : qūe sub Egy | pto est : & nūc maior India appellat : quottidie ventitāt : fere oēs | callent lrās has : quib' iam vobis Psalteriū Dauid et Cantica aliqua | edidi. Post infantiā eniz Psalmos cātica hmōs ea dilegētia discūt | ut illa memoriter teneāt : & remoto libro recitare sciāt. Ego : facta inda | gatione possibili : cōperi regulas grāmatices apud eos nō esse. Qd aūt iṗi lras has quarum initia vobis dare nixus sum : Chaldeas esse sentiāt | qφ Abraham et Heber eorūque maiores ad primos usque parentes lin | gua hac Chaldea usi sint : Cōstantia quadā : a qua diuelli per me nō po | tuerūt afirmēt : tacēdū nō putaui : quo vos ad discendū Ideoma hoc : | eorum q'dē indicio omniū Ideomatū primū : reddā ppensiores : Valete. Impressum est opusculū hoc ingenio & impensis Joānis Potken | Prepositi Ecclesie sancti Georgii Colonien. Rome per Marcellum | Silber al's frāck : & finitū anno 1513, in-8.

Selon Brunet, ce psautier est le premier livre imprimé en caractères éthiopiens. Le livre, qui a 108 ff. en tout, commence par une gravure sur bois, en rouge, représentant le roi David ; au verso est l'avertissement de J. Potken en latin. Le texte éthiopien commence f. 2. A

la fin (cahier N a, f. 2), il y a une série de cantiques du même texte, pourvus en marge de rubriques latines. Après le cantique de Siméon, il y a un syllabaire intitulé : *Alphabetũ seu potius syllabarũ lrarz Chaldear.* etc., en quatre pages, terminé par une souscription gothique datée : *Die ultima junii,* 1513. Enfin, après six feuillets présentant des capitules sous le texte éthiopien, on lit en caractères romains la seconde souscription, datée *die X Sept.*

Ce livre est rangé à tort, dans ladite bibliothèque, parmi la liturgie ; ce n'est pas un livre de messe, mais une version textuelle : 1° des Psaumes, 2° du Cantique, parfaitement placé à la Bibliothèque nationale parmi les livres séparés de la Bible, A. 296 (2 exemplaires in-4, non in-8).

Sans parler ici des xylographes chinois, notons un fait se rapportant peut-être à ce genre scripturaire pour la reproduction de mots hébreux.

Dans les livres talmudiques, on a voulu également trouver les traces des origines de l'imprimerie, ou au moins des xylographes, soit de types mobiles sur bois, soit de planches taillées. Parlant de mains détails relatifs aux cérémonies accomplies dans l'intérieur du second temple de Jérusalem, — il y a par conséquent plus de dix-huit siècles, — la *Mischnâ* (1) raconte qu'un certain Bar-Qamçar n'avait pas voulu enseigner à d'autres le mode d'écrire dont il possédait le secret. La *Guemara* (2) sur ce sujet, moins sobre dans son récit, ajoute ces mots :

בן קמצר לא רצה ללמד על מעשה הכתב אמרו שהיה נוטל ד׳ קולמוסין בין אצבעות ואם היתה תיבה של ד׳ אותיות היה כותבה בבת אחת

« De Ben Qamçar, qui refusa d'enseigner à autrui son art calligraphique, on raconte qu'il prenait entre les doigts quatre *calâm* (roseaux ou bois), et, lorsqu'un mot se composait de quatre lettres, il pouvait l'écrire d'un coup. »

(1) IIe section, traité *Yôma*, ch. III, § 11 (trad. franç., t. V, p. 199).

(2) Talmud B., *ib.*, fol. 38 *b*.

Il est évidemment impossible en fait, même aux plus habiles calligraphes de nos jours, d'écrire d'un trait un mot composé de lettres différentes, en ayant plusieurs plumes à la main. Il est bien plus probable que son secret consistait à avoir des poinçons en bois creux, dont la juxtaposition en mains reproduisait les mots voulus. Ses contemporains s'imaginaient que Qamçar produisait ces mots sur le papier à l'aide de plusieurs *calam* mis simultanément en mouvement : ils ne pouvaient pas supposer qu'il imprimait ainsi à la main les caractères réunis ; et, comme l'on ne connaissait pas encore les brevets d'invention, l'auteur égoïste n'avait pas voulu se dessaisir de sa découverte (1). Aussi, nul texte hébreu ne fut imprimé avant la fin du xve siècle.

(*La suite au prochain numéro.*)

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES

VENTE DE LORD GOSFORD A PARIS

(Du 1er au 16 mai).

Presque tous les livres de cette vente intéressaient les bibliophiles français, quelques-uns même étaient dignes d'exciter au plus haut point la passion des amateurs. Et pourtant ce n'est pas là ce qu'on appelle une bibliothèque. Beaucoup de bons livres, de beaux classiques, des ouvrages à gravures du xviiie siècle, tous dans d'excellentes reliures anciennes, quelques-unes d'une très grande et bien rare perfection. Il y avait là des volumes très précieux

(1) C'est l'explication fournie dans le *Literaturblatt des Orients*, 1840, t. I, col. 490, par Louis L..y, à St. Nous la reproduisons pour ce qu'elle vaut.

par la provenance des exemplaires, des volumes reliés pour des rois, des princes, des grandes dames, et souvent ornés des écussons ou des armoiries les plus aimées, les plus enviées, les plus recherchées des amateurs en général. Elles sont fort rares les occasions de trouver des ouvrages intéressants dans ces conditions-là !... La vente, habilement dirigée par le libraire Charles Porquet, a eu d'ailleurs le plus grand succès, et le produit des 564 numéros dont elle se composait a été de : Trois cent deux mille trois cent trente-six francs. Nous allons passer en revue les principales adjudications.

4. Psalterium Davidicum. *Parisiis, apud Gomaerum Stephanum*, 1555; in-16, mar. noir à compart., tr. dorée et ciselée. — 3,950 fr., acheté pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Exemplaire ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency, et imprimé probablement pour son usage et celui de sa maison.

« Les armes de Montmorency, la devise ΑΠΛΑΝΩΣ, le chiffre et l'épée de connétable que l'on remarque sur le titre, et enfin les lettres A. M. placées dans les compartiments de la reliure, indiquent que ce livre de prières a été destiné à l'usage particulier du connétable, et il n'est pas sans vraisemblance que ce soit celui-là même dans lequel il disait ses « patenostres. »

« Les psaumes sont distribués pour les différents jours de la semaine et chaque division commence par une lettre grise avec les armes ou la devise, l'épée ou le chiffre du connétable.

« Ni La Caille, ni Maittaire, ni même Lottin n'ont fait mention de ce Gomare Estienne, lequel était peut-être le gendre d'un des membres de la célèbre famille des Estienne. »

6. Le Psaultier de David. *Paris, Jamet Mettayer*, 1586; in-4 réglé, fig. sur cuivre, mar. br., fil., tr. dor. — 620 fr. pour M. de Janzé.

« Reliure exécutée pour le roi Henri III. »

7. Pseaumes de David, traduis (*sic*) en françois. *Imprimez à Trevoux, par l'ordre de Madame souveraine de Dombes*, 1689; in-8 réglé, fig. de Le Pautre, titre gravé, mar. vert, mosaïque de mar. rouge et de mar. citron, compart., dorure à petits fers. — 1,500 fr.

« Belle et riche reliure ancienne. »

11. Le Nouveau Testament. *A la Haye, chez Jean et Daniel Steucker*, 1664; in-12, front. gr., mar. cit. dentelle, dorure en plein à petits fers, fermoirs en argent. (*Rel. anc.*). — 360 fr. à M. Van Trigt.

14. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée avec des figures et des explications édifiantes, par le sieur de Royaumont (Nicolas Fontaine et Le Maistre de Sacy). *Paris, chez Pierre le Petit*, 1670; in-4, fig., réglé, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge. (*Du Seuil*). — 5,100 fr., pour M. Richard Lyon.

« Édition originale, rare et recherchée, de ce livre célèbre. On y trouve des gravures de Sébastien Le Clerc, qui ne sont pas dans les autres éditions. Superbe exemplaire bien complet et dans sa première reliure parfaitement conservée. »

18. Les presentes heures à l'usaige d'Orleans au long sans requerir... ont esté faictes pour Symon Vostre, libraire, demourant à Paris. (*Almanach de* 1502 *à* 1520); in-8 de 140 ff., mar. r., fil. (*Rel. anc.*). — 800 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin. Il est orné de 19 grandes planches et de bordures formées de compartiments à sujets divers, d'arabesques et de rinceaux. La Danse des morts se compose de 66 sujets. »

20. Les presentes heures à l'usage de Chalons, avec les figures et signes de l'Apocalipse, les miracles de Nostre Dame, les accidens de l'homme, etc. *A Paris, pour Simon Vostre, libraire* (*Almanach de* 1512 *à* 1530); gr. in-8 de 98 ff., fig. et encadr., veau brun (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 2,000 fr.

« Très belles heures imprimées sur vélin et ornées de 21 grandes planches. Outre les sujets annoncés sur le titre, on trouve dans les encadrements l'*Histoire de Joseph*, les *Triomphes de Joseph* et la *Danse des morts*. Les *Accidens de l'homme*, dont le titre fait mention, sont une suite à la *Danse des morts*, qui ne se trouve pas, dit M. Brunet, dans les *Heures* de Simon Vostre antérieures à 1512.

« Bel exemplaire, grand de marges (hauteur : 233 millimètres) et parfaitement conservé.

« Le dos de la reliure a été refait. »

21. Hore intemerate Virginis Marie secundum usum romanum... (A la fin :) *Ces presentes heures a l'usaige de Rome furent achevées par Thielman Kerver, pour Gillet Remacle, libraire*; in-8

de 96 ff. (*Almanach de* 1497 *à* 1520), mar. vert, fil. (*Rel. anc.*). — 1,020 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin.

« 16 grandes planches. Chaque page est entourée d'une bordure composée de sujets divers et d'ornements variés. »

22. Hore intemerate Dei genitricis virginis Marie. *Furent achevées le xx. jour de janvier l'an mil cinq cens et vii, par Thielman Kerver ;* gr. in-8, v. br., compart., tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 1,000 fr.

« Ce volume, imprimé sur vélin, se compose de 100 feuillets entourés de larges bordures formées de compartiments à sujets divers, d'arabesques et de rinceaux. Il est orné de 19 grandes planches.

« Sur les plats, on lit le nom de Claude Servient, religieuse de Pramol. Le dos de la reliure a été refait. »

23. Heures à l'usaige de Romme tout au long sans riens requerir, avec les figures de la vie de l'homme et la destruction de Hierusalem. *A Paris, par Gillet Hardouyn, imprimeur ;* gr. in-8 de 92 ff. (*Almanach de* 1508 *à* 1520), mar. rouge, fil., dorure en plein à petits fers. (*Rel. du* XVIIe *siècle*). — 1,700 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin et renfermant 20 grandes planches, non compris celle du frontispice reproduite à la fin. »

26. Heures nouvelles, tirées de la sainte Ecriture ; écrites et gravées par L. Senault. *A Paris, chez l'auteur, s. d.;* in-8, fig., mar. citron, larges dentelles, mosaïque de mar. rouge à petits fers sur les plats et sur le dos (*Rel. anc.*). — 500 fr.

28. Office de la Semaine sainte, latin et françois, à l'usage de Rome et de Paris. *Paris*, 1701 ; in-8, fig., mar. rouge, comp., dorure à petits fers. — 800 fr.

« Les premiers feuillets sont tachés d'huile.

« Exemplaire portant sur la garde du volume les vingt lignes suivantes écrites par Madame de Maintenon à l'abbesse de Gomerfontaine en lui envoyant le livre :

« Ce livre que vous trouvés trop magnifique pour une religieuse passera sous mon nom, et je vous le donne d'autant plus hardiment que je cognois vostre esloignement pour le monde, et vostre fidélité pour l'accomplissement de vos vœux. Conservés, ma chère abbesse, tout ce que Dieu a mis en vous; faittes le glorifier dans vostre maison. Il vous met à la teste pour gouverner, pour édifier, pour lui rendre compte des ames qu'il vous confie, et non pour les dominer avec hauteur. Vos obligations sont infinies; la plus part des abbesses les ignorent;

j'espere que vous serés leur exemple et je le souhaitte par la solide tendresse que j'ay pour vous.

« MAINTENON. »

« La religieuse à qui Madame de Maintenon adressait ces sages conseils était Marie-Anne de la Viefville, qui devint abbesse de Gomerfontaine en 1705. Elle succédait à Marguerite de Rouxel de Médavi, morte centenaire au mois de mars de la même année. Pendant 46 ans, Marie-Anne de la Viefville fut à la tête de son couvent ; elle mourut le 15 août 1751. »

46. De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle (par l'abbé de Choisy). *Paris*, *Antoine Dezallier*, 1692 ; in-12, front. et fig., v. br., tr. dor. — 510 fr. à M. Van Trigt.

« Édition rare et recherchée, quand on y trouve la figure du IIe livre représentant Madame de Maintenon dans la chapelle de Versailles, avec les mots : *Audi, filia,* figure qui a été supprimée dans beaucoup d'exemplaires.

« En tête de l'épître dédicatoire au Roi se trouve une vignette représentant la chapelle de Versailles.

« Exemplaire portant sur les plats la croix de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, et provenant des bibliothèques de Ch. Nodier, du marquis du Roure et de Borluut de Noortdonck. »

48. Œuvres spirituelles de feu Monseigneur Fr. de Salignac de la Mothe-Fénelon. *S. l.* (*Paris*), 1767 ; 4 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 270 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

49. Divers écrits ou Mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des saints, etc., par messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. *Paris, chez Jean Anisson,* 1698 ; in-8, mar. rouge, fil. (*Rel. anc.*). — 355 fr.

« Edition originale. Exemplaire portant sur les plats la croix de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. »

50. Réfutation des principales erreurs des Quiétistes, contenues dans les livres censurez par l'ordonnance de Monseigneur l'archevêque de Paris, du 16 octobre 1694. *Paris*, *Guill. Desprez*, 1695 ; in-12, mar. rouge, fil. — 515 fr. à M. le comte de Fresnes.

« Exemplaire aux armes de Madame de Maintenon et portant à l'intérieur du volume l'*ex libris* de la bibliothèque de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

« Cette Réfutation, faite à la sollicitation de Bossuet, est le dernier ouvrage sorti de la plume de Nicole. »

52. Méditations sur l'histoire et la concorde des Évangiles, par un docteur de Sorbonne (Math. Feydeau). *A Lyon*, 1696 ; 3 v. in-12, mar. bleu, doublé de mar. rouge, dentelle intérieure, tr. dor. — 1,650 fr. à M. le comte de L'Aigle.

« Superbe exemplaire de Longepierre avec son emblème (la Toison d'or) sur le dos et sur les plats de la reliure. »

59. Aristotelis opera (gr.), Theophrasti de historia plantarum Libri X, et de causis plantarum Libri VI. *Venetiis, impress. dexteritate Aldi Manucii*, 1495-1498 ; 5 tomes en 6 vol. in-fol., mar. vert, dent., milieu doré à petits fers, dos ornés, tr. dor. (*Rel. du siècle*). — 3,060 fr.

« Très bel exemplaire, parfaitement conservé, de la première édition d'Aristote en grec. »

60. Les œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées de grec en françois (par Jacques Amyot). *A Paris, par Vascosan*, 1574 ; 7 vol. in-8 réglés, mar. vert, compart., arabesques et entrelacs, dorure à petits fers. — 1,510 fr., pour M. Richard Lyon.

« Précieux exemplaire de dédicace au roi Charles IX. Riche et belle reliure portant les armes royales, entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel, exécutée par l'un des Ève. Elle présente cette particularité curieuse, que, tout en conservant le style général, chacun des volumes diffère par le détail des ornements. La première partie du tome 2e, bien que reliée à la même époque, n'est pas uniforme. Elle est en reliure molle, le dos et les plats ornés de feuillages dorés à petits fers. »

62. M. Tullii Ciceronis de officiis Libri tres, Cato Major, Lælius, Paradoxa et Somnium Scipionis, ex recensione J. B. Grævii cum ejusdem notis. *Amstelodami*, 1688 ; 1 tome en 2 vol. in-8, front. gravé, mar. rouge, fil., dos ornés, doublé de mar. rouge, dent. Excellente reliure de Boyet. — 320 fr.

« Exemplaire de Lamoignon. »

66. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, *Amsterdam, Antoine Michiels* (*Bruxelles, impr. de Fr. Foppens*), 1659 ; 3 vol. in-12, front. gravé, mar. rouge, dentelle, doublé de tabis. (*Derome.*) — 370 fr.

« Hauteur : 153 millimètres. »

73. Maximes et réflexions du duc de la Rochefoucauld. *A Paris*,

de l'imprimerie royale, 1778; in-8, portr., mar. bleu, larges dentelles, doublé de tabis, dent. intér. à petits fers, dos fleurdelisé; au bas du dos les armes d'Anisson du Perron. (*Derome.*) — 2,005 fr., pour M. Richard Lyon.

« Superbe exemplaire en papier fin, réglé et non rogné. Il contient : 1° le dessin de Choffard à la sepia pour le portrait et l'encadrement; 2° le dessin de l'encadrement et des attributs du même portrait tracé à la plume et lavé d'encre de Chine; 3° une épreuve à l'état d'eau-forte du portrait gravé par Choffard d'après Petitot; 4° une épreuve sur papier de Chine; 5° une très belle épreuve sur papier de Hollande. »

75. Réflexions, sentences et maximes morales (par le duc de la Rochefoucauld), avec les Maximes de la marquise de Sablé. *Paris*, 1714; in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Padeloup.*) — 1,400 fr. au comte de L'Aigle.

« Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym. »

79. Les Devoirs des maîtres et des domestiques, par Claude Fleury. *A Paris, chez Pierre Aubouin*, 1688; in-12, réglé, mar. vert, doublé de mar. rouge, tr. dor. — 800 fr.

« Édition originale. Exemplaire aux armes du comte de Toulouse, grand amiral de France. »

85. Historia naturale di C. Plinio Secondo, di latino in volgare tradotta per Christophoro Landino. *In Venetia, appresso Gabriel Jolito di Ferrarii*, 1543; in-4, mar. rouge, compart. et entrelacs, tr. dor. — 1,100 fr.

« Bel exemplaire de Dem. Canevarius, médecin du pape Urbain VIII, avec son emblème bien connu : Apollon sur son char gravissant le Parnasse. »

88. Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, par M. de Réaumur. *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1734-1742; 6 vol. in-4, nombreuses planches gravées par Simonneau et Haussard, mar. bl., dent. — 450 fr.

« Aux armes du roi Louis XV. »

89. Hippocratis Opera omnia, græce et latine, edita et ad omnes alias editiones accommodata industria et diligentia Joan. Antonidæ van der Linden. *Lugd. Batav.*, *D.-A. Gaasbeeck*, 1665; 2 vol. in-8, réglés, front. gravé, mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent., tr. dor. — 520 fr. à M. Van Trigt.

« Excellente reliure de Boyet. »

90. La Dissection des parties du corps humain divisé en trois livres, faictz par Charles Estienne, docteur en médecine, avec les figures et déclarations des incisions composées par Estienne de la Rivière, chirurgien. *Imprimé à Paris, chez Simon de Colines*, 1546 ; in-fol., fig. sur bois, réglé, mar. blanc, compart., volutes et rinceaux en noir bordé d'argent. — 1,500 fr.

« Superbe exemplaire ayant appartenu à Diane de Poitiers et présentant dans les ornements de la reliure le chiffre, les croissants entrelacés, les flèches, le carquois et les fleurs de lis. Le dos de la reliure a été refait. »

98. Galerie du musée Napoléon, publiée par Filhol, graveur, texte rédigé par Joseph Lavallée. *Paris, Filhol*, 1804-1815 ; 10 vol. (720 pl.). — Galerie du Musée de France, publiée par Filhol, texte rédigé par Joseph Lavallée, continué par Jal. *Paris*, 1828 ; in-4 (72 pl.). Ensemble, 11 vol. in-4 (792 pl.), pap. vél., mar. rouge, fil., dos ornés, tête dor., non rog. (*Rel. anglaise.*) — 1,220 fr.

« Très bel exemplaire tiré de format in-4, avec les épreuves avant la lettre. »

103. Iconologie par figures, ou Traité complet des allégories, emblèmes, etc.; par MM. Gravelot et Cochin. *A Paris, chez Lattré. S. d.;* 4 vol. in-8, fig. br. — 280 fr.

« Exemplaire en grand papier. »

108. Freudeberg et J.-M. Moreau. Suite d'estampes, pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des François dans le dix-huitième siècle. Année 1775. *A Paris, de l'imprimerie de Prault*, 1775 ; in-fol. — Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des modes et du costume en France dans le dix-huitième siècle. Année 1776. *A Paris, de l'imprimerie de Prault*, 1777, in-fol. ensemble 2 parties en 1 vol. gr. in-fol. cuir de Russie, tr. jas. (*Rel. anc.*) — 2,100 fr.

« Précieux recueil du texte et des 12 gravures dessinées par Freudeberg et gravées par Lingée, Romanet, Voyez, Lainé, Maleuvre, Ingouf et Duclos (accompagnées du texte) et des 12 gravures A. P. D. R. (avec privilège du Roy), dessinées par J.-M. Moreau et gravées par Martini, Trière, Helman, Baquoy, Delaunay jeune, Halbou, Romanet, Patas et Simonet.

« Le titre de la seconde partie est remonté. »

109. Le Sacre de Louis XV, roi de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le dimanche 25 octobre 1722. (Paris, 1723) ;

gr. in-fol. mar. rouge, large dent., dos orné. — 570 fr., pour M. le comte de Grammont.

« Aux armes de Madame Victoire, fille de Louis XV.

« Exemplaire avant la lettre.

« Le dos de la reliure a été refait. »

110. Descriptio et explicatio pegmatum, arcuum et spectaculorum, quæ Bruxellæ Brabantiæ, pridie cal. febr. anno 1594, exhibita fuere, sub ingressum sereniss. principis Ernesti, archiducis Austriæ, ducis Burgundiæ, comitis Carinthiæ, Tirolis, etc., pro Philippo II, Hispaniarum monarcha, Belgicæ ditionis gubernatore. *Bruxellæ*, 1594 ; in-fol., front. gravé, 26 planches rehaussées d'or et de couleurs, veau fauve, compart. et rinceaux, dor. en plein à pet. fers. — 740 fr., à M. Ruggieri.

« Riche reliure du XVIe siècle. Exemplaire de dédicace portant sur les plats du volume les armoiries peintes de l'archiduc Ernest. »

120. M. Tullii Ciceronis Orationes ex recensione J. G. Grævii, cum ejusdem animadversionibus. *Amstelodami, ex typographia P. et J. Blaeu*, 1699 ; 3 tomes en 10 vol. in-8, front. gravé, mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent., tr. dor. — 810 fr., à M. le baron de La Roche-Lacarelle.

« Excellente reliure de Boyet. »

121. C. Plinii panegyricus Liber Trajano dictus, cum annotationibus antehac ineditis Dominici Baudii. Iis accedunt Commentarius Justi Lipsii, integræ Notæ Joan. Livinæi, Gruteri, ac selectæ Variorum. *Lugd. Batav.*, 1675 ; in-8, front. gravé, mar. rouge, dos orné, fil., doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. — 250 fr. au baron R. Portalis.

« Excellente reliure de Boyet. »

135. P. Ovidii Nasonis Opera omnia. *Amstelodami*, 1702 ; 3 vol. in-8 réglés, port., front. et fig., mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent. — 1,160 fr., à M. le baron de La Roche-Lacarelle.

« Excellente reliure de Boyet. »

136. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de l'abbé Banier. *A Paris, chez Leclerc*, 1767-1771 ; 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Moreau, Boucher, gravées par Lemire et Basan, vignettes par Choffard, mar. vert, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 2,780 fr.

« Bel exemplaire de premier tirage. »

138. M. Annæus Lucanus de bello civili, cum notis variorum. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, 1669; in-8, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge. — 270 fr.

« Excellente reliure de Boyet. »

148. V. Ampliss. Christophori Thuani Tumulus, in Jac.-Aug. Thuani Æmerii pietatem. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium*, 1583. — V.-C. Joannis Thuani, regis consiliarii et libellorum supplicum in regia magistri, Tumulus. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium*, 1580; 2 parties en 1 vol. in-4, portr. gravé par Léonard Gaultier, mar. br., fil., semé de larmes sur le dos et sur les plats. — 3,500 fr. à M. Quentin-Bauchard.

« Exemplaire, en grand papier, et magnifique reliure aux armes de Jac.-Aug. de Thou. »

162. Les Œuvres de Clément Marot, revues et augmentées de nouveau. *La Haye, Adrien Moetjens*, 1700; 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome.*) — 400 fr.

« Jolie reliure, mais pas grand de marges. »

164. Les Gayetez d'Ollivier de Magny à Pierre Paschal, gentilhomme de Languedoc. *Paris, J. Dallier*, 1554; in-8, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 480 fr.

« Bel exemplaire des poésies les plus rares d'Olivier de Magny. Un peu court de marges. »

165. Les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier. *A Lyon, par Anthoine Gryphius*, 1572; in-4, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 255 fr.

« Bel exemplaire. Cette pièce en vers, sur les mœurs du temps, les guerres de religion et les réformateurs, est fort rare, et remarquable par les rimes, qui présentent toujours un jeu de mot ou calembour opposé au mot pris dans son sens naturel. »

166. Poésies de Malherbe, avec quelques Remarques historiques et critiques (par Le Fevre de Saint-Marc). *Paris, Barbou*, 1757; in-8, portrait gravé par Fessard, d'après du Monstier, mar. rouge, fil. — 830 fr.

« Exemplaire en papier fort, aux armes de la comtesse d'Artois. Reliure commune. »

169. Les Œuvres de Monsieur Sarasin. *A Paris, chez Nic. Le Gras*, 1683 ; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. dos ornés, tr. dor. — 225 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

171. Œuvres de Nicolas Boileau-Despréaux, avec des éclaircissements historiques, donnés par lui-même. *Amsterdam, chez David Mortier*, 1718 ; 2 vol. in-fol., front. gravés, portr. et fig. de Bern. Picart, mar. rouge, larges dentelles, doublés de mar. citron, larges dent., tr. dor. — 3,500 fr., pour M. Roll.

« Superbe exemplaire relié par Padeloup. »

174. La Henriade. Nouvelle édition (par M. de Voltaire). (*Paris*) *veuve Duchesne, Saillant, Desaint* (*vers* 1770) ; 2 vol. in-8, front., portrait sur le titre, vignettes et figures, mar. vert, fil., dos ornés. (*Rel. anc.*) — 1,200 fr.

« Très bel exemplaire avec les figures d'Eisen, épreuves avant la lettre. »

176. Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poëme (par Dorat) avec les imitations de poëtes latins. *Paris*, 1770 ; in-8, pap. de Holl., titre, figures, 23 vignettes et 22 culs-de-lampe, gravés, d'après Eisen, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 2,700 fr., pour M. le comte de Greffulhe.

« Belles épreuves de premier tirage. »

179. Fables choisies, mises en vers par J. de la Fontaine (publ. avec la vie de l'auteur par M. de Monthenault). *Paris*, 1755 ; 4 vol. gr. in-folio, fig. d'Oudry, mar. rouge, larges dentelles. (*Rel. anc.*) — 4,100 fr.

« Bel exemplaire en grand papier avec le portrait d'Oudry. »

180. Fables choisies, mises en vers par J. de la Fontaine. Édition gravée en taille-douce, les figures (d'après Loutherbourg, Monnet, Desrais, Leprince, etc.) par Fessard, le texte par Montulay. *Paris*, 1765-1775 ; 6 tomes en 3 vol. in-8, mar. rouge, fil. — 2,200 fr. au comte de L'Aigle.

« Très bel exemplaire, relié par Derome. »

182. Contes et nouvelles en vers, par M. de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris, Barbou*), 1762 ; 2 vol. in-8, portr. de la Fontaine

et d'Eisen gravés par Ficquet, fig. d'Eisen, fleurons par Choffard, mar. rouge, dent., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,320 fr.

« Bel exemplaire rempli de témoins, auquel on a ajouté les planches supprimées pour les contes suivants : le Savetier, le Calendrier des vieillards, le Petit Chien, la Clochette, les Rémois, Comment l'esprit vient aux filles, le Tableau, le Contrat, le Rossignol.

« Les planches du Cas de conscience et du Diable de Papefiguière sont découvertes. »

193. Orlando furioso di Lodovico Ariosto. *Birmingham, G. Baskerville*, 1773 ; 4 vol. in-4, portr. dessiné par Eisen, gravé par Ficquet, et 46 fig. par Cipriani, Cochin, Eisen, Greuze et Moreau, gravées par Choffard, Duclos, de Launay, de Longueil, Massard, Moreau, Ponce, etc., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 1,700 fr.

« Un des exemplaires tirés sur grand papier de Hollande. Aux armes du marquis de Bièvre. »

194. Orlando furioso di Lodovico Ariosto. *Birmingham, Baskerville*, 1773 ; 4 vol. grand in-8, portrait gravé par Ficquet et 46 fig., mar. bleu, fil. (*Rel. anc.*) — 400 fr.

« Reliure très fanée. »

198. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso. *In Parigi, appresso Agostino Delalain*, 1771 ; 2 vol. in-4, 2 front. avec les portraits du Tasse et de Gravelot, titres gravés avec fleurons, 20 fig., 23 culs-de-lampes et 20 vignettes avec portraits, dessinés par Gravelot et gravés par Baquoy, Duclos, Lingée, Massard, Née, Patas, Ponce, Simonet, etc., mar. vert, larges dentelles. (*Derome le jeune.*) — 1,060 fr.

« Exemplaire en grand papier de Hollande. »

203. Aristophanis Comœdiæ undecim, græce et latine. *Amstelœdami, apud Jo. Ravesteinium*, 1670 ; 2 vol. pet. in-12, front. gr., mar. rouge, fil., tr. jasp. — 155 fr., à M. Le Barbier de Tinan.

« Aux armes et aux chiffres de Colbert. »

204. Comédies de Plaute traduites en français, avec des remarques et un examen, selon les règles du théâtre, par Mlle Le Fevre. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1683 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 245 fr.

205. Terentianæ Comœdiæ in sua metra iterum restitutæ. *Florentiæ, Phil. de Giunta*, M. D. V.; in-8, mar. br., compart. et arabesques, tr. cis. et dorée. *(Bedford.)* — 500 fr.

« Imprimé sur vélin, mais court de marges. »

206. Terentius (ex recognit. Franc. Asulani). *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri, mense novembri M DXVII* (1517) ; in-8, initiales peintes en or et en couleur, mar. bleu, doublé de mar. citron, fil., large dentelle intér., tr. dor. (*Padeloup*). — 830 fr.

« Exemplaire médiocre quoique aux armes et aux chiffres du comte d'Hoym; première et rare édition de Térence imprimée par les Alde et dédiée à J. Grolier. »

207. Pub. Terentii Afri Comœdiæ. *Birminghamiæ, typis Johannis Baskerville*, 1772 ; in-4, réglé, mar. citron, large dentelle. (*Rel. anc.*) — 290 fr.

« Bel exemplaire. »

208. Les Comédies de Térence, avec la traduction et les remarques de Mme Dacier. *Rotterdam, G. Fritsch*, 1717 ; 3 vol. pet. in-8, front. et fig. de B. Picart, mar. rouge, dentelle, doublés de tabis, dos ornés, tr. dor. (*Derome.*) — 3,050 fr.

« Exemplaire, en grand papier, des bibliothèques de Le Blond, de Châteaugiron et G. de Pixerécourt. »

210. L'Andria et l'Eunucho di Terentio, tradotte per messer Gio. Giustiniano di Candia. *In Vinegia, Francesco d'Asola*, 1544 ; in-8, mar. br. à compart. et entrelacs, tr. dor. — 880 fr.

« Bel exemplaire en grand papier bleu, avec le monogramme de Maioli sur le plat, et portant au verso du titre un chiffre formé des lettres M. P. S. F., doré, entouré et couronné de feuillages. »

211. Ann. Senecæ Tragœdiæ. *Lugduni, apud Ant. de Harsy*, 1589; pet. in-12, réglé, mar. vert, dent. — 1,900 fr.

« Charmante reliure française du XVIe siècle, exécutée (dit-on) pour Marguerite de Valois.

« Elle est couverte sur le dos et sur les plats d'œillets, de marguerites et de pensées ; dorure en plein à petits fers d'un gout très pur, très délicat, et d'une belle conservation. »

214. Théâtre de Pierre Corneille, avec des commentaires (par

M. de Voltaire). *S. l.* (*Genève*), 1764 ; 12 vol. in-8, front. et 34 fig. par Gravelot, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 800 fr.

« Bel exemplaire. »

218. Œuvres de M. de Molière (publ. par Vinot et La Grange). *Paris*, *Denys Thierry*, 1682 ; 8 vol. in-12, fig., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 6,500 fr., à M. Paillet.

« Première édition complète des œuvres de Molière.

« Bel exemplaire, très bien conservé. Hauteur 164 millim. »

219. Œuvres de Molière (publ. par M. Ant. Joly, avec la Vie de Molière, par La Serre). *Paris*, 1734 ; 6 vol. in-4, mar. bleu, fil. (*Anguerrand.*) — 2,050 fr.

« Portrait par Coypel, gravé par Lepicié ; 32 figures de Boucher gravées par L. Cars, et 198 vignettes et culs-de-lampe par Boucher, Blondel et Oppenort, gravés par Joullain et L. Cars.

« Exemplaire de premier tirage de la bibliothèque de Lamoignon. »

220. Œuvres de Molière. *Paris*, *David l'aîné*, 1739 ; 8 vol. in-12, mar. bleu. (*Derome.*) — 3,600 fr.

« Exemplaire en papier fort, auquel sont ajoutées les figures de Punt, d'après Boucher, en premières épreuves. »

221. Œuvres de Molière, avec des observations sur chaque pièce, par Bret. *Paris*, 1773 ; 6 vol. in-8, fig., mar. vert, fil., tr. dor. — 7,800 fr.

« Reliure médiocre ; exemplaire contenant l'ancienne et précieuse suite des figures de Moreau avant la lettre. Le portrait de Molière gravé par Ficquet, d'après Coypel, est en très belle épreuve. Les figures de Don Juan et du Misanthrope sont avant les noms des artistes. La première figure du prologue de Psyché et celle du Sicilien sont remontées. »

222. Œuvres de Molière (la même édition). 1773 ; 6 vol. in-8, portr., mar. rouge, fil., tr. dor. — 1,380 fr.

« Bonnes épreuves des figures de Moreau. »

224. Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires par Luneau de Boisjermain. *Paris*, 1768 ; 7 vol. in-8, portr. de Corneille gr. par Gaucher d'après Lebrun, portr. de Racine gr. par Gaucher d'après Santerre, fig. par Gravelot, épreuves avant la lettre, mar. rouge, fil. (*Rel. anc.*). — 1,180 fr.

« Bel exemplaire en grand papier de Hollande. »

225. Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires, par M. Luneau de Boisjermain. *Paris*, 1768 ; 7 vol. in-8, portr. de Corneille gr. par Gaucher d'après Lebrun, portr. de Racine gr. par Gaucher d'après Santerre, fig. par Gravelot, épreuves avant la lettre, mar. rouge, fil. (*Derome le jeune.*) — 1,550 fr.

« Bel exemplaire. »

227. Œuvres complètes de J. Racine, avec le commentaire de M. de Laharpe. *A Paris, chez H. Agasse*, 1807 ; 7 vol. in-8, pap. vél., mar. vert, fil., tr. dor. (*Chaumont.*) — 315 fr.

« Cet exemplaire contient : le portrait de Racine gravé par Saint-Aubin ; la suite des 12 figures, épreuves avant la lettre, gravées d'après Moreau, par de Ghendt, Roger, Simonnet et Trière, pour l'édition de Renouard ; le portrait de Racine, gravé par Pierron, d'après Santerre, et les 37 figures de Chaudet, Gérard, Girodet, etc., gravées pour l'édition de P. Didot l'aîné publiée en 1801 et reproduites au trait par Calmé. »

237. Jo. Barclaii Argenis, nunc primum illustrata (a Theandro Bugnotio, cum secunda et tertia parte). *Lugd. Batav., ex officina Hackiana*, 1664-1669 ; 2 vol. in-8, titres gravés, portr., mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent. — 305 fr.

« Excellente reliure de Boyet. »

238. L'Argenis de Jean Barclay ; traduction nouvelle, enrichie de figures. *A Paris, chez Nicolas Buon*, 1623 ; 1 tome en 2 vol. in-8, front. et fig. grav. par L. Gaultier, mar. citron, coins et fil. (*Rel. anc.*) — 130 fr.

« Il faut pour être complet un second volume. »

239. Cy commence le premier Livre de la Table ronde et comment le roy Ban de Benoye mouru, et de l'enfance de Lancelot du Lac son filz, et comment le Roy Claudas print tout son pays. — Cy commence le derrain Livre du Saint Graal, qui s'apelle la Mort du roy Artus et la Destrucion de la Table Ronde et comment Agravain fist entendant au roy Artus les amours de la royne Genevre et de Lancelot du Lac. (A la fin :) ..... *et je, maistre Gautier Map, en mercie moult le roy Henry, monseigneur, de ce qu'il loe cestuy mien livre et de ce qu'il luy donne si grant pris, et, en la fin de cestuy mien livre, mercie monseigneur le createur du ciel et de la terre de ce qu'il m'a*

donné force et victoire (d'écrire) le livre de Galaad et la Destruction de la Table Ronde tout entièrement et qu'il n'y faille riens. Explicit; 4 in-fol., mar. rouge, fil., dentelles, dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2,410 fr.

« Manuscrit du milieu du XVe siècle, d'une belle écriture cursive à deux colonnes, SUR PAPIER.

« D'après une note qui paraît exacte, ce manuscrit, qui a précédé les éditions imprimées, contiendrait de nombreux passages et des épisodes omis par les divers éditeurs du roman de Lancelot du Lac (?). Ces 4 volumes sont enrichis de près de 200 lettres ornées, en or et en couleur, de 40 dessins dans le texte et de 2 miniatures peintes sur vélin avec bordures de fleurs et de fruits. »

240. Œuvres de Maistre François Rabelais. *A Lion, par Pierre Estiart*, 1571 ; in-12, titre gr. avec le portrait de Rabelais au verso, mar. citr., milieu de feuillage, laurier et fougère. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 350 fr.

« Bel exemplaire de cette rare édition, orné d'une charmante reliure. »

241. Les Œuvres de M. François Rabelais. (*Amsterdam, L. et D. Elzevier*), 1663 ; 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés. (*Rel. anc.*). — 265 fr.

« Hauteur : 130 millimètres ; exemplaire en condition ordinaire. »

242. Œuvres de Maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat. *Amsterdam, chez J.-F. Bernard*, 1741 ; 3 vol. in-4, front. par Folkema, port. par Tanjé, culs-de-lampe et vign. par B. Picart et 12 estampes gr. par Folkema et Tanjé d'après Dubourg, mar. rouge, larges dentelles, dos ornés. (*Rel. anc.*) — 6,100 fr.

« Très bel exemplaire, en grand papier, de ce livre rare et recherché. »

243. Œuvres de Maître François Rabelais (la même édition). *Amsterdam*, 1741 ; 3 vol. in-4, front. par Folkema, portr. par Tanjé, culs-de-lampe et vignettes par B. Picart, et 12 estampes gr. par Folkema et Tanjé d'après Dubourg, cuir de Russie, dentelle, dos orné, tr. dor. — 1,595 fr.

« Exemplaire également en grand papier, mauvaise reliure. »

245. Les Avantures de Télémaque, par Fénelon. *A Londres, chez R. Dodsley*, 1738 ; 2 vol. in-8, pap. de Holl., mar. bleu, fil., gardes de pap. doré. (*Rel. anc.*) — 700 fr.

« Superbe exemplaire d'une édition rare en France. Il contient trois por-

traits de Fénelon, l'un gravé par Robin, les deux autres gravés par Ficquet, d'après Vivien; les 24 figures, dessinées par Scottin, B. Picart, Debrie et Dubourg, ont été gravées par Scottin et Fourdrignier.

« Ces planches sont la réduction de celles qui avaient été faites pour l'édition d'Amsterdam, Wetstein, en 1734. »

246. Histoire de Madame la comtesse des Barres, à Madame la marquise de Lambert (par l'abbé de Choisy). *Bruxelles* (*Paris*), *Fr. Foppens*, 1736; in-12, mar. vert, fil. dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 190 fr. à M. Quentin Bauchard.

« Exemplaire non rogné de l'édition la plus recherchée. Cette histoire passe pour être le récit romanesque des aventures de la jeunesse de l'auteur. »

247. Lettres d'une Péruvienne (par Mme de Graffigny). *A Peine*, *s. d.*, 1747; in-12, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. — 1,450 fr., à M. Quentin Bauchard.

« Édition originale; joli exemplaire aux armes d'Amelot de Beaulieu. »

248. Romans et contes (en prose et en vers) de M. de Voltaire. *A Bouillon*, *aux dépens de la Société typographique*, 1778; 3 vol. in-8, vignettes et fleurons, cart., non rog. — 730 fr.

« Cet exemplaire contient : Portrait de Voltaire gravé par Ficquet, d'après Latour (*remonté*), 1 fleuron, 13 vignettes et 57 figures de Monnet, Marillier, Moreau, etc., avant les numéros, 32 planches dessinées par Moreau le jeune, pour les éditions publiées par la Société typographique et par A.-A. Renouard. »

249. Zadig, ou la destinée, histoire orientale (par Voltaire). *S. l.* (*Paris*), 1748; petit in-12, mar. blanc, dentelle, mosaïque de couleur, dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 195 fr., pour M. le comte de Berlaymont.

« Première édition. »

250. La nouvelle Héloïse, ou lettres de deux amans, habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau. *A Neuchâtel*, 1764; 4 vol. in-8, front. de Cochin, gravé par de Longueil et fig. de Gravelot, gravées par Saint-Aubin, Le Mire, Choffard, etc., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 600 fr.

« Aux armes du duc de Choiseul-Stainville. »

252. Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou, par Marmontel. *Paris*, 1777; 2 vol. in-8, front. et 10 fig. gravées par Duclos, Delaunay, Simonet, etc., d'après Moreau, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 450 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. Reliure médiocre. »

255. Mémoires historiques et secrets, concernant les amours des rois de France (d'après Sauval), avec quelques autres pièces (réflexions historiques sur la mort de Henry le Grand; le mal de Naples, son origine et ses progrès en France; trésors des rois de France; le tout publié par le marquis d'Argens). *Paris, vis-à-vis le cheval de bronze* (*Amsterdam*), 1739; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné. (*Derome.*) — 200 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

256. Les cent nouvelles nouvelles... Suivent les cent nouvelles contenant les cent histoires nouveaux qui sont moult plaisans à raconter en toutes bonnes compagnies. *Cologne, chez Pierre Gaillard* (*Holl.*), 1701; 2 vol. petit in-8, mar. rouge, fil., dos ornés. (*Rel. anc.*) — 255 fr. à M. de Champ-Repus.

« Figures de Romain de Hooghe, tirées à part du texte. »

257. L'Heptaméron des nouvelles de tres illustre et tres excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre; remis en son vray ordre, confus auparavant en sa premiere impression, et dedié à tres illustre et tres vertueuse princesse Jeanne de Foix (Jeanne d'Albret), royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. *A Paris, par Benoist Prevost*, 1559; in-4, réglé, mar. br., fil. à compart. — 420 fr.

« Seconde édition de l'Heptaméron. Le dos de la reliure a été refait. »

258. Contes et nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, enrichis de figures en taille-douce. *Amsterdam*, 1698; 2 vol. petit in-8, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 590 fr.

« Figures de Romain de Hooghe. Première édition avec ces figures. »

263. Il decamerone di Giovanni Boccaccio. *Londra* (*Parigi*), 1757; 5 vol. in-8, réglés, portrait, fig. et culs-de-lampe de Gravelot et Cochin, gravés par Lemire, etc., mar. vert, larges dentelles, doublés de tabis, dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,400 fr.

« Très bel exemplaire de Pixerécourt. »

264. Le décaméron de Jean Boccace (traduit par Ant. Le Maçon). *Londres* (*Paris*), 1757-1761; 5 vol. in-8, port., fig. et culs-de-lampe de Gravelot et Cochin, gravés par Lemire, etc., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,150 fr.

« Exemplaire avec la suite des 20 figures doubles et leur titre. *Estampes galantes.* »

265. Hypnerotomachia poliphili. (Opus a Franc. Columna compositum et a Leon. Crasso Veronensi editum.) *Venetiis, in ædibus Aldi Manutii* (1499); in-fol., fig. sur bois, veau fauve, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 14,800 fr. pour le comte de Mosbourg.

« Exemplaire d'une parfaite conservation, de la première et très rare édition de ce livre. Les figures sur bois dont il est orné sont attribuées à Andrea Mantegna et à Giovanni Bellini.

« Le volume est recouvert d'une superbe reliure à fond d'or avec compartiments et entrelacs, d'un goût très pur, d'une charmante exécution, et admirablement conservée. La figure représentant le *Sacrifice* est intacte. »

267. El ingenioso Hidalgo don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes Saavedra; nueva edicion, corregida de nuovo, con nuevas notas, con nuevas estampas, con nuevo analisis, y con la vida de el autor, nuevamente aumentada por D. Juan Antonio Pellicer. *En Madrid, por D. Gabriel de Sancha*, 1797; 3 tomes en 7 vol. in-8, fig., mar. rouge, dent., dos ornés, doublés de tabis, dent. int., mors de mar., tr. dor. — 1,510 fr.

« L'un des six exemplaires imprimés sur vélin, d'une des meilleures éditions de Don Quichotte en espagnol. »

269. Le diable boiteux (par Le Sage). *Paris, veuve Barbin*, 1707; in-12, réglé, front. gr., mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 720 fr.

« Édition originale. Très bel exemplaire. »

278. Lucina sine concubitu, lettre adressée à la Société royale de Londres, dans laquelle il est pleinement démontré, par des preuves tirées de la théorie et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce de l'homme (par J.-P. Moet). *A Londres, chez J. Wilcox*, 1776. — Concubitus sine Lucina, ou le plaisir sans peine, réponse à la lettre intitulée : Lucina sine concubitu (trad. de Richard Roe, par de Combres). *Londres*, 1776. 3 parties en 1 vol. petit in-12, v. m., fil., dos orné. — 1,250 fr.

« Aux armes de la reine Marie-Antoinette. »

282. Titi Petronii Arbitri Satyricon, cum fragmento nuper Tragurii reperto; accedunt diversorum poetarum Lusus in Priapum. *Amstelodami, typis Joannis Blaeu*, 1669; in-8, réglé, front.

gr. par Romeyn de Hooghe, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. — 800 fr., pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Exemplaire contenant les Priapées. Excellente reliure de Boyet. »

283. Des satyres personnelles, traité historique et critique de celles qui portent le titre d'Anti (par Adrien Baillet). *Paris*, 1689; 2 vol. in.12, mar. rouge, fil., tr. dor. — 130 fr. à M. Quentin Bauchard.

« Aux armes et aux chiffres de Lamoignon. »

285. Proverbes et dicts sententieux, avec l'interpretation d'iceux, par Charles de Bouvelles, chanoine de Noyon. *Paris*, *Seb. Nivelle*, 1557; petit in-8, mar. rouge jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 250 fr.

« Bel exemplaire d'un livre curieux. »

292. Linguæ Vitia et Remedia emblematice expressa per D. Antonium a Burgundia. *Antverpiæ*, 1652; in-16 obl., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 275 fr.

« Front. gr. et 94 jolies figures. Celle de la page 54 représente le théâtre de Tabarin. »

295. Dialogues des morts anciens et modernes, avec quelques fables composées pour l'éducation d'un prince, par Fénelon. *Paris*, 1766; in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. — 301 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

297. M. Tullii Ciceronis Epistolarum Libri XVI ad familiares. *Amstelodami*, *apud Danielem Elsevirium*, 1677; 2 tomes en 4 vol. in-8, front. gr., mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent., tr. dor. — 999 fr. à M. Van Trigt.

« Excellente reliure de Boyet. Exemplaire de Lamoignon. »

298. M. Tullii Ciceronis Epistolarum Libri XVI, ad T. Pomp. Atticum. *Amstelædami*, 1684; 2 tomes en 4 vol. in-8, front. gr., mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent., tr. dor. — 620 fr. au même.

« Excellente reliure de Boyet. Exemplaire de Lamoignon. »

299. In epistolas Ciceronis ad Atticum Pauli Manutii Commenta-

rius. *Venetiis, apud Aldi filios*, 1547; in-8, veau br., comp. et entrelacs, dos orné, tr. dor. — 380 fr.

« Exemplaire au chiffre de Maioli et portant sur le titre et au dernier feuillet la signature de Jac.-Aug. de Thou. Volume en très mauvais état. »

301. Recueil des lettres de Madame de Sévigné à Madame la comtesse de Grignan, sa fille (publ. par le chevalier de Perrin). *Paris*, 1774; 8 vol. in-12. — Lettres de Madame de Sévigné au comte de Bussi-Rabutin, tirées du recueil des lettres de ce dernier. *Paris*, 1775; in-12. Ensemble 9 vol. in-12, port., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 1,720 fr.

« Aux armes de la famille de Sévigné, avec le nom de Grignan sur les plats. »

303. Lettres de Madame de Maintenon (recueillies par La Beaumelle). *A Amsterdam, aux dépens de l'éditeur*, 1756; 9 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 1,020 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

304. Lettres de Madame la comtesse de La Rivière à Madame la baronne de Neufpont, de 1686 à 1712. *Paris*, 1776; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés. — 240 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

305. Lucien, de la traduction de N. Perrot, sieur d'Ablancourt, avec des remarques sur la traduction. *A Amsterdam, chez P. Mortier*, 1709; 2 vol. petit in-8, front. gr. et fig., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 350 fr. à M. Emeric.

« Bel exemplaire de la bibliothèque de J.-J. de Bure. »

306. M. Tullii Ciceronis Opera, cum delectu commentariorum (studio Jos. Oliveti). *Parisiis, apud Joan. Bapt. Coignard et Guerin*, 1740-1742; 9 vol. petit in-fol., front. gr., mar. rouge, fil., tr. dor. — 2,000 fr.

« Très bel exemplaire aux armes du chancelier d'Aguesseau. L'un des 25 tirés sur grand papier de format petit in-folio. »

307. Œuvres de Blaise Pascal. *A La Haye, chez Detune*, 1779; 5 vol. in-8, port. gr. par Bradel d'après Quesnel, mar. rouge, fil. (*Rel. anc.*) — 340 fr.

310. Les œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édition. *A Paris, chez les Libraires associés*, 1757; 8 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 335 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

312. Œuvres complètes d'Alexis Piron, publiées par M. Rigoley de Juvigny. *Paris*, 1776; 7 vol. in-8, port. dess. et gr. par Saint-Aubin, d'après Caffieri, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 400 fr.

« Exemplaire en papier de Hollande, aux armes de Hue de Miromenil, chancelier de France. »

313. Œuvres diverses de M. de Marivaux, de l'Académie françoise. *Paris*, 1765; 4 vol. in-12, port., mar. rouge, fil. — 300 fr.

« Aux armes de la duchesse de Grammont, née de Choiseul. »

319. Le miroir du monde, reduict premierement en rithme brabançonne par M.-P. Heyns, et maintenant tourné en prose françoise. *A Anvers, de l'imprimerie de Christophe Plantin, pour Philippe Galle*, 1579; petit in-4 oblong, cartes gravées sur cuivre, réglé, mar. cit., compartiments en mosaïque de mar. rouge et vert, doublé de mar. rouge, comp. en mosaïque de mar. citron, blanc et vert. — 1,945 fr.

« Ouvrage rare, orné d'une très curieuse reliure française du XVIe siècle. »

324. Essai géographique sur les Isles Britanniques, contenant une description de l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, par M. Bellin. (*Paris*), 1757; in-4, titre gravé, cartes, vignettes et culs-de-lampe, mar. rouge, large dent., tr. dor. — 1,100 fr.

« Exemplaire aux armes de Madame de Pompadour, avec les trois tours argentées sur fond de maroquin bleu. »

325. Lettres sur la Suisse, adressées à Madame M***. par un voyageur françois (M. de La Borde), en 1781. *A Paris, chez Jombert*, 1783; 2 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 280 fr.

327. Mémoires du chevalier d'Arvieux, contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte et la Barbarie, recueillis et mis en ordre par le R. P. Jean-Baptiste Labat. *Paris*, 1735; 6 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. — 290 fr., pour M. le comte de Fresnes.

« Aux armes et aux chiffres du roi Louis XV. »

328. Discours du voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de Jérusalem et autres lieux de la Terre-Saincte, par Anthoine Regnaut. *Imprimé à Lyon, aux dépens de l'autheur*, 1573; in-4, cartes et fig. sur bois, vél. bl. — 300 fr.

« Exemplaire de Le Tellier de Courtanvaux. »

332. Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes orientales des Provinces unies vers les empereurs du Japon. *Paris*, 1680; in-fol., front. gr., cartes et fig., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. — 165 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

333. Voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en 1761, par M. l'abbé Chappe d'Auteroche. *Paris*, 1768; 2 tomes en 3 vol. gr. in-4, cartes et fig., mar. cit., fil. (*Rel. anc.*) — 140 fr.

« Ouvrage enrichi d'un grand nombre de vignettes et figures gravées d'après Moreau et Le Prince, par Le Bas, Tilliard, Saint-Aubin, Duclos, Baquoy, etc. »

337. Principes de l'histoire pour l'éducation de la jeunesse, par M. l'abbé Lenglet du Fresnoy. *A Paris, chez Leclerc*, 1752; 6 vol. in-12, mar. rouge, fil. — 320 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

338. La mer des hystoires. *Imprimé par maistre Pierre Le Rouge, imprimeur du roy, l'an mil cccc IIII^xx et VIII* (*Paris*, 1488); 2 vol. gr. in-fol. goth. à 2 col. de 50 lignes, fig. sur bois, mar. rouge, dent., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,280 fr. pour M. Ellis.

« Exemplaire de l'édition originale, bien conservé, sauf une légère piqûre de vers aux 8 premiers feuillets de chaque volume. »

342. Introduction à l'histoire moderne, générale et politique de l'univers, commencée par le baron de Pufendorff. *Paris*, 1753-1759; 8 tomes en 9 vol. in-4, front., fleurons, vignettes et culs-de-lampe d'après Eisen, port. de Pufendorff gravé par Ficquet, mar. rouge, dent., dos ornés, doublés de tabis. (*Rel. anc.*) — 300 fr.

« Exemplaire en grand papier auquel on a ajouté 135 portraits de personnages illustres gravés par Desrochers. »

346. Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées par des figures de Bernard Picart. *Amsterdam*, 1723-1743; 8 tomes en 9 vol. in-fol. — Superstitions anciennes et modernes et préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages et à des pratiques contraires à la religion. *Amsterdam*, 1733-1736; 2 vol. in-fol. Ensemble 11 vol. in-fol., pl. (266), mar. rouge, fil., dos ornés. — 1,000 fr.

« Exemplaire en grand papier, mais les deux volumes des *Superstitions* sont plus courts que les neuf premiers volumes. »

348. Le temple des Muses, orné de LX tableaux où sont représentés les événements les plus remarquables de l'antiquité fabuleuse, dessinés et gravés par B. Picart Le Romain. *Amsterdam*, 1733; in-fol., front. gr., fig., mar. rouge, fil. — 360 fr.

« Première édition avec ces figures. Exemplaire aux armes de Rouillé d'Orfeuil. »

350. Sulpicii Severi Opera omnia. *Amstelodami, apud Elzevirios*, 1665; in-8, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge, dent. — 685 fr.

« Excellente reliure de Boyet. Exemplaire de Lamoignon. »

356. Taxe des parties casuelles de la boutique du Pape en latin et en françois, avec annotations prinses des decretz, concilles et canons, tant vieux que modernes, pour la verification de la discipline anciennement observée en l'Eglise par A. D. P. (Antoine du Pinet). *A Lyon*, 1564; in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 250 fr.

« Édition originale, frontispice remonté. Sur le titre se trouve une figure sur bois qui représente la boutique du pape. Les fidèles viennent en foule acheter des indulgences.

« On lit dans le Journal de l'Estoile (édition de Michaud et Poujoulat, p. 427) :

« B... m'a vendu ung mechant petit livret que j'ai trouvé par hasard en sa boutique, intitulé : *Taxe des parties casuelles. Lyon*, 1564. Il y a longtemps que j'en cherchois ung pour le remettre à la place de celui que je bruslai à la Saint-Barthelemy, craignant qu'il ne me bruslast. »

357. Recueil de plusieurs personnes qui ont constamment enduré la mort, pour le nom du Seigneur, depuis Jean Wicleff jusques au temps present, par Jean Crespin. 1556; in-16, v. br., fers à froid. — 257 fr.

« La troisième partie contient l'*Histoire memorable de ceux de Mirandol et Cabrières appelez Vaudois*.

359. Histoire du clergé seculier et regulier, des congrégations de chanoines et de clercs, et des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe qui ont été établis jusques à présent. *Amsterdam*, 1716; 4 vol. in-8. — Histoire des ordres militaires ou des chevaliers des milices seculières ou regulières de l'un et de l'autre sexe. *Amsterdam*, 1721; 4 vol. in-8. Ensemble 8 vol. in-8,

front. de B. Picart et nombreuses fig., maroq. rouge, filets. — 6,020 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

« Superbe exemplaire en grand papier, relié par Derome le jeune, de cette collection très rare en aussi belle condition. »

360. Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations seculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à present, avec des figures (800) qui représentent tous les differens habillemens de ces ordres et de ces congregations (par le P. Helyot). *A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard*, 1714-1719; 8 vol. in-4, fig. de Thomassin, Duflos, etc., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 845 fr.

« Première édition aux armes de Jean-Jac. de Mesme, comte d'Avaux. »

362. L'Alcoran des Cordeliers, tant en latin qu'en françois, ou recueil des plus notables bourdes et blasphemes de ceux qui ont osé comparer saint François à Jesus-Christ, tiré (par Erasme Albère) du grand Livre des conformitez, jadis composé (en latin) par frère Barthelemi de Pise, cordelier en son vivant (et traduit en françois par Conrad Badius), nouvelle édition, ornée de figures dessinées par B. Picart. *Amsterdam*, 1734; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés. (*Rel. anc.*) — 250 fr.

366. Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1772; 7 vol. in-12, mar. rouge, fil. — 425 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

367. T. Livii Patavini, ex XIIII decadibus Historiæ romanæ ab urbe condita Decades. *Parisiis*, 1543; in-fol., mar. br., comp., tr. dor. — 1,400 fr.

« Exemplaire parfaitement conservé, ayant appartenu à Canevarius, médecin du pape Urbain VIII. Il porte son médaillon bien connu : Apollon, sur son char, gravissant le Parnasse. »

369. Flavii Josephi quæ reperiri potuerunt Opera omnia, græce et latine. *Amstelædami*, 1726; 2 vol. in-fol., front. gr., port., mar. bleu, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 410 fr., pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Exemplaire en grand papier. »

372. Diodori Siculi Bibliothecæ historicæ Libri qui supersunt

(græce et latine), interprete L. Rhodomano. *Amstelodami*, 1746, 2 vol. in-fol., front. gr. et port., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 410 fr., pour le même.

« Magnifique exemplaire en grand papier. »

374. Q. Curtii Rufi Historia Alexandri Magni, cum notis selectiss. variorum. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, 1673; in-8, front. gravé, carte, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge, dent. — 505 fr. à M. le baron de La Roche-Lacarelle.

« Excellente reliure de Boyet. »

381. Polybii Lycortæ F., Historiarum Libri qui supersunt, interprete Isaaco Casaubono. *Amstelodami, ex officina Johannis Janssonii*, 1670; 3 tomes en 5 vol. in-8, front. gr., mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. rouge, dent. — 680 fr., pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Excellente reliure de Boyet. »

382. Histoire de Polybe, nouvellement traduite du grec par dom Vincent Thuillier, avec les commentaires du chevalier Folard. *Paris*, 1727-1730; 6 vol. in-4, mar. bleu, dent., dos ornés. — 250 fr., pour M. le comte Foy.

« Aux armes du roi Louis XV. Il y avait une tache d'huile au tome V. »

385. C. Julii Cæsaris quæ exstant, cum selectis variorum commentariis. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, 1661; in-8, titre gravé, fig., mar. rouge, comp., dorure à petits fers. (*Reliure du XVIIe siècle.*) — 3,419 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

« Bel exemplaire, aux armes et aux chiffres de Du Fresnoy. »

386. C. Julii Cæsaris quæ exstant Omnia. *Lugd. Batav.*, 1713; in-8, réglé, front. gr., cartes et fig., mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge, dent. — 1,285 fr.

« Excellente reliure de Boyet. Exemplaire de Coulon et de F. Didot. »

388. C. Cornelii Taciti Opera. *Amstelodami, apud Danielem Elsevirium*, 1672; 2 tomes en 4 vol. in-8, front. gr., mar. rouge, fil., dos ornés, doublés de maroq. rouge, dent., tr. dorées. — 2,000 fr., pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Excellente reliure de Boyet. »

389. C. Cornelii Taciti Opera, notis illustravit Gabriel Brotier.

Parisiis, 1771 ; 4 vol. in-4, réglés, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 450 fr.

« Exemplaire en grand papier. »

391. C. Suetonii de XII Cæsaribus Libri, etc. *Lugd. Batav.*, 1656; in-8, titre gravé, mar. rouge, comp., dorures à petits fers, tr. dor. (*Rel. du* XVIIe *siècle*). — 1,800 fr.

« Bel exemplaire, aux armes et aux chiffres de Du Fresnoy. »

393. Histoire des Révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1767 ; 3 v. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 255 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

394. La République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome. *La Haye*, 1766 ; 2 vol. in-4, gr. pap., cartes, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 170 fr.

395. Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant (1598), par F. E. de Mezerai. *Paris*, 1643-1651 ; 3 vol. in-fol., front. gravé, fig., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 280 fr.

« Exemplaire avec les cartons. »

396. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événemens de notre histoire, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV (par le président Hénault). *A Paris, chez Prault*, 1752. — Supplément au Nouvel Abrégé chronologique, comprenant les additions et corrections. *Paris, Prault*, 1756 ; 1 tome en 2 vol. in-4, réglés, 36 vignettes d'après Cochin, mar. rouge, larges dentelles, doublés de tabis, dos fleurdelisés, tr. dor. — 4,350 fr., pour M. Richard Lyon.

« Aux armes du roi Louis XV. Magnifique exemplaire auquel on a ajouté 240 portraits de personnages illustres, gravés par Desrochers, et deux grandes planches gravées par Gasp. Bouttats : le massacre de la Saint-Barthélemy, et l'assassinat de Henri IV. »

398. Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste, par Mademoiselle de Lussan. *Paris*, 1738 ; 6 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. — 400 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

399. Histoires de Philippe de Valois et du roi Jean (par l'abbé de

Choisy). *A Paris, chez Claude Barbin*, 1688 ; in-4, vignettes, mar. rouge, fil., dos orné. — 355 fr. pour M. de Villeneuve.

« Exemplaire portant sur les plats la croix de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. »

400. Histoire de Charles VII (par Baudot de Juilly). *Paris*, 1754; 2 vol. in-12, mar. vert clair, fil., tr. dor. (*Derome*). — 320 fr.

404. Mémoires de Philippe de Commines, seigneur d'Argenton. *Leyde, chez les Elzeviers*, 1648 ; petit in-12, titre gr., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Derome*). — 500 fr.

« Bel exemplaire. Hauteur : 129 millimètres. »

405. Mémoires de messire Philippe de Commines, seigneur d'Argenton..., édition enrichie de notes, par l'abbé Lenglet du Fresnoy. *Paris*, 1747 ; 4 vol. in-4, front. gravé, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome*). — 4,110 fr., pour M. le comte de Lignerolles.

« Très bel exemplaire en grand papier, avec la dédicace au maréchal de Saxe, son portrait et 57 portraits de personnages illustres, gravés par Odieuvre. »

406. Histoire de François premier, roi de France, par M. Gaillard. *Paris*, 1769 ; 8 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 520 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

409. Anecdotes de la cour de François Ier, par Mademoiselle de Lussan. *Londres*, 1748 ; 3 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. — 255 fr.

« Aux armes de Madame de Pompadour. »

410. Le Sacre et couronnement du roy Henry, deuxieme de ce nom. *De l'imprimerie de Rob. Estienne, s. d.* (1547) ; in-8, mar. rouge jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 420 fr.

« Bel exemplaire de ce rare volume, orné d'une gravure sur bois représentant la cérémonie du Sacre. »

411. Recueil des choses memorables faites et passées pour le faict de la religion et estat de ce royaume, depuis la mort du roy Henri II jusques au commencement des troubles, 1565. *Strasbourg, Pierre Estiard*, 1566 ; 3 vol. pet. in-8, mar. vert clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Derome le jeune.*) — 450 fr.

« Exemplaire un peu rogné du recueil connu sous le nom de *Petits Mémoires de Condé.* »

413. Discours sur les causes de l'execution faicte es personnes de ceux qui avoyent conjuré contre le roy et son estat. *Lyon*, 1572 ; in-8 de 15 ff. non chiffrés, mar. rouge jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 205 fr.

« Pièce rare relative à la Saint-Barthélemy. »

424. Histoire du roy Henry le Grand, composée par messire Hardouin de Péréfixe. *Amsterdam*, *Daniel Elzevier*, 1664 ; petit in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Derome*). — 530 fr.

« Exemplaire de Pixerécourt. Hauteur : 129 millimètres. »

428. Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully, mis en ordre avec des remarques (par l'abbé de Lécluse). *Paris*, 1745; 3 vol. in-4, mar. rouge, fil., dos ornés. tr. dor. — 1,270 fr.

« Exemplaire aux armes de Ch. de Choiseul, archevêque de Cambrai, auquel on a ajouté 58 portraits de personnages illustres gravés par Odieuvre. »

429. Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully (par l'abbé de Lécluse). *Paris*, 1747; 3 vol. in-4, front. gravé, fleurons et vignettes d'après Gravelot, mar. vert, dent., dos orné, tr. dor. — 3,040 fr. à M. le comte Foy.

« Bel exemplaire en grand papier aux armes de Madame de Pompadour, auquel on a ajouté 70 portraits de personnages illustres, gravés par Odieuvre, et 2 grandes planches gravées par Gasp. Bouttats : le Massacre de la Saint-Barthélemy et l'Assassinat de Henri IV. »

430. Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully. *Paris*, 1763 ; 8 vol. in-12, port., mar. bleu, fil., doubl. de tabis, dos ornés, tr. dor. — 3,750 fr., pour M. Richard Lyon.

« Bel exemplaire aux armes et aux chiffres du roi Louis XV. De la bibliothèque de Pixerécourt. »

432. Mémoires d'Estat, recueillis de divers manuscrits, ensuite de ceux de Monsieur de Villeroy, vivant conseiller d'État, et secrétaire des commandemens des rois Charles IX, Henri III, Henry IV et Louis XIII. *Paris*, 1662-1665 ; 4 vol. petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). — 560 fr.

438. Mémoires et Lettres de Henri duc de Rohan sur la guerre de la Valteline, publiés par le Jaron de Zur-Lauben. *Paris*, 1758 ; 3 vol. in-12, portr. grav. par Moitte, mar. rouge, fil., dos ornés, gardes de pap. doré. — 450 fr.

« Aux armes de Madame de Pompadour. »

440. Mémoires du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France pendant quelques années. *A Cologne (Hollande), chez Pierre du Marteau*, 1665 ; 2 vol. — Ambassades du mareschal de Bassompierre, en Espagne, en 1621, en Suisse, en 1625, et en Angleterre, en 1626. *A Cologne (Hollande), chez Pierre Du Marteau*, 1668 ; 3 vol. Ensemble 5 vol. petit in-12, mar. vert, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 430 fr.

446. Histoire du roy Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, etc., recueillis par le Père Cl.-Fr. Menestrier. *Paris*, 1689 ; in-fol., titre gr., 61 planches, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge, dent. intér., tr. dor. — 1,300 fr.

« Exemplaire aux armes du prince de Conti. »

447. Mémoires du comte de Brienne, contenant les événemens les plus remarquables du règne de Louis XIII et de celui de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin. *A Amsterdam*, 1719 ; 3 vol. in-12, gr. pap., mar. bl., dentelle, dos ornés. (*Rel. anc.*). — 240 fr.

« Exemplaire de Méon. »

448. Mémoires de M. D. L. R. (de la Rochefoucauld), sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et la prison des Princes ; Mémoires de la Chastre. *Cologne (Bruxelles, Fr. Foppens, à la Sphère)*, 1662 ; petit in-12, mar. vert clair, fil. (*Derome*). — 220 fr.

450. Histoire ou Mémoires de Monsieur le cardinal de Retz ; 3 v. petit in-fol., mar. rouge, larges dentelles, dos ornés, tr. dor. — 510 fr.

« Copie de ces mémoires, d'une bonne écriture de la fin du XVIIe siècle, faite sur le manuscrit original, pour Louis-Henri de Pardaillan, duc d'Antin et d'Épernon, et ornée d'une reliure à ses armes. »

451. Mémoires du cardinal de Retz, contenant ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premières années du règne de Louis XIV. *Amsterdam, Fr. Bernard*, 1731 ; 4 vol., portrait gravé par Thomassin. — Mémoires de Gui Joly, contenant l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche. *Amsterdam*, 1738-1739 ; 2 vol. — Mémoires de Madame la duchesse de Nemours, contenant ce qui s'est passé de plus particulier en

France pendant la guerre de Paris. *Amsterdam, Fr. Bernard*, 1738 ; 1 vol. En tout 7 vol. in-12, mar. vert, fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome le jeune*). — 2,650 fr.

« Joli exemplaire de la plus belle édition de ces mémoires. »

453. Mémoires de M. de la Porte, premier valet de chambre de Louis XIV, contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. *Genève*, 1756 ; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, gardes de pap. doré, tr. dor. — 1,080 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

« Aux armes de Madame Du Barry. »

454. Mémoires de Mademoiselle de Montpensier. *Amsterdam*, 1746 ; 8 vol. in-12, mar. citron, fil., dos ornés, tr. dor. — 1,030 fr., pour le même.

« Aux armes de Madame Sophie de France, fille de Louis XV. »

458. Mémoires de F. de *** (Torcy) pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht. *Paris*, 1757 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 270 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

462. Mémoires de la Régence de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, durant la minorité de Louis XV, roi de France (par le chevalier de Piossens). *La Haye*, 1729 ; 3 vol. in-12, portr., fig. et fleurons gravés d'après Bern. Picart, mar. vert clair, fil., tr. dor. (*Derome.*) — 1,120 fr., à M. Quentin-Bauchard.

« Exemplaire de Pixerécourt. »

463. Vie privée de Louis XV, ou principaux Événements, Particularités et Anecdotes de son règne (par Moufle d'Angerville). *Londres*, 1781 ; 4 vol. in-12, port., mar. vert clair, fil. (*Derome le jeune.*) — 720 fr.

« Bel exemplaire. »

466. Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même, ou Anecdotes de la Régence. *A Amsterdam*, 1756 ; 4 parties en 1 vol. in-12, mar. vert clair, fil., dos orné. (*Derome.*) — 310 fr., à M. Quentin-Bauchard.

468. Histoire de Maurice, comte de Saxe, duc de Courlande, par M. le baron d'Espagnac. *Paris*, 1775 ; 2 vol. in-4 et atlas, portr., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 330 fr.

« Exemplaire en grand papier. Aux armes de la comtesse d'Artois. »

469. Mémoires de Madame la marquise de Pompadour, écrits par elle-même. *A Liège*, 1775; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Rel. de Mouillié.*) — 110 fr.

470. Mémoires du maréchal de Berwick, écrits par lui-même. *Paris*, 1778; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés. tr. dor. — 195 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

471. Vie de Louis, Dauphin de France, depuis 1729 jusqu'en 1767, par l'abbé de Villiers. *Paris*, 1769; in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. — 200 fr.

« Aux armes du Dauphin. »

472. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, Dauphin de France, en 1758 (par le P. Griffet et publiés par l'abbé Querbeuf). *A Paris*, 1777; 2 vol. in-12, mar. citron, fil., tr. dor. (*Derome.*) — 300 fr.

« Exemplaire de Méon et de Pixerécourt. »

477. Histoire généalogique de la Maison de France, reveue et augmentée en cette troisiesme édition, par Scevole et Louis de Saincte-Marthe. *Paris*, 1647; 2 vol. in-fol., gr. pap., mar. rouge, fil., dos à la Du Seuil, tr. dor. — 265 fr.

« Aux armes de la reine Anne d'Autriche. »

480. Histoire de la Milice françoise, depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand; par le R. P. Daniel. *A Amsterdam*, 1724; 2 vol. in-4, fig., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 245 fr., pour M. Edouard Bocher.

« Exemplaire en grand papier. »

482. Le Plan en perspective de la ville de Paris, commencé en 1734 sous les ordres de messire Étienne Turgot, prévôt des marchands, et achevé en 1739. *Paris*, 1740; in-fol., mar. vert, large dentelle, dos et coins fleurdelisés, tr. dor. — 305 fr., pour M. le comte de Grammont.

« Aux armes du roi Louis XV. »

484. Le Siège de Donfronc avec les occasions d'icellui, et de la captivité de tres-vertueux et magnanime seigneur Gabriel, conte de Montgommeri, ensemble la mort d'icellui. *Imprimé*

nouvellement (*S. l.*), 1574 ; pet. in-12 de 30 pp., mar. rouge jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 340 fr.

« Pièce fort rare. »

485. La Prinse de la ville de Sainct-Lo, le jeudy dixiéme jour de juin mil cinq cens septante quatre, par Monsieur de Matignon, lieutenant pour le roy en la basse Normandie, en l'absence du duc de Bouillon. Avec les noms et le nombre de ceux qui sont demourez à l'assault, tant morts que blessez, d'une part et d'autre. *Paris, Mich. Buffet,* 1574 ; in-8 de 16 ff., mar. rouge jans., tr. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 375 fr.

« Pièce rare. »

486. Discours du siège de la ville de Rouen au mois de novembre mil cinq cent quatre-vingt-onze, avec le pourtrait du vieil et nouveau fort (par Valdory). *Rouen, chez Rich. l'Allemant, s. d.*; in-8, mar. rouge jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 655 fr.

« Livre précieux, dédié au poète Desportes, abbé de Thiron. Cet exemplaire contient l'erratum et la grande planche représentant le « pourtraict du fort Sainte-Catherine. »

487. Histoire civile et politique de la ville de Reims, par Anquetil, chanoine régulier de la congrégation de France. *Reims,* 1756 ; 3 vol. in-12, front. gr., mar. rouge, riches et larges dentelles, doublés de tabis, dos ornés, tr. dor. — 910 fr.

« Aux armes de Joly de Fleury.

« Le frontispice du tome Ier est tiré sur satin. »

492. Histoire du divorce de Henry VIII, roy d'Angleterre, et de Catherine d'Arragon (par l'abbé Legrand). *Paris,* 1688 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. — 250 fr.

« Aux armes du chancelier Boucherat. »

498. Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg (par Frédéric II). *Berlin et La Haye,* 1751 ; 2 parties en 1 vol. in-4, gr. pap., front., cartes et plans, vignettes et culs-de-lampe de Schley, mar. vert, large dentelle. — 300 fr.

« Aux armes du comte de Buchelay. »

501. Histoire de Suède, avant et depuis la fondation de la monarchie, par le baron de Pufendorff. *A Amsterdam,* 1748 ; 3 v. in-12, port., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 250 fr.

« Aux armes de Madame de Pompadour. »

503. Histoire générale de Pologne, par le chevalier de Solignac. *Paris*, 1750; 5 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. — 220 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

504. Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne, par l'abbé Coyer. *Paris*, 1761; 2 vol. in-12, maroq. rouge, fil., dos ornés. — 185 fr.

« Aux armes de la comtesse d'Artois. »

524. Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, par le P. J.-P. du Halde. *Paris*, 1735; 4 vol. gr. in-fol., fig. et cartes, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 330 fr., à M. Edouard Bocher.

527. Histoire de la conqueste du Mexique ou de la Nouvelle-Espagne, par Fernand Cortez, traduite de l'espagnol de dom Antoine de Solis (par Citri de La Guette). *Paris*, 1704; 2 vol. in-12, réglés, fig., mar. bleu, doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 3,500 fr.

« Précieux exemplaire de Madame de Chamillard, avec ses armes à l'intérieur et son chiffre à l'extérieur. »

534. Armorial des principales maisons et familles du royaume, par Dubuisson. Ouvrage enrichi de près de 4,000 écussons. *Paris*, 1757; 2 vol. in-12, nombr. blasons, mar. rouge, fil., larges dentelles, doublés de tabis, dos ornés, tr. dor. — 2,000 fr., pour M. Richard Lyon.

« Riche reliure qui porte les armes et les chiffres de la reine Marie Leczinska, peints sur les plats dans des médaillons bordés de mar. vert et recouverts de talc. »

536. Livre contenant la généalogie et descente de ceux de la maison de Croy, tant de la ligne principale, estant chef du nom, et armes d'icelle, que des branches et ligne collatérale de la dicte maison. *S. l. n. d.*; in-fol., mar. rouge, dentelle, tr. dor. et cis. (*Rel. angl.*) — 320 fr.

« Ouvrage exécuté à Anvers aux frais de la maison de Croy et qui paraît n'avoir jamais été mis dans le commerce. Les planches, au nombre de 64, contiennent : les arbres généalogiques de la maison de Croy, les portraits en pied des seigneurs et des dames de cette noble race, gravés à Anvers par Jacques de Bye, vers 1620, enfin les châteaux qui appartenaient alors à cette même famille. »

549. Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites en françois, avec des remarques historiques et critiques, par M. Dacier. *A Paris, par la Compagnie des libraires*, 1762;

14 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. — 430 fr.

« Aux armes de Léop.-Ch. de Choiseul, archevêque de Cambrai. »

551. Cornelii Nepotis Vitæ excellentium imperatorum. *Lugd. Batav.*, 1675; in-8, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge. — 400 fr., pour Monseigneur le duc d'Aumale.

« Excellente reliure de Boyet. »

552. Valerius Maximus. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1534; in-8, mar., br. à compart., initiales peintes en or et en couleur, tr. dor. — 1,960 fr.

« Superbe exemplaire rempli de témoins, au nom et à la devise de Grolier. »

553. Valerius Maximus, cum selectis variorum. *Lugd. Batavorum*, 1670; in-8, titre gravé, mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. rouge, dent. — 530 fr. à M. le baron de La Roche Lacarelle.

« Excellente reliure de Boyet. »

555. Les Vrays Pourtraicts et Vies des hommes illustres, grecz, latins et payens, recueilliz de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes, par André Thevet, Angoumoysin. *Paris*, 1584; 2 tomes en 1 vol. in-fol. titres gravés, fig., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 395 fr.

557. Le Vite de' più excellenti pittori, scultori e architettori, scritte da M. Giorgio Vasari. *In Fiorenza, appresso i Giunti*, 1568; 3 vol. in-4, nombr. portr., vélin, tr. dor. — 500 fr.

« Bel exemplaire d'une édition rare et recherchée. »

558. Œuvres du seigneur de Brantome, accompagnées de remarques (par Le Duchat, Lancelot et Prosper Marchand). *La Haye*, 1740; 15 vol. pet. in-12, front. gravés, mar. citr. fil. dos ornés, tr. dor. — 2,420 fr., pour M. le comte de Mosbourg.

« Bel exemplaire aux armes de Madame de Pompadour. »

559. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par Charles Perrault. *Paris*, 1696-1700; 2 tomes en 1 vol. in-fol., front. gravé, portraits gravés par Edelinck et autres, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Derome.*) — 2,800 fr., pour M. Richard Lyon.

« Bel exemplaire, contenant, outre les portraits d'Arnauld et de Pascal, de Thomassin et de Du Cange, avec leurs notices, celui de Pierre Paillot, historiographe du Roy et généalogiste du duché de Bourgogne, gravé par Drevet, avec la notice, portrait qui n'est pas indiqué dans la table générale. »

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen :*

« Tout le monde sait que le premier livre imprimé en Normandie est un *Horace*, qui parut à Caen, par les soins de Jacques *Durandas* et de Gilles *Quijoue*, le 6 juin 1480. A cette occasion, pour fêter le quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie dans notre province, la Société des Antiquaires de Caen avait même organisé, il y a deux ans, une exposition typographique dont on n'a peut-être pas perdu le souvenir.

« On ne connaissait jusqu'ici que deux exemplaires de ce rarissime volume. Le premier, sur vélin, est conservé précieusement dans la bibliothèque de lord Spencer, à Londres ; le second, sur papier, est l'un des joyaux de la Bibliothèque Nationale à Paris. Il figure dans les vitrines de l'exposition permanente de la galerie Mazarine.

« A la dernière séance de la Société des Antiquaires de Normandie, M. de Beaurepaire a signalé l'existence d'un troisième exemplaire du même ouvrage. Il est sur vélin, comme l'exemplaire de la collection Spencer, et se trouve inscrit au catalogue de la bibliothèque *Sunderland* sous le n° 6515. Dans les derniers jours du mois de juillet, cette collection célèbre sera mise aux enchères et dispersée.

« Si l'une des bibliothèques de la province ne peut arriver à négocier cette acquisition. il serait désirable que ce livre rare pût être adjugé à l'un des bibliophiles normands. »

Il aurait fallu dire : la *troisième partie* de cette collection célèbre. Néanmoins, nous transcrivons ce petit article avec plaisir. Ce n'est pas la première fois que le *Nouvelliste de Rouen* fait preuve d'une sollicitude intelligente pour les incunables français, et surtout, comme de juste, pour ceux de la Normandie. C'est un excellent exemple pour la presse départementale.

— La Société des Bibliophiles de Guyenne étant dans l'intention de réimprimer les livrets presque introuvables des *Expositions des œuvres de peinture, sculpture, gravure et plans d'architecture de Messieurs de l'Académie de Bordeaux au* XVIIIe *siècle*, prie MM. les bibliophiles qui posséderaient ou connaîtraient le livret du Salon de 1776, de bien vouloir en informer M. le secrétaire de la Société, rue Jean-Jacques Bel, hôtel de la Bibliothèque municipale, à Bordeaux.

FOREIGN BODL: LIBR PERIODICALS

LES INCUNABLES ORIENTAUX [1].

RAPPORT SUR UNE MISSION LITTÉRAIRE EN BAVIÈRE ET EN WURTEMBERG.

IV.

Puisqu'il faut attendre jusqu'aux premières années du XVIe siècle avant de trouver des impressions orientales, quittons pour ces généralités l'ordre chronologique, et examinons un peu l'ordre local.

Le Wurtemberg a été le premier pays (abstraction faite de l'Italie) où des livres en caractères orientaux aient été imprimés dès le commencement du XVIe siècle, comme on le verra en détail à partir de l'an 1512 et suivants, au tableau général des *Hebraïca* placé plus loin [2]. Englobons cette fois (et par dérogation) tous les genres dans notre revue sommaire. Parmi les nombreuses bibliothèques de ce royaume, nous avons spécialement remarqué celles de Stuttgard et de Tubingue. A cette dernière ville on peut donner la priorité, bien qu'elle ne soit pas la plus riche [3]. Citons la *Stifts-Bibliothek,* où nous avons été agréablement

[1] Voir le *Bulletin du Bibliophile* de mai 1882.

[2] Tel était du moins l'avis de De'Rossi (*Annales,* I, préf., p. XV; II, p. 7a) et de ses successeurs, jusqu'à la découverte d'œuvres datant de 1501-2.

[3] Nous n'avons rien trouvé dans la belle bibliothèque de cette Université, dont le catalogue vient de paraître sous ce titre : « Systematischer alphabetischer Hauptkatalog der K. Universitats-Bibliothek zu Tubingen. Cl. Philologie. » 1880, in-4.

surpris de trouver, — avec le savant concours du professeur Kautsch, — sept à huit *hebraica*, et dans ce nombre deux œuvres sur lesquelles le plus érudit des bibliographes hébraïsants s'est trompé, comme nous l'indiquerons en ses lieu et place, aux années 1518 et 1521 du tableau général. A Stuttgard, il y a lieu de signaler un certain nombre d'incunables, soit à la Bibliothèque royale publique, soit dans la bibliothèque particulière du roi Charles I. Grâce à une division spéciale des incunables, dont le catalogue forme quatorze volumes in-folio, rangés par noms d'auteurs, le travail de vérification des titres à relever est facile [1]. De plus, le catalogue des *Bibel-Sammlungen* forme un gros volume in-folio, dont les notices les plus développées sont consacrées aux plus anciens textes, rangés en autant de chapitres qu'il y a de langues, ayant pour subdivision l'ordre chronologique qui se renouvelle dans les trois formats.

Remarque singulière à noter : C'est dans la célèbre ville universitaire de Tubingue qu'a été imprimé le premier texte des Psaumes de la pénitence en caractères carrés, tandis que, près de trois siècles plus tard, la même ville, la même académie, donnait le signal du départ en fait de recherches bibliographiques orientales. Cette noble initiative est due au professeur Schnurrer, comme il a été remarqué plus haut (§ II) au sujet des hypothèses concernant une vieille édition du Koran, qui fait l'objet de la dissertation due à De' Rossi. En outre, peu de temps auparavant, l'intérêt manifeste d'autres provinces wurtembergeoises pour l'orientalisme est attesté par Schelhom [2].

[1] Le travail de collationnement des titres d'incunables en tous genres, qui peuvent se rencontrer dans la bibliothèque privée du roi (ou la *Königliche Hand bibliothek*, sous la direction du conseiller d'Etat Dr Hamsen), est grandement simplifié par cette circonstance que tous les livres de cette catégorie sont soigneusement désignés en marge du grand catalogue de la bibliothèque publique à Stuttgard.

[2] *Amœnitates litterariæ* (Francfort et Leipzig, 1725-1731, en 14 vol. in-12),

On a donc vu comment ce pays l'emporte sur tout autre au point de vue de la priorité. Ajoutons aussitôt, pour n'avoir plus à y revenir, que la Bavière prédomine largement par la proportion numérique de ses possessions actuelles dans le même domaine littéraire, et qu'elle a donné le jour aux premiers typographes d'hébreu [1], sans parler des impressions d'Erfurt vers 1501-1502 (ci-après § VIII, n° 93).

Il est notoire que la Bibliothèque publique de Munich, la *Kön. Hof und Staats-Bibliothek,* est un des trois plus grands musées littéraires du monde entier. Elle rivalise en éclat et en richesse avec celles de Paris et de Londres. Nous n'avons pas à nous arrêter à l'aspect extérieur de cet établissement, ni même aux dispositions d'intérieur si avantageuses pour le public [2]. Mais nous ne saurions trop insister sur l'heureuse organisation des catalogues, sur leur mode de rédaction, sur les facilités accordées aux travailleurs. — Dans les autres villes de ce royaume, selon Petzholdt, en son *Adressen-Buch der Bibliotheken Deutschland's, etc.* (Dresden, 1874, in-8), il y a 170 collections réparties entre soixante-cinq villes ; mais entre elles toutes, le séminaire épiscopal d'Eichstaedt nous a offert quelques titres intéressants par leur nouveauté, que l'on trouvera plus loin.

Ceci dit, reprenons la succession des faits en général.

t. XIII, pp. 197-265 : « Dissertatio de eximiis Suevorum in litteraturam orientalem meritis Schiedasma historico-litterarium. » V. aussi au t. III de nombreuses notes sur des mss. et d'anciens imprimés arabes, hébreux, etc.

[1] Partis de Fürth (Bavière), les plus célèbres imprimeurs de livres hébreux au xve siècle, Moïse ben Israël Nathan et son frère Josué Salomon, se sont établis à Soncino (Italie), de 1484 à 1489. D'autres membres de cette famille imprimèrent jusque vers 1536, soit en total pendant plus de cinquante ans.

[2] V. d'après Quesada, *Las Bibliotecas europeas, etc.* (1879, in-8), t. I, une causerie du baron E., dans le *Bulletin du Bibliophile,* 1880, p. 176-9.

V.

A partir de ce moment, commencent les œuvres polyglottes et les traités didactiques, où naturellement l'hébreu joue le plus grand rôle. Ce sont (en tenant compte numériquement : 1° du Diurnal arabe, et 2° du psautier éthiopien, précités) :

3° Psalterium hebraeum, graecum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis (studio Aug. Justiniani). — Impressit miro ingenio Petrus Paulus Porrus, Genuae, in aedibus Nicolai Justiniani Pauli, MDXVI, gr. in-4 (non fol.).

Cette édition, remarquable parce qu'elle est la première polyglotte imprimée avec les caractères propres à chaque langue, ne l'est pas moins (comme le signale Brunet, *s. v.*), par la singularité du commentaire de Justiniani. Celui-ci a trouvé le moyen de faire entrer une vie assez étendue de Christophe Colomb dans une note sur le ps. *Cœli enarrant*. Ce volume, quoique ancien, est assez commun. Il est vrai qu'on en a tiré deux mille exemplaires, ainsi que nous l'apprend Justiniani lui-même (*Annali della Republ. de Genova*, p. 224), qui ajoute qu'il y a eu cinquante exemplaires sur vélin. Il y a cinq titres qui alternent, en rouge et noir, ainsi que l'*Incipit*. Huit colonnes sont placées vis-à-vis les unes des autres, soit quatre par page, outre des notes à la suite des chapitres [1].

[1] Ce psautier est à la Bibliothèque nationale de Paris, vélin, sous le n° A 286 (armes de Henri II); à la *Bodléienne*, col. 7, n° 25. — N. B. Il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par le titre suivant : « Psalterium Quincuplex, Gallicum, Romanum, *Hebraicum*, Vetus et Conciliatum, etc. Parisiis, Henr. Stephani, 1508 et 1509, in-fol. » (B. N., A 308). Le mot *Hebraicum* désigne ici la source de la version, faite *d'après l'hébreu*.

4° Psalterium in IV linguis, hebraea, graeca, chaldaea et latina. Coloniae, opera Joan. Potkenii et Joan. Soteris, anno MDXVIII, petit in-fol.

Edition beaucoup plus rare que celle de Gênes. Il faut observer que l'expression *Chaldaea,* employée ici, désigne la colonne en éthiopien, tandis qu'au volume précédent il s'agit bien de *Chaldéen* en caractères carrés. L'encadrement est tout à fait semblable, trait pour trait, à celui du précédent volume, sans être toutefois le même, puisqu'il est plus petit. Il y a de jolies initiales. Ce volume se trouve dans les grandes bibliothèques [1].

5° ערוך. Dictionarium Chaldaicum, non tā ad Chaldaicos interpretes ꝓ (quam) Rabbinorū intelligenda cōmentaria necessarium per Sebastianum Munsterū ex Baal Aruch et Chaldaicis bibliis atꝓ Hebraeōrū Peruschim congestū. Basileae, apud Ioh. Froben, 1527, in-4.

La pagination suit l'ordre hébreu, de droite à gauche. Les caractères carrés sont de trois corps différents. Titre ponctué. (B. N., X 191 ; St., *Manuale,* n° 1385.)

6° דקדוק דלישן ארמי או הכשדאה. Chaldaica grammatica, antehac a nemine attentata, sed jam primum per Seb. Munsterum conscripta et aedita. Item in commentaria Hebraeorum regulae aliquot generales; modi loquendi hebraici plurimi, abbreviaturae hebr. generales, etc. Basileae, Froben, 1527, in-4.

Là aussi la pagination part de la droite. (B. N., X 184.) Pour servir de conclusion à ce chapitre, il nous reste à

[1] Nous l'avons vu à Munich, à Tubingue, à Strasbourg et à la Bibliothèque nationale (A 287). V. Rossi, II, p. 16, n° 77; *Bodl.,* col. 5, n° 24, et col. 8, n° 32 A.

citer trois œuvres, dont nous n'avons trouvé la mention que bien rare :

7° Linguarum XII, characteribus differentium alphabetum introductio ac legendi modus : scilicet hebraicae, chaldaicae recentioris, samaritanae, arabicae, indicae, graecae, georgianae, tzervianae, hieronymianae vel illyricae, armenicae et latinae; autore Guilelmo Postello. Parisiis, Petrus Vidovaeus, 1538, in-4.

8° Samaritanae litterae, cum arte grammatices ex litteris deducta, cum exemplis samaritanis, hebreis aut phoenicibus; characterum gallicorum, seu latinorum origo, et graecorum characteres : accesserunt characteris sancti figurae et nomina, linguae syriacae alfabetum, et arabum sive Ismaelitarum alfabetum. (Plusieurs feuilles in-fol. plano.)[1]

Enfin 9° Introductio in chaldaicam linguam, syriacam, atque armenicam et decem alias linguas; accesserunt characterum differentium XL alphabeta; mystica et cabalistica quam plurima scitu digna; descriptio ac simulacrum Phagoti Afranii; authore Theseo Ambrosio ex comitibus Albonesii, Canon. Lateran. Papiae, 1539, in-4.

L'indication maladroite qu'en donne la *Bibliothèque orientale* de Zenker (t. II, n° 1502) ne permet pas aisément[2] de reconnaître l'auteur. (Est à la Bibliothèque nationale de Paris sous le n° X 185.)

En somme, pendant cette période d'une quarantaine d'années, nous n'avons à enregistrer qu'un ou deux livres à titre d'échantillons pour chaque langue de la famille dite

[1] Ces deux numéros sont à la Bibliothèque nationale, X 19 et 19 A. Pour le premier, voir St., *Manuale*, n° 1586.

[2] M. St., dans son *Manuale*, n° 46, l'indique d'une façon incomplète.

sémitique. Le total s'élève à peine au nombre de neuf, tandis que pour l'hébreu seulement, — et rien que pour la période du dernier quart du xve siècle, — le nombre est au moins dix fois plus élevé, comme on va le voir.

C'est à la fin du dernier siècle qu'eut lieu, pour la première fois, une étude approfondie et minutieuse des incunables hébreux par les soins d'un pieux ecclésiastique italien[1]. Giovanni Bernardo De' Rossi, professeur de langues orientales à l'Université de Parme (mort en mars 1831), avait été sollicité par l'anglais Kennicott de rechercher, dans le plus grand nombre possible de manuscrits, les moindres variantes à noter dans les livres composant l'ancien Testament. Ces investigations provoquèrent l'achat des commentaires bibliques les plus rares, soit manuscrits, soit imprimés. Ainsi naquit et se développa le goût des plus antiques impressions hébraïques, de celles qui devaient reproduire le plus exactement leurs modèles manuscrits[2].

Le résultat de ces recherches fut très productif, comme le prouvent les nombreux ouvrages du prêtre parmesan, dont voici les principaux titres (et grâce au présent énoncé, il suffira, dans la suite, d'y renvoyer d'une façon toute sommaire) :

1. Apparatus hebraeo-biblicus, seu mss. editique codices sacri textus. Parmae, 1782, in-8. — 2. De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textus editionibus, etc. Erlangen, 1783, in-4. — 3. Specimen variarum lectionum sacri textus, etc. Romae, 1782, in-8. — 4. Variae lectiones, etc. Parmae, 1784-1788, 4 vol. in-4. — 5. De hebraicae typographiae origine ac primitiis commentatio. *Ibid.*, 1776, in-4. — 6. Annali ebreo-tipografici di Sab-

[1] On n'a pas noté ici ses prédécesseurs, tels que Wolf, Bartholocci, etc., ni son célèbre contemporain Gesenius, car leurs bibliographies s'étendent bien au delà du cadre des incunables.

[2] V. Fürst, *Bibliotheca Judaica*, t. III, préface.

bioneta. *Ibid.*, 1780, in-4. — 7. De typografia hebraica Ferrariensi. *Ibid.*, in-8. — 8. Annales hebraeo-typogr. saeculi xv [xvi]. *Ibid.*, 1795 et 1799, 2 vol. in-4. — 9. Annali ebreo-typographici di Cremona. *Ibid.*, 1808, in-8. — 10. Dizzionario storico degli autori ebrei e delle lore opere. *Ibid.*, 1802, 2 vol. in-8. — 11. Libri stampati di litteratura sacra ebraica ed orientale della sua bibliotheca. *Ibid.*, 1812, in-8.

Le bibliographe de Parme a, le premier, porté spécialement son attention sur le cadre restreint des incunables; il s'est attaché à rechercher les plus anciens textes imprimés, et même à constater la présence de mots hébreux isolés au milieu d'autres livres.

« Quaedam autem verba, dit J.-B. De' Rossi en tête de « ses *Annales hebraeo-typographici saeculi* xv[1], jam anno « 1475 in Nigri tractatu contra Judaeos Eslingae per Con- « radum Fyner eo anno edito hebraice comparuerunt. In « hac namque rariori editione quamquam hebraica latinis « litteris indicentur, ut titulus innuit, nomen tamen Dei « ineffabile יהוה, binae primae Geneseos dictiones בראשית « ברא et ad calcem alphabetum hebraicum hebraico cha- « ractere expressa sunt, Wolfio teste qui fuse librum « describit, t. II, p. 1115. Quamobrem hoc tanquam pri- « mum hebr. characterum specimen a multis habitum est, « hicque liber tanquam omnium primus in quo ii visi « fuerint. Haec eadem hebraica elementa duobus post « annis iterum adhibita sunt in ejusdem Nigri *Stella Mes- « siae,* quae in eadem urbe germanice prodiit anno 1477. « Vide Wolf., t. IV, p. 531, et Avrivilii Bibliothecam, « sect. I, p. 61. » (Ce volume de Niger est à la Bibliothèque Nationale, et, dans la *Notice des objets exposés,* il forme le n° 175.)

[1] Dans sa préface intitulée : « Dissertatio preliminaris de hebraicae typographiae origine ac primitiis, eorumque raritate, præstantia et usu, » § XII, p. xiii.

Le savant bibliographe démontre ensuite qu'à côté de cette liste peu étendue de mots et de lettres hébraïques, composés à Essling en 1475 avec des types assez informes, il a eu le bonheur de découvrir une édition d'un texte complet de la même date : c'est le commentaire biblique du célèbre Raschi (Rabbi Salomon Içhaqi), de Troyes, sur le Pentateuque, imprimé à Reggio en Calabre, que personne avant lui n'avait signalé, et que nous retrouvons en tête de notre tableau chronologique des *Hebraïca*, en même temps que l'œuvre de Jacob B. Ascher, nommée les « Quatre Ordres, » imprimée à Pieve di Sacco, également en cette année.

Après un long intervalle de temps, nous trouvons, en 1850, un travail de premier ordre consacré à la typographie hébraïque, par M. Steinschneider[1], dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, IIe section, t. XXVIII, p. 21 à 94, à 2 col.

Enfin, tout récemment, M. Fed. Sacchi[2] a publié une brochure intitulée : « Tipografi ebrei di Soncino. Studii bibliografici I. » Cremona, 1877, in-4 (68 p.).

VI.

L'énumération de ces documents divers nous sert d'échafaudage pour dresser, sans trop de longueurs, le tableau qui va suivre. Il est chronologique, selon l'ordre adopté

[1] V. aussi son *Manuale bibliographicum opera recensens tam theorica, tam practica, quae de lingua agunt hebraica* (en allemand). Lipsiae, 1859, in-8.

[2] V. *Hebraische Bibliographie*, t. XIX, p. 16-19, pour l'analyse critique par M. Steinschneider. — Dans A. Bertolotti, « *Le Typografie orientale* e gli Orientalisti a Roma nei secoli XVI e XVII, » publié par la *Rivista Europea* (Firenze, 1878, in-8), t. IX, fasc. II, 16 settembre, p. 217-268, nous avons été fort étonné de ne rien trouver sur les impressions orientales au commencement du XVIe siècle; le premier document de ce travail est relatif aux Médicis et n'est daté que du 26 novembre 1593.

seulement en partie par De' Rossi, dans ses *Annales*, et par ses devanciers. Nous avons cru devoir généraliser cet ordre, sans le rompre par des groupes ou subdivisions, selon les noms de lieux, ou par catégories de livres sans date, comme certains bibliographes l'ont fait. Une table alphabétique, à la fin, facilitera le mode de consultation. En marge, nous avons laissé des colonnes libres pour y inscrire, d'une façon abrégée, celles des bibliothèques où la présence des livres inscrits en regard a été constatée jusqu'à présent.

Voici l'explication des abréviations que nous avons employées (avec l'indication, donnée en passant, des particularités locales) :

1. Pour la Bibliothèque Nationale de Paris, la double initiale..... B. N.

2. A Eichstaedt (Bavière), il y a une bibliothèque précieuse faisant partie du séminaire épiscopal, sous la direction du Dr Pruner, aidé par le Dr Grund ; elle est désignée sommairement ainsi. Eichs.

3. La Bibliothèque royale de Munich a pour directeur général le professeur Carl von Halm, lequel a pour suppléants (outre le premier bibliothécaire Dr Laupheim) le secrétaire Dr W. Meyer et le savant orientaliste J. Aumer. Elle est désignée ici..... Mun.

4. En cette même ville, un simple amateur, M. Merzbacher, possède la plus précieuse collection d'anciens livres hébreux, une des mieux fournies du monde en cette spécialité, après la Bodléienne d'Oxford. Il a la bonne fortune d'avoir pour bibliothécaire un savant émérite, M. Raph. N. Rabbinowicz..... Merz.

5. A Strasbourg, la Bibliothèque de l'Université, fondée depuis dix ans à peine, possède déjà près d'un demi-million de volumes, pièces et manuscrits, sous la direction du professeur Barack.

Une salle entière est consacrée aux incunables et aux manuscrits. Les catalogues des diverses sections des *Orientalia* ont été dressés, puis publiés par les soins du Dr Laudauer. Elle est désignée. Stras.

6. Dans cette ville, la bibliothèque du séminaire évangélique (*Theolog. Studienstift von S. Wilhelm*), bien qu'ayant souffert du bombardement de 1870, est fort riche en volumes datant de la Réforme; elle nous a valu la découverte d'un volume de Reuchlin, inconnu, contenant des citations d'hébreu, et indiqué ci-après à l'an 1514. Est désignée ainsi ..... Wilh.

7. A Stuttgard, la bibliothèque publique (*K. œffentl. Bibliothek*), est dirigée par le professeur W. Heyd, ayant pour adjoint le docteur Fischer. Elle est désignée ..... Stutt.

M. le marquis de Ripert-Monclar, consul général de France, ne représente pas seulement notre pays à Stuttgard par ses fonctions et par son grand savoir, mais encore et surtout par son affabilité.

8. A Tubingue, la *Stifsbibliothek*, assez riche quoique de fondation récente, est supérieure en vieux livres orientaux à la bibliothèque de la célèbre université ; elle dépend de la *Stiftskirche* ou église de Saint-Georges (évangél.); elle est désignée ici ..... Tub.

Là, M. le professeur Kautsch m'a aidé de ses lumières

Il ne faut pas la confondre avec la *Wilhem-Stift*, qui est catholique et date de 1817.

9. A Ulm (Wurtemberg), la bibliothèque municipale sous la direction du professeur Veesenmeyer nous a fait connaître un livre imprimé à Haguenau (Alsace), en 1507, relatif aux sujets orientaux, et qui n'est cité nulle part en cette dernière qualité ..... Ulm.

10. Enfin, la réunion de deux ou trois bibliothèques entre les mains du libraire Frédéric Muller, à Amsterdam, vendue en novembre 1868, a été décrite par l'érudit M. Roest, sous le titre de ביה הספר [1] ; en tête, on trouve la série spéciale des incunables qu'elle contient, par ordre de dates ; elle a été acquise, — nous dit-on, — par un établissement de New-York ; d'où la désignation par cette double initiale ..... N.-Y.

11. En outre, une excursion spéciale a été consacrée à l'examen de la bibliothèque laissée par Buxtorf et incorporée dans celle de l'Université (publ.), à..... Bâle.

VII.

1. An 1475. פ' התורה. Commentaire de Raschi sur le Pentateuque. Imprimé à Reggio (Calabre), par Abraham ben Isaac Garton (?), le 10 Adar 5235 (= 5 février 1475); petit in-fol.

C'est rigoureusement le premier livre hébreu qui ait été imprimé. De' Rossi, *Annales sec.* xv, pp. 3 à 5; St., *Bodl.*, col. 2342.

2. Il y a une autre édition de ce commentaire, s. l. n. d., gr. in-4, qui est peut-être de la même date. Par suite de la distinction qu'établit De' Rossi (p. 124) entre les livres datés et ceux qui ne le sont pas, on ignore son avis sur cette dernière édition. M. St., *Bodl.*, ib., n° 2, le déclare antérieur à 1480.

N.-Y. 3. An 1475 (ou 78). Jacob Ben Ascher, ד' טורים. *Les 4 séries* [de lois religieuses].

[1] Voici le sous-titre : *Catalog von Hebr. u. jüdischen Büchern, Handschriften, etc., nachgelassen* von Gius. Almanzi, Rab. J. Emden, u. Oberr. M. J. Lewenstein. Amsterdam, Muller, 1868, in-8 (avec fac-simile).

Cette œuvre est également une des plus anciennes en date et forme presque la seconde impression faite en hébreu. Elle a paru à Pieve di Sacco, chez Meschoullam Qozi, le lundi 28 Tamouz (5)235 (= 3 juillet 1475), petit in-fol. (De' Rossi, p. 5 à 7). Toutefois, le dernier chiffre de la date, le 5, est douteux (pour 8); et c'est peut-être 238 (= 29 juin 1478), ainsi que l'expose la *Bodl.*, col. 1182. Le *Catal. de la Bibl. du Roy*, A. 866, adopte 1478 (par pure hypothèse. Voir ci-après, n° 56).

On ne rètrouve plus ailleurs, remarque à leur sujet M. Steinschneider [1], ni la mention de ces deux lieux d'impression, ni les noms de ces imprimeurs.

4. An 1476. ד' טורים. Reprise de l'impression du précédent ouvrage à Mantoue, sous les auspices du docteur Abraham b. Salomon Conat ou Cunat, כונת. Voir St., *Bodl.*, col. 1186, n° 20.

Il n'en a paru alors que la première partie, intitulée *Orah Hayim*, à la date du 14 Siwan 5236 (6 juin 1476); et le premier tiers du deuxième traité, *Yoré Deah*, a été achevé plus tard à Ferrare, par Abr. b. Ḥayim de Pesaro, le 15 Ab 5237 (25 juillet 1477). Voir De' Rossi, *ib.*, pp. 9 à 12 et 19-22, contredit par Zunz, *Zur Geschichte*, p. 219, comme le note M. St., *Jüdische Liter.*, p. 34[b]; *Bodl.*, col. 1188, n° 30. Voir aussi ci-après, *vers* 1490.

5. — 1477. Psaumes avec commentaires de R. David Kimḥi. Imprimé par Maître Joseph et Baria [2] Ḥayim Mardochée et Ḥiskia, de Ventura, מונטורה (ou Montro). S. l. (Italie, (?) Bologne), achevé le 20 Elouf 237 (29 août 1477), petit in-fol. Merz.

De' Rossi, p. 14, n'hésite pas à lire « de Ventura », ce qui est douteux. Voir St., *Catal. Bodl.*, col. 1, n° 1, et *Addenda*, p. LXXI.

[1] *Jüdische Typographie*, ibid.

[2] La lecture primitive, *Nerva*, a été corrigée par M. Steinschneider même, *Bodl.*, Addenda et corr., p. LXXI.

N.-Y. **6.** — 1477. ס' איוב. Commentaire sur Job de Levi Ben Gerson [Ferrare]. Impr. par Abr. b. Ḥayim Pesaro (De' Tintori); corrigé par Nathan de Salon. Achevé le 4 Siwan (5)237 (16 mai 1477), in-4, s. l.

Voir Rossi, p. 12; dans *Bodl.*, col. 1613, M. St. propose Ferrare pour lieu d'impression.

B. N. N.-Y. **7.** — Avant 1480. Josephus Garionides,[1] ס' יוסף בן גוריון. Histoire des Juifs (compendium de Flavius Josephe). Mantoue, chez Abr. Conat; s. d. (entre 1475 et 1480), petit in-fol.

Voir De' Rossi, pp. 114 à 120; *Bodl.*, col. 1549.

Mun. N.-Y. **8.** — Moïse B. Maimoni. מורה נבוכים. *Guide des Egarés*, Philosophie religieuse, traduit de l'arabe en hébreu par Samuel ibn Tibbon; s. l. n. d., de la même époque, petit in-fol.

Il y en a un exemplaire à la bibliothèque de l'Alliance israélite; il provient de feu S. Munk, le traducteur français de Maimoni. Voir Rossi, p. 121; *Bodl.*, col. 1894, n° 5.

Merz. N.-Y. **9.** — Du même, משנה תורה. *Répétition de la loi*, Exposé systématique des lois talmudiques. Première édition. S. l. n. d. (en Italie (?), Rome, avant 1480), gr. fol. Imprimé par Salomon ben Juda et Obadia b. Moses. Voir Rossi, pp. 126-127; *Bodl.*, col. 1869.

B. N. Merz. N.-Y. **10.** — Juda b. Yehiel (Messer Leone). נפת צופים. *Rayon de miel*, Abrégé de rhétorique. S. l. n. d. (avant 1480, in-4.

Rossi, p. 113; *Bodl.*, col. 1339. Voir une observation spéciale à ce sujet, ci-après, à la fin, § X.

Merz. N.-Y. **11.** — Nathan b. Yehiel. ערוך. Lexique araméen talmudico-chaldéen. S. l. n. d. (Italie, av. 1480), in-fol.

De' Rossi, p. 123; *Bodl.*, col. 2040. Pour cette édit.

[1] Forme le n° 133 de la *Notice des objets exposés* (à la Bibliothèque nationale de Paris).

princeps, voir Derenbourg, dans la *Zeitschrift* de Geiger, t. III, p. 280 ; t. IV, p. 123.

12. — Levi ben Gerson. פירוש על התורה. Comment. du Pentateuque, suivi du tr. des *Utilités*, ou Extraits du commentaire sur le Pentateuque et les premiers prophètes. S. l. n. d. (? Mantoue, avant 1480), in-fol. Mun. N.-Y.

Edit. princeps imprimée par Abraham Conat et Yedidia Ezrahi. Rossi, p. 111 ; *Bodl.*, col. 1611-12.

13. — Moïse b. Nahman. פ' התורה. *Nouvelles sur le commentaire de la loi.* Philosophie et kabbale. S. l. n. d. (Italie, (?) Rome, avant 1480), in-fol. Edition princeps, imprimée par Obadia, Manassé et Benjamin Romain. V. Rossi, p. 122 ; *Bodl.*, col. 1960, n° 48. Strasb. N.-Y.

Cet ouvrage a aussi d'autres titres. Voir aux années 1489, 1490, 1513-14.

14. — Salomon ibn Adereth. תשובות שאלות. Réponses aux questions posées, ou casuistique. S. l. n. d. (av. 1480), in-4. Merz. N.-Y.

Cette édition a 420 numéros. Celle de 1539 est bien différente, puis qu'elle contient environ le triple, soit 1255 numéros. Voir Rossi, p. 126 ; *Bodl.*, col. 2272.

15. — Iedaïa Penini. בחינת עולם. *Examen du monde.* Traité de rhétorique[1]. S. l. n. d., petit in-4. Merz.

Edit. princeps, imprimée par Estellina, femme d'Abraham Conat, avec le concours de Jacob Lévi, à Tarascon. Attribué à Mantoue, vers 1476, par De' Rossi, pp. 110-111 ; *Bodl.*, col. 1283-1284.

16. — לוחות. *Tableaux*, de la longueur des jours. Anonyme[2]. S. l. n. d. (Mantoue, av. 1480), petit in-4.

Imprimé par Abr. Conat. Rossi, p. 113 ; *Bodl.*, col. 1658.

[1] V. Silv. de Sacy, *Magasin encyclop.*, 1808, III, pp. 315-350.

[2] Pour son auteur présumable, qui serait Mardochée Finzi, voir Steinschneider, *Jüdische Literatur* (dans Ersch, etc., p. 441, n° 70).

17. — David Kimhi. פ' ישעיהו וירמיהו. Commentaire d'Isaïe et de Jérémie. S. l. n. d., in-fol.

C'est peut-être le même que l'édition datée de 1482. Voir Rossi, p. 109 ; *Bodl.*, col. 869.

18. — R. Moïse de Coucy. ס' מצות (גדול). (Grand) *Livre des préceptes*, ou les 613 préceptes religieux, affirmatifs et négatifs. S. l. n. d. (avant 1480), gr. in-fol.

L'adjectif *grand* servit à le distinguer (plus tard) de l'abrégé dû à Isaac de Corbeil. Rossi, p. 122 ; *Bodl.*, col. 1796.

Merz. **19.** — Levi b. Gerson. פ' דניאל. Commentaire sur Daniel. S. l. n. d. (en Italie, avant 1480), in-4.

Edit. princ. de 37 ff., plus 4 ff. blancs. On le retrouve avec le texte de Daniel dans la Bible rabbinique de 1517. Rossi, p. 124 ; *Bodl.*, col. 1614.

20. — R. David Kimḥi. שרשים. *Racines*, Dictionnaire hébreu ou deuxième partie de la grammaire. S. l. n. d., gr. in-fol.

Voir Rossi, p. 125 ; *Bodl.*, col. 873. Selon Frensdorf, *Mosé Nakdan*, p. V, l'œuvre serait tirée du *Parhon*. On le retrouve en 1490.

Mun. **21.** — תהלים. Psaumes. Texte, sans points-voyelles. S. l. n. d., in-12 (63 ff.). Lettres rabbiniques.

Rossi, pp. 128-129 ; *Bodl.*, nos 1059-1060.

22. — Psaumes, sans points-voyelles, accompagnés d'un Index des 149 psaumes et de la prière du repas (6 ff.). S. l. n. d., in-12.

Brunet n'a parlé que du premier Psautier, cité par De' Rossi, qui diffère du second en ce qu'il n'a pas d'appendice.

B. N. **23.** An 1482. תורה. Pentateuque, avec version chaldéenne d'Onkélos, et le Commentaire de Raschi. Bologne, achevé le 5 Adar 5242 (= 26 janvier 1482), par Abraham ben Ḥayim De' Tintori, dans l'imprimerie érigée aux frais de Joseph b. Abraham Caravita, in-fol.

C'est la première édition du Pentateuque. *Bodl.*, col. 1, n° 2.

La plupart des exemplaires qui existent sont sur vélin [1], et ils ont été corrigés par Joseph Ḥayim b. Aron de Strasbourg, Çarfati (français). Voir De' Rossi, p. 22; Zunz, dans *Zeitschrift* de Geiger, V, 99.

24. (An 1482-83). ה' מגילות. Texte des V *Meghilloth*, savoir : Ruth, Ecclesiaste, Lament., Esther, avec comment. de Raschi (et celui d'Abr. ibn Ezra sur Esther). S. l. n. d. (? Bologne, 1482-3), fol. (27 ff.).

Imprimé par Abraham ibn Ḥayim. Voir Rossi, p. 130; *Bodl.*, col. 158, n° 1031.

25. — David Kimḥi. Commentaire sur les נביאים אחרונים. Prophètes postér. (petits); imprimés ou corrigés par Salomon ben Moïse Lévi Alkabiz, à *Vadi el-Hidjara* (Guadalaxara), (5)242 (1482), in-fol.

Inconnu à De' Rossi. V. Zunz, dans Geiger, *Zeitschrift*, t. V., p. 37; St., *Jüdische Typogr.*, p. 37[a]; *Bodl.*, col. 869, n° 5.

25[a]. — Jacob b. Ascher. *Eben ha-'ezer*, Pierre de secours, ou troisième partie des *Tourim*, les quatre séries de lois. S. l. n. d. (Guadalaxara, vers 1482), in-fol. *Editio hucusque ignota*, dit St., *Bodl.*, col. 1190, n° 36. C'est une des premières ou *la* première des impr. hébr. d'Espagne.

26. An 1483. ברכות. Traité des « Bénédictions » du Talmud de Babylone, avec commentaire de Raschi, les gloses des Tossafistes, celles de R. Mardochée et le commentaire sur la Mischnâ par Maïmonide. A Soncino, achevé le 20 Tebet (5)244. La date est désignée par le mot *Guemara;* ce qui est un jeu de mots sur son double sens, de 1° complément du Talmud, 2° le chiffre 244, par supputation des lettres. (19 décembre 1483), in-fol. Merz.

[1] Forme le n° 122 de la *Notice des objets exposés.*

La recommandation jointe est du 6 Adar I (2 février 1484). Voir de Rossi, pp. 28-34. Imprimé par Josue Salomo Soncino : *Bodl.*, col. 217, n° 1403 ; col. 244, n° 1567.

Le correcteur est nommé : Gabriel b. Aron, de Strasbourg. — Pour cette édition et celle (semblable) du traité *Beça* (des fêtes), à Soncino, entre 1484 et 1490, voir l'art. « Bibliothèque de S. D. Luzzato, » dans la *Hebr. Bibliographie*, t. I, 1858, pp. 86-87, qui signale les traits de séparation ('et'), placés entre les phrases, dans ces éditions, pour faciliter l'intelligence du texte. Voir aussi Rossi, p. 135 ; *Bodl.*, col. 246, n° 1586.

B. N. Mun. Merz. N.-Y. **27.** An 1484. Salomon b. Gebirol. מבחר הפנינים. *Choix de perles,* ou Recueil de sentences morales, d'après les philosophes grecs et arabes, etc. Version hébraïque par Juda ben Tibbon ; avec commentaire hébreu, anonyme. Soncino, 17 Schebat (5)244, 14 janvier 1484, in-4 (32 ff.).

Imprimé par Josua Salomon b. Natan Soncino. Corrigé par Salomon b. Perez Bonfoi, français. — Edition princeps anonyme.

La notice qu'en donne le *Catal. de la Bibl. du Roy,* A 909, attribue à ce livre pour auteur Yedaia, sans doute par confusion avec le suivant[1]. Voir Rossi, p. 35 ; *Bodl.*, col. 2319, n° 23.

Mun. Merz. N.-Y. **28.** An 1484. Iedaia Penini Bedarsi, ou de Beziers. בחינת עולם. *Examen du monde*, avec un court commentaire anonyme. A Soncino, le 24 Kislev (5)245 (12 décembre 1484), in-4, non 1485, comme Fürst l'a par mégarde, d'après Rossi, p. 38. Voir *Bodl.*, col. 1284, et Raph. N. Rabbinowicz, מאמר, *Kurze Uebersicht der gesammt-und einzel-Ausgaben des babylon. Talmuds seit* 1484 (Munich, 1877, in-8), p. 11. — Texte en car. carrés ; comment. en caractères rabbiniques.

Mun. N.-Y. **29.** — (?) Moïse ben Maïmon. פירוש אבות. Comment.

[1] Pour l'édit. de Crémone (1568, in-4), figurant sous le n° 909 A, le catal. ms. indique le véritable auteur.

sur le traité des Maximes des pères, suivi des *Huit Chapitres*. S. l. n. d. (Soncino, 1484-85), in-4.

Voir Rossi, p. 131 ; *Bodl.*, col. 229, n° 1433.

30. — 1485. Jacob b. Ascher. אורח חיים. *Sentier de la vie*, ou Première des *Quatre Séries* du Code religieux. Ixar (en Aragon), Eboul 5245 (août-sept. 1485), petit in-fol. [1]. Merz. N.-Y.

Voir Rossi, p. 39 ; *Bodl.*, col. 1186, n° 21.

31. — פ׳ נביאים. Premiers prophètes, avec commentaire de David Kimḥi. Achevé le 6 Ḥeschwan 5246 (15 oct. 1485), in-fol. Edition princeps. Voir Rossi, p. 40, où le chiffre 1486 est une faute, pour 1485. Strasb., 2 p. Stutt., 1re p. N.-Y., 2e p.

La deuxième partie, ou Prophètes postérieurs, est s. l. n. d. Est aussi pourvue du comment. de Kimḥi. Rossi, p. 131 ; *Bodl.*, col. 1, nos 3 et 4. Les deux parties ont été imprimées par Josué Salomon Soncino.

32. — Joseph Albo. עקרים. Livre des *Principes*, ou articles de foi. Philosophie religieuse, dirigée contre Maïmoni. Soncino, 21 Tébet (5)246 (29 décembre 1485) ; in-fol. Merz. N. Y.

Edition princeps imprimée par Israel Nathan Soncino. Voir Rossi, p. 114 ; *Bodl.*, col. 1443 ; Brunet, v. Albo.

33. — 1485-6. מחזור. *Mahazor*, Prière des jours de fête de toute l'année : Rite italien. La deuxième partie comprend les V Meghilloth (accompagnées en partie de la version chaldéenne), les cent Bénédictions (de tout ordre), les *Tekanoth* (règles constituées), un poème de 72 vers, des hymnes, des élégies, un chant de Pourim (fête d'Esther), les *Azharoth* (avertissements) d'Ibn Gebirol, le traité des Maximes des pères, etc. Commencé à Soncino en Tisri (5)246 (septembre 1485). Achevé à Casal-Maggiore le 20 Eloul 5246 (21 août 1486), 2 parties in-fol. [2]. B. N. Merz. N.-Y.

Imprimé par les fils Soncino. Voir Rossi, p. 46 ; *Bodl.*, col. 393, n° 2576. A la B. N., 2 ex. sur vél., A inv. 1984.

[1] V. *Dictionn. géogr.* (de Deschamps), p. 962, pour les détails.

[2] Forme le n° 145 de la *Notice des objets exposés*.

34. — La deuxième édition de ce Maḥzor est s. l. n. d., par un des Soncino, soit de la fin du xve siècle, soit du commencement du xvie siècle. Voir *Bodl.*, n° 2577.

N.-Y. **35.** An 1486. סדור. Prières journalières, rite romain particulier. A Soncino, 2 Iyar (5)246 (8 avril 1486), in-8, vélin.

M. Roest, dans son *Beth ha-Sefer* (1868), l'indique comme unique. En effet, il n'est cité ni dans De' Rossi, ni même dans la *Jüdische typographie* de M. Steinschneider (en 1850), plus complète que les *Annales*. Celui-ci, toutefois, y revient dans le *Catal. Bodl.*, col. 303, n° 2061, et dans la *Hebr. Bibliog.*, t. XIX, p. 18.

36. — משלי. Proverbes avec commentaire d'Immanuel b. Jacob. Naples, s. d. (vers 1486), in-fol.

Imprimé par Ḥayim b. Isaac Halévi Ashkenazi (allemand). De' Rossi (pp. 133-34), lui assigne pour date probable l'an 1487 ; M. Steinschneider (ibid., p. 36 *b.*), place cet ouvrage vers l'an 1486, en observant qu'il a été imprimé avant le suivant.

37. — איוב... כתובים. Job et les autres hagiographes, avec plusieurs comment., Ralbag sur Job et Raschi sur le Cantique et l'Ecclésiaste, J. Karo sur les Lamentations, enfin de Raschi sur le reste. Naples, 9 Ḥeschwan (5)247 (8 septembre 1486), petit in-fol.

Voir St., *Bodl.*, col. 1, n° 5 ; col. 162, n° 1066, et col. 1058, n° 8. Celui-ci a démontré que cette deuxième publication forme suite à la première et complète les hagiographes avec les Psaumes de 1487 (n° 42). — Imprimé par Samuel ben Samuel Romano. De' Rossi, p. 52, dit par erreur 1487 au lieu de 1486.

38. — An 1487. סדר תחנונים. *Recueil de supplications* pour les jours de pénitence. Soncino, 23 Iyar (5)247 (16 mai 1487), in-4.

Voir Rossi, p. 51 ; *Bodl.*, col. 443, n° 2920.

39. ר׳ש׳י. Commentaire de Raschi sur le Pentateuque. Soncino, 6 juin 1487, in-fol.

40. — Pentateuque. Achevé le 9 Tamouz (5)247 (30 juin 1487), à Fara (Espagne), petit in-fol.

Impr. sur l'ordre du *Noble* Don Samuél Gacon ou Giacon. Inconnu à De' Rossi. Décrit par St., *Bodl.*, col. 163, n° 1072 ; c. 2781, n° 7454.

41. An 1487. Commentaire de Raschi sur le Pentateuque. Zamora, 5247 (1487), ou (5)252 (= 1492), selon que le 5 désigne les mille ou non, in-fol. Impr. par Samuel b. Mousa et Immanuel.

Inconnu à De' Rossi. Même le nom de cette localité, comme lieu d'impression, apparaît là pour la première fois. Voir St., *Jüdische Typogr.*, p. 37 ; *Bodl.*, col. 2342, n° 4.

42. — תהלים. Psaumes, avec commentaire de D. Kimḥi. Mun. Stut.
Naples, 2 Nissan (5)247 (28 mars 1487), petit in-fol. Imp. par Joseph b. Jacob Ashkenazi ; corrigé par Jacob Baroukh b. Juda Landau. Voir Rossi, p. 48 ; *Bodl.*, n° 6.

Forme le t. III des Hagiographes de Naples.

43. — יורה דעה׳. L'indicateur de la science, ou deuxième série des *Quatre Séries* du code religieux. Ixar, 1487, in-fol.

Imprimé par Eliézer ben Alantansi. Voir Rossi, p. 53 ; *Bodl.*, col. 1189, n° 31.

44. An 1488. מקרי דרדקי. Glossaire hébreu-arabe-roman, anonyme ; attribué d'après l'acrostiche d'un poème initial à un certain Yeḥiel, in-fol. S. l. (78 ff.).

Sans doute à Naples, non à Constantinople, comme le dit par erreur Furst, *Bibliotheca Judaïca*, II, 84, qui n'avait qu'à ouvrir De' Rossi, *Annales*, I, p. 60, pour corriger cette erreur ; achevé le 1er Eloul (5)248 (8 août 1488). Selon M. St., cette œuvre fort rare est rédigée d'après Dav. Kimḥi, Raschi et peut-être Saadia. Voir *Catal. Bodl.*, p. 622, n° 3953 ; *Manuale*, n° 72.

C'est le premier lexique polyglotte imprimé ; il se recommande spécialement à l'attention des romanistes par ses gloses en vieux français.

45. — Bible hébraïque complète[1]. Soncino, 11 Adar (5)248 (= 23 février 1488), petit in-fol.

Imprimée avec points-voyelles et accents par Josué Salomo Soncino, avec le concours d'Abr. b. Ḥayim dei Tintori, de Pesaro. Voir De' Rossi, p. 57 ; St., *Bodl.*, col. 2, n° 7.

Merz. N.-Y. **46.** — Abraham ibn Ezra. פ' התורה. Commentaire sur le Pentat. Naples, 22 Iyar (5)248 (= 3 mai 1488), in-fol. Edit. princeps, impr. par Joseph Aschkenazi et ses fils ; corrigée par Moïse ben Ḥabib. Voir Rossi, p. 58 ; *Bodl.*, col. 680.

Merz. N.-Y. B. N. **47.** — 1488. Moïse b. Jacob, de Coucy. ס' מצות (גדול) (Grand) Livre des préceptes, en deux parties. Achevé d'imprimer le 15 Tébet (5)249 (= 19 décembre 1488). S. l. (Soncino), in-fol. A la B. N., suppl. A inv. 1983 Rés., vél.

Autre édit. imprimée aussi par Gerson Soncino, Const. s. d. Rossi, p. 61 ; *Bodl.*, col. 1797, n° 2.

Merz. **48.** (?) 1489. שבת. Traité talmudique du *Sabbat* (181 ff.), et ב' קמא, traité de droit civil du même Talmud (147 ff.). S. l. n. d.

Nous ne les trouvons cités ni l'un ni l'autre dans le Catalogue de la *Bodleiana*. M. Raph. N. Rabbinowicz, dans son *Maamar*, etc., p. 13, suppose l'an 1489 environ ; et il ajoute que, vers la même époque, un autre traité, *Baba Meciá* ou deuxième série de droit civil de ce Talmud, a dû être publié.

49. Avant 1489. כתובות. Traité du Talmud de Babylone des *Contrats* de mariage. S. l. n. d. (Soncino, vers 1485-1488), in-fol.

[1] Pour cette prem. édition du texte de la Bible complète, voir Cheviller, *De origine typographiae*, p. 265 ; Michel Maittaire, *Annales typogr.*, I, p. 198.

Impr. par Gerson Soncino. Connu seulement par un renvoi en tête de l'œuvre suiv. Voir Rossi, p. 136 ; *Bodl.*, col. 256, n° 1705.

50. An 1489. חולין. Traité du Talmud de Babylone des *Profanes* (par opposition aux saintetés). Avec comment. de Raschi et gloses des Tassafistes. S. l. [Soncino], 15 Tamouz (5)249 (= 13 janv. 1489), in-fol.

Publié par David b. Eléazar Lévi. Voir Rossi, p. 64 ; *Bodl.*, n° 1626.

51. — נדה. Traité du Talmud babli des menstrues (ou des impuretés de la femme). S. l. [Soncino], 25 Ab 249 (22 juillet 1489), in-fol. (92 ff.). Imprimé par Gerson Soncino [1]. V. Rossi, p. 66 ; *Bodl.*, col. 264, n° 1801.

A cette série se rattache le tr. talmudique ביצה, *des fêtes*, avec les mêmes comment. S. l. n. d. [Soncino], in-fol. De 1484 à 1490, imprimé par Josué Salomon Soncino. V. Rossi, p. 135-136 ; *Bodl.*, col. 246, n° 1586.

52. An 1489. Kalonymos. אבן בחן. *Pierre de Touche* ou éthique et satire sur les gens de son temps. Naples, (5) 249 (1489), in-4. Merz. N.-Y.

De' Rossi, p. 67 ; *Bodl.*, col. 1578.

Pour l'analyse de l'œuvre, voir *Kalonymos ben Kalonymos, Sendschreiben an Joseph* (Bonafoux) *Kaspi... herausgegeben und überreicht von Dr.* Joseph Perles (München, 1879, in-8), préface allemande.

Cet ouvrage et le suivant de Baḥia (Devoirs des cœurs), ont été typographiés par les deux Français Yomtob ben Perez et Salomon ben Perez, qui avaient déjà travaillé de même à Brescia, en 1484.

53. — — Baḥia ou Beḥaï ben Joseph ibn Bakoda. חובות הלבבות. *Devoirs des cœurs*. Philosophie morale. Mun. Merz. N.-Y.

[1] Ces 2 tr. talmudiques *Houllin* et *Nidda* ont été corrigés par les soins de David fils d'Elie Lévita et de Mardochée b. Ruben, de Pozzoli (près Soncino).

Traduit de l'arabe par Juda ibn Tibbon. Naples, 25 Kislew (5) 230 (18 nov. 1489, non 1490), in-4.

Edition princeps. Le livre I a été écrit pour Meschoullam ben Jacob de Lunel ; les autres pour Abraham ben David le Jeune (entre 1170 et 1198). V. Rossi, p. 78; *Bodl.*, col. 780.

N.-Y. **54.** — Moïse b. Naḥman. חדושי התורה. *Nouvelles de la loi* ou commentaire sur le Pentateuque, suivi d'une lettre à son fils Naḥman. Lisbonne, Ab (5) 249 (juillet-août 1489), in-fol.

Imprimé chez le *docte Eliezer*. V. Rossi, p. 54 ; *Bodl.*, col. 1961. M. le grand rabbin Charleville, qui possède un exemplaire, croit, sur de graves indices, que c'est un xylographe [1].

Merz. **55.** — Aboudarham. ס' אבודרהם. *Livre* ou commentaire sur l'ordre des prières et du rituel. Lisbonne, Néoménie de Tébet (5) 250 (25 novembre 1489), fol.

V. Rossi, p. 67 ; *Bodl.*, col. 856.

B. N. **56.** Vers 1490. Jacob b. Ascher. ר' טורים. S. l. n. d. (? Soncino, 1490), in-fol.

Une note à la fin de la première des quatre parties laisse supposer le lieu (Soncino) et la date approximative : « Composé par Salomon fils de Moïse Soncin. » De Rossi, *Annales*, I, p. 138, qui signale le premier ce fait, croyait son exemplaire unique, parce que le *Catal. de la Bibl. du Roy*, t. I, A. 866 (à supposer que R. l'eût consulté), indique à tort l'an 1478, pour ce volume, qui est s. l. n. d. V. St., *Bodl.*, col. 1182, n° 2. Autre ex. à la B. N., A inv. 2009 Rés.

La première partie, en 94 ff., est de 1485 ; la deuxième, en 80 ff., est de 1487 ; la troisième, qui a 50 ff., et la quatrième, 176 ff., sont sans doute de 1490, date que l'on attribue parfois à tort à l'ensemble de l'œuvre.

[1] Le *Dictionn. géogr.* (de Deschamps), p. 962, attribue à la B. N. un exempl. qui n'a pu y être trouvé.

57. Moïse b. Naḥman. שער הגמול. *Porte de la rétribution* ou tr. de la Rémunération future. Naples, Adar I (5) 250 (23 janv. 1490), in-4 (34 ff.). Mun. Merz.

C'est le 30e chap. de son tr. de *la Loi de l'homme,* תורת האדם, imprimé par Joseph Günzenhauser. V. Rossi, p. 69-70 ; *Bodl.,* col. 1962, n° 55.

58. An 1490. Moïse Maïmoni. יד חזקה. Classification des lois talmudiques, avec préface de l'imprimeur Gerson Soncino. Achevé le 1er nissan (5) 250 (27 mars 1490), in-fol. Corrigé par Eliézer ben Samuel. N.-Y.

De' Rossi, p. 70, lui assigne 367 ff.; mais Zedner, *Catal. of the hebrew books in the british museum,* p. 382, a eu sous les yeux un exemplaire plus fort, en 380 ff. V. *Bodl.,* col, 1870.

59. — — Moïse b. Naḥman. פ' התורה. Commentaire sur le Pentateuque. S. l. [Naples], 13 Tamouz (5) 250 (2 juillet 1490), petit in-fol. N.-Y.

V. Rossi, p. 71 ; *Bodl.,* col. 1961, n° 50.

59a. — (?) Isaac ibn Sahula b. Salomon. *Maschal haqadmoni,* « Proverbe antique. » Apologues et fables, en cinq dialogues. Nombr. figures; édit. princ. S. l. n. d. (vers 1490-1491), in-4.

Ed. inconnue jusqu'à Almanzi, dit St., *Bodl.*, col., 1151.

60. An 1490. תורה. Pentateuque avec la version d'Onkelos et le commentaire de Raschi, Ixar, Ab 250 (juil.-août 1490), in-fol. B. N.

Dans l'exempl. de la Bibl. nat., les points-voyelles ont été ajoutés à la main (Catalogue de la Bibliothèque du Roy, t. I, A 240 ; un exempl. papier et un autre sur vélin). Imprimé par Salomon ben Maïmon Zalmati, *exilé,* נע ונד. Corrigé par Abraham ben Isac ben David.

V. Rossi, p. 73-75 ; *Bodl.,* col. 2, n° 8.

61. — David Kimḥi, שרשים. *Racines.* Dictionnaire hébreu. Naples, Eloul (5) 250 (= août-sept. 1490), in-fol. — Les versets bibliques ont été indiqués en marge par les soins de Samuel b. Meir Lathif. Merz. N.-Y.

La deuxième édition, enrichie d'un index, suit de très près la première : Ier Adar (5) 251 (= 11 février 1491).

V. Rossi, p. 78 et 80 ; *Bodl.*, col. 873, nos 43-44.

62. — — איוב, משלי, תהלים. Psaumes, proverbes, Job. Naples, 29 Kislew 251 (= 12 décemb. 1490), pet. in-fol. Imprimé par Josué Soncino.

V. Rossi, p. 79 ; *Bodl.*, col. 2, n° 9.

Merz. N.-Y. **63.** — — כל בו. *Complet* (rituel). S. l. n. d [Naples, ? 1490], in-fol. Edition princeps.

Telle est l'attribution de Roest, *l. c.* Mais M. St. ne paraît pas l'admettre, puisqu'il nomme *édit. princeps* (?), col. 555, n° 3589, l'édition qui est probablement de Salonique, au commencement du XVIe siècle. Dans De' Rossi, il n'en est pas question.

B. N. Merz. **64.** Entre 1490 et 1495. Pentateuque avec les cinq Meghillôth et les Haphtarôth. S. l. n. d. [? Ixar], in-fol. Encadré.

Imprimé par Eliézer b. Abraham Alantansi. V. Rossi, p. 143 ; *Bodl.*, n° 1011. — M. R. N. Rabbinowicz, en cataloguant l'exempl. de la Bibliothèque Merzbacher, le place vers 1486. A la B. N., suppl. A inv. 5178 Rés., vél.

65. Vers 1491. Bible complète. S. l. n. d. (? Naples, vers 1491), in-fol.

Au commencement, il y a un tableau des Haftarôth du rite italien. L'édition est supérieure, sous bien des rapports, à celle de Soncino, dit Rossi, p. 139-142. V. St., *Bodl.*, col. 155, n° 1066.

B. N. Stutt. **66.** An 1491. תורה, etc. Pentateuque, avec points-voyelles et accents toniques, le comment. de Raschi, les V Meghillôth, le *Rouleau* d'Antiochus et les Haftarôth. Naples, 5251 (commencement de 1491), petit in-fol.

Imprimé chez Soncino. V. Rossi, p. 83 ; *Bodl.*, col. 3, n° 11. A la B. N. un ex. en 3 vol., A inv. 1982 Rés., vél.

B. N. **67.** — — An 1491. תורה. Pentateuque avec version d'Onkelos et comment. de Raschi. Lisbonne, fin Ab (5) 251 (juillet-août 1491), in-fol.

Voir Catal. de la Bibl. du Roy, A, 241 ; suppl. A inv. 1981 Rés. (vélin); Rossi, p. 91-94 ; *Bodl.*, col. 3, n° 10.

68. — — Immanuel, מחברות. *Compositions,* séances poétiques. Brescia, 26 Heschwan (5) 251 (30 oct. 1491), in-4. Edition princeps publiée par Gerson b. Soncino. Merz. N.-Y.

V. Rossi, p. 84 ; *Bodl.*, col. 1057.

69. An 1491-1492. Avicenne, הקאנון הגדול. *Le Grand canon* de Médecine, traduit de l'arabe par Joseph Lorki. N-Y. (l. II) Strasb. (l. III)

Naples, 7 Kislew 252 (9 novembre 1491), et achevé en 1492-1493, in-fol. en III livres.

Impr. par Ascher b. Perez de Nice, chez Obadia b. Joseph. V. Rossi, p. 86 ; *Bodl.*, col. 767.

70. Vers. 1492. Jacob Landau, אגור. *Collection* de rituels et décisions religieuses. Suivi de חזון, *Vision* ou exposé d'énigmes sur le même sujet. Naples, s. d. (entre 1487 et 1492), in-4. Merz.

Ecrit pour un disciple de l'auteur, Azaria Abraham b. David Obadia. V. Rossi, p. 146 ; *Bodl.*, col. 1225.

71. — — תורה. Pentateuque, avec les V Meghillôth et les Haftarôth, rite all. et français. Brescia, 24 Schebat (5) 252 (= 23 janv. 1492), petit in-4 ou in-8.

V. Rossi, p. 88 ; *Bodl.*, col. 3, n° 12.

On trouve aussi la même édit. datée du 15 Kislew 253 (24 nov. 1492). V. Rossi, p. 98[a] ; *Bodl.*, col. 3, n° 15.

72. — — פתח דברי. *Porte* (ou commenc.) *de mes paroles.* Anonyme. Naples, Néoménie d'Adar II, 5252 (28 février 1492), in-4.

Impr. par un disciple de Moïse Ḥabib. Cette grammaire a sans doute pour auteur un des Kimḥi, Moïse ou David. V. Rossi, p. 89 ; *Bodl.*, col. 634, n° 4020.

73. — — משנה. La Mischna avec le comment. de Maïmoni. Naples, 11 Iyar (5) 252 (8 mai 1492), in-fol. 2 vol. Mun. Merz. B. N.

Edition de luxe, pour laquelle un certain Abraham, « disciple portugais, » s'est associé au riche Joseph Piso et

au maître imprimeur Josué Salomon Soncino. V. Rossi, p. 90; *Bodl.*, col. 280, n° 1982. A la B. N., A inv. 2028 Rés.

74. — — משלי. Proverbes, texte et vers. chald., avec les comment. de Menaḥem Meiri et de Lévi b. Gerson. Achevé le 1 Ab (5) 252 (25 juil. 1492), « dans la maison de Samuel Dortas (?), par son fils Abraham, aux frais de Samuel Kolodro », à Léïria, in-fol.

V. Rossi, p. 94 et 174 ; *Bodl.*, n° 14.

75. — — ישעיהו, ירמיהו. Isaïe et Jérémie, avec comment. de D. Kimḥi. Lisbonne, 1492, in-fol.

V. Rossi, p. 94 ; M. St., *Bodl.*, col. 3, n° 13ª, cite un Isaïe seul, semblable, même ville et même date.

76. Beḥaï b. Ascher, juge. *Biour*, ou פ׳ התורה, commentaire sur le Pentateuque, allégorique et cabbalistique. Edit. princ. Naples, 8 Tamouz (5) 252 (= 1492), in-fol.

Composé par Salomon b. Perez Bonfoi Çarfati (français). Edition inconnue jusqu'à St., *Bodl.*, col. 777.

77. — Proverbes avec le comment. קב ונקי de David b. Yaḥia b. Salomon. S. l. n. d. (Lisbonne, vers 1492), in-fol.

V. Rossi, p. 143 ; *Bodl.*, col. 162, n° 1067.

78. An 1493. תהלים. Psaumes, sans titre. Brescia, 7 Tebeth 5254 (16 décemb. 1493, non 1494), in-16 ou 24.

V. Rossi, p. 98 ; *Bodl.*, n° 16.

Mun. **79.** An 1494. ת׳נ׳ך, Bible hébraïque complète avec points-voyelles et accents ; texte seul. Brescia, Siwan (5) 254 (mai-juin 1494), in-8.

M. St., *Bodl.*, n° 17, dit : La semaine du 24 au 31 mai. V. Rossi, p. 99-101.

Feu S. D. Luzzatto, qui en avait un exemplaire, signale son importance pour l'accentuation biblique, dans une notice spéciale consacrée à ce sujet et publiée par St., *Hebr. Bibliographie*, t. I, 1858, p. 41-42.

80. — — נביאים ראשונים. Premiers prophètes, texte et version chaldéenne de Jonathan, avec les commentaires de Lévi ben Gerson et de David Kimḥi. Leiria, 5254 (1494), 2 vol. in-fol. B. N.

V. Rossi, p. 104; *Bodl.*, n° 18. — Caractères orientaux.

Dans le t. II, au 1er l. des Rois, ch. I, le verset 6 manque; il a été restitué à la main dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale à Paris (A 274 et 275). — Il est arrivé dans telle grande bibliothèque que le t. I séparé du t. II a été considéré comme étant s. l. n. d. Pourtant, le poème final de vingt-cinq vers, contenant le lieu et la date, se rapporte aux deux volumes.

81. — An 1495. A cette année l'on attribue parfois erronément l'ouvrage suivant : Mun.

Don Isaac Abravanel, ראש אמנה. Principes de la foi. Naples ou Constantinople, 5256 (1495), in-fol.

Le catalogue de la Bibliothèque de Munich commet aussi cette erreur; elle a été rectifiée déjà par Wolff, *Bibliotheca hebraea,* t. I, p. 637, et par de Boissi, *Dissertations critiques pour servir à l'histoire des Juifs,* t. II, p. 293. L'année réelle est (5) 266, au commencement, ce qui correspond à la fin de 1505.

Pour terminer la série des impressions appartenant au xve siècle, il reste à citer quelques livres sans date déterminée (édit. princeps), la plupart fournis par Gerson de la famille des Soncino, sauf le suivant :

82. (?) סליחות. Prières spéciales aux jours de jeûne de toute l'année. Edit. princeps, sans points-voyelles. S. l. n. d., in-fol. vélin. Rite allemand-pol.

Omis par De' Rossi. Il doit de dater de l'an 1495 ou du commencement de 1496, puisqu'il y a une deuxième édition de ce même livre (ci-après n° 83). V. *Bodl.,* col. 430, n° 2829.

83. — 1496. סליחות. Idem. avec points-voyelles. Cette Merz.

édition est décrite par De' Rossi (*ib.*, p. 107), datée de Barco [1], 8 Tisri, (5) 257 (15 sept. 1496), in-fol. Imprimé par Gerson Soncino. — V. *Bodl.*, n° 2830.

C'est sans doute au même livre (non plus sur vélin, mais sur papier ordinaire) qu'une notice a été consacrée dans l'article intitulé : « Bibliothèque S. D. Luzzato », publiée dans *Hebr. Bibliographie*, II, 1859, p. 18-20; cette note dit que le livre a dû être imprimé vers 1496, et qu'il n'est « pas de Soncino », comme M. Stein. l'avait supposé dans son *Catal. Bodleianae*, n° 2829.

Merz. **84.** (?). 1497. מחזור. Prières des jours de fêtes. S. l. n. d. (vers 1497), in-fol. Rite romain.

Selon De' Rossi (*ib.*, p. 149), il serait des mêmes presses et à peu près du même temps que la deuxième édition des *Selihoth* (ci-dessus); ce que M. Steinschneider (*Jüdische typographie*, p. 36 *a*) met en doute [2]. M. Raph. N. Rabbinowicz va jusqu'à supposer, comme date, l'an 1500, date qui semble assez éloignée. En effet, une note sur l'exemplaire de M. Merzbacher, de la main de S. D. Luzzatto, dit : « Soncino, 1500 ».

85. (?) 1498. סנהדרין. Tr. Synhédrin du Talmud de Babylone. S. l. imprimé par Gerson Soncino, l'an 5258 (1498), in-fol.

Nous n'avons trouvé la mention de cette date qu'au catalogue de la grande bibliothèque de Munich, sans pouvoir vérifier le fait; aussi, nous l'enregistrons sous toutes réserves. M. St., *Bodl.*, col. 273, n° 1914, ne fixe pas de date et dit seulement : « post 1496 ». — Fürst, *s. v.* Gerson Soncino, lui assigne pour date 1501, en disant que ce livre est cité dans l'édition des *Selihoth*, de Barco (antérieure)! Il s'agit là d'un projet.

86. — (?) אלדד הדני. Eldad le Danite. S. l. n. d., in-8 (en 14 p.).

[1] Localité près d'Orzinuovi, province de Brescia.
[2] Cf. *Bodl.*, col. 394, n° 2577.

S. D. Luzzatto, qui a vu un exempl. unique à Padoue, l'a décrit au *Literaturblatt des Orients* (1846, n° 31), hésitant fort, pour la date, entre les années 1476 et 1479, d'une part, et les années 1484-1485 d'autre part. Placer résolument cette impression dans le laps de temps écoulé entre 1476 et 1479, comme l'a fait M. St.[1], nous paraît dépasser l'hypothèse exprimée par l'auteur des *Prolegomeni*, et lui faire dire plus qu'il n'a voulu. V. *Bodl.*, p. 924.

87. (?) Josué Lévi b. Joseph, de Tlemcen, חליבות עולם. B. N.
Voies du monde. Méthodologie du Talmud, suivie d'un traité de morale : *Sepher Ha-Yirah* (Livre de la crainte), in-8 large (par Yôna Gherondi), et de son Sôd, *Arcane de pénitence*, s. l. n. d., attribué pour la première fois à Lisbonne par M. Steinschneider (*Jüdische typographie*, p. 37 *a*). Ce livre a été imprimé vers 1490, dit-il. (*Bodl.*, col. 1392.) A la B. N., A inv. 5219-20 Rés.

88. — Le même bibliographe a décrit aussi pour la première fois (*ib.*) un אורח חיים, in-4, s. l. n. d., qu'il dit exister à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, et qui doit remonter à la fin du xve siècle. Cf. *Bodl.*, col. 1186.

89. — (?) Haggada (Cérémonial de la soirée de Pâques) et traité *Aboth* (Maximes des pères). Rite allemand, s. l. n. d., in-8.

Inconnu à De' Rossi, décrit par St., *Bodl.*, col. 358, n° 2386. Dernières années du xve siècle.

90. — (?) *Idem*, nouvelle édition augmentée. S. l. n. d., in-8. Est peut-être de la même époque ou du commencement du xvie siècle. V. *Bodl.*, n° 2387.

91. — (?) Maïmoni. *Livre de la science* ou l. I du משנה *Mischné Tora.* S. l. n. d., par Moïse b. Schaltiel, in-fol.

St., *Bodl.*, col. 1872, dit : *Saec.* xv?

[1] *Jüdische typographie*, p. 34 *b*.

De' Rossi (*Annales*, p. 145 et suiv.) classe encore dans la même période de temps un fragment d'Osée, s. l. n. d., petit in-fol. et trois éditions du Pentateuque (*ibidem*, p. 148-150).

B. N. **92.** An 1499. Enfin, dans le voyage imaginaire de P. Francesco Colonna, intitulé : *Poliphili hypnerotomachia*, etc., imprimé par Alde, à Venise, 1499, in-fol. (sans pagination), il y a deux passages répondant à de prétendues inscriptions hébraïques ou plutôt en caractères hébreux ; car c'est, à vrai dire, une sorte d'hébreu de cuisine. Ils doivent être signalés ici, parce qu'au moins typographiquement ils sont corrects, tandis que les mêmes lignes et mots de cet ouvrage, dans les éditions du XVIe siècle, soit dans le texte italien, soit dans la version française, sont illisibles .

Inutile de s'arrêter à la date *c.* 1500, attribuée à une édition des Psaumes et à une éd. du Rituel journalier, par Fürst, *s. v.* Gerson Soncino.

Le total des impressions pour cette période, de l'an 1475 à l'an 1500, atteint et dépasse (avec les sous-chiffres) le nombre de 92 numéros [2]. Il n'y a pas d'autre trace de publication dans les dernières années du XVe siècle, jusqu'aux premières du XVIe. Cela tient sans doute à ce que la guerre soutenue en Italie pour la conquête de Naples n'a pas laissé aux maîtres imprimeurs et aux compositeurs le calme qui leur est indispensable. C'est pour une cause semblable qu'après une période d'une dizaine d'années, l'imprimerie hébraïque en Espagne, arrivée là d'Italie, interrompit subitement ses productions. Toutefois, les types n'ont pas cessé de servir. Si l'hypothèse précitée de M. Raph. N. Rabbinowicz pour l'an 1500 (au

[1] Voir ci-dessus, § II fin.

[2] La première des deux listes dressées par De' Rossi (celle du XVe siècle arrive au chiffre de 51 numéros datés et de 30 non datés, déduction faite des fragments (p. 145-150). On voit donc, par les chiffres présentés ici, à quelle première extension on a pu aboutir déjà.

n° 84) est fondée, il n'y aurait plus de solution de continuité entre le XVe et le XVIe siècle; et, d'autre part, on a trouvé à Berlin des impressions en hébreu, remontant aux années 1501-1502, comme on le voit plus loin. Il y a donc lieu de rejeter désormais l'opinion contraire, adoptée jusqu'à nos jours.

(*A suivre.*)

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR VICTOR DEVELAY.

LIVRE PREMIER

1. — *A Marc Barbato, de Sulmone* (1).

DÉDICACE.

Si les astres cruels m'eussent conservé un bon roi (2), cher Barbato, la moitié de mon âme, cette lettre, messagère de mon cœur, ne tenterait point une route incertaine à travers les vastes espaces de la terre et de l'onde; je vous verrais en face et ma voix frapperait vos oreilles. La mort s'y oppose. Ah! de combien d'honneurs ce prince libéral ne m'a-t-il pas comblé jadis! Ah! quelle douce majesté sur son visage serein! quel air grave, ornement d'une vieillesse paisible! Hélas! son auguste front m'a été ravi pour être rendu au ciel sa patrie! Hélas! sa voix si docte, plus suave que le miel de l'Hybla, saisissait les

(1) Pétrarque connut Marc Barbato à la cour du roi de Naples, Robert II, dont il était le chancelier.

(2) Robert II, roi de Naples, mort en janvier 1343.

cœurs par des hameçons tenaces et les soulevait de terre, elle avait coutume de célébrer mon génie et ma plume par de magnifiques louanges et elle était pour mon esprit un puissant aiguillon. Tout n'est pas enfoui dans la terre; l'amour vit, la douleur vit, et s'il m'est refusé de contempler les traits de mon roi, il m'est permis du moins de le pleurer et de garder sa mémoire. Ces deux consolations, l'horrible mort, avec ses eaux du Léthé, ne les arrachera jamais de mon cœur. Mais l'arrangement de la vie renverse nos projets. Le même coin du monde nous plaisait, nous sommes dispersés çà et là, la mer profonde et la chaîne des Alpes nous séparent; chaque fois que les astres propices nous rendent à l'Ausonie, vous avez en partage le tombeau du poète Virgile (1) et moi j'ai son berceau (2); nous sommes séparés par des fleuves et par l'Apennin tout entier. C'est de là qu'il faut que je vous fasse entendre ma voix et nous sommes forcés de confier à la plume nos peines secrètes. Le travail me fait passer sous silence certaines choses, mais ce qui me rend souvent muet, c'est la crainte que des yeux profanes ne viennent à lire au fond de mes pensées. Quant à celles qui ont vu le jour, elles ne craignent point de paraître.

Me souvenant donc, ami, de vos prières, j'ai résolu, en parcourant les fruits des loisirs de ma vie passée, de vous adresser une petite partie de mes poésies éparses. Lisez-les; vous verrez que mon génie dépourvu de vigueur a déployé de faibles ailes, car, je l'avouerai, l'amour téméraire de la gloire m'a chassé du nid chaud avant que j'eusse des plumes, et m'a commandé de voler dans le ciel lointain. Je regrette ce début; si je pouvais faire rétrograder le cours de ma jeunesse, je voudrais rester au logis et laisser mes muscles s'affermir avec le temps. Maintenant je suis connu au loin; la renommée audacieuse devance le mérite

(1) Naples où Barbato résidait.

(2) Mantoue où Pétrarque était alors.

et court à bride abattue. Vous lirez les divers sentiments de mon âme, la guerre de l'envie qui me poursuit sans relâche et les vains soucis que jadis, à la fleur de l'âge, j'ai exprimés dans un humble style. Vous lirez mes larmes et la blessure que me fit à moi, enfant, avec un dard aigu, l'enfant armé d'un carquois.

Le temps dans sa marche détruit toutes choses peu à peu ; nous mourons tout en vivant et nous disparaissons en restant. Si l'on me compare à moi, je ne suis plus le même : autre est mon visage, autre mon caractère, autre l'image de mon âme ; ma voix changée a un son différent, et je ne suis plus en proie aux mêmes fléaux. L'envie a eu honte et a cédé au travail. A-t-elle cédé ou est-elle devenue plus violente ; irritée de l'accroissement de ma gloire, a-t-elle empiré à la longue et a-t-elle grandi avec moi, avec les années ? Je n'en sais rien, toujours est-il que j'ai appris à la mépriser profondément. Ou ce fléau n'existe plus, ou méprisé il laisse en repos ma plume et mon esprit. Une longue observation de la vie m'a permis de ne m'affliger de rien et de tout supporter ; l'expérience a peu à peu séché mes larmes ; ce que la raison n'a pu faire, la nature et le temps l'ont fait : deux ont vaincu là où une seule avait échoué. Le temps qui dévore a détruit un amour que la mort a éteint (1) ; cette flamme pleine de délire s'est tournée en cendre dans le tombeau. Maintenant un marbre étroit contient les longs feux dont j'ai brûlé ; maintenant c'est d'un cœur froid que je plains l'ardeur des amants, et je rougis de ma flamme.

Mon âme tranquille a horreur de ses anciennes agitations et croit, en relisant cela, que c'est un autre qui a parlé. Mais c'est en vain qu'elle cherche une retraite ; sur ses pas se presse une troupe nombreuse de compagnons que pareille folie tourmente et auxquels il est doux de comparer les aventures d'autrui avec les leurs. Il ne suffit

(1) Ici Pétrarque fait allusion à son amour pour Laure.

pas de les avoir éloignés, car une bande plus nombreuse, hélas ! s'avance au grand jour. Je suis lu dans les villes aux applaudissements du public, ma muse ne peut plus retourner en arrière par un sentier secret et il lui est défendu de se cacher. Elle ira vers vous en toute hâte, les cheveux en désordre, le sein découvert, la robe flottante, implorant votre pardon et non vos louanges. Un jour viendra peut-être où elle reparaîtra aux regards, marchant avec fierté et dans un autre appareil (1). Maintenant elle se présente à vous, ami, telle qu'elle était dans le premier âge, avant qu'elle eût suspendu un miroir dans sa chambre et qu'elle se fût mise à orner son visage et à nouer ses cheveux épars. Toujours, par un prodige d'amitié, vous avez goûté non seulement mes travaux sérieux, mais mes bagatelles. Faites, je vous prie, grand cas de ces vers tout faibles qu'ils soient, car, pendant que je prépare une œuvre plus importante, je vous dédie cette offrande des fruits de ma jeunesse.

II. — *A Benoît XII, souverain pontife* (2).

Rome le supplie de quitter Avignon et de rétablir dans ses murs le siège de la papauté.

Vous qui par vos qualités, vos mérites et vos vertus, avez obtenu l'empire suprême de la terre et de la mer, vous à qui le Dieu tout-puissant et l'arrêt inévitable du destin ont confié les rênes du monde, me voici devant vous suppliante. Triste, les cheveux épars, j'embrasse vos pieds sacrés que je couvre de doux baisers, vous reconnaissant ainsi pour mon maître, mon époux et mon chef. Je vous implore, vénérable père, qui seul gouvernez tout, que tous les peuples contemplent avec admiration et

(1) Allusion au poème de l'*Afrique*, auquel Pétrarque travaillait alors.

(2) Jacques Fournier, né à Saverdun, dans le comté de Foix, élu pape le 20 décembre 1334, mort le 25 avril 1342.

devant qui ils se prosternent. Si j'avais ces formes élégantes et ce teint de roses qui jadis embellirent ma jeunesse, si un sang chaud bouillonnait dans ma poitrine, ou si je marchais accompagnée de mes deux époux (1), mon extérieur seul m'aurait fait connaître, moi que les plus grands princes redoutaient, et j'aurais tu mon nom. Mais puisque mon visage souillé, mes cheveux en désordre et une vieillesse accablée de mille maux m'ont ôté ma forme ordinaire, apprenez mon nom antique, dont pas un n'est plus célèbre dans tout l'univers. Je m'appelle Rome.

Ne reconnaissez-vous pas, mon père, mon visage vieilli, le son tremblant de ma voix, et mes membres enlaidis par d'oisifs délais, que mes pieds débiles ont peine à soutenir? C'est ainsi que m'ont nui les années qui triomphent de tout ce qui est grand, et la vieillesse a flétri la beauté de mon front resplendissant. Quelle plainte exprimé-je dans ma naïveté? Quoique le temps emporte tout, aidé de l'influence du ciel dont les astres ne se reposent jamais, la puissance des siècles n'est point encore venue à bout de bien des cités dont l'origine remonte beaucoup plus haut que la mienne. Des villes de la Grèce et de l'Italie montrent de hautes murailles et des tours à la cime invincible, qui auraient dû succomber d'abord sous la rapidité du temps, si l'on avait tenu compte de la longue suite des années. Avant que le grand Quirinus (2), dont la renommée devait s'élever jusqu'aux nues, ne suçât les mamelles d'une farouche mère, Mantoue était debout, habitée par divers colons; Anténor (3), ayant traversé les flammes et les ondes, avait bâti Padoue; Pise s'élevait, loin d'Alphée le Sicilien (4); Tibur et Préneste florissaient parmi les peuples

(1) Le pape et l'empereur.

(2) Nom de Romulus après sa mort.

(3) Prince troyen, parent de Priam, qui, après la prise de Troie, vint en Italie où il fonda Padoue.

(4) Allusion à la colonie grecque qui, venue de Pise en Elide, fonda Pise en Etrurie. L'Alphée est un fleuve qui baigne l'Elide; on sait que, d'après la fable, il reparaît en Sicile où il se joint aux eaux d'Aréthuse.

latins. A quoi bon les énumérer toutes ? Ce n'est donc point la faute du temps si les rides de la vieillesse et les cheveux blancs m'accablent. Loin de vous pas un beau jour n'a lui pour moi ; insensibles aux douceurs de l'amour fraternel, mes fils rebelles n'ont pas craint de mépriser leur mère chargée d'années. Voilà ce qui a pâli mon visage, ce qui a précipité ma vieillesse, ce qui cause continuellement ma douleur et fait couler mes larmes. Toujours j'adresse en vain au ciel des soupirs, des plaintes et des prières ou de stériles vœux, depuis que j'ai été arrachée aux embrassements de mon cher époux, de mon père et de mon maître. Car vous seul étiez tout pour moi, vous étiez le seul par qui je pouvais rester belle.

O vaine grandeur et trompeuse espérance des biens de la terre ! C'est moi, malheureuse, qui, connue du monde entier, élevais naguère jusqu'au ciel mon front honoré. Je foulais tout aux pieds : les fleuves rapides, les fontaines, la mer et ses rivages sinueux, les plaines immenses, les armes, les villes, les troupeaux, les hommes. Tout ce que la nature créa pour l'usage de l'homme a été romain. L'aurore qui se lève au loin dans la mer d'Orient m'a vue régner en souveraine sur de vastes Etats ; les tièdes zéphirs, le froid Borée et le pluvieux Auster ont senti ma domination ainsi que toutes les terres qui, assiégées par la mer, voient à leurs pieds les flots et au-dessus d'elles le ciel resplendissant. Le Dace barbare, le Germain cruel à la guerre, le Grec loquace et l'Ibérien (1) farouche m'ont craint. La fuite protégée par ses flèches n'a point dérobé le Parthe à mes coups ; les fatigues de la route n'ont point préservé l'Indien des défaites ; son ciel de feu n'a point sauvé du joug l'Ethiopien, ni ses glaces le Tanaïs, ni ses flots redoutables le Breton La perfide Carthage a éprouvé par trois ruines la force de mon bras ; j'ai soutenu avec les Macédoniens trois guerres qui furent pour eux autant de

(1) Peuple habitant les bords de l'Ebre.

désastres. Qui ne sait qu'après des batailles qui durèrent plusieurs années, le roi du Pont (1) dompté finit par se percer le sein, ses veines étant inaccessibles au poison. Je passe sous silence Antiochus, le puissant Pyrrhus, l'inconstant Jugurtha et d'autres rois pour ne point raconter avec emphase des faits connus depuis longtemps et publiés partout.

Mais du jour où la fortune cruelle, qui a coutume de jeter en bas ce qui est en haut et qui se plaît à renverser les empires les plus puissants, a porté loin des rives du Tibre ses pas inconstants et s'est retirée pour revenir plus tard, à l'instant même ballotée çà et là par des vents contraires, j'ai été entraînée à travers les écueils et les rochers. Car tout l'éclat de ma grandeur héréditaire m'a abandonnée depuis que je suis veuve de mon saint époux, et ma gloire vit seulement pour l'envie. Mes souvenirs m'accablent et le désespoir me tue. Hélas ! d'où et de qui puis-je attendre mon salut, sinon de vous qui pouvez tout ? D'un côté, ô crime qui fait verser des larmes, je suis déchirée sans cesse par la guerre civile et de l'autre je suis la proie de tyrans avides. D'infâmes prétendants sont venus qui, demandant ma main, m'ont violée malgré moi, car, chose indigne, mon corps était sans défense, je ne suis qu'une faible femme et pas un chemin où je pusse fuir en sûreté ne s'offrait à mes pieds tremblants. Comptant là-dessus, ô souvenir plein de honte ! que n'a point osé le sinistre enfant de Corvaria ceint d'une corde dure et vêtu d'un pauvre manteau (2). O délire, ô passion insensée et aveugle, où vas-tu ? Quelles monstruosités pré-

(1) Mithridate.

(2) L'antipape Nicolas V, que l'empereur Louis de Bavière fit élire en 1328 pour l'opposer au pape Jean XXII. Il se nommait Pierre Rainaluzio, était natif de Corvaria, dans les Abruzzes, et faisait partie de l'ordre de Saint-François. Chassé de Rome un an après son élévation au trône pontifical, il abdiqua à Pise et fut conduit à Avignon où il demanda pardon au pape Jean XXII, la corde au cou.

pares-tu ? Un moine à jeun, nu depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux, habitué à apaiser sa longue faim par des herbes sauvages et des écorces de racines amères, n'a pas craint, déjà vieux, et n'a point rougi de souiller en plein jour par un honteux adultère mon lit sacré. Une foule impie, répandue autour de moi, me cria d'une voix profane : « Ton époux méprise ton grand âge, il te fuit et s'attache à d'autres maîtresses (1). » Voyant qu'il ne pouvait me fléchir ni par les caresses, ni par la crainte, ni par les menaces, ce moine enflammé de colère me prit par force et me garda tant qu'il put ceindre à son côté l'épée germanique teinte de sang.

Si vous pouvez souffrir de pareilles choses, le feu et l'eau pourront s'unir ensemble par des moyens inaccoutumés, la brebis pourra mettre en fuite le loup féroce, et la chèvre le lion fauve. Fuyez-vous dans le déclin de son âge celle que vous avez aimée dans un temps meilleur? Refusez-vous de lui tendre la main, de l'aider à se relever dans sa chute et d'être le compagnon fidèle de sa frêle vieillesse? Sans vous, la vie n'a pour moi ni douceurs ni consolations. De même qu'une épouse privée des embrassements de son époux, qu'un triste exil a entraîné vers des plages lointaines, abattue et en larmes les jours de fête reste chez elle dans l'attente et jette un œil avide au delà des mers, de même en vous voyant vous élancer hors de ma couche j'ai été dévorée de chagrin. Plaise à Dieu que je n'aie pas lu sûrement dans l'avenir. Depuis, je n'ai cessé nuit et jour de vous appeler, très illustre époux, ma gorge s'est enrouée à force de vous prier et c'est avec peine qu'en ce moment je vous tiens ce discours et j'articule mes dernières paroles. Si je pouvais vous montrer mes collines bouleversées de fond en comble et mettre à nu ma poitrine, en me voyant criblée de mille blessures, vous pleureriez à moins d'avoir un cœur de pierre. Maintenant

(1) Allusion à la translation du siège pontifical à Avignon.

toutefois, puisque l'imagination permet d'apercevoir les objets absents, voyez comme les temples de Dieu, bâtis à force de labeurs, tremblent prêts à s'écrouler, et comme les autels où fume un grain d'encens sont dépourvus de toute pompe et silencieux. Voyez combien peu de visiteurs pénètrent dans l'enceinte sacrée, sous quels pauvres vêtements le prêtre monte à l'autel, et ayez pitié de moi, ô mon père. Vous conviendrez sans doute que je n'ai point mérité ce traitement. Car si vous me permettez de parler (à Dieu ne plaise que je veuille vous adresser un reproche, mais il m'est doux de revenir sur le passé), quand la fortune propice m'eut placée au faîte de la grandeur et que les empires abattus gisaient à mes pieds, de préférence à tout autre, je vous ai demandé volontairement pour maître. Si vous en doutez, le mont Soracte est là comme un témoin important et ses forêts le proclament d'une voix unanime. « Mais, me direz-vous, je ne suis pas seul, un autre a régné dans Rome et fut également votre époux (1). » Je veux vous dire la vérité, car mon âge écarte tout déguisement. Cet époux volage et fugitif n'a pas craint de divorcer, et l'Allemagne l'a emmené avec elle sans qu'il se souvînt de moi. Déjà la blessure s'est cicatrisée, et le temps, qui a le don de sécher les larmes, m'a fait oublier cet antique dommage. Vous êtes l'unique espoir de ma vie, le bâton de vieillesse sur lequel je me suis longtemps appuyée, le doux et tranquille repos de mes labeurs. Vous êtes le bouclier qui repousse les violents coups de foudre que me lance la fortune, et le port du salut vers lequel j'ai dirigé avec joie ma proue fracassée et ballottée par un si grand naufrage. Je me suis contentée d'un œil tant que j'ai pu, maintenant que je suis privée de mes deux yeux, je ne puis supporter plus longtemps ces épaisses ténèbres.

Si vous daignez écouter mes plaintes, j'espère qu'elles attendriront votre cœur. Car la renommée a répandu je ne

(1) L'empereur.

sais quel bruit qui me console dans mon infortune. A l'en croire, vous avez sans cesse mon nom sur vos lèvres, vous avez coutume de parler beaucoup de votre épouse affligée et vous m'appelez souvent veuve. Cette même renommée fait parvenir maintenant à mes oreilles que vous chassez les prélats de votre ville afin qu'ils retournent dans leurs sièges et dans leurs demeures (1). Or, il n'est pas à supposer que vous vouliez rendre justice aux étrangers pour la refuser aux vôtres. Enfin vous avez eu pitié de ma détresse et vous venez d'offrir un secours inattendu à votre épouse chérie afin que je couvre moi-même mon flanc et que je n'aille point toute nue au devant de mon mari à son retour. Ajoutez l'intervention d'un présage qui a renouvelé mes pleurs. Il y a peu de temps vous avez été en proie à une très grave maladie et j'ai craint que vous ne vinssiez à trépasser. Si l'on dit vrai, vous avez vu d'un œil intrépide la mort terrible à votre porte. Vous avez alors ordonné, dit-on, que l'on nous rapportât vos ossements, que vos membres blêmes fussent déposés dans le sépulcre de vos pères et que votre corps fut inhumé dans l'enceinte du Vatican. Puisque vous vouliez venir mourant, maintenant que vous êtes plein de vie et qu'un sang chaud circule dans vos veines, pourquoi hésiterai-je à promettre sûrement des jours heureux aux peuples de l'Ausonie? Il me semble déjà apercevoir le char couvert de pourpre et les chevaux d'une blancheur de neige fiers de leur parure; je crois déjà entendre le bruit de votre escorte. J'ai toujours l'oreille tendue du côté de l'Etrurie, attendant qu'un messager vienne me dire : « Ton époux revient. »

Je commence donc à mettre du rouge sur mes joues, à tresser mes cheveux épars et à essuyer mon visage ruisselant de larmes. Je ne veux point être la seule à vous plaire par ces artifices ; je m'empresse moi-même de parer

(1) Benoît XII contraignit à la résidence tous les ecclésiastiques qui avaient charge d'âmes.

mes sœurs, de tresser leurs cheveux, et je leur dis : « Faites bon accueil au maître du monde, au véritable sauveur de la patrie qui bannira par son retour les longs soupirs du Latium. » Ces sœurs ont rempli de tous côtés les collines couvertes d'herbes, les rivages et les vallées profondes ; quelques-unes se dressent sur la cime des rochers, avides de contempler votre auguste visage, elles assiégent les routes et tiennent leurs regards fixés sur l'horizon. Aussitôt que, conduit par Dieu, vous aurez franchi les Alpes et que vous foulerez les riantes campagnes de l'Italie, vous admirerez l'aspect des lieux, la tournure des hommes, la clémence d'un printemps tiède, une douce température que n'atteint ni le froid ni la chaleur, et devant ce spectacle vous avouerez que vous êtes entré dans un monde nouveau. La multitude désertant les villes inondera les campagnes et, élevant à l'envi jusqu'au ciel ses pieuses voix, se plaira à célébrer votre saint nom. C'est alors que vous serez véritablement *béni* (1) et que la mère qui a enfanté un tel fils sera *bénie*. Vous paraîtrez certainement plus heureux que vous n'avez jamais été, de même que la lumière qui se lève derrière les nuages paraît plus pure aux regards. Mais comme une crainte perpétuelle agite le cœur de celui qui aime, je vous recommande et vous prie de ne point différer notre joie en vous laissant retenir dans les villes par d'agréables distractions. Quoique Gênes (2), sise à l'extrémité de la frontière, vous ouvre ses portes ; que Plaisance vous plaise peut-être ; que Bologne, parée de tant de charmes, vous attire ; que Florence, ma fille (3), plus belle qu'elles, toute brillante de fleurs et d'ornements divers, et une foule d'autres vous séduisent, n'allez point pour cela oublier votre antique épouse qui a éclipsé et

(1) Il y a ici un jeu de mots sur le nom du pape. Le mot latin *Benedictus* signifie également *Benoît* et *béni*.

(2) Encore un jeu de mots. *Janua* signifie *Gênes* et *porte*.

(3) Florence a été fondée par une colonie romaine.

qui éclipsera toutes les villes, pourvu que je sois joyeuse de votre retour. Allons, plus de délais : les montagnes inclineront devant vous leurs sommets ; pas un obstacle n'arrêtera vos pas ; la mer étendra sous vos vaisseaux ses ondes paisibles et les vents favorables enfleront vos voiles.

V. D.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

BERRYER ET SON FAUTEUIL

1634-1882

XI.

ALEX. GUIGNARD, COMTE DE SAINT-PRIEST.

1805-1849-1851.

La mort a frappé fréquemment le fauteuil qui va devenir celui de Berryer. De 1842 à 1849 sept années ont vu s'ouvrir trois successions académiques ; la troisième est recueillie par M. le comte de Saint-Priest, diplomate-homme de lettres.

M. de Saint-Priest a vu se renouveler, à sa réception, un fait qui ne s'était encore produit qu'une fois depuis la naissance de l'Académie, un double éloge prononcé par le même récipiendaire.

En 1776, mourait à Paris, à 92 ans, M. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Colardeau, malgré l'ardente compétition de Laharpe, fut nommé à sa place. Le jour de son entrée dans la Compagnie était déjà fixé, mais, malade

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile* de janvier-février, mars-avril derniers.

depuis longtemps, son état empira tout à coup. « Les visites m'ont tué, » écrivait-il à son oncle ; il mourut avant d'avoir été reçu,

« et son char de triomphe enferma son cercueil. »

Laharpe, qui lui avait disputé l'héritage de M. de Saint-Aignan, fut nommé cette fois, et il eut à faire ainsi l'éloge et de Colardeau et du duc de Saint-Aignan. Ce que fit Laharpe, en 1776, pour ses deux prédécesseurs, M. de Saint-Priest l'a fait en 1849, pour MM. Ballanche et Vatout.

Qui était-ce que ce dernier venu ? Quels étaient ses titres académiques ?

Né en 1805, à Saint-Pétersbourg, M. Alexis Guignard de Saint-Priest avait pour grand-père un ancien ministre du roi Louis XVI, pour père le comte Armand, gouverneur civil d'Odessa, et pour mère la princesse Sophie Galitzin.

Il quitta le collège d'Odessa, dirigé alors par l'abbé Nicolle, le futur-proviseur de Sainte-Barbe-Rollin, où il avait fait d'excellentes études, pour venir à Paris et, dès son arrivée, il donna à la collection des *Théâtres étrangers*, en cours de publication, la traduction du théâtre russe.

« Ce jeune homme, arrivant des bords de la Mer Noire, avait plus que ses contemporains le ton et les habitudes des salons, que nos révolutions avaient fermés ou changés (1). » Avec ces avantages et le souvenir de son grand-père, l'ambassadeur, on ne s'étonnera pas que la diplomatie lui ait ouvert ses rangs.

Ministre plénipotentiaire au Brésil, en Portugal, en Danemark, il vint en 1841 se reposer à la Chambre des Pairs (2).

(1) M. de Barante, *Réponse au discours de réception de M. de Saint-Priest.*

(2) M. T. Tastet, dans son *Histoire des Quarante Fauteuils*, en a fait un

Le pair-diplomate se fit le collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* et de la *Revue française*. Il écrivit pour l'une : la *Perte de l'Inde sous Louis XV* ; pour l'autre : l'*Espagne*, fragment de voyage, et *Un mot sur le 24 février*, articles qui firent sensation, et ne lui furent pas plus tard inutiles. La collaboration aux Revues littéraires n'a-t-elle pas été pour plus d'un immortel, et tout récemment encore, le chemin du Palais-Mazarin ?

M. de Saint-Priest ne se borna pas toutefois à des articles de journaux et de Revues ; il s'essaya en vers et en prose.

Les *Ruines françaises*, et le *Voyageur à la Trappe* ;

Une épitre, le *Présent et le Passé* ;

Une comédie, *Athénais* ou le *Souvenir d'une femme*, voilà son bagage poétique.

Son bagage de prose est plus important. Il se compose de ses *Etudes diplomatiques et littéraires* ;

De l'*Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis*, « histoire aussi instructive qu'attachante, qu'il est moins facile d'analyser que de goûter (1) » ;

De l'*Histoire de la chute des Jésuites, au* XVIIIe *siècle*, « œuvre courte, mais exquise (2) » ;

Enfin de l'*Histoire de la royauté, considérée dans ses origines, jusqu'à la formation des principales monarchies de l'Europe*. C'est ici, malgré ses lacunes, ses erreurs et ses défauts, son grand ouvrage, son vrai titre, celui qui l'a recommandé aux suffrages des lettrés et de l'Académie.

Prenant la royauté à son origine et la suivant dans la fondation des principales monarchies européennes :

gentilhomme de la Chambre du Roi et un député. C'est une erreur échappée à M. Tastet, qui a confondu le comte *Alexis* de Saint-Priest avec M. *Félix* de Saint-Priest, député du Lot, qui n'avait avec l'académien aucun lien de parenté.

(1-2) M. Dupaty, *Réponse au discours de réception de M. de Saint-Priest.*

« Embrassant ses destinées depuis l'extrémité de l'Asie jusqu'au fond de l'Europe; montrant son berceau sous les palmiers et les cèdres de l'Orient, comme sous les sapins neigeux de l'Occident septentrional, il l'a suivie dans ses phases diverses, ici, sortant du sanctuaire sacerdotal, là, fondée par l'épée, ailleurs consacrée par l'élection populaire ou proclamée sur le pavois des soldats; changeant de forme selon les temps, variant ses pouvoirs selon les pays, et partout naissant d'un besoin, pour assurer un progrès (1). »

Dans tous ces ouvrages, M. de Saint-Priest a fait preuve de judicieuses recherches, de sagacité et d'érudition. Son style est toujours correct, quelquefois brillant, abondant jusqu'à l'exubérance, mais plein de lumière et de mouvement.

Il avait commencé une *Vie de Voltaire*, que la mort ne lui a pas permis d'achever.

En 1851, il était retourné en Russie pour voir son père et quelques amis qu'il y avait laissés. Atteint à Moscou d'une fièvre typhoïde, il fut enlevé en quelques jours, à 46 ans, mourant aux lieux où il était né, et tournant ses regards vers la France.

..... *Moriens, reminiscitur Argos.*

XII.

ANTOINE BERRYER.

1790-1852-1868.

Nous voici enfin en face de la grande illustration du dixième fauteuil, de Berryer, le premier des orateurs modernes, « le prince de la parole, le roi de l'éloquence » à la barre et à la tribune, l'homme dont le nom réveille tant d'autres noms, tant d'événements, tant de souvenirs !...

Que d'études ont été faites de Berryer, que de bio-

(1) M. Dupaty, *Réponse au discours de réception de M. de Saint-Priest.*

graphies écrites, que de portraits dessinés ! Nous sommes quelque peu effrayé de venir après tant de peintres au brillant pinceau, tant d'écrivains à la plume finement taillée; mais, à défaut d'autres avantages, nous aurons sur la plupart d'entre eux, celui d'avoir connu le modèle dans l'intimité ; de l'avoir suivi et étudié pendant de longues années, d'avoir assisté à beaucoup de ses grandes luttes, au Palais et à la Chambre ; eu même le dangereux honneur de le rencontrer deux ou trois fois à la barre comme adversaire, et pu nous faire ainsi une opinion personnelle de l'homme public et privé, de l'avocat et de l'orateur (1)...

Antoine-Pierre Berryer naquit à Paris, en 1790 ; c'était un enfant de la Révolution. Son père était un avocat, habile en affaires, surtout en matière commerciale, et l'un des plus occupés parmi ses confrères.

Le jeune Berryer fut mis au collège de Juilly, établissement des Oratoriens, d'où sont sortis le général Desaix et les amiraux Lacrosse et Duperré ; Ad. Duport et Hérault de Séchelles, de Chênedollé et Arnault, Barthélemy et de Bonald, les Cassini et Bethmont, cette autre gloire du barreau. Paresseux et dissipé, il n'y fit que de médiocres études ; quand il en sortit, sa vocation était hésitante.

(1) Parmi les nombreux écrivains qui ont consacré à Berryer des notices ou des appréciations biographiques, nous nous bornerons à citer :

Timon, dans le *Livre des Orateurs ;*

Pinard, dans le *Barreau de Paris ;*

M. J. Develle, *Discours de rentrée des conférences, de 1870 ;*

Flayol, *Opinions et vie politique de M. Berryer ;*

Armand Marrast, *Dictionnaire de la conversation ;*

M. A. de Pontmartin, les *Sommités contemporaines ;*

M. de Champagny, *Discours de réception à l'Académie française ;*

M. de Sacy, *Réponse au discours précédent ;*

M. de Salvandy, *Réponse au discours de réception de M. Berryer ;*

MM. Grévy, Marie, de Sèze, de Sacy, de Noailles, de Falloux, Bocher, Dupanloup, Baraguet et Carmeaux, *Discours aux funérailles de Berryer, 1868 ;*

MM. de Noailles, de Larcy et Nicollet, bâtonnier de l'ordre, *Discours prononcés à l'inauguration de la statue de Berryer dans la salle des Pas-Perdus, janvier 1879.*

Serait-il militaire, homme de lettres, comédien ou prêtre ? Il penchait pour l'Eglise, mais son père, qui désirait trouver dans son fils un successeur, le décida à opter pour le palais.

A vingt et un ans, il était avocat, et dirigeait, comme maître clerc, une étude d'avoué. Le maître clerc, sans négliger ses devoirs, était ami des fêtes et des plaisirs. Heureusement pour son avenir, il se maria ; cette situation nouvelle, le bien-être d'une future famille, le soin de sa fortune, amenèrent la réflexion, et, avec elle, la nécessité de l'étude et du travail.

Il suivit les audiences, et débuta, non sans succès, mais pas avec un éclat qui pût faire soupçonner le rang qu'il devait un jour occuper dans le monde judiciaire et politique.

Le retour de l'île d'Elbé vint l'enlever momentanément à ses débuts ; il s'engagea parmi les volontaires royaux qui marchèrent contre Napoléon. Cette courte campagne n'a peut-être pas été sans influence sur les opinions du reste de sa vie.

Le maréchal Ney, traduit en 1815 devant la Cour des Pairs, avait confié sa défense à Berryer père et à Dupin ; le père appela près de lui son fils, qui l'assista dans ce mémorable procès, le premier de l'ère des réactions contre les serviteurs de l'Empire.

Un an plus tard, les généraux Cambronne et Debelle firent appel à son patronage. Il les défendit devant la juridiction exceptionnelle des conseils de guerre, obtint des juges l'acquittement de l'un, et du Roi la grâce de l'autre. C'est dans ces deux procès qu'il révéla la puissance de sa parole.

Sa taille était moyenne, mais bien prise, sa figure noble et expressive, sa tête intelligente et fièrement portée, son organe puissant, sa voix sonore et sympathique, sa dialectique claire et pressante, son langage chaleureux et entraînant ; ces avantages le servirent puissamment, et il

put, à partir de ces deux journées, faire reconnaître l'orateur et pressentir la haute situation que l'avenir lui réservait au palais et dans les assemblées politiques.

Dès le lendemain, pour ainsi dire, cet avenir était devenu le présent, grâce aux défenses des généraux Canuel et Donadieu, de l'abbé de Lamennais, de la famille Lachalotais, du *Drapeau blanc* et de *La Quotidienne,* et aux plaidoyers dans la succession du marquis de Vérac, dans la liquidation des marchés d'Ouvrard, etc., etc.

Dix-huit cent trente approchait, apportant à Berryer l'âge de l'éligibilité, au parti monarchique la réalisation prochaine de ses espérances. Charles X attendait impatiemment ce moment, qu'il *guettait,* disait-il, et qui, pour lui, arriva trop tard (1). A peine Berryer touchait-il à la quarantaine que le collège électoral du Puy lui ouvrit les portes de la Chambre des députés, et lui donna le siège de M. de la Bourdonnaye, nommé pair de France.

Ce fut le 9 mars 1830 qu'il aborda pour la première fois la tribune, dans la discussion de l'adresse des Deux cent vingt et un.

Son discours eut un grand retentissement. Ses amis politiques battirent des mains et applaudirent à la venue du nouveau Mirabeau ; ses adversaires rendirent hommage au puissant orateur. *Voilà un grand talent !* dit M. Guizot; — *un grand talent,* reprit M. Royer-Collard, *dites-donc une puissance !*

La Révolution de juillet lui créa une situation difficile. Elle chassa de la Chambre la plupart des légitimistes, refusant le serment à la royauté nouvelle, et l'y laissa presque seul, pour défendre la légitimité exilée. Jamais, pendant dix-huit ans, il ne lui fit défaut un seul jour. Son talent semblait grandir avec les difficultés. Jamais, au

(1) — « *M. Berryer, j'épiais vos quarante ans ?* » lui dit le roi Charles X, aussi prêt à dire un mot aimable qu'à perdre un royaume. — Armand de Pontmartin, les *Sommités contemporaines.*

milieu des plus violents orages parlementaires, il ne craignit de confesser ses croyances religieuses et ses convictions royalistes. Empruntant leurs armes aux passions populaires, et les retournant contre les tribuns qui s'en servaient, il sut parer les doctrines monarchiques des couleurs de la liberté et placer les intérêts de la royauté sous la sauvegarde des intérêts du pays. « J'ai consacré ma vie, écrivait-il plus tard, à défendre l'antique alliance de la royauté et de la liberté. »

Sans se prodiguer, il ne s'épargnait pas et se mêlait à toutes les discussions importantes. Ainsi, de 1830 à 1848, nous le voyons à la tribune, demandant l'application du jury aux délits de la presse ;

La réduction du timbre sur les journaux ;

L'extension des franchises municipales ;

L'élection des maires par la commune ;

L'élargissement du droit électoral et l'abolition du cens ;

La liberté des associations ;

Et combattant la loi de disjonction, et la législation draconienne de septembre.

L'indépendance de Berryer n'épargnait la vérité pas plus à ses amis politiques qu'à ses ennemis.

Aux premiers, il disait, à l'occasion des poursuites de la contre-révolution : « N'est-ce pas une honte pour les vainqueurs de ramasser les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud ? »

A propos de l'achat de journaux : « Vous savez acheter des opinions et vous ne savez pas les défendre ! »

Des attaques contre la Convention : « Je n'oublierai jamais qu'elle a sauvé mon pays. »

Aux seconds, quand C. Périer invoquait l'ordre : « L'ordre, disait-il, est-ce à vous de l'invoquer ? Vous en avez ruiné les bases en 1830 ; le principe que vous avez posé alors vous presse aujourd'hui, il vous faut en subir les conséquences. »

Lorsque MM. Barthe et Guizot parlaient du cynisme révolutionnaire : « Il y a quelque chose de plus honteux que le cynisme révolutionnaire, s'écriait-il, en les montrant du doigt, c'est le cynisme des apostasies ! »

Dans le temps de ces triomphes à la Chambre, Berryer les retrouvait au Palais, en prêtant l'appui de sa parole à MM. Audry de Puyraveau et Voyer d'Argenson, au général de Morel, à Châteaubriand, au prince L. Napoléon, aux journaux, la *Gazette de France,* le *Rénovateur,* le *Revenant,* etc., etc.

Le procès de Châteaubriand a laissé parmi ceux qui y ont assisté des souvenirs que le temps n'a pu effacer.

Dans une conférence entre le client et l'avocat, il avait été convenu que la remise de l'affaire serait demandée à une autre session d'assises, et Berryer, dès lors, ne s'attendait pas à plaider et ne s'était pas préparé. Mais voilà que subitement le client change d'avis et désire se présenter le lendemain devant le jury. Il faut donc chercher précipitamment l'avocat et le prévenir. Il n'est pas chez lui, mais on connaît ses habitudes ; on sait, qu'abonné des Italiens et du Conservatoire, on peut le rencontrer là aussi sûrement qu'au Palais. C'est en effet aux Italiens, où il passait sa soirée, que le trouve l'envoyé de M. de Châteaubriand.

Quand il se fut acquitté de sa commission : « M. de Châteaubriand veut être jugé demain, se contente de répondre Berryer ; il a donc changé d'avis depuis hier, mais il a sans doute ses raisons... Eh bien, soit, à demain ! » Il reste dans sa loge jusqu'à la fin du spectacle, ne perd pas une note de la *Gazza,* et rentre chez lui à minuit.

Le lendemain, avant dix heures, il est au Palais, prononce, au milieu d'une émotion générale à peine contenue, l'une de ses plus admirables plaidoiries, et enlève l'acquittement de l'accusé à l'unanimité.

Nous n'étions pas. et nous l'avons souvent regretté, au nombre des heureux auditeurs du grand orateur, mais il

nous souvient d'avoir rencontré, au sortir de l'audience, l'un de nos meilleurs amis, M. Pinart, rédacteur en chef du *Droit,* esprit froid, écrivain plein de goût, avocat blasé sur les émotions de l'audience ; il était renversé d'admiration (1).

« Tous ceux qui l'ont entendu, écrivait-il, à quelques jours de là, se souviennent de ce qu'il y eut dans Berryer de sublime et de véritablement inspiré, lorsqu'à l'aspect de la Sainte-Chapelle, évoquant les grandeurs de la vieille monarchie française, il plaça la royauté proscrite sous la protection du Dieu de saint Louis. Il y eut à ce moment, à sa voix, une de ces impressions électriques et involontaires, qu'il n'est donné qu'au génie de produire. »

Vainement M. de Salvandy lui disait-il : « Ce plaidoyer est de ceux qui restent ; c'est votre discours pour le poète Archias. » Hélas, non, de ce plaidoyer il n'est rien, ou presque rien resté..., rien que le souvenir.

Cette magnifique improvisation a été perdue, et c'est à peine si quelques rares fragments en ont été sauvés ! Le sténographe écoutait sans doute, et sa plume s'était arrêtée (2)... Mais, quand même il eût pu reproduire les paroles de l'orateur, écrites et lues après coup, elles eussent paru froides et décolorées ; c'est de la bouche de Berryer qu'il fallait les entendre.

« Je défie, disait M. de Sacy, qui l'avait maintes fois entendu au Palais et à la Chambre, je défie qui n'a pas vu M. Berryer enfanter pour ainsi dire un discours sous l'inspiration du moment, qui n'a pas eu les oreilles charmées de sa voix, les yeux fascinés

(1) M. O. Pinart, avocat, membre du Conseil de l'ordre, procureur de la République, puis avocat-général et conseiller à la Cour de Paris, a donné au *Droit* une série d'articles fort remarqués et dont il a fait plus tard 3 vol. in-8 sous le titre de : *Le Barreau de Paris et l'Histoire à l'audience.*

(2) Dans un débat important auquel Berryer avait pris part, le rédacteur en chef d'un grand journal qui rendait compte de la séance cherchait un passage qui avait vivement impressionné la Chambre. Ne le trouvant pas, il appelle le sténographe et l'interroge sur la lacune de son compte rendu : « *Pardon,* répond celui-ci après avoir consulté ses notes, *mais j'écoutais et j'ai oublié d'écrire.* »

par ses gestes, l'âme troublée par l'accent de ses paroles, de se rendre compte, à la simple lecture d'une sténographie morte, des prodigieux effets oratoires dont nous avons été les témoins. On n'imagine pas ce que devenait une phrase, un mot, un cri, dans la bouche de M. Berryer. »

Le procès de Dehors renouvela ce succès et ce triomphe.

Accusé d'incendie, Dehors, honnête fermier normand, deux fois déclaré coupable par les jurés de Rouen et d'Evreux, avait deux fois obtenu de la cour suprême, — rare événement ! — la cassation des verdicts qui l'avaient condamné. Il paraissait de nouveau devant les assises de la Seine ; l'avocat général chargé de soutenir l'accusation était un magistrat d'un grand talent de paroles, et d'une vigoureuse argumentation, M. Plougoulm, mais Dehors avait pour défenseur Berryer qui depuis un an étudiait l'affaire, et dont la conviction était profonde.

Dans la double condamnation de Dehors, l'organe du ministère public voulait voir une double présomption de culpabilité. Comment croire à une erreur de la part de vingt-quatre jurés, hommes probes et intelligents ? Dans l'annulation successive des deux verdicts, Berryer voyait, lui, l'intervention de la Providence, protégeant l'innocence de son client, et, à l'argumentation de l'accusateur il répondait par un mouvement oratoire.

« En vain, s'écriait-il, on a choisi pour présider ces débats le magistrat le plus habile et le plus expérimenté ; *la nullité y est !* En vain, on a placé près de lui ce greffier si profondément versé dans la connaissance de la procédure criminelle ; greffier, votre plume trébuche, *la nullité y est !* En vain, deux fois vous avez frappé cet homme, deux fois la cour suprême a brisé votre arrêt. Eh quoi ! vous ne comprenez pas que la Providence ne veut pas que cette tête tombe ! »

Déjà, en racontant la vie passée de l'accusé, sa voix s'était troublée, ses yeux remplis de larmes, et il s'était arrêté, cédant à son émotion. « Pardon, MM. les jurés, avait-il dit, pardon, mais je connais cette famille ! » Et

cette simple phrase, où se retrouvaient l'émotion et les larmes de l'orateur, avait fait courir dans tout l'auditoire un frisson de sympathique pitié.

Berryer, cette fois, fit partager aux jurés sa conviction, et son client, sauvé comme par miracle, fut acquitté.

La première visite de Dehors, sortant de prison, fut pour son sauveur. Lui, son fils et sa fille, tombèrent aux pieds de Berryer, en sanglottant ; Berryer les releva et les consola. Au milieu des larmes et des remerciements, Dehors père avait déposé sur le bureau de l'avocat une liasse de billets de banque. Berryer les prit, les compta ; il y en avait trente, dit-on, de 1,000 francs chacun, il en fit deux parts égales ; il offrit l'une à la fille, c'était sa dot ; l'autre au fils, c'était le premier fonds de son établissement. Une lutte s'engagea entre la reconnaissance du client et le désintéressement de l'avocat ; le désintéressement de l'avocat fut le plus fort, et Berryer, à une belle plaidoirie, eut le mérite de joindre une noble action.

Plus d'une fois, du reste, dans sa longue carrière, il montra, à côté du même talent, le même désintéressement. Aussi, grâce à sa générosité, éprouva-t-il durant sa vie plus d'un embarras d'argent, et ne laissa-t-il à sa mort que peu de fortune. A l'un de ses amis qui semblait s'étonner de cette gêne, et qui lui disait : « *Pour ramasser titres et richesses, il vous eût suffi de vouloir, vous n'auriez eu qu'à vous baisser ; c'est vrai,* répondit-il, *mais il eût fallu se baisser.* » Dans cette réponse, Berryer se retrouve tout entier.

A la mort du roi Jérôme, l'enfant de son premier mariage avec Miss Elisabeth Patterson réclama son titre à la légitimité et sa part dans la succession de son père. Il rencontra pour adversaire le prince Jérôme Napoléon, enfant du second mariage du roi défunt avec la princesse Catherine de Wurtemberg, qui avait accepté sous bénéfice d'inventaire la succession paternelle, à laquelle la princesse Mathilde avait renoncé.

Le procès s'engagea devant le tribunal de la Seine, et Jérôme Bonaparte-Patterson avait remis aux mains de Berryer le soin de ses intérêts. Craignant le retentissement de la parole du puissant orateur, et les révélations de la presse, le gouvernement impérial obtint du tribunal l'interdiction de reproduire les débats; de sorte que de l'improvisation de Berryer rien ne serait resté sans les souvenirs de l'assistance et les indiscrétions de la sténographie.

Dans le cours de sa discussion, l'avocat du prince Napoléon-Bonaparte s'étant laissé entraîner à rappeler les derniers moments du duc de Berry et à comparer la conduite de ce prince avec celle du roi Jérôme :

« Vous avez fait un singulier rapprochement, s'écria Berryer, en lui répondant; vous avez osé comparer au duc de Berry mourant le roi Jérôme!...

« Il fallait dire que le duc de Berry mourant, le poignard au cœur, a fait venir la princesse, sa femme, à son lit de mort, lui a avoué l'existence de ses enfants illégitimes, en lui demandant pardon et les confiant à sa sollicitude et à son amour. Il fallait dire que Madame la duchesse de Berry, embrassant au front la princesse, sa fille, lui dit : « Voilà ton frère, voilà ta sœur! »

« Voilà ce que vous n'avez pas dit; voilà ce que vous auriez dû dire!!...

« Et vous avez osé comparer cette situation à celle du roi Jérôme, reniant à son lit de mort le fils qu'il avait pendant 50 ans couvert de ses aveux!

« Vous avez osé plus encore, — et j'ai peine à vous le pardonner, — vous avez osé prétendre que, si sous un autre régime pareille réclamation s'était produite, je serais à votre place et vous à la mienne. Non, non, je repousse une semblable supposition; sachez-le bien. Je n'ai jamais aimé, jamais servi, je n'aimerai ni ne servirai jamais un pouvoir tyrannique et absolu qui se met au-dessus des lois, un pouvoir usurpateur et contempteur des droits des citoyens, qui ne sait pas même respecter les contrats civils. »

L'orateur n'avait pas fini que des bravos et des applaudissements, partis de tous les points de l'auditoire, l'inter-

rompaient. Vainement le Président s'efforça-t-il de les comprimer, ils se renouvelèrent avec plus d'intensité et d'enthousiasme, et la salle fut évacuée.

Peu s'en fallut que Berryer n'eût besoin de se défendre lui-même d'une accusation capitale.

La duchesse de Berry, en 1832, s'était jetée dans la Vendée, espérant d'y rallumer la guerre civile. Berryer, au nom de son parti, avait dû la voir et obtenir d'elle une conférence. Le Gouvernement fut instruit de cette visite : croyant, ou feignant de croire à la complicité de Berryer dans les projets d'insurrection de Madame, il le fit arrêter et poursuivre criminellement.

Pendant l'instruction, tous les barreaux lui avaient offert l'appui de leurs plus puissants orateurs.

Au jour de l'audience, quand il entra dans la salle, l'assemblée tout entière se leva et le salua ; le vieux Cambronne s'assit auprès de son sauveur de 1815 ; les avocats, en foule, se groupèrent autour de lui. L'interrogatoire dissipa tous les doutes, l'avocat-général abandonna loyalement l'accusation et le jury n'eut pas même à délibérer, Ce jour-là fut pour Berryer un jour de victoire et de popularité, mais il l'avait acheté par de longues heures de secret, quatre mois de prison, et les calomnies de ses ennemis politiques.

La tribune législative ne pouvait se passer de la parole de Berryer, aussi la Révolution de 1848 le garda-t-elle à la Constituante et à la Législative. Dans cette double session, il se montra tout à la fois orateur et homme d'affaires, comme quand il avait fait rejeter, en 1835, malgré tous les efforts du ministère, l'indemnité américaine ; il discuta et défendit contre des attaques peu réfléchies les budgets de 1850 et de 1851, dont il avait été nommé le rapporteur.

Aurons-nous le courage de lui reprocher son affiliation au comité de la rue de Poitiers, ses concessions aux projets de la réaction, sa participation à la restriction de la loi électorale de 1848 et du suffrage universel ; son pèlerinage

impolitique de Belgrawe-squarre ? — Quel homme politique n'a pas ses défaillances ! Que celui-là qui n'en a pas eu quelques-unes à se reprocher lui jette la première pierre, mais pour nous, il a suffisamment racheté ces faiblesses par sa résistance au Coup d'Etat, et par les dernières années de sa carrière parlementaire.

Décembre 1851 le trouva à la mairie du Xe arrondissement avec MM. Grévy, Dufaure, O. Barrot, de Rémusat, l'un des adversaires les plus ardents et les plus résolus du Président de la République, qui violait son serment, et il ne dépendit pas de lui que le droit ne primât la force (1). Ce fut lui qui rédigea le décret de déchéance.

L'Empire triomphant le rendit à la vie privée, et cette fois la tribune nationale fut veuve pendant 12 ans de sa plus grande illustration.

Berryer rentra au Palais et se livra tout entier à l'exercice de sa profession. Il avait pris pour devise : *Forum et jus,* comme Dupin, avocat : *Libre défense des accusés,* et magistrat : *Sub lege libertas.* Fidèle à cette devise, il couvrit de son patronage la liberté de la personne, de la pensée, du culte, de l'association, toutes les libertés renfermées dans les limites de la légalité. Il plaida, sans acception de personnes et d'opinions, pour le comte de Chambord et les princes d'Orléans, pour le dernier des Montmorency et Ledru-Rollin, pour Jérôme Patterson et Madame de Jeufosse, MM. de Montalembert et Dupanloup, la Société des ouvriers typographes et celle des ouvriers charpentiers.

Dans cette période de douze années, l'Ordre lui déféra les honneurs du Bâtonnat ; l'Académie lui ouvrit ses rangs ; le Barreau célébra ses noces d'or.

(1) « Le premier moment fut tragique, Berryer y fit bonne figure...
« Ce jour-là — 2 décembre 1851 — il fut bref, logique et sérieux. »
Quant à M. Dufaure « résolu et indigné, il protestait avec autorité.
« Il fut le premier à signer le décret de déchéance. » V. Hugo, *Histoire d'un crime.*

Son bâtonnat ne fut marqué par aucun événement mémorable ; il fut ce que devraient être tous les bâtonnats, paisible et paternel.

Sa réception à l'Académie fut des plus brillantes. La Chambre et le Palais, le monde des arts et le monde des lettres, l'Eglise et la Finance s'étaient donné rendez-vous au Palais-Mazarin. Le discours du récipiendaire, pour un homme « qui ne savait ni lire, ni écrire (1) », était bien écrit et fut très bien lu, à ce point qu'on aurait pu le croire improvisé. « C'est grâce aux heureux emprunts que je vous ai faits, disait modestement Berryer, qu'il m'a été permis d'aspirer à l'insigne honneur que vous m'accordez. » Ce langage était à peu près celui que Patru avait tenu deux siècles auparavant à ses confrères de ce temps-là.

Ce fut M. de Salvandy qui lui souhaita dans les meilleurs termes la bienvenue. « L'Académie honore en vous, lui disait-il, le vétéran de la tribune et du barreau. Chez vous, le jurisconsulte et le citoyen se confondent.....

..... « Hæc ara tuebitur omnes, »

« Notre sanctuaire abrite toutes les gloires. »

Berryer était sexagénaire quand il devint l'un des quarante. A quelqu'un qui lui en faisait compliment, en lui disant, après le scrutin : « *Enfin vous voilà donc immortel!* — *Oui,* répondit-il en souriant, *mais quel dommage qu'il faille tant vieillir pour le devenir!* »

Il aurait pu ne pas attendre aussi longtemps, le devenir dix ou douze ans plus tôt, et entrer dès 1840 à l'Académie où l'appelaient les vœux de beaucoup de membres, ses amis.

A la mort de M. Michaud, l'un de ses clients, et son

(1) Pressé par ses amis de l'Académie, à la mort de M. de Saint-Priest, de se mettre sur les rangs pour lui succéder, Berryer leur avait spirituellement répondu : « *Que ferez-vous de moi? Je ne sais ni lire ni écrire.* »

coreligionnaire politique, il avait brigué sa succession, que lui disputait seul M. Casimir Bonjour. Sa nomination paraissait à peu près certaine, mais les amis du gouvernement, craignant que le triomphe littéraire du candidat ne fût exploité par beaucoup comme un triomphe politique, lui suscitèrent un concurrent bien autrement redoutable que M. C. Bonjour. Ce fut V. Hugo.

MM. V. Hugo et C. Bonjour n'obtinrent que dix voix chacun, Berryer n'alla pas au delà de douze et, après sept scrutins sans résultat, l'élection fut renvoyée à trois mois. A cette nouvelle élection, ce ne fut aucun des trois concurrents qui s'étaient trouvés une première fois en présence qui l'emporta, et le fauteuil de M. Michaud échut à M. Flourens (1).

« Avocat, disait Berryer avec orgueil, je suis toujours resté avocat. » Il l'était depuis 1811 ; or, en 1861, il y avait un demi-siècle que son nom avait été inscrit au tableau de l'ordre, et le Barreau voulut fêter la cinquantaine de son ancien bâtonnier, devenu son glorieux doyen. Un banquet lui fut offert, véritable fête de famille, qui réunit autour de lui ses confrères de Paris, les chefs de la magistrature et les bâtonniers des barreaux de province. Au discours du bâtonnier en exercice, M. J. Favre, qui retraça les principaux traits de la vie du héros de la fête, Berryer ne put répondre que par son émotion et par ses larmes. Ce fut la première et la seule fois que la parole lui fit défaut, et qu'il justifia sa réponse à Messieurs de l'Académie : « Je ne sais ni lire ni écrire. »

Il avait bien écrit, se défiant de cette émotion, quelques

(1) Quand, après avoir résisté assez longtemps, il se décida à solliciter les suffrages de l'Académie, il l'annonça par un billet à Madame Jaubert, l'une de ses meilleures amies. — « Eh bien! lui écrivait-il, j'ai pris mon parti; je me suis présenté à l'Académie au risque du tapage. Je vois déjà par les journaux qu'on dit de moi beaucoup plus de mal qu'il n'est juste, et beaucoup plus de bien que je n'ai droit. »

lignes de remerciement, mais ses yeux, pleins de douces larmes, ne purent les lire.

Ce jour-là lui ramena Dupin avec lequel il avait été intimement lié, et dont l'avaient éloigné les événements du Deux-Décembre; ce jour-là ils se rapprochèrent en se serrant la main (1).

Dupin et Berryer, qui avaient débuté presque en même temps, se rencontraient à la Chambre, au Palais, dans les salons et aux spectacles. A l'Opéra et aux Italiens, Dupin n'allait guère que par ton, Berryer y courait de passion. Il était l'un des fidèles des Bouffes; la musique, celle de Rossini surtout, l'un de ses meilleurs et de ses plus vieux amis, le transportait.

Il était à deux cents lieues de Paris, à Marseille, où l'avait appelé une affaire importante, quand les journaux lui apportèrent la nouvelle du prochain début de Madame Pauline Garcia. Voulant y assister, le débat à peine terminé, il sortit précipitamment de l'audience, se jeta, encore enveloppé de sa robe, dans la chaise de poste qui l'attendait, et n'en descendit qu'à la porte des Italiens, où il arriva pour le troisième acte d'*Otello*, assez à temps pour applaudir la débutante et lui faire bisser la romance du *Saule*.

(1) Serait-il vrai, ainsi que l'a écrit Madame la vicomtesse A. de Janzé, que la fameuse complainte de *Fualdès* ait été composée par MM. Berryer et Dupin en collaboration? *Berryer, Souvenirs intimes.*

Nous devons à Madame de Janzé une autre révélation, non moins étrange. Suivant elle, ce serait une erreur d'attribuer à Rouget-de-Lisle la musique de la *Marseillaise*. Elle prétend que les paroles seules lui appartiennent et que la musique a été composée par G. Navoigille, violoniste du duc d'Orléans.

A l'appui de son assertion, elle cite une édition de 1793, ainsi annoncée : « *Marche des Marseillais, paroles du citoyen* ROUGET-DE-LISLE, *musique du citoyen* NAVOIGILLE; — *à Paris, chez Frère, passage du Saumon, où l'on trouve tous les airs patriotiques des vrais sans-culottes.*

Comment concilier cette révélation tardive avec le récit de presque tous les écrivains qui font composer par Rouget-de-Lisle, dans une nuit d'inspiration, la *Marseillaise*, paroles et musique?

On le voit, l'artiste chez Berryer se confondait avec l'avocat et le tribun.

Il était lié avec toutes les illustrations de l'art et du théâtre comme avec toutes les célébrités du Palais et des deux Chambres. Il les recevait, mêlées ensemble, à Paris et à Augerville ; et ses salons, à Paris comme à Augerville, s'ouvraient plus volontiers et plus fréquemment pour une soirée musicale que pour une soirée politique.

Attendant à Augerville son amie, Madame Jaubert, grande musicienne, il hâtait par ces lignes son arrivée :

« Je vous attends, vous le savez, tout est en fleurs, l'air parfumé... Me voilà donc impatient de vous voir venir. *Jusque-là le piano est muet...*

« Près de vous, *dilettante con amore,* je puis m'écrier : Vivent les gens pour qui tout est musique ! Mélodie, harmonie, paroles, ton, couleurs, regards, mouvements, tout leur est chant, et ce chant éveille toutes les pensées. *Je suis de ces musiciens-là !*

« Arrivez donc, arrivez vite, vous qui rendez si belles les heures où l'on vous voit et dont la pensée charme celles où l'on est loin de vous. » (1).

(1) A côté de cette lettre toute d'intimité, nous sommes heureux de pouvoir en placer une autre quasi-politique, *inédite* et intéressante par le nom du destinataire non moins que par celui du signataire.

Lorsque M. le duc d'Aumale fit paraître en 1855 ses *Zouaves et ses Chasseurs à pied,* il en adressa un exemplaire à Berryer, qui s'empressa de l'en remercier par la lettre que nous reproduisons :

A S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale.

« Monseigneur.

« Je viens de recevoir le livre des *Zouaves et des Chasseurs à pied;* permettez-moi de vous remercier d'avoir bien voulu que mon nom fût porté sur la liste des personnes auxquelles cet ouvrage est envoyé. J'ai lu avec le plus grand intérêt ce brillant et généreux hommage rendu au courage persévérant de *notre armée;* expression aussi noble que touchante sous la plume d'un prince français exilé !

« Ce m'est beaucoup d'honneur que V. A. R. m'ait cru digne d'apprécier les sentiments qui l'ont inspirée. S'ils rendent plus amers nos regrets de l'éloi-

Il était dans la destinée de Berryer de reparaître encore une fois avant sa mort à la tribune de la Chambre. Marseille, en 1863, lui rouvrit, en même temps qu'à son confrère et ami, M. Marie, la carrière politique que le coup d'Etat leur avait fermée. Il se montra dans cette nouvelle Chambre ce que l'avaient vu les anciennes assemblées, et l'un de ses derniers discours fut une revendication de l'indépendance de la magistrature.

Durant 30 ans de vie parlementaire, Berryer avait été mêlé à bien des agitations, pris part à bien des rencontres, affronté bien des orages et soulevé bien des tempêtes ; il devait être aguerri par ses luttes, rassuré par ses triomphes ; eh bien, qui le croirait ? il avait peur de la tribune. Il ne l'abordait jamais sans une vive émotion, sans une sorte d'effroi. Avant d'y monter, il passait et repassait devant elle, s'en approchait et s'en éloignait, puis enfin, quand il sentait la présence du Dieu, il en franchissait rapidement les degrés. « Je ne monte jamais ses huit marches, disait-il lui-même, sans avoir la fièvre. »

« Il les montait comme malgré lui, hésitant, agité, se tenant parfois le cœur à deux mains pour l'empêcher de battre. » (1).

C'est qu'il connaissait les périls et les caprices de la tribune ; que lui-même n'était pas toujours Berryer, témoin le jour où il ne sut pas repousser la flétrissure imprimée au front des pèlerins de Belgrawe-squarre. C'est que, quelquefois, au début, sa parole était lente, quelque peu confuse et embarrassée, sa phrase incorrecte et inachevée,

gnement de la famille royale, ils animent d'une foi plus active nos espérances et nos vœux.

Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de V. A. R.,
le très humble et très obéissant serviteur,

BERRYER.

Paris, 14 mai 1855.

(1) M. de Champagny, *Discours de réception à l'Académie.*

qu'il cherchait l'inspiration. Mais une fois trouvée, elle le transfigurait, il était lui, « éloquent dans toute sa personne, justifiant une renommée qui n'avait point eu de modèle et qui n'aura peut-être point d'égale. » (1). C'est de lui qu'on pouvait dire alors, avec Quintilien, que la Providence l'avait créé pour montrer dans un homme toutes les forces de l'éloquence, « *Dono quodam providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur.* »

Cependant la vieillesse était venue ; les forces du vigoureux athlète déclinaient, et la maladie, avec ses rapides progrès, les affaiblissait encore. Berryer vit approcher la mort avec non moins de résignation que de fermeté, et se prépara à la recevoir en homme de cœur et en chrétien. Il se mit en règle avec sa conscience et avec le monde ; avec sa conscience, en ayant avec son directeur plusieurs entretiens ; avec le monde, en envoyant sa souscription au monument à élever à Baudin, et en adressant à Henri V « son seigneur et son maître, » la dernière lettre qu'écrivit sa main défaillante. C'était, dans sa pensée, une double protestation en faveur du droit et de la légitimité.

Il fit appeler M. Marie, ancien bâtonnier comme lui, et le chargea de transmettre ses adieux à ses confrères : « Embrassez-les pour moi, ce sera mon dernier honneur de mourir le doyen de notre ordre... Ah ! mon ami, ce grand barreau, qu'il reste toujours, comme il l'a été, ferme dans sa foi, dans son amour pour le droit. Car là est sa puissance, sa force, sa grandeur !... »

Tous ces devoirs remplis, il ne songea plus qu'à quitter Paris au plus tôt et à aller mourir chez lui, comme il le disait, à Augerville.

Augerville était son Tusculum. C'est à Augerville, qu'il avait failli perdre et qu'une souscription de ses amis poli-

(1) Timon, le *Livre des Orateurs ;*
M. de Falloux, *Discours sur la tombe de Berryer.*

tiques lui avait conservé, au prix de 400,000 fr., qu'il allait se reposer et se retremper. C'est à Augerville, qu'après les agitations de la politique, les luttes et les fatigues de la barre et de la tribune, il venait chercher le calme et l'oubli, « et toutes ces joies de la nature, qui donnent de la jeunesse aux vieux cœurs. » (1). C'est à Augerville enfin, qu'il avait préparé son dernier asile, enseveli les siens, et où reposaient déjà, en l'attendant, et son père et sa femme.

La mort l'y saisit dix jours après qu'il y fut arrivé. « Jamais un *nunc dimittis* n'avait été dit avec plus de force, plus de sérénité, de détachement et de confiance en Dieu ! » (2).

Faut-il redire les magnifiques funérailles qui lui furent faites, telles qu'un Roi eût pu les lui envier ? Autour de son cercueil, que recouvrait la seule robe de l'avocat, se pressaient les représentants du barreau français et étranger, de l'Académie, des deux Chambres, des sociétés ouvrières. Des discours furent prononcés, — et par quels hommes ! — par MM. Grévy, Marie, de Noailles, de Sacy, de Falloux, Bocher et Dupanloup, qui tous faisaient l'éloge du défunt, de son caractère, de son talent.

Que restera-t-il après un siècle de toutes ces manifestations et que pensera la postérité de notre orateur ? Partagera-t-elle l'opinion de ses contemporains et ne l'accusera-t-elle pas d'enthousiasme et d'exagération ?

Sans doute, M. de Sacy, académicien, avocat, publiciste, longtemps journaliste, a pu dire :

(1) M. de Champagny, *Discours de réception.*

(2) Monseigneur Dupanloup, *Discours aux funérailles de Berryer.* Augerville, où Berryer avait passé les meilleures heures de sa vie, où il a voulu mourir, où il repose entre son père et sa femme, mis en vente après sa mort, a été racheté par sa sœur, Madame Janson de Sailly, devenue duchesse de Riario-Sforza. Par quel étrange caprice Madame de Riario a-t-elle légué à une femme de chambre, au préjudice de ses neveux, cette belle terre pleine de tant de souvenirs de famille ?

« Pour quiconque *a vu et entendu* M. Berryer, tout ce qui constitue l'orateur, il l'avait ; l'inspiration du regard, la noblesse du geste, l'ampleur et la gravité de la voix, le pathétique de l'action et cet accent de l'âme qui faisait frissonner sous sa parole toute une assemblée émue, même lorsqu'il y était presque seul de son opinion et de son parti. »

Sans doute, au sortir d'une séance de la Chambre, Carrel, tout ému, a pu écrire : « La parole est à Berryer comme le marbre à « Michel-Ange, la couleur à Rubens, l'harmonie à Beetovhn. »

Mais, de tous ces avantages, de tous ces mérites appréciables pour les contemporains, la postérité, qui n'aura ni vu ni entendu le tribun, ne saurait être impressionnée comme nous.

Malheur à lui, si elle le jugeait d'après les pages froides et décolorées, les phrases incorrectes et incomplètes recueillies par le sténographe, et que l'orateur avait souvent achevées avec un geste ou avec un cri ! Malheur à lui, si elle le faisait descendre de la tribune, le déshéritait de son prestige, de son entourage, des ressources du geste, du regard, de la voix et de tout cet assemblage qui constitue la puissance de l'orateur, si elle voulait chercher en lui un écrivain, non un improvisateur !.....

Berryer ne s'y trompait pas. Une fois son discours prononcé, œuvre d'inspiration, non de patiente méditation, œuvre improvisée, non écrite, une fois l'effet produit sur l'auditeur, il ne prenait nul souci du lecteur. A la différence de M. Thiers qui, à près de 80 ans, passait volontiers une nuit dans les Bureaux de l'*Officiel* à corriger les épreuves d'un discours, Berryer n'en voulait pas revoir une seule phrase et se hâtait de l'oublier.

Etait-ce chez lui insouciance native ou appréciation raisonnée ? Il y avait de l'une et de l'autre. Berryer, dont l'imagination était si prompte, le travail si facile, était d'une nature paresseuse ; puis il savait que la puissance oratoire avait ses limites d'action et de durée ; qu'à l'orateur appartient l'heure présente et rarement celle du len-

demain ; que souvent même le lendemain s'étonne du triomphe de la veille. Il savait enfin que tous ses efforts seraient impuissants à ressusciter pour le lecteur l'effet produit sur l'auditeur.

Pour lui l'orateur était un artiste, un chanteur. Je me souviens de l'avoir entendu un soir, au foyer des Italiens, au milieu d'un cercle d'intimes, faisant avec enthousiasme l'éloge de Lablache qui, ce soir-là, s'était peut-être surpassé. « Quel homme, quel artiste, disait-il ; que de talent, de verve, de gaîté ! C'est un bienfaiteur de l'humanité, il nous console des chagrins de la journée ; et — après une pose — dire que de ce merveilleux talent il ne restera qu'un nom ! — Au fait, ajouta-t-il presque aussitôt, avec un charmant sourire, que restera-t-il dans cinquante ans des Lablache de la tribune ? »

Ce mot ne suffit-il pas à expliquer son insouciance à revoir les épreuves de ses discours ?

La postérité pourtant ne pourra que le lire, mais elle n'oubliera pas les témoignages unanimes des contemporains, ni la tradition qui les recueille et les transmet. Elle acceptera de confiance la renommée de Berryer, comme elle a accepté celle de Vergniaud, de Manuel, de Gerbier, et elle ne s'étonnera pas que l'admiration d'un peuple fait pour la guerre et l'art de bien dire ait élevé à son orateur deux statues : l'une, au nom de l'éloquence parlementaire, à Marseille, sur la place publique ; l'autre, au nom de l'éloquence judiciaire, à Paris, dans la grande salle du Palais de Justice.

H. Moulin,
ancien magistrat.

UNE LETTRE INÉDITE DE BONNECORSE.

Le Marseillais Balthazar de Bonnecorse est une des moins intéressantes victimes de Boileau. Poète très médiocre, très ennuyeux, il mérita tout le dédain que lui témoigna le grand satirique, et nul ne peut songer à le défendre, ni même à le plaindre. Cela n'empêchera pas de lire avec plaisir, je l'espère, la curieuse lettre adressée par l'auteur de la *Montre d'amour,* le 4 mars 1686, à Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues, conseiller au Parlement de Provence(1). On admirera le prodigieux aplomb du mauvais poète (*nil securius malo poeta*), se vantant d'avoir *mortifié* Boileau et célébrant le succès du *Lutrigot.* La lettre de Bonnecorse, où la vanité est si enfantine, devra, ce me semble, être citée désormais dans les grandes éditions que l'on donnera des œuvres complètes de Boileau, notamment dans l'édition que nous promet la maison Hachette, et qui ne peut tarder à nous réjouir, nous tous les fervents admirateurs de celui de tous nos poètes qui a le plus heureusement mêlé la vigueur du bon sens à l'éclat de l'esprit.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

De Marseille, le 4e de Mars 1686.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, Monsieur, ne m'a esté rendue que ce matin à mon retour des champs où j'ay passé quelques jours. Je vous suis infiniment obligé des vers de Despreaux que vous m'avez envoyez (2), et je vous en rends de très humbles grâces. Il

(1) Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras. Recueil 435, tome II, f° 122. Autographe.

(2) Il s'agissait de l'épigramme « A MM. Pradon et Bonnecorse, qui firent en même temps paroître contre moi chacun un volume d'injures (1686) :

y a desja quinze jours que les mesmes vers m'ont esté envoyez de Paris et si j'y fais responce, ce sera par un autre petit poème que j'ay commencé, mais que je ne donneray peut estre pas au public que le sieur Despreaux n'ayt auparavant fait imprimer quelque chose contre moy (1). On m'escrit de Paris que je l'ay un peu mortifié et je n'en suis pas marri. Le petit poème imprimé (2) a eu plus de succez que je n'attendois et bien de personnes de qualité m'en ont escrit. On a raison de dire qu'il y a quelques négligences. On ne trouve gueres icy de personnes pour consulter et ce seroit un bonheur pour moy si je pouvois avoir l'honneur d'estre auprez de vous. Je scay les lumieres que vous avez sur toutes les belles choses et si j'acheve le petit ouvrage que j'ay commencé, j'espere de vous le communiquer pour profiter de tout ce que vous avez la bonté de me dire. Faites-moy, s'il vous plait, la grace de croire que je vous honnore et vous respecte autant que je le dois et que je seray toute ma vie vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

BONNECORSE.

« Venez, Pradon et Bonnecorse,
» Grands écrivains de même force,
» De vos vers recevoir le prix, » etc.

Boileau avait attaqué deux fois le poète provençal, d'abord dans la satire VII (1663) :

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.

Ensuite, dans ce vers du chant V du Lutrin, lequel chant parut pour la première fois dans les *Œuvres diverses* de 1683 :

L'un tient le Nœud d'Amour, l'autre en saisit la Montre.

(1) Bonnecorse ne donna pas, Dieu merci ! ce nouveau poème au public. Il se contenta de faire réimprimer, avec augmentation, le *Lutrigot* en 1698 (Marseille, in-12) sous ce titre : *Le poète sincère, ou les véritez du siècle.*

(2) Le *Lutrigot, poème héroï-comique* avait paru à Marseille (in-12 de 56 pages) tout au commencement de l'année 1686. On le réimprima quatre fois en cette même année. C'est le cas de dire que certaines réimpressions ne prouvent rien.

ANALECTA-BIBLION

Le Cosmopolite, ou le citoyen du monde, par M. de Monbron. A *Londres,* 1761 ; pet. in-8 (167 pages).

Le 16 septembre 1811, lord Byron écrivait, de Newstead-Abbey, à M. R. C. Dallas :

« Mon cher Monsieur,

« Je vous envoie une épigraphe.

« L'univers est une espèce de livre dont on n'a lu que la pre-
« mière page quand on n'a vu que son pays. J'en ai feuilleté un
« assez grand nombre que j'ai trouvées également mauvaises. Cet
« examen n'a point été infructueux. Je haïssais ma patrie. Toutes
« les impertinences des peuples divers parmi lesquels j'ai vécu
« m'ont réconcilié avec elle. Quand je n'aurais tiré d'autres béné-
« fices de mes voyages que celui-là, je n'en regretterais ni les
« frais ni les fatigues.

« *Le Cosmopolite.* »

« Si elle n'est pas trop longue, je crois qu'elle conviendra à l'ouvrage. Ce passage est tiré d'un petit volume français qui m'a plu beaucoup et que j'ai ramassé dans l'Archipel. Je ne crois pas qu'il soit bien connu en Angleterre ; le nom de l'auteur est Monbron, mais l'ouvrage a soixante ans de date.

« Bonjour, je ne veux pas prendre votre temps.

« Tout à vous.

« Byron (1). »

Le *Cosmopolite* est, littérairement parlant, bien peu de chose, et l'on y cherche en vain ce qui peut avoir eu tant d'attrait pour

(1) Œuvres de lord Byron. *Paris, Ladvocat,* 1827, tome II de la *Correspondance.*

lord Byron. Le poète en pleine lutte, à ce moment, contre la société anglaise, a-t-il voulu revendiquer pour sienne la devise adoptée par Monbron : *Contemni et contemnere*, qui sert de conclusion à son livre. S'il en était ainsi, Byron aurait fait trop bon marché de lui-même. Sauf la misanthropie qui leur est commune, il n'y a aucune parenté intellectuelle entre le chef de l'école Satanique et un pauvre diable d'écrivain comme Monbron.

Fougeret de Monbron, né à Péronne, est mort en 1761. Après avoir été garde-du-corps, il courut le monde, non sans être soupçonné de faire le métier d'espion politique, ce qui lui valut des mésaventures dont il a consigné le récit dans le *Cosmopolite*. Comme écrivain, sa bibliographie est à refaire. Celle qu'en a donnée Quérard est incomplète et porte à son compte six ouvrages de moins que la *France littéraire* de 1769. Le *Cosmopolite* a eu plusieurs éditions, dont la plus moderne que nous connaissions est de l'an VI (1798), avec addition d'une gravure grossière et suppression des deux pages de *remarques*, qui forment les pages 166 et 167 de l'édition de 1761.

A côté de la bibliographie des ouvrages avoués de Monbron, il y aurait à faire celle de ses livres clandestins, mais ce genre de besogne n'est guère dans les habitudes du *Bulletin*, et il s'y montrerait évidemment emprunté. On trouvera, du reste, à ce sujet, des renseignements dans le *Cosmopolite* même, dans une note d'Amédée Pichot, à la suite de la lettre à lord Byron, que nous avons reproduite, et dans le livre de M. Monselet, les *Galanteries du* XVIIIe *siècle*.

W. O.

LES VOYAGEURS INCONNUS et autres œuvres curieuses du mesme autheur, tant vers que prose, dédiées à MM. de l'Académie françoise. *Paris, Sercy*, 1655 ; petit in-12 de 12 ff. prélim. et 177 pages.

Ce petit volume, inconnu des bibliophiles (Barbier, Brunet, Viollet-le-Duc, Leber, etc., etc.), est composé de quatre parties bien distinctes : *les Voyageurs inconnus*, récit en prose et en vers d'un voyage de Paris à Lyon, au mois de février 1652 ; un poème adressé à M. de Bellièvre (c'est *Calliope* qui parle) *sur sa pro-*

motion à la dignité de premier président; les *poésies morales*; et une *lettre* (en prose) *de Tharbis, fille du roi d'Ethiopie à Moyse.*

La partie la plus intéressante est, sans contredit, celle des *Voyageurs inconnus*. Le volume que nous examinons portant la date de 1655, et le *Voyage* de Bachaumont et de Chapelle n'ayant eu lieu qu'en 1656, comme en font foi l'annonce de la mort du marquis de Blot et la mention de la rencontre de Dassoucy, qui y sont contenues (1), la priorité d'invention appartient donc, sans conteste, à notre auteur; mais ce n'est pas assez pour le public (contemporains ou postérité). Il fait à chacun sa part. On feuilletera toujours avec plaisir le *Voyage* de Chapelle (puisque ce dernier a décidément éclipsé son co-auteur); on le réimprimera presque périodiquement, mais je crains bien que notre anonyme ne doive uniquement à la bibliographie de sortir un moment du silence qui pèse sur son œuvre.

Notre première préoccupation a dû être naturellement de rechercher le nom de l'auteur. Avouerons-nous que nous ne sommes pas parvenu à un résultat appréciable? Les quatre noms qu'il cite dans son voyage, et qui sont ceux de ses compagnons de route, Stradelle, Saint-Armin, Défontaines et d'Ouvreterre, sont évidemment des pseudonymes. En supposant qu'il faille lire Lestrade, Saint-Marin, etc., etc., en serons-nous plus avancé? Force nous est donc de nous rejeter sur les détails de cet opuscule qui ne manque pas, du reste, de piquant. Les étapes y sont nettement marquées, et, bien que les aventures des cinq voyageurs (l'auteur compris) ne sortent guère des histoires d'hôtellerie qui défrayent ce genre de récits, on y est réjoui par quelques peintures qui tiennent plus, il faut bien le dire, du genre de Dassoucy que de celui de Chapelle. Le fait saillant qui y domine, c'est la frayeur qu'inspirait, à ce moment des troubles de la Fronde, le passage des gens de guerre. Toutes les villes traversées étaient militairement gardées par les bourgeois. Aussi l'auteur dépeint-il ainsi (p. 6) l'arrivée à Corbeil :

« Le pont estoit fermé d'une longue barrière,
Et d'entre les bourgeois un soldat fort mutin,
Ceint d'une grande bandoulière,
Mit, dès qu'il nous eut vûs, la mèche au serpentin;

(1) Il n'a été publié qu'en 1667, mais il courait depuis longtemps en manuscrit.

Puis, d'une voix tonnante et fière :
Demeurez-là, dit ce mastin,
Ou, sur le champ, je vous canarde,
Sus, caporal, hors de la garde ! »

Le *Poème* à M. de Bellièvre et les *Poésies morales* ne se soutiennent pas à cette hauteur d'intérêt. Quant à la *Lettre de Tharbis* faite à l'aide de matériaux extraits des *Antiquités judaïques* de Josèphe, l'auteur avoue que c'est à la sollicitation de son libraire qu'il l'a jointe au volume, en vue de lui assurer une dimension réglementaire.

L'anonyme a dédié son œuvre à « Messieurs de l'Académie françoise » pour leur donner une marque palpable de son respect. Nous aurions préféré son nom. Il émet, en même temps, dans son *Avis au lecteur*, quelques considérations sur l'orthographe qui ne tendent à rien moins qu'à sa réforme dans le sens de la prononciation, et il se permet quelques incartades dans ce genre, mais bien timidement, car il écrit *Moyse* suivant l'usage de son temps, au lieu de *Moïse*, orthographe qui a prévalu, et il s'en excuse sur ce que « il n'a pas voulu toucher à ce nom par révérence. »

En résumé, ce petit volume mérite d'être gardé pour les *Voyageurs inconnus*. On y voit la vieille France sur les grandes routes, au corps-de-garde, à l'auberge, etc., et ces naïves peintures du train-train de la vie ancienne ne cesseront de nous ravir.

W. O.

LES MANUSCRITS DE BALZAC.

La vente des manuscrits de plusieurs des œuvres les plus importantes de Balzac a passé presque inaperçue le 25 et le 26 avril dernier, au milieu des péripéties de l'imbroglio égyptien. C'eût été naguère un événement dans le

petit monde délicat de l'art et de la curiosité, trop souvent distrait aujourd'hui par la politique.

Aucun écrivain n'a pratiqué avec autant d'acharnement qu'Honoré de Balzac le précepte de l'*Art poétique :*

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

On sait, en effet, qu'il y a dans ses œuvres imprimées bien peu de pages conformes au brouillon primitif. Après avoir longtemps médité, fouillé, *vécu* un sujet, il griffonnait à la diable, et envoyait ou portait à l'imprimerie une sorte de canevas qu'on lui retournait en placards avec des marges immenses, mais qui ne l'étaient jamais assez. Cette fois, contrairement à un autre conseil de Boileau, il effaçait peu d'ordinaire, mais ajoutait beaucoup, passionnément! Des lignes partant du commencement, du milieu ou de la fin des phrases imprimées, rayonnaient de tous côtés dans les marges, aboutissant à des paraphrases, à des passages entiers intercalés, ou seulement à des épithètes ou des adverbes. Le tout ressemblait tantôt à un bouquet de feu d'artifice, tantôt à une vaste toile d'araignée. A ces premières additions il en joignait d'autres, écrites en caractères microscopiques, d'abord entre les rayures, puis sur des bandes de papier supplémentaires, et indiquées par tous les signes de renvoi imaginables; croix simples ou doubles, étoiles, soleils, crochets, chiffres arabes ou romains, lettres grecques ou françaises, le tout avec force ratures, car souvent la correction à peine faite était elle-même modifiée. « Le placard imprimé, dit Théophile Gautier dans son intéressante notice sur Balzac, disparaissait presque au milieu de ce grimoire d'apparence cabalistique, que les typographes se passaient de main en main, ne voulant pas faire chacun plus d'une heure de Balzac. »

Sur le nouveau placard, il se remettait à l'œuvre... Nous avons dit qu'il supprimait rarement, mais alors il n'y allait pas de main morte. Quand il s'apercevait qu'un épi-

sode usurpait trop de place dans l'ensemble, qu'une figure qu'il voulait secondaire pour l'effet général prenait trop d'importance, alors il pratiquait des mutilations héroïques, barrait impitoyablement le résultat de plusieurs nuits de travail. Bien des épreuves revenaient ainsi raturées, profondément remaniées, avant que Balzac se décidât à donner le *bon à tirer*. M. Champfleury a joint un curieux fac-simile d'une de ces épreuves hiéroglyphiques à l'opuscule intitulé : *Balzac et sa méthode de travail* (*Paris, Patay*, 1879).

Les manuscrits les plus curieux étaient naturellement ceux auxquels Balzac avait joint la collection des épreuves, et au moyen desquels on peut suivre d'un bout à l'autre l'élaboration de plusieurs de ses chefs-d'œuvre. Le recueil des travaux préparatoires de *Séraphita*, des *Illusions perdues*, de *César Birotteau* et du *Médecin de campagne*, ne forme pas moins de *vingt-neuf* volumes in-4 ou in-8. La comparaison de la pensée de Balzac dans ses divers états serait une excellente étude pour les gens de lettres, et ce n'est qu'à l'aide de tels documents qu'on pourrait donner de bonnes éditions *Variorum* de ses meilleurs ouvrages. Aussi il est bien regrettable qu'aucune acquisition n'ait été faite à cette vente pour la Bibliothèque Nationale.

Plusieurs de ces recueils sont ornés de croquis à la plume, de la main de Balzac, qui en augmentent encore l'intérêt. Néanmoins, il n'est pas exact que « Balzac dessinateur soit toute une révélation, » comme l'a dit un journal. On savait déjà que ces croquis, souvent incorrects, parfois très réussis, étaient au contraire un de ses passe-temps favoris, et qu'ils ont fourni des indications utiles aux premiers artistes qui ont illustré ses œuvres. Voici, à ce sujet, une anecdote très peu connue, qui nous vient de bonne source. Une partie du second épisode de l'*Histoire des Treize, la duchesse de Langeais*, fut publiée pour la première fois en 1832 dans une revue légitimiste qu'on venait de lancer, l'*Echo de la jeune France*. Parurent en même temps deux lithographies de

C. Nanteuil, qui n'étaient que des reproductions agrandies et épurées de deux croquis de Balzac. L'une représentait l'entretien de Montriveau dans le couvent avec la duchesse, devenue la sœur Thérèse; l'autre, l'étrange colloque antérieur des deux mêmes personnages, quand Montriveau menace la coquette duchesse de la marquer au front d'un fer chaud. Mais, bien que cette seconde lithographie eût paru dans le deuxième numéro de l'*Echo,* Balzac interrompit tout à coup l'envoi de sa copie, et la scène à laquelle ce dessin se rapportait ne parut jamais dans l'*Echo,* malgré toutes les démarches amiables et non amiables des administrateurs. Les considérations pécuniaires n'entraient pour rien dans cette lubie, semblable à celle qu'il eut trois ans après avec la *Revue de Paris,* à propos du *Lys dans la vallée.*

Voici la nomenclature des manuscrits de Balzac vendus les 25 et 26 avril derniers, avec l'indication des prix :

8. Les contes drôlatiques, colligez ez abbayes de Touraine. Manuscrit des deux premiers dixains. 2 vol. in-4, mar. v., mosaïques sur les plats. — 1,440 francs.

Tout à côté de ces deux volumes, « mais non pour leur faire suite », comme il disait en riant, Balzac avait placé, dans sa bibliothèque des Jardies, un manuscrit bien différent, qu'il montrait souvent à ses amis. C'était un gros livre à physionomie sinistre, relié en maroquin noir janséniste, et dont le titre portait : *Comptes mélancoliques.* Il y inscrivait au fur et à mesure la liste de ses dettes, le montant des factures, les échéances des billets, les assignations, jugements et autres indications des moins folâtres, avec des annotations. Les *Comptes mélancoliques* ont dû être détruits, et c'est dommage.

9. Pierrette. In-4, demi-rel. chag. vert. — 420 francs.

10. Histoire des Treize. In-4, demi-rel. ch. vert, avec dédicace de Balzac à Madame E. de H. (sa future épouse) et de nombreux croquis. — 650 francs.

11. Eugénie Grandet. In-4, même rel., avec dédicace à

la même, du 24 décembre 1833, et le plan de « la maison à M. Grandet », dessiné par Balzac, sur la première page. — 2,000 francs.

12. César Birotteau. Manuscrit, 1res, 2es et 3es épreuves avec corrections. En tête du manuscrit, portrait du héros au temps de sa grandeur. Ensemble, 7 vol. in-4 et in-8, demi-rel. ch. v. — 1,520 francs.

13. Memento pour les Cent contes drôlatiques. In-4, même rel. que le numéro 8. — 200 francs.

14. Le Lys dans la Vallée. Manuscrit et trois séries d'épreuves avec de nombreuses *suppressions*, additions et corrections. Ensemble 6 vol. in-4, ch. v. — 1,500 francs.

15. La Recherche de l'absolu. In-4, ch. v. — 860 francs.

16. Séraphita. Manuscrit et épreuves. 3 vol. in-4, demi-rel. — 720 francs.

17. Béatrix. In-4, ch. rouge. — 820 francs.

18. Le Médecin de campagne. Manuscrit et épreuves. Ensemble 8 vol. in-4 et in-8, demi-rel. ch. v. — 1,620 francs.

19. Illusions perdues. Manuscrit et épreuves. — Un grand homme de province à Paris, le manuscrit seul. Ensemble 5 vol. in-4, avec croquis, demi-rel. ch. v. — 2,050 francs.

Parmi les volumes de Balzac imprimés, nous citerons seulement l'édition originale des *Contes drôlatiques* (*Gosselin*, 1832, 3 vol. in-8, demi-rel. v. rose., non rog.); 345 francs. — Un exemplaire sur papier de Chine du premier tirage (1855) de ces mêmes Contes avec les illustrations de G. Doré; 1,460 francs! — Un exemplaire sur papier de couleur de l'édition originale de la *Physiologie du mariage*. *Paris*, *Levavasseur* (et non *Levasseur*, comme dit le catalogue), 2 vol. in-8, demi-rel. v. rose; 340 fr. — Enfin, un ex. rel. en mar. v. de la belle édition de la *Peau de chagrin*, *Delloye*, 1838, avec gravures *sur acier* dans le texte, par Janet-Lange, qui a utilisé,

croyons-nous, plusieurs croquis de Balzac ; 80 francs. — Il y a des exemplaires sur papier de Chine de ce livre remarquable.

Le buste de Balzac, en marbre, a été vendu 3,800 francs. C'est en posant pour ce buste que Balzac disait au sculpteur (David d'Angers) : « Prenez garde à mon nez ; mon nez c'est un monde ! » Il est certain que ce nez, carré du bout, partagé bien nettement en deux lobes comme celui de certains chiens de chasse d'un flair exceptionnel, donne à la physionomie de l'auteur de la *Comédie humaine* une expression tout à fait particulière, bien en rapport avec son talent. On retrouve ce trait caractéristique très justement accentué dans le beau portrait gravé à l'eau-forte par M. Hédouin, en 1859.

A propos de cette vente, un seul journal, le *Moniteur de la librairie,* a signalé les services rendus à la mémoire de Balzac par son « fidèle Achate », Armand Dutacq. Physionomie bien curieuse que celle du fondateur du *Siècle,* du *Droit,* de la *Liberté,* qui fut en bien des choses un actif et ingénieux précurseur, et comme la plupart des précurseurs, bien mal payé de ses peines ! Dans ces sillons de la presse à bon marché qu'il ouvrit le premier, et dont d'autres ont extrait des millions, il n'avait récolté que des déboires et des procès. *Sic vos non vobis !*

Dans la notice préliminaire du catalogue Dutacq (*J. Techener,* 1857), M. P. Lacroix rappelait que « M. Dutacq s'était voué avec passion à la mise en valeur des ouvrages de Balzac. Il s'en était fait l'éditeur infatigable, et travaillait sans cesse à augmenter la popularité de l'illustre romancier, qu'il élevait en quelque sorte sur un pavois d'éditions nouvelles. » C'était lui qui avait eu, en 1855, l'idée magistrale de confier à M. G. Doré, alors à peine connu, l'illustration des *Contes drôlatiques.* L'article capital de cette vente (n° 599) était le recueil des 425 dessins de Doré, tirés sur papier de Chine à grandes marges, seulement à deux exemplaires, pour l'artiste et pour

l'éditeur. La collection des œuvres de Balzac, que Dutacq travaillait à former, comprenait déjà, à la mort de celui-ci, plus de 400 volumes. Il n'admettait que des exemplaires brochés, qu'il faisait mettre en demi-reliure uniforme, dos et coins de maroquin rouge. Aussi il lui manquait plusieurs ouvrages qu'il n'avait pu se procurer dans cette condition, surtout parmi ces premiers romans que Balzac écrivait sous divers pseudonymes, « pour se délier la main » ; par exemple, le premier et le plus rare de tous, le *Vicaire des Ardennes*. Il avait aussi commencé à rassembler, non seulement les journaux, recueils périodiques et autres, dans lesquels il avait paru des écrits de Balzac, mais tout ce qui avait été imprimé sur lui, sans parler des matériaux manuscrits. Une mort prématurée interrompit ces investigations. Décidément, Balzac n'a pas porté bonheur à ceux qui l'ont beaucoup aimé !

B. E.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Les deux cercueils de Christophe Colomb, par M. le comte Roselly de Lorgues. *Paris,* br. in-8 de 55 p.

Cette curieuse dissertation forme le complément indispensable de l'histoire de *Christophe Colomb* du même auteur. On sait (ou on ne sait pas) que depuis cinq ans les deux plus grandes Antilles, Cuba et Saint-Domingue, prétendent l'une et l'autre être en possession des

restes véritables de Colomb. A la fin du siècle dernier, ces restes étaient incontestablement à Saint-Domingue, où ils avaient été apportés d'Espagne. En 1796, au moment de l'annexion à la France de la partie espagnole de cette île, on exhuma précipitamment de la cathédrale et on transporta à La Havane les débris d'un cercueil et de son contenu *sans désignation aucune*, les ossements « d'un défunt quelconque » ; *di algun difunto*, dit le procès-verbal, comme étant ceux de l'illustre Génois.

Mais voici qu'en 1877, dans cette même église de Saint-Domingue, des travaux de réparation ont amené la découverte d'un cercueil entier, portant au dehors les initiales, et au dedans le nom intégral, plusieurs fois répété, de *Christoval Colon*. De là cette polémique qui dure encore, et dans laquelle l'historien de Colomb avait tous les droits possibles de dire son mot ; — voire le dernier mot. L'Espagne a pris parti pour Cuba et soutient que la découverte de 1877 est une *fraude sépulcrale*. Mais M. de Lorgues, qui n'a pas de raisons politiques pour ménager les Havanais, se déclare en faveur du deuxième cercueil. Il démontre l'impossibilité morale et matérielle de la fraude sépulcrale, et insiste fort habilement sur l'étrange façon de procéder du gouvernement espagnol, qui, au lieu d'envoyer sur les lieux une commission d'érudits et d'archéologues, a fait faire à Madrid même un *Informe* (rapport), — *informe* dans tous les sens du mot, — rédigé par des académiciens « chargés de juger, dans leurs fauteuils, ce qui vient de se passer aux Antilles ! » Il semble qu'on ait eu peur, en cherchant trop bien, de trouver le contraire de ce qu'on désirait ! !

Ceux de nos confrères qui possèdent l'édition la plus complète du *Christophe Colomb* de M. Roselly de Lorgues (celle publiée chez Didier, en 2 vol. in-8) feront bien d'y joindre la brochure des *Deux Cercueils*, qui est du même format.

B. E.

Les Portugais en France et les Français en Portugal, par R. Francisque-Michel. *Paris, Guillard,* 1882; 1 vol. in-8.

Tel est le titre d'un livre excessivement curieux dans lequel M. Francisque Michel étudie les rapports de la France et du Por-

tugal au triple point de vue des relations sociales, intellectuelles et commerciales. Ces relations datent de loin, puisque c'est un prince français, Henri de Bourgogne, fils du duc Henri qui, en épousant à la fin du XIe siècle une fille naturelle d'Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, reçut pour dot en souveraineté le pays situé entre le Minho et le Tage et fut le fondateur de la dynastie encore aujourd'hui régnante à Lisbonne.

Ces rapports furent continués. M. Michel a recueilli avec soin tous les détails qu'ont pu lui fournir les documents nombreux, pour la plupart inédits, qu'il a consultés, et il a pu tracer un tableau très complet, très vivant, s'arrêtant de temps en temps plus longuement sur certaines épisodes, comme les aventures en France de don Antonio, prieur de Crato, prétendant au trône du Portugal à la mort de Don Henrique, en 1580, ou celle de l'ambassadeur marquis de Cascaes qui se montra à Paris — il avait un faible excessif pour les belles dames — avec un bas de soie noué à ses cheveux en manière de ruban. M. Michel nous montre le maréchal de Schomberg à Lisbonne, nous explique les relations de Turenne avec la cour de Portugal. Il nous parle longuement du mariage de Mademoiselle d'Aumale avec Alfonse VI, en 1663. Dans l'appendice, nous trouvons d'intéressantes lettres de la reine Marie de Savoie et de la duchesse de Cadaval.

Au point de vue des relations intellectuelles entre les deux pays, le travail de M. Michel est encore plus neuf; il y a des détails très curieux sur la typographie portugaise en France et sur les mots empruntés à notre langue par les écrivains portugais. Les curieux prendront peut-être encore plus d'intérêt aux chapitres consacrés aux relations commerciales qui datent au moins du XIIIe siècle. Notons la continuité de ces rapports. Déjà, en 1668, il n'y avait pas jusqu'aux laquais portugais qui n'exigeassent de leurs maîtres des chausses à la Schomberg. Mais ce fut seulement sous le règne de Jean V que l'on vit le triomphe de la mode française. A l'exemple du roi, on se faisait habiller à Paris; on en tirait voitures, vaisselle plate et meubles de luxe ; on fit venir des tailleurs, des cuisiniers, des maîtres de danse. Voiture, qui était à Lisbonne en 1638, trace un piètre tableau de cette capitale : « La plupart des hommes que je vois sont des hommes de l'autre monde, et on y sait plus souvent des nouvelles du Cap-Vert que de Paris ; de sorte qu'encore que ce me doive être quelque conten-

tement d'être au pays de la marmelade, et que j'ai ici une maîtresse qui est encore plus douce qu'elle, tout cela ne me touche point, et je fais des vœux pour en sortir comme si j'étais en Norwège. »

Une remarque en finissant. M. Michel nous apprend qu'en instituant l'ordre d'Avis, Alfonso Henrique nomma son fils grand maître en lui donnant le titre de pair de France : « Petrus proles regis, per Francorum et magister novæ militiæ. » Il déclare ne pas avoir découvert l'explication de cette qualification.

Comte E. DE BARTHÉLEMY.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

LE THÉATRE ALLEMAND A L'ÉPOQUE DE LA RÉFORME.

Voici quelques renseignements puisés aux meilleures sources qui complètent ce que nous avons dit sur ce sujet, à propos des Mystères de *Noé*, de *Tobie* et de la *Destruction de Troie* (*Bulletin*, 1880, pp. 481 et suiv., 1881, 53 et suiv.).

Suivant M. Scherer, le plus récent historien de la littérature allemande (1), cette période dramatique remonterait à l'année 1517, où l'on commença à jouer des facéties du célèbre Hans Sachs. Il la termine en 1620, date de l'impression de la plus ancienne version allemande de drames anglais. « Les œuvres théâtrales de cette période sont, tantôt de vastes compositions religieuses et profanes

(1) M. le docteur Scherer, l'un des plus savants philologues d'outre Rhin, est présentement professeur d'histoire de la littérature allemande à l'Université de Berlin. Le cinquième fascicule de son cours a récemment paru dans cette ville, chez l'éditeur Weidmann. Ce travail, rédigé d'après les meilleurs documents, a un mérite assez rare chez les compatriotes de l'auteur, la concision.

comme les anciens Mystères, tantôt de courtes facéties carnavalesques *(Fastnachtspiele)*, ou enfin des traductions ou imitations de pièces grecques et latines. »

« Luther n'était pas ennemi du théâtre, bien loin de là. Il estimait surtout Térence, et recommandait de jouer ses pièces dans les Gymnases. Quant aux Mystères, il n'entendait pas les supprimer, mais les transformer, en faire des instruments de propagande populaire en y introduisant ses doctrines. » Celui de *Noé* est évidemment conçu dans cet esprit. Bien qu'il rejetât comme apocryphes les livres de Judith et de Tobie, Luther les considérait comme des transcriptions d'œuvres dramatiques d'anciens poètes juifs, et approuvait qu'on les reproduisît sous cette forme. Mais il défendait de mettre en scène les Actes des Martyrs, ainsi que la Passion, prétendant que c'était une impiété de s'apitoyer sur les souffrances de l'Homme-Dieu. Il exclut aussi les intermèdes de diablerie burlesque, qui tenaient une si grande place ; — parfois trop grande, il est vrai ; — dans les anciens Mystères. En ceci, comme en bien d'autres choses, le patriarche de la Réforme tombait dans une erreur commune à tous les grands révolutionnaires. Il dépassait le but, et tuait en quelque sorte, par l'énervation, le drame populaire. Privés de ces puissants moyens d'attraction, les faiseurs de mystères protestants s'efforcèrent en vain d'y suppléer en multipliant les allusions satiriques contre l'Eglise Romaine.

Leurs pièces, en général, ne brillent ni par l'invention, ni par la variété. Dans toutes celles sur l'histoire de Joseph, dont la plus ancienne est un drame latin de 1529, la femme de Putiphar vient réciter un monologue sur les mérites irrésistibles de son esclave, et la scène scabreuse du manteau est pudiquement remplacée par des tirades contre la luxure. L' « Enfant Prodigue » paraît toujours entouré de parasites semblables à ceux de Térence, d'étudiants débauchés, fainéants et gourmants, un type dont il était aisé de trouver des spécimens accomplis dans les

villes d'Universités germaniques. Les auteurs dramatiques de cette époque s'inspirèrent aussi fréquemment des histoires de Rébecca, de Tobie; — de celle de Judith, qui prêtait à des allusions aux invasions des Turcs ; — de la parabole de Lazare, qui donnait beau jeu aux diatribes contre les inégalités sociales, la tyrannie ecclésiastique, etc.

Nous savons déjà que les Suisses, tant protestants que catholiques, étaient grands amateurs de spectacles. Dès 1522, un auteur qui ne manquait pas de verve, Niklaus Manuel, avait fait représenter à Berne deux grandes satires dialoguées. Dans les Vampires (*Todtenfresser*) il attaquait la croyance au Purgatoire et ceux qui l'exploitaient. L'autre pièce était la « grande bataille entre l'armée du Christ et celle de l'Ante-Christ (le Pape). » Naturellement, cette dernière était battue à plate couture. En 1525, le même Manuel mit en scène un vendeur d'indulgences (*Ablasskrœmer*) qui ne trouve plus le débit de sa marchandise et est réduit à confesser ses friponneries. En 1530, le savant médecin helléniste Rauchfuss (Dasypodius) fit jouer à Zurich un *Avare* en vers latins, imité en partie de l'*Aulularia* de Plaute (1). L'année suivante, le réformateur Zwingle, qui trouvait du temps pour tout, fit représenter dans cette ville le *Plutus* d'Aristophane en grec. Cette fête savante eut lieu peu de temps avant la bataille de Cappel, où Zwingle fut tué.

La *Susanne* de Sixt Birk, composée d'abord en latin, fut jouée à Bâle en 1532, et ensuite à Augsbourg en langue vulgaire. Dans l'Allemagne du Sud, les apôtres dramatiques de la Réforme se heurtèrent aux Jésuites qui les battirent avec leurs propres armes. Les représentations des souffrances du Christ et des Martyrs, proscrites par Luther, devinrent l'un des plus utiles instruments de la réaction catholique. Aujourd'hui encore, elles subsistent

(1) Ce Dasypodius est l'auteur du premier lexique grec latin, dont l'édition *princeps* est de 1554.

dans quelques localités de l'Allemagne du Sud, par exemple à Oberammergau (Bavière).

M. Scherer ne dit rien des trois pièces que nous avons analysées, bien qu'il en cite plusieurs qui ne les valent pas. Mais il y fait évidemment allusion, en rappelant le goût persistant des Suisses, pendant cette période, pour ce genre de drame qu'il appelle avec raison *Massendrama*, joué par les masses et pour les masses, et dont la représentation durait deux jours et même davantage. Le *Massendrama* eut aussi, pendant quelque temps, une certaine vogue en Alsace. On y représenta un *Tobie* de G. Wickram, tout à fait différent de celui de Gotthardt. Le drame alsacien était d'une forme plus classique ; il roulait exclusivement sur l'histoire des deux Tobies, tandis que l'œuvre du ferronnier poète de Soleure embrasse tous les grands événements contemporains, comme la destruction de l'armée assyrienne devant Jérusalem (1). Mais Wickram avait eu l'idée malencontreuse de reproduire minutieusement, dans la maison de Tobie, tous les incidents journaliers de la vie de famille chez les protestants rigides : prières ou prêches du matin et du soir, oraisons avant et après chaque repas, cantiques du départ et du retour, et jusqu'aux visites processionnelles de félicitation ou de condoléance des voisins. C'était fort édifiant, mais encore plus ennuyeux.

Nuremberg (Nürnberg), que Luther appelait « l'œil et l'oreille de l'Allemagne », fut, comme on sait, la patrie du cordonnier-poète Hans Sachs (1494-1576), et eut la primeur des innombrables œuvres et opuscules de ce fécond écrivain. Pour ne parler que de son théâtre, il a

(1) Ce système était d'ailleurs conforme à la tradition. On peut s'en convaincre en consultant le Petit Mystère de Tobie, imprimé à la suite du « Mistère de vieil Testament, » pp. 252-264 de l'édition *princeps* de C. de Marnef. (Paris, s. d., vers 1500). Ce *Tobie*, œuvre du xve siècle, est inachevé : il s'arrête au milieu des noces de Sara et du *petit* (jeune) Tobie. Mais il commence par la mésaventure de Sennachérib.

composé, de 1514 à 1569, époque où il cessa d'écrire, 56 tragédies et drames, 68 comédies, 62 facéties. Les sujets de ses plus anciennes tragédies sont empruntés à l'histoire romaine ; les premières sont une *Lucrèce* (1527) et une *Virginie* (1530). A partir de 1533, il commença à chercher des inspirations dans l'histoire sainte. Un de ses meilleurs drames bibliques a pour objet la chute et le châtiment du premier homme et de sa compagne. On trouve un regain de la poésie naïve du moyen âge dans une scène où Adam et Eve, encore innocents bien que déjà chefs de famille, attendent la visite du Créateur, qu'un ange est venu leur annoncer. Adam s'efforce de rassurer sa timide épouse, et montre aux enfants quelle contenance ils doivent garder devant l'auguste visiteur. Il leur recommande d'ôter leurs bonnets, de s'agenouiller les mains jointes. Caïn, quoique né, suivant Hans Sachs, en plein Paradis, est déjà un mauvais garnement, et l'on devine qu'il finira mal. Expulsés d'Eden, les coupables tâchent de se consoler par la pensée qu'il leur reste l'amour ! Cette idée, l'une des plus poétiques qui aient jamais passé par la tête d'un cordonnier, a été bien souvent reproduite depuis, et tout récemment encore par M. L. Gallet, dans sa cantate d'Eve, mise en musique par Massenet :

Frappe-nous ! Mais du moins laisse-nous notre ivresse,
Ne nous sépare pas !

Les facéties carnavalesques de Sachs roulent, comme les anciennes farces italiennes, sur un certain nombre de types grotesques souvent très réussis, qui se meuvent au milieu d'incidents variés, sous des averses intermittentes d'injures et de bastonnades. Ses personnages favoris sont: le marchand qui trouve toujours que le commerce va mal, le *Bacchant* ou étudiant nomade ; la coquette délurée à l'excès ; la vieille hargneuse et hideuse à faire peur, même au Diable ; l'amoureux suranné et trompé ; le mari ridiculement crédule ou jaloux ; l'hôtelier fripon, le curé catholique et sa servante *à tout faire.*

On trouve des manuscrits de Sachs dans la plupart des grandes bibliothèques allemandes. L'édition la moins incomplète de ses œuvres est celle commencée de son vivant et terminée après sa mort par Lochner (*Nuremberg*, 1570-95, 5 vol. in-fol.).

M. Scherer cite quelques autres dramaturges, contemporains de Sachs ou à peu près, mais bien inférieurs à lui. Schnitter, dit Agricola (1492-1586), connu surtout par un recueil de proverbes (*Wittemberg*, 1592), composa une tragédie de Jean Hus. Rebhun, qui vint ensuite, tâcha de ramener le drame populaire à la forme classique, en le divisant en cinq actes terminés par des chœurs. Un écrivain plus remarquable (quoique non remarqué par M. Vapereau) est Nao-Georgos (Thomas Kirchmeier), né vers 1511. Weiss lui a consacré, dans la Biographie Michaud, un article intéressant, qui contient la liste de ses œuvres dramatiques et autres, la plupart fort rares et recherchées. Après avoir été l'un des plus fougueux partisans de Luther, il se brouilla avec lui, tout en continuant d'attaquer avec fureur l'Eglise romaine. Il mena ainsi, entre deux feux, l'agréable existence que l'on peut supposer, jusqu'à sa mort, arrivée en 1563. C'était un homme de beaucoup d'imagination et de savoir, mais indisciplinable. On remarque, parmi ses ouvrages, une traduction annotée de « la tranquillité de l'âme » de Plutarque, et un commentaire du traité de Sénèque sur le même sujet, que Kirchmeier ne connaissait guère par expérience. Ces deux opuscules soint joints à ses satires dans un volume imprimé à Bâle (*J. Oporinus*, 1555), dont un exemplaire, ayant appartenu à Nodier, figure dans le catalogue Fontaine de 1882.

Ses pièces ne sont autre chose que des satires dialoguées. Toutes ont été composées en latin, mais traduites en langue vulgaire par Chrysœus, son disciple. La première pièce, *Pammachius* (*Wittenberg*, 1538, in-8 de 81 ff.), est spécialement dirigée contre l'Ante-Christ (le Pape). La se

conde, *Mercator*, met en scène avec une âpre énergie un scandale trop commun dans ce siècle, les deux cultes aux prises près du lit d'un mourant. Publiée d'abord en latin à Bâle (1540, in-8 de 81 ff.), elle fut bientôt après traduite en français (par Crespin ?) sous ce titre : *Le Marchand converty*, tragédie nouvelle, en laquelle la vraye et la fausse religion, en parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées (Genève, in-8, 1558, et in-12, 1561). Cette version fut réimprimée plusieurs fois depuis, avec la comédie du « Pape malade et tirant à sa fin » (par Th. de Bèze). — La troisième pièce de Nao Georgos, *Incendia seu Pyrgopolynices* (*Wittemberg*, in-8, 1541, rarissime) est une violente satire du duc Henri de Brunswick-Lunebourg, pourtant l'un des plus fermes appuis de la Réforme. Les tragédies d'*Aman* (*Leipzig*, 1543), et de *Judas Iscariote* (Stuttgard, 1552, in-8), sont également dirigées contre des protestants qu'il traite de faux frères. Dans celle de *Jérémie*, il prétend appliquer aux Catholiques les imprécations du prophète contre les Juifs idolâtres (1). « Cet écrivain, d'un talent mâle et énergique (plus qu'énergique), emploie le moins qu'il peut de personnages féminins. Son théâtre fourmille d'invraisemblances, mais on y trouve, surtout dans les premières pièces, une verve aristophanesque, un mélange de burlesque et de terrible qui produit quelquefois beaucoup d'effet (2).

Son traducteur, Chrysœus, voulut une fois voler de ses propres ailes. Il composa et fit imprimer en 1544 le *Diable de cour* (Hofteufel), drame pseudo-biblique, bondé d'allusions aux querelles religieuses du temps. Daniel,

(1) Hieremias, tragædia nova, ex proph. Hier. sumpta, hisce temporibus valde accommodavit T. Nao Georgos Straub. auct. *Basilae, s. d.* (1551), in-8 de 108 ff. Un bel exemplaire de ce livre, en reliure ancienne, a figuré successivement chez Girardot de Préfond, Mac-Carthy et Renouard.

(2) L'un des autres ouvrages les plus recherchés de cet écrivain est son *Regnum Papisticum*, dont l'édition la plus complète et la plus rare est celle de 1559 (*Basil., ex off. J. Oporini*, in-8 de 346 pp. et 16 ff.).

personnage principal, travesti en ministre protestant, déclame contre « l'idolâtrie papistique. » Le Diable Courtisan qui tente de le séduire, paraît en habit de moine; la cour babylonienne est composée d'évêques et de cardinaux, etc.

Parmi les auteurs dramatiques de la seconde moitié du XVIe siècle, le plus remarquable est Nicodème Frischlin (1547-90), dont les comédies latines furent jouées à Stuttgart, de 1576 à 1585. Il a habilement imité les parasites de Plaute et de Térence. Dans sa comédie de *Rebecca*, qui lui valut des lettres de noblesse, il fait figurer, sous le nom d'Ismael, un type de gentillâtre ignorant et brutal, évidemment pris sur nature. Sa *Susanne* est une satire des avocats et des hôteliers peu scrupuleux, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire. Dans une autre comédie, à la fois philologique et théologique, il évoque Priscien, grammairien du Ve siècle, dont les ouvrages jouissaient d'une grande vogue à l'époque de la Renaissance (1). Frischlin le montre effarouché de la barbare latinité du moyen-âge, et charmé de celle de Melanchthon. Ailleurs il représente le triomphe de Luther et de Brenz, l'apôtre luthérien du Wurtemberg, la précipitation en enfer de Zwingle, Carlostad et autres sectaires dissidents, pêle-mêle avec les Pères du concile de Trente. Enfin, dans une dernière composition, très vantée par M. Scherer, on voit apparaître César et Cicéron parcourant l'Allemagne. Ils admirent les progrès accomplis par ces peuples jadis barbares, l'invention de la poudre, de l'imprimerie, les nouvelles poésies latines, et s'affligent de la décadence de leur propre pays, représenté dans la pièce par un colporteur savoyard et un vendeur d'indulgences! « Nous retrouvons là, sous la forme dramatique, dit

(1) L'édition *princeps* de son principal ouvrage (*Commentariorum grammaticorum* lib. XVIII), qui contient un grand nombre de passages d'anciens auteurs perdus, est celle de Venise, 1470.

M. Scherer, les trois principales aspirations de la Renaissance, l'épuration du langage, celle des croyances(?), et l'émulation patriotique. » Il voit dans cette facétie de Frisching, et aussi dans l'esprit général de son temps, un caractère marqué « d'apaisement et de sérénité » qui contraste heureusement avec les violences des premières années de la Réforme..... »

Cette synthèse optimiste n'a qu'un défaut, mais aussi grave que celui de la jument d'Arlequin : elle est absolument contraire aux faits. Si les guerres de religion, qui continuaient en France et dans les Pays-Bas, avaient momentanément cessé en Allemagne, c'était par épuisement, non par apaisement. Jamais les haines n'avaient été plus ardentes, les disputes plus acrimonieuses, que dans cette seconde moitié du XVIe siècle. Nous pourrions en citer d'innombrables exemples. Il nous suffira de rappeler que la *Ruche* de Marnix et sa transcription allemande par Fischart, le *Bienenkorb,* le plus virulent pamphlet qui ait été écrit contre l'Eglise romaine, est précisément contemporain de ces facéties soi-disant « sereines et pacifiques. » Elles attestent, au contraire, non seulement la persistance d'animosité des sectes diverses du protestantisme contre les catholiques, mais celle de leurs discordes intérieures. Etrange sérénité que celle de ce luthérien intransigeant, qui représente les sacramentaires et les anabaptistes allant rôtir en enfer, de compagnie avec les prélats du concile de Trente !

La mort de Frisching, dont M. Scherer ne parle pas, fut aussi des moins sereines. Ses libertés aristophanesques l'avaient brouillé avec des personnages puissants qui le firent enfermer, et il se tua en tentant de s'évader (1590).

Son théâtre, première partie de ses œuvres (*Pars scenica*), avait été publié, de son vivant, à Strasbourg, en 1589, in-8°. Deux autres volumes, contenant ses poésies épiques et élégiaques, y furent imprimés après sa mort, en

1598 et 1601 (même format). On a aussi un choix de ses meilleures pièces (*Facetiæ selectiores,* 1603), et sa vie, écrite par son frère (*Nicodemus Frischlinus redivivus, Argent.,* 1599).

Frischlin est le dernier dramaturge protestant de la Renaissance allemande. Ses successeurs ne firent plus qu'imiter les nouveaux auteurs anglais, c'est-à-dire les prédécesseurs de Shakespeare, Shakespeare lui-même et ses contemporains, notamment Marlowe, dont la production la plus remarquable est *Faust,* transcription très libre de la légende germanique. Cette étrange pièce, qui semble l'œuvre d'un homme de génie ivre, appartient à la tradition protestante par ses attaques contre le pape, tourné en dérision par Faust et son acolyte, et à la tradition catholique par la scène finale de damnation, la plus belle peut-être que cette légende ait jamais inspirée.

« Dans les dernières années du XVIe siècle, deux princes allemands, passionnés pour le théâtre, et qui composaient eux-mêmes des pièces, firent venir des acteurs anglais. Il y eut la troupe du duc Henri-Jules de Wolfenbuttel, et celle du landgrave Maurice de Hesse. Ces acteurs jouèrent en allemand les pièces anglaises, et d'autres du même genre, composées par des Allemands. » Leurs théâtres se composaient, comme ceux de Londres, d'une plate-forme élevée sur des tréteaux, avec une trappe ou gueule d'enfer, pour les diables et les apparitions. Sur ces planches, on retrouvait, dans des proportions plus restreintes, l'appareil bruyant et animé des anciens mystères ; meurtres, exécutions capitales, combats, intermèdes, bouffons, musique vocale et instrumentale des plus bruyantes, avec force trompettes, tambours et timbales (1) ; des plus bruyantes, relativement, car si les spectateurs de ce temps-là avaient entendu du Berlioz ou du Wagner, ils

(1) C'est là évidemment la *musique anglaise* que nous avons vu figurer dans le *Tobie,* de Gotthardt.

auraient cru que les diables se mettaient pour tout de bon de la partie. Il paraît aussi qu'on poussait la recherche de l'allusion scénique, jusqu'à éclabousser avec du safran les habits des guerriers, pour simuler des blessures (2)..

Ce fut le landgrave de Hesse qui bâtit la première salle de spectacle permanente. Il y fit d'abord jouer ses propres pièces par des jeunes gens de sa cour ; puis vinrent les acteurs anglais. Ses œuvres sont perdues, et il n'y a pas lieu de le regretter, si elles ressemblaient à celles de son ducal confrère Henri-Jules de Brunswick, qui ont été retrouvées et publiées en 1855. De leur temps, ces deux princes étaient considérés comme bien inférieurs, en tant qu'écrivains dramatiques, à leur contemporain Jacob Ayrer (mort en 1605). Celui-ci imita d'abord Hans Sachs et ensuite les Anglais. Il a laissé des tragédies, des comédies, des facéties peu facétieuses, des *singspiele,* espèces d'opéras rudimentaires, où la musique a le rôle principal. Le recueil posthume de ses œuvres (*Opus theatricum, Nuremberg,* 1617, in-fol.) contient soixante-neuf pièces de tous les genres, mais surtout du genre ennuyeux. Et ce n'était qu'une première partie ! Il devait y en avoir une seconde non moins volumineuse. Par une rencontre curieuse, ce dramaturge protestant avait d'abord été marchand de fer, comme le dramaturge catholique Gotthardt.

Cet engouement de l'Allemagne, à la fin de la Renaissance, pour les drames anglais à grand spectacle, était une réaction contre la sécheresse et la pédanterie de la

(2) Ces artifices n'étaient pas nouveaux. Ils avaient même été poussés encore plus loin dans les grandes représentations des anciens mystères, auxquelles prenaient part d'habiles « inventeurs ou conducteurs de secrets (trucs), comme dans la fameuse *Passion* de Valenciennes, en 1547, dont la représentation dura *vingt-cinq journées*. On y vit entre autres « beaux secrets, un ray d'or tournant incessamment derrière Dieu le père..., Lucifer jetant feu et fumée par la goeulle... Item a l'occision des Innocents on voyoit sortir le sang de leurs corps, etc. »

plupart des pièces protestantes qui, par suite de l'élimination des scènes de la *Passion* et des légendes de martyrs, avaient perdu l'attrait des anciens mystères, et n'étaient plus que des prêches ou des satires religieuses dialoguées.

Nous rectifions, en finissant, une assez grave inexactitude qui nous avait échappé dans l'analyse de la *Destruction de Troie.* Nous avons dit (*Bulletin,* 1880, p. 497) que l'auteur connaissait probablement « la Destruction de Troyes la Grant, mise en rime françoise et par personnages, » par *Benoît de Sainte-More,* imprimée pour la première fois en 1484. Il y a là un fort *lapsus calami.* Le roman de Troyes, composition du XIIe siècle, attribué, ainsi que ceux d'*Enée* et de *Thèbes*, à Benoît de Sainte-More, l'auteur incontesté de la *Chronique des Ducs de Normandie;* n'a jamais été imprimé. La pièce à laquelle se rapporte cette indication est celle de *Jacques Millet.* Voici le titre exact et complet de l'édition *princeps* de 1484 :

Destruction de Troyes la Grant, mise par personnaiges et divisée en quatre journées par Jac. Millet. *Par Jehan Bonhomme, libraire, de l'Université de Paris, le VII de may M.CCCCLXXXIV*, in-fol. goth., fig., 217 ff.

On en connaît neuf autres éditions, imprimées, les unes à Paris, les autres à Lyon, in-fol. ou in-4°, de 1485 à 1544 ; et un grand nombre de manuscrits du XVe et du XVIe siècles, dont cinq à la Bibliothèque nationale. D'après les indications du plus ancien de ces manuscrits, contemporain de l'auteur, celui-ci était, en 1450, « estudiant es loys en l'Université d'Orléans. » Il commença sa pièce « le deuxième jour du mois de septembre » de cette année-là, et y travailla pendant deux ans. Il mourut, jeune encore, à Paris, en 1466. Octavien de Saint-Gelais dit de lui dans son *Séjour d'honneur :*

Hélas, mon Dieu ! je ne pensasse pas
Que gens si clercs, au moins en si jeune âge,
Fussent vaincus par mort, dont c'est dommage.

Jacques Milet ou Millet connaissait l'Iliade, ou du moins en avait entendu parler. Mais il a puisé surtout dans l'ouvrage apocryphe de Darès, *de Excidio Troje*. Aussi, dans la plupart des manuscrits, sa pièce est marquée comme « translatée du latin en françoys. » Il a fait aussi de nombreux emprunts à Benoît de Sainte-More.

Dans la dernière édition de la *Destruction de Troyes*, celle de D. de Harsy (*Lyon*, 1544, lettres rondes, in-fol. de 185 ff., fig.), elle est indiquée comme composée par *Jehan de Mehun* (Mun), « mais, à la vérité, très diligemment reveue et réduite en vraye langue françoise. » Cette édition est la seule qui présente cette substitution du nom du continuateur du *Roman de la Rose* à celui de Millet. Brunet s'est autorisé de cette particularité, pour supposer que Millet n'avait fait autre chose que rajeunir le style d'un poème de Jean de Mun sur le même sujet, et lui donner la forme dramatique. Nous croyons plutôt que ce dernier éditeur aura voulu exploiter la popularité du nom d'un des auteurs du *Roman de la Rose*.

Enfin, en comparant la pièce française à celle de Gotthardt, on reconnaît sans doute beaucoup de choses empruntées à une source commune (le *Darès*). Mais rien ne dit que Gotthardt ait eu connaissance directement de l'ouvrage de Millet ; et il suit, sur bien des points, une tradition toute différente. Par exemple, Millet exalte en toute occasion les Troyens, « dont l'ost de France est descendu, » aux dépens de leurs adversaires. Il fait Hector supérieur à Achille, qui ne parvient à le tuer que par trahison (2). L'Hélène française est désespérée de la mort

(1) Pour plus de détails sur Jacques Millet et son œuvre, on consultera utilement *les Mystères*, de M. P. de Julleville, I, 315, et II, 569. Le *Bulletin* a rendu compte de cet important ouvrage.

(2) Cette tradition est aussi celle que Shakespeare a préférée. Dans *Troïle et Cressida*, Achille surprend Hector désarmé, et le fait lâchement massacrer. (Acte V, sc. 10.)

de Pâris, tandis que l'Hélène helvétique en prend fort lestement son parti, etc.

On trouvera des détails fort curieux et assez complets sur l'organisation de ces grandes solennités dramatiques du XVIe siècle, ainsi que sur la mise en scène, dans les renseignements extraits de deux manuscrits de la *Passion* jouée à Valenciennes, en 1547, et reproduits dans l'ouvrage de M. Petit de Julleville, t. II, p. 144, et suiv. Selon toute apparence, les choses ont dû se passer à peu près de même à Berne et à Soleure, comme dans beaucoup d'autres villes. « Pour fournir aux dépenses et ordonnances » de la représentation, ceux qui voulaient y prendre part élisaient un comité supérieur, composé de treize « superintendants ou originateurs » (organisateurs), investis de fonctions administratives et judiciaires. On voit, par l'acte d'association transcrit à la fin du manuscrit 12436 de la Bibliothèque nationale, que ces « superintendants » dont plusieurs étaient eux-mêmes acteurs et machinistes, présidaient à la répartition des rôles et des trucs et formaient une sorte de tribunal arbitral, pour statuer sur les contestations entre les acteurs, les corriger et mettre à l'amende au besoin, de manière à éviter la coûteuse intervention de « messegneurs de la justice. » Tous les joueurs (acteurs) ayant figuré au contrat, étaient solidairement obligés à payer les frais, si par un accident quelconque la représentation manquait ou si la dépense excédait la recette. De plus, si quelqu'un d'eux, après avoir accepté un rôle, refusait de le remplir, on avait recours sur son corps et sur ses biens, etc.

Quant à la mise en scène, il nous suffira de rappeler que c'est notre regretté collaborateur Paulin Pâris qui a fait justice le premier de la singulière hypothèse des scènes verticales ou disposées par étages, qu'avaient inventée les frères Parfait, trompés par quelques textes équivoques. Selon P. Pâris, « la scène, c'est-à-dire l'espace où se jouait le drame, comprenait deux parties distinctes : les *man-*

sions et la *scène* proprement dite ; » autrement l'espace qui s'étendait entre les diverses mansions ou maisons, ou en avant des groupes d'édifices représentant une ville, comme Jérusalem dans la *Passion,* ou Troie dans le drame de 1598. « La scène et les *mansions* étaient de plain-pied, sauf quand il s'agissait de représenter des montagnes — le Calvaire, par exemple, ou l'Ararat dans le drame de *Noé*. Mais les scènes verticales, figurant des maisons à plusieurs étages dont on aurait supprimé la paroi extérieure, sont une pure rêverie. Il existait, en effet, des échafauds ou amphithéâtres à plusieurs gradins ; mais ils servaient aux spectateurs, non aux acteurs. « Cette explication de M. P. Pâris, dit le nouvel historien des *Mystères,* est tellement plus simple et plus sensée, qu'on ne comprendrait pas qu'elle n'ait point été proposée tout d'abord, si l'on ne savait que l'explication la plus naturelle est presque toujours celle qui se produit la dernière » (1).

C'est toujours comme pour le problème de l'œuf de Christophe Colomb. Rien de plus simple que la solution ; seulement il fallait la trouver !

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Le prix triennal fondé par feu Brunet a été décerné par l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres) à notre collaborateur M. Schwab, de la Bibliothèque Nationale, pour sa Bibliographie aristotélique (inédite).

— On déplorait, entre éditeurs, la pénurie de typographes pour l'hébreu. — Bientôt, dit l'un, nous n'aurons même plus le concours des deux Don Juan, que baisent toutes les vieilles dames. — Comment ? — Et en plein temple juif encore ! — Vous me scandalisez. — Vous connaissez bien l'usage d'embrasser avec vénération la dernière page du Rituel, en le fermant ; et les ignorantes ne savent pas que cette fin du livre ne contient rien en dehors des noms des compositeurs.

(1) Petit de Julleville, *op. cit.*, I, 387.

ESSAI

D'UNE BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE

DES

TRADUCTIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

DES

RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES

DU DUC DE LAROCHEFOUCAULD

Si, après une étude d'ensemble sur les moralistes français, telle qu'en eussent pu faire Villemain, Sainte-Beuve et Prévost-Paradol, on se mettait en peine de rechercher ceux qui sont encore lus, ceux qui ont encore conservé quelque faveur auprès de la masse des lecteurs, — nous parlons, bien entendu, des lecteurs instruits et intelligents, — le compte, croyons-nous, serait vite fait. D'abord et d'emblée, on nommerait assurément Montaigne, La Bruyère et La Rochefoucauld ; peut-être même à ces trois noms joindrait-on celui de Vauvenargues, mais ce serait tout, la liste serait close. Encore celui-ci se ferait-il accepter, non pas tant à cause de ses brillantes qualités de philosophe et d'écrivain, que parce qu'il vient constamment en opposition, en contradiction de l'auteur des *Maximes*, et que, dans ses divers traités, il semble avoir pour mission de nous remettre, de nous rassurer et de nous consoler, lorsque ce dernier nous a effrayés ou affligés par quelque désolante vérité.

Sans doute on connaît La Boëtie comme on connaît Mademoiselle de Gournay, mais là, de bonne foi, lit-on souvent le *Contr'un* ou *Discours de la servitude volontaire ?*

Pierre Charron doute avec trop de méthode pour plaire encore à son lecteur : on admire Montaigne et son sublime « Que sais-je? », et l'on reste froid devant le « Je ne sais ! » de l'auteur de *La Sagesse*. Quant à Pascal, il est sublime, profond, admirable ; c'est le génie, dans l'acception la plus large et la moins contingente du mot, mais lorsqu'il plane dans les hautes régions, il n'est accessible qu'à un petit nombre d'initiés, et lorsqu'il se met à la portée de chacun, il épouvante, il décourage par un mysticisme austère et accablant. Ajoutez à cela une polémique âpre, mordante, incisive et systématique envahissant tous ses écrits et vous comprendrez comment il se fait que le plus grand de nos philosophes ait encore des admirateurs, mais ne trouve, pour ainsi dire, plus de lecteurs. De Nicole, d'Arnault, de la marquise de Sablé elle-même et de tous ces philosophes ascètes qui hantaient les solitudes de Port-Royal-des-Champs, que pouvons-nous dire que l'on ne sache déjà ? Leur vogue n'est-elle pas depuis longtemps évanouie sans retour ?

Si, enfin, nous appelons les noms de Mesdames de la Fayette et de la Sablière, des abbés Esprit, d'Ailly, Sergé, du chevalier de Méré ou de Vernage, le public ne nous entend plus, car toutes ces nébuleuses de la philosophie morale ont brillé d'une lueur si pâle et sont éteintes depuis si longtemps, que l'on ne sait vraiment plus si elles ont existé.

Cependant, ce serait bien pis encore, si nous nommions tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont écrit sur le cœur humain, si nous citions tous *les moraliseurs*, comme disait dédaigneusement Marmontel. Les hommes de tous les temps semblent, en effet, avoir éprouvé un irrésistible besoin d'énoncer leurs observations morales dans une forme brève et sententieuse, dans cette forme de discours interrompue et coupée propre à la Bible, au Coran et aux livres sacrés de toutes les religions. Sans doute, ils espèrent graver plus facilement ainsi leurs pensées dans la

mémoire des hommes et se flattent de pouvoir, par ce moyen, vivre à travers le temps. Vain espoir ! Leurs sentences sont bientôt dédaignées et leurs noms, subissant l'éternelle loi de destruction à laquelle obéissent les hommes et les choses de ce monde, ne tardent pas à tomber dans le gouffre impénétrable de l'oubli.

Donc, parmi nos moralistes, trois ou quatre noms, cinq noms tout au plus, si vous l'exigez, restent inscrits au catalogue des livres qu'on lit et qu'on relit.

Or, entre ces noms brille d'un éclat tout spécial celui de l'auteur des *Maximes*. Que l'on ne se méprenne pas cependant sur la portée de cette proposition ; nous ne disons pas que La Rochefoucauld doive être placé avant Montaigne, avant Pascal ou La Bruyère ; nous accordons même volontiers que ceux-là lui sont supérieurs, et que celui-ci, non content de rester son émule, est devenu aussi son égal. Ce n'est pas, d'ailleurs, d'une étude comparative des écrits de ces philosophes qu'il est ici question. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que de tous les moralistes français, La Rochefoucauld est le plus généralement accepté et le plus universellement lu. « On sait par cœur ses pensées, » disait autrefois Voltaire ; nous pourrions le dire encore aujourd'hui.

Vous voulez des preuves : comptez le nombre toujours croissant des éditions des *Réflexions, Sentences ou Maximes morales ;* compulsez les catalogues des bibliothèques à vendre, cherchez le chapitre des *Sciences morales* et relevez, s'il vous plaît, les noms des moralistes que vous y rencontrerez. Lorsque vous aurez achevé ce dépouillement, vous aurez fait en quelque sorte la statistique, le bilan de l'attrait des lecteurs et des collectionneurs pour la morale et pour les moralistes français en particulier. Or, nous serions bien surpris, si de cet inventaire ne ressortait pas la démonstration que vous désirez, à savoir que le duc de la Rochefoucauld est, quoi qu'on en veuille, le moraliste le plus fréquenté, le plus voulu, et que son

précieux traité reste, en dernière analyse, un livre aimé, recherché et surtout lu et « relu », comme le disait Sainte-Beuve.

Nous n'ignorons pas cependant que, si nombreux sont les admirateurs du duc moraliste, nombreux ont été et sont peut-être encore ses détracteurs. Mais que fait cela à sa réputation ?... Que firent, demanderons-nous, ou mieux répondrons-nous, que firent les attaques de Zoïle à la gloire d'Homère, du divin Homère, comme on se plaît encore à répéter ?...

Mais, si telle est l'estime où l'on tient en France le livre des *Maximes*, quel accueil lui a-t-on fait à l'étranger ? Question pleine d'intérêt, sans contredit, que nous nous sommes posée et que nous avons tenté de résoudre. L'assimilation d'un ouvrage de l'esprit par les littératures étrangères n'est-elle pas, en effet, la marque la plus certaine de son succès, de l'universalité de son succès surtout, et l'approbation, l'admiration des peuples voisins ne mettent-elles pas le sceau à la renommée, n'apportent-elles pas le surcroît à l'illustration ?

Que l'on ne s'y trompe pas d'ailleurs, si la gloire d'un auteur est accrue par les soins des étrangers à s'approprier ses écrits, ces derniers, par une sorte d'effet reflexe, recueillent aussi une partie de cette gloire et, dans cet admirable concours international de l'intelligence, voient s'augmenter d'autant leurs droits au rang suprême.

Deux résultats également précieux et intéressants seront donc le fruit de l'investigation que nous avons poursuivie ; d'une part, nous aurons peut-être apporté un appoint nouveau à la gloire de l'illustre philosophe dont la France s'honore à juste titre et de la parenté assez étroite duquel nous pouvons bien nous parer nous-même avec quelque orgueil ; et, de l'autre, nous aurons mis dans un certain relief l'attention des peuples qui nous entourent à connaître et à apprécier notre littérature en s'en appropriant les chefs-d'œuvre.

Certes, — nous en faisons l'aveu sincère, — ce travail eût été plus facilement et plus sûrement mené à bien par de plus habiles que nous ; et s'il était besoin de citer des noms, nous rappellerions les études de MM. Paul Lacroix et Emile Picot sur Molière et sur Corneille, études dont la perfection nous eût certainement découragé si nous n'avions compté que sur nos propres forces.

Voilà pourquoi nous devons, en terminant ce court avant-propos, remercier tous ceux qui ont bien voulu nous seconder par leur savoir et nous aider de leurs conseils, spécialement MM. les conservateurs des bibliothèques publiques étrangères, et enfin, d'une façon toute particulière, M. A. Granger Hutt, membre de la Société des Antiquaires de Londres, au concours obligeant et expérimenté duquel nous sommes redevable de presque toutes les données qui composent le chapitre des traductions anglaises.

MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

I. — TRADUCTIONS EN ITALIEN.

1. Rifflessioni ovvero Sentenze, e Maximi morali del signore de la Rochefoucauld, tradotte dal franceze in italiano da Lodovico Coltellini. — Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum et superbia vitae quæ non est ex Patre, sed ex mundo. (Joan., I, cap. 2, vers. 16). — *In Firenze, MDCCLXIII* (1763). *Appresso Gio. Battista Stecchi, con approvazione.* In-12 de XXX-88 p.

Les pages III, IV et V sont occupées par une dédicace à Son Excellence Franç. Colcagnini. A la page VI commence une lettre sur les *Maximes* composée par le traducteur à l'adresse de Noble Dame Anna Tommassi, comtesse Sernini Cucciatti di Cortona ; ce morceau se termine à la page XXX. Après les *Maximes* se trouve la Table des matières, de la page 82 à la page 88.

2. Rifflessioni ovvero Sentenze, e Maximi morali del signore de la Rochefoucauld, tradotte dal franceze in italiano. *Parma,* 1798. In-12.

Le traducteur, qui ne s'est pas fait connaître, paraît s'être grandement servi de la version de Coltellini.

3. Massime e Rifflessioni morali del duca della (sic) Rochefoucauld. Recate dalla Francese all'Italiana favella dal Cittadino V. (Valeriani) ex-Veneto e corredate di nuove osservazioni analoghe ai costumi presenti. — Les mémoires du duc de la Rochefoucauld sont lus, et l'on sait par cœur ses pensées (Voltaire, dans le siècle de Louis XIV). *Milano, anno IX* (an IX, 1801). *Nella tipografia milanese Contrada nuova, n°* 561. In-12 de XXII-273 p.

Cette traduction estimée a été faite par Valeriani Giuseppe, jurisconsulte vénitien, sur l'édition publiée par l'Imprimerie Royale du Louvre en 1778. Aux cinq cent vingt-huit maximes que présente le texte de cette édition, le traducteur en a ajouté cinquante autres prises dans l'édition donnée par l'abbé Brotier, en 1789, qu'il a réunies sous le titre : *Addition d'autres maximes qui se trouvent insérés* (sic) *dans les anciennes éditions.* Le texte français revu par Suard se trouve en regard de cette traduction assez correcte, mais imprimée en mauvais caractères sur un papier vergé assez grossier.

4. Massime e Riflessioni morali del duca de la Rochefoucauld. — Traduzione del Valeriani innovata da francesco Ambrosoli edita da Antonio Gussalli col Testo originale. *Milano, Francesco Sanvito,* 1873. Gr. in-16 de XXXVI-186 p.

Cette version, dédiée au comte Cristoforo Sola, contient en regard du texte donné par Valeriani, celui revu par Ambrosoli et, dans le bas des pages, au recto et au verso, le texte français. L'éditeur a ajouté onze notes critiques très courtes, et par

contre, a supprimé l'*Avertissement* et la *Notice* dus à Suard, ainsi que la note de la maxime 528 et les cinquante pensées données en supplément par Valeriani.

II. — Traductions en espagnol.

5. Reflexiones, Sentencias, y Maximas morales de Mr de la Rochefoucauld. Con notas historicas y politicas, por Mr de la Houssaye. Puestas en nuevo orden, y traducidas del Frances, por D. Luis de Luque y Levia. *Cadiz con licencia del Supremo Consejo. En la Imprenta del Traductor, Calle de las Descalzas. Año de M DCC L XXX IV* (1784). Pet. in-12 de 389 p.

Traduction faite sur l'édition collective des *Maximes* publiée en 1777 par Amelot de la Houssaye et l'abbé de la Roche. A la page 3 commence le : *Discurso sobre las Reflexiones, Sentencias, y Maximas morales.* Les Maximes se trouvent à la page 69 et continuent jusqu'à la page 389, qui est la dernière, et au bas de laquelle se lisent les mots : Laus Deo.

6. Reflexiones, Sentencias, y Maximas morales de Mr de la Rochefoucauld, traducidas del Frances, por D. Narciso Alvaro y Zereza. *Madrid, con licenzia del Supremo Consejo. En la Imprenta de Benito Cano. Año de M DCC L XXXVI* (1786). In-8 de 312 p.

7. Reflexiones o Sentencias y Maximas morales de M. el Duque de Larochefoucauld, traducidas del Frances al Castellano. Por don Narciso Alvaro y Zereza. Edicion echa bajo la direccion de Jose René Masson. *A Paris, chez Masson et fils,* 1824. In-18.

Réimpression de la version indiquée sous le numéro précédent exécutée par les soins de Renouard, à Paris.

III. — Traduction en portugais.

8. Maximas e sentenças moraes, pelo duque de la Rochefoucauld, traduzidas do francez pelo Dr Caetano Lopez de Moura, natural de Bahia. *A Paris, chez Aillaud,* 1840 (imprimerie de Beaulé, à Paris). In-18.

IV. — Traductions en anglais.

9. Miscellany, || Being A || Collection || of || Poems — || By Several Hands. — || Together with || Reflections || on || Morality || or || Seneca Unmasqued. — || *London : Printed for J. Hindmarsh, at* || *the Golden Ball over against the Royal Ex-* || *-change in Cornhil,* || 1685. In-8 de 7 ff. limin., 382 p. et 7 ff. non chiffrés entre les pages 299 et 300.

Voici la traduction littérale de ce titre bizarre du premier ouvrage qui contienne une version anglaise des *Maximes :* « Miscellanées, partie A de la collection de Poëmes, par plusieurs auteurs, auxquels sont jointes des Réflexions morales ou Sénèque démasqué. *Londres :* etc... »

Les 7 feuillets liminaires contiennent le titre, une épître dédicatoire de Madame A. Behn à sir William Clinton, de 6 pages, et la Table des Matières, de 6 pages aussi. Les poèmes divers se lisent de la page 1 à la page 299. Les 7 feuillets suivants, non paginés, sont remplis par une Préface dédiée à Lysander par le traducteur des Maximes, qui signe du nom d'*Astrea*. Après cette préface, on trouve, à la page 301, le sous-titre suivant : *Seneca* || *Unmasqued,* || *or,* || *Moral Reflections.* || *From the* || *French* || *By Mrs A. B.,* suivi des maximes, au nombre de trois cent quatre-vingt-quinze, non compris la maxime épigraphique : « *Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés.* »

10. Seneca Unmasqued. By Mrs Aphara Behn. *London,* 1689.

Nous n'avons point vu ce volume. Nous relevons ce titre et

cette description sommaire, qui ne présente même pas l'indication du format, dans l'introduction de la traduction que nous allons décrire sous le numéro 29. Ce doit être sans doute la réimpression, sous un titre nouveau, des pages 301 à 382 du volume décrit ci-dessus.

11. Moral Maxims || and || Reflections || In Four Parts. || Written in French by the Duke of || Rochefoucault. || Now made English. || *London* || *printed for Gillyflower in West-* || *-minster Hall, R. Sare at Grays-* || *Inn-Gate and J. Everingham in* || *Ludgate Street,* || 1694. In-12 de 23 ff. limin. non chif., non compris le frontispice gravé, et 196 p.

Le frontispice, sur lequel se fixent d'abord les yeux lorsque l'on ouvre ce volume, est la copie de celui qui est joint à l'édition originale française des Maximes de 1665, gravé comme on le sait, par Etienne Picard, d'après un dessin de Nicolas Poussin ; il n'est pas signé par le graveur. L'inscription : *L'Amour De La Vérité*, s'y lit en français, et dans le bas de la planche, on voit les mots : *Moral Reflections*. Après le titre, une préface du traducteur de 4 pages, dans laquelle il se réfère à la traduction partielle donnée par Madame A. Behn et annonce que sa version est la première complète. Vient ensuite une traduction de la préface de l'édition des Maximes publiée par Claude Barbin, en 1691, soit 6 pages ; le *Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, longtemps attribué à Segrais, et définitivement restitué à Henri de Bessé, sieur de *la Chapelle-Milon*, son véritable auteur, occupe, dans la langue anglaise, les 34 pages qui suivent.

Les « *Moral Reflections* » commencent à la page 1, et, au nombre de quatre cent treize, non compris la maxime épigraphique, se continuent jusqu'à la page 104. Page 105, sous le titre : « *New Moral Reflections* », se lisent cent cinquante-deux réflexions numérotées de I à CLII. La troisième partie, précédée du titre « *Maxims and Mixed Thoughts* », commence à la page 140 et contient quatre-vingt-une maximes numérotées de I à LXXXI ; enfin, à la page 168, on trouve la quatrième partie intitulée : « *Mixed Thoughts* » avec quatre-vingt-onze maximes (I à XCI) finissant, ainsi que le volume, à la page 196.

12. Moral Maxims and Reflections In IV Parts. Written in French by the Duke of Rochefoucault. Now made English. The second edition. Revised and Corrected with the Addition of cxxxv (135) Maxims, not Translated before. *London, printed for Richard Sare, Daniel Browne, Richard Wellington, and William Gilliflower, MDCCVI* (1706). In-12 de 4 ff. limin. non chif., XXXI-172 p.

Réimpression, avec quelques légères différences, de la traduction donnée en 1694. Comme l'indique le titre, cent trente-cinq maximes nouvellement traduites ont pris place dans ce volume.

13. Moral Reflections and Maxims Written by the late Duke de la Rochefoucauld. Newly made English from the Paris Edition. *London, printed by D. Leach, for And. Bell, at the Cross Keys in Cornhil; R. Smith, under the Piazza of the Royal Exchange; and J. Round, at Seneca's Head, in Exchange Alley*, 1706. In-12 de 2 ff., XXXII-225 et 14 pages pour la Table des Matières.

Cette traduction contient, après un court *Avertissement*, le *Discours sur les Réflexions* et cinq cent quatre maximes, sans compter la Maxime épigraphique, le morceau sur l'Amour-propre et vingt-neuf autres maximes numérotées de I à XXIX.

14. Discourses on the Deceitfulness of Humane Virtues by Monsieur Esprit of the French Academy at Paris. Done out of French by William Beauvoir A. M. and chaplain to His Grace James, Duke of Ormond. — Quis enim virtutem amplectitur ipsam? Juven. Sat. 10. — To which is Added The Duke de la Rochefoucaut's (sic) Moral Reflections. *London, Printed for And. Bell at the Cross Keys and Bible in Cornhill, R. Smith at the Bible under the Piazza in the Royal Exchange, and*

J. Round at Seneca's Head in Exchange Alley, 1706. In-8 de 432, 16 p., 1 f., 2, XVI, 99 et 8 p.

Il y a, en réalité, deux ouvrages distincts dans ce volume. D'abord, immédiatement après le titre général que nous venons de rapporter, une traduction du traité de Jacques Esprit : *De la Fausseté des vertus humaines* (Paris, 1678, 2 vol. in-8), contenue dans 432 pages précédées d'un avant-propos de 16 pages. Le second ouvrage a un nouveau titre ainsi conçu : *Moral Reflections and Maxims, Written by the late Duke de la Rochefoucauld. Newly made English from the Paris edition.* London : Printed for And. Bell, at the Cross Keys in Cornhil; R. Smith, under the Piazza of the Royal Exchange; and J. Round at Seneca's Head, in Exchange Alley, 1706. — Sa pagination est indépendante de celle du premier ouvrage. Il contient 2 pages pour l'*Avertissement,* XVI pages pour le *Discours sur les Réflexions,* le même nombre de maximes et les mêmes parties accessoires que celles indiquées sous le numéro qui précède, réparties dans 99 pages, et enfin, 8 pages pour la *Table des matières des Réflexions morales.*

15. Curious Amusements. Fitted for the Entertainment of the Ingenious of both sexes; Writ in imitation of the Count de Roche Foucault (sic) and rendered into English from the 15 th. edition printed at Paris. By a Gentleman of Pembroke Hall in Cambridge. — To which is added, some translations from Greek, Latin and Italian Poets ; with other verses and songs on several occasions not before printed. By T. Rymer Esq. late Historiographer-Royal. *London, printed for and sold by D. Browne at Exeter Exchange, W. Mears at the Lamb, and J. Browne at the Black Swan and Bible without Temple Bar,* 1714. In-12 de 14 et 132 p.

Cet ouvrage, dédié à lord Pelham, n'est pas, à proprement parler, une traduction des *Maximes.* C'est plutôt une sorte d'imitation.

16. Moral Maxims : By the Duke de la Roche Foucault (sic) translated from the French with notes. *London, Printed for A. Millar, opposite Katharine-street, in the Strand, MDCCXLIX* (1749). In-12 de VII-198 et 9 p.

Les maximes, au nombre de cinq cent quatre, sont classées sous cent quarante-cinq titres depuis *Ability* jusqu'à *Youth*, selon la méthode adoptée en France par Amelot de la Houssaye.

17. Maxims and Moral Reflections by the Duke de la Rochefoucault. — A new edition revised and improved. — *London, printed for Lockyer Davis, printer to the Royal Society, MDCCLXXV* (1775). In-8 de XVI-199 p.

Cette belle édition, présentant le texte de la traduction de 1749 soigneusement revu, corrigé et enrichi de notes nombreuses, contient cinq cent trois maximes présentées sous quatre-vingt-seize titres généraux. On y voit, en outre, la préface de l'édition de 1749, un *Avertissement* de l'éditeur et un *Index alphabétique* de 11 pages.

Ce volume est dédié au célèbre acteur anglais David Garrick, qui était aussi un poète et un littérateur distingué. Voici, d'ailleurs, le texte entier de cette dédicace qui se lit, à la cinquième page, imprimée en lettres capitales : « TO DAVID GARRICK ESQ. WHOSE VARIOUS AND INIMITABLE REPRESENTATIONS DISPLAY A KNOWLEDGE OF THE HUMAN HEART NOT INFERIOR TO THAT OF A ROCHEFOUCAULT THESE MAXIMS IN THEIR PRESENT FORM ARE GRATEFULLY INSCRIBED BY ONE LESS AMBITIOUS OF PATRONAGE THAN PROUD OF HIS FRIENDSHIP. — LOCKYER DAVIS. Nous proposons cette traduction : *A David Garrick, dont les comédies variées et inimitables dénotent une connaissance du cœur humain non inférieure à celle d'un La Rochefoucauld, est dédiée avec reconnaissance cette traduction des* Maximes, *non pas tant pour obtenir son patronage que pour se glorifier de son amitié. — Lockyer Davis.*

18. Maxims and Moral Reflections by the Duke de la Rochefoucault. — A new edition revised and im-

proved. — *London, printed for Lockyer Davis, printer to the Royal Society*, *MDCCLXXXI* (1781). In-8 de XVI-157 p.

Ce volume contient la *Préface* de l'édition de 1749, l'*Avertissement* de celle de 1775, une *Table des matières* et quatre cent sept maximes rangées sous quatre-vingt-trois titres depuis *Ability* jusqu'à *Youth*. Bien que cette traduction ne soit pas une réimpression de la précédente, on y retrouve les notes qui y avaient pris place.

19. Moral maxims and reflections. — Paris, 1692, 12 mo. — Translated into English. *Edinburg*, 1783.

Nous relevons ce titre et cette description sommaires dans *Bibliotheca britannica or a general index to british and foreign literature by* Robert Watt, M. D. — Edinburg, 1824. (*Authors*, tome II, p. 811). Nous n'avons pas réussi à voir ce volume.

20. Maxims and Moral Reflections by the Duke De La Rochefoucault. — An improved edition. — *London, printed for Lockyer Davis, printer to the Royal Society*, *MDCCXCI* (1791). In-8 de XVI-169 p., port.

Ce volume est formé des mêmes éléments et contient le même nombre de maximes que celui décrit sous le numéro 18. Le titre en est entièrement gravé et, autant que nous en avons pu en juger, il paraît l'avoir été sur le même cuivre que le portrait. Ce portrait que, par oubli, nous avons omis de décrire dans notre *Catalogue des portraits du duc de la Rochefoucauld* (1), est exécuté d'après le type consacré par la gravure de Choffard ; il est ovale, mesure 58 millimètres en hauteur sur 50 en largeur, et porte la lettre gravée : *The Duke De la Rochefoucault.*

(1) *Les portraits du duc de la Rochefoucauld, auteur des Maximes. Notice et catalogue par le marquis* de Granges de Surgères. *Avec deux portraits inédits gravés par* Ad. Lalauze. *Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1882.* In-8.

21. Maxims and Moral reflections by the duke de la Rochefoucault. A New Edition, Revised and Enlarged. — *Calais : printed for Lepoittevin-Lacroix, M.DCC.XCVII* (1797). In-8 de 1 f. non chiffré pour le faux-titre et le titre en français, 175 p. et 16 ff. non chiffrés pour l'*Index* de la traduction anglaise et la *Table* du texte français.

Cette édition contient quatre cent soixante-six maximes. Le texte français commence au verso du titre anglais et la traduction anglaise est en regard. Le verso du dernier feuillet de table présente un errata concernant le texte français.

22. The Duke De La Rochefoucault's celebrated Maxims and Moral Reflections : Translated (For the First Time) Into english verse. — « Quelques découvertes que l'on ait faites dans le Pays de l'Amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues. » ROCHEFOUCAULT. — *London, printed for J. Bell, No.* 148, *Oxford-Street, M.DCC.XCIX* (1799). In-16 de XV-158 p.

Cette curieuse traduction, dont l'auteur nous est resté inconnu, contient cinq cent dix-sept maximes en couplets rimés. Elle présente, en outre (pages V à XV), une *notice* sur la vie et les écrits du duc de la Rochefoucauld, d'après celle de Suard.

23. The Gentlemens Library being a Compendium of the duties of live in youth and Manhood. — Containing : Chesterfields advis to his son, Observations on Men and manners, Polite philosopher and Rochefoucault's Maxims : with selections from the works of Hugh Blair, D. D. and James Fordyce D. D. A new Edition. — *London, published and sold by the Booksellers, and by Thomas Wilson and sons, printers, High-Ousegate, York,* 1813. In-12 de 254 p.

Les maximes de la Rochefoucauld, le seul ouvrage dont nous

devions nous préoccuper ici, sont au nombre de cinq cent sept; elles commencent à la page 159 pour finir à la page 216.

24. Characteristics in the Manner of Rochefoucault's Maxims. — *London, printed for W. Simpkin and R. Marshall. Stationer's-Hall Court, Ludgate Street*, 1823. In-12 de VII-152 p.

Ce volume présente un ensemble de cinq cent trente-quatre maximes qui sont plus souvent des imitations que des traductions des réflexions de la Rochefoucauld. Ce travail est dû au célèbre critique anglais William Hazlitt.

Une nouvelle édition, indiquée comme troisième, a paru en 1837, dans le format in-18 royal.

25. Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld traduites en grec moderne par Wladimir Brunet; revues et corrigées par Georges Théocharopoulos de Patras, professeur de langue grecque ancienne et moderne. — Avec une traduction anglaise en regard. — *Paris, imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi, rue Jacob, n° 24, MDCCCXXVIII.* In-8 de 3 ff., XXI-301 et 1 f. non chif.

Cet ouvrage, que nous verrons reparaître sous le numéro 55, ne contient en anglais que les maximes au nombre de cinq cent quatre, imprimées au recto, dans le bas des pages, et une *Table of the contents*, qui commence à la page 292 pour finir page 301.

26. Moral Reflections, Sentences, and Maxims of Francis Duc De La Rochefoucauld. Newly translated from the French With an introduction and notes. *London, Longman, Brown, Green et Longmans, Paternoster Row*, 1850. In-16 de XLIX-164 p.

Après une *Introduction* (pages V à XXIX), on trouve dans ce volume les traductions du *Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même*, du *Portrait du duc de la Rochefoucauld par*

le cardinal de Retz et du *Portrait du cardinal de Retz par le duc de la Rochefoucauld.* — Les maximes, accompagnées de notes fréquentes, sont au nombre de trois cent quarante et une et vont de la page 1 à la page 159; les quatre dernières pages sont occupées par un *Index.*

Sur le titre, après le mot « *notes* », on lit l'épigraphe suivante: « Among the books in ancient and modern times which record the conclusions of observing men on the moral conduct of their fellows, a high place sould be reserved for the Maxims of Rochefoucauld. « (Hallam, Lit : of Europe.) — Nous traduisons: « Parmi les livres des temps anciens et modernes qui contiennent les réflexions des philosophes sur les mobiles des actions des hommes, une place importante doit être accordée aux Maximes de la Rochefoucauld. » — Ces lignes, qui présentent en termes excellents une appréciation parfaitement exacte du *Livre des Maximes*, sont dues à l'historien Henri Hallam dont les écrits jouissent de l'autre côté de la Manche d'une réputation méritée. Elles sont extraites de : *Introduction to the literature of Europe in the fifteenth, sixteenth and seventeenth centuries.* London, 1837-39 ; 4 vol. in-8 ; ouvrage traduit en français par Alph. Borghers, sous le titre : *Histoire de la littérature de l'Europe.* Paris, Ladrange, 1839 ; 4 vol. in-8.

27. Moral Reflections, Sentences and Maxims of Francis Duc De La Rochefoucauld. Newly translated from the French. With an introduction and notes. To which are added moral Sentences and Maxims of Stanislaus King of Poland. — *New-York, William Gowans,* 1851. In-12 de XXXII-189 p., port.

Nous donnons avec quelques développements la description de ce curieux et bel ouvrage, d'abord parce qu'il est à peu près inconnu en France et ensuite parce que ce qui en a été dit par Brunet dans son *Manuel du libraire* et par Graesse, d'après ce dernier, dans le *Trésor de livres rares et précieux, ou nouveau dictionnaire bibliographique* (Dresde, 1863), nous paraît et trop incomplet et trop inexact. Cette observation qui s'imposait étant formulée, nous nous abstiendrons de comparer davantage la des-

cription donnée par ces deux bibliographes avec la nôtre, dont on pourra d'ailleurs vérifier l'exactitude.

Ce volume, qui fait le plus grand honneur à la typographie américaine, se compose donc comme suit : Immédiatement après le titre (pages III à IV), on lit une notice sur la vie de l'auteur des maximes ; suit une *Introduction* (p. VII à XXII) ; les trois portraits du duc de la Rochefoucauld et du Cardinal de Retz, tels qu'on les voit dans l'édition que nous venons de décrire, occupent les pages XXIII à XXXII ; les Maximes viennent ensuite au nombre de cinq cent quarante et une, numérotées en chiffres arabes et remplissant, avec de nombreuses notes, les pages 1 à 148. — A la page 149 on lit le titre suivant : APPENDIX, MAXIMS AND REFLECTIONS BY STANISLAUS KING OF POLAND. — Les pensées du royal moraliste, surnommé « *le philosophe bienfaisant* », sont précédées d'une notice biographique qui se termine à la page 152. Ses maximes, classées sous trois titres différents, prennent fin à la page 186, après laquelle se trouve un *Index* de trois pages qui complète cet intéressant, nous allions dire, ce singulier recueil de Maximes. Enfin, dix-huit pages indépendantes de l'ouvrage contiennent deux catalogues de livres publiés par W. Gowans.

Mais revenons au commencement du volume. En regard du titre se trouve un portrait gravé que nous avons indiqué déjà dans notre ouvrage sur les portraits du duc de la Rochefoucauld (page 7). Ce portrait porte la lettre suivante : DUKE DE LA ROCHEFOUCAULD. — *Engraved by H. B. Hall, New-York.* — Cette pièce, habilement traitée, reproduit assez bien le type du personnage vulgarisé par la gravure de Choffard ; elle mesure 90 millimètres de hauteur sur 72 en largeur.

Le titre que nous avons reproduit ci-dessus contient, en outre, deux épigraphes. La première est empruntée à Jonathan Swift, le publiciste et romancier anglais bien connu, et la seconde n'est autre que cet extrait d'Hallam que nous avons vu déjà sur le titre de l'édition décrite immédiatement avant celle-ci. Nous nous bornerons à reproduire et à traduire la première :

« As Rochefoucauld his maxims drew
From Nature, I believe them true ;
They argue no corrupted mind
In him ; the fault is in mankind. »

— DR. SWIFT. —

« Comme la Rochefoucauld écrivit ses maximes d'après nature, je les crois vraies; les défauts qu'elles peignent ne proviennent pas de l'état de son esprit, mais de celui de son modèle, l'humanité. »

Ajoutons en terminant, heureux enfin de nous trouver une fois d'accord avec Brunet et Graesse, qu'il a été fait de cette publication deux tirages de luxe, le premier de format in-8 tiré à 100 exemplaires, et le second de format in-4 tiré à 25 exemplaires seulement. L'un et l'autre contiennent les épreuves du portrait sur papier de Chine fixé.

28. Maxims and Moral Reflections. By the Duke De La Rochefoucauld. With a Memoir of the Author by the Chevalier de Chatelain, translator of chancer's Canterbury tales, Shakespearian Gems te. *London: William Tegg,* 1868. In-12 de 1 f., XXVI-148 p.

Dans ce volume on trouve cinq cent sept maximes classées sous quatre-vingt-quatre titres et trente-huit autres « *Maximes diverses.* »

29. Reflections; or, Sentences and moral Maxims. By François Duc De La Rochefoucauld, Prince de Marsillac. Translated from the editions of 1678 and 1827 with introduction, notes, and some account of the Author and his times. By J. W. Willis Bund. M. A., LL. B., and J. Hain Friswel. *London, Sampson Low, son, and Marston,* 188, *Heet Street,* 1871. In-16, de XXXVII-110 p.

Ce volume contient les cinq cent quatre maximes données dans l'édition publiée par Aimé Martin, chez Lefèvre, en 1827; le premier et le second supplément de cette même édition; un troisième supplément composé des cinquante maximes publiées pour la première fois par Claude Barbin, en 1693, et enfin, suivies d'un *Index,* les sept *Réflexions diverses,* qu'Aimé Martin avait également jointes à son édition et qui n'avaient été publiées que longtemps après la mort de leur auteur, dans le tome premier du

Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature. A Paris, chez Chaubert ..... M.DCCXXXI (1731).

Il y a eu de cette traduction une nouvelle édition en 1880, avec un titre nouveau. Ces deux titres présentent le portrait du duc de la Rochefoucauld gravé en bois. Nous l'avons décrit à la page 62 de notre ouvrage sur ce sujet.

30. Reflections and moral Maxims of La Rochefoucauld with an introductory Essay by Sainte-Beuve and explanatory notes. *London, John Camden Hotten, Piccadilly, S. D.* (1871). In-8 de XX-140 p., port.

Cette traduction contient le même nombre de maximes que celle que nous avons décrite sous le numéro 28. Le portrait est décrit à la page 61 de notre *Catalogue des portraits du duc de la Rochefoucauld.*

31. Maxims and moral Reflections by the Duke De La Rochefoucauld, with a Memoir of the Author by the Chevalier de Chatelain, translator of Chancer's Canterbury Tales, Author of La Folle du logis, etc. *London, William Tegg and Co. Pancras Lane, Cheapside,* 1875. In-12 de XXII-147 p.

32. Reflections and moral maxims of La Rochefoucauld. With an introductory essay by Sainte-Beuve, and explanatory notes. A New edition. *London: Chatto and Windus, Piccadilly,* 1877. In-16 de XX-140 p.

V. — Traduction en néerlandais.

33. Max Ring, Levenswysheid en menschenkennis in spreuken van Rochefoucauld, Chamfort, Lichtenberg, Jean Paul en Boërne. Naar het Hoogduitsch en met eene voorrde voorzien van Dr.

E. Laurillard. — *Zwolle,* 1871. In-8. (Titre communiqué par M. le Dr. Campbell, directeur de la Bibliothèque Royale de La Haye.)

Cet ouvrage est le seul qui contienne une traduction des *Maximes* dans la langue hollandaise ; encore est-elle fort incomplète et a-t-elle été faite d'après la version allemande de Schulz. Nous croyons volontiers, avec le savant directeur de la Bibliothèque Royale de La Haye, que cette lacune, — car, en somme, c'en est une, — est le résultat de la diffusion de la langue française dans les Pays-Bas, diffusion produite et entretenue par les nombreux réfugiés français que la Révocation de l'Edit de Nantes jeta, à la fin du XVIIe siècle, dans ce pays.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que trois éditions françaises des *Maximes* ont été publiées en Hollande. Ces éditions sont même tellement rares que, bien que cela puisse être qualifié de hors-d'œuvre, nous n'hésitons pas à en donner ici la description sommaire, puisqu'elles suppléent en quelque sorte, — et c'est là notre excuse, — aux traductions absentes.

1° SENTENCES || & || MAXIMES || DE || MORALE. || *A La Haye,* || *chez Jean et Daniel* || *Steucker.* || CIↃ IↃC LXIV (1664). In-8 de 79 p. (Marque : *Le Solitaire*).

Cette édition *princeps* des *Maximes* imprimée subrepticement sur les presses elzéviriennes de Leyde, une année avant celles publiées chez Claude Barbin à Paris, est des plus précieuses, puisqu'on n'en connaît jusqu'à ce jour que deux exemplaires. L'un se trouve à Bruxelles, chez M. Alp. Willems qui en a donné la description dans une intéressante brochure : *La première édition des Maximes de la Rochefoucauld imprimée par les Elzevier en* 1664. *Notice bibliographique.* Bruxelles, Van Trigt, 1879, et la seconde qui a été adjugée récemment (Vente Rochebilière), à la somme de 5,100 fr. Ni M. Willems, pas plus dans la brochure que nous venons de citer que dans l'important ouvrage qu'il a publié sous le titre : *Les Elzevier, Histoire et annales typographiques,* Bruxelles, Van Trigt, 1880, ni M. Claudin dans le catalogue de la Bibliothèque Rochebilière, catalogue qu'il a rédigé avec toute la science qu'il apporte aux travaux de ce genre, n'avaient reproduit ce titre avec l'indication de sa mise en

page. A l'aide de doubles tirets verticaux, selon l'usage, nous le reproduisons ici tel qu'il est en réalité, car enfin ce livret rarissime, qui atteint en vente publique un prix aussi respectable, nous paraît bien mériter cette attention. Ce n'est pas cependant la première fois que nous représentons ainsi ce titre, puisque nous l'avons déjà fait dans une *Causerie bibliographique* écrite pour la *Revue de Bretagne et de Vendée* (n° d'août 1882). Et puisqu'il est ici question de cette *Revue* et de cet article, nous n'hésitons pas à y renvoyer le lecteur, car nous y avons établi que cette édition *princeps*, dont M. Willems a pu se croire de bonne foi le premier catalogueur et le premier descripteur, avait déjà été mentionnée avec des détails assez circonstanciés, par le Père Adry, dans un travail inédit sur les Maximes qui se trouve actuellement dans notre collection (1).

2° Réflexions || ou || Sentences || et || Maximes || morales. || *Suivant la copie imprimée*, || *A Paris*. || cIↃ IↃC LXXVI (1676). In-12 de 18 ff. limin., non compris le titre imprimé et le frontispice gravé, 104 p. pour les maximes au nombre de trois cent dix-sept, plus celle sur le Mépris de la Mort qui n'est pas numérotée et 4 ff. de table.

Cette édition a été également publiée par les frères Steucker et imprimée cette fois par eux-mêmes à La Haye.

3° Réflexions || ou || Sentences || et || Maximes || morales. || *Suivant la copie imprimée*, || *A Paris*. || cIↃ IↃC LXXIX (1679).

Cette édition n'est qu'une reproduction de la précédente, contenant même nombre de pages et présentant comme elle la reproduction du frontispice dont nous avons parlé sous le numéro 11 de cette étude.

VI. — Traductions en allemand.

34. Gemüths Spiegel, || durch || die Köstlichsten

(1) *Notice raisonnée des principales éditions des Maximes du duc de la Rochefoucauld, avec un projet d'une nouvelle édition plus correcte que les précédentes.* Paris, 1814. — 1 vol. in-4 de 190 p. — Jean Félicissime Adry fut, on le sait, bibliothécaire de l'ancienne maison de l'Oratoire à Paris.

moralischen || Betrachtungen || Lehrsprüche und Maximen || die Erkäntniss seiner selbst || und anderer Leute || zeigend: || aus der Frantzöischen || in unsrer teutschen Sprache || vorgestellet || von || Talandern. || *Leipzig,* || *bey Joh. Ludwig Gleditsch,* || anno 1699. In-12 de 1 f. de titre et 314 p.

Cette traduction qui, à notre connaissance au moins, n'est citée par aucun bibliographe allemand, a été faite par Auguste Bohse. Elle comprend, après une *Dédicace* de 4 pages et un *Avis au lecteur* de 44 pages, le *Discours sur les Réflexions* dû à La Chapelle et cinq cent soixante-onze maximes, allant de la page 53 à la page 233 et suivies d'une *Table des matières* de 9 pages. Enfin, sous le titre : *Maximen und unterschiedliche Gedanken,* qui se lit à la page 243, se trouvent quatre-vingt-une maximes qui ne sont autres que celles de la Marquisse de Sablé, et les quatre-vingt-onze pensées que l'abbé d'Ailly, chanoine d'Evreux, avait publiées dans le même recueil que cette dernière (Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1678). Cette seconde partie est également accompagnée d'une table de 9 pages.

35. Gedanken des Herrn von Rochefoucault, der Marquisin von Sable, und des Herrn L. D. (l'abbé d'Ailly) aus dem Französischen übersetzt. *Zürich, bey Heidegger und Comp.,* 1749. In-8 de 3 ff. non chif. et 174 p.

A l'exception du *Discours sur les Réflexions,* qu'elle ne contient pas, cette traduction est composée des mêmes éléments que celle que nous venons de décrire.

Sur le titre se lit l'épigraphe suivante empruntée aux œuvres du célèbre polygraphe suisse Albert de Haller :

« Geschminkte Tugenden, die ich zu lang erhob,
Scheint nur dem Pöbel schön, und sucht bey Thoren Lob. »

— HALLER. —

(Ces vertus fardées que j'ai trop longtemps admirées ne sont belles que pour le vulgaire et ne méritent que l'approbation des fous. — HALLER. —)

36. Rochefoucault Moralischen Maximen mit anmerkungen aus dem Französischen. *Wien, Mösle,* 1784, in-8.

Nous n'avons point vu cette traduction, mais elle est citée dans: *Allgemeiness Bücher-Lexikon..... von Wilhelm Heinsius,* Leipzig, 1812. (Tome III, p. 405.)

37. Des Herzogs de la Rochefoucault moralische Maximen, mit Anmerkungen; aus dem Französischen. *Wien und Leipzig,* 1785. In-8, port.

Cette traduction est l'œuvre de Wolfang Christophe Comte de Ueberacker. Elle est citée par Kayser, à la page 482 du tome III de l'*Index locuplatissimum librorum....* Leipzig, 1835.

38. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt- und menschenkunde; Französisch und Teutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. *Berlin,* 1790. In-8.

Cette traduction offre un ensemble de cinq cents maximes accompagnées d'une préface.

39. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und menschenkunde deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. *Wien, bei Rudolf Sammer,* 1793. In-8 de 106 p.

40. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und menschenkunde deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. *Breslau, bei Wilhelm Gottlieb Korn,* 1793. In-16 de 216 p.

41. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und menschenkunde deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. Neue verbesserte Ausgabe. *Breslau und Leipzig, bei Wilhelm Gottlied Korn,* 1798. In-8 de 211 p.

Traduction présentant un texte français en regard du texte allemand.

42. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und menschenkunde, deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. *Wien, bey Rudolph Sammer,* 1802. In-12.

Cette édition, dont le titre est gravé, contient un portrait de l'auteur des *Maximes* et, outre la traduction de Schulz, deux recueils d'aphorismes de sa composition.

43. De la Rochefoucault's Sätze aus der höhern Welt-und menschenkunde. Französisch und deutsch herausgegeben von Friedrich Schulz. Neue verbesserte Ausgabe. *Breslau und Leipzig,* 1808. In-8 de 221 p.

44. Le volume publié à Vienne en 1810, que nous décrirons sous le numéro 57, contient aussi une traduction allemande des *Maximes*.

45. Duc de la Rochefoucauld, Maximes et Réflexions morales. Des Herzogs von Rochefoucauld Tiefblicke in das Leben der Menschen und ihr Herz. Aus dem Französischen übersetzt mit beigefügtem Originaltexte von Cajet. von Mamers. *Wien, Mausberger,* 1841. In-4.

Cette traduction, citée par Heinsius, contient un texte français en regard de la version allemande.

46. Herzog von Rochefoucauld : Maximen und moralische Betrachtungen. Aus dem Französischen übersetzt von Amanz Dürholz. *Solothurn, Scherer,* 1851. In-16 de VIII-108 p.

47. Herzog von Rochefoucauld. Psychologische Studien. Ubersetzt von A. Frei, bearbeitet und erklärt von G. A. Schloenbach. *Leipzig, W. Engelmann,* 1852. In-16 de 124 p.

48. Maximen und Reflexionen von de la Rochefoucauld. *Leipzig, Verlag von Philipp Reelam jun. (ior),* S. D. (1875). In-16.

Cette traduction qui forme le numéro 678 de l'*Universal Bibliothek* est due à M. V. F. Hörlek.

VII. — Traduction en danois.

49. Moralske Betragtninger og Grundsaetninger, af Hertugen af Rochefocauld (sic). — Oversat af C. Top, Sec. Lieût. ved Kongens Livjaeger Corps. — *Kiöbenhavn,* 1809. *Forlagt af Boghandler L. Beeken, trykt hos J. Breinholm.* Pet. in-8 de 128 p.

Cette traduction contient quatre cent quatre-vingt onze maximes.

M. Top, qui en est l'auteur, annonce, dans un court *Avis au lecteur*, qu'il a omis plusieurs maximes qui, d'après lui, sont intraduisibles dans la langue danoise. Dans quelques cas, il a dû, pour le même motif, adopter les expressions de la traduction allemande, — celle de Friderich Schulz, sans doute. —

VIII. — Traduction en suédois.

Nous ne connaissons pas de version des *Maximes* dans la langue suédoise. Il paraît cependant qu'il en existe au moins une. Voici, en effet, ce que nous lisons à la page XXXIV de l'*introduction* qui précède la traduction anglaise décrite sous notre numéro 29 : « *No les than eight English translations, or so- called translations, have appeared, one American, a* Swedish, *and a Spanish translation, an Italian imitation, with parallel passages, and an English imitation by Hazlitt.* » D'autre part, nous devons ajouter que M. l'Administrateur de la Bibliothèque Royale de Stockholm nous a affirmé que « la littérature suédoise ne possède aucune traduction de la Rochefoucauld. »

C'est, on le voit, une question posée, mais non résolue.

IX. — Traductions en russe.

50. Douhe isiaschtnéyschihe mnéÿ izbrannyhe bolcheiju tchastiju iz sotchinénij G. Rochefaucolda. Pérével i izbral N. S. — *Moska, v ouniversitetskoy typographii; ou N. Novikova,* 1788. In-8 de 138 p.

C'est une traduction assez incomplète des *Maximes* contenant aussi des réflexions d'autres philosophes, ainsi d'ailleurs que l'indique le titre : *L'esprit de belles pensées choisies pour la plupart des Œuvres du duc de la Rochefoucauld.*

51. Nravooutchitelnija missli guertzoga de la Rochefocó (sic). Pérévéla s frantzouskago E.... F.... *Moskva v ouniversitetskoy typographii, ou Ridiguéra i Klaoudia,* 1798. In-12 de 4 ff. limin. et 78 p.

Cette traduction est dédiée à la princesse Hélène Féodorowna Méchtersky ; elle ne contient que deux cent cinquante maximes, toutes celles concernant les femmes étant systématiquement omises.

52. Missli guertzoga Rochefouco (sic), izvlétchennya iz vyschago poznanija mira i ludéi ; pérével s frantzouskago Ivan Baryschnikov. *Moskva v typographii Sélivanovskago,* 1809. In-12.

Traduction fort incomplète ne contenant guère que les deux tiers de l'ouvrage, sous le titre : *Pensées du Duc de la Rochefouco* (sic), *résultat de ses études approfondies du monde et des hommes.*

53. Nravstvennija razsoujdenija guertzoga de la Rochefouco (sic). Pérévédény s frantzouskago Dmitriém Piménovym. *Moskva v typographii Platona Békétova,* 1809. In-8 de 3 ff. non chif., LXXVII, XXXIV, 184 et XVI p.

Cette traduction faite sur l'édition française, dite du *Louvre,*

contient comme elle cinq cent vingt-huit maximes. Elle est dédiée au lieutenant-général, prince Boris Vladimirovitch Galitzin. On lit, au commencement du volume, une *préface* assez longue, qui a été depuis traduite en français et publiée sous le titre : *Réflexions sur les traducteurs russes et particulièrement sur ceux des* Maximes *de la Rochefoucauld*. Saint-Pétersbourg, 1811. In-8.

X. — Traduction en polonais.

54. De la Rochefaucauld, Ksiaje Franciszek, Maksymy i uwagi moralne przelozone z francuzkiego, przez Stan. Balinskiego. *Wilno, Zawadzxi,* 1812. In-12 de 132, XII et 4 p.

C'est l'unique traduction indiquée dans l'excellent ouvrage bibliographique de M. Estreicher : *Bibliographia polska XIX Stolecia*. Kraków, 1870-74, in-8.

XI. — Traduction en tchèque.

Il n'existe jusqu'à ce jour aucune traduction des *Maximes* dans cet idiome slave. On nous fait espérer cependant qu'il y en aura bientôt une. Voici, en effet, ce que nous écrivait naguère M. Antoine Zeidler, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Prague : « La Rochefoucauld est bien connu et bien estimé en Bohème, mais il n'est pas traduit dans l'idiome Bohème (tchèque). Heureusement la littérature tchèque ne regrettera pas longtemps cette lacune ; car un écrivain de Prague s'occupe déjà d'une traduction des *Réflexions et Maximes* de la Rochefoucauld. »

Souhaitons bon succès à ce volume dont nous n'avons pas encore vu annoncer la publication.

XII. — Traductions en grec.

55. Le titre de la traduction dont nous avons à parler ici est exactement, dans la langue grecque, celui que nous avons rapporté sous le numéro 25.

Ce volume, qui n'est ni rare ni recherché, contient, en grec et

en français, la *Notice* de Suard, puis dans les trois langues indiquées sur le titre, cinq cent quatre maximes suivies d'une table pour chacun des textes et de deux pages de corrections typographiques pour la traduction grecque.

56. Le Foyer, journal qui se publie à Athènes, a donné pendant deux ans (1875-76), une traduction à peu près complète des *Maximes ;* nous ignorons si cette version a été publiée dans un volume à part.

XIII. — Traduction en magyar.

57. Herczeg Rochefoucauld nak maximái és moralis reflexiói, három nyelven, nemetre forditotte Schulz, magyarra Kazinczy Ferentz. *Bétsben és Friestben. Geisztinger,* 1810. In-8.

Outre la traduction en magyar, ce volume présente aussi un texte français et une version allemande.

LES INCUNABLES ORIENTAUX [1].

RAPPORT SUR UNE MISSION LITTÉRAIRE EN BAVIÈRE ET EN WURTEMBERG.

VIII.

On ne trouve rien à noter pour les pays méridionaux pendant la période de transition qui s'étend depuis le bannissement des Juifs exilés d'Espagne jusqu'à leur établissement définitif sur les rives orientales de la Méditerranée; et, pourtant, dès lors, en Allemagne, les premiers types

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile* de mai, juin-juillet 1882.

de caractères carrés voient le jour, gravés sans doute sur bois, à l'instigation d'hébraïsants chrétiens.

93. An 1501 (Anon.). Introductio utilissima hebraice discere cupientibus. S. l. n. d. [Venise, vers 1501], petit in-8 (16 ff.), impr. de droite à gauche.

Préface d'Alde Manuce. V. St., *Manuale,* n° 110.

On retrouve aussi cette pièce sous ce titre un peu modifié : « Introductio perbrevis ad linguam hebraicam », dans la *Grammatica latina* d'Alde, à partir de l'an 1501.

Le titre bien plus développé de l'édition suivante donne, de plus, le contenu :

94. (? 1501-2). Introductio utilissima, Alphabetum hebraicum et ejus lectura, vocalium hebr. Characteres, vocalium cum consonantibus cōbinationes, Oratio dominica hebr. et juxta latine, emendata quædam... et alia. Titulus saluatoris nostri, graece, latine et hebraice. S. l. n. d. [Erfurt, vers 1501-2], in-4.

Cette pièce a 6 ff., dit M. St. (*Manuale,* n° 110), qui l'a vue à Berlin et en décrit toutes les éditions avec de grands détails.

95. (?). סליחות. Prières de pénitence (des jours de jeûne). S. l. n. d. (Pesaro ou Rimini, commenc. du XVIe siècle), petit in-fol. Gers. Soncino.

V. Rossi, p. 44, n° 1 ; *Bodl.,* n° 2831.

96. (? 1503). ד' טורים. S. l. n. d. Fol.

Une famille originaire d'Espagne, représentée par David Naḥmias avec son fils Samuel, qui avait émigré en Turquie, imprime à Constantinople, vers 1503, une nouvelle édition du code religieux de B. Ascher intitulé ד' טורים. La date hébraïque, 4 tebet 5254 (fin 1493), est déjà suspecte à De' Rossi (*Annales,* I, p. 106 ; II, p. 45), par rapport à Constantinople : il faut donc supposer : 5264 (= fin 1503).

Les deux compagnons ont laissé leur nom sur plusieurs œuvres publiées de 1505 à 1511 ; et, le père étant décédé

en 1511, celui du fils reste seul jusqu'en 1522. L'on remarquera dans cette officine un Astruc de Toulon[1].

97. 1503. Conrad Pellicanus. De modo legendi et intelligendi Hebræa. Basileæ, 1503, in-8.

St., *Manuale,* etc., n° 1531, le désigne comme très rare.

98. *Hoschaanoth,* Prières quotidiennes du rite romain. Fano, par Gers. Soncino, en schebat (5)263 (janv. 1503), sous le duc César Borgia, in-24.

Ce livre inconnu a été découvert à la Biblioth. imp. de Vienne, par M. St., *Bodl.,* n° 2062.

99. — Ḥaï Gaon (?). מוסר השכל. Morale[2]. Fano, 16 *octobre* (5)264 (= 1503), in-4.

Cet *unicum* a été vu par M. Halberstamm à Lemberg et décrit par lui dans le recueil *Hebräische Bibliographie,* t. XI, 1871, pp. 105-6 ; il fait remarquer le premier emploi d'un quantième chrétien accolé à l'ère juive. C'est peut-être l'appendice (à part) d'un volume désigné ci-après, an 1505, n° 106. Wolf (II, 344 ; III, 227) cite d'autres éditions et ne semble pas se douter de la date que porte l'édition de Fano. Cf. *Bodl.,* col. 1028, n° 4.

Les sept numéros précédents, datant des années 1501 à 1503 inclusivement, étaient inconnus à De' Rossi.

100. (?) כל בו. *Tout y est,* ou *Livre du Papier.* Collection complète du rituel, avec des additions. S. l. n. d. [Salonique, commenc. du XVIe siècle], in-fol.

V. Rossi, p. 48, n° 39 ; *Bodl.,* n° 3589.

Mun. N.-Y. Merz. **101.** An 1505. Eleazar b. Juda, de Worms. ס' הרוקח. *L'Aromate.* Ethique. Fano, Nissan (5)265 (mars-avril 1505), veille de Pâques, in-fol. Edit. princeps, imp. par Gerson Soncino.

Rossi, p. 1, n° 1 ; *Bodl.,* p. 916, n° 6.

[1] Cf. *Jüd. Typographie,* ibid., *Bodleiana,* p. 1182, n° 3. Le correcteur des *Tourim* est : Elia b. Benjamin Lévi.

[2] Mot à mot : *Mode de comprendre,* terme emprunté aux Proverbes, VI, 3.

102. — 1505. תורה. Pentateuque, texte et vers. chaldéenne, avec les V *Meghilloth*, les *Haphtaroth* et plusieurs comment. Constantinople, Nissan 5265 (mars-avril 1505), in-fol.

Impr. par David et Samuel Naḥmias, corrigé par Abr. b. Joseph Yaish. — Les commentaires sont : Raschi sur le Pentat., Dav. Kimḥi sur les Haftaroth, et Abr. Ibn Ezra sur les V Meghilloth.

V. De' Rossi, *Annales hebreo-typographici ab anno MDI ad MDXL*, p. 1ª, nº 2. On y trouve, à la fin, le : *Rouleau d'Antiochus*. V. *Bodl.*, nº 19.

103. — Don Isaac Abravanel. זבח פסח. Commentaire sur le récit de Pâques, ou Haggada, avec texte. — ראש אמנה. Des treize articles de foi. — נחלת אבות. Comment. sur le tr. *Aboth* (Maximes des pères), avec texte. Const. 5266 (= 1505), petit in-fol. B. N. N.-Y.

Rossi, p. 2, nº 6 ; *Bodl.*, nº 2671 ; catal. de la Bibl. du Roi, A. 1017. Pour l'analyse de ces divers traités, voir ma notice *Abravanel*, etc., p. 68. Impr. chez Samuel et David Naḥmias, aux frais d'Isaac Kaspota.

104. An 1505. סדור תפלות. Livres de Prières, rite italien. Fano, impr. par Gerson Soncino, 7 ḥeschwan (5)266 (oct. 1505), in-8.

Il n'y a pas de titre, mais l'épigraphe suivante en caractères hébreux : « Questi sono li 72 *Psukim* che se dise la demane. » La partie ital. est de Jacob Israel. A la fin, une souscription ital., mêmes caractères.

Rossi, p. 2ᵇ, nº 7 ; *Bodl.*, nº 2435.

105. — Aboth, Maximes des Sages, avec comment. d'Isaac d'Abravanel. Constant., 9 kislew 5266 (décembre 1505), in-fol.

Bodl., nº 1433 A. Il est souvent joint au nº 103.

106. — (?) Yôna b. Abraham Gherondi. שערי התשובה. *Portes de la pénitence*, en quatre dissertations ; suivies de Mun. N.-Y.

son traité de morale ס'היראה, *livre de la crainte,* et du poème moral attribué à Ḥaï Gaon. Fano, s. d., in-4.

Du commencement du XVIe siècle, dit St., *Bodl.,* p. 1428, n° 36, qui rejette l'hypothèse 1505, émise par Rossi, p. 46, n° 22. Voir aussi à l'an 1511.

N.-Y. **107.** — 1506. Juda Lévi ben Samuel de Castille. ס'הכוזר. *Cozari,* philosophie religieuse, en forme de dialogue entre le roi Khazare et un docte juif. Traduit de l'arabe en hébreu par Juda ibn Tibbon. Fano, Gerson Soncino, l'an III du pape Jules II (5)266 (= 1506), in-4.

Voir Rossi, p. 1, n° 8 ; *Bodl.,* p. 1339.

N.-Y. **108.** — David ibn-Yaḥia. לשון למודים, *Langue de l'érudition.* Grammaire hébraïque, suivie du שקל הקדש, *sicle saint,* Compendium de poétique (anon.). Const., Eloul 5266 (= août-sept. 1506), in-4, et Pesaro, s. d.

Rossi, p. 3a, n° 10. Imprimé chez les associés David et Samuel Naḥmias. V. St., *Bodl.,* p. 865, n° 3.

B. N. **109.** — Liber Joannis Reuchlin Phorcensis ll. doct. ad Dionysium fratrem suum germanum, de rudimentis hebraicis.

A la fin : Exegi monumentum ære perennius, nonis Martis anno MDVI. Petit in-fol., s. l., 621 pp. indiquées au bas, allant de droite à gauche. Le titre est au verso du f. 1 (à droite) ; au recto : « Principium libri » ; au verso du dernier f. (à gauche) « Finis libri », et un *canon* de 6 ll. prévient le lecteur (qui ouvrirait à gauche) d'avoir à lire de droite à gauche. Des trois livres, le deuxième contient un lexique hébreu très développé.

Inconnu à De'Rossi et à Steinschneider.

Brunet, et comme lui M. St., *Manuale,* n° 1610 (cf. *Bodl.,* p. 1812) citent une édition de la même année : *Phorcae, in ædibus Th. Anselmi,* de 314 ff. (*sic*), d'après le catalogue Quatremère (a dû passer à Munich). — A la B. N. de Paris : X Rés., inv. 610.

110. תחנונים. Supplications (en dehors du rituel). Fano, Gerson Soncino, 5266 (= 1506), petit in-4.

Rossi, p. 3, n° 9, démontre que c'est une reproduction de l'éd. de 1487 ; v. *Bodl.*, n° 2921.

111. — (?). — R. Isaac b. Sahula. משל הקדמני. *Maschal ancien.* Proverbes anciens, ou Fables. S. l. n. d., par Gerson Soncino (ce qui permet de supposer Fano ou Pesaro, au commencement du XVIe siècle), in-4. Bâle.

La date de 1506 est émise à tort par Rossi, p. 3, n° 11; p. 48, n° 23 ; v. *Bodl.*, p. 1153.

112. — (?) Jacob. b. Ascher. אורח חיים. *Sentier de la vie,* première partie des *Tourim,* les quatre séries de loi. S. l. n. d. (peu avant 1507, par un des Soncino), in-4.

Edition inconnue, décrite par St., *Bodl.*, col. 1186, n° 22.

113. An 1507. Beḥaï b. Ascher, juge. פ' התורה. Commentaire sur le Pentateuque. Pesaro, impr. par Gerson Soncino, (5)267 (= 1507), in-fol.

Attribué à tort à l'an 1487 par Wolf et de Castro, remarque déjà De' Rossi, I, p. 159 ; II, p. 3, n° 12 ; *Bodl.*, p. 738, n° 2.

114. פתח דברי. *Porte de mes paroles.* Grammaire anonyme, avec comment. d'Elie Levita, l'éditeur. An V du pontife Jules II. Chez Gers. Soncino. Pesaro, 5267 (= 1507), in-8.

Rossi, p. 3, n° 13 ; p. 51, n° 16 ; *Bodl.*, p. 635, n° 4021.

115. — Van Beek, dit Torrentinus. Elucidarius carminum et historiarum vel vocabularius poeticus continens, etc. Item vocabula et interpretationes græcorum et hebraicorum, una cum vocabulis communibus Saracenorum in latinum translatis. — A la fin : Hagenaw, Henr. Grau, impensis Jo. Rynmann, 1507 et 1510, in-4. Nouvelle édition en 1515, et souvent après. B. N. Ulm.

A la B. N., à Y n. p. — Belle éd. gothique. — Les mots hébr. en caract. latins. N'est cité nulle part.

116. — (?). מגלה סתרים. *Rouleau caché.* Pièces relatives à la fête d'Esther. Pesaro, Gers. Soncino, s. d. (entre 1507 et 1520), petit in-8.

Rossi, p. 48, n° 37 ; mieux décrit par St., *Bodl.*, n° 3721.

B. N. **117.** (vers 1508). Reisch ou Reuch. Margarita philosophica nova, cui annexa sunt sequentia : ... Hebraicarum literarum rudimēta... S. l. n. d. (? Argentor., 1508), in-4, sans pag.

On y voit l'alphabet hébreu (avec transcription latine) au ch. I ; puis un § spécial est intitulé : « Institutio ad « hebraicarum sanctissim. literarum amorem et studium « inductio quædam », en 11 ff. Outre l'alphabet, il y a la lecture syllabique avec points-voyelles, et des mots entiers comme exemples. Les caractères sont grossièrement gravés, sans doute sur bois.

Le tout (et non l'alphabet seul comme le dit Schnurrer, *Biograph. literarische Nachrichten,* p. 154), est plus nettement reproduit dans les éditions de 1515 à 1517, et surtout 1535, à Bâle (pp. 1111 à 1120). Cf. St., *Manuale,* n° 1659.

118. An 1508. Prières quotidiennes, rite allemand, y compris les poésies supplémentaires de certains jours de fête ou de jeûne. Pesaro, 10 adar (5)208 (11 février 1508), sous Jean Sforza, par Gerson Soncino, in-24.

V. *Bodl.,* n° 2063.

B. N. N.-Y. **119.** — Moïse Kimḥi. מהלך שבילי דעת. *Chemin* (*indicateur*) *des sentiers de la science.* Introduction générale aux sciences grammaticales, avec commentaires d'Elie Levita. [Pesaro], l'an V du pape Jules II (1508), gr. in-8 ou petit in-4, par les fils Soncino.

En tête est une introduction grammaticale aux lettres et mots par Benjamin b. Juda (Anaw), surnommé (par abrév.) ה'ב'א. Voir Rossi, p. 3, n° 14 ; *Bodl.,* p. 1839 ; *Manuale,* n°s 206 et 1051. — Imprimé par Gerson Son-

cino. A la suite, une métrique en trois chap. (ou les nos 15 à 17 du traité *Scheqel Haqodesch*). V. catalogue de la Bibl. du Roy, X, 89 ; en négligeant de donner les années des édit. de 1520 et de 1546 (X 90 et 91), celui-ci peut induire en erreur.

120. Tissardus (Franciscus), Ambacaeus. Grammatica hebraica et graeca. Paris, Gilles Gourmont, 1508, in-4. B. N.

Le catalogue de la Biblioth. du Roy, X 98, Réserve, a : 1507.

Elle contient : Dialogus... De judaeorum ritibus compendium. Tabula Elementorum hebr. documenta ut debeant illa elementa proferri ac legi ut Hebræi numeros signant. Oratio dominica hebr. characteribus impressa. Genealogia B. Mariae... Jesus N. R. J., latine, graece, hebraice. Grammatica hebr. succincte tradita. Tabula elementorum graecorum. V. St., *Manuale*, n° 2013.

121. — Alphabet, Oraison dominicale, Trisagion (Sanctus) et généalogie du Christ, le tout en hébreu. — Soit dans la *Grammat. hebraica* de Tissard (Paris, 1508, in-4), soit à part, même date. B. N.

Cf. Wolff, t. II, p. 618 et 940 ; IV, 304 ; Maittaire, t. II, part. II, p. 97.

122. — יבמות. Talmud Babli, *Traité du Lévirat*, avec les commentaires de Raschi, les gloses des Tossafistes et la paraphrase sur la Mischna, par Maïmoni. Pesaro, Hesehwan (5)269 (décembre 1508), fol. Impr. par Gerson Soncino.

Rossi, selon une confusion fréquente, donne à tort l'an 1509. V. *Bodl.*, n° 1677 ; Raph. N. Rabbinowicz, מאמר, p. 18.

123. An 1509. Moïse Maïmon. יד חזקה. Abrégé du Talmud, avec quatre commentaires. S. l. n. d. (Constantinople, 1509), petit in-fol., 2 vol. B. N. Merz.

Le catalogue de la Biblioth. du Roy, A 862, la désigne seulement comme « vetus editio ». Les quatre commen-

taires sont le מגיד משנה, les notes dites de Maïmoni, les remarques d'Abraham ben Dior, enfin son adversaire le commentaire nommé *Migdal oz*. Impr. par Naḥmias. V. Rossi, p. 4, n° 17 ; *Bodl.*, p. 1870.

Ce dernier commentaire doit aussi exister à part, de la même date, selon M. St., *Catal. Bodl.*, p. 2531-3.

124. — R. Isaac, fils de Jacob de Fez, ou Alfasa. הלכות. *Règles;* compendium talmudique, accompagné des commentaires ou nouvelles, de Yona Gherondi (composées par son disciple), ceux de R. Nissim, de R. Mardochée, R. Hillel, de R. Joseph b. Ḥabib, et des *Piské* (petites règles) d'Aseher (b. Yeḥiel). Const., impr. par Naḥmias (5)269 (= 1509), 3 vol. in-fol.

Edit. princeps. Attribuée par erreur à l'an 1494 par Wolff, I, 661 ; III, 570, dit Rossi, I, 169, II, p. 4, n° 18; *Bodl.*, p. 1088.

125. (?)Moïse Kimḥi. *Indicateur des sentiers de la science.* Grammaire. Pesaro, Gerson Soncino, s. d. (de 1509 à 1518), in-4.

Rossi, p. 47, n° 26 ; *Bodl.*, p. 1840.

126. (?). הנהגת הדבר. *Du régime* (cure) *de la peste,* d'après un prétendu écrit de Philon, traduit en hébreu. Const., s. d. (vers 1510), in-4.

Rossi, p. 47, n° 24 ; *Bodl.*, n° 3470.

127. (?). Isaac de Corbeil (b. Joseph) עמודי גולה ou ס'מ'ק. *Colonnes de la captivité,* ou petit livre (abr.) des préceptes, tiré de l'ouvrage de Moïse de Coucy. Const., s. d. (vers 1517), in-4.

Rossi, p. 47, n° 25 ; *Bodl.*, p. 1103.

128. An 1510. Joseph Gorionides. ס' יוסף בן גוריון. Histoire (abrégée) des Juifs. Const., (5)270 (= 1510), in-4.

Edition tirée d'un ms. (non de l'édition princeps antérieure à 1480), par Tam ibn Yaḥia b. David, qui a divisé le texte en 97 chap. V. *Bodl.*, p. 1550, n° 5. Cette édition

est plus complète que l'édit. princeps par Conat, car elle a pour annexe les notes de R. Tam, comme le note Rossi, p. 5, n° 21.

129. — מבוא אל אותיות עבריות. Introduction aux lettres hébraïques. Pesaro, 1510, in-8.

Anon. Impr. chez Gerson Soncino. V. Rossi, p. 5, n° 22; *Bodl.*, n° 3714.

130. — Moïse b. Naḥman, ou Ramban. השגות. Observations critiques sur le *Livre des Préceptes* de Maïmonide. Constant., David et Samuel Noḥmias, sous Bajazet, (5)270 (= 1510), in-4. Edit. princeps. Merz. N. 4.

Rossi, p. 5, n° 20; *Bodl.*, p. 1955.

Cette édition a fait supposer (à tort) que le livre en question de Maïmoni a paru la même année. Voir l'an 1516.

131. — Abraham Lévi Zaqen (vieux). מאמר משרא הקטרין. *Traité résolvant les nœuds*, commentaire chaldéen sur Daniel et les 70 semaines. Constant., 15 Siwan (5)270 (24 mai 1510), petit in-4.

De' Rossi, p. 7, n° 31, lui donne à tort la date 1505, observe M. St., *Bodl.*, col. 699. — Sur l'auteur comme parent d'Abr. Zacut, voir Dukes, *Literaturblatt*, XI, 265.

132. — Josué Lévi ben Joseph, natif de Tlemcen הליכות עולם, *Voies du monde*. Méthodologie du Talmud, suivie du מבוא התלמוד, *Introduction au Talmud* (en extrait) par Samuel Ha Naguid. Constant., Ab 5270, sous Bajazet (= 1510), in-4 (40 ff.). B. N. N.-Y.

Edition due à Juda ibn Bolât b. Joseph. Rossi, p. 4, n° 19; *Bodl.*, p. 1393: à la B. N., A inv. 5260 Rés. — Œuvre composée à Tolède, à la demande de D. Vidal Loewi, vers l'an 1470 ou l'an 1480.

Pour le *Sepher ha-Yaschar* attribué à R. Tam, d'Orléans, voir l'an 1516-18.

133. Vers 1511. Tr. talmudique *Soncca* « des tentes », et *Abôda Zara* « de l'idolâtrie », suivie des *décisions* de Tossafistes. S. l. n. d., in-fol.

A Oxford *unique*, sans doute de Pesaro, à en juger d'après les typogr., les fils Soncino. R., p. 145, n° 6.; *Bodl.*, n°s 1422 et 1896.

134. — עירובין. Traité talmudique des *Mélanges* (des distances sabbat.), avec règles des Tossafistes. S. l. n. d. (Pesaro, v. 1511), in-fol.

Par ordre de David Portero, avec subvention d'Abr. b. Samuel Français. Rossi, p. 44, n° 4 ; *Bodl.*, n° 1646.

135. — *Meghilla*, tr. du Talmud Babli de la fête d'Esther, avec *Ptské Tossafoth*. S. l. n. d. (Pesaro, vers 1511), in-fol.

Impr. par les fils Soncino. Corrigé par Israel Asch. Kenazi Zebi. V. *Bodl.*, p. 2786, n° 7482.

136. — ב׳בתרא. *Baba Bathra*, « dernière porte », traité talmudique, avec décisions des Tossafistes. Pesaro, par Gerson Soncino, s. d. (vers 1511), in-fol.

Rossi, p. 44, n° 3 ; *Bodl.*, n° 1551.

B. N. N.-Y. **137.** — ערוך הקצר. Abrégé (anon.) du Lexique de Nathan b. Yehiel, avec additions du même auteur anon. Const., Sam. Nahmias, sous Bajazet, 5271 (1511), in-4.

On le date parfois à tort de l'an 1516, p. ex. dans Wolf, déjà rectifié par De' Rossi, p. 6, n° 26 ; *Bodl.*, p. 2042, et le Catal. ms. de la B. N. (n° X 159 B, Rés.).

138. — Yōna Gherondi. *Portes de la pénitence*. Const., David et Samuel Nāhmias, Adar II 5271 (mars 1511), in-4 (40 ff.).

Rossi, p. 6, n° 25 ; *Bodl.*, p. 1431.

B. N. **139.** — נביאים. Premiers prophètes, avec comment. de David Kimhi. Pesaro, Gerson Soncino, 14 Nissan (5)271 (12 avril 1511), in-fol.

Catal. de la Bibl. du Roi, A 269 ; Rossi, p. 5, n° 23 ; *Bodl.*, n° 1073. — Autre édition ; Salonique, in-4, s. d.

B. N. **140.** — Chrestomathie talmudique, ou Recueil (anon.) de légendes rabbiniques tirées du Talmud. Const., 1er Siwan 5270 (7 mai 1511), in-fol.

Rossi, p. 5, n° 24, lui donne par confusion le titre d'*Oculus Jacobi*. V. *Bodl.*, n° 2035.

Pour la Bible en deux vol. in-fol., 1511 et 1517, voir à cette dernière date.

141. An 1511. הגדות התלמוד. *Légendes talmudiques.* Index des versets bibliques, expliqués au Talmud, anonyme. Const., 5271 (= 1511), petit in-fol. Merz.

Selon De' Rossi, p. 12, n° 59, et p. 52, n° 25, ce serait un tort de l'attribuer à l'an 1511 pour 1516, dans Wolff, t. II, p. 1288. Toutefois, cette date est exacte, selon *Bodl.*, n° 3453, et Raph. N. Rabbinowicz, *Kurze Uebersicht*, etc., pp. 131-2.

L'index suit l'ordre biblique (comme plus tard le *Toledoth Aron*). En tête, une préface en vers par Joél Vivas[1].

142. — — Yehiel b. Yekoutiel b. Benjamin, médecin. בית מדות. *Maison des vertus*, traité d'Ethique (anonyme), en 24 degrés. — Constant., par Samuel Rikomin et Astruc de Toulon, Ab (5)271 à Tisri 272 (= 1511), in-4. N.-Y.

Rossi, p. 6, n° 27; *Bodl.*, p. 1278. Le correcteur est Josef b. Joel Vivas.

143. Vers 1511-12. Prem. prophètes, avec commentaire d'Isaac Abravanel. S. l. n. d. (Pesaro, vers 1511-12), in-fol. Bâle. B. N. Strasb.

Imprimé par Eliéz. et Josué Soncino. Voir Catal. de la Bibl. du Roy, A 270; Rossi, p. 45, n° 8; *Bodl.*, n° 1039. La date, Naples, 1493, qui a parfois induit en erreur, est celle de la composition.

144. An 1512. רבות. Midrasch Rabba, sur le Pentat., édit. princeps. Const., 5272 (= 1512), gr. in-4. Mun.

Rossi, p. 6, n° 29; *Bodl.*, n° 3753.

145. — *Septem Psalmi poenitentiales;* texte hébreu et Stutt.

[1] Pour ce nom, voir mon article *Une casuistique inédite*, dans : *Revue des études juives*, t. V, p. 108.

version latine de Reuchlin, avec commentaire grammatical de ce dernier. Tubingen, 1512, in-8.

Rossi, p. 7ª, nº 30; *Bodl.*, p. 4, nº 20. Les sept psaumes sont les numéros suivants : 6, 23, 38, 51, 102, 130, 143. Ils forment une des premières impressions hébraïques en Allemagne : Chez Thomas Anshelm de Bade.

Bâle. Mun. N.-Y. **146.** — מדרש תהלים. Midrasch sur les psaumes. Edit. princeps. Const. (5)272 (= 1512), in-fol.

Rossi, p. 6, nº 28 ; *Bodl.*, nº 3788.

B. N. **147.** — Joseph Hysop, ou Ezobi (Josef) de Perpignan. Lanx argentea, ex hebraico in latinum tralata metro iambico a Joanne Reuchlin. Tubingae, Th. Anshelmus, 1512, in-4 (pièce de 8 ff.).

Mots hébreux. V. Catalogue de la Biblioth. du Roy, Belles-Lettres, t. I, Y 149. Omis par St. (cf. p. 2140).

148. — Murner (Thomas), minorite. Judeorum benedicite, uti soliti sunt ante et post cibi sumptionem. Francofurti, 1512, in-4.

« Alias ignotum », dit St., *Bodl.*, p. 2017.

149. — תפלות. Rituel journalier et détails des demi-fêtes. Rite polonais. Prag., 24 Kisler (5)273 (= 2 décembre 1512), in-4.

Imprimé par Samuel b. Ascher Levi, Yekoutiel b. Isaac, Meir b. David Sofer, Salomon b. Samuel Lévi, et Mardochée Sofer, de Prague. L'année indiquée à tort par De' Rossi est 1515. V. *Bodl.*, nº 2064. Il y a sans doute lieu de comparer à ce volume un autre, en tout semblable, de 1515 ; ce qui a produit l'erreur.

150. (?). Midrasch sur les Proverbes. Edit. princeps. Const., s. d. (entre 1512 et 1517), in-fol.

Inconnu à De' Rossi. V. *Bodl.*, nº 3749.

N.-Y. **151.** An 1513. David b. Abudarham. ס' אבודרהם. Du rituel et des prières. Const., imp. par Astruc de Toulon, provençal. Tebet 5274 (décembre 1513), in-fol.

Rossi, p. 7, nº 34 ; *Bodl.*, p. 856, nº 2.

152. — David Kimḥi. שרשים. *Racines*. Dictionnaire hébreu. Constant.. 1 Adar 5273 (7 février 1513), in-fol. Edition impr. à trois colonnes, par Sam. Rikomin et Astruc, de Toulon. En tête, un poème de José b. Joel b. Vivas. V. R., p. 7, n° 31 ; *Bodl.*, p. 872, n° 45. Merz.

153. — Oratio dominica, Magnificat, Symbolum Apostolorum aliaeque preces. Texte latin et version hébraïque par Mathieu Adrian. Tubingae, 1513, in-4.

Rossi, p. 8ᵃ, n° 35 ; St., *Manuale*, n° 15.

Le titre général est : « Libellus horam faciendi pro Domino. » Impr. chez Thomas Anselm Badensis, selon Maschino, *Bibl. sacra*, pars II, t. I, p. 16.

154. — ס עולם רבא. *Ordre du monde, majeur*. Chronique attribuée à R. José b. Ḥalafta. Suivie de ס׳ עולם זוטא, *Ordre du monde* (*mineur*), chronique anonyme, de מגלת תעניה, *Rouleau des jeûnes* (des petites fêtes), et ס׳ הקבלה, *Livre de la tradition*, par Abraham ben David Lévi. Mantoue, 4 Ḥeschwann (5)274 (4 octobre 1513), in-4. Mun. Merz.

Edit. princeps, attribuée parfois à tort à l'an 1514 (par équivalence erronée de l'an 5274).

Rossi, p. 7, n° 32 ; *Bodl.*, p. 1433. — La distinction entre majeur et mineur équivaut peut-être à *antérieur* et *postérieur*, dit St., *Judische Literatur*, p. 359, n° 1.

155. Entre 1513 et 1521. Agathius Guidacerius (Institutiones) grammat. hebr. En appendice : Isaia, cap. LII-LIII, hebraice et latine. S. l. n. d., in-4. B. N.

La dédicace à Léon X laisse supposer : Rome, 1513-21. Voir St., *Manuale*, n° 857 ; Catal. de la Bibl. du Roi, Belles-Lettres, X, 99 ; Rossi, p. 48, n° 40 ; *Bodl.*, n° 1043. Cf. ci-après, n° 222.

156. — Moïse b. Naḥman, vulgairement Ramban, de Gerone. פ׳ התורה. Commentaire sur le Pentat. Pisauri, apud Soncinos, sub Francisco Maria Duce Urbini. Tebet à Siwan 5274 (1513 à 1514), fol. 4° édit. B. N. N.-Y.

A la B. N., le même ouvrage porte deux numéros : 1° le n° A + 697 ; 2° le n° 704.

« Quo Salomon Jarchi illustratur, et Aben Ezra refellitur », dit le catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A 704. V. Rossi, p. 8, n° 37 ; *Bodl.*, p. 1961, n° 51.

157. — Idem. Constant., par Astruc de Toulon, s. d. (vers 1514), in-fol.

Rossi, p. 45, n° 11 ; *Bodl.*, p. 780, n° 17.

N.-Y. **158.** An 1514. Baḥia b. Ascher. *Biour*, Commentaire sur le Pentateuque. Pesaro (5)274 (= 1514), par Gerson Soncino, in-fol., à 2 col.

Rossi, p. 8, n° 36 ; *Bodl.*, p. 778, n° 3.

N.-Y. **159.** — Jacob B. Ascher b. Yeḥiel. פ׳ התורה. Commentaires (extraits) du Pentateuque. Constant., (5)274 (= 1514), in-4.

Rossi, p. 9, n° 43 ; *Bodl.*, p. 1191, n° 43.

Merz. N.-Y. **160.** — Beḥai ou Baḥia b. Ascher. שלחן ארבע. Table 4. Rites et usages religieux des repas. Attribué à la fin du livre à Moïse Naḥmani. S. l. n. d. [Mantoue, 1514], in-4.

Rossi, p. 9, n° 42 ; *Bodl.*, p. 779, n° 16.

161. — Abraham ibn Ezra. פ׳ התורה. Commentaire sur le Pentateuque. Const., 10 Nissan (5)274 (6 avril 1514), in-fol. Impr. par Astruc de Toulon.

Rossi, p. 8b, n° 38 ; *Bodl.*, p. 680, n° 2.

B. N. N.-Y. **162.** פרקי׳ ליעזר. Chapitres de R. Eliézer. Midrasch sur diverses parties du Pentateuque, attribué à R. Eliézer b. Hyrcanos. Const., chez Samuel Naḥmias, le mardi 3 Iyar, sous Selim, 5274 (29 avril 1514), in 4. Impr. par Juda b. Jos. Sasson.

Rossi, p. 8, n° 41 ; *Bodl.*, p. 633, n° 4008.

Edition princeps de cette compilation qui remonte peu avant l'an 780. V. Catal. de la Bibl. du Roy, A 992.

Merz. N.-Y. **163.** — [Cidkia b. Abraham b. Yeḥiel Anaw (?).]. תניא. *Ritualia.* (Le livre porte le titre *Tania*, d'après le premier

mot du texte). Mantoue, Siwan 5274 (mai-juin 1514), in-4.
Rossi, p. 9[b], n° 42, p. 57, n° 90 ; *Bodl.*, p. 2771.

164. — Defensio Joannis Reuchlin Phorcensis ll. doctoris contra calomniatores suos colonienses. — A la fin : Tubingae, ap. Thomam Anshelmum Badensem, 1514, in-4, sans pagination. B. N. Wilh.

L'ouvrage a cette marque[1] (cf. n° 147) inconnue à De' Rossi. L'en-tête (séparé en deux parties) figure le tétragramme divin יהוה superposé à la lettre ש, initiale du mot *Schaddaï*.

Il nous faut entrer dans ces détails et insister sur le contenu de cette marque d'imprimeur, à cause des observations qu'elle suggère : 1° C. Silvestre, *dans ses Marques typographiques*, n° 545, qualifie cet Anselme « d'imprimeur à Hagueneau, 1517-26 », sans connaître ses antécédents ; 2° il n'explique pas le B du monogramme (qui est *Ba-*

1 C'est grâce à l'obligeance bien connue de M. Alkan aîné, propriétaire des *Marques typogr.* de feu L. C. Silvestre, que nous sommes à même d'offrir à nos lecteurs la reproduction des marques analysées ici. Voir à la fin la note additionnelle.

densis) ; 3° il donne ensuite, pour le même imprimeur, une autre marque, différente de la première (n° 771), qui figure en effet sur une impression de l'an 1518, où la banderolle, non plus enroulée, mais déployée en arc, porte ce mot vide de sens : יהשוה. A la vue du mot ΙΗΣΟΥΣ placé dans la banderolle à gauche, n'est-il pas évident que le graveur a cru devoir donner aux cinq lettres hébraïques le sens de *Jésus*, ignorant que ce nom est un abrégé de Josué, terminé hébreu par en ע, non par ה, ou du nom

d'Isaïe qui contient les mêmes lettres ? Roth-Scholz, Préface, p. 29, le cite sans explication.

165. — Abr. Saba (ou Sebah). צרור המור. *Bouquet de myrrhe.* Commentaire sur le Pentateuque. Exégèse cabbalistique. Const., (5)274 (= 1514), in-fol., première édition. B. N.

Rossi, p. 8, n° 40, d'après Le Long, *Bibliotheca sacra,* t. II, p. 595 ; M. St., *Bodl.,* p. 706, met cette édition ou la date en doute. — Imprimé par Astruc de Toulon. Ce qu'en dit le Catal. de la Bibl. du Roy, A 716, provient d'une confusion avec Aben Ezra.

166. — Elementale introductorium in hebr. litteras, teutonice et hebr. legendas ; decem praecepta, oratio dominica, Salutatio angelica, Symbolum Apostolorum, Canticum Mariae, Canticum Simeonis, Añ Veni Sancte, Añ Salve Regina, Canticum Zachariae [Hebr., latine et germanice]. Aug. Vindel, 1514, in-4 (12 ff.).

Impr. par Erhard Oeglin ; traduit en partie par Jo. Boechenstein et extrait en partie des versions de Mathieu Adrian. Voir Maschius, pars II, t. I., p. 16 ; et De' Rossi, p. 9°, n° 44; St., *Bodl.*, col. 4, n° 20 A; *Manuale,* n° 251.

167. — Levi b. Gerson. פ׳ על התורה. Commentaire sur le Pentateuque. Pesaro, (5)274 (= 1514), in-fol.

Cette édition, observe M. St., *Bodl.*, p. 1611, n° 3, n'est citée que dans Wolff par Bartholocci, que reproduit Rossi, p. 8, n° 39.

168. — ברכות המזון. Bénédictions du repas (en diverses circonstances), suivies de nombreux cantiques et appendices. Prag., achevé le 10 Ḥeschwan 5275 (= 30 octobre 1514), par Gerson Salomon Kohen, in-8.

L'exemplaire unique à Prague a été décrit par Simon Hock, dans *Hebr. Bibliographie,* XII, 1872, pp. 40-42.

Mal connu jusque-là, surtout quant à la vraie date. Voir *Bodl.,* p. 401, n° 2597.

169. — An 1514-17. Biblia sacra, hebraice, chaldaïce, Bâle. B. N.

graece et latine. Nunc primum impressa... de mandato et sumptibus Francisci Ximenez de Cisneros, cardinalis, etc. In Complutensi universitate, industria... Arnaldi Guilelmi de Brocario, 1514-17, en 6 vol. in-fol. Avec une lettre hebr. d'Alphonse de Zamora.

C'est la prem. bible polyglotte imprimée ; achevée le 10 juillet 1517. V. Rossi, p. 14, n° 66 ; St., *Bodl.*, p. 5, n° 26. Elle forme le n° 156 de la *Notice des objets exposés,* etc., Catal. de la Bibl. du Roy, A 26.

170. An 1515. Jacob B. Ascher. קיצור פסקי הראש. Abrégé des décisions légales du père d'Ascher b. Yéhiel. Const., 5275 (= 1515), in-fol.

Impr. par Judas Sasson b. Josef et Samuel Naḥmias.

Attribué erronément à l'an 1520 par Wolff, III, 140 et 450, dit De' Rossi, p. 9, n° 45 (erreur commise aussi par le catal. de Munich) ; *Bodl.*, col. 1192, n° 49.

171. — Petah Debarai. *Commencement de mes paroles* (grammaire avec des additions sur le point *Daghesch*), suivi selon De' Rossi de l'*Interprétatian des Songes,* et d'une *Histoire de la Loi* attribuée à R. Juda le Saint. Const., 5275 (= 1515), in-4.

Rossi, p. 10, n° 50. M. St., *Bodl.*, p. 653, n° 4022, cite la première pièce (la grammaire) à part. S. D., commencement du xvie siècle, peut-être de 1515.

Une œuvre de Moïse Maïmoni, intitulée : Casuistique (Const., 1515, in-fol.), figure comme telle dans le catalogue de la bibliothèque de Munich. Il va presque sans dire que nous ne l'avons pas retrouvée ailleurs, puisqu'elle n'a paru qu'en 1765.

B. N. **172.** — Alfonsus Zamorensis. *A.* Vocabularium hebraicum veteris testamenti cum aliis dictionibus chaldaicis. etc. (180 ff.). *B.* Interpret. hebraicorum, Chaldaicorum graecorumque nominum veteris ac novi testamenti (26 ff., hébreu-lat.). *C.* Introductiones artis gram. hebr.

(15 ff.). — Fait partie du t. VI de la *Bible polyglotte* d'Alcala, 1515, in-fol.

M. Steinschneider, *Manuale*, etc., n° 29, semble dire, contre sa pensée, que cet auteur n'a rien publié en dehors de cette œuvre. On retrouve cet Alfonsi en 1526, 1° pour une grammaire hebr. (en latin), 2° pour une lettre contre les Juifs, citée par De Castro, *Bibliotheca*, t. I, p. 299.

173. — Salomon ibn Gebirol. אזהרות. *Avertissements* (résumé des 613 lois), avec le commentaire de Simon Duran. Const., 5275 (= 1515), in-4. Edit. princeps. N.-Y.

Rossi, p. 10, n° 49 ; *Bodl.*, p. 2327, n° 12. Imprimé chez Joseph b. Aïd Kabci.

174. — Behaï b. Ascher. כר הקמח. *Mesure de farine.* Dissertations théologiques et morales. Constant., 5275 (= 1515), in-fol. Edit. princeps. N.-Y.

Rossi, p. 9b, n° 46 ; *Bodl.*, p. 779, n° 13.

175. — מכילתא. *Homélie*[1] sur l'Exode, attribuée à Akiba, ou R. Ismael, ou encore à Simon b. Yohai, sur les chapitres XII, 1 ; XXIII, 20 ; XXXI, 2 à 7 ; XXXV, 1-4. Constant., imprimé par Astruc de Toulon, 5275 (= 1515), in-fol., non 1518 ni 1520. Edit. princeps. N.-Y.

Rossi, p. 9, n° 47 ; *Bodl.*, n° 3803.

176. — כתובים. Psaumes, Proverbes, Job, Daniel, avec le comment. de Raschi. Salonique, 4 Eloul 5275 (15 août 1515), petit in-fol., chez Juda Ghedalia, par le typographe Jos. Metatron.

Rossi, p. 9, n° 48 ; Zunz, *Zur Geschichte*, p. 233 ; St., *Bodl.*, n° 22.

177. — Samson de Chinon, Isaac b. Yekoutiel. ס׳ כריתות. *Livre de l'alliance.* Méthodologie du Talmud. Constant., 23 Heschwan 5276 (1er novembre 1515), in-4. Edit. princeps. N.-Y.

[1] Littéral : *Mesure*, ou Méthode d'interprétation allégorique; c'est le plus ancien Midrasch. V. Vigouroux, *Manuel biblique*, 2e édition, t. I, p. 247.

A la fin un poème sur les treize articles de foi. V. Rossi, p. 10, n° 52 ; *Bodl.*, p. 2633.

B. N. **178.** — נביאים אחרונים. Prophètes postérieurs, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, etc., et les Douze petits prophètes, avec le commentaire de David Kimḥi. Pesaro, Gerson Soncino, fin Kislew (5)276 (décembre 1515), gr. in-4.

Rossi, p. 10, n° 51 , *Bodl.*, n° 21. Le catal. de la *Bibl.* du Roi, t. I, A 445, lui assigne à tort l'an 1516.

179. — Prières quotidiennes, rite polonais, y compris des hymnes spéciales à certaines solennités ; avec figures. Prag., 26 Tebet (5)276 (26 décembre 1515), in-4, chez Gerson b. Salomon Kohen.

V. Rossi, p. 12, n° 61 ; *Bodl.*, n° 2065. M. St., ib., n° 2597, cite encore, d'après Lambacher, à la même date, un recueil de *Bénédictions* qu'il n'a pu trouver.

180. — (?) *Midrasch de l'alphabet*, c'est-à-dire des Psaumes CXIX à CL, avec le commentaire de Matatia Yitzhari sur le Ps. CXIX. S. l. n. d. (Salon., vers 1515), in-fol.

Rossi, p. 45, n° 10 ; *Bodl.*, n° 3789.

181. (Entre 1515 et 1520). Pentat., avec version chald. et comment. de Raschi. S. l. n. d. (Salon., v. 1515-20), in-fol.

V. Rossi, I, p. 150 ; *Bodl.*, n° 1024.

182. — תפלות. Rituel journalier, rite polonais. Prague, imprimé par Gerson b. Salomon Kohen et Salomon b. Samuel, 26 Tebet 5276 (26 décembre 1515), in-4.

V. Rossi, p. 12, n° 61 ; *Bodl.*, p. 304, n° 2065.

N.-Y. **183.** An 1516. Jacob b. Ascher. ד' טורים. *Les Quatre Séries* [de lois religieuses]. Edition complète, sans comment. Fano, chez Gerson Soncino, 5276 (= 1516), en quatre parties, in-fol. à 2 col.

Rossi, p. 10, n° 53 ; *Bodl.*, p. 1183, n° 4.

184. — Yerouham b. Meschoullan, provençal. תולדות אדם וחוה. *Génération d'Adam et Ève*, des rites et de la morale; suivi d'un traité des lois pécuniaires, *Séfer Mescharin* « livre de la droiture[1] », par le même. Const., 5276 (= 1516), in-fol. B. N. Mun.

Rossi, p. 11[a], n° 54; *Bodl.*, col. 1384. L'exemplaire de Paris (A 929) et de Munich sont catalogués à l'an 1522, date déjà reconnue fausse par Rossi, p. 58, n° 107.

185. — Alphabetum hebr. et graecum. Paris, Gourmont, 1516, in-8.

St., *Manuale*, p. 10, n° 81; *Bodl.*, p. 2810. — A paru en même temps que l'*Introductio in grammat. graecam* (Basileae, 1516, in-4) de Théodore Gaza, à titre de similaire.

186. — Salomon b. Adereth. תשובות שאלות. *Réponses aux questions*, suivies des décisions des Gaonim. Casuistique. Const., 5276 (= 1516), in-4.

Impr. par Moïse b. Samuel Facilino. V. Rossi, p. 12, n° 57; *Bodl.*, p. 2273, n° 25.

187. — הלכות פסוקות. *Règles décisives* ou Décisions religieuses prises par divers Gaonim, sur ce qui est permis ou interdit. Const., (5)276 (= 1516), in-4.

Rossi, p. 12, n° 60, confond avec celles du Gaon Juda b. Nahman. V. *Bodl.*, n° 3461.

188. תורה. Pentateuque, sans points-voyelles. Const., 1516, in-16.

Caractères rabbiniques. Un fragment en a été désigné par Rossi, p. 49, n° 49, sans date. V. *Bodl.*, p. 2781, n° 7456.

Les deux psautiers, l'un en quatre langues, l'autre en sept, dont trois versions latines de la même année, sont

[1] Dans le Séfer *Mescharim*, second compendium des lois civiles et rituéliques, ch. VIII, § 1, par le même auteur, on trouve l'an 1334 (dit M. Graetz, *Geschichte*, t. VII, pr 351), et à la fin, il y a des détails biographiques sur notre écrivain.

décrits ci-dessus, § V, nos 3 et 4. — A la B. N., un exempl. sur vélin.

N.-Y. **189.** — Seder ôlam. *Ordre du monde.* Chronique attribuée à R. Jossé B. Halafta. Const., 3 Kislev 5277 (29 octobre 1516), in-4 (14 ff.).

Il n'y a que deux exemplaires de cette édition, inconnue à De' Rossi, dit M. Roest, *Ausführlicher Catalog*, n° 104, et *Joodsch l. Bidragen,* n° 1 : celui qu'il avait sous les yeux, et celui de la *Bodleiana* (p. 1434).

190. — Abraham Sakut ou Zacuto. סודות. *Mystères des sages de la vérité.* Const., sous Sélim, Kislew 5276 (décembre 1515), in-4.

Rossi, p. 12, n° 58 ; *Bodl.,* p. 1641.

191. — *Haftaroth* de toute l'année, avec comment. de R. David Kimhi, rite général. Venise, 15 Tebet (5)277 (30 novembre 1516), fol. (58 ff.).

Une longue suscription rapportée par St., col. 6, n° 28b, indique que c'est une partie détachée d'une édition complète de la Bible projetée. Pièce inconnue jusque-là.

B. N. Mun. **192.** — Jacob Habib b. Salomo, de Zamora. עין יעקב. *Œil de Jacob.* Chrestomathie de tous les passages haggadiques des deux Talmuds, avec explications empruntées aux plus anciens commentaires. S. l. n. d. (Salonique, entre 1516 et 1522), 2 vol. in-fol.

Édit. princeps. Imprimé par Juda Ghedalia. V. catal. de la Bibl. du Roy, A n° 880, réserve ; Rossi, p. 46, n° 21 ; *Bodl.,* p. 1197. Voir ci-dessus an 1511.

B. N. **193.** — תהלים. Psaumes, publiés par Pelican, accompagnés des « Institutiuncula in hebraïcam linguam », par Wolfgang Faber Capito. Basileae, Joanne Froberiano, 1516, in-16.

Rossi, p. 83, n° 64. L'appendice par Capito manque souvent. V. catal. de la Bibl. du Roy, A + 280 A ; St., *Bodl.,* col. 5, n° 23 ; *Manuale,* n° 353.

194. — Divers opuscules anonymes, savoir : Chronique de Moïse ou Midrasch sur sa vie ; mort d'Aron ; mort de Moïse ; Tobie ; Eldad le Danite ; proverbes de Sandabar ; Histoire d'un Jérusalémite ; livre d'Enoch ; fables d'Esope ; proverbes salomoniens. Const., Heschwan 5277 (octobre-nov. 1516), in-4.

Rossi, p. 12, n° 63 ; *Bodl.*, p. 528, n° 3442.

Pour la date 1516 donnée à tort à l'abrégé du Lexique de R. Nathan, voir l'an 1511.

195. Vers 1516-17. Don Vidal Benveniste. (*sic*) מליצה למשכיל. *Parabole du sage intelligent.* Const., s. d. (vers 1516-17), in-4.

Cette édition fait partie d'un recueil ; celle que cite De' Rossi, p. 49, n° 45, est de 1515 environ, selon St., *Bodl.*, p. 2707.

196. — Aron ou Moïse Ben Ascher. ס' מרקדקי הטעמים ou.. .שער. Traité rimé des accents.

Publié dans la Bible rabbinique de Venise, suivante. V. *Bodl.*, p. 753.

197. — ת'נ'ך. Bible hébraïque, avec trois versions chaldéennes, la Massora marginale et finale, accompagnée de plusieurs commentaires rabbiniques. Venise, D. Bomberg (5)277 (= 1516-7), 2 vol. in-fol. et in-4. B. N. Mun. Stras. Stutt.

On y trouve aussi les חלופי קריאה (variae lectiones) entre Ben Ascher et Ben-Neftali. V. catal. de la Biblioth. du Roy, A, n°s 1 et 2 ; Rossi, n° 73 ; *Bodl.*, n° 28. — C'est l'édition *princeps* de ce que l'on nomme *Miqra Guedola*, ou Bible rabbinique, à cause des nombreux commentaires qu'elle contient.

198. (?1516-18). ס' הישר. *Liber recti* (morale et religion), S. l. n. d. (39 ff. non paginés) B. N

Attribué à tort à R. Jacob Tam d'Orléans, par confusion avec une œuvre homonyme, dit Steins., *Catal. Bodl.*, p. 2586-8, qui l'attribue à Constant., 1516-8, et restitue le nom d'auteur : Zerahia Yewani. — Méconnu

par De' Rossi, II, 47, et le catal. de la Bibl. du Roy, A 1000.

Merz. **199.** — Moïse b. Maimon. ס' המצות. *Livre des Préceptes.* Enumération rapide des 613 lois religieuses, divisées en 248 lois positives et 365 négatives. Traduit de l'arabe en hébreu par Moïse b. Tibbon. Edit. princeps. S. l. n. d. (Const., vers 1517-18), in-4.

Rossi, p. 15, n° 68, note sans hésiter l'an 1517. V. *Bodl.*, p. 1880.

200. (?). Moïse Nahmanides. משפטי החרם. *Droits d'excommunication*, suivis de règles et décisions par David b. Yahia et Salomo b. Aderet. S. l. n. d. (Constant., entre 1516 et 1518), in-4.

Voir Rossi, p. 48, n° 34 ; *Bodl.*, p. 1964, n° 63.

201. Entre 1516 et 1548. *Haftaroth*, rite esp. et all. Venise, Bomberg, s. d., in-fol. (26 ff.).

Omis dans Rossi. *Bodl.*, n° 1038.

202. An 1517. מאיר איוב. Job, avec commentaire de R. Meir b. Isaac Arama. S. l. (Salonique), 1 Nissan (5)277 (24 mars 1517), in-fol.

Rossi, p. 12, n° 62 ; *Bodl.*, p. 7, n° 30.

M. Roest, dans son בית הספר, p. 184, n° 2559, restitue déjà la date 1517, récusée à tort par De' Rossi, ibid.

Bâle. **203.** — Bible hébraïque. Pesaro, Gerson Soncino, du 14 Nissan (5)271 (12 avril 1511) du 1er Adar II 277 (23 février 1517), 2 vol. in-fol.

Quoiqu'il s'agisse d'une impression commencée en 1511, nous nous arrêtons ici à la date finale. Voir De' Rossi, p. 13, n° 65 ; *Bodl.*, n° 27.

B. N. N.-Y. **204.** — Nathan b. Yehiel. ערוך. Lexique. En Italie (Pesaro), 5277 (= 1517), impr. par G. Soncino, in-fol.

C'est la deuxième édition. La première est de 1490. V. catal. de la Bibl. du Roy, X, 158 ; Rossi, p. 15, n° 69; *Bodl.*, p. 2041.

205. — Ascher b. Yehiel, ou Rosch. שאלות ותשובות. *Questions et Réponses*. Casuistique. Const., 5277 (= 1517), in-fol. Édit. princeps. B. N. N.-Y.

De' Rossi (Annales, II, Index) lui donne pour date 1522. V. *Bodl.*, p. 751, n° 27. Comp. l'appendice du *Midrasch Samuel*, ci-après.

206. — Tefila et Mahzor. Prières quotidiennes et des fêtes. Rite espagnol. Venise, 1517, petit in-8.

Bodl., n° 2066 ; est aussi à Leyden.

207. — Elischa b. Abraham b. Matathia. מגן דוד. *Bouclier de David*. Défense de David Kimhi contre Ephod (Profiat Duran) et David ibn Yahia. Const., Nissan (5)277 (mars-avril 1517), sous Sélim, in-4. Mun. N.-Y.

Rossi, p. 15, n° 72 ; *Bodl.*, p. 968. Corrigé par Salomon Almoli.

208. — מדרש שמואל. Exposition allégorique de Samuel (anon.), suivi de dix questions de casuistique, par R. Saadia Gaon. Const., 5277 (= 1517), in-fol. Bâle. Mun.

Rossi, p. 14, n° 67 ; *Bodl.*, n° 3786.

209. — Bahia. פ' התורה. Commentaire du Pentateuque. Troisième édition. Pesaro (5)277 (= 1517), in-fol., et Constant., même date. Merz.

Rossi, p. 15, n° 70 ; *Bodl.*, p. 738, n° 4.

210. — Bible en deux parties. Venise, (5)278, an XVI du duc Léonard Lorédan (1517), in-4.

Chez Daniel Bomberg d'Anvers. R., p. 16, n° 74 ; *Bodl.*, n° 29.

211. — Pentateuque, avec V Meghilloth et version chaldéenne. Venise, an 277 (1517), l'an XVI du duc Leonardo Loredano, par Dan. Bomberg, de Flandre, in-fol. Bâle.

Comment. de Raschi sur le texte et de D. Kimhi sur les *Haftaroth*. Achevé le 27 Kislev 5278 (5 décembre 1517). V. *Bodl.*, n° 28[b].

212. ס' תפלות השנה. *Ordre des prières de l'année*, selon

le rite de la *Romania* (Roumélie, ou Grèce), rédigé par Elie Lévi. Venise, chez Bomberg, s. a. (entre 1517 et 1549), in-8 large.

Le rite est nommé aussi grec et les prières sont appelées : *Hazania*. Ce livre contient des pièces de liturgie peu communes. Cette édition, de la plus grande rareté, imprimée par ordre d'Abraham b. Yomtob, Jérusalémite, a été découverte par feu Luzatto, chez G. Trieste, à Padoue, et décrite par St., *Jüdische Literatur*, p. 428, note 29; *Bodl.*, nº 2587. Inconnu à De' Rossi,

213. — Salomon Almoli. פתרון חלומות. *Interprétation des Songes*. Deuxième édition. Constant., s. d. (vers 1518), in-4.

Rossi, p. 10, nº 50, qui par confusion le suppose joint à un recueil de 1515, lui donne pour auteur Haï Gaon. V. *Bodl.*, p. 2283, nº 4.

214. An 1518. תורה. Pentateuque suivi des V Meghilloth et des Haftaroth, avec le comment. de Raschi. Prag., 22 Tebet (5)278 (5 janvier 1518), in-fol.

Rossi, p. 16, nº 75 ; St., *Bodl.*, nº 31.

Merz. **215.** — ס' אסתר. Esther, avec comment. d'Isaac Arama. Const., 8 Adar 5278 (20 fév. 1518), in-4 (36 ff.). Chez Samuel Nahmias b. David.

Rossi, p. 16, nº 78 ; *Bodl.*, nº 32.

216. — Isaac Karo b. Joseph. תולדות יצחק. *Génération d'Isaac*. Commentaire littéral du Pentateuque. Constant., 1518, in-fol. Edit. princeps.

217. קיצור משנה תורה. Abrégé (anon.) du résumé talmudique de Maïmoni. Const., (5)278 (= 1518), in-4.

Ce livre, ainsi cité à part dans Rossi, p. 16, nº 79, n'est autre que le *Livre des Préceptes*, s. d. (vers 1516-8), dit M. St., *Bodl.*, p. 1880.

218. — Abr. b. Hasdaï b. Samuel Levi. בן המלך והנזיר. *Le fils royal et le Nazaréen*. Const., (5)278 (1518), in-4.

Rossi, p. 17, n° 80; *Bodl.*, col. 673-4. Les contes moraux sur Barlaam et Josafat, traduits du grec en arabe, ont passé de l'arabe en hébreu.

219. — Reuchlin (Joh.). De accentibus et orthographia linguae hebraeae. Hagenoae, Th. Anshelmus, 1518, in-fol. Bâle. B. N.

Outre de nombreuses citations d'hébreu, on y voit la liste des accents toniques hébreux en rouge et noir, avec la notation musicale contemporaine. V. Catal. de la Bibliot. du Roy, X, 70; St., *Manuale*, n° 1671.

220. — V (Olphangi) Fabritii Capitonis Hagenoii, theologiae doctoris et Concionatoris Basiliensis hebraicorum institutionum libri duo. In inclita germaniae Basileae. In-4, s. d., ni pagination, réel. A-03. 58 ff. Bâle. B. N.

Encadrements et initiales gravées. L'éditeur, Jean Froben, a daté la préface: Jan. 1518. — Nombreuses citations de mots hébreux. Omis par De' Rossi. St., *Manuale*, n° 344. V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 127. Ce volume rare se trouvait autrefois à la bibliothèque municipale de Strasbourg, où il a été brûlé en août 1870. — Autre édition en 1525.

221. — Hebraicae grammaticae institutiones a Joanne Boschenstein collectae, opera Philippi Melanchthonis editae. Wittenburgii, Joannis Grunenbergii, 1518, in-4. B. N.

Toutes les intercalations hébr. (remplies dans la deuxième édition de 1521), sont restées en blanc; elles ont été remplies à la main dans l'exemplaire de la Biblioth. nationale à Paris (X 99, Réserve). V. *Manuale*, n° 252.

222. — (?). Grammatica hebraicae linguae [per Agathium Guidacerium, ad Leonem X]. S. l. n. d. (vers 1618), in-4, sans pagination. B. N.

Le titre n'a que trois mots, et la suite, placée ici entre [ ], est prise de la dédicace. — Bel encadrement historié d'animaux. Outre de nombreux exemples en hébreu, le tableau des vingt-deux lettres de l'alphabet carré est gravé sur bois, par groupe de cinq lignes. Cf.

n° 155. Ne pas confondre avec les *Institutiones* du même auteur, que M. St. fait figurer dans son *Manuale* sous le n° 758, moins les chapitres d'Isaïe. A la B. N., n° X 99.

B. N. **223.** — (?). Isagogicon Joannis bellarii Quostopolitae, in hebreas litetras omnium hebr. litterarum candidatis non minus utile quam necessarium. S. l. n. d., ni pagination, in-4.

Accompagné de poèmes par Bernard Maurus et d'autres. M. Steins. (*Manuale*, n° 378), qui ne l'a pas vu, inscrit la date (bien probable) : Hagenoae, 1518, qui est celle d'une épigr. de Ruchlin. — Même volume.

224. — (Anon.). Introductio utilissima hebraice discere cupientibus ; accedunt oratio dominica ; Angelica salutatio, salve Regina [latine et] hebraice, Matthoeo Adriano equite aurato interprete. Basileae, Froben, 1518, petit in-4.

V. Panzer, VI, 208 et 247 ; St., *Manuale*, n° 110/4.

B. N. **225.** — (?). Dictionarium hebraicum excerptum e fusiore Jo. Reuchlini a Theod. Martino, Alostensi. S. l. n. d. (? Lovanii, 1520), in-4 (48 ff.),

Toutefois la préface est datée : 1518, et à la fin on lit : Ex Neocademia Anshelmiana Hagenoae. — La pagination (non chiffrée) va de droite à gauche, afin de suivre l'ordre hébreu, et le livre se termine par un avertissement de Reuchlin, éditeur. Dans une note sur ce livre et sur le לוח הרקרוק du même imprimeur (en 1529), publiée par la *Hebr. Bibliographie*, t. I, 1858, p. 107-8, M. J.-L. Hoffmann, à Hambourg, supposait indûment qu'il y a la date 1520, et il doutait qu'il y eût un exemplaire à Paris ; il existe effectivement là (à la suite de X 99). V. St., *Manuale*, n° 1249.

Bâle. **226.** — Elie Levita. ס' ההרכבה. *Livre de la composition*. Des mots irréguliers. Edit. princeps. Rome, Ab. (5)278 (août 1518), in-12.

Impr. chez J.-J. Facciotti de Montecchio par les frères Isaac Yomtob et Jacob, fils d'Avigdor Levi. Rossi, p. 17, n° 81 ; *Rodl*, p. 936, n° 13.

227. — Du même : לוח. *Table*. Paradigmes des verbes. Rome, Tisri 5279 (oct. 1518), in-8.

V. St., *Manuale*, n° 1162 ; *Bodl.*, p. 2800, n° 7564.

228. — Du même : ס' הבחור. *Le Maître* (ou : le Choisi). Grammaire hébraïque, Edit. princeps. Rome, 1518, in-8.

Rossi, p. 47, n° 82 ; *Bodl.*, p. 935, n° 6.

229. (?) 1518. Salomon b. Eliézer Halévi. עבודת הלוי. N.-Y.
Office du Lévite. Indication de *passages* (dans d'autres ouvrages) traitant des 613 lois religieuses selon l'ordre biblique. S. l. n. d. (? Const., 1516-8), petit in-4 (28 ff.).

Inconnu à De' Rossi, dit Roest. Analyse dans *Bodl.*, p. 2309-11.

230. — תהלים. Psaumes, texte seul. Venise, 3 Tisri Mun.
(5)279 (9 sept. 1518), in-12.

Chez Daniel Bomberg. V. Rossi. p. 17, n° 84 ; *Bodl.*, n° 33. Au catal. de la Bibl. de Munich, il est daté 1519, par suite d'une fausse concordance des années.

231. — Moïse b. Naḥman. תורת האדם. *Lois de l'homme*. B. N. N.-Y.
Préceptes religieux concernant les malades et les morts ; suivi du שער הגמול, *traité de la rémunération*. Constant., 25 Kislev (5)279, sous Sélim (décembre 1518), in-fol. Edit. princeps.

De' Rossi, p. 17, n° 83 ; *Bodl.*, p. 1962, n° 57. Le catal. de la Bibl. du Roy, t. I, A 1012, lui donne pour date : 1524. Par le poème de Josef b. Joël, on connaît le nom de l'éditeur, Josef Israél, et celui des typographes : Israel Carfati, de Milhaud, et Moïse Ḥalimi b. Salomon.

232. — Moïse Kimḥi. דרכי לשון הקדש. *Voies de la langue sainte*. Grammaire publiée d'après un ms. par un certain Raphaël. Hagenoae, Thomas Anshelm, achevé le 13 tebet (5)279 (= 17 décembre 1518), in-4.

La même édition avec titre latin : « R. Mosse Kimhi in Introductorio grammaticae, » a paru peu de temps après, en janvier 1519, dit M. St., *Manuale*, n° 1050 ; *Bodl.*, p. 1840. — De' Rossi, p. 18, n° 91, corrige Wolf à tort.

N.-Y. **233.** An 1519 (?). אותיות של ר׳עקיבה. *Lettres.* Livre de Kabbale, attribué à R. Akiba. S. l. n. d. (? Const., 1516-9), in-4.

Rossi, p. 48, n° 35; *Bodl.*, p. 519, n° 3395.

N.-Y. **234.** — Isserlein ou Israël b. Petaḥia. ביאור. Supercommentaire à Raschi. Venise, D. Bomberg, s. d. (1519), in-4.

Voir Rossi, p. 18, n° 89; *Bodl.*, p. 465. Le catal. de Munich lui donne pour date 1523.

N.-Y. **235.** — Moïse Kimḥi. דקדוק. Abrégé de grammaire hebr. (3e édit.), avec commentaire d'Elie Levita, etc., suivi d'un appendice sur la métrique. Ortona, Gerson Soncino, l'an II de Charle, roi de Sicile (1519), petit in-4, et Haguenau, même an.

Rossi, p. 19, n° 94; *Bodl.*, p. 1841, n° 4.

N.-Y. **236.** — Salomon Içḥaqi, ou Raschi. לקוטי הפרדס. *Recueil du Paradis.* Traité des rites, suivi d'une paraphr. du livre de Galien, en hébreu, רפואות הגויה, *Traité de médecine,* par Juda ben Salomon Harizi, et de petits traités de morale, tels que ס׳התפוח, *Livre de la pomme,* colloque avant la mort, traduit du grec en arabe et de l'arabe en hébreu, attribué à Aristote, תקנות, les *Règles d'usage,* par Genson (b. Juda). Venise, Bomberg, 5279 (= 1519), in-4.

Rossi, p. 18, n° 87, M. St., *Bodl.*, p. 674, n° 6, adopte un autre ordre, et voir n° 3335.

Merz. N.-Y. **237.** — מדרש ח׳מגלות. *Midrasch,* ou Homélies sur les V Meghilloth. S. l. (Pesaro en Italie), chez Moïse (? Soncino(, 5279 (= 1519), in-fol.

Rossi, p. 16, n° 85; *Bodl.*, n° 3754.

Dans son *Beth hasefer,* M. Roest (p. 139, n° 1893) énonce une édition de la Casuistique, en 288 numéros, par Salomon b. Adereth, attribuée parfois à Moïse Naḥmani. Venise, D. Bomberg, s. d., qu'il attribue par hypothèse à l'an 1519. Elle est de l'an 1516. Voir ci-dessus.

238. — 1519. חולין. *Houllin,* traité talmudique de Ba-

bylone, des objets profanes, avec *Piské Tossafoth* (règles des Tossafistes), 2e édit. Dans la province d'Italie (Pesaro), 1519, in-fol.

Impr. par Gerson Soncino. Un ex. incomplet, sans titre, a été découvert par M. Soave, dit St., *Bodl.*, p. 2786, n° 7480. Inconnu à De' Rossi.

239. — Isserlein ou Israël b. Petaḥia. פסקים וכתובים. N.-Y.
Décisions et écrits, lois (267) religieuses. Venise, D. Bomberg, s. d. (1519), in-4.

Rossi, p. 18, n° 86; *Bodl.*, p. 1166. — Wolff, t. III, p. 681, l'avait pris pour l'appendice de l'ouvrage suivant.

240. — Du même auteur. תרומת הדשן. *Oblation de la* Merz. N.-Y.
cendre. Venise, D. Bomberg, (5)279 (= 1519), in-4.

V. *Ibid.* Cette série de *Réponses* a été publiée par les soins de Hiyya b. Meir b. David.

241. (Anon.) Introductio utilissima, etc. (dans le recueil *De Litteris graecis*, etc.). Hagenoae, Jo. Secerius excudit, formulis Thom. Anselmi, 1519, in-4.

Indiqué par Steinschneider, *Manuale*, n° 110, 5, d'après Panzer, VII, 88, n° 166.

242. Jos. Kolon. שאלות ותש'. *Questions et réponses.* Mun.
Casuistique. Venise, Bomberg, (5)279 (1519), in-4.

Rossi, p. 18, n° 88; *Bodl.*, p. 1501.

Imprimé par les fils de Baroukh Adelkind. L'index est dû à Hiya Meir b. David.

243. — Reuchlin. Epistolae illustrium virorum, he- Ulm.
braicae, graecae et latinae, ad Joh. Reuchlin diversis temporibus missae; libri II. Hagenoae, Th. Anshelm, 1519, in-4.

V. Rossi, p. 18, n° 90; Schnurrer, *Biographische Nachrichten*, p. 65; St., *Bodl.*, p. 2140, n° 2.

244. — ס'תפלות. Prières journalières, rite romain. Mun.
Venise, 1519, in-4.

Ce titre est ainsi énoncé au catal. de la bibl. de Mu-

nich ; nous le donnons sous toutes réserves, ne le trouvant ni dans Rossi, ni dans Steinsch.

Bâle. Mun. **245.** — (Divers opuscules, savoir :) בן סירא. Le livre de ben Sira ; 2, Histoire de Josué b. Levita ; 3. Les 24 obstacles nuisant à la pénitence ; 4. Les signes du Messie ; 5. Jours de jeûne ; 6. Midrasch sur Esther ; 7. Fragm. (des 7 obstacles à l'oraison et des péchés graves) ; 8. Histoire de la loi (attribuée à R. Juda Naci) ; 9. Lettre au pape par Pretejoanus ; 10. Mort d'Esaü ; 11. Histoire d'Abraham ; 12. Eldad le Danite ; 13. Légendes talmudiques ; 14. Zorobabel ; 15. Midrasch *Wayoscha ;* 16. Livre de Tobie ; 17. Sentiers de la vie (par Eliézer b. Isac). Const., 5279 (= 1519), in-4.

Imprimé par Astruc de Toulon.

V. Rossi, p. 18, n° 92 ; *Bodl.*, n° 1363.

246. — Abr. b. Nathan Iarḥi, de Lunel. ס' המנהיג. *Le Conducteur*, liturgie. Const., (5)279 (1519), in-4.

Rossi, p. 19, n° 93 ; *Bodl.*, p. 696.

247. — פסקי הגאון. *Décisions juridiques* du R. Lewa (Juda) Lévi et du R. Abraham Minz (? de Mayence). On y trouve, à titre de documents d'un procès, les réponses fournies par Bendit Achselrad b. Eliézer Aschkenazi, de Hiya Meir b. David, d'Anschel Levi Lion, de Moïse Bassan Noveira, d'Abraham Cohen Bologna, de Leon Juda b. Salomon de Mondiale, d'Israël Isserlein b. Yehiel, Yehiel Trabott b. Israel, de David Pizzigheton, toutes pièces des années 1511 à 1519. S. l. n. d. (Venise), in-4.

La lettre initiale expose la cause soutenue par Mose Schwab contre Abraham Minz, le tuteur d'un orphelin de son frère. L'exempl. unique est décrit par St., *Bodl.*, n° 4006. Inconnu de Rossi.

248. — Salomon Almoli. הליכות שבא. *Marche de Saba. Règles du Scheva.* Const., 24 Kislew 5280 (17 novembre 1519), in-4.

Rossi, p. 20, n° 295 ; *Bodl.*, p. 2282 ; *Manuale*, n° 32[b].

249. — Du même. מפשר חלמין. *Interprétations des songes*. Salonique, s. d. (v. 1519), in-4.

Rossi, p. 47, n° 20, et p. 150; *Bodl.*, p. 2282, édit. princeps.

Le volume « *Chapitres de R. Eliézer,* » attribué à Constantinople, 1519, in-4, dans le catal. de la Bibl. du roi, A n° 992, est en réalité de 1514.

250. — כל בו. Collection complète de rituels. Const., Tébet 5280 (novembre 1519, non 1520), in-fol.

Impr. par Yomtob Zicri b. Rafael. Rossi, p. 20, n° 98; *Bodl.*, n° 3590.

251. — David ben Yahia. *Langue de l'érudition*. Grammaire hébraïque, suivie d'une métrique. Const., 19 tébet 5280, sous Selim (= 11 décembre 1519), in-4. B. N.

Edition si rare que les éditeurs suivants ne l'ont sans doute pas vue. Wolff, IV, 522, supputant mal le chiffre 5, comme le cat. de la B. N. (X, 187), suppose l'an 1525; et Rossi, p. 30, n° 174, a l'an 1526. V. *Bodl.*, p. 865, n° 4.

252. An 1520. Josua ibn-Schoeib. דרשות. Discours. Exposés homélitiques sur les péricopes du Pentateuque. Const., par Salomon b. Mazal-Tob, sous Soliman, 5280 (1520), in-4. Mun.

Rossi, p. 25, n° 136, l'attribue à tort à l'an 1523, dit M. St., *Bodl.*, col. 1563.

253. — ..., נביאים אחר'. Prophètes postérieurs, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, et XII petits prophètes, avec commentaire d'Isaac Abravanel. Pesaro, (5)280 (1520), in-fol.

Chez Gerson Soncino. Semble être le complément de l'édition antérieure, s. a., Soncino, in-fol., des premiers prophètes. Rossi, p. 20, n° 97; *Bodl.*, n° 36.

Le *Rituel* de toute l'année, attribué erronément par De' Rossi à l'an 1520, est en réalité de fin 1519 (ci-dessus n° 250).

254. — Nouvelle édit. du Midrasch sur les V Meghilloth. Const., 5280 (1520), in-fol.

Imprimé par Astruc de Toulon, Provençal. Rossi, p. 20, n° 99; *Bodl.*, n° 3755.

255. — (?) Joseph Bekhor Sehor, Français. פ׳התורה. Commentaire sur le Pentateuque. Constantinople, 5280 (1520), in-fol.

M. Renan, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVII, p. 435, note, conteste cette date et dit :

« L'édition de ce commentaire, que De' Rossi (*ib.*) dit « avoir vu à Rome, dans la Biblioth. Casanate, n'a pu y « être découverte. Il faut croire que De' Rossi a confondu « le comment. de R. Josué ibn Schoeib vers 1340 (l'abré- « viation ר׳י׳ב׳ש pouvant être R. *Joseph Bekhor Sahor* « aussi bien que R. *Josué ben Schoeib*), édition de Const., « 5283 (De' Rossi, *ib.*, p. 25), avec celui de notre Joseph. « En effet, le jour, l'année (il faut lire : 5283 = 1523, « et non 1520, le 12 Adar n'étant pas tombé un vendredi « en 1520), les noms de l'imprimeur, le nom du correc- « teur (qui doit se lire *Maḥbub* au lieu de *Habib*). sont les « mêmes dans les deux éditions mentionnées par De' « Rossi. Voir aussi St., *Catal. bibl. Bodl.*, p. 1536, » et 1446-7.

256. — רות איכה. Ruth et lamentations, accompagnés d'un petit Traité de la numération, par Juda Zarko. Paris, Gourmont, 1520, in-4.

Corrigé par Pierre Soubzlefour, Parisien. Rossi, p. 21, n° 102, et p. 57, n° 93; St., *Bodl.*, n° 35.

Mun. N.-Y. **257.** — Elie Levita. פרקי אליהו. *Chapitres d'Elie*. Grammaire rimée en 4 chapitres. En Italie [Pesaro], 5280 (1520), in-4.

Impr. par G. Soncino. V. Rossi, p. 21, n° 104; *Bodl.*, p. 940, n° 35.

258. — קידושין. Traité talmudique *du mariage*. Venise, 1520, in-fol.

La première mention de cette deuxième édition est due à St., *Bodl.*, n° 1716.

259. — (Et suiv.) תלמוד. Traités du Talmud de Babylone, avec les comment. de Raschi, les gloses des Tossafistes, les remarques de Maïmoni et celles d'Ascher. Venise, chez Bomberg (5)280 (= 1520), in-fol. Achevée le 20 Siwan (3 juin) 1523. B. N. N.-Y. Mun.

C'est la première édition complète. Rossi, p. 20, n° 96; *Bodl.*, n° 1404. Correcteurs : Hiya Méir b. David et Jacob b. Hayim.

260. — Introductio utilissima hebraice discere cupiẽtibus. Oratio dominica; Angelica salutatio; Salve Regina; hebraice. Matthaeo Adriano equite aurato interprete.

Au verso, il y a l'inscription de la croix en hébreu et en trois autres langues. Puis, apud inclytam Basileam mense Febrvario. An MDXX, in-12. — M. St., *Manuale*, n° 110/6, la désigne in-4 minor. Ce titre (seul) est donné par G. L. Hoffmann, dans *Hebraïsche Bibliog.*, VIII, 1865, p. 70. Il cite aussi le suivant (sans doute de la même année et également introuvable en volume).

261. — תפלה ושיר. Praecationes quaedam et cantica, videlicet Oratio dominica, Symbolum Apostolorum, Cãtica Mariae, Simeonis et Zachariae; Oratio Jeremiae prophete, Salve Regina. Tout le verso contient le *Pater noster* en hébreu. S. l. n. d., in-12.

Ces deux œuvres sont de l'atelier de Froben.

262. — Pagninus. Institutiones hebraicae in quibus quidquid est grammatice hebraicae facultatis docetur. Lugduni, 1520, in-4.

V. St., *Manuale*, n° 1506.

263. — Benedicti de Falco de origine hebraicarum, graecarum et latinarum literarum, de qua numeris omnibus libellus. Napoli, 1520, in-4 (37 ff.). B. N.

V. catal. de la Bibl. du Roi, X, 177. A ajouter au *Manuale* de St. Curieux pour l'époque. Les lettres hébraïques sont transcrites, preuve qu'il n'y avait plus de types carrés à Naples.

B. N. Mun. **264.** — Moïse Kimhi. Liber viarum linguae sanctae R. Mosse Qimahi, cum additionibus episcopi Nebiensis et praefatione Aug. Giustiniani. Paris, Gourmont, 1520, petit in-4(28 ff.).

L'orthographe Qimahi par un Q étonne Brunet; c'est l'équivalent exact (trop rare) du nom hébreu, qui commence par ק (q). V. catal. de la Bibl. du Roy, X, 91; Rossi, p. 21, n° 101; *Bodl.*, col. 1841. n° 5; *Manuale*, n° 1051/5. A la B. N. de Paris, exempl. sur vélin.

265. — Du même. *Idem.* Rudimenta hebraïca, a Joh. Bochenstein diligenti studio revisa. Augsbourg, 1520, in-4.

En tête, une lettre latine de Gryminius et une en hébreu par Raphaël. V. Zapf, *Annales Augsb.*, p. 78; Steinschneider, *Manuale*, n° 1051-6; *Bodl.*, *ib.*, n° 6.

Tilb. **266.** — Les sept psaumes de la pénitence (et le cxxi); hébreu, latin, allemand. Augsb., 1520, in-4.

La dédicace du traducteur, à Sig. Grymm, est signée: Jo. Bochenstein. V. Rossi, p. 21, n° 105; *Bodl.*, n° 37.

267. — Oratio Dominica, Angelica Salutatio, Salve regina, vers. hebr. par Mathieu Adrian. — A la suite de: « Introductio utilissima hebraice legere cupientibus, cum latiore emendatione Jo. Bochenstein. » (Augsb., 1520, petit in-4).

V. Maschius, *Bibl. sacra*, II, p. 17; Rossi, p. 21, n° 108. C'est une reproduction de l'édition de 1518, observe St., *Manuale*, n° 110/7.

Mun. Stutt. **268.** — משלי. Proverbes, texte et version latine. Basileae, Froben, août 1520, in-8.

En appendice: Epitome grammaticae hebr. per Munsterum. Préface de Conrad Pellican. V. Rossi, p. 21, n° 106; *Bodl.*, n° 38.

269. — פסחים. Traité talmudique *de Pâques*. Venise, s. d. (de 1520 à 1523), in-fol., chez Dan. Bomberg.

Cette deuxième édition est mentionnée pour la première fois dans *Bodl.*, n° 1815.

270. — (?) Moïse Maïmoni. Réponses aux questions posées avec quelques lettres. Edit. princeps. S. l. n. d. (Const., de 1520 à 40), fol. (24 ff.).

La date 1522, donnée par De' Rossi, p. 24, n° 128, est déclarée mal fondée par St., *Bodl.*, p. 1898, n° 111.

271. — תורה. Pentateuque, texte et version chaldéenne d'Onkelos, avec comment. de Raschi et de Moïse Naḥmani. Salonique, 1 Kislew 5285 (= 11 novembre 1520), in-fol. B. N.

V. catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A 242, qui le désigne : « editio rarissima. » Rossi, p. 21, n° 109; *Bodl.*, n° 34.

272. — Joseph Albo. ס'עקרים. *Principes de la foi.* Salonique, Kislew (5)281, (fin 1250), in-fol. Impr. par Gerson Soncino. B. N.

Rossi, p. 22, n° 110; catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A 1019; *Bodl.*, p. 1443, n° 2.

273. — Elie Mizraḥi b. Abr. תוספות. *Additions* (avec renvois au texte), au Livre des préceptes, par Moïse de Coucy. Const., Kislew (5)281 (décembre 1520), in-4.

Rossi, p. 30, n° 170, d'après ses prédécesseurs, lui donne à tort la date de 1526. V. *Bodl.*, p. 948, n° 13.

A la fin une épigramme de Salomon Mazzal-Tob.

De prétendues homélies, par Salomon b. Mazal-Tob, ou commentaire sur la Bible, ont été attribuées à tort à l'an 1526 par Wolf, déjà mises en doute par R., p. 30, n° 171. En réalité, il s'agit d'une œuvre de Josua ibn Schoeib, ci-dessus, à l'an 1520, dont Salomon Mazal-Tob a été le correcteur typographique.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

BERRYER ET SON FAUTEUIL

1634-1882

XIII.

LE COMTE DE CHAMPAGNY.

1804-1869-1882.

En donnant pour successeur à Berryer M. le comte de Champagny, l'Académie a-t-elle entendu nommer un grand seigneur ou un homme de lettres? Le grand seigneur ne serait pas d'assez ancienne maison, et l'homme de lettres n'est riche que d'articles de journaux et de *Revues*, de quelques brochures, d'une demi-douzaine de petits livres, et d'un ouvrage.

Dans M. de Champagny, l'Académie a vu le lettré, le lauréat autrefois couronné par elle, et le gentilhomme de l'Empire, l'un complétant l'autre. Elle a vu surtout l'ami désintéressé des lettres et l'honnête homme; c'est un titre que la modestie de M. de Champagny a préféré à tout autre. Il l'a bien montré d'ailleurs à sa mort.

Fils d'un ancien ministre du premier Empire, et petit-neveu par sa mère de l'abbé Terray, Franz-Joseph-Maria-Therezia Nompère de Champagny naquit à Vienne, en 1804, dans l'hôtel de l'Ambassade de France.

Héritier de la piété de son père, « homme de la légitimité et de la foi chrétienne, » jeune encore, il ne prit la plume que pour défendre les doctrines religieuses et libé-

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile* de janvier-février, mars-avril derniers.

rales. La liberté d'enseignement l'a toujours compté parmi ses champions les plus ardents et les plus convaincus.

Le Correspondant et *L'Ami de la religion, La Revue des Deux-Mondes* et *La Revue contemporaine* se l'attachèrent comme collaborateur.

Il publia quelques petits volumes, tels que *Examen de conscience*, — *De la Propriété*, — *Rome et la Judée*, — *L'Homme à l'école de Bossuet*, et son ouvrage, son véritable titre, *Les Césars*. C'est l'histoire de l'empire romain, depuis César et Auguste jusqu'à Constantin, de la chute du paganisme et du triomphe du christianisme ; vingt ans plus tard il compléta ce livre, dont deux éditions avaient été épuisées, par *Les Césars du IIIe siècle*.

C'est de cette œuvre que M. de Sacy disait :

« Une haute intelligence des faits et des hommes, des caractères dessinés d'une main ferme et sûre, un récit qui attache, même après Tacite et Suétone, recommandent cet ouvrage. »

Lorsque M. de Champagny brigua les suffrages de l'Académie, appuyé par MM. Guizot et Dupanloup, il eut pour concurrents MM. Duvergier de Hauranne et A. Barbier, sur lesquels il l'emporta, qui ne furent nommés qu'après lui, et l'ont précédé dans la mort.

Sa réception fut brillante, moins toutefois que celle de son prédécesseur ; son discours, bien écrit, eut un double succès, — chose assez rare, — d'audition et de lecture.

Ce discours est une étude travaillée et réussie de la grande personnalité de Berryer. On voit que le peintre avait étudié son modèle sous tous ses aspects, et à toutes les heures, dans la vie publique et dans la vie privée. C'est ainsi qu'il a pu nous le montrer, tantôt, au palais, avec ses clients et ses confrères, tantôt, à la Chambre, au milieu de ses amis et de ses adversaires politiques ; assez souvent chez lui, à Paris, avec des malheureux qu'il consolait, et des pauvres pour lesquels sa porte s'ouvrait à certaines heures matinales, quand elle restait encore fermée

aux hommes de loi et aux hommes d'Etat (1); à Augerville, où il dissimulait l'aumône sous le salaire du travail, ne faisant point de différence entre l'ouvrier de la dernière et celui de la première heure, payant celui qui avait rempli, et même celui qui avait à peine gagné sa journée.

Aussi était-il la Providence d'Augerville. Là, comme il le disait, il était chez lui, et qui ne l'y aurait pas vu ne le connaîtrait qu'à demi. C'est là que, fuyant les bruits de Paris et les agitations de la politique, il venait chercher le calme, le silence et le recueillement. Il y vivait quelquefois, hôte aimable et spirituel, au milieu des amis et des confrères qu'il y invitait; quelquefois, seul et réfléchi, « ne causant qu'avec les bourgeons qui s'ouvraient et les oiseaux qui faisaient leurs nids (2), » associant au culte de la nature celui des belles-lettres, et admirant, à l'ombre de ses arbres, *sub tegmine fagi,* les peintures du chantre des *Géorgiques,* rendues encore plus vraies et plus émouvantes par leur comparaison avec la réalité.

Il y a, sur l'amour de Berryer pour Augerville et pour Virgile, dans le discours de M. de Champagny une page qui charmera tous les hommes de goût, et que je ne résiste pas au plaisir de citer :

« Il m'est tombé entre les mains, dit-il, un précieux témoignage de son goût pour les beautés de la nature et de son amour pour les belles œuvres littéraires. Une main amie a pu recueillir et garder l'exemplaire des *Géorgiques* de Virgile qui avait appartenu à M. Berryer, et sur lequel des coups de crayon avaient marqué les passages qui lui plaisaient le plus. Ces muettes indications m'ont révélé bien des choses sur les sentiments et les goûts de celui qui les avait tracés. Quelquefois ses préférences, ses jugements, ses craintes politiques s'y font reconnaître ; mais surtout on y sent son amour de la campagne, heureux de trouver là son ex-

(1) M. de Champagny, *Discours de réception.*

(2) *Même discours.*

pression et de se reconnaître, comme en un miroir, dans la poésie de Virgile. Par exemple, lorsque le poète dit :

« Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes;
« Flumina amem sylvasque inglorius !... »

Et ailleurs :

« . . . . . at latis otia fundis,
« Speluncæ, vivique lacus et frigida Tempe,
« Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni
« Non absunt. . . . . »

« M. Berryer souligne, et il écrit *Augerville*. Et moi, à mon tour, quand j'ai visité son Augerville, lorsque, dans cette vallée que les érudits du pays auraient voulu appeler du nom de Tempé, j'ai vu les arbres qu'il avait plantés, les rosiers qu'il taillait de ses mains, les eaux vives le long desquelles il se promenait, les magnifiques rochers entre lesquels il avait tracé des sentiers, et dans le creux desquels il avait construit un rustique oratoire : lorsque j'ai entendu ses bœufs mugir et que je me suis assis au pied des arbres sous lesquels il se reposait, ces souvenirs virgiliens me sont revenus, et, reprenant le livre avec une pieuse curiosité, j'ai eu une joie singulière à étudier là Berryer expliqué par Virgile. »

Ce fut M. de Champagny qui ouvrit à M. Littré, quand il y fut admis, les portes de l'Académie, et il eût pu, si quelques jours de plus lui eussent été accordés, assister à la réception du savant qui, — en 1882, — succédait au docte lexicographe.

Lorsque M. de Champagny fut reçu à l'Académie, M. de Sacy en était le directeur; ce fut donc lui qui en fit les honneurs à son nouveau confrère. Homme du droit et de la politique, M. de Sacy avait sur le récipiendaire le grand avantage d'avoir vécu de la vie de Berryer au Palais et à l'Assemblée. Aussi sut-il ressusciter pour son auditoire ému, en rendant à Berryer et sa voix magnifique et son geste dominateur, et son regard inspiré, le grand avocat qu'il lui avait été donné, avocat lui-même, d'entendre fréquemment à la barre, et le grand orateur que, journaliste, il avait souvent admiré à la tribune. Que tous

nos Mirabeau d'aujourd'hui sont loin du Berryer de ce temps-là !

La réponse de M. de Sacy, à laquelle nous assistions, et que depuis nous avons eu plus d'une fois l'occasion de lui rappeler, restera certainement l'une des plus remarquables que l'Académie ait entendues de la bouche de ses directeurs, à la réception de ses nouveaux membres, et ses registres en garderont certainement le souvenir.

M. de Champagny est mort comme il avait vécu, sans bruit, sans éclat, au sein d'une douce retraite, et ne laissant, comme trace de son passage sur la terre, que son amour pour les lettres, ses sympathies pour l'humanité souffrante, et sa pratique des vertus chrétiennes.

Mundum transiit benefaciendo.

Homme de bien, croyant convaincu, il avait d'avance répudié pour sa tombe les honneurs et les discours dont sa modestie aurait pu, de son vivant, quelque peu s'inquiéter.

Voilà donc ouverte pour la treizième fois la succession au Xe fauteuil !... Les concurrents ne manqueront ni à celui-là, ni au Ve, qu'occupait M. Charles Blanc ; mais, parmi tous les concurrents, le succès du *Monde où l'on s'ennuie,* une longue et remarquable collaboration à *La Revue des Deux-Mondes,* et le scrutin académique du 8 juin ne semblent-ils pas déjà avoir désigné d'avance les deux candidats dont la prochaine élection fera deux immortels (1)?

H. Moulin,
Ancien magistrat.

(1) Dans sa réunion du 8 juin, l'Académie avait à donner un successeur à M. Charles Blanc, dont MM. Pailleron et Charles de Mazade se disputaient l'héritage. Chacun d'eux, à deux reprises, obtint seize voix, il en fallait dix-sept; comment la première élection, qui portera sur deux fauteuils, ne leur donnerait-elle pas la seule voix qui leur a manqué?

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS
PAR VICTOR DEVELAY.

LIVRE PREMIER.

III. — *A Enée Tolomei, de Sienne, dominicain*(1).

Il exhorte les Italiens à se coaliser contre Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui, suivi de la fleur de la chevalerie française, était entré en Italie à la tête d'une armée en 1333.

Epître, tu verras Enée gravissant les hautes cimes du Parnasse, et tu lui porteras le bonjour que je lui envoie; ensuite tu lui diras ces vers pleins de gémissements, car il prêtera à nos discours une oreille bienveillante.

Hélas! où les déesses fameuses par leur cruauté ont-elles prolongé le fil de mes jours fatigués? Quel astre funeste a accru le nombre de mes années pour me rendre témoin de tant de maux? A quelle source puiserai-je des larmes? Qui pourra enfermer ses soupirs dans de dignes vers et égaler sa plainte à la chute affreuse de la patrie abattue? Ah! plût au ciel que tous mes membres rendissent le son de la voix humaine, ou que j'eusse une langue de fer pour que le monde pût sentir mes douleurs et entendre mes tristes accents! Mais la voix même m'abandonne, et je ne sais, je l'avoue, par où commencer.

O destins! nous sommes opprimés par une honteuse domination, et nous souffrons qu'on brandisse çà et là

(1) Il enseigna la théologie dans plusieurs couvents de son ordre et particulièrement à Florence où l'on conserve de lui un manuscrit intitulé : *De paupertate Christi.* Devenu en 1345 inquisiteur-général en Toscane, il mourut à Sienne en 1348. Il cultiva la poésie et il existe de ses vers dans les bibliothèques Chigi et Barberini à Rome.

contre nos poitrines des épées brisées et qui ont servi à nos trophées. Ah ! rougis, fortune, de condamner au joug d'un indigne esclavage la maîtresse du monde et de la livrer à des mains qu'elle a tant de fois liées derrière le dos. Ce qui aurait arraché des larmes aux chefs carthaginois et au dur Annibal, ce que nul peuple barbare n'aurait vu d'un œil sec, tu veux que la puissante Ausonie soit tributaire des Gaulois dont le sang, si l'on en croit l'histoire, a souvent grossi les fleuves et rougi les nymphes des eaux, quand le vaillant Jules brisa leur fureur et que ses armes invincibles écrasèrent leur rage insensée. Ce n'est point assez d'invoquer le témoignage des nymphes et des faunes, divinités rustiques d'autrefois, nous prenons à témoin Nérée lui-même. Car, dès que nous fûmes arrivés à l'extrémité de la région parcourue, nous nous embarquâmes sur mer, le grand Océan frémit sous les coups de rame des Romains et offrit de tristes sépulcres aux Bretons aux cheveux roux. Que dirai-je des redoutes élevées sur le rivage ennemi, des forts et des villes menaçant les citoyens vaincus, ouvrages de la valeur italienne, monuments de notre César, attestant le nom éternel de notre empire. Je veux laisser de côté Torquatus, de peur que sa gloire n'appartienne à sa famille et qu'une partie de sa victoire ne rejaillisse sur la cendre de ses pères. Je veux taire également Camille et le héros qu'un oiseau noir couvrit de ses ailes (1). Je vous passerai aussi sous silence, Marcellus, vous qui, à votre retour, suspendites au temple de Jupiter trois trophées, dépouilles de l'ennemi. Le paysan Marius avait appris à ouvrir avec le soc de la charrue la colline d'Arpinum et à remuer la terre avec un hoyau grossier; dès que sa main rude eut touché le fer redoutable, quels carnages! C'était pour montrer combien les rustres italiens l'emportaient à la guerre sur toute la noblesse étrangère.

(1) Valérius Corvinus.

Mais hélas! maintenant tout semble aller à rebours. Comme devant le souffle de l'auster, une nuit profonde dérobera la clarté du jour, et ni l'Ourse connue des matelots ni les flambeaux du ciel étoilé ne resplendiront. O honte! O surcroît de honte! Voici qu'en ce moment l'esclave se révolte contre son maître, et l'affranchi sanguinaire saute à la gorge de son patron. Cette haine est naturelle : l'esclave qui a reçu des coups de verges s'irrite toujours davantage. A-t-on vu celui qui s'est échappé de prison regarder sans trouble son geôlier? Le taureau, furtivement détaché de la charrue qu'il abhorre, jette un regard menaçant sur le laboureur, quand il frappe les frênes de ses cornes et qu'il remplit l'air de ses longs mugissements. L'Atlas massif ira vers les Syrtes de la Lybie, l'Ebre baignera de ses flots le sommet du Caucase, la douce colombe vaincra l'aigle en cruauté, et le corbeau surpassera par son plumage la blancheur du cygne avant que le pendard qui songe souvent aux chaînes de l'esclavage, qui se rappelle les coups de fouet et qui a peur des verges, s'il n'est point retenu par la crainte, ne tourne contre son maître ses épaules meurtries et ses bras délivrés de ses fers, ou qu'un juste respect n'amollisse sa férocité.

C'est quelquefois un mal, quand les temps heureux sont passés, d'avoir nagé dans la prospérité. Car, quoique la fortune disparaisse, l'envie qui survit et demeure persécute les malheureux et use les fragments du destin en leur rappelant le tourment de leur faveur tarie. Nous aussi nous éprouvons le préjudice de notre vieille splendeur. Les peuples se lèvent de tous côtés, ils demandent notre supplice, et si le sort ne s'y oppose, si Jupiter du haut de l'Olympe ne jette sur nous un regard favorable, ils en viendront à bout. Pourquoi nous hâtons-nous, hélas! d'être le jouet des nations que nous avons domptées et la fable de l'univers? Heureux le peuple auquel une terre libre et victorieuse servait jadis de sépulture! De vils tombeaux qui seront bientôt foulés orgueilleusement

par les pieds des barbares nous attendent. A quoi ont abouti pour les villes de l'Hespérie l'injuste ambition du pouvoir, les guerres civiles et les crimes? Quelle union sortira-t-il de ce chaos? Toutes les alliances sont rompues par des vœux dissemblables et le repos de la vie est troublé. Ainsi une rage insensée saisit parfois les pilotes, quand le malheureux vaisseau tournoie battu par la tempête; tandis que l'un lutte contre l'Eurus, l'autre contre le Zéphir, la nef négligée heurte contre des écueils redoutables. Maintenant cette Charybde nous menace; je redoute ces écueils. C'est notre discorde qui fait la force de l'ennemi. Nous restons sans défense au milieu du danger. Nous recevons l'eau par les fentes, nous sommes battus des vents contraires, déjà notre vaisseau naufragé est ballotté de côté et d'autre, et ce n'est pas seulement à droite et à gauche qu'il est agité, cette lèpre trop voisine pénètre déjà dans les entrailles du Latium, elle a envahi le milieu du corps, elle se répandra dans toutes les fibres, ne tardera pas à infecter de son venin mortel la mer tyrrhénienne et l'Adriatique et couvrira bientôt d'épaisses ténèbres la sérénité des cieux.

Du haut des Alpes l'ennemi menaçant (1) mesure déjà d'un œil cupide les riches campagnes partout où s'étend la belliqueuse Hespérie, la plus belle des nations. Il voit de tous côtés des villes comme des royaumes dont on peut à peine savoir les noms, autant de châteaux forts construits de main de maître qu'il y a d'étoiles au ciel ou de sables vomis par l'Océan. Il admire ces palais bâtis de marbres différents, et ces murs portés dans les nues par des colonnes massives. Il s'extasie en voyant des métaux de tout genre briller dans les mines; les ports creusés sur les rivages de l'une et de l'autre mer; Cérès au milieu des campagnes; Bacchus suspendu à une roche aérienne; les ormeaux, la tête baissée, pliant sous le poids des raisins.

(1) Jean de Luxembourg, roi de Bohème.

Il voit des troupeaux de bœufs et de chevaux qui errent dans les prairies, un air pur où voltigent les oiseaux, des montagnes et des vallées ravissantes, des lacs d'eau stagnante, des sources salutaires aux malades et des fleuves limpides dans des vallons ombreux. En cueillant des fruits délicieux, il retrouve partout à sa grande surprise l'odeur du feuillage divin (1). Mais rien dans cette contrée privilégiée ne lui semble plus admirable que l'esprit et le caractère des habitants dont le cœur possédé par Dieu ne supportera pas volontiers de lâches tyrans.

Tel est le spectacle magnifique qui, en le séduisant, redouble sa flamme et irrite sa soif au fond de son âme avide. Il ne désire voir ni les corps saints, ni les tombeaux des Pères, ni les lieux teints d'un sang innocent. En effet, croyant que le sceptre de la terre vaut mieux que celui du ciel, ce loup enragé, sous couleur de paix, couve le dessein d'étendre ses frontières. Le cyprès issu de petites racines atteint ordinairement une grande hauteur; il en est de même du danger. Croyez-moi, il ne s'arrêtera pas là; l'injustice funeste qui vient de s'emparer des murs de Lucques vraiment abandonnée vise plus loin. Que dis-je? Insensé! C'est là peut-être l'unique voie de salut qui nous soit ouverte en nous rappelant enfin tardivement à l'imitation des mœurs antiques. Oui, j'en ai le ferme espoir, nos guerres impies cesseront sans doute quand nous rougirons à la vue de l'arrivée soudaine de ce roi. Car la postérité italienne, riche des exemples de ses aïeux, tient les glaives et les javelots avec lesquels ceux-ci ont effrayé l'univers. La Grèce avec des forces insuffisantes repoussa les armées nombreuses de Xercès et de Darius. Thomyris, sans se laisser émouvoir par la mort de son fils ni par son sexe, osa, par un acte plus que viril, trancher la tête du puissant roi des Perses (2). Et nous que faisons-nous? Que

(1) Le laurier.

(2) Cyrus.

devient notre courage et notre ardeur martiale? Qui nous empêche d'armer nos bras? de lancer nos coursiers dans la plaine? de faire pleuvoir nos traits? de couvrir la mer de nos vaisseaux? Cet homme qui, oubliant son origine, se vante d'être le seul heureux, le seul roi, le seul maître dans tout l'univers, trouvera ici mille rois (car la vertu porte un diadème éternel) et il apprendra que Cinéas n'a point menti au vaillant Pyrrhus, quoiqu'il n'ait pas été cru. Il eût été plus sûr pour lui de prendre dans les forêts, suivant l'usage de ses pères, les cerfs fuyards et de faire la guerre aux daims que d'exciter des lions qui blessent des dents et des griffes. Car s'il tend ses rêts à l'indolence d'autrefois, s'il croit envelopper des gens endormis, il se trompe; notre blessure récente et le sentiment de la douleur nous ont réveillés et ont enfin banni notre mollesse habituelle. Nous avons commis assez de fautes. Il viendra bientôt un temps plus heureux où je serai forcé pour le coup de pardonner aux Parques trop lentes. Pour voir les armes romaines triompher de nouveau au delà du Rhin, les rives que rase la Seine et celles que baigne la Garonne possédées par des soldats du Latium, ma vieillesse tremblante priera qu'on prolonge le fil de ses jours.

Mais en attendant, la crainte, qui accompagne toujours l'amour, me tourmente. Vivant à l'écart sur les bords du Rhône, je pâlis en apercevant les destins de ma patrie éloignée; comme si, debout sur la plage, je voyais tristement ma mère ballottée au milieu des vagues. L'espoir et la crainte sont donc confondus. Comme la tristesse et la joie se succèdent tour à tour, la fin de cette lettre sera mixte. Je ne sais si je suis joyeux ou triste, si j'espère ou si je crains, tout mon cœur est torturé par des pressentiments divers. Adieu donc, et si le destin vous apprend quelque chose, dites-le moi, afin d'apporter une douce consolation à votre ami inquiet.

DEUX LETTRES

DE

MADAME DE LA POPELINIÈRE A RICHELIEU

Nous avons pu copier deux lettres de la célèbre Madame de La Popelinière au maréchal de Richelieu, qui nous paraissent dignes d'être publiées : nous croyons inutile de parler de ces personnages qui sont assez connus, et dont on a précisément reparlé récemment à propos de la démolition de l'hôtel dans la rue Richelieu, où l'on a pu voir pendant plusieurs semaines l'emplacement de la fameuse cheminée.

« 20 janvier. — Je viens de vous faire escrire par la poste que je n'avois pas encore reçu de vos nouvelles, mon cœur; mais on vient de m'apporter vostre lettre, et à vingt-quatre heures près elle m'est parvenue aussi heureusement que les autres. Je ne crois pas, quoi que vous disiez, que vous ayez reçu toutes mes lettres, ni que vous ayez reçu celle de Le Doux quand vous avez écrit celle-ci : 1° les vôtres ne sont pas datées, et si votre aide de camp a esté quinze jours en chemin, il y aura trouvé Le Doux qui n'est parti que le 3. Je ne sais qu'en penser, car le vent qui empêche vos lettres d'arriver doit vous porter les miennes. Je n'ai d'intéressant à vous mander que ce que je vous ai fait écrire par la poste, la recouvrance de vostre livre qui doit vous intéresser : le voilà sur mon lit avec l'écriture que vous y avez ajoutée. Je les combine de toutes les façons ces lettres pour qu'elles me disent tout ce qui me plaît; elles sont de vostre main, ce sont les mesmes dont vous vous êtes servy pour me dire que vous m'aimiez toujours. J'en fais des promesses nouvelles,

enfin tout ce que je veux. Il y a trois jours que je les ai et que je m'en occupe jour et nuit constamment. Je ne suis pas contente de vostre lettre. Il me semble qu'elle ne répond ni ne me parle des miennes. Elle est froide, et il ne me vient dans la teste aucune raison de vous croire indisposé. Il me semble que cela obstrue l'âme et luy oste sa vivacité. Car pourquoy ne me répondez-vous pas avec autant de chaleur que je vous escris? Je vous en ay vu plus qu'à moy. Qu'en avez-vous fait? Peut-estre aussy que mon feu esteint le vostre. Enfin, mon cœur, vous m'avez glacée.

« Je souhaite que vos conjectures sur la paix soient bien fondées et se réalisent promptement : je le crois, mesme je l'espère. Puisieux a raison : on n'a jamais mieux joué son jeu, car je vous jure que personne de mon tourbillon, qui est estendu sans être intime, ne les croit. Comment voulez-vous que je n'aye pas des idées fausses de tout? Je ne vois que des jaloux, et ceux qui pourroient m'instruire réellement seroient des bavards s'ils me parloient de la moindre chose. Si je les questionne, ils me répondent : la gazette. J'ai parlé au maréchal de Saxe sous le prétexte de ses intérêts, et il m'a répondu que tout ce qu'on faisoit étoit fort au-dessous de luy; qu'il avoit commencé cette besogne-cy et qu'il l'acheveroit, qu'il se permettoit de regarder le roy comme un amy qu'on n'abandonnoit pas au milieu d'une querelle, qu'il ne quitteroit pas, qu'il n'étoit pas content de sa dernière patente, mais qu'il en auroit l'air parce que le roy le vouloit et qu'il n'en témoigneroit rien; qu'il méprisoit trop toute *cette canaille* pour se donner la peine de leur nuire; qu'il la laisseroit faire, que dans son atelier il étoit le maître, et que le roy avoit confiance en luy pour les marches, camps, sièges et batailles, etc.; que c'étoit tout ce qu'il falloit, qu'il désiroit la paix, crainte de revers. Voilà le résultat ou, pour mieux dire, le précis des conversations que j'ay eues hier avec luy. Il m'a dit qu'il croyoit que le roy de Prusse alloit

rentrer en guerre, mais cela ne me parut fondé sur rien que sur des combinaisons de gazette. Je ne vois d'ailleurs personne : il y a aujourd'hui dix-sept jours que je ne suis sortie de mon lit ou de mon canapé. Je n'ay pas descendu en bas, aussi jugez des nouvelles que j'aurois à vous escrire. Je ne suis pas estonnée que vous trouviez des contrariétés dans ma lettre au sujet de ma conduite et de celle de cet homme. Vous savez bien qu'elle varie à tout moment, et qu'on ne peut avoir un projet sûr avec luy pour vingt-quatre heures. Aussi ce que je crois voir en un moment est détruit dans un autre. Vous avez dit qu'il était un simulacre de sentiment; ainsi souvent je m'y trompe. Il n'y a rien d'assuré avec luy, ni de projet à faire entre vous et luy; plus habile que moy y seroit embarrassé. Que voulez-vous que je fasse, si ce n'est de laisser passer les jours comme ils viennent? »

22 janvier.

« Mon cœur, votre courrier n'est point reparty; je m'en doutois bien. Quelle bêtise qu'un aide de camp arrivé le 19, reparti le 20. Mais il faut leur obéir puisque je ne puis leur commander. Je suis honteuse de la lettre que je vous ai écritte hier. L'excès du sentiment est, selon moi, le commencement de la déraison et de la stupidité; et, à moins d'estre au même degré et de lire ces choses-là avec autant d'amour qu'on en a ressenti en les écrivant, elles sont plus capables de refroidir que d'échauffer. Se pourroit-il, mon cœur, que mes lettres vous fassent cet effet là? Tout passe dans ma tête rapidement, j'en conviens, et je vous l'ai fait remarquer. Je suis très timide, l'expérience m'a rendu défiante. Je vois tout à mon désavantage. Je crains que mes lettres volumineuses ne vous aient ennuyé; vous me dites qu'elles font votre bonheur, mais cela est si faible, si peu répété, détaillé; vous ne répondez qu'à des articles dont je ne me soucie guère et que je vous ai plutôt mandé pour avoir une coupure à faire.

C'est mon seul plaisir de vous écrire, de penser que vous me lirez, que je suis dans vos mains, que je vous occupe de moi forcément pendant une heure, sauf les distractions ; mais aussi vous me lirez ; cela seul me ferait copier des gazettes si je ne pouvois vous escrire autre chose ; et l'extrême confiance que j'ai en vous me fait vous écrire jusqu'à des bêtises, que je sens très bien, car je vous présente tout ce qui passe dans ma tête, avec le même désordre que la nature y a mis, et plus encore, car je ne veux rien oublier et j'étrangle tout. Je n'ai aucune suite pour cette raison. Ainsi, mon cœur, que mes nouvelles, mes projets, même mes craintes ne vous fassent aucune impression que comme des rêveries de mon imagination. Mais pour mes sentiments pour vous, de quelque façon que je les exprime, ajoutez-y tout ce que vous pouvez désirer ; faites tous vos efforts pour vous les bien peindre ; vous n'en trouverez jamais autant que j'en ay. Je vous aime, mon cœur, à la folie ; il n'y a rien que je n'entreprisse pour vous le prouver et en mériter autant de vous. Mais c'est une balance, à ce qu'il me semble, qui n'est jamais égale, et je sens que plus mon côté se charge, plus le vôtre s'allège ; l'inquiétude est une propriété de l'amour, mais ce que je sens pour vous est plus que de l'amour, et j'ai échauffé ma tête à vous faire pitié. Je crois que ma solitude et la privation totale de dissipation fisiquement, y a beaucoup contribué. Il y a des moments où je consentirai et souhaiterai de vous voir un instant, de vous serrer dans mes bras et de mourir. La réflexion me dit que cela arrivera sans qu'il m'en coûte tant ; puis mes désirs saugrenus, mon impatience et les obstacles qui peuvent s'y rencontrer, se présentent à mon esprit avec tant de vraisemblance que j'en tombe dans l'accablement le plus agonisant. Mais, mon cœur, songez donc qu'il faut que je passe encore un an sans vous voir, que tout ce qui est écoulé est compté pour rien, que même je n'ai aucune certitude qu'un an soit la fin de mes peines, et tout ce

qui peut arriver d'ici là... Et je vous désire avec une violence que si je devois vous voir ce soir, cela me paraîtroit un siècle, fussiez-vous de l'autre côté de la bergère. Mon cœur, vous m'avez rendu bien malheureuse. Je ne puis envisager dans l'avenir de dédommagement assez fort pour tous les maux que j'éprouve ; il y en auroit un : ce seroit de jouir de vous librement, à ma fantaisie, le reste de mes jours, mais cela n'arrivera jamais. Il n'est pas possible de penser qu'une baguette ne soit pas plutôt usée qu'une barre de fer, et vous et moi nous sommes encore plus frêles. Ah ! mon cher cœur, tu me fais froidement des projets de campagne pour plus d'un an. Comment voulez-vous que je sois contente. Mon cœur, vous le croirez sans doute, mais cela est assez plaisant. De tous les gens que j'ai vu depuis que vous estes parti, aucun ne m'a fait autant de plaisir que Guimond. Il me prend une palpitation quand je le vois que je crains qu'on ne devine dans mes actions ; il ne me parle de vous que par hazard et je ne le vois jamais que dans un cercle, mais je l'écoute et lui parle avec une complaisance et des yeux si doux, que s'il étoit tout autre, il pourroit croire que je suis folle. Il m'intéresse beaucoup ; il va vous revoir, vous parler, vivre avec vous dans cette familiarité que je désirerai tant, être au chevet de votre lit, à votre toilette, à l'opéra, à dîner, à la guerre, à des fêtes, seule avec vous. Mon cœur, il m'a pris une tendresse pour lui par je ne sais quel sentiment de relation que je le regarde comme mon meilleur ami sans lui parler que de bagatelles ordinaires de la conversation ; un mot de lui m'intéresse, son habit que peut-être vous avez vu. Je suis folle, mon cœur ! et c'est l'effet de cette extrême réserve. »

Voici maintenant une lettre très curieuse de Richelieu au sujet des difficultés qu'il eut pour obtenir de l'empereur son consentement à la promotion de Monseigneur de Fleury au cardinalat.

« Vienne, 2 septembre 1726. — Je n'ai que le tems de

vous escrire que ces mots, ne pouvant retarder un moment la bonne nouvelle que j'envoie au roy du consentement que j'ay à la fin arraché à l'Empereur à la promotion de M. de Fréjus. Je l'ay envoyée hier à Rome par un courrier extraordinaire au cardinal de Polignac, et je vous avoue que je suis au comble de la joye de cette affaire, car je vous puis dire sans me vanter que je l'ay conduite adroitement et que je crois que l'on m'en aura obligation, car je crois qu'on ne s'y attendoit pas, et je vous avoue que malgré que j'avois mis tout en usage, je commençois à en désespérer. Aussi ma joye est double, car mon amour-propre en est flatté. Je crois que personnellement cela ne gâtera pas mes affaires à la cour. Je demande par courrier mon congé. »

E. de B.

UNE ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Catalogue des livres et estampes de la bibliothèque de feu M. Perrot, maître des Comptes, disposé dans un ordre différent de celui observé jusqu'à ce jour, avec une table des auteurs. *Paris, Gogué,* et *Née de La Rochelle,* 1776 ; in-8 de 382 pages, 4591 numéros.

Nous trouvons en tête du catalogue dont nous avons transcrit le titre un *avertissement* qu'on lira sans doute avec plaisir.

« Malgré le grand nombre de Bibliothèques que l'on a vu se former et se détruire successivement en France, le goût du public pour les catalogues que l'on en publie au moment de leur dispersion, au lieu de se ralentir, semble au contraire s'être accru de jour en jour ; et l'empressement des curieux à recueillir ces ouvrages éphémères

paraît leur assurer un mérite d'autant plus réel qu'il est varié dans chacun d'eux.

» En effet, outre les connaissances bibliographiques en tout genre que l'on acquiert continuellement en les lisant, ils présentent le tableau fidèle du goût général de chaque siècle pour les sciences, celui de chaque nation et des littérateurs qu'elles ont produits. Nous y trouvons l'indication d'ouvrages anciens ou récents imprimés chez les peuples voisins ; et ils y rencontrent eux-mêmes des notices sur les ouvrages imprimés en France, dont les journaux ne pourraient leur donner de connaissance, et qu'ils chercheraient vainement ailleurs. Nous regardons comme superflu d'entrer dans de nouveaux détails sur l'utilité dont ils sont pour le commerce des lettres; elle est actuellement reconnue, et personne ne doute qu'ils ne soient des Fastes publics où est consignée l'existence des livres les plus rares et des monuments les plus précieux de la littérature de tous les temps et de tous les pays.

» C'est le pressentiment de l'utilité de ce genre d'ouvrage qui a excité les libraires français, dont le zèle s'est toujours montré pour l'accroissement des sciences, à lui donner une forme plus intéressante qu'il ne semble mériter naturellement ; les soins que quelques-uns d'entre eux se sont donnés pour en faire sentir les avantages n'ont pas été inutiles, et ils ont rendu les catalogues qui sont sortis de leurs mains autant de bibliothèques parlantes, où les savants et les jeunes candidats vont chercher des conseils vrais et laconiques pour la perfection des travaux qu'ils ont entrepris, ou la conduite de ceux auxquels ils voudraient se livrer.

» Nous saisissons avidement l'occasion qui se présente pour nous de faire connaître combien nous désirons de marcher sur leurs traces, et les avantages que nous avons pu retirer des ouvrages de ceux qui nous ont précédés, dans cette carrière.

» Quelle circonstance plus favorable pouvions-nous es-

pérer ? La bibliothèque de M. Perrot, Maître des Comptes, dont nous avons été chargés de faire le catalogue et la vente, renferme tout ce qu'un amateur éclairé avait pu rassembler de meilleur dans toutes les parties de la littérature. Héritier du goût de ses aïeux pour les sciences, et des plus grandes facilités de le contenter, il n'avait rien épargné pour se procurer des livres dans lesquels il pût trouver l'agréable joint à l'utile ; et l'on verra par le choix qu'il en avait fait, qu'il ne s'était guère écarté de ce but qu'il s'était proposé en formant sa bibliothèque. La poésie et les belles-lettres occupèrent agréablement sa jeunesse : il avait voulu acquérir aussi des lumières sur toutes les sciences profondes ; mais rebutant tous ces répertoires futiles qui favorisent la paresse et endorment le génie, il les avait étudiées dans les sources. Lorsqu'il se fut entièrement destiné à la magistrature, il s'attacha avec une ardeur incroyable à l'étude des lois et de l'histoire de sa patrie ; et tous les membres du respectable corps auquel il s'était uni, sont les témoins des connaissances qu'il y avait acquises.

» Ce n'a pas été sans quelque peine que nous avons mis en ordre le catalogue d'une bibliothèque de vingt et un mille volumes, mais plus nous y avons éprouvé de difficultés, plus nous avons senti croître en nous le désir de le faire de manière à satisfaire les connaisseurs et notre inclination particulière. Les préjugés littéraires sur l'arrangement des catalogues n'ont pas été les moindres écueils sur lesquels notre patience aurait échoué, si nous n'avions enfin pris le parti de secouer le joug auquel nous nous étions soumis d'abord. Nous pouvons assurer que ce n'a point été pour nous distinguer de nos confrères, que nous avons entrepris de réformer le système dont ils se sont servis pendant plus de soixante ans avec une patience méritoire ; et s'ils n'ont pas fait connaître le dégoût qu'ils ont dû ressentir d'associer des classes, des divisions, des sciences et des arts qui n'avaient souvent ensemble que des rapports très éloignés ; pourra-t-on trouver mauvais

que nous ayons été moins scrupuleux qu'eux à l'égard d'un système dont ils ne sont pas même les auteurs? Nous les respectons comme nos premiers maîtres, et comme les créateurs de la science bibliographique; mais nous nous sommes néanmoins permis de publier des idées qui, loin de pouvoir nuire à la société, à la religion et aux mœurs, ne doivent leur existence qu'à notre envie d'être utiles au public et de concourir à la perfection de notre art; trop heureux si nos faibles efforts peuvent y contribuer en quelque chose.

» Nous devons un compte au public de nos changements, et nous allons le lui rendre aussi laconique qu'il nous sera possible. La table systématique qui suivra cet avertissement, sur laquelle nous engageons de jeter les yeux, mettra plutôt au fait que cent pages de raisonnements sur cette matière inépuisable; et les ouvrages qui seront rangés dans le catalogue sous chacune des divisions de ce système lui serviront de commentaire. Nous avons fait en sorte que tout dans ce catalogue pût rendre compte de nos pensées; et les différents caractères que nous avons employé dans la distribution de nos divisions et subdivisions, enseigneront quelles sont les principales, celles qui leur sont soumises ou inférieures, et le degré d'égalité des unes et des autres.

» Nous n'avons fait que peu de changements à la Théologie; les *Conciles* et les *Liturgies* ont été reportés à la suite des *Théologiens*, parce qu'ils séparaient les *Commentateurs de l'Ecriture-Sainte* d'avec les *Saints Pères* qui ont expliqué les premiers l'Ecriture aux fidèles: les *Théologiens* resteront après ceux-ci, et auront à leur suite les *Conciles* et les *Liturgies*, qui fournissent les dernières armes dont on se sert pour combattre les *Hérétiques* et les philosophes.

» La *Théologie Hétérodoxe* nous a paru mériter des divisions plus soignées, et nous avons cru très essentiel de séparer tous les livres hérétiques, ou qui attaquent la

Religion chrétienne, de ceux que nous regardons comme faits par des auteurs orthodoxes : par ce moyen, on ne sera plus exposé à acheter un livre hérétique ou une bible protestante pour une qui ne le serait pas. Il faut remarquer aussi que la Religion réformée, dans laquelle nous comprenons toutes les sectes qui la divisent, étant adoptée par une partie des peuples de l'Europe, fait, pour ainsi dire, un corps de théologie séparé, qui pourrait, en fait de système bibliographique, former un parallèle avec notre *Théologie orthodoxe*. Nous avons employé, à quelques changements près, les divisions de cette dernière, et il sera plus facile d'y retrouver les ouvrages réfutés par les catholiques, que de croire que Saint-Pierre et Calvin doivent habiter ensemble. Si cet arrangement n'est pas essentiel pour cette bibliothèque, il le deviendra pour une plus abondante en ce genre ; d'ailleurs, en y faisant attention, il se trouve plus de livres hérétiques qu'on ne s'imagine ; la preuve en est ici.

» La *Jurisprudence*, au lieu d'être la deuxième classe de notre système, ne sera que la dernière, par plusieurs raisons. On a cru que le *Droit Canon*, qui est à la tête, faisait une liaison très naturelle avec la *Théologie*, et cela pourrait être, s'il n'était séparé de la *Théologie Catholique*, avec qui seul il pourrrait s'unir, par la *Théologie Mahométane :* il s'ensuivrait cependant que le *Droit civil* ferait une autre liaison très naturelle aussi avec l'*Histoire*, qui, loin d'être la troisième classe, comme on la trouve dans le catalogue de M. le Tellier, archevêque de Reims, n'est que la cinquième dans l'ancien système, parce que l'on a senti que l'*Histoire* ne pouvait dépendre de la *Jurisprudence*, et qu'elle tenait au contraire celle-ci sous ses lois. Alors la *Jurisprudence* est une classe isolée, presque éclipsée par la *Théologie* qui la précède et par les *Sciences* qui la suivent, et qui ne peut soutenir de parallèle avec aucune ; car, non seulement elle est éloignée de l'*Histoire*, avec qui elle a les plus grands rapports, bien plus, elle est hors de

son rang, puisqu'elle se trouve à la tête des *Sciences*, tandis qu'elle dépend de la *Politique*, qui est elle-même une des divisions de la *Philosophie*. Mais la *Philosophie* ne dépend d'aucune science, parce que tous les objets qu'elle embrasse sont nobles et relevés ; qu'elle rend compte de tout ce qui existe dans la nature, dont elle a pour ainsi dire percé le voile ; et que, de même que la *Théologie*, elle s'occupe de la divinité et des choses surnaturelles. Qui pourrait ignorer encore que la *Philosophie Ancienne* était la *Théologie des anciens Peuples*, et que les écrits des philosophes de la Grèce et de l'Italie sont le tissu des dogmes qu'ils regardaient comme les plus certains et les plus secrets de leurs religions? Ne sont-ils pas accusés d'avoir puisé dans les Livres de Moïse le peu de conformité que l'on trouve dans quelques-uns de leurs ouvrages avec ces livres sacrés, qui sont la base de la religion des Juifs, et même des chrétiens ; et ne lit-on pas partout que Pythagore, Platon et tant d'autres ont employé une partie de leur vie à voyager pour s'instruire des mystères des peuples les plus célèbres de l'antiquité profane, avant que de former ces écoles florissantes d'où sont sortis des milliers de philosophes leurs disciples? Quelle classe peut donc suivre plus justement la *Théologie*, que la *Philosophie*, qui mène à sa suite toutes les *Sciences*, dont elle est la mère, et qui est en même temps la *Théologie des Anciens*.

» Cette deuxième classe est partagée en trois sections principales ; savoir : la *Philosophie*, la *Médecine* et les *Mathématiques*, qui donnent chacune un cours complet de sciences et d'études. Toutes les sciences n'ont pu entrer dans ces trois sections, qui n'embrassent que celles qui leur sont purement soumises : mais il est aisé de s'apercevoir que celles qui en sont exclues ne peuvent retenir le nom de science qu'on leur a donné ; et qu'il n'y a que celles dont nous avons formé cette classe qui puissent le garder avec raison, puisqu'elles ne dépendent que de

l'esprit humain qui les a créées; au lieu que les autres sont de simples connaissances dépendantes de choses existantes hors de nous, et qui n'exigent que de la mémoire de celui qui les apprend. On ne peut dire, par exemple, que la *Géographie*, la *Chronologie*, la *Bibliographie*, la *Polygraphie* et la *Philologie* soient des sciences; c'est un principe irrévocable: nous les avons placées de manière qu'elles pussent se lier avec ce qui les précède ou ce qui les suit. Nous avons donc mis à la tête des sciences proprement dites, et sous le titre général de Prolégomènes, la *Bibliographie*, qui nous donne la clef des sciences en nous en indiquant les sources; et la *Polygraphie*, qui, par la raison qu'elle en est le résumé général ou l'analyse, leur sert d'introduction. De même, la *Philologie*, qui comprend les *Arts libéraux*, est à la tête des autres *Arts*, qu'elle nous met en état d'apprendre en nous donnant des éléments qui deviennent la base de tous les états que nous pouvons choisir lorsque nous nous destinons à jouer un rôle dans la société. En suivant toujours le même principe, la *Géographie* et la *Chronologie* sont à la tête de l'*Histoire* proprement dite, dont elles doivent être inséparables dans tous les systèmes bibliographiques. Ces *Prolégomènes* coupent la liaison générale que nous avons voulu établir dans le nôtre; néanmoins ils servent à distinguer les classes; et en les envisageant en général, la même liaison subsiste.

» Nous n'avons d'ailleurs fait que de légers changements dans la deuxième et la troisième classes. Dans cette dernière, les *Arts*, qui la composent uniquement, ne sont point rangés par degré d'utilité, de noblesse et de dignité; nous avons mieux aimé rapprocher ceux qui sympathisaient ensemble, et les diviser sous des titres qui en indiquassent le genre; nous renvoyons pour cela à la Table Systématique.

» L'*Histoire*, qui est notre quatrième classe, a peu souffert de notre réforme; nous avons seulement rapproché

les *Antiquités* de l'*Histoire Ancienne,* parce qu'elles en sont réellement les preuves. Nous avons en outre extrait de l'*Histoire,* l'*Art du Blason,* qui se retrouvera parmi les *Arts Symboliques ;* la *Bibliographie,* qui fait partie des *Prolégomènes* sur les sciences ; et la *Diplomatique,* que nous avons associée aux *Arts Graphiques :* du reste, nous nous sommes attachés à diviser nettement l'histoire de chaque peuple, et particulièrement la nôtre.

» Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit plus haut à l'égard de la *Jurisprudence :* c'est une science qui s'adapte à l'esprit du législateur et des lois de chaque peuple, et par conséquent elle doit être regardée comme un *Appendice* à l'*Histoire ;* mais elle ne peut s'y enclaver, car elle ferait perdre de vue l'objet principal de cette dernière, qui n'embrasse que ce qui est de fait, et rien de dogmatique. La *Jurisprudence* au contraire ne s'occupe que de la discussion des intérêts des différents particuliers de chaque nation, et cet objet étant distinct et subordonné à celui de l'*Histoire* qui s'étend à tout ce qui regarde les peuples et les nations, nous l'avons placée après celle-ci.

» Elle avait déjà été bien divisée par plusieurs bibliographes, et nous n'avons pas imaginé pouvoir y mieux réussir qu'eux : cependant nous avons présenté la *Jurisprudence Française* sous une face un peu différente. Les divers tribunaux du royaume nous ont indiqué nos divisions, et nous avons fait en sorte de ne leur attribuer que ce qui leur appartient légitimement. Cette façon de la diviser, quoique plus difficile pour nous, est la plus commode pour le public, dont l'utilieé a été notre premier mobile dans la rédaction de ce système.

» L'idée que nous venons d'en donner peut suffire pour faire connaître combien nous avons tâché de le rendre clair, simple et facile à pratiquer ; et nous avons pensé que l'on devait préférer la clarté à tout le brillant d'un système philosophique qui ne serait pas à la portée de bien des personnes. Les cinq classes de l'ancien système

ont été conservées dans celui-ci, parce qu'elles sont plus égales. On aurait pu les réduire à trois, que l'on aurait nommées : I. *Histoire Divine ;* II. *Histoire de l'Esprit humain :* III. *Histoire des Actions humaines :* mais nous n'avons pas jugé nécessaire de dénaturer des divisions auxquelles le public est accoutumé ; et nous nous sommes uniquement proposé d'éviter dans la disposition de celui-ci les inconvénients réels de l'ancien.

» La connaissance que nous avons acquise des difficultés que l'on éprouve dans l'arrangement des Catalogues, nous empêche de croire que celui-ci soit exempt de fautes ; nous en avons même remarqué d'essentielles que nous avons corrigées en partie dans la Table des Auteurs. En rectifiant les travaux de nos prédécesseurs, nous n'avons pas cru être infaillibles : et comment se persuader de posséder une science dont les difficultés s'augmentent à mesure que nous recevons des preuves de la perfection des autres ? Il nous a fallu, de même que nos confrères, lutter contre l'embarras du négoce ; comme eux, nous avons été contraints d'interrompre et de reprendre notre travail à différentes fois. Nous prions donc les personnes éclairées de nous excuser lorsqu'elles nous surprendront en faute : nous les engageons aussi à suspendre leurs jugements ; car souvent le titre d'un ouvrage contraste avec la matière qui y est traitée, et cela pourrait les induire elles-mêmes en erreur, et tourner mal à propos à notre désavantage. »

NOTE SUR DES MANUSCRITS INÉDITS DE DIDEROT.

Plusieurs biographes de cet écrivain trop célèbre ont avancé qu'un certain nombre de ses manuscrits inédits avaient été détruits par des personnes de sa famille, qui ne partageaient pas ses idées religieuses (?).

Il est vrai que les idées *religieuses* de Diderot ne sont pas en faveur chez ses descendants. Sous ce rapport, ils sont absolument dégénérés, ou plutôt *régénérés*. Mais le surplus de l'assertion est inexact. Il existait, et il existe même encore dans l'honorable famille Caroillon de Vandeul, qui descend de Diderot par sa fille unique, une réserve de manuscrits que feu M. de Vandeul, petit-fils unique de Diderot par sa mère, et Madame de Vandeul, sa femme, décédée en 1876 à un âge fort avancé, avaient toujours refusé de publier et de communiquer à des étrangers. Ces manuscrits, entièrement autographes, n'ont figuré dans aucune des éditions anciennes et modernes, non plus que dans le recueil d'*OEuvres inédites* imprimé en 1841. Il n'en est pas question davantage dans les Mémoires inachevés de Naigeon (1810), ni dans ceux de Madame de Vandeul-Diderot sur son père (1830).

Cousin connaissait l'existence de ces papiers. Il fit, à plusieurs reprises, des démarches inutiles pour en obtenir la communication. Oubliés ensuite pendant de longues années, ils ont été retrouvés dans la succession de Madame de Vandeul. Malheureusement, — ou heureusement, si l'on veut, — ces manuscrits, longtemps relégués dans un endroit humide, étaient dans un complet état de dégradation. C'est à peine aujourd'hui si l'on peut y déchiffrer çà et là quelques mots.

Ils avaient d'ailleurs toujours été *illisibles*, dans le sens moral de l'expression ; et c'est pour cela qu'ils avaient été si soigneusement tenus à l'écart. Une personne de la famille, qui avait pu les parcourir avant qu'ils ne fussent détériorés à ce point, m'a dit qu'ils contenaient, entre autres choses, une suite de *Jacques le fataliste*, et quelques ébauches de contes dans le genre des *Bijoux indiscrets*.

Baron Ernouf.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

UNE FEMME DU MONDE AU XVIIIe SIÈCLE. — LA JEUNESSE DE MADAME D'EPINAY, d'après des lettres et documents inédits, par MM. L. Perey et G. Maugras. *Paris, C. Lévy;* in-8 de 544 pages, portrait.

MM. Perey et Maugras avaient déjà fait honorablement leurs preuves comme investigateurs, par la publication de la correspondance de l'abbé Galiani, ouvrage couronné par l'Académie. Ce nouveau volume vient, et très justement, d'obtenir un semblable encouragement. Il contient des choses non seulement inédites, mais qui valaient la peine d'être publiées; — un grand nombre de lettres intéressantes de Madame d'Epinay, de ses amis et amies, communiquées par ses descendants, et même une portion considérable de ses Mémoires, omise par leurs premiers éditeurs, Brunet et Parison (1818), et par celui de 1865. Cette restitution importante a été faite d'après le manuscrit des Archives nationales, qui provient, comme on sait, de la source la plus sûre, sinon la plus pure, des papiers saisis pendant la Révolution chez Grimm, l'ancien amant de la dame. On trouvera dans le travail de MM. Perey et Maugras, tout ce que Brunet et Parison avaient laissé de côté : d'abord les trente premiers cahiers, qui forment à eux seuls environ le quart du manuscrit; puis, dans le reste, un grand nombre de lettres et d'épisodes caractéristiques qu'ils avaient mutilés, gazés ou supprimés entièrement.

Cette publication rend plus excusables les égarements de Madame d'Epinay, en jetant un plus grand jour sur la corruption du monde corrompu et sceptique dans lequel elle vivait. « L'amour excusait tout, il était roi, il était Dieu, et lorsqu'une femme conservait le même amant durant (toute) sa vie, on ne parlait d'elle qu'avec respect. » (Introd., p. XII.) Et un pareil phénix n'était

pas facile à trouver! C'était déjà beaucoup, une sorte de vertu relative, de n'avoir eu que deux amants bien avérés, et seulement l'un après l'autre, comme Madame d'Epinay. Dans un but facile à comprendre, elle a peint son mari non seulement comme un débauché, mais comme un scélérat. Peut-être même y a-t-il là une certaine exagération calculée; mais, comme dit le proverbe, on ne prête qu'aux riches.

Nous rencontrons encore dans cette famille un exemple saisissant de corruption précoce; c'est celui de la jeune sœur de d'Epinay, Madame de Jully. Les éditeurs de 1818 avaient singulièrement adouci les termes de la conversation dans laquelle cette femme de vingt ans fait confidence à sa belle-sœur d'Epinay de ses amours avec Jélyotte. « Parce que vous avez épousé l'aîné, dit-elle, vous croyez donc avoir toute seule le privilège de faire un c... dans la famille? » Cette malheureuse, qui mourut à vingt-trois ans sans sacrements, « ne croyant pas à toutes ces billevesées, » avait eu le temps de tromper son chanteur avec le chevalier de Vergennes (celui qui fut guillotiné).

Nulle part on ne voit mieux que dans ce commencement des *Mémoires*, jusqu'à présent inédits, la corrélation de l'affaiblissement des croyances et du relâchement des mœurs. D'une génération à l'autre la décadence se produit et s'accentue. M. de Bellegarde et Madame d'Esclavelles, le beau-père et la mère de Madame d'Epinay, valaient bien mieux que leurs enfants. Bellegarde respecte la religion, adore sa femme et meurt presque de chagrin quand il la perd. Madame d'Esclavelles est franchement pieuse, et Madame d'Epinay elle-même envie le bonheur, la sérénité morale que sa mère devait à la foi. Cette pauvre Madame d'Epinay avait une passion d'obliger à tort et à travers, *per fas et nefas*, qui lui a valu bien des déboires, notamment dans sa fameuse querelle avec Rousseau, et de sévères et justes mercuriales de son deuxième amant Grimm, homme d'un grand bon sens. Cette manie de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce était si forte chez elle, sa crainte de désobliger si grande, qu'on pourrait la soupçonner de ne s'être quelquefois peinte *qu'en buste* dans ses Mémoires, comme Madame de Staal (Mademoiselle Delaunay), et d'avoir poussé dans certaines occasions la complaisance plus loin qu'elle ne l'a dit. Cette idée irrévérencieuse nous est venue en regardant le portrait qui accompagne ce volume, et qui représente

Madame d'Epinay aux approches de la trentaine. C'est une physionomie plus agaçante que jolie ; la figure d'une femme *comme il en faut*, plutôt que *comme il faut*.

Le plus grand attrait de cette publication, c'est la correspondance inédite d'un oncle de Madame d'Epinay, M. de Preux, vieux garçon, d'un esprit aussi vif qu'original, retiré dans ses terres après de bons services militaires et autres, et ne venant plus que très rarement à Paris et Versailles, par ennui de retrouver vieilles et laides ses anciennes conquêtes. Il n'avait plus que deux passions, la chasse et sa nièce Louise (Madame d'Epinay). Il lui légua tout son bien, et mourut à temps pour ne pas la voir malheureuse. Son testament mériterait d'être cité en entier ! Nous nous bornons à quelques clauses caractéristiques :

« .... *Item*, trois mille livres une fois payées, à un grand drôle nommé Robert, garçon de charrue à ma ferme. C'est un vivant bien découplé ; cela boit et mange bien, cela a de la gaieté et fait rondement sa besogne. Il me ressemble un peu. — *Il arrive tant de choses à la chasse !* — Plus à l'aveugle qui vient tous les lundis au coin de la forêt, les six sols que je suis accoutumé de lui donner. Cela ne fera jamais que vingt-quatre sols par mois, et cela le met en état de manger de la viande une fois par semaine. — Je fais à mes fermiers la remise de ce qu'ils me doivent, et on n'aura rien à exiger d'eux qu'à compter du jour de ma mort. Et pour ceux qui ne me doivent rien, ma nièce d'Epinay leur fixera une remise à sa volonté, car il ne serait pas juste que ceux qui payent bien fussent plus mal traités que ceux qui payent mal. » — Il veut aussi que son enterrement soit plus somptueux que mesquin, n'entendant pas « que ce maudit curé, avec qui il n'a jamais pu vivre, puisse imaginer qu'il se venge. » Le comte de Preux est une des plus heureuses trouvailles qui aient été faites depuis longtemps dans les archives du XVIIIe siècle.

Ce volume aura une suite non moins intéressante et plus édifiante, *La Vieillesse de Madame d'Epinay*. Elle a pu dire, comme Figaro dans *La Mère coupable* : « ô ma vieillesse, pardonne à ma jeunesse ; elle s'honorera de toi ! » B. E.

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE, par M. F. Rocquain. *Paris, Didier*, in-8 de XII et 393 p.

M. Rocquain a fait ses preuves comme investigateur intelligent

et consciencieux. Ses deux précédents volumes sur l'ancienne France, et sur l'état de la France au 18 brumaire, contiennent des documents inédits d'une véritable importance. Son nouvel ouvrage est consacré à quatre papes qui, suivant lui, personnifient les phases principales de la théocratie : Nicolas Ier, Grégoire VII, Innocent III et Boniface VIII. Tout en rendant hommage aux intentions de l'auteur, qui n'écrit que des « livres de bonne foi », nous croyons qu'il a fait fausse route, et qu'on ne peut arriver par des monographies isolées à des vues d'ensemble exactes en histoire, et surtout dans l'histoire ecclésiastique. On pourrait encore demander à M. Rocquain pourquoi il rattache au moyen âge Nicolas Ier, contemporain de la décadence carolingienne ; pourquoi, si son but était la recherche des papes qui ont exercé la plus grande autorité morale, il n'a pas commencé par S. Grégoire le Grand, etc.

Les chapitres supplémentaires sur les Registres des papes et sur le *Regesta* de Jaffé méritent une attention spéciale. L'auteur est ici sur son véritable terrain. Il donne des détails intéressants sur le Chartrier (*Chartarium*) des souverains pontifes, déjà mentionné par saint Jérôme. Des catastrophes et des déplacements multipliés ont fait disparaître la majeure partie des pièces les plus anciennes, jusqu'à Innocent III. C'est une perte d'autant plus regrettable que ces registres appartenaient à des époques où les documents sont rares, et où l'histoire de l'Eglise, comme le dit fort bien M. Rocquain, représente en quelque sorte celle du monde. Toutefois cette perte a été réparée en partie par Jaffé, diplomatiste éminent, qu'une mort tragique et prématurée a enlevé à la science au mois d'avril 1870. Il eut le premier cette idée pourtant bien simple que, les registres des pontifes n'étant que la transcription des actes expédiés par le Saint-Siège, il était possible d'y suppléer dans une certaine mesure, en rassemblant ceux de ces actes qui ont été imprimés et les expéditions manuscrites en original ou en copie de beaucoup d'autres, qui existaient encore dans les archives des différents Etats de l'Europe. Le *Regesta Pontificum* contient l'analyse de près de onze mille de ces documents, émanant des papes des douze premiers siècles, et soigneusement classés par ordre de dates. « Outre que le *Regesta* peut être regardé comme la restitution d'un des monuments les plus importants à étudier pour l'histoire..., il représente, dit M. Rocquain, le travail le plus complet qui ait été

fait sur la chronologie pontificale. » Aussi cet ouvrage jouit parmi les érudits d'une réputation cosmopolite.

Pourtant le nom de Jaffé brille par son absence dans le Dictionnaire Vapereau. Nous avons nous-même à nous reprocher de ne pas avoir signalé cette omission dans nos précédentes recherches sur « les oubliés et les dédaignés du Dictionnaire des littératures. » Elle est d'autant plus inexcusable, qu'une notice sur la vie et l'œuvre de Jaffé a été publiée, il y a longtemps déjà, dans le *Journal des Savants* (décembre 1870 et janvier 1871).

En ce moment, un des savants les plus distingués de l'Allemagne, M. Wattenbach, prépare une nouvelle édition du *Regesta*, augmentée de plus de deux mille pièces : les unes publiées depuis la mort de Jaffé, les autres complètement inédites.

Baron Ernouf.

— Les ventes des collections du duc d'Hamilton ont eu lieu à Londres pendant les mois de juin et de juillet. On sait que les tableaux, les meubles historiques, les faïences, les porcelaines rares, les objets de curiosité précieux ont produit la somme de £ 397,562 : 0 : 6 sterlings, soit 9,939,050 fr. 65 (neuf millions, neuf cent trente-neuf mille, cinquante francs, soixante-cinq centimes).

Quant à la Bibliothèque, on a commencé la vente de la première partie, composée entièrement de la collection Beckford, le grand-père du duc d'Hamilton actuel, du 30 juin au 13 juillet. Cette première partie comprenait 3,197 numéros qui ont produit la somme de £ 31,516 sterlings 5 schillings. — Soit : 787,900 francs.

Le catalogue de cette première partie, classé par ordre alphabétique, comprend les lettres A-F ; la deuxième partie, les lettres G-M ; la vente se fera du 11 au 23 décembre prochain.

Nous rendrons compte du résultat de ces *auctions* en signalant les adjudications principales et les incidents des enchères ; nous reviendrons avec détails sur la grande personnalité de William Beckford, l'éminent collectionneur, le savant voyageur et l'écrivain distingué qui a écrit si élégamment en français le roman oriental de *Wathek*.

— La vente de la 3e partie de la *Bibliotheca Sunderlandiana* a suivi celle du duc d'Hamilton, du 17 au 27 juillet. — La 4e partie de cette remarquable bibliothèque sera vendue du 6 au 16 novembre prochain. Nous publierons les prix des principales adjudications et nos impressions personnelles.

LES INCUNABLES ORIENTAUX [1].

RAPPORT SUR UNE MISSION LITTÉRAIRE EN BAVIÈRE ET EN WURTEMBERG.

IX.

274. An 1521. MAḤZOR. Prière des fêtes (rite allemand en Italie). S. l. n. d. (Pesaro ou Rimini, vers 1521), in-fol.

M. St., *Bodl.*, n° 2444, décrit l'exempl. unique de cette édition inconnue découverte par lui, en même temps que Luzzatto découvrait des fragments analogues à Padoue. C'est peut-être l'édition *princeps* du *Mahzor* allemand.

275. — Simon Kara Darschan. ילקוט שמעוני. Recueil de Midraschim. Salonique, imp. par Moïse Soncino, 5281 (= 1521), in-fol.

Il faut noter que c'est la deuxième partie ; la première est de 1526-27. Pour les détails, voir à cette dernière date.

276. — עובריה. Obadia, prophète. Wittembergii, 1521, in-4.

Impr. chez Grueneberg. V. Rossi, p. 22, n° 115 ; *Bodl.*, n° 39[a].

277. — Precatio ad Virginem ; Confessio Judaeorum et Psal. XIX ; hebr. et latine a Jo. Bochenstein. Augsbourg, 1521, in-4.

Rossi, p. 22, n° 115. Omis par St.

278. — Aben Ezra. י הדברות. Commentaire sur le Décalogue. Basileæ, 1521, in-4.

Rossi, p. 22, n° 117 ; *Bodl.*, p. 680, n° 27.

279. — מחזור. Prière des fêtes, rite allemand en Italie. Pesaro ou Rimini (1521), in-fol.

Impr. par Gerson Soncino. La date a été supposée Mun.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile* de mai, juin-juillet, août-septembre 1882.

d'après la concordance des quantièmes de mois « 1er mars ou 13 Nissan, du pontificat de Léon X », d'une note préliminaire. V. De' Rossi, p. 46, n° 15 ; amplement décrit dans *Bodl.*, p. 367, n° 2578.

B. N. Wilh. **280.** — שמואל (titre ponctué). Samuelis libri duo, hebraice et latine ad usum Academiarum. Lugduni Batav., 1521, in-12. Non paginé.

Omis dans De' Rossi et *Bodl.* V. Catal. de la Bibl. du Roy, A, 273 A.

Tub. **281.** — Hebraicae grammatices institutiones a Joh. Beschenstein. Coloniae, 1521, in-8, deuxième édit.

Manque dans De 'Rossi et *Bodl.* M. St., quile cite, *Manuale,* n° 252/21, n'avait trouvé d'exemplaire nulle part.

N.-Y. **282.** — פאבות. Traité *Aboth.* Maximes des pères, avec commentaire de Maïmoni. Venise, Bomberg, 5281 (= 1521), in-fol.

Omis dans Rossi. *Bodl.,* n° 1434.

N.-Y. **283.** — עדיות. Tr. talmudique des *Témoignages.* Mischnâ seule ; texte avec comment. de Maïmoni et celui d'Abr. b. David. Venise, 1521, in-fol.

Omis dans R. St., *Bodl.,* n° 1638.

Mun. N.-Y. **284.** — Joseph Albo. עקרים. *Principes de la foi.* Venise, Bomberg, 5281 (=1521), et Rimini, 5282 (=1522), in-4.

Rossi, p. 22, n° 113 ; p. 24, n° 131. — Aux édit. suivantes, le § 25 du chap. III manque.

La première (deuxième édit.) provient de Don Salomon b. Juda Walid ; la suivante (troisième édit.) est de Hieronimo ou Gerson Soncino. V. *Bodl.,* p. 1444.

285. — Isaac Alfasi. Compendium talmudique, avec plusieurs commentaires. Venise, D. Bomberg (5)281 (1521-2), 3 vol. in-fol.

Deuxième édition, augmentée d'extraits de Raschi, de la *Tossefta* (addition au texte), etc. Rossi, p. 22, n° 112 ; *Bodl.,* p. 1089.

286. — תנ"ך. Bible, texte seul avec points-voyelles. Venise, Eloul (5)281 (1521), in-4. B. N.

Impr. par les fils de Baroukh Adelkind. V. Catal. de la Bibl. du Roy, t. I, A, 3; Rossi, p. 22, n° 114; *Bodl.*, n° 39.

287. — שקלים. Tr. talmudique des *Sicles*, avec Guemara de Jérusalem. Venise, Tisri 5282 (sept.-oct. 1521), in-fol.

Omis dans Rossi. *Bodl.*, n° 1867.

288. — זרעים. Des semences, première section de la Mischna. — Introduction et deux comment. : 1° par Maïmoni, 2° *idem* par Samson de Sens. Venise, Heschwan 5282 (fin 1521), in-fol. (86 ff.). N.-Y.

Rossi, p. 23, n° 123; *Bodl.*, n° 1956.

289. — An 1521. Abr. b. Schem Tob. Bibago דרך אמונה. *Chemin de la foi*, ou de la croyance. Dogmatique. Salonique, chez D. Juda de la famille de Guedalia, 5282 (1521), in-fol. B. N. N.-Y.

R., p. 23. n° 120; *Bodl.*, p. 670. Le mois de Heschwan 5282 = novembre 1521, non 1522 (erreur du Catal. de la Bibl. du Roi, A, 1094 (831) et suppl. inv. 2010.

290. — תהלים. Psaumes, texte seul. Venise, (5)282 (fin 1521, non 1522, comme l'ont à tort Le Long et Maschius), in-24. Stutt.

Rossi, p. 23, n° 121, et p. 59, n° 111; *Bodl.*, n° 40.

291. An 1522. תורה. Pentateuque, texte et version chald. d'Onkelos, avec comment. de Raschi, de Nahmani, d'Abr. b. Ezra, suivi des *Haftaroth* et des V Meghilloth, avec comment. de David Kimhi sur les Haftaroth. Const., 1 Siwan 5282 (31 mars 1522), gr. in-fol.

Rossi, p. 23, n° 122; *Bodl.*, p. 10, n° 41.

292. — *Rouleau caché*, pièces relatives à la fête d'Esther, deuxième édition. Venise, 1522, par David Adelkind, in-8.

Bodl., n° 3722.

293. — Mahzor. Prières des fêtes. Rite polonais. Deux parties. Prag., 22 Tamouz (5)282 (21 juillet 1522), petit in-fol.

Impr. par Gerson Cohen, Meir b. (Levi Jacob) Epstein, Salomon b. Samuel Levi, Hayim Schallor b. David, Meir b. David. *Bodl.*, n° 2445.

N.-Y. **294.** — Isaac b. Moïse b. Arama. עקדת יצחק. *Lien d'Isaac.* Explications sur le Pentateuque. Salonique, impr. chez Juda Ghedalia, 5282 (1522), 2 parties, in-fol.

Rossi, p. 24, n° 127; *Bodl.*, p. 1093, n° 4. Édition princeps.

A cette même date 1522, Fürst attribue par erreur : 1° une édition des premiers Prophètes, avec commentaires d'Abravanel, publiée vers 1511-12 (voir ci-dessus); 2° le *Mikhlol* de David Kimhi, qui est de 1547.

Bâle. Merz. B. N. N.-Y. **295.** — Moïse b. Jacob, de Coucy. ס׳ מצות (גדול) (Grand) *livre des Préceptes.* Venise, D. Bomberg, 5282 (= 1522), in-fol.

Rossi, p. 23, n° 124; *Bodl.*, p. 1797. Au lieu de *Coucy* (Cociacum), le *Catal. de la Bibl. du Roi*, t. I, A, 674, l'appelle *Kotensis.* D'autres ont : *Mikkozi.*

B. N. **296.** — Ascher b. Yehiel. Casuistique, d'après le Talmud et ses commentateurs. Constantin., 1522, in-fol.

L'édition ainsi citée dans l'index de Rossi et au Catal. de la Bibl. du Roi, A, 934, est en réalité celle de 1517. Voir à cette date.

Mun. **297.** — תהלים. Psautier, avec comment. de David Kimhi et de Joseph Hayoun. Salonique, 5282 (1522), in-fol. ou gr. in-4.

Rossi lit le nom חיון, *Chivan*, ce qui est bien possible : « Imprimé dans la maison de Dan, Juda de la famille de Ghedalia », dit une note initiale.

298. — משלי. Proverbes, avec le commentaire קב ונקי. Salonique, 5282 (= 1522), in-fol.

Le nom du commentateur est : David Ibn Yahia b. Salomon. Rossi a eu ces deux numéros sous les yeux (p. 29, n°s 125-6); St., *Bodl.*, n° 42, les réunit en un seul.

299. — Raschi. Commentaire sur le Pentateuque et les

V. Megilloth. Venise, Bomberg, par les fils de Barukh Adelkind, 1522, in-fol.

Omis par De' Rossi ; v. *Bodl.*, p. 2343.

300. — — ערובין. Tr. *Eroubin* du Talmud B., avec commentaires de Raschi à la marge externe. S. l. (Salonique), 5282 (1522), in-fol. Merz.

V. Raph. Rabbinowicz, *Uebersicht*, p. 28 ; *Bodl.*, n° 1647.

301. — תנחומא ou ילמדנו. *Tanhouma*. Midrasch, compilé de deux anciens commentaires du Pentat. Const., 5280-2 (= 1520-2), in-fol. B. N.

Rossi, p. 24, n° 129 ; *Bodl.*, p. 596, n° 3795.

302. — Proverbes, Cantiques, Ecclésiaste. Venise, 5282 (1522), in-24, chez Dan. Bomberg. B. N.

En tête une lettre de Reuchlin. Catal. de la B. N., A, 428 ; R., p. 24, n° 133 ; St., *Bodl.*, n° 43.

303. — סתפלות. Rituel journalier. Mantoue, 5282 (1522), in-8.

Cette indication par De' Rossi, p. 24, n° 132, d'après le Catal. Oppenheim, p. 59ᵇ, n'a pas été adoptée par M. St.

Pour les *Ikkarim* d'Albo, édition de Rimini, 1522, voir à l'an 1520.

304. (?) Bibago. זה ינחמנו. *Celui-ci nous consolera*. Homélies de philosophie religieuse. S. l. n. d. (Salonique, vers 1522-3), in-fol.

Rossi, p. 46, n° 16 ; *Bodl.*, p. 670.

305. — Jacob b. Ascher. ד' טורים. *Les Quatre Séries* (de lois religieuses). Venise, D. Bomberg, fin Tisri 5283 (oct. 1522), in-4. Mun. N.-Y.

Impr. par les fils de Baruch Adelkind. Rossi, p. 24, n° 30, a, par une erreur fréquente, 1523 ; v. *Bodl.*, p. 1183, n° 5.

306. — Mischna, Vᵉ et VIᵉ sections. (Des saintetés et de la pureté). Introduction et commentaire par Maïmoni. Venise, 5282-3 (= 1522-3), in-fol. N.-Y. (2ᵉ).

Ces deux parties se trouvent parfois séparément. R., p. 32, n° 139 ; *Bodl.*, n° 1963.

307. — מעילה. Tr. talmudique du *Sacrilège*, avec les traités *Kinnim* (nids), *Middoth* (mesures), *Tamid*, *Semahoth*, *Kalla*, *Soferim*. Venise, Tisri à Kislew 5283 (fin 1522), in-fol.

Bodl., n° 1763.

B. N. **308.** — Moïse b. Nahman. שאלות ותש'. Casuistique. Venise, D. Bomberg, s. d. (vers 1518-23), gr, in-4.

A la fin, un poème en 72 vers par Ḥiya Mein b. Dawid. — Rossi, p. 25, n° 142, dit simplement : 1523, d'après Wolf et d'autres. V. *Bodl.*, p. 1964 ; à la B.-N., inv. A, 5236.

Mun. **309.** An 1523. מסורת התלמוד. Massora talmudique, ou court index de 29 traités talmudiques. Salonique, (5)283 (= 1523), in-fol.

Rossi, p. 24, n° 135 ; *Bodl.*, n° 3839.

Mun. Stutt. **310.** — חולין. Psaumes, texte hébreu seul, avec le Décalogue. Basileae, Froben, mars 1523, in-16.

Reproduction de l'édit. de 1516. V. Rossi, p. 25, n° 144 ; *Bodl.*, n° 44.

311. — Psautier hébreu-latin. Moguntiae, 1523, in-12.

Très rare. Est à Leiden, dit Wolf, t. IV, p. 144 ; De Rossi, p. 25, n° 145 ; *Bodl.*, n° 45.

L'indication de : Levi b. Gerson, « Comment. sur Job, avec vers. latine » (Paris, 1523, in-4) au Catal. de Munich, est une erreur, pour 1623.

311ᵃ. — Mischna, VIᵉ section, *de la pureté*, avec le commentaire de Simson de Sens. Venise, 20 Sivan (5)283 (3 juin 1523), in-fol.

Omis dans R. *Bodl.*, n° 1968ᶜ.

B.-N. Mun. Strasb. **312.** — תלמוד ירושלמי. Talmud de Jérusalem. Texte seul, à deux col. Venise, Bomberg, s. d., in-fol.

On peut présumer qu'il est peu antérieur au יד חזקה de Maïmoni des mêmes presses, donc vers 1523. V. Catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A, 840 ; Rossi, p. 46, n° 17.

Pour la description détaillée, voir Fränkel, *Introductio in Talmud Hierosolymitanum*, fol. 138-9 (il prouve que

cette édition a eu pour base plusieurs mss., qui ont disparu depuis lors), et S. Schiller-Szinessy, *Occasional notices :* I, *The palest. recension of the Talmud.*

313. — Munster. מקרי דרדקי. Dictionarium hebraicum, adjectis Chaldaicis vocabulis, etc. Basileae, Froben, 1523, in-8.

Omis dans Rossi. V. St., *Manuale*, n° 1384.

L'auteur a emprunté le titre d'un Lexique analogue (anonyme), imprimé en 1488. Ci-dessus, n° 44.

314. — Pagnimus (S.). Enchiridion expositionis vocabularium *Haruch* (de Nathan b. Yehiel). *Targum*, Midraschim..., Rabboth et aliorum librorum. Romae, Strozius, 1523, in-fol. (92 ff. de droite à gauche). — Au verso du dern. f., un titre abrégé encadré. B. N. Mun.

Omis dans Rossi. V. *Bodl.*, p. 2083. A la B. N., n° X + 170, et Rés. 564.

315. — Salomon b. Adereth. חדושי חולין. Comment. sur le traité *Houllin* du Talmud B., suivi de חדושי ב'בתרא, *Nouvelles sur le tr. Baba bathra* par Moïse Nahmanide, et de son tr. דיני דגרמי, *Procédure*, ou Scolastique juridique. Venise, D. Bomberg (5)283 (:1523), gr. in-4. Mun. Merz. N.-Y.

D'autres éditions (semblables) contiennent de plus le commentaire sur les tr. *Berakhoth* (des Bénédictions) et *Guittin* (du Divorce) par S. B. Aderet. V. Catal. de la Bibl. du Roy, A, 876 ; Rossi, p. 25, n° 139 ; *Bodl.*, p. 1958, n° 35.

316. — Abraham de Balmes. מקנה אברם. Acquisition d'Abraham. Grammaire hébraïque avec version latine. Venise, Bomberg, 1523, in-4. Bâle. B. N. Merz. Mun. N.-Y.

En appendice : traité des accents par Calonymos b. David. V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 78 et 79 ; Rossi, p. 25, n° 43 ; *Bodl.*, p. 667.

317. — Menahem b. Benjamin de Recanati. ב'התורה. Commentaire sur le Pentateuque. Venise, D. Bomberg (5)283 (= 1523), in-fol. et in-4. B. N. N.-Y.

V. *Bibl. du Roi*, A, 689 et 690. Les explications cabbalis-

tiques qui y dominent sont tirées pour la plupart du *Zohar* et de Nahmanide. Corrigé par Jacob b. Hayim b. Adonia. Rossi, p. 25, n° 138 ; *Bodl.*, p. 1736.

318. — נדרים. Traité talmudique des *vœux*, avec commentaire d'Ascher et de Nissim Gerondi. Venise, 1523, in-fol. (96 ff.).

Certains exemplaires de la même édition ont : 1522, remarque M. St., *Bodl.*, n° 1792.

Mun. Merz. N.-Y. **319.** — Abr. Saba. צרור המר. *Bouquet de myrrhe.* Comment. philosophique et cabbalistique sur le Pentat. Venise, Bomberg, 5283 (= 1523), in-fol.

R., p. 24, n° 134 ; *Bodl.*, p. 706.

Bâle. B. N. N.-Y. **320.** — Baruch b. Isaac, de Worms. ס' ההרומה. *Livre de l'oblation.* Des rites et coutumes. Venise, Bomberg, 5283 (= 1523), gr. in-4.

Catal. de la Bibl. du Roy, A, 773 ; R., p. 25, n° 140 ; *Bodl.*, p. 774.

B. N. Mun. Merz. **321.** — Aron Lévi b. Joseph de Barcelone. ס' חנוך. *Livre d'initiation.* Venise, Dan. Bomberg, 13 Tamouz (5)283 (26 juin 1523), gr. in-4.

Explication de 613 préceptes de la loi mosaïque, d'après Alfasi et Maïmoni. V. *Catal. de la Bibl. du Roi*, t. I, A, 766 ; Rossi, p. 25, n° 137 ; *Bodl.*, p. 723. Imp. aux frais de R. Salomon Walid et de R. Hayim Alton.

Une œuvre de Jacob Weil, *Casuistique*, etc., est enregistrée par Rossi, p. 25, n° 141, à l'an 1523, parce que Wolf, I, 1038, a inscrit cette date par mégarde, au lieu de 1623. La première édition est de 1549.

322. — Isaac Natan b. Kalonymos b. Juda b. Salomon. מאיר נתיב. *Eclairant la voie.* Concordance de la Bible ; rédigée selon la concord. latine du P. Arlati, corrigée et augmentée. Edit. princeps. Venise, D. Bomberg, Tisri (5)284 (sept.-oct. 1523), in-fol.

Rossi, p. 25, n° 146 ; *Bodl.*, p. 1141-2.

B. N. Mun. **323.** An 1524. Moïse Maïmoni. יד חזקה. *Main forte.*

Abrégé du Talmud, avec comment. Venise, D. Bomberg, (5)284 (= 1524), 2 vol. gr. in-fol.

Catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A, 860 ; Rossi, p. 26, n° 147 ; *Bodl.,* p. 1871, n° 4. Le rang que ce numéro occupe dans ladite bibliothèque (à Paris) devrait être pris par celui qui a le n° 863, le plus ancien de toutes les éditions présentes (1509).

324. — תורה. Pentateuque, texte et vers. chaldéenne d'Onkelos, avec les comment. de Raschi et de R. Ezéchias b. Manoaḥ, intitulé : חזקוני, suivi des V Meghilloth et des Haftaroth. Avec comment. d'Abr. Ibn Ezra. Venise, (5)284 (= 1524), D. Bomberg, in-fol. Mun.

Rossi, p. 26, n° 148, et p. 59, n° 114 ; *Bodl.,* n° 46.

325. — Grande chronique, attribuée à R. José, avec vers. latine de Munster. Basileae, 1524, in-4.

Ce titre (fictif) provient peut-être d'une confusion avec le *Calendarium* de Munster, qui contient l'abrégé de la *Chronique;* car, tout en l'enregistrant, p. 26, n° 149, Rossi avoue que déjà Wolf mettait cette œuvre en doute. M. St. n'en parle pas.

326. — Matatia. בגידת הזמן. *Perfidie du temps.* Allégorie de rhétorique. Prague, (5)284, (= 1524), in-8.

En donnant le nom d'auteur *incertain,* St., *Bodl.,* p. 1681-2, observe que R., p. 26, n° 150, a pris cette fausse date dans Wolf, d'après Sabtaï, pour 1609.

327. — משלי. Proverbes, avec version latine et notes de Seb. Munster. Basileae, Froben, s. d. (1524), in-8. B. N. Mun. Stutt.

La préface de Froben donne la date : 15 juin 1524. R., p. 27, n° 151 ; *Bodl.,* n° 51 ; à Paris, A, + 430.

328. — Cantique, avec version et commentaire de Guidacerius. Rome, 25 juillet 1524, in-4.

« Edit. hucusque ignota, » dit St., *Bodl.,* n° 47.

329. — יונה. *Jonas* propheta, in IV linguis, graece, latine, hebraice, chaldaice. Basileae, Froben, 1524, in-8.

Rossi, p. 26, n° 152 ; *Bodl.,* n° 49. Forme l'appendice de : *Institutiones in hebr. linguam,* par S. Munster.

330. — איכה. Lamentations, suivi du chap. IX de Daniel. Wittembergii, 1524, in-8. Avec une préface de Melanchton.

Rossi, p. 26, n° 153 ; *Bodl.*, n° 48.

331. — ס׳תפלות. Rituel journalier et des fêtes. Rite espagnol. Venise, Bomberg, (5)284 (= 1524), in-12.

Rossi, p. 26, n° 154 ; *Bodl.*, n° 2067. En appendice, 12 *paraschoth* (péricopes) spéciales et 18 *Haftaroth* des jours de fêtes.

B. N. Man. **332.** — תהלים. Psaumes, texte seul. Venise, D. Bomberg, (5)284 (= 1524), in-16.

V. *Catal. de la Bibl. du Roy*, A, 280 ; Rossi, p. 26, n° 155 ; *Bodl.*, p. 11, n° 50. — Achevé par Baroukh Adelkind.

Une édition fictive de « Zorobabel » et « Ben-Sira » Constant., 5284 (1524), in-4, est donnée, d'après Wolf, au catalogue de la Biblioth. de Munich. C'est celle de 1519.

B. N. Mun. **333.** — Proverbes, Cantique, Ecclésiaste, texte seul. Venise, Bomberg, (5)284 (= 1524), in-16.

Rossi, p. 27, n° 156 ; *Bodl.*, n° 50[b]. Suite à la pagination des Psaumes.

Mun. Stutt. N.-Y **334.** 1524-5. Biblia rabbinica (la deuxième de cette presse), intitulée : שער י״י החדש. Venise, chez Dan. Bomberg, par Cor. Adelkind, (5)285-6 (1524-5), quatres parties in-fol.

Rossi, p. 27, n° 157 ; St., *Bodl.*, n° 52. Outre la *Massora* et la version chaldéenne, il y a plusieurs commentaires, ceux de Raschi, d'Abr. ibn Ezra, de David Kimḥi, de Levy Gersonides, de Saadia Gaon, enfin les *Variae lectiones*.

335. — Moïse Nakdan (ou Ḥazan). דרכי הניקוד והנגינות. De la ponctuation, extraits publiés par Jacob b. Ḥayim dans cette même Bible.

V. St., *Manuale*, n° 1356 ; *Bodl.*, p. 1966. La première date ressort du poème de Joseph b. Sam. Çarfati, et la dern. (1525) du poème d'Elie Levita.

Arrivé à ce point, nous devons nous arrêter un instant pour signaler la marque typographique de Caephalaeus (Wolfius), libraire et imprimeur à Strasbourg, de 1524 à 1526 (L.-C. Silvestre, *Marques typogr.*, n° 1049); elle porte, en exergue, les mots d'un verset des Psaumes (XVIII, 3), composés en écriture rabbinique dite de Raschi, avec points-voyelles. — Wolfius a imprimé en 1525 une deuxième édition augmentée de la *Grammaire hébraïque* par Capito.

336. An 1525 (?). Salomon Iṣḥaqi (Raschi). פ׳ על התורה. Comment. sur le Pentat. Rimini, s. d. [1525 ou 26], in-4. Mers. N. Y.

Impr. par Gerson b. Moïse Soncino, « se référant à ses maîtres français : Belvegna, Trabot, Mirabel (?) ». V. Rossi, p. 49, n° 44 ; *Bodl.*, p. 2344, n° 6.

337. An 1525. Isaac Aboab. ביאור פ׳ הרמבן. Supercommentaire à Naḥmani sur le Pentat. Const, (5)285 (= 1525), in-4. Impr. par Menaḥem Dayyan.

Est à Upsal, selon Wolf, t. III, p. 537. Voir Rossi, p. 27, n° 158 ; *Bodl.*, p. 1071.

338. — שיר השירים. Canticus canticorum Salomonis, hebraice et latine, translatum et annotationibus illustratum, studio Seb. Munsteri. Basileae, Froben, 1525, in-8. B. N.

V. Catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A, 430 (fin), et inv. 10360 ; Rossi, p. 29, n° 161 ; *Bodl.*, p. 12, n° 53.

339. — קהלת. Ecclesiaste, avec version latine, etc. du même. Basileae, Froben, mai 1525, in-8. Stutt.

Rossi, n° 165 ; *Bodl.*, n° 54.

340. — דניאל. Daniel. Texte. — A la suite d'un *Compendium hebr.* et *chald. Grammaticae* per Mathaeum Aurogallum. Wittembergii, 1525, in-8. Stutt.

Rossi, p. 163, *Gel. Wobrst.*, 585 ; *Bodl.*, p. 12, n° 55, et p. 2809.

L'œuvre de R. Schem Tob b. Falaquera, « Lettre de *Controverse*, entre la Loi et la Science », attribuée à Prague, 1525, in-8, par De Rossi, p. 29, n° 165, d'après

ses prédécesseurs, est en réalité de l'an 1610, comme le démontre M. St., *Bodl.*, p. 2543.

Bâle. B. N. Stras. **341.** — Elie Levita. דקדוק. Grammatica hebr. Institutio elementaria per Seb. Munster (hebr. lat.) et *Habahour*, liber electus Eliae Levitae (hebr. lat.). Accessit accentuum hebr. compendium et Tabula conjugationum (d'après Levita). Basileae, 1525, in-8.

V. Catal. de la Bibl. du Roy, X, 80 et 151. Rossi, p. 49ᵇ fin ; *Bodl.*, p. 936, nº 7, et p. 2012.

Bâle. **342.** — — Composita verborum, etc., nuper a S. Munstero latinitate donatum. Basileae, Froben, nov. 1525, in-8.

Rossi, p. 49 ; *Bodl.*, p. 937, nº 14.

B. N. **343.** — Pentateuque, troisième édition. Venise, D. Bomberg, (5)285 (1525), in-4.

Est-ce une partie de la Bible ci-dessus, ou une édition à part ? Il y a en outre les V Meghilloth. Le Catal. de la Bibl. du Roi, A, 4, porte : Biblia, 1526, in-fol. (C'est celui de 1525 qui est à la place voulue.)

N.-Y. **344.** 1525-26 (?). Rituel de toute l'année. Rimini, par G. Soncino, s. d. (1525-6), gr. in-fol. Deuxième édition.

Rossi, p. 46, nº 18 ; *Bodl.*, nº 3594.

Mun. **345.** — Vidal Benveniste. מליצת למשכיל. Parabole du Sage. Rimini, s. d. (1525-6), par Gers. Soncino, in-4.

En appendice des vers d'un typographe à l'apostat Murano. Omis par De' Rossi. V. *Bodl.*, p. 2707.

Mun. Stutt. **346.** — ת'נ'ך. Biblia hebraica, 2 vol. (la troisième de Bomberg en date). Venise, (5)285-8 (1525-28), in-4.

De' Rossi lui a consacré une longue notice, pp. 27-28, nº 159 ; cf. *Bodl.*, nº 59.

347. — תפלות. Rituel journalier, avec poésies et comment. de R. David Kimhi sur le tr. *Aboth*. Tridini, Heschwan, (5)286 (fin 1525), in-4. Chez Jacob b. Avigdor Levi.

Rossi, p. 29, nº 160 ; *Bodl.*, nº 2068.

348. An 1526. Behaï ou Bahia. ס' התורה. Commentaire

sur le Pentatheque Rimini, achevé fin Tebet 5286 (= 15 janvier 1526), in-fol.

Imprimé par Gerson Soncino. V. Rossi, p. 29, n° 168; *Bodl.*, p. 778, n° 5.

L'œuvre de David b. Yahia, attribuée à l'an 1526, est en réalité de fin 1519, ci-dessus. Cette erreur, encore admise par De' Rossi, n° 174, tient à une fausse interprétation du nombre ר"פ"ה, dont le dernier chiffre figure les mille.

349. — Alfonsus Zamorensis, מ'לקדוק לשון הקדש. Introductiones artis grammatices hebr. (vocabularium primit. et orthograph.). Compluti, in aedibus (expensis) Michel de Eguïa [per opific. Rodrigo della Torre], 1 cal. Mai 1526, in-4.

Le nom de l'auteur est en tête de l'épitre dédicatoire. Voir une longue note à ce sujet dans St., *Manuale*, etc., n° 30, (auquel appartiennent les intercalations faites dans ce titre); *Bodl.*, p. 733.

350. — (Aurogallus). De hebr. urbium populorumque nominibus, e V. instr. congestis libellus. Witembergiæ, Jo. Clugus, 1526, in-8.

Une deuxième édition augmentée a paru à Bâle, 1539, in-8. V. St., *Manuale*, n° 148.

351. — חולין. Traité talmudique des *Profanes*. Venise, 1526, in-fol. Impr. par Daniel, fils de Corneil Bomberg. *Bodl.*, n° 1627.

L'œuvre de Moïse Albelda Jacob, « Commentaire sur les rites religieux », attribué à l'an 1526, par Rossi, p. 29, n° 166, est en réalité de fin 1600. V. *Bodl.*, p. 1768-9.

352. — Isaac Abravanel. משועה ישועה. *Fais entendre le salut*, ou du salut messianique. S. l. [Salonique], 1 Sivan (5)286 (13 mai 1526), in-fol. B. N. Mun.

Voir Bartholocci, t. III, p. 879; ma notice *Abravanel*, etc., p. 60. L'exemplaire (daté à tort 1531) de la B. N. (Oppal.

de la Bibl. du Roy, A, 921) contient une note ms. de Ventura. V. Rossi, p. 29, n° 166 ; *Bodl.*, p. 1681.

Pour le *Thrath Adam* de Nahmani, avec date présumée de 1526, voir ci-dessus, à l'an 1518.

Bâle. B. N. **353.** — Biblia sacra hebraea, cum utraque Masorá et Targum ; item cum commentariis rabbinorum, editio 1ª, quae studio et cum praefatione R. Jacob Hayim prodiit. Venetiis, Bomberg, (5)286 (= 1526), in-fol.

Catal. de la Bibl. du Roy, A, n° 4.

354. — Prières journalières et supplémentaires[1], rite all. et polonais pour les sabbats. Prag., 17 Adar et 21 Adar (5)286 (= 2 et 6 mars 1526), in-8.

Rossi, p. 30, n° 172 ; *Bodl.*, n°s 2069 et 2790.

355. — סוכה. Tr. talmudique de la fête des Tabernacles, deuxième édition. Venise, par Daniel, fils de Corneil Bomberg, 1526, in-fol. (68 ff.).

Bodl., n° 1898ᵇ.

Mun. **356.** — (R. Makhir). אבקת רוכל. *Poussière du parfumeur*. Collection d'opuscules, surtout trois traités d'eschatologie (du Messie et de la vie future). Rimini, chez les Soncini, (5)286 (= 1526), in-4.

Attribué erronément par Wolff, I, p. 761, à l'an 1506, puisqu'il y a en toutes lettres l'an III de Clément VII. V. Rossi, p. 30, n° 173 ; *Bodl.*, p. 1639.

B. N. Mun. N.-Y. **357.** — Jacob Landau. אגור. Décisions religieuses. S. l. n. d. (Rimini), par Soncino, (1526), in-4.

R., p. 29, n° 169 ; *Bodl.*, p. 1225. La date porte « anno III Papae Clementis VII. » V. Catal. de la Bibl. du Roi, A, 1029. Impr. par Salomon et Gerson Soncino.

358. — Aboth. *Maximes des sages*, avec commentaire d'Abravanel. Venise, par Daniel, fils de Corneil Bomberg, 1526, in-fol.

Omis dans Rossi ; *Bodl.*, n° 1434ᵇ.

[1] Les *Yotseróth* sont des hymnes intercalés dans les prières du samedi matin, surtout dans celle qui commence par *Yotser òr* (d'où est venu le nom générique).

359. — Pagninus. Hebraicorum institutionum libri IV ex R. David Kimhi priore parte *Mikhlol* quam חלק דקדוק inscripsit fere transcripti. Lugduni, per Ant. de Ry, 1 oct. 1526, in-4.

St., *Manuale,* n° 1506/2.

360. — מחזור. *Prières des jours de fête.* Salonique, (5)287 (fin 1526), in-4. Impr. par Moïse Soncino.

Rossi, p. 31, n° 179 ; M. St., *Bodl.,* n° 2446, suppose qu'il s'agit du rite all., non indiqué par Rossi (qui dit 1527, pour fin 1526).

361. — הגדה של פסח. *Récit de la soirée de Pâques.* Ed. ornée de figures. Prague, chez Gerson Cohen, 26 Tebet 5287 (30 décembre 1526), in-fol.

Non 1527 comme l'a par erreur Rossi, p. 30, n° 177. V. *Bodl.,* p. 412, n° 2672.

362. — Simon Kara Darschan. Yalqout. Recueil dit de *Simon,* Midraschim, légendes talmudiques, selon l'ordre de la Bible. Salonique, 1526, in-fol. Mun.

Cette édit. princeps du Yalkout a été décrite par B. Beer, dans le recueil *Hebr. Bibl.,* 1858, pp. 21-22 ; il fait remarquer que la première partie, mise en œuvre le 12 Eloul 5286, a été achevée en 5287 (= 1526-27) ; la deuxième partie est datée du 12 Tamouz 5281 (= 1521). V. De' Rossi, p. 22, n° 111 ; *Bodl.,* p. 2602.

La lettre d'Alphonse de Zamora « contre les Juifs », texte hébr. avec version latine interlinéaire (Alcala, 1528, in-8) est une édition imaginaire par suite d'une confusion de Rodriguez de Castro (*Bibl. rabbinica hisp.,* t. I, p. 399) avec la *lettre aux Hebr.* (de saint Paul). V. Rossi, p. 30, n° 175 ; *Bodl.,* p. 733.

363. An 1527 et suiv. Morceaux choisis chaldéens tirés d'auteurs contemporains, p. ex. de Munster et d'autres.

V. *Bodl.,* n° 1170 et p. 2014.

Rossi, p. 31, n° 180. Dans Masch., II, p. 49, les auteurs sont énumérés.

Bâle. B. N. Mun. N.-Y. **364.** — Moïse Maïmoni. הגיון. Logica sapientis Rabbi Simeonis [Mosis Maimoni], hebr. et latine, ed. Munster. Basileae, Froben, 1527, gr. in-8.

Rossi, p. 31, n° 186; *Bodl.*, p. 1893, n° 96.

Le Catal. de la Bibl. du Roy, X, 72, omet le nom de Maïmoni, clairement indiqué dans la préface et la souscr. finale.

N.-Y. **365.** — Elie Mizraḥi. Supercommentaire à Raschi sur le Pentateuque, œuvre posthume, publiée par Israël, fils de l'auteur, avec le concours de Ḥayim b. Moïse Alton par Corn. Adelkind. Venise, D. Bomberg, 5287 (= 1527), in-fol. Edit. princeps.

Rossi, p. 30, n° 176; *Bodl.*, p. 947, n° 4. Cf. n° 518.

Bâle. B. N. N.-Y. **365ᵃ.** — Elie Levita. Capitula Cantici, specierum, etc. [hebr. et] per S. Munsterum jam pridem latine juxta hebraismum versum. Basileae, 1527, in-8.

Rossi, p. 31, n° 187; *Bodl.*, p. 940, n° 37. A la B. N., X, n. p.

366. — Abram b. David ou b. Dior. ס׳הקבלה. *De traditione.* Versio latina Munsteri. Basileae, 1527, in-4.

C'est un extrait du *Calendarium* ci-après.

367. — הוריות. Traité talmudique des *Décisions;* Mischna avec Guemara de Babylone et de Jérusalem (jonction fort rare). Venise, 1527, in-fol.

Omis dans Rossi. *Bodl.*, n° 1668ᵇ.

Eichs. N.-Y. Le *Dictionarium chaldaicum*, etc., par Munster (Basileae, Froben, MDXXVII, in-8), se trouve cité ci-dessus, § V, n° 5. — On lit à la fin : Perducitur hoc *Arueh* seu dictionarium chaldaicum ad umbilicum per Sebastianum Munsterum, Heildelbergae, anno 1526..., absolvitur vero a Frobeniano praelo, 1527.

368. — Scheqalim. Traité talmudique des *Sicles,* avec Guemara de Jérusalem. Venise, par David, fils de Dan. Bomberg, 1527, in-fol.

Bodl., n° 1867ᵇ.

369. — Moïse Kimhi, דקדוק. Grammatica *hebr.*, cum versione latina Sebast. Munsteri. Basileae, 1527, in-8.

D'après Plantevit, *Biblioth. rabbinica*, p. 590, et d'autres, Rossi, p. 31, n° 185, cite cette édition que M. St., *Bodl.*, p. 1842, n° 7, qualifie *efficiam*.

370. — Seb. Munster. חכמת המזלות. Calendrier hébreu-latin. Basileae, Froben, 1527, in-4. B. N. Tub.

Suivi du *Seder olam zouta* (petit ordre du monde), du commenc. du livre de la *tradition*, de la méthode pour fixer les Néoménies, etc. Voir Rossi, p. 30, n° 178 ; *Bodl.*, n° 3545. — Est en triple à Paris, (G et V).

371. — Du même : Chaldaica grammatica... ; item in comment. Hebr. regulae, etc. Modi loquendi hebraice plurimi ; abbreviaturae... latine et hebraice explicatae. Basileae, 1527, in-4. B. N. N.-Y.

Au Catal. de la Bibl. du Roi, X, 184 (Rés.) ; Rossi, p. 31, n° 180 ; *Bodl.*, p. 2014. Elle est citée *in extenso*, ci-dessus, § V, n° 6, pour le chaldaïque, avec d'autres œuvres du même hébraïsant.

Roth-Scholz, dans son *Thesaurus symbolorum ac emblematum* (Nuremberg, 1730, in-fol.), pl. XLV, n° 438, donne une marque de l'imprimeur Froben, à Bâle, en 1527, contenant en hébreu le verset des Psaumes CXXV, 4 : « Dispense, ô Seigneur, ta bienveillance aux bons, à ceux qui ont le cœur intègre. » En dehors de cette marque, et sauf la mention fréquente du tétragramme divin, Roth, inférieur à Silvestre, n'a pas d'autre inscription hébraïque.

372. — תורה. Pentateuque, texte et vers. chald. d'Onkelos, suivi des *V Meghiloth* et des *Haftaroth*. Venise, (5)287 (= 1527), in-8, et idem, sans Targum. B. N. Stutt

Chez Bomberg, par Corn. Adelkind. Rossi, p. 31, n°s 182-3; *Bodl.*, n°s 56 et 56[b].

Indiqué à Stuttgard comme étant d'Anvers ; à la B. N., A, inv. 13028, la partie finale.

373. — י' הדברות. Décalogue, texte et vers. chald. avec Stutt.

comment. d'Abr. Ibn-Ezra et version latine de Seb. Munster. Basileae, Froben, 1527, in-8.

V. Bartholocci, t. I, p. 38; Catal. Baumgarten, p. 39; Rossi, p. 31, n° 184; *Bodl.*, p. 12, n° 57.

Mun. **374.** — איוב דניאל. Job, Daniel, Hagiographe. Venise, Ab (5)287 (juillet-août 1527), in-16. Chez Bomberg, par Dan. Adelkind. V. Rossi, p. 32, n° 183; *Bodl.*, n° 58.

B. N. Notons pour terminer cette année que le *Siah Isaac*, attribué à tort par le *Catal. de la Bibl. du Roy* à l'an 1527, A, 727, est en réalité de (5)347 (= 1587).

375. An 1528. Mischna, V^e^ et VIe sections. קדשים et טהרות Des *saintetés* et de la *pureté*. Texte seul. Venise, Bomberg, (5)288 (= 1528), in-fol.

Rossi, p. 32, n° 189; *Bodl.*, p. 277, n°s 1963^b^ et 1968^b^.

376. — *Eroubin*. Tr. talmudique des *Mélanges* (deuxième édition). Venise, 1528, in-fol.

Bodl., n° 1647^b^.

— תפלה. Prières tirées des textes bibliques, avec deux versions, l'une latine et l'autre grecque. Lugduni Bat., Seb. Gryphius, 1528, in-12.

Rossi, p. 190; *Bodl.*, n° 60.

377. — כריתות. Tr. talmudique des *crimes, punissables* du retranchement. Venise, 1528, in-fol.

Toutefois, M. St., *Bodl.*, n° 1698^c^, suppose que c'est peut-être l'an 1547.

378. — Tr. talmudique Bekhoroth, *des premiers nés*. Venise, 1528, in-fol.

Bodl., n° 1561^b^.

La deuxième marque typographique (par ordre chronologique) du libraire et imprimeur Guillaume de Bossozel à Paris, 1528-43 (J.-B. Silvestre, n° 554), porte, au-dessus d'une tête ailée, trois mots hébreux qu'une nymphe du jardin des Hespérides désigne du doigt. Les trois mots se lisent : *Bō Oçar el* (= en lui est un trésor divin). C'est une sorte de jeu de mots par à-peu-près sur le nom de

Bossozel, selon la mode de l'époque imitant les *concetti* italiens. — Nous avouons ne pas savoir ce que maître Bossozel a imprimé en fait d'*Hebraïca*, pour justifier l'inscription de sa marque. Ne serait-ce qu'une enseigne trompeuse ? Nous l'avons vue sur une édition des Comment. de Thomas de Vio, en 1536-7 (B. N., in-fol., A, 1919, inv.).

Marque typographique de J. B. Silvestre, n° 554.

379. — תמורה. Tr. talmudique de la *mutation* des Saintetés en profanes, deuxième édition. Venise, 1528, in-fol.

Bodl., n° 1946[b]. — Omis dans Rossi.

380. — (Anon.). Alphabetum hebr. Decalogus hebr. et latine. Paris, Rob. Stephanus, 1528, in-8. B. N.

Pièce de 4 ff., dit M. St., *Manuale*, n° 82. Omis dans Rossi. A la B. N., Rés. X, 307 + B.

381. — Westhemerus (Barthol.). Bibliorum phrases sanctae, ex piis juxta ac eruditis tam priorum quam recentiorum theologorum lucubrationibus innumeris adcurata et ad verbum quidem excerptae lectiones duae. Hagenoae, Jo. Secerius, 1528, in-8.

St., *Manuel,* n° 2150. Omis par De' Rossi.

382. — בבלי. Talmud de Babylone, complet, deuxième édition. Venise, Bomberg, 5288-9 (1528), in-fol.

Voir Raph. N. Rabbinowicz, ...מאמר, p. 38. M. St., *Bodl.,* p. 217-9, n° 1404[b], indique 1526-48.

383. — מעילה. *Meila.* Tr. talmudique du *Sacrilège,* deuxième édition. Venise, 5288-9 (fin 1528), in-fol.

Bodl., n° 1763[b].

384. — Aron b. Joseph, Karaïte. ס' תפלות כמנהג קהל הקראים. Livre des prières selon le rite de la communauté karaïte. Venise, Dan. Bomberg, (5)288-9 (= 1528-9), 2 v. petit in-4.

Rossi, p. 32, n° 194 ; *Bodl.,* n° 2595.

385. An 1528 ou 1538. חגיגה. Tr. talmudique *Haghiga,* du culte des fêtes. Venise, in-fol.

A la fin on trouve tour à tour les deux dates : 1528 et 1538. *Bodl.,* n° 1608[b].

386. An 1529. Prières quotidiennes, rite allemand. Venise, chez Bomberg, par b. Adelkind, 1529, in-8.

Bodl., n° 2070.

387. — Salomon Malco ou Malcu, prosélyte portugais. דרשות. Homélies sur le Pentateuque, exposés cabbalistiques. Salonique, (5)289 (= 1529), in-4.

Impr. par Joseph Seid et Elie Riech. Ed. princeps, R., p. 32, n° 193 ; *Bodl.,* p. 2374.

388. — ברכות. Tr. talmudique des bénédictions avec l'introduction de Maïmoni au commentaire sur la Mischna. Venise, 1529, in-fol.

Bodl., n° 1568[b].

389. — P. Pagninus de Lucque. אוצר. Thesaurus linguae sanctae. Lugduni, 1529, in-fol. B. N.

V. Catal. de la Bibl. du Roy, X, 170 (Rés., aux armes de Henri II). A ajouter à St. *Bodl.* V. *Manuale,* n° 1510.

C'est l'abrégé du livre des *Racines* de David Kimḥi.

390. — Nicolas Clenardus. לוח הדקדוק. Tabula in grammaticen hebraeam. Praecedunt quae ad lectionem attinent. — Au bas, en lettres hebr., la date : 1529. Lovanii, in-4, et Paris, s. d.

Décrit par Van P. Iseghem, biographie de Thierry Martens d'Alost, (1852, in-8), p. 338 ; *Hebr. Bibliographie,* I, 1858, p. 108 ; St., *Manuale,* n° 412.

391. — ישעיהו. Isaïe, ch. LIII, texte et vers. latine, dans : Guidacerius, *Institutiones Grammaticae hebraicae.* S. l. (Paris), Egide Gourmont, ἀφχθ (1529), in-4. B. N.

De' Rossi, p. 32, n° 195 ; *Bodl.,* n° 61. A la B. N. (X, inv. 4325).

392. — VII psalmi pœnitentiae; texte hébreu et version latine de Reuchlin, avec son comment. Wittembergii, 1529, in-8. Stutt.

Conforme à l'édition de 1512. V. Rossi, n° 196; *Bodl.,* n° 62.

393. — Moïse Maïmoni. י״ג עקרים. Les *Treize articles* de foi, suivis de « Histoire du second temple de Jérusalem », abrégé selon Joseph Flavius. Version latine de Seb. Munster. Worms, 1529, in-8.

Rossi, p. 33, n° 197 ; *Bodl.,* p. 677, n° 6.

Impr. chez Pierre Schoefer. — Cet extrait anonyme « selon Josèphe » est tiré du « Livre de la tradition » (Kabbala) d'Abraham b. Dior.

394. — David Kimḥi. *Racines.* Dictionnaire hébreu, avec citation des versions bibliques et poésies d'Elie Levita. Venise, Bomberg, 5289 (1529), in-fol. Tub. N.-Y.

R., p. 32, n° 191 ; *Bodl.,* p. 873, n° 46.

B. N. **395.** סליחות. *Prières de pénitence*, rite de Prague. Prag., 24 Tamouz (5)289 (1er juillet 1529), in-fol.

Rossi, p. 32, n° 192 ; *Bodl.*, n° 2832.

396. — Abr. b. Ezra. יסוד מורא. *Fondement de la crainte* et *Mystère de la loi*. Théologie. Const., par Astruc de Toulon, Heschwan 5290 (oct. 1529), in-12.

Rossi, p. 33, n° 204 ; *Bodl.*, p. 684.

397. — Mahzor. Prières des jours de fêtes. Rite pol. Prag., 24 Heschwan (5)390 (1 novembre 1529), in-fol.

C'est la deuxième édition de la deuxième partie de ce rituel, allant de la fête de Hanouca à celle de Pentecôte. *Bodl.*, n° 2447. Inconnu à Rossi.

B. N. **398.** An 1530. Munster. ג׳ לשונות. Dictionarium trilingue, in quo scilicet latinis vocabulis in ordine alphabeti digestis respondent graeca et hebraica. Hebraicis adjecta sunt magistralia et chaldaica. Basileae, 1530, in-fol.

V. St., *Manuale*, p. 98, n° 138b ; *Bodl.*, p. 2812. A la B. N., en double (X, inv. 62 et 1089).

B. N. Mun. **399.** — Psalterium sextuplex hebraeum cum punctis et tribus latinis versionibus. Lugduni Bat., Seb. Gryphius, 1530, in-fol.

Bibl. du Roy, A, 288, Rés. ; Rossi, p. 33, n° 200 ; *Bodl.*, n° 66.

400. — Edouyoth. Tr. talmudique des *Témoignages*. Mischnâ seule, avec comment. de Maïmoni et d'Abr. b. David. Venise, 1530, in-fol.

Bodl., n° 1689.

401. — Psalterium sextuplex, hebraice, cum 3 latinis vers., divi Hieronymi, Sancti Pagnini et Felicis Pratensis. Graeca LXX, cum latina vulgate. Lugduni Bat., per Gryphium, 1530, in-8.

Rossi, n° 202 ; *Bodl.*, n° 67.

B. N. **402.** — בראשית. Pentateuque avec les V Meghiloth et

les Haftaroth. Oels (en Silésie), 5 Ab (5)290 (29 juillet 1530); impr. aux frais de David b. Jonathan et Ḥayim b. David Schaḥor, in-fol.

V. Rossi, p. 33, n° 198 ; *Bodl.*, n° 63. A la B. N., inv. 2031. — Idem, Cracovie, 5290 (= 1530), in-fol. Rossi, n° 199, indique cette deuxième édition d'après Le Long et Wolf ; mais St., *Bodl.*, la déclare fictive.

403. — מלאכי יואל. Joel et Malakhi, avec comment. de David Kimḥi. Basileae, Henr. Petrus, jan. 1530, in-8. Bâle. Stutt.

Rossi, p. 33, n° 203 ; *Bodl.*, n° 65. En appendice : Medicina spiritualis : תרופה רוחנית.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA DANSE DES MORTS

AU XVIIIe SIÈCLE.

L'enseignement donné au XVIe siècle par l'Eglise était terminé ; les esprits paraissaient en être suffisamment nourris. L'égalité devant la mort des grands et des petits, des riches et des pauvres, avait laissé chez les puissants et les humbles une trace philosophique assez profonde pour qu'on ne revînt plus sur le sujet ; aussi semble-t-il que les graves intelligences du XVIIe siècle aient craint de renforcer la tradition par de nouvelles images qui eussent été des redites. Si, dans les oraisons funèbres de Bossuet et de Massillon, le glas de la mort se fait entendre à l'oreille des souverains, c'est un son de cloche majestueux qui s'harmonise avec la pompe des discours de ces éminents prédicateurs, et le carillon aigu et sarcastique des siècles précédents n'y fait pas entendre sa note.

Pourtant, après un repos de cent ans, la Danse des

morts reprit son branle, plus particulièrement en Suisse, et deux ouvrages curieux que j'ai sous les yeux me permettent de montrer comment l'idée fut modifiée.

Je signalerai d'abord un livre publié au Locle, et assez rare pour que Langlois, dans la consciencieuse bibliographie de son Essai sur les Danses des Morts ne l'ait pas signalé (1).

LA
DANSE DES MORTS
POUR SERVIR
DE MIROIR A LA NATURE
HUMAINE
AVEC LE COSTUME DESSINÉ
A LA MODERNE
ET DES VERS A CHAQUES FIGURES
AU LOCLE
chez St GIRARDET, *libraire.*

Tel est le titre gravé avec entourage de squelettes foulant aux pieds des personnages de haute condition, pendant que dans le cartouche supérieur la mort frappe de son glaive des hommes et des femmes.

Trois frontispices allégoriques préparent la Danse gravée qui se compose de 42 sujets (deux à la page).

L'ouvrage est précédé d'exhortations pieuses en style de sacristie ; des vers assez monotones accompagnent chaque estampe et un cantique termine le volume ; mais ce qui caractérise la publication, c'est, ainsi que l'indique le titre, une Danse des morts « avec le costume dessiné à la moderne. » Costumes qui permettent de placer le livre entre 1770 et 1780.

Il est rare que le graveur ait travesti la Mort en squelette ; il en a fait un compromis entre l'écorché et le cadavre et s'est privé du rictus de la mâchoire, dans sa

(1) E. H. Langlois du Pont-de-l'Arche. *Essai historique, philosophique et poétique sur les Danses des Morts.* Rouen, Le Brument, 1852, 2 vol. in-8.

liaison sarcastique avec la partie supérieure de la tête de mort.

Le duc, la duchesse, le chevalier, le jurisconsulte, la dame, le marchand, le magistrat, le chanoine, le médecin, le gentilhomme, l'usurier, la jeune fille, le musicien, le maire, le grand-prévôt, etc., que la Mort engage à la suivre, ont été traités par le graveur avec un certain soin, surtout en tant que costumes ; on aurait là une suite de gravures de modes de l'époque, si la Mort n'apparaissait dans ces saynètes à deux personnages.

Ce livre, imprimé au Locle, petite ville plus préoccupée d'horlogerie que de typographie, n'en est pas moins précieux par son excessive rareté ; mais combien je lui préfère, pour l'ingéniosité des estampes, un autre ouvrage de la Suisse allemande, *les Apparitions de l'ami Heinz, à la manière d'Holbein,* par J. K. Schellenberg (1).

L'auteur, assez peu connu aujourd'hui, et qui, je crois, n'a pas laissé de vives traces de son passage dans la littérature en langue allemande, a mis en regard des prouesses de l'ami Heinz (la Mort) un commentaire en prose et en vers ; mais ses gravures empreintes de bonhomie sont supérieures au texte.

Encore plus que dans le volume précédent la pensée catholique fait défaut. La Danse des morts de l'ami Heinz sert de prétexte à des ajustements traités avec soin, à de petits tableaux de genre qui font de Schellenberg un émule du berlinois Chodowiecki, avec presque autant de finesse de pointe.

L'auteur mentionne sur le titre de son ouvrage que les sujets du drame sont traités « dans la manière d'Holbein. » C'est une bien lointaine arrière-parenté. La gravité du vieux maître, la savante simplicité de ses dessins, la séré-

(1) Schellenberg-Freund heins Erscheinungen in Holbeins Manier. *Winterthur, H. Steiner,* 1785 ; in-8 de 165 pages et de 25 planches dessinées et gravées par Schellenberg.

nité philosophique de sa Danse des morts ont seulement servi de thème à Schellenberg et son interprétation d'Holbein n'est guère archaïque ; toutefois je l'aime mieux répondant au goût de son époque : le dix-huitième siècle a sa manière de comprendre un sujet, qui lui appartient en propre et qui est curieuse à étudier.

Une planche de Schellenberg est cependant à signaler, comme se rattachant à l'ordre des brutalités d'Holbein. Un avare soulève le couvercle d'un grand coffre, pour se repaître de plus près de la vue de l'or ; le corps de l'homme est à moitié engagé dans la profondeur du bahut. Sans perdre de temps, la Mort saute sur le couvercle, y pèse fortement et écrase l'avare dont la main laisse tomber une bourse qu'il allait ajouter à ses richesses. Cette planche doit plaire à tous ceux qui n'ont pas de vives sympathies pour les gens d'argent ; elle les console d'avoir subi leurs dures rebuffades.

Je n'analyserai pas en détail les nombreuses planches de cet ouvrage et me contenterai d'en signaler quelques-unes.

On se demande quel motif a pu pousser Schellenberg à faire entrer un innocent bibliophile dans sa ronde macabre. Un corps de bibliothèque s'est détaché de la muraille et les in-quartos, les in-folios tombent sur la tête de l'infortuné assis, près de son bureau, fort occupé à se distraire par la lecture d'un petit livre.

A cette planche je préfère un trait spirituel du dessinateur ; il a ajouté une note à toutes celles déjà connues des anciennes danses de mort, et une note nouvelle n'est pas peu de chose.

Une femme du monde est dans son cabinet de toilette, fort occupée à disposer ses poudres, son fard pour attifer sa physionomie. Un petit chien chéri assiste à cette scène. Tout à coup la porte s'ouvre brusquement, donnant entrée à l'ami Heinz en costume de marquis. Si la dame est vivement effrayée de cette visite désagréable, bien plus

effaré est le petit chien qui aperçoit, suivant la Mort, un squelette de carlin plein de fâcheuses intentions.

L'idée de faire emporter dans le royaume des ombres un carlin par un squelette qui semble descendre d'un rayon de cabinet d'histoire naturelle est certainement piquante, et le graveur Schellenberg l'a rendue avec une bonhomie humoristique qui fait oublier aux esprits sensibles le fonds macabre de la trame légendaire.

Tel fut d'ailleurs le caractère particulier des Danses des morts au XVIIIe siècle, d'être malicieuses et sans rancunes. Le peuple ne faisait plus entendre ses plaintes contre les riches ; le bourgeois s'attaquait gaîment à sa corporation. N'est-ce pas la même idée qui poussait le spirituel graveur Chodowiecki à publier une Danse de morts dans *l'Almanach de l'utile et l'agréable pour* 1792 ? (1).

Utile, j'en doute, *agréable* peut-être pour ceux que réjouit une pointe délicate et légère.

Au même ordre d'idées se rattache une suite de figures de la Danse des Morts exécutée en Angleterre, au commencement du siècle par John Nixon Coleraine ; mais l'emploi de ces gravures, voilà qui est surprenant et bien anglais : cette Danse des Morts servait à orner des éventails!

CHAMPFLEURY.

DU PRIVILÈGE EN LIBRAIRIE.

Nous empruntons à la *Librairie sous Malesherbes*, par M. F. Brunetière, quelques considérations judicieuses sur le véritable caractère du privilège en librairie sous l'ancien régime, qui rentrent bien dans notre cadre.

(1) Taschenbuch zum nutzen und vergnügen furs Jahr 1792, mit Kupfern von Chodowiecki, avec 12 planches sur cuivre par Chodowiecki. *Lauenbourg, Berenberg*, 1792, in-16.

Lorsque la Convention, en 1793, mit fin au régime du privilège, elle affecta de croire, ou peut-être après tout crut-elle, que le privilège en librairie, comme celui de monter dans les carrosses du Roi, n'était et ne pouvait être qu'une dérogation arbitraire, inique et haïssable, au droit commun de tous les citoyens français. Il est pourtant bien évident que garantir aux auteurs, contre la piraterie du contrefacteur (et le privilège, à l'origine, n'avait pas d'autre objet), l'exercice de leur droit de propriété sur leur livre, c'est garantir à l'inventeur le droit de jouir de son invention, ce qui est si peu sortir du droit commun que c'est justement y rentrer. L'essentiel, en effet, pour ne pas dire le tout du privilège, à l'origine, était la clause générale qui frappait d'une amende, plus ou moins considérable selon les cas, le contrefacteur du livre.....

On ne tarda pas à s'aviser que, puisque les auteurs et les libraires avaient besoin, vu la nature spéciale de leur propriété, que l'Etat la protégeât par un acte aussi d'une nature spéciale, on pouvait leur imposer des conditions. Il est permis de comparer la nature de quelques-unes de ces conditions, — comme d'imprimer sur de beau papier, en beaux caractères, avec de belles marges, sous la surveillance de correcteurs *congrus en la langue latine* et capables au moins de lire le grec, — avec celles que plus tard les règlements de Colbert imposèrent à l'industrie française en général, et particulièrement à l'industrie de luxe; — règlements auxquels la France a dû longtemps, dans ces industries, une supériorité qu'il nous est d'autant plus libre de célébrer aujourd'hui, que depuis quelques années nous sommes en train de la perdre. Il n'est guère aucun des nombreux règlements sur la librairie, qui ne porte les traces d'une préoccupation de ce genre. « On imprime à Paris (dit un édit de 1649 qui aujourd'hui encore ne manquerait pas d'à-propos) si peu de bons livres, et ce qui s'en imprime paraît si manifestement négligé pour le mauvais papier qu'on y emploie et pour le peu de correc-

tion qu'on y apporte, que nous pouvons dire que c'est une espèce de honte, et reconnaître que c'est un grand dommage à notre Etat. » Il est question aussi, dans un arrêt de 1725, des abus auxquels a donné lieu la négligence de plusieurs libraires et imprimeurs, et qui portent un préjudice considérable au commerce des livres d'impression de France en pays étranger. Evidemment, il y avait là une pensée plus haute que le désir de borner la liberté d'écrire ; il y avait une honorable préoccupation de l'intérêt bien entendu de cette branche de commerce, du maintien du prestige français, et, comme dit M. Brunetière, le légitime orgueil de ce qu'on pouvait appeler, depuis Louis XIV, l'universalité de notre littérature.

Cette étude sur la *Librairie sous Malesherbes* est à lire d'un bout à l'autre (1). L'auteur y montre les étranges facilités dont jouissaient, sous ce régime soi-disant tyrannique, les philosophes, les *écraseurs de l'infâme*. C'étaient eux, les véritables tyrans ! « Ce n'est pas assez que Malesherbes les protège, on veut encore qu'il ne protège qu'eux. Et voici, à mesure que le parti grandit et se fortifie, le singulier spectacle auquel on assiste : un directeur de la librairie mettant son pouvoir comme à la discrétion de ceux qui travaillent à détruire l'ordre de choses dont ce pouvoir fait partie, tandis qu'il réserve toutes ses sévérités pour ceux qui jouent le rôle ingrat de défenseurs et de soutiens de cet ordre de choses ; » contre Fréron, par exemple. Malesherbes devait chèrement payer, en 1793, cette complaisance coupable. Mais il eut du moins le courage de ne pas se dérober à l'expiation, d'aller même au devant ! Ce dévouement héroïque rachète bien des fautes.

B. E.

(1) *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Hachette). M. Brunetière est un critique de grand talent, mais qui a parfois le tort de forcer la note, en défaisant les réputations qu'il juge usurpées ou surfaites.

EXCURSION RÉTROSPECTIVE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE INCONNUE.

Cette bibliothèque, depuis longtemps dispersée, est celle de la sœur favorite de Napoléon, la princesse Pauline Borghèse, dont nous avons sous les yeux le catalogue manuscrit. C'est un volume de 37 pages, qui contient 260 articles. L'écriture en est assez jolie, mais c'est bien son seul mérite. Le rédacteur, mâle ou plutôt femelle, pouvait être très aimable ; mais son fort n'était ni la bibliographie, ni la littérature, ni même l'orthographe. Il ou elle avait adopté une sorte d'ordre alphabétique rudimentaire, en se guidant tout bonnement sur les initiales des indications portées au dos des livres ; mettant par exemple à l'O, pêle-mêle, tous ceux intitulés *OEuvres*, sans tenir compte de la diversité des genres, ni des initiales des noms d'auteurs. De là un désordre tout à fait dépourvu de beauté, et des accouplements parfois très bizarres. A la lettre V, par exemple, à côté de la *Vie de Xénophon* (la Cyropédie?) et des Vies de Cornélius Nepos, figure la *Vie.... de* Faublas !!

La belle propriétaire de cette collection n'était pas précisément bégueule, si l'on en juge par certaines historiettes bien connues, comme celle de la pose devant Canova. Toutefois nous devons dire que le roman de Louvet, *Les Liaisons Dangereuses* et *Jacques le fataliste* sont les seuls livres de ce genre qui figurent isolément dans cette bibliothèque, dont l'ensemble est, comme on va voir, d'un sérieux étonnant.

Il assez difficile, toutefois, de s'en faire une idée exacte, avec un catalogue qui n'indique que rarement les dates,

et jamais le format ni la reliure. La théologie n'y était représentée que par l'Histoire universelle de Bossuet, un volume de Sermons choisis du même, les *OEuvres funèbres* (sic) de Fléchier, la vie de J.-C. du P. de Ligny, puis par le *Génie du christianisme* et les *Martyrs* (probablement des exemplaires des éditions originales, offerts par l'auteur avant sa rupture avec Napoléon). En revanche, nous y trouvons l'Homère de Bitaubé (et aussi son *Joseph*, hélas !); le théâtre des Grecs du P. Brumoy (la deuxième édition, en 13 vol.); le Plutarque de Ricard; un Montaigne en trois volumes, et presque tous les écrivains français principaux du XVIIe et du XVIIIe siècle. Un Corneille en 12 volumes, avec le commentaire de Voltaire et les observations de Palissot, doit être celui de Renouard. Racine devait être l'un des auteurs favoris; c'est du moins le seul dont on trouve deux exemplaires, l'un en 7 volumes, l'autre en 5. Ce dernier était évidemment de la charmante édition de Didot en 5 vol. in-18, un vrai livre de jolie femme et de princesse. Le Voltaire, en 92 volumes, est certainement celui de Dalibon, publié et par conséquent acquis depuis 1815. Remarquons aussi, à l'honneur de Pauline, que La Fontaine n'était représenté chez elle que par ses Fables; qu'elle possédait les œuvres de Crébillon père, mais rien du fils. Il est vrai que plus loin nous nous heurtons à un Brantôme *complet* en 14 volumes (l'édition pet. in-12 de 1740), à un Dorat en 30 volumes, à l'imitation française plus que gaie du *Richardet!* On n'est pas parfait! Les poèmes sont en petit nombre; l'un d'eux est, comme de juste, l'*Ossian* de Macpherson. Mais nous rencontrons dans cette catégorie un véritable livre de bibliophile: un exemplaire de la jolie collection des anciens poètes français de Coustelier.

La prédilection de la princesse pour les pièces de théâtre est manifeste. Elle possédait, non seulement la plupart des œuvres dramatiques françaises de premier et de second ordre, mais le Shakespeare de Letourneur.

Les livres d'histoire et de sciences étaient aussi bien plus nombreux dans cette bibliothèque qu'on n'aurait pu le penser. Elle contenait des traductions de la plupart des classiques latins, celle d'Hérodote (par Larcher) ; plusieurs histoires universelles : celles de Rollin, de Le Beau avec les suites ; celle de France par Vesly, réputée alors la meilleure ; le grand ouvrage de Raynal ; des traductions de Hume, de Robertson, de Gibbon ; l'ouvrage du P. d'Orléans sur les révolutions d'Angleterre (édit. de 1767) ; divers mémoires sur l'histoire de France (Sully, Retz, S. Simon, etc.) et jusqu'à l'*histoire du Traité de Westphalie* du P. Bougeant !

Parmi les livres scientifiques, on remarque : un abrégé de Buffon en 10 vol. ; le dictionnaire des sciences naturelles, 34 vol. ; celui de physique par Brisson ; parmi les économistes, les œuvres de l'abbé Coyer (7 vol.), écrivain d'un vrai talent, oublié par M. Vapereau. Puis, le grand Dictionnaire des synonymes, les œuvres de Dumarsais et plusieurs autres ouvrages de grammaire, peut-être recommandés par Napoléon à sa sœur, pour la corriger de ses *Italianismes*. On sait que les membres de la famille Bonaparte, à commencer par Napoléon, écrivaient fort incorrectement en français dans leur jeunesse. Aussi M. Jung, grand démolisseur de la légende napoléonienne, a ramassé et publié récemment force lettres des Bonaparte, dans lesquelles il relève sans pitié les barbarismes, fautes d'orthographe, etc. Il est vrai que cet aristarque n'est lui-même nullement irréprochable. Il parle quelque part de la statue de Lætitia, « due *aux ciseaux* (?) de Canova. »

Il y a peu de voyages ; mais Pauline avait certainement du goût pour les épistolaires. Elle possédait les lettres de Madame de Sévigné de l'édition Grouvelle, *publiée en* 1816 ; un exemplaire de l'édition originale des lettres de Ch. de Brosses (an VII) ; les lettres scientifiques d'Euler à une princesse allemande ; celles d'Héloïse et *Abeillard* (sic), de Mlle de Lespinasse, etc.

Une singularité bien imprévue dans cette collection, c'est le très petit nombre des romans. Après les trois cités précédemment, et ceux compris dans les œuvres de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Marmontel, nous ne trouvons plus guère que les œuvres de Mesdames de Lafayette et de Teucin (5 vol.), et quelques ouvrages contemporains peu connus. Rien de l'abbé Prévost, rien de Richardson, rien de Mmes Cotin, Riccoboni, de Genlis (sauf, pour cette dernière, les *Annales de la Vertu*). Nous ne parlons pas de Madame de Staël ; c'est le contraire qui eût été surprenant, chez une sœur de Napoléon.

Il est regrettable qu'on en soit réduit aux conjectures sur la plupart de ces livres, par la faute de l'auteur du catalogue. La princesse Pauline aurait pu dire comme son contemporain le comte Beugnot (dans une lettre inédite dont nous offrirons quelque jour la primeur au Bulletin) : *La machine qui écrit pour moi est bien machine !* Outre le défaut de méthode et d'indications, les fautes d'orthographe foisonnent dans ce malheureux cahier. « Œuvres de Jacques, *de* Lille ; Abrégé des traités de M. Roch (Koch) ; Mémoires sur Ane d'Autriche, etc. » Bien que le catalogue n'en dise jamais rien, il est évident qu'un certain nombre de ces volumes (comme ceux de Châteaubriand, l'*Horace* du comte Daru, etc.), étaient des exemplaires de présents, avec envois autographes, et richement reliés.

En résumé, la composition de cette bibliothèque, où les livres sérieux sont en majorité, prouve que la princesse Pauline était moins frivole qu'on ne l'a dit. Plusieurs acquisitions faites par elle depuis la chute de l'Empire (comme le *Voltaire*), attestent la sincérité, la persistance de son goût pour les livres. Qui sait si elle n'y trouva pas quelque consolation des rigueurs de la fortune, de ses ennuis domestiques, du déclin de ses charmes ? Faisons-lui donc une place dans la galerie réservée des dames bibliophiles ! Si cette galerie était *illustrée*, comme celle

des femmes fortes du P. Lemoyne, Pauline y ferait bonne figure ; — des pieds à la tête, grâce *aux ciseaux* de Canova, comme dit M. Jung.

Baron Ernouf.

UNE CAUSERIE SUR SAINTE-BEUVE

A propos de *la Confession de Sainte-Beuve* par M. Nicolardot

---

Lorsqu'en 1872, il y a dix ans, je publiai mes *Jeunes Années de Sainte-Beuve,* je disais, en terminant ma *Notice préliminaire :* « Quant à sa fin, peut-on assurer que sa dernière volonté écrite ait été sa dernière pensée? L'éclat sinistre en est demeuré dans ce monde, et il ne s'effacera pas. Le fait humain est là. Mais, les miséricordes d'en haut sont infinies ; et l'homme qui a été le maître de prescrire à son corps de passer devant l'église sans y entrer, s'est-il flatté d'être encore le maître de la prière au delà du tombeau? Lui qui revenait si aisément à son enfance, n'en a-t-il pas, à la dernière minute, retrouvé un des beaux jours (1)? »

Mes espérances entrouvraient donc, pour moi, à l'âme de Sainte-Beuve, la porte d'une réconciliation, tout au

(1) *Les Jeunes années de Sainte-Beuve.* Paris, Didier, 1872, 1 vol. in-8. — Une notice de M. Natalis de Wailly, sur M. Guérard, déjà ancienne, exprime la même pensée dans les mêmes termes. Je ne l'avais certainement pas présente quand j'écrivais ainsi sur Sainte-Beuve, et je tiens à le déclarer. M. Guérard n'avait pas terminé sa vie en chrétien. « Cette foi, dit le bienveillant biographe, cette foi qu'il admirait encore après l'avoir perdue, ne l'aurait-il pas retrouvée à l'heure suprême ? Quels furent alors ses pensées, ses désirs, ses regrets ? Dieu seul les a connus. Mais, s'il ne révèle pas tous les secrets de sa miséricorde, nous savons qu'elle est infinie. »

moins possible, avec le Ciel. Je parlais presque avec conviction, parce que j'avais connu l'homme, surtout l'homme des derniers temps; parce que ses relations demeurées sincères avec l'ami de ses premières années, devenu un prêtre qu'il affectionna jusqu'à sa mort. et en qui il se confiait, m'en étaient des garants. Celui qui m'écrivait en 1866 : « Les soins des dernières dispositions commencent à m'occuper : il faut s'y prendre d'avance, pour n'être pas surpris ; c'est là que je m'aperçois de mon isolement. *J'aimerais, tout de bon, à avoir un voisin comme vous ;* » celui-là savait bien que ce voisin qu'il se désirait n'était pas un libre-penseur. Je n'oserais me flatter que j'eusse pu gagner quelque chose sur lui ; mais, ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que si l'abbé Barbe se fût trouvé à son chevet, au lieu des hommes qui l'entouraient, à l'heure de la mort, sa fin eût été celle d'un chrétien.

Voilà ce qui m'autorisait à m'exprimer, comme je l'ai fait, dans ma *Notice*. Ce que j'y ai gagné est tout à fait curieux ; je n'ai satisfait personne. Croyants et athées, tous m'ont combattu; j'ai été désavoué même dans le juste milieu de ces deux camps. Les libres-penseurs n'en ont pas moins revendiqué Sainte-Beuve comme un des leurs ; et les chrétiens ont continué à le repousser. On peut lire là-dessus les articles de M. Lereboulet dans le *Temps*, de M. Jules Claretie dans l'*Evénement,* du rédacteur littéraire dans le *Saturday Review,* de M. de Pontmartin dans la *Gazette de France*. J'en pourrais citer d'autres ; mais, il suffit de ceux-là. M. de Pontmartin, dans un sentiment gracieux, m'accordait bien que je pusse « essayer de jeter quelques gouttes sinon d'eau bénite, au moins de rosée matinale, sur une tombe sans croix, sans prières et sans Dieu. » Se faisant ensuite un Sainte-Beuve de convention, ou *apocryphe,* il concluait ainsi : « Je crois répondre à la pensée si honorable et si touchante de l'auteur des *Jeunes Années*. Il veut que les lettres écrites par son illustre compatriote, soit à l'abbé Eustache Barbe, soit à

lui-même, jettent un nouveau jour sur ces jeunes années, nous le montrent sympathique, presque croyant, fidèle à ses amitiés et à ses souvenirs d'enfance, et tempèrent l'effet des tristes épisodes de sa vieillesse et de sa fin. J'en suis ému, édifié, mais non persuadé. L'intention est excellente, le plaidoyer est impossible. » (*Nouveaux Samedis*, neuvième série, page 15.)

Nous n'étions pas d'accord; mais il y avait politesse, courtoisie et bienveillance dans la critique de mon contradicteur. Est-ce qu'il n'en devrait pas toujours être ainsi? A quoi sert-il d'être injurieux pour montrer que l'on a raison? Qu'a-t-il servi au *Figaro* de me lancer ce trait: « En parcourant des journaux, j'ai vu, je ne sais plus dire dans lequel, qu'un *très brave homme* de Boulogne-sur-Mer allait procéder au sauvetage de l'âme de Sainte-Beuve, dirigée sur l'enfer par suite d'une fausse adresse? » Notez que ce n'est pas encore trop drôle en comparaison de ce que l'on peut lire dans un volume intitulé *Sainte-Beuve et ses Inconnues*, publié en 1879. Jusque-là, on s'était accordé, tout en me combattant, à respecter mon caractère. L'auteur du volume dont il s'agit n'a pas cru devoir en agir de même. Cet écrivain, un de ces secrétaires de Sainte-Beuve que le maître *éculait*, selon qu'on l'a dit, a tenu à faire acte de domesticité posthume en le lavant, à sa manière, de ce que j'avais espéré pour lui. Il veut que malgré tout ce que Sainte-Beuve a écrit à l'abbé Barbe, il soit toujours demeuré dans l'incrédulité. « Cela n'a pas empêché, dit-il en me nommant, un juge de Boulogne d'insinuer, en publiant ces lettres, que l'illustre critique était au fond catholique sincère et que le respect humain seul avait dicté ce qu'il y a de philosophique dans son œuvre. » Ce n'est pas déjà trop mal me travestir; mais voici le bouquet, avec tout son parfum. « Si ce magistrat apporte à son tribunal un esprit de discernement aussi intelligent, que doivent penser les justiciables? »

Franchement, après une dénonciation pareille, si l'âge de la retraite ne m'avait pas apporté le bonheur d'échapper à l'épuration de la Magistrature, qui se prépare, je n'avais plus qu'à faire mon paquet.

Heureusement, aussi, pour mes ex-justiciables, ils savent aujourd'hui à quels dangers ils ont été soustraits d'avoir, pour décider de leurs droits, un juge qu'ils ne soupçonnaient pas d'aussi peu de discernement et d'intelligence; et, chose plus heureuse encore pour l'auteur, ils l'apprennent par moi-même qui suis tout fier de le leur annoncer. Car, sans moi, quel est celui d'entre eux qui connaîtrait qu'il a été imprimé un *Sainte-Beuve et ses Inconnues,* et qu'il y a eu quelqu'un pour l'écrire ?

Et qui saurait, sans moi, que Cotin a prêché ?

disait Boileau.

Il est vrai que l'aimable écrivain, dans son beau livre, traite Victor Jacquemont de *freluquet*, et d'autres encore, qui sont fort au-dessus de moi, avec la même élégance.

Mais d'où vient donc ce mot de *freluquet* à l'adresse d'un homme comme Victor Jacquemont, et à quel propos? Je suis assez bien payé pour connaître la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, où l'on s'est emparé de mon bien que je demande au tribunal de la Seine de me faire rendre, sans que j'aie pu encore obtenir d'y être jugé depuis tout à fait deux ans que mon affaire est au rôle de ses audiences (1). Ce qui prouve que la justice est prompte et expéditive, chez nous, en matière de procès. En attendant, ouvrons le 2e volume de la *Correspondance générale,* et nous y trouverons deux lettres de Sainte-Beuve, l'une à M. Henri Lavoix, du 4 novembre 1867 (page 225), l'autre du 13 du même mois, à M. Jules Clarétie (page 231). On avait proposé à Sainte-Beuve d'écrire sur Jacquemont; il s'en défendit et s'y refusa.

(1) Voir mon Mémoire : *Une atteinte à la propriété littéraire.*

« Je l'ai vu une seule fois, écrit-il à M. Lavoix, dans sa grande jeunesse. *Il ne me revenait qu'à demi.* » Dans sa lettre à M. Clarétie, la répulsion est tout à fait accentuée : « Eh bien non, dit-il, je ne parlerai pas de Jacquemont. Pour moi, *j'ai un léger pli :* la première fois (et *la seule* à vrai dire) que j'ai vu Victor Jacquemont c'était dans mon pays, quand j'étais petit écolier à Boulogne. J'ai dîné avec les deux frères chez un de leurs cousins-germains, mon camarade d'enfance. J'ai bien présente encore toute cette conversation où les jeunes Parisiens s'en donnèrent. Il y avait un mot qui faisait la *scie* à la mode en 1817 ; ce mot revenait à chaque phrase. Depuis, en suivant ce jeune et libre esprit, j'ai pu d'ailleurs me convaincre qu'il avait un certain *genre*... »

Très certainement Sainte-Beuve ne disait pas tout, et au fond, il avait conservé un autre levain qu'il dissimulait. J'ai voulu m'en éclaircir. Le cousin des deux Jacquemont, le camarade d'enfance de Sainte-Beuve, ne me laissèrent pas longtemps à chercher qui ce pouvait être. Tout de suite je l'ai trouvé, et il existe encore. De plus, il a bonne mémoire. C'est M. Laisné, ami constant de Sainte-Beuve et le mien (1). Je n'eus qu'à lui mettre le doigt sur les deux lettres de la *Correspondance générale*, et je reçus de lui une page charmante qui explique tout, spirituellement et de première main.

« Bien qu'il s'agisse, m'écrivait-il, de réveiller de très anciens souvenirs d'enfance, il me sera facile de le faire, en me rajeunissant de soixante-trois ans, ce dont je vous remercie de me fournir l'occasion. Je peux donc vous dire qu'effectivement en 1817, *Victor* et Frédéric *Jacquemont*, tous deux élèves internes du lycée Louis-le-Grand, à Paris, sont venus à Boulogne passer une partie de leurs

(1) Voir les *Causeries du lundi*, t. IX, p. 98, et les *Jeunes années de Sainte-Beuve*, p. 113; M. Laisné est arrière-neveu de l'auteur de *Manon Lescaut*, l'abbé Prévost.

vacances chez mon père qui était le frère aîné de leur mère. Je suis donc bien leur *cousin germain*, dont parle Sainte-Beuve, comme j'étais, ainsi qu'il le dit, son camarade d'enfance. Mon père rendit à ses neveux leur séjour chez lui aussi agréable qu'il le pouvait : Un jour, notre promenade, vers la Colonne de la Grande Armée, fut signalée par une partie de chasse imprévue et fort bizarre dont mes deux cousins furent les héros. Nous aperçûmes un infortuné lièvre se promenant dans les fossés du petit fort du Moulin à l'huile (je crois), dont les escarpes et les contrescarpes étaient revêtues en maçonnerie. Il y était tombé, il ne pouvait en sortir. Nous descendîmes par les piles du pont en bois, pour lui donner la chasse, bien certains qu'avec du temps et de la patience, avec des pierres et un bâton, nous viendrions à bout de le forcer. Pauvre victime ! Quel exploit cynégétique *commis* par *quatre* contre *un ;* savoir : un futur célèbre voyageur naturaliste, mort à Bombay à la fin de son voyage dans l'Inde ; un futur consul distingué, mort victime de son zèle à Panama, où il avait été envoyé le premier, pour étudier le projet de percement de l'isthme ; un officier général d'infanterie, mort à Paris ; enfin votre dévoué serviteur finissant sa vie avec les paysans de Sissonne.

« Donc, contre quatre, que vouliez-vous qu'il fit ?... Il mourut. Nous le rapportâmes en triomphe à mon père, grand chasseur comme vous savez, et qui fut enchanté de nous faire honneur, en invitant à dîner, pour manger ce fameux lièvre, plusieurs de mes camarades de l'institution Blériot, parmi lesquels se trouvaît Sainte-Beuve, avec qui j'étais particulièrement lié. Notre dîner fut très gai ; et, à cette époque, en 1817, Sainte-Beuve avait à peine treize ans ; il était encore, comme il le dit lui-même, un *petit écolier* à Boulogne. Il avait déjà (disons-le tout bas entre nous) un certain grain d'une susceptibilité native et d'une vanité que développaient de petits succès scolaires dont notre cher professeur, M. Clouët, se plai-

sait à rehausser l'éclat. Pauvre ancien abbé ! qu'il a dû être désappointé « du haut des cieux, sa demeure dernière (1), » lorsqu'il a vu son élève chéri devenu libre-penseur !...

« Victor Jacquemont avait seize ans ; il était déjà, comme l'appelle Sainte-Beuve, un jeune Parisien ; de plus, il était très vif, très gai, très spirituel et assez moqueur. Bien que je n'en aie conservé aucun souvenir, il est possible que le jeune Parisien se soit un peu amusé du petit écolier de province, assez prétentieux, qui a pu poser devant lui, comme étant un *fort en thème,* et dont personne alors ne pouvait prévoir le brillant avenir, comme l'un de nos plus éminents critiques littéraires, et comme membre de l'Académie française. Si donc Victor s'est permis de plaisanter un peu Sainte-Beuve et nous autres, ses condisciples provinciaux, cela n'a pas été certainement de nature à motiver une vieille rancune de jeunesse ou plutôt d'enfance de l'âge de treize ans, et qui lui rendait présente « toute la conversation où les jeunes Parisiens s'en « donnèrent. »

« Mes cousins Frédéric et Victor nous amusaient de leur mieux ; ils nous chantaient des chansons à la mode, entre autres la chanson du *Gentil houzard.* Ils nous faisaient (ou nous répétaient) des calembourgs d'écoliers, tels que celui-ci, à propos de cette chanson : « Ce *hou-* « *zard* était un doreur, pourquoi ? Parce que houzard la « vit, l'*adora,* sut lui plaire. Or puisqu'il *la dora*, il était « *doreur.* »

« Quant au mot à la mode en 1817, qui faisait la *scie,* et que notre ami Sainte-Beuve ne cite pas, je me rappelle parfaitement que ce fameux mot était : *Liturgique ;* cette scie était assommante, comme toutes les scies : il me semble encore entendre : es-tu *liturgique ?* Je suis *liturgique ;* ils

(1) C'est une allusion à un vaudeville de Scribe :

Du haut des cieux, ta demeure dernière,
Mon colonel, tu dois être content.

sont très *liturgiques, liturgiques*.. Cela n'était ni plus bête, ni moins bête que ce que nous avons entendu depuis.

« Vous voyez que c'était innocent et même puéril, et ne méritait guère d'avoir fait naître et entretenir, dans l'esprit de notre ancien ami et compatriote, des impressions peu bienveillantes à l'égard de Victor Jacquemont, qu'il n'a rencontré qu'une seule fois, en 1817, à l'âge de treize ans, qu'il n'a jamais connu, et dont il a parlé, je ne sais pourquoi, en 1867. Ce n'était pas la peine. »

La réflexion est juste. Effectivement, *c'était bien la peine* de conserver ce ressouvenir durant un demi-siècle, jusqu'à y sentir un *pli;* mais, c'est un trait de caractère; et il démontre que sur certains articles et envers certaines natures, l'homme qui s'est avoué « le plus rompu aux métamorphoses, » Sainte-Beuve, pouvait se montrer constant et fixé. Malheureusement, pour le prendre sur le fait, et le dégager de ses tours d'adresse, de façon à rendre son côté vrai sensible à tous, on n'a pas toujours à sa disposition de ces révélations telles qu'on pourraient faire des témoins de sa vie aussi affectionnés que M. Laisné, mais en même temps aussi clairvoyants dans leurs amitiés.

En voici cependant encore une, et de source non moins authentique, qui me ramène à mon sujet d'où je m'étais un peu écarté. Nous y retrouverons Sainte-Beuve en pleine matière de religion. Le 24 janvier 1868, il écrit à une demoiselle de Genève : « J'ai, à Boulogne-sur-Mer, une cousine, une vieille cousine de beaucoup d'esprit, qui s'était mise, il y a deux ans, à rentrer avec moi en commerce de lettres, renouant ainsi avec mes souvenirs d'enfance. » (*Corr. Gén.*, II, 251). Cette vieille cousine, elle existe encore et elle a toujours de l'esprit. Hélas ! que n'a-t-elle eu celui de nous conserver les lettres que son jeune cousin lui écrivait au temps de la pension Landry ! Là aussi, il s'épanchait comme avec l'abbé Barbe, aux heures de vide où il avait besoin de se fortifier dans la

prière. On n'a pas oublié ce qu'il écrivait alors à l'abbé Barbe, en pensant aux consolations qu'il trouvait à déposer ses petits chagrins dans le sein de ses parents, quand il était *à la maison*. « Aujourd'hui, dit-il, je n'ai personne à qui les confier. Alors *je prie intérieurement le bon Dieu.* » Il fera même plus que de se réfugier à l'intérieur: il demandera que l'on s'unisse à lui, dans ses actes de religion; il en avertira sa famille et il écrira à sa mère, dans ces termes que l'on est sûr d'avoir exactement retenus : « Je me suis préparé à faire la sainte communion dimanche, et j'espère que vous joindrez vos prières aux miennes. »

Voyons, de bonne foi, est-ce là l'expansion d'une âme qui n'est pas pénétrée, et qui n'agit que sous des impulsions exercées sur elle? Songez donc qu'il est seul à sentir et à se consulter, lorsqu'il se conduit ainsi, et dans un milieu où rien ne l'y portait. Tout au contraire. On en a conservé l'impression dans la famille de Sainte-Beuve et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que sa mère, en le plaçant dans la pension Landry, avait été mal renseignée. Le vent de l'incrédulité y soufflait, m'a dit et répété l'abbé Barbe. Néanmoins Sainte-Beuve y résistait. Combien d'autres témoignages n'en tirerions-nous pas de ses autres correspondances d'alors, si elles se retrouvaient un beau jour ! Il ne faut plus songer à recouvrer celle qu'il avait entretenue avec sa cousine; elle a tout détruit, même des vers qu'il composait pour elle et dont elle se souvient qu'une petite pièce était sur les *Lilas*. Quelques accents de sa muse, à mettre en avant-goût de celle de Joseph Delorme! Il y a de quoi en avoir regret.

Cette correspondance se renoua. Je ne crois pas qu'elle ait été bien suivie, peu de sujets y donnaient lieu, ils étaient d'occasion et de circonstance, comme par exemple, la réception de Sainte-Beuve à l'Académie française, sa nomination au Sénat, les altérations survenues dans l'état de sa santé ; tout cela fort léger, aimable, avec des retours

gracieux sur les années d'enfance, comme il le dit lui-même. Mais il vieillissait, ses infirmités ne laissaient pas ceux qui s'intéressaient à lui sans inquiétudes; l'attitude qu'il venait de prendre à la tribune du Sénat en donnaient d'autres bien plus graves encore. Sa cousine s'en alarma. J'aurais bien voulu continuer à m'en taire; car je le savais de longue main. Cela n'est plus possible aujourd'hui que la *Correspondance générale* a tout divulgué, et que tous les points ont été mis sur les i. Seulement, il reste à compléter.

Il s'ensuivit que la cousine, en présence des manifestations publiques du sénateur, n'y put plus tenir. Elle lui écrivit. Sainte-Beuve dit, dans sa lettre à la demoiselle de Genève, que ce fut soudain. Je crois que cela avait été plus ménagé, et que d'abord il avait fait la sourde oreille. Enfin le trait partit et toucha. « Tout d'un coup, écrit Sainte-Beuve, un jour, elle m'a proposé de me recommander aux prières de tout un couvent, dont la supérieure, disait-elle, était une de nos parentes. En un mot, elle a fait preuve à mon égard du zèle catholique et monastique le plus intempestif et le plus déplacé. Je le lui ai dit. » Il fallait dire je le lui *ai écrit,* comme nous le verrons tout à l'heure.

Aux prières de *tout un couvent!* Sainte-Beuve exagérait évidemment. Ne dirait-on pas qu'il se surprît à être expédié des Visitandines de Nevers à celles de Nantes, comme un autre Vert-Vert, et autorisé à s'écrier comme « l'oiseau madré, » chanté par Gresset.

Par là, corbleu, que les nonnes sont folles!

Tout ce joli poème, où le charmant perroquet, d'abord timide et pieux, devient émancipé et volage, serait à relire avec plus d'un à-propos et plus d'un trait applicable. Mais tranchons-y court; il ne s'agissait pas de mettre toute une communauté en prières; moins encore voulait-on y donner de l'éclat. Et, au fond, un esprit qui

se serait senti moins vulnérable que Sainte-Beuve, vis-à-vis d'une bonne et pieuse parente, toute à ses anciens souvenirs et tant soit peu fine à les rapprocher du présent, n'aurait-il pas été mieux avisé de donner un autre tour à ce qui pouvait se prendre presque aussi bien pour une malice dans le ton comme dans la forme? « J'ai demandé, lui écrit sa vieille cousine, des prières à sœur H..., religieuse carmélite, pour M. Sainte-Beuve, sénateur et de l'Académie française. » Et tout naïvement (si l'on veut), elle ajoute : « Ai-je bien fait? » Elle n'est pas trop sûre d'une réponse; cependant elle y compte assez; et elle termine ainsi : « Si vous me répondez, ne le faites pas avec votre esprit, mais avec votre cœur. »

Le cœur? il n'y fallait pas compter. L'esprit? Vraiment il bat la campagne. Sainte-Beuve est sensiblement troublé; il s'emporte, et il envoie, non de sa propre main, comme il eût été convenable, mais dictée à son secrétaire, cette réponse embarrassée datée du 9 avril 1867.

« Je ne reconnais pas en ceci votre esprit. Vous ignorez parfaitement ce que je pense et ce que je sens en matière religieuse. Vous ne savez pas si je suis catholique gallican ou janséniste, ou chrétien, calviniste, méthodiste, etc.; pas plus que vous ne savez si je suis philosophe, déïste spiritualiste ou naturaliste, etc. Vous paraissez croire que j'ai fait une profession de foi, tandis que j'ai seulement réclamé, en présence d'un orateur qui insultait d'honnêtes gens, la seule tolérance qui soit digne de ce temps-ci, et qui se concilie avec le respect et l'estime même de tout ce qui est sérieux, élevé et sincère. Aussi, je ne comprends rien à votre question. J'ai gardé du passé les meilleurs et les plus présents souvenirs, je n'ai jamais recherché, de moi-même, personne; attendant qu'on veuille bien me témoigner de l'amitié et en étant fort reconnaissant. Mais il est certains points de caractère et d'indépendance sur lesquels, je vous l'avoue, je suis intraitable. Je ne permets pas qu'on y touche... »

Je suis trop tenté pour résister à reproduire ici un état tout à fait semblable de l'âme de Madame Roland, qui présente, d'ailleurs, d'autres similitudes bien singulières avec certaines particularités de la vie de Sainte-Beuve. On lit dans ses *Mémoires :* « Des ouvrages de controverse de Bossuet m'offrirent une nouvelle pâture ; tels qu'ils fussent favorables à la cause qu'ils avaient pour objet de défendre, ils faisaient connaître quelques-unes des objections contre elle, et me mirent sur la voie de raisonner ma croyance. Ce fut le premier pas ; il y eut bien loin de celui-là au scepticisme où je devais parvenir, quelques années ensuite, après avoir été successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne et déiste. Que de chemin, pour finir par le patriotisme qui m'a fait jeter dans les fers ! » — N'est-ce pas la marche de l'esprit de Sainte-Beuve ? Allons plus loin. Comme lui, Madame Roland avait fait une bonne première communion ; comme lui, elle s'était attachée à Rollin pour ses premières lectures de l'histoire et dans des volumes d'emprunt ; elle aussi avait éprouvé et presque poétisé ce mélancolique effet du *quai désert* de l'Ile-Saint-Louis, par un soir d'été, le dimanche, qui fait le charme de l'une des plus attachantes *Consolations*. « Je ne quittai pas sans regret, raconte-t-elle, le beau quartier de l'Ile-Saint-Louis, ces quais agréables, ce rivage tranquille sur lequel je prenais l'air *tous les soirs d'été,* avec *ma tante* Angélique, considérant le cours gracieux de la rivière ; ces quais que je traversais sans rencontrer, dans ce chemin solitaire, aucun objet de distraction au plus doux recueillement. » Enfin, avant lui, elle avait eu ses éclats d'irréligion, mais dans quels orages et dans quelle société ! Et n'a-t-elle pas laissé à se demander, comme on se le demande pour Sainte-Beuve, si, devant la mort, si, au moment de monter à l'échafaud, il ne s'est pas opéré en elle un mouvement de retour à la manifestation duquel l'heure ni le lieu ne pouvaient se prêter.

Sainte-Beuve s'est donc fâché d'être recommandé en

dévotion ! Ah ! que c'eût été de bien meilleure guerre, à lui, d'accepter galamment la partie, au lieu de grommeler entre ses dents; et de faire sonner son caractère et son indépendance. comme une montre à répétition, dans l'obscurité ! Il s'en fût tiré avec sa prestesse ordinaire et en câlinant à son aise, ainsi qu'il devait le faire, l'année suivante, dans sa lettre à la demoiselle de Genève. Car c'est un côté piquant de la situation. La Genevoise à qui Sainte-Beuve se plaignait du zèle catholique de sa vieille cousine, était elle-même une prosélyte qui voulait le gagner au protestantisme. Ce qui est une preuve bien convaincante qu'en dépit de ses explosions au Sénat, on ne le croyait pas tout à fait hors de tout sentiment religieux, puisqu'il était question, d'un côté, de le maintenir dans la religion de son baptême, et de l'autre de le faire passer de cette religion à une autre. Il est incontestable que, même dans son cercle, c'était l'opinion qu'il laissait prendre de lui.

Or, voyez-vous d'ici le tableau ! Laissons-là Ver-Vert : ce n'est plus lui ; ou, du moins, il a vieilli. Il est devenu l'*Homme entre deux âges*, du bon Lafontaine, et entre deux âmes également inquiètes pour sa bonne direction, chacune à des points opposés ; l'une à droite, l'autre à gauche. Lafontaine a admirablement peint cela :

L'une encor verte, et l'autre un peu bien mûre,
Mais qui réparait, par son art,
Ce qu'avait détruit la nature.

A la Catholique, Sainte-Beuve fait les gros yeux. Avec la Protestante, c'est tout autre chose. « Pourquoi me prêchez-vous, lui dit-il coquettement. Qu'ai-je fait pour cela ?... Pourquoi cette ingérence, tant de ma cousine de Boulogne-sur-Mer ultramontaine, que de ma douce et intérieure amie, calviniste ou *pauliste* de Genève ? Voilà ma vengeance, elle est dans ce rapprochement. »

A la bonne heure ! Nous le voyons radouci, comme s'il

avait à sourire à un joli minois. C'est tout simple; il s'est vengé; et de quoi? Cela ne se saisit pas très bien. Contentons-nous qu'il nous le dise.

Dans la fable de Lafontaine, entre les deux veuves qui se le disputent et veulent le mettre, chacune, à leur goût, en le dépouillant, l'une de ses cheveux noirs, l'autre des blancs, le *grison* finit par être complètement chauve. En réalité Sainte-Beuve l'était; il n'y aurait eu rien à se disputer, et l'on resta là. Il avait sa calotte qui couvrait tout; calotte restée légendaire. C'est le premier objet qui disparut de son cabinet, après sa mort, dans les visites des fervents qui tenaient à emporter de ses reliques. On l'a du moins raconté, dans le temps. Et, vraiment, elle pouvait avoir du prix, si elle était la même que celle qu'il oublia sur la tribune du Sénat, le jour où il y prononça son discours sur la liberté de la presse (7 mai 1868), et qui se trouva ensuite si singulièrement sous la main du baron Charles Dupin, en guise de rafraîchissement.

Ce discours était le second qu'il avait composé pour être débité devant la haute assemblée, avant le grand esclandre qui ne fut de sa part qu'une interruption par laquelle il prit position de libre-penseur, en faveur de Renan; incident qui souleva les protestations de tout le Sénat (29 mars 1867) et lui valut la lettre de sa vieille cousine de Boulogne; il intervenait dans la discussion de la loi sur la presse. Dans le premier discours, qui lui attira une provocation en duel qu'il refusa, il s'agissait des bibliothèques populaires (25 juin 1867). Le troisième est resté son vrai manifeste. Il s'y prononça contre la liberté de l'enseignement supérieur qui était demandée au Sénat par voie de pétition, pour remédier aux tendances matérialistes que l'on signalait dans les cours de l'Ecole de Médecine. C'est dans ce discours que, par une opposition presque personnelle aux prélats qui siégeaient au Sénat, il se donna la fantaisie de créer ce diocèse du bon sens dont le pontife n'était pas difficile à trouver.

La séance où il le prononça eut lieu le 19 mai 1868, mais il était prêt à le lire depuis plus d'un mois. Le dimanche, 19 avril, j'étais allé le voir; il me le lut en grande partie. Au sortir de chez lui, voulant conserver mes impressions toutes fraîches et sûres, j'en fis cette note: « C'est très hardi, et je ne sais si on le laissera aller jusqu'au bout. La conclusion surtout est redoutable; lui-même le sait bien; mais il a mis à cet endroit ce qu'il appelle une *bifurcation,* de façon à suivre son chemin, ou à en prendre un autre au besoin. « Après tout, m'a-t-il « dit, si on m'arrête, car le Sénat en est le maître, le « tout n'en sera pas moins au *Moniteur.* » Il compte sur M. Troplong, pour l'aider à tout dire, et qui n'en serait pas fâché. Ce qui me fait supposer que M. Troplong connaît déjà le discours. Il y a un endroit favorable à M. Duruy « qu'il faut soutenir, » m'a dit Sainte-Beuve. Ce n'est pas qu'ils soient amis; mais, ils se rencontrent (1). »

J'avais bien deviné. M. Troplong était dans le secret. Depuis, on a publié une lettre que lui écrivit Sainte-Beuve et qui le démontre. Cette lettre est du 23 avril, postérieure, par conséquent, de quatre jours seulement à mon entretien avec Sainte-Beuve. « Si la parole m'est donnée, lui écrit Sainte-Beuve, *comme vous avez daigné m'en assurer,* je me rendrai à la séance. »

La parole lui fut donnée et il put aller jusqu'à la fin; mais on ne le prit pas au sérieux et on le lui fit sentir par des interpellations; il eut même à supporter qu'on lui reprochât de n'être pas sincère. S'il n'avait recherché

(1) Voici cet endroit dans ses *Premiers lundis,* t. III, p. 310 : « Que mon excellent et ancien ami et collègue d'autrefois, que M. le Ministre de l'instruction publique me permette de le lui dire... » Je ne veux qu'indiquer le passage à ceux qui auront la curiosité de le lire. Après quoi, l'on pourra en rapprocher ce tout petit propos intime tenu par Sainte-Beuve à l'issue de la séance où il venait de lire son discours : « J'ai compromis le Ministre plus que je ne l'ai servi. — C'est égal, tout s'est assez bien passé. »

qu'un succès littéraire, il l'aurait obtenu tout entier et mérité. C'est une œuvre de littérature, une causerie. Il fallait tout autre chose au Sénat. Politiquement, Sainte-Beuve, qui avait fait tête, dans une autre séance, à l'inattention et aux conversations particulières de l'assemblée, en demandant qu'on le laissât achever, y eut son « affront juqu'au bout, » comme c'était son désir. Mais, à quelles conséquences il s'est trouvé associé ! La bouche d'où était sortie cette invitation à être du moins sincère à la tribune, était celle de l'archevêque de Paris, Mgr Darboy. Sainte-Beuve n'avait plus que peu de temps à vivre. Qu'eût-il dit, s'il avait pu être le témoin de la mort de l'illustre prélat, et de celle du président Bonjean, dont il s'était séparé dans son vote sur la liberté de la presse ? Que se fût-il passé dans son esprit, surtout, si, en se représentant avec quelle ardeur il avait exalté en M. Littré le libre-penseur que l'opposition de l'évêque d'Orléans avait fait échouer dans sa première candidature à l'Académie française, il l'avait vu finir comme il a fini ?

Eh ! Grand Dieu ! Lui-même, dans quelles dispositions se trouvait-il quelquefois ? Il y a une révélation fort importante que vient de faire le livre de M. Nicolardot sous le titre de *la Confession de Sainte-Beuve*. Je ne connais pas ce livre qui doit être curieux et piquant, à en juger par un extrait qu'on ont donné les journaux. Il ne s'agit pas de remonter aux années où l'on ne veut pas tenir compte des sentiments religieux de Sainte-Beuve, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas l'expression réelle de sa pensée encore sous le joug de son éducation première. Ici, dans le fait qui va se passer, il est tout à fait en possession de lui-même. « *Devenu sénateur,* nous dit M. Nicolardot, et comme il se promenait avec un ecclésiastique près du Luxembourg, il lui dit sans y être aucunement provoqué : « Si jamais vous appreniez que je fusse malade, vous » pouvez être sûr que je recevrai votre visite avec plaisir, » et que vous n'aurez pas à vous plaindre de moi. »

A moins qu'on ne prétende que le fait est faux, et que le propos n'a pas été tenu, comment faut-il l'entendre? Sainte-Beuve était donc sénateur, quand il fit cette ouverture à un ecclésiastique qui ne l'y provoquait pas. Que ce fût avant, pendant ou après ses manifestations à la tribune, je ne dirai pas que cela importe peu, quoi qu'il y eût de l'intérêt à le savoir; et je crois que l'ecclésiastique à qui Sainte-Beuve s'est promis ainsi, sans qu'il y eût confession, pourrait ne pas s'en tenir là. Cependant, il est certain que Sainte-Beuve étant malade, à la connaissance de tous, la visite ne s'est pas faite, ou du moins il n'a pas été dit qu'elle eût été tentée. Mais il reste le propos. Sainte-Beuve a-t-il joué le double jeu?

Que faire désormais sur cet article, si ce n'est s'en remettre à la justice de Celui qu'il n'a pas toujours nié.

Et en effet, le niait-il, ce Dieu, ou jouait-il la comédie dans ces effusions répandues en tant d'endroits de ses écrits, qu'on pourrait en former un manuel de la prière? Quelquefois on lui croirait des extases. Je parlais tout à l'heure de Ver-Vert et de ses points de contact avec lui. Il faut bien que je cite; autrement on n'y ajouterait pas foi. Voici Ver-Vert, dans ses jours d'innocence, à Nevers:

Jamais du mal il n'avait eu l'idée,
Ne disait onc un immodeste mot.
Mais, en revanche, il savait des cantiques,
Des *oremus*, des colloques mystiques.
Il disait bien son *benedicite*
Et *notre Mère* et *votre charité*...

En route pour Nantes, avec les bateliers de la Loire, on le fait causer:

Frère Lubin, d'un ton peu monastique,
Interrogea le beau mélancolique.
L'oiseau bénin prend son air de douceur,
Et, vous poussant un soupir méthodique,
D'un ton pédant répond : *Ave, ma sœur.*

Et l'auteur des *Pensées d'Août*, parlant par la voix

d'un vieux prêtre, ne l'entendons-nous pas qui s'écrie à son tour :

C'est donc demain Noël, l'*Alleluia béni !*
Oh ! les beaux *Rorate*, les *Consolamini !*
..... Quels chants pleins d'allégresse !
Ces saluts de l'Avent ont comme une tendresse.

Puis dans un sonnet sur un soleil couchant, à la campagne, où il voit des millions de trames,

Blancs fils de bonne Vierge, aux longs réseaux de feu,

il complète ainsi la comparaison avec le perroquet de Nevers :

Des brebis, tout au loin, bondissaient, blonde écume;
Et moi, dont l'œil se mouille et dont le front s'allume,
Tête nue, adorant, je récitai l'Ave !

Le veut-on plus fervent encore ? L'occasion est bonne et peut-être unique pour la prière. Sainte-Beuve, comme on sait, n'a jamais été marié. Mais il a célébré quelquefois dans ses vers le mariage de ses amis. Supposons-le à leur place, dans les circonstances de ces unions qui vont se consommer ; qui sait ? nous découvririons peut-être, par ce qu'il éprouve pour ses amis, quels sont les sentiments qu'il y eût portés, et comment il les eût pratiqués.

A Victor Pavie, le soir même de son mariage, il adresse des stances où se trouve celle-ci :

O vous, fidèle en tout au *devoir ancien*,
Fidèle à chaque *grain du chapelet chrétien*,
Bien qu'amant des jeunes extases ;
Qui sûtes conserver en votre chaste sein,
Passion, pureté, douceur, l'*huile et le vin*,
Comme à l'*autel* dans les *saints* vases !

Cependant nous n'avons pas encore, en tout ceci, le plus beau, ni le plus parfait de l'oraison. Où le trouverons-nous ? Sainte-Beuve va nous le dire :

Il est d'humbles vertus, d'immenses charités,
Des candeurs qu'on découvre et des fidélités,
Des *prières à deux* dans les *nuits nuptiales*.

Si l'on avait donné à deviner jusqu'où il était capable d'ouvrir un sanctuaire à la piété qui se recueille, je doute fort qu'on eût rencontré celui-là pour une nuit de noce. Mais, dira-t-on, c'est de la poésie, ce n'est que pour la rime. Eh bien! voyons la prose et citons sans nous arrêter.

Dans *Volupté* il reconnaît « les prières qui délivrent. »

En 1830, à Paris, il fait à un ami, M. Juste Olivier, cette déclaration : « Oui, je crois aussi à l'efficacité de la prière ; je crois qu'au moyen de causes secondes que nous ne connaissons pas, la prière, en passant par Dieu, peut modifier les événements. » M. Olivier, tout aussitôt après avoir entendu ces paroles, les écrit sur son *Journal;* et on les lit textuellement dans une notice sur Sainte-Beuve, publiée par lui au n° 221 de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse,* du mois de mai 1876.

Sa 3e *Consolation* porte cette épigraphe tirée de l'*Imitation* de Jésus-Christ : « Quis memorabitur tui *post mortem,* et quis *orabit* pro te? »

Au sujet de Mlle de Montpensier : « Elle arriva à l'indifférence finale qui n'a de remède et de consolation que du *côté de Dieu.* » (*Caus. du lundi,* t. III, p. 405.)

Sur la princesse de Conti : « Elle couvait un profond orage intérieur, et à cet âge de dix-huit ans, sous un extérieur calme, elle agitait les pensées les plus contradictoires. Assez confusément instruite des *vérités* et de l'esprit du christianisme, elle en avait entrevu assez pour désirer de s'en *débarrasser* absolument, afin de n'en être point *gênée.* Elle fit des efforts pour éteindre d'abord les faibles restes de sa foi languissante, espérant par là calmer son inquiétude ; mais Dieu ne permit pas qu'elle y réussît. Elle ne trouva le soulagement d'une telle tristesse qu'en *affectant le doute et une indifférence qu'elle n'avait pas.* Des infirmités sérieuses l'avertissaient tout bas que l'heure de l'éternité n'était peut-être pas aussi éloignée que le lui disait la jeunesse..... Un jour elle se trouva tout d'un

coup, et sans savoir comment, tournée à Dieu, persuadée des *vérités de la foi* et brûlant du désir de s'élever à la source suprême. » — Je m'arrête, cependant, pour me demander s'il était possible à Sainte-Beuve, en écrivant sur ces matières, de n'en pas ressentir quelque effet, quelque chose de partagé, en un mot de ne pas faire en lui-même ses réflexions. Il ajoute : « Son cœur fut changé et il ne le fut pas à demi. C'est en ceci qu'elle se montra un *grand cœur.....* » (*Caus. du lundi.*)

Enfin sur Madame de Tracy : « A chaque âge, à chaque étape de la vie, une hôtesse nouvelle, une joie proportionnée à la saison, et possible encore, nous accueille et nous reçoit. Sachons passer de l'une à l'autre, et ne garder de ce qui précède que ce qui est salutaire et bon. L'étude et l'amitié sont les consolatrices qui nous accompagnent le plus loin, et quelquefois jusqu'au bout. Mais tous ces conseils naturels, et qui reviennent à dire qu'il faut avoir l'esprit de son âge, ne sont rien encore et ne servent tout au plus qu'à adoucir les regrets, si *une pensée plus haute* n'intervient et n'y préside, si la *Religion* n'élève l'homme et ne lui enseigne *l'art véritable d'espérer*. Mme de Tracy nous en est un exemple, et elle nous montre combien *les pensées d'au delà* sont une ressource pour alimenter la vie du cœur. » (*C. du l.*, t. XIII, p. 170.)

Si je voulais poursuivre, j'aurais à puiser encore à pleines mains, dans toutes les parties de ses œuvres auxquelles il renvoyait un *catholique* qui lui avait écrit après la profanation du Vendredi-Saint. Et pourquoi l'y renvoyait-il ? Etait-ce pour affirmer son irreligion, son antichristianisme ? c'eût été de la déraison ou de la moquerie. Tout au contraire Sainte-Beuve demande qu'on le lise pour que l'on juge de son respect envers les croyances religieuses. C'est sa manière de se tirer toujours d'affaire.

Je suis oiseau, voyez mes ailes;
Je suis souris, vivent les rats.

Il a fait preuve, dans toute sa vie, d'une rare habileté

à se composer une variété d'aspects, pour avoir toujours à montrer le côté par lequel il tenait à se laisser voir, selon les circonstances et les personnes. Je vais m'en expliquer clairement, en tirant mon exemple du premier ouvrage qu'il publia ; je veux dire son *Tableau de la Poésie française au* XVIe *siècle* avec des poésies de Ronsard. Ce sera ma conclusion.

En composant cet ouvrage, Sainte-Beuve y a choisi et disposé ses points de vue. Ce qu'il y a fait ressortir résultait de la manière dont il avait été frappé et rendait ce qui l'avait séduit. C'était son droit. Mais il sentait aussi qu'il pouvait y avoir d'autres manières de voir, de peindre et de juger, d'autres impressions à en recevoir; et il se disait, sans doute, que c'était plus tôt là que devaient compter le rencontrer ceux qui avaient connu ses premiers sentiments et ses directions originelles pour l'y trouver fidèle. Or, rien qu'à en juger par ses citations des poètes, on devait reconnaître qu'il s'en était affranchi; et c'était l'effet qu'il redoutait sur l'esprit de l'abbé Barbe à qui il craignit d'envoyer son ouvrage. « Je souhaiterais bien te le remettre moi-même, lui écrit-il, pour beaucoup de raisons ; j'aurais peur que, sans mes explications verbales, mon livre, fort sérieux et modéré sous tous les rapports pour *nous autres littérateurs du monde*, ne te parût, à toi solitaire religieux, bien frivole, bien profane. » Evidemment il a deux faces très différentes sous lesquelles il veut se montrer et paraître le même homme. Il éprouve le besoin de s'expliquer vis-à-vis de l'abbé Barbe, en confession, pour que l'abbé Barbe ne croie pas qu'il soit ce qu'il est devenu et ce qu'il aime à rester avec ses amis du monde. Peut-être ne se flatte-t-il pas de le persuader au fond ; mais du moins, il aura sauvé les apparences et les moyens de s'entendre toujours avec lui, sans être d'accord. Suivons Sainte-Beuve ailleurs, et nous le verrons encore ainsi ; rien de net ; ni faux ni franc.

Lorsqu'il en vient à composer son *Joseph Delorme*, ce

qui était tout à fait lui-même, il suit la même tactique de précautions et de dissimulations. Là, il n'y avait plus de sujet. Sainte-Beuve n'a plus pour prétexte qu'il copie; il se montre à nu, dans ses propres licences. Et quand il ne se juge que profane pour l'abbé Barbe, il se fait une singulière illusion. Il lui écrit encore : « Je te porterai tout cela ; c'est trop profane pour être envoyé de loin, sans explication et commentaire de vive voix, d'ailleurs très inoffensif, sois-en sûr, pour la Religion et la Monarchie : c'est purement littéraire. » Et, pour les mœurs, était-ce inoffensif? Se figurait-il que l'abbé Barbe serait plus coulant sur la morale que sur les principes monarchiques et religieux où la morale entre du reste aussi? Pensait-il que cette inspiration de mauvais lieux qu'il a intitulée *Rose,* se purifierait aux yeux du solitaire religieux, parce qu'il y joindrait des commentaires et qu'il y ajouterait le tour de la lui expliquer? Si Sainte-Beuve avait eu moins peur, on pourrait croire qu'il se moquait. Mais pour se rassurer, il savait que l'abbé Barbe ne lirait pas *Joseph Delorme* et qu'il ne verrait même pas le livre, parce que, redoutant de le lui envoyer, il éviterait toute occasion de le lui porter. Cela étant, il lui resterait le mérite d'avoir fait encore sa confession; et ses amis du monde n'en sauraient rien. De cette façon il était en règle avec tous et il s'équilibrait.

On a voulu assimiler la fin de Sainte-Beuve à celle de Daunou, et insinuer que l'exemple de son compatriote (tous deux étaient de Boulogne-sur-Mer) n'avait pas été sans influence sur ses dernières volontés. Mais il y a bien de la différence. Daunou croyait éviter le scandale, et Sainte-Beuve se livrait aux sollicitations qui le pressaient d'en commettre un. Le premier avait été prêtre; et si, par les tristes effets de la Révolution, il avait dépouillé le caractère, avait-il au moins conservé le sentiment. Jamais il n'avait cessé de croire en Dieu. Seulement (j'explique et ne juge pas), n'ayant pas renoué avec l'Eglise, il ne

voulait pas exposer sa dépouille mortelle à en être rejetée. Il évita l'éclat. Sainte-Beuve, lui, y mit de l'ostentation, si ce ne fut pas plutôt de la faiblesse ; une faiblesse retenue sous le regard de ceux auxquels il s'était livré et qui le surveillaient.

Oh ! la vaillante recrue, on en conviendra, pour la Libre-Pensée, et quel solide appui que ce compagnon qui portait un sceptique à dire de lui, quatre mois avant sa mort : « Croiriez-vous que ce diable de Sainte-Beuve n'est pas *tranquille.* » Et M. de Pontmartin, à qui ce propos avait été tenu et qui le rapporte, ajoute que ce sceptique le connaissait bien. Je le crois aussi. La peur, toujours sous l'empire d'une peur, ainsi que l'avait observé la vieille cousine, au temps où ils étaient jeunes. Oui, Messieurs de la Libre-Pensée, à ce titre, vous pouvez le garder.

Nous nous en consolerons, en ne nous rattachant que plus étroitement à ce qui restera toujours, sans conteste, le Sainte-Beuve des hommes de goût et de la plus pure essence littéraire ; et, en le plaignant de ses faiblesses, nous continuerons de l'aimer pour ce qu'il y avait de bon et de généreux en lui.

François Morand.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Histoire de Charles VII, par M. de Beaucourt, tome II, le roi de Bourges. *Paris, Société bibliographique,* 1882; in-8.

Le travail consacré par M. le marquis de Beaucourt à Charles VII

est, sans que nous employions ici une expression banale, l'un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps. C'est une histoire complète, composée à l'aide d'un prodigieux nombre de documents inédits et qui ne laissera rien à glaner sur ce sujet aux chercheurs de l'avenir. Il serait à souhaiter qu'un homme de la valeur et de la patience de M. de Beaucourt voulût bien entreprendre de pareilles recherches pour le règne de chacun de nos rois : nous aurions alors les éléments d'une histoire de France absolument vraie, qui ferait définitivement reléguer aux oubliettes celle de M. Henri Martin, comme elle le mérite.

Ce second volume, consacré au « roi de Bourges » — le premier s'est occupé du Dauphin — commence à l'avènement de Charles VII et s'étend jusqu'à la conclusion du traité d'Arras, c'est-à-dire de 1422 à 1435 ; il nous montre la France à la veille d'une catastrophe définitive et reprenant son rang et sa puissance grâce à Jeanne d'Arc. Le traité terminait le long différend qui avait ensanglanté notre pays pendant quinze années : le duc de Bourgogne obtenait sans doute pleine satisfaction, mais Charles VII, par amour pour son peuple, ne pouvait faire autrement. Depuis longtemps, il poursuivait cette pacification ; M. de Beaucourt démontre que, dès le lendemain de son avènement, il avait fait faire au duc de Bourgogne des offres très acceptables, et que l'ambition antipatriotique du duc avait seule causé tous ces maux. Le beau rôle sera toujours du côté du roi : ceci ne peut plus être contesté.

A côté du récit des événements militaires et diplomatiques, composé avec une véritable profusion de documents nouveaux et de détails inédits, M. de Beaucourt a écrit quelques chapitres d'un intérêt tout particulier. Celui où il expose les rapports de Charles VII avec Jeanne d'Arc est excessivement curieux : l'auteur y combat très victorieusement l'accusation d'ingratitude portée contre le roi à l'égard de la Pucelle. Les contemporains reconnaissent la douleur ressentie par Charles VII et M. de Beaucourt montre facilement l'impuissance où il était de lui porter secours, entouré comme il l'était d'indignes conseillers en face desquels il ne se trouvait pas encore assez fort pour résister.

Dans un autre chapitre, M. de Beaucourt examine les accusations formulées contre Charles VII pendant sa jeunesse, sur son immoralité, son amour du plaisir, son inertie ; sans l'exonérer de tout reproche, il expose les embarras de sa situation pendant la

première partie de son règne et l'impuissance politique à laquelle il était réduit. Quant à son immoralité, M. de Beaucourt la combat également avec succès, et au lieu de voir ce prince abandonné follement au plaisir, il le montre au contraire constamment accablé sous le poids de l'adversité et religieusement résigné.

Signalons enfin les deux chapitres dans lesquels est étudiée avec les plus curieux détails l'administration du royaume durant cette période de 1422 à 1435. C'est tout un travail nouveau sur l'histoire de l'organisation intérieure de la France au XVe siècle, et, à nos yeux, ce n'est pas la partie la moins importante du livre de M. de Beaucourt.

Comte E. de BARTHÉLEMY.

Histoire des milices provinciales de 1688 à 1791. — Le tirage au sort sous l'ancien régime, par M. Gébelin. Paris, Hachette, 1882 ; 1 vol. in-8.

Peu de personnes certainement connaissent l'organisation de nos anciennes milices, moins encore le système du tirage au sort sous l'ancien régime. Plus d'une même ignore probablement que le tirage au sort fût alors en usage.

Le travail de M. Gébelin est très complet : dans une courte introduction, il explique l'organisation militaire depuis les origines de la monarchie jusqu'en 1688, longue période qu'il qualifie de période « du service militaire obligatoire. » A la fin du XVIIe siècle, avec le triomphe de l'autorité monarchique, les milices bourgeoises disparaissent en tant que forces militaires avec l'arrière-ban noble. Les milices provinciales font leur apparition avec Louvois et leur organisation est réglée par l'ordonnance du 29 novembre 1688 avec l'établissement du tirage au sort. Une transformation importante eut lieu en 1726. M. Gébelin fournit tous les détails désirables sur cette catégorie de nos troupes nationales, en même temps qu'il raconte leurs brillants états de services. C'est tout un côté vraiment inédit de notre histoire militaire et de notre administration au XVIIIe siècle, et assurément un chapitre des plus curieux, des plus neufs. Nous conseillons vivement la lecture de ce livre, et même en ce temps où tout ce qui touche à l'armée est malheureusement pour ainsi dire en l'air, l'œuvre de M. Gébelin n'a pas seulement une valeur historique : elle a aussi une valeur d'actualité,

car l'auteur y démontre clairement l'inanité de bien des choses mises inconsidérément en avant.

Comte E. de B.

Les Cahiers du capitaine Coignet (1799-1815), publiés par M. L. Larchey, d'après le manuscrit original, avec gravures et autographe fac-simile. *Paris, Hachette,* in-12 de xxxix et 494 pages.

Ces Cahiers, ou Souvenirs Militaires, avaient été imprimés une première fois en 1851 (*Auxerre, Perriquet,* 2 vol, in-8), mais à un nombre très restreint d'exemplaires, et avec des corrections et des retranchements. Cette première édition, publiée du vivant de l'auteur et à ses frais, est dédiée aux *Vieux de la Vieille*. Elle fut débitée par Coignet lui-même d'une façon originale, dans un café d'Auxerre, fréquenté par les voyageurs de commerce. Le vieux capitaine leur colloquait, à raison de 5 fr. l'exemplaire, ce qu'il appelait *sa belle ouvrage,* dont il avait installé un petit dépôt au comptoir. Ce fut ainsi que l'édition fut écoulée; et que la plupart des exemplaires ont péri, car les commis-voyageurs ne sont rien moins que bibliophiles, comme dit M. Larchey.

Cependant, en 1865, il découvrit un de ces exemplaires à l'étalage d'un bouquiniste, sur le quai des Saints-Pères. Pour s'assurer de l'authenticité de l'œuvre, il prit des informations à Auxerre même. Là il apprit d'abord que dans cette première impression le texte avait été remanié, puis que le manuscrit original existait encore. Enfin il découvrit ce manuscrit, composé de neuf grands cahiers, et en fit l'acquisition.

La présente édition est strictement conforme à ce texte primitif, sauf quelques redites supprimées, et la rectification de l'orthographe fantaisiste de l'auteur. Il n'y avait d'indiscipliné que l'orthographe chez ce vétéran de la garde impériale, qui avait soixante-douze ans quand il entreprit de rédiger ses Souvenirs! Dans un Supplément, le consciencieux éditeur a reporté quelques passages qui ne se trouvaient pas dans le manuscrit, mais seulement dans l'édition de 1851, où ils avaient été visiblement ajoutés d'après les indications de l'auteur.

Coignet avait suivi Napoléon dans toutes ses campagnes, depuis 1800 jusqu'à 1815. Dans la journée de Montebello, où il voyait le

feu pour la première fois, il prit *à lui seul* une pièce de canon, dont il passa les cinq servants à la baïonnette. Ce fait d'armes exceptionnel lui valut un fusil d'honneur, l'admission dans la garde, et la *première* croix de chevalier de la Légion d'honneur, lors de la distribution solennelle du 14 juin 1804. Après un pareil début, Coignet aurait pu, comme il dit, « faire un soldat marquant », s'il avait su lire et écrire. Mais il avait déjà plus de trente ans, quand il commença à épeler et à *faire des bâtons* en 1807, époque où il fut nommé caporal. Il était néanmoins parvenu, à force de courage et d'intelligence, au grade de capitaine.

Ses cahiers contiennent une foule d'anecdotes curieuses, de détails précieux sur la vie militaire du temps, sur les rapports familiers de Napoléon avec cette vieille garde, l'élite des armées de la France et du monde entier. Dans ces pages incorrectes, mais énergiques et naïves, on retrouve l'impression palpitante des scènes les plus glorieuses et les plus sinistres de l'épopée impériale. Ce vétéran illettré a parfois des rencontres dignes des plus grands historiens ; par exemple, cette péroraison de Marengo, à l'arrivée presque trop longtemps attendue de la division Desaix. « Elle venait l'arme au bras ; *c'était comme une forêt que le vent fait vaciller*... Les Autrichiens venaient comme s'ils faisaient route pour aller chez eux, l'arme sur l'épaule. Ils nous croyaient tout à fait en déroute ;... lorsque la foudre part sur leurs têtes de colonne ! Mitraille, obus, feux de bataillon pleuvent sur eux, et on bat la charge partout ! Tout le monde fait demi-tour ! Et de courir en avant ! On ne criait pas, on hurlait ! » On trouve aussi chez ce rude grognard des éclairs de sensibilité. Après avoir décrit, *de visu*, le second mariage de l'Empereur, il ajoute : « Ce jour-là c'étaient des roses, *mais ça ne devait pas être la même chose à la Malmaison.* » Le divorce avait déplu à la garde : « Si l'Empereur était content de nous, dit Coignet, nous n'étions pas contents de lui ! » Il faudrait citer en entier le récit de sa faction à Saint-Cloud, pendant laquelle on lui a donné à porter pendant près d'un quart d'heure le petit roi de Rome, qui lui a déchiré son plumet. « De pareils souvenirs, dit-il, ne s'oublient jamais ! *Mais je n'ai pas revu l'enfant !* »

Ces souvenirs intéressants et instructifs, devraient figurer dans toutes les bibliothèques militaires et populaires. Deux autres ouvrages du même genre, publiés par nous il y a quelque temps,

n'étaient pas non plus indignes de cette faveur (1). Il ne l'ont pas obtenue, et nous en sommes tout consolé.

B. E.

Journal d'un fourrier de l'armée de Condé, publié par le comte Gérard de Contades. Paris, Didier, 1882 ; 1 vol. in-8.

On s'occupe beaucoup depuis quelque temps de l'histoire de l'émigration, et nous devons à M. Pingaud déjà d'excellents travaux. M. le comte de Contades apporte un document important avec ce journal d'un officier de l'armée de Condé, écrit presque jour par jour depuis le 27 mai 1794 jusqu'au 19 novembre 1801. On y trouvera les détails les plus précis et les plus intéressants, d'autant plus qu'une table de tous les noms cités complète très utilement ce volume.

L'auteur de ce journal est M. Jacques de Thiboult de Puisait, gentilhomme originaire des environs d'Alençon, auquel l'éditeur consacre une excellente notice. Il naquit en 1752 et reçut une solide instruction avant d'entrer au régiment : sa santé le força à quitter le service et le triomphe de la Révolution le décida à émigrer, dès le mois d'avril 1792, à Bruxelles où il trouva de nombreux compatriotes y vivant gaiement et largement, ne croyant pas à la durée de la crise ; plus sage, M. de Thiboult demeura économe, et bientôt l'aggravation de la situation prouva combien il avait raison. Au mois de février 1793, voulant secouer une inaction qui lui pesait, il entra dans un corps armé d'émigrés en Hollande et rejoignit ensuite sur le Rhin l'armée du prince de Condé. Son journal raconte la campagne de ce corps, la vie qu'on y menait, les intrigues incessantes qui s'y ourdissaient. En 1801, M. de Thiboult rentra en France ; peu après il fut remis en possession de ses biens, et il se maria. Il prit avec le retour des Bourbons une situation importante dans l'Orne : président du Conseil général, il fut élu député en 1820 et figura énergiquement parmi les plus fervents royalistes. Il mourut en 1834.

Cette notice, nous le répétons, est écrite avec un grand charme,

(1) *Souvenirs d'un officier polonais.* Charpentier. — *Souvenirs militaires d'un jeune abbé.* Didier.

et nous y signalons quelques pages remarquables sur la vie et le rôle des gentilshommes dans leurs provinces à la fin du XVIIIe siècle.

Comte E. de B.

Essai d'une Bibliographie de l'Histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique (1500-1875), par J.-F. van Someren, attaché à la Bibliothèque de l'Université à Amsterdam. *Amsterdam, Fr. Muller et Cie;* et *Zutphen, A. E. C. van Someren;* in-8 de x, 207 et IX p., plus un ft d'omissions et un d'errata.

Ce travail très estimable est encore loin de la perfection à laquelle l'auteur espère le porter un jour. Mais, tel qu'il est, il offre déjà un vif intérêt aux amateurs de tableaux et de gravures des artistes hollandais et flamands, aux critiques d'art, et aussi aux bibliophiles, auxquels il fournit des indications positives sur des livres et recueils précieux, rarissismes, ou n'ayant jamais été mis dans le commerce.

C'est le premier essai qui ait été fait d'un répertoire contenant les titres exacts de tous les ouvrages et opuscules relatifs à l'histoire de la peinture et de la gravure hollandaises et flamandes, publiés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1875. Les recherches de l'auteur lui ont permis de réunir plus de 900 titres de recueils généraux et d'ouvrages ou articles spéciaux, tant anciens que modernes, sur la matière, parmi lesquels il y en a plus de 500 qu'il a vus lui-même et marqués d'un signe particulier. Parmi les ouvrages décrits, il y en a 48 qui n'ont pas été mis dans le commerce, ou n'ont été imprimés qu'à moins de cent exemplaires. Dans la section des biographies spéciales et monographies d'artistes, l'une des plus intéressantes, 39 de ces ouvrages et opuscules se rapportent à Rembrandt, 66 à Rubens. « On pourra, dit le laborieux et modeste auteur de cet Essai, se faire une idée de la peine que j'ai éprouvée, en considérant que les neuf principales bibliothèques de la Néerlande e renferment pas en tout plus de la cinquième partie des livres décrits. » Bien qu'ayant la conviction de n'avoir pas épuisé la matière, il a pensé judicieusement que le plus sûr moyen d'améliorer et de

compléter son travail était de le publier dès à présent, en priant les amateurs et les bibliographes de lui faire parvenir leurs observations, dont il sera tenu compte dans un Supplément.

Nous nous bornerons à relever, dans cet intéressant catalogue, quelques articles exceptionnels, qui rentrent particulièrement dans la spécialité du *Bulletin*.

La section intitulée : *Topographie de l'art*, nous fournit les suivants :

Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, etc. M. Van Someren semble recommander de préférence la dernière édition annotée par Rochn. *Paris*, *J. N. Barba*, 1838, in-8. Mais il reconnaît lui-même que la plupart de ces notes ne se rapportent qu'aux changements de possesseurs et à la classification des tableaux. Les amateurs de livres préféreront toujours l'édition originale. *Paris*, *Desaint*, 1769, in-8, avec 5 planches et une carte.

Voyage d'un iconophile (par Duchesne aîné). *Paris*, *Heidoloff et Campé*, 1834, in-8. Cet excellent ouvrage, d'un critique d'art justement estimé, est épuisé depuis longtemps.

Tour in Holland in the year MDCCCIX. *London*, *Privately printed*, pet. in-8, v et 252 p. M. Van Someren recommande tout spécialement ce voyage pittoresque et artistique en Hollande d'un amateur anglais, qui avait visité en 1819 les collections de tableaux les plus renommées de ce pays et fit imprimer cette relation à ses frais, s. d., et probablement à un petit nombre d'exemplaires.

Description des principaux tableaux, sculptures, etc. des plus fameux et anciens maîtres, qui se trouvent dans les églises, couvents, etc., de la ville d'Anvers. *Anvers*, *G. Berbie*. La plus ancienne édition de ce livre est de 1763. La meilleure est la cinquième, s. d., mais probablement de 1780. Elle contient des additions intéressantes.

Notice des tableaux exposés dans le Musée de Rotterdam, rédigée par A. J. et D. A. Lomme. Il y a, de ce catalogue, des éditions de 1876, de 1867 ; mais celle qui mérite d'être recherchée est celle de 1859, parce qu'elle contient la description de plusieurs des plus beaux tableaux de ce Musée, détruits par un incendie en 1864.

La section IV : collections de portraits d'artistes, nous fournit une riche moisson. Citons d'abord :

Pictorum aliquot celebrium Germaniæ Inferioris effigies, etc. *Anv.*, *ap. Viduam H. Cock*, 1572, pet. in-fol. C'est l'édition originale de ce recueil célèbre, dit collection de Cock. Elle contient 23 portraits gravés, dont 17 sans nom de graveurs, cinq signés I. H. W(ierix), et un : W. I. Il paraît que dans certains exemplaires il y a *neuf* portraits signés I. H. La deuxième édition diffère de l'originale : 1° en ce qu'elle est sans date, et à l'enseigne des *Quatre Vents* ; 2° en ce que les vers placés au-dessous des portraits sont gravés, et non imprimés comme dans la première. La troisième (s. d. 1600?) porte l'adresse de Th. Galle ; elle contient un portrait de moins que les deux premières, celui de H. Cock, et en diffère encore par le titre et par d'autres détails, sans parler de l'infériorité des épreuves.

Le titre de la première édition du recueil recherché de Hondius (*Hag. Com.*, s. d., mais qu'on croit à peu près de 1610), reproduit textuellement le début de l'intitulé des deux premières éditions de Cock. Elle contient un titre gravé, deux planches allégoriques et 68 portraits, dont 22 sont des copies pour la plupart en contresens de ceux de Cock. Tous sont sans nom de graveurs, mais on sait qu'ils ont été exécutés par l'éditeur Hondius et par S. Frisius. — La deuxième édition de ces portraits fut publiée en 1618 à Amsterdam, chez Jausson, du même format pet. in-fol., mais avec un titre différent. (*Theatrum honoris*, etc.)

La section « Iconographie de Van Dyck », mérite toute l'attention des amateurs. C'est un sujet difficile, et M. Van Someren ne se flatte pas de l'avoir pleinement élucidé. Toutefois, des investigations de ses prédécesseurs et des siennes propres, on peut dès à présent dégager et tenir pour certain ce qui suit :

La première édition, ou plutôt le premier tirage de ces planches, exécutées du vivant de Van Dyck et à ses frais, fut publié, de 1632 à 1641, en trois séries d'ensemble 80 portraits, de format in-fol., sans titre ni date, mais tous à l'adresse de Van den Enden. Cinquante-deux de ces portraits sont ceux des grands artistes contemporains, Rubens, les deux Breughel, A. Brouwer, G. Honthorst, J. Jordaens, Snyders, G. de Crayer, et les graveurs Th. Galle, Hondius, Vorsterman, de Vos, etc.

La *seconde* édition est dite *premier recueil*, parce que les 80 précédents portraits y parurent tous réunis pour la première fois, avec vingt autres portraits inédits. Voici le titre exact de ce pré-

cieux recueil, dont il a été fait à Venise, en 1878, une reproduction héliotypique tirée à 110 ex., dont 10 sur Holl.

Icones principum, virorum doctorum, chalcographorum, statuariorum, necnon amatorum pictoriæ artis numero centum ab A. Van Dyck pictore ad vivum expressæ, ejusque sumptibus ære incisæ. *Antv.*, *G. Hendricx*, 1645, in-fol. (On ajoute à cette édition, quand on le peut, 15 autres portraits publiés ultérieurement par le même).

La *troisième* (on n'en connaît jusqu'ici que deux exemplaires complets, dont l'un au Cabinet royal d'estampes de Berlin), porte le même titre que la précédente, mais sans date, et seulement avec les initiales G. H. (Hendricx). Elle contient également 100 portraits, mais 89 seulement empruntés à l'édition de 1645, et 11 inédits différents des 15 mentionnés plus haut. On croit que cette édition fut terminée vers 1665.

La *quatrième*, également sans date, et avec l'adresse G. H., a été publiée *après* 1665 à Bruxelles, par F. Foppens. Bien qu'elle reproduise le titre des deux précédentes (*Icones... numero centum*), elle contient en réalité 111 portraits ; — c'est-à-dire qu'on y a rétabli les cent portraits de la seconde édition, outre les onze ajoutés dans la troisième.

De plus, un autre graveur et éditeur d'Anvers, J. Meyssens, a publié, de 1645 à 1650, un recueil de 35 portraits (sans titre), également d'après Van Dyck. Ces 35 portraits et 24 autres publiés par divers éditeurs doivent être ajoutés aux 126 qui précèdent : savoir, les 100 du *premier recueil* de 1645, les 15 autres publiés à part par Hendricx, enfin les 11 qui figurèrent pour la première fois dans la 3e édition. Nous arrivons ainsi au chiffre total de 185 portraits, qui forment ensemble, suivant M. Van Someren, l'*Iconographie d'Ant. Van Dick*. Sur ces 185 portraits, il y en a seulement 176, qui reparaissent plusieurs fois dans divers recueils publiés sous de nouveaux titres, latins, français ou hollandais, dans le cours du XVIIIe siècle, et dont les principaux sont indiqués par M. Van Someren ; notamment au « Cabinet des plus beaux portraits de plusieurs princes et princesses, etc. » *Ant. Verdussen*, s. d. (1710-20), recueil de 125 de ces portraits. — La 14e et dernière édition, qui contient 124 portraits, est « l'Iconographie ou Vies des hommes illustres du XVIIe siècle, écrites par M. V., avec les portraits peints par le fameux A. Van Dyck et gravés sous sa

direction. *Amst. et Lpz.*, *Arkiée et Merkus*, 1759, 2 vol. in-fol. C'est la seule édition qui ait été publiée avec texte. Aussi, malgré l'infériorité des épreuves, elle mérite d'être recherchée des amateurs.

Nous signalerons encore, comme complément de cette Iconographie, les deux ouvrages qui suivent :

Image de divers hommes d'esprit sublime, etc. *Anv.*, *J. Meyssens*, 1649, pet. in-fol., première édition, avec titre en français, d'un joli recueil de 74 portraits d'artistes néerlandais, gravés par l'éditeur J. Meyssens et autres ; édition si rare qu'on n'en connaît aucun exemplaire absolument complet. Il en existe une seconde, qu'on croit avoir été publiée en 1651-53.

Puis encore l'ouvrage de De Bie ; Hetgulden cabinet (texte holl.). Antw., *J. van Montfort*, 1662, in-4. Il contient un nouveau tirage de 72 des portraits précédents, plus 26 nouveaux (en tout 98 portr.) et, de plus, de curieuses biographies contemporaines.

Dans la section V (*Histoire de l'Art*), M. Van Someren mentionne, comme de raison, les ouvrages de Descamps et de Houbroken. Il a soin de remarquer que les amateurs ne doivent prendre que les exemplaires du Descamps dont les deux premiers volumes sont du premier tirage (1753), épuisé avant la publication tardive du tome IV et dernier, en 1764 ; et non ceux réimprimés à cette époque. On distingue les exemplaires de l'ancien tirage, non seulement à la beauté des épreuves, mais aux lettres initiales encadrées dans des ornements supprimés lors de la réimpression.

L'édition originale de Houbroken est celle de 1718-21. La réimpression de 1753, chez *Swart*, *Bouquet* et *Gaillard*, contient trois nouveaux portraits (sur un seul feuillet) ; 107 portraits en tout au lieu de 104. Il faut joindre à Houbroken la suite, par Van Gool, publiée en 1750-51, 2 vol. in-8 avec 52 portraits par Houbroken et Toujé.

Parmi les anciens catalogues, nous en signalerons un très rare, et d'un grand intérêt artistique et historique. C'est celui (Bruxelles, in-4) « d'une collection de tableaux de plusieurs grands maîtres, tels que Rubens, Van Dyck, Jordaens..., provenant des maisons supprimées aux Pays-Bas (par ordre de l'empereur Joseph II), et vendus le 12 sept. 1785 et jours suivants. » On sait que cette réforme prématurée fut l'une des principales causes de l'insurrection de Van Der Noot, qui éclata peu de temps après.

Les articles cités dans la section des *Biographies spéciales et monographies* sont pour la plupart de date récente, et attestent le progrès du mouvement artistique dans ces dernières années. Parmi le petit nombre d'articles anciens, nous remarquons le « Catalogue des estampes qui composent la plus grande partie de l'œuvre de B. Picart, dessinateur et graveur ; in-8, s. l. n. d. (1732 ?). Dans ce catalogue très rare, les travaux de l'artiste sont classés suivant l'ordre chronologique. M. Van Someren n'a pas oublié non plus de mentionner le curieux recueil du même : *Impostures innocentes*, publié par sa veuve en 1734.

A propos des deux ouvrages contemporains, l'un français, l'autre anglais, de Bartsch et de Daulby sur Rembrandt (publiés, celui-ci à Vienne, en 1797, celui-là à Liverpool, l'année précédente), M. Van Someren fait cette remarque curieuse, que chacun de ces écrivains ignorait absolument le travail de l'autre, de sorte que leurs travaux se complètent mutuellement. La même chose était précisément arrivée, une vingtaine d'années auparavant, aux deux célèbres chimistes anglais et français, Kiestley et Lavoisier. Tous deux étaient arrivés à la fois, chacun de son côté, à la découverte de l'oxigène.

Nous citerons encore, à propos de Rembrandt, le catalogue (in-8) raisonné de toutes les pièces qui forment son œuvre, avec les additions, et son portrait à l'eau-forte, d'après lui-même (qui par parenthèse manque souvent), *Paris, Hochereau*, 1751 ; — et la rarissime traduction anglaise du même ouvrage, *London, Jefferys*, 1752, in-8. — Nous avons remarqué avec plaisir l'indication de la splendide publication commencée par M. Dutuit : *L'œuvre complet de Rembrandt, reproduit à l'aide de l'héliogravure*, in-fol. On sait que cette publication, tirée à 500 exemplaires numérotés, dont 110 sur papiers supérieurs, contiendra notamment, *pour la première fois*, les reproductions en plusieurs états des planches les plus célèbres. Notre confrère ne pouvait faire un plus heureux usage de la collection d'épreuves originales qu'il possède, et dont ceux qui ont eu la bonne fortune de la voir seulement une fois gardent encore l'éblouissement.

Nous pensons que ces citations suffisent pour faire apprécier le mérite et l'utilité des investigations de M. Van Someren. Pourtant nous n'avons pas mentionné, comme trop en dehors de la spécialité du *Bulletin*, la section 1re de son livre, contenant l'indication

de tous les articles des publications modernes, recueils périodiques, Bulletins de Sociétés, Annales, etc., relatives à l'art flamand et hollandais. Ce dépouillement, qui représente à lui seul une somme énorme de travail, épargnera désormais aux artistes et aux critiques bien des recherches longues et difficiles. M. Van Someren avait d'ailleurs été à bonne école. Il a eu pour maître le doyen des bibliographes néerlandais, le savant Fréd. Muller; et c'est lui que le doyen des bibliographes néerlandais (decédé en 1881) a chargé de publier le supplément de son catalogue descriptif de portraits (publié en 1853, en holl.). Ce livre, aujourd'hui épuisé, qui contient l'indication de 7,000 pièces, est le grand mérite d'être le premier modèle des travaux de ce genre, dans les Pays-Bas; et F. Muller avait rassemblé de nombreux matériaux pour le Supplément, destiné à mettre son œuvre au niveau des progrès de la science iconographique. M. Van Someren vient de prouver, par son Essai, qu'il est à la hauteur de cette tâche.

B. E.

On doit aussi à F. Muller une œuvre plus considérable, l'*Histoire de la Néerlande expliquée par ses estampes* (Amsterdam, 1863-79), en 3 vol. in-8, plus un volume suplémentaire sous presse. Cet ouvrage contient la description détaillée d'une foule d'estampes hollandaises et flamandes, insuffisamment décrites jusqu'ici. Il est fâcheux qu'il n'existe aucune transcription analytique en français des deux livres de ce savant estimable. Nous recommandons ce travail à M. Van Someren.

LA FIN DU PROCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE VITTORIO EMMANUELE.

Les lecteurs du *Bulletin* savent déjà que cette bibliothèque, composée de livres provenant des couvents (500,000 volumes), avait été créée à l'époque où le parti modéré était au pouvoir, par M. Bonghi, ministre de l'Instruction publique; — et que celui-ci, à l'avènement des progressistes, fut accusé d'avoir, de concert avec MM. Castellani et Podestà, administrateurs, détourné force

manuscrits et livres précieux. Une enquête fut ordonnée; elle aboutit d'abord à l'entière justification de l'ex-ministre. Cette affaire, dont on avait fait tant de bruit, se trouva réduite à une accusation de négligence contre les deux fonctionnaires révoqués, dont on voulait absolument justifier la disgrâce par d'autres motifs que le véritable, la passion politique. On ne leur reprochait plus que d'avoir laissé égarer, depuis l'ouverture de la bibliothèque, une lettre autographe de Pie IX, un seul volume et un lot de brochures, le tout estimé moins de *cent francs !* La montagne en travail accouchait d'une souris étique ! C'est ce procès qui vient de se terminer par un jugement du tribunal correctionnel de Rome, qui acquitte purement et simplement MM. Castellani et Podestà.

Nous empruntons ces détails à un article du journal milanais *La Perseveranza*, communiqué par M. Castellani lui-même, qui tient particulièrement à l'estime de nos lecteurs. En résumé, nonobstant l'axiome célèbre de Basile, de tout cet échafaudage de calomnies, il n'est absolument rien resté. Seulement la bibliothèque a été fermée, bouleversée de fond en comble ; les anciens employés suspects de modérantisme ont été remplacés par d'autres, dont le principal mérite est un patriotisme ardent. Voilà ce qu'on gagne, en Italie comme ailleurs, à faire intervenir la politique dans des questions d'art et de service auxquelles elle devrait demeurer étrangère dans l'intérêt public.

B. E.

CHRONIQUE.

— M. J. Favier vient de publier dans le *Cabinet historique* (livraisons de mai-juin, juillet-août et septembre-octobre 1882) le catalogue des Incunables de la bibliothèque publique de Nancy ; ce catalogue renferme 157 numéros. Les ouvrages y sont décrits par ordre de date. Le premier est le *De arte predicandi* de saint Augustin, de J. Furst, de Mayence; le plus ancien ouvrage imprimé à Paris est la Chronique dite de Saint Denys de 1476

(n° 10) ; nous trouvons ensuite le *Sophologium* de Jacques de Grand, de 1477, sorti des presses de Martin Crantz, Ulric Gering et Michel Friburger (n° 14) ; la traduction par Laurent de Premierfait du livre de Boccace, *Les Cas des nobles hommes* (1483, Jehan du Pré) ; le *Graecismus* d'Ebrard (1487, Pierre Levet) ; une édition parisienne non signalée du *Modus epistolandi* de Franciscus Niger (1490) ; une autre également inconnue de Gui Juvénal, *In latinae linguae elegantias Laurentii Vallae et Gellii interpretatio* (1491, Pierre Levet) ; la plus ancienne édition connue de cet ouvrage est de 1494 ; saint Bonaventure, *L'Aiguillon d'amour divine* (1493, Jehan Lambert), édition décrite jusqu'ici d'après des exemplaires incomplets. Nous y remarquons également plusieurs beaux Janson, le *Bartolus de Saxo Ferrato* (1477) ; le *Nicolaus Panormitanus* (6 vol. in-fol., 1477) ; la *Summa theologica* de saint Antonin (1478), etc. Cette collection se composant de volumes tirés des dépôts nationaux ne renferme guère que des ouvrages en latin de théologie, de jurisprudence et de médecine ; peu de textes français, quelques volumes d'histoire.

— La *Bibliothèque internationale de l'Art* vient de s'enrichir d'un nouveau volume ; M. Ludovic Lalanne, bibliothécaire de l'Institut, y publie sous le titre de *Livre de fortune* un recueil de 200 dessins inédits de l'école française du XVIe siècle, qu'il attribue avec toute vraisemblance au célèbre Jean Cousin. Un seigneur du Nivernais, Imbert d'Anlezy, eut l'idée, vers l'an 1568, de faire paraître un recueil d'estampes représentant toutes les vicissitudes de la fortune. Pour chaque estampe, il composa des quatrains en vers français, des distiques latins, des devises en prose expliquant et commentant le sujet représenté. Rien de plus commun que ces amplifications morales au XVIe siècle, le genre était à la mode, et tous les lettrés prenaient plaisir à ces subtilités que nous trouvons aujourd'hui si insipides. L'imprimeur était choisi (Jacques Kerver, rue Saint-Jacques), le titre composé, quand des circonstances qui nous sont restées inconnues forcèrent le sire d'Anlezy à abandonner son projet. Fort heureusement le manuscrit original nous a été conservé ; signalé par Lenoir en 1810, — il était à cette époque entre les mains du chevalier de Boufflers, — il est maintenant conservé à la Bibliothèque de l'Institut où M. Lalanne a eu la bonne fortune de le retrouver. — M. d'Anlezy ne dit point dans sa dédicace au duc d'Alençon, frère de Charles IX, à quel peintre il s'était

adressé. Il se contente de le proclamer l'égal de Praxitèle, d'Apelle et de Zeuxis ; une indication un peu précise eût mieux fait notre affaire que ces éloges hyperboliques. Fort heureusement l'un des premiers possesseurs de ce précieux volume, vers la fin du XVIe ou au début du XVIIe siècle, peu d'années par suite après la mort de Jean Cousin († en 1589), eut l'idée d'écrire au-dessous du titre les mots suivants : *De la main de Jehan Cousin*. Aussi l'attribution de ces beaux dessins à ce grand artiste, sans être absolument certaine, peut-elle être acceptée. Ajoutons que le style de ces élégantes compositions, formes allongées, enfants délicatement dessinés, ornements d'un goût très pur, permet de la maintenir. L'œuvre est certainement française ; elle date non moins certainement du milieu du XVIe siècle ; enfin elle n'est point indigne du grand nom de Jean Cousin.

— On sait que la *Relation en italien du siège de Paris* de 1590, par Pigafetta, devrait être accompagnée d'un plan de Paris qui manque à presque tous les exemplaires. Ce plan a été reproduit dans le tome II des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* (1876), d'après le seul exemplaire connu, celui de la Bibliothèque de l'Institut. Un exemplaire complet de l'édition in-4 de cette relation, parue à Rome en 1591, a été dernièrement payé 800 fr. en vente publique par la Bibliothèque de la ville de Paris. Une seconde édition de cette curieuse relation parut la même année à Bologne, dans le format in-8 ; M. Cousin, en ayant tout récemment acquis un exemplaire muni de son plan, a reconnu que si les plans accompagnant les deux éditions étaient semblables pour le fond, ils différaient cependant sur certains points. Celui de l'édition in-8 de Bologne est signé : *G. B. Mazza f.* Ce détail suffira pour le faire reconnaître, si par hasard quelque collectionneur le rencontrait séparé du volume. (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, année 1882, pp. 28-29.)

— Sous le titre de *Nouveaux documents pour servir à l'histoire de la bibliothèque du cardinal Mazarin* (1641-1652), M. Kaulek publie dans le même Bulletin (année 1882, pp. 81-90) un certain nombre de lettres et notes, dont plusieurs émanent sans doute de Naudé, et qui donnent de curieux détails sur la dispersion de cette bibliothèque pendant la Fronde. La lecture des listes des livres vendus prouve que, si beaucoup quittèrent à cette date l'hôtel Mazarin, quelques-uns furent plus tard restitués par les acquéreurs,

chez qui la crainte du premier ministre, redevenu tout-puissant, était sans doute plus forte que la bibliophilie.

— En 1665, un gentilhomme, originaire de la Flèche, qui avait longtemps couru le monde et visité maints pays, quelquefois contre son gré, René Desboys du Chastelet, publia le récit de ses aventures dans un ouvrage dont voici le titre : L'ODYSSÉE | ET | DIVERSITÉS D'AVENTURES, | RENCONTRES | ET VOYAGES | en Europe, Asie et Afrique | divisée en quatre parties. | *A la Flèche, chez Gervais Laboe, imprimeur* | MDCLXV. Cet ouvrage (1) est, paraît-il, d'une extrême rareté ; les deux premières parties en ont seules paru. Il est dédié au secrétaire d'Etat, de la Vrillière. La première partie raconte les aventures de jeunesse de l'auteur, ses exploits au siège d'Arras, ses études à l'université d'Orléans, sa fuite de la maison paternelle et sa prise par les corsaires de Barbarie ; la seconde partie nous raconte sa captivité à Alger, et son retour en France. Dans la première partie, on peut recueillir nombre de détails curieux sur la vie peu édifiante des étudiants en droit à l'université d'Orléans. Mais c'est la seconde qui présente le plus d'intérêt, à cause des renseignements qu'elle nous donne sur la vie des esclaves chrétiens à Alger, renseignements qui, paraît-il, concordent assez avec ce que saint Vincent de Paul rapporte dans ses lettres. Peu expert en fait de travaux manuels, René Desboys faisait un assez mauvais esclave, coté à bas prix sur le marché d'Alger et dont ses différents maîtres tirèrent médiocre profit. L'un d'eux eut pourtant une idée assez bizarre ; cet honnête musulman faisait le commerce d'esclaves et surtout de mulâtres, fort appréciés en Asie. Il en profita pour donner à ce pauvre gentilhomme tout un harem de négresses et ce singulier emploi fut un des plus humiliants pour du Chastelet. Racheté à bas prix, environ 100 livres, le captif se hâta de regagner la France; arrivé à Marseille et ne sachant comment rembourser sa rançon, il prit le parti de quitter secrètement la ville sans prévenir les marchands qui avaient avancé la somme aux P. Trinitaires. Remboursa-t-il jamais cette dette ? La chose paraît peu probable, d'autant plus qu'au lieu de regagner l'Anjou, il passa en Italie, visita successivement une grande partie de l'Europe, diverses contrées de l'Asie

(1) Il vient d'être analysé par D. Piolin dans la *Revue du Maine*, année 1882, pp. 263-327.

et finit par faire de longs voyages maritimes sur des vaisseaux hollandais. Il eût été malaisé aux marchands provençaux de poursuivre en justice un voyageur aussi errant ; ils se résignèrent sans doute et inscrivirent leurs avances au chapitre des profits et pertes.

— Le 19 décembre 1882, a eu lieu, à l'Hôtel Drouot, la vente des séries XI et XII de l'admirable collection d'autographes formée par Benjamin Fillon. Ces deux séries étaient intitulées *Clergé Catholique* et *Réformateurs et réformés*. Nombre des articles, 208, dont la plupart se composaient d'une pièce isolée ; total des enchères, 31,000 francs. Jamais peut-être vente d'autographes n'avait été aussi fructueuse et il est évident que la valeur de ces pièces augmente dans les mêmes proportions que celle des livres rares. Un fait digne de remarque, c'est que les plus belles pièces ont été achetées par M. Thibaudeau, de Londres, et qu'elles sont ainsi sorties de France, peut-être pour toujours ; avis aux amateurs français. Le fait est d'autant plus regrettable que certains de ces documents n'étaient pas de purs objets de curiosité, mais intéressaient directement l'histoire de France. Parmi les pièces les plus belles, citons les suivantes :

N° 2432, lettre autographe, en italien, d'Æneas Piccolomini (Pie II), 24 déc. 1455 ; 150 francs.

N° 2438, lettre de créance du cardinal Giovanni de Médicis (Léon X), 19 sept. 1496, 300 fr.

N° 2443, Paul III à Charles-Quint, 27 août 1536 ; 160 fr.

« Précieuse pièce historique. Il lui envoie son protonotaire pour traiter les questions intéressant la paix générale de la chrétienté. (Il s'agissait alors de la convocation du concile général, dont le lieu de réunion avait d'abord été fixé à Mantoue, dans une entrevue que Paul III avait eue à Rome avec l'empereur, au mois d'avril précédent.) »

N° 2447, lettre de Pie V avant son élection, 8 juin 1555, relative au procès qui suivit la mort du pape Marcel II ; 500 fr.

N° 2449, lettre de Grégoire XIII à Charles IX ; 5 sept. 1572. Félicitations touchant la Saint-Barthélemy. Document historique intéressant, mais qui est loin d'avoir l'importance que lui attribue le catalogue ; 2,000 fr.

« Document historique du plus haut intérêt. C'est la lettre adressée par Grégoire XIII au roi de France, à l'occasion de la

Saint-Barthélemy. On a parfois nié l'existence de cette pièce; en voici l'analyse.

« Greg. P. P. XIII.

« Très cher fils en Notre Seigneur, salut et bénédiction apostolique.

« Nous nous reconnaissons tant d'obligation envers Notre Seigneur Dieu de provoquer l'accroissement de la Sainte Ligue contre les infidèles, que, pour mieux faire connaître à Votre Majesté combien la chose est importante, j'ai voulu lui envoyer mon présent légat *a latere*. Nous la prions, en toute affection et charité, qu'Elle veuille se souvenir de son nom de *Très Chrétien* et de l'exemple de ses prédécesseurs qui, par leur dévouement au service du Christ, ont acquis le susdit nom. (Qu'elle veuille aussi se souvenir) que cette guerre est une guerre de Dieu, qui se fait pour la gloire de son nom. Il ne convient donc pas que Votre Majesté en reste en dehors, et par beaucoup de raisons, Elle doit être (au contraire) l'instigatrice de ceux qui, avec l'aide de Dieu, ont ôté du monde ces tristes hérésiarques, lesquels ont, depuis tant d'années, inquiété Votre Majesté et tout son royaume; ce qui lui permettra d'avoir peu de difficulté à ramener le royaume à sa première candeur et à la pureté de la sainte foi catholique, et je la prie de faire toute diligence afin que je sois averti par elle de ce qui en arrivera. Que Dieu Notre Seigneur conserve Votre Majesté et lui donne tout contentement.

« De Rome, ce 5 septembre, l'an soixante-douze.

« A notre très cher fils en Dieu, Charles, roi très chrétien des Français. »

« (On voit, d'après cette lettre, que le cardinal de Lorraine avait averti le pape des hésitations de Charles IX et l'avait engagé à lever ses derniers scrupules.) »

N° 2450, lettre de Sixte V; 29 octobre 1587; sans grand intérêt historique; 1,000 fr.

N° 2452, curieuse lettre historique de Clément VIII à Henri IV, sur la mort d'Elisabeth d'Angleterre, et l'état de la religion catholique en Grande-Bretagne (4 mai 1603); 500 fr.

N° 2455, lettre très curieuse de Grégoire XV au roi Louis XIII (22 mars 1621) touchant la canonisation d'Ignace de Loyola; 400 fr.

N° 2457, Innocent X à la reine Anne d'Autriche (16 sept. 1644); curieuse; 600 fr.

« Pièce historique où il lui fait part de son élection et l'assure, ainsi que le roi son fils, de sa paternelle affection. Il n'a pas oublié qu'il a séjourné quelque temps à la Cour de France et qu'il a reçu du défunt roi Louis et de la reine beaucoup d'honneurs et de signes de bienveillance. Il fait les vœux les plus vifs pour la conclusion de la paix. — (Innocent X avait été dataire pendant la légation de Francesco Barberini en France.) »

N° 2465, Benoît XIV (Lambertini), 6 décembre 1733, à l'antiquaire Scipione Maffei ; 80 fr.

N° 2467, curieuse lettre de Clément XIV au roi d'Espagne Charles III (30 novembre 1769), dans laquelle il est parlé de la suppression de l'Institut de Jésus ; 1,000 fr.

N° 2471, lettre de félicitation de Pie VII à Louis XVIII, sur sa rentrée en France ; du 20 mai 1814 ; 500 fr.

N° 2480, lettre d'Ignace de Loyola au prince royal d'Espagne (Philippe II), 17 février 1546 ; 3,100 fr.

N° 2482, François de Borgia, de la compagnie de Jésus, au cardinal Farnèse (28 juillet 1563), avec cachet ; 310 fr.

N° 2484 à 2486, trois lettres de saint Charles Borromée, vendues 30, 40 et 210 fr.

N° 2487, Saint François de Sales, lettre historique très curieuse sur l'assemblée de Saumur ; 260 fr.

« Importante lettre où il raconte son voyage à Gex. Les Huguenots s'étant plaints en leur assemblée de Saumur de l'inexécution de l'édit de Nantes, le roi de France a député des commissaires en toutes les provinces « pour rendre partout ledit édit exécuté ». Le sieur de Mazuyer, vicomte d'Ambrieux, représentait les catholiques, et le sieur de Villarnoul, beau-fils de Duplessis-Mornay, les huguenots : « L'un et l'autre estans arrivés à Gex, il fut proposé de venir aux effects de leur commission, et par conséquent de me remettre toutes les églises et tous les biens ecclésiastiques possédés par les huguenotz affin d'estre par moi pourveu en chasque lieu de pasteurs et services convenables. Mays parcé que je n'estois pas là, la proposition se fit en mon nom par un très bon et digne Père capucin originaire de Beugey, mays natif de Chambéri, qui néanmoins n'ayant point de procuration promit de me faire ratifier. Sur cela estant adverti et conjuré par les catholiques de me rendre en présence pour un coup de si grande importance, j'y allay nuit et jour et me treuvay assés tost pour une assemblée

générale de tout ce pais là où je refis à vive voix mes requisitions et m'essayay de respondre aux allégations des ministres qui n'ont rien oublié de leur costé pour empescher le fruit de cette commission, demandée imprudemment par leurs confrères, qui ne prirent pas garde que, si ailleurs l'exécution de l'édit leur estoit favorable, à Gex elle leur estoit extrêmement contraire. Et enfin après trois ou quatre assemblées ainsy générales et publiques, la multitude des oppositions et allégations de nos adversayres fut cause que le tout a esté renvoyé au conseil privé pour estre par iceluy ordonné selon qu'il verra à faire; sauf pour le regard de l'église des Carmes de Gex toute ruinée et une chapelle jointe à icelle fondée par un bastard de la mayson de nos princes, comme encore de l'église d'Alemaigne, qui sur-le-champ m'ont esté remises. J'espère néanmoins que dans bien peu de moys on me remettra tout le reste, ayant tant de rayson comme j'ay de mon costé, si bien que ce voyage n'aura pas esté infructueux... »

N° 2488, saint Louis de Gonzague, affaires de famille; lettre écrite par lui à l'âge de quatorze ans; 1er octobre 1581; 310 fr.

N° 2489, lettre de Jeanne de Chantal (17 février 1640); 1,000 fr.

Nos 2495 et 2496, deux lettres d'Adrien de Gouffier, évêque d'Albi; la première sans intérêt historique, 150; la seconde très curieuse, 10 fr.

« Il a reçu un pouvoir pour le fait du Roussillon, avec un tas d'articles si obscurs qu'il n'y entend rien. « Se j'entendoye l'entencion du roy, je y besoigneroye beaucoup mieulx et avanceroye ou reculeroye, ce que ne sçay se doy faire, car se je recule en pourray estre repris, aussi se je m'avance. Je vous prie, parlés en, vous et Monsieur de Narbonne, et m'en envoyés voz opinions... »

N° 2502, mémoire du cardinal de Lorraine, de Claude de Lorraine, duc de Guise, du chancelier Olivier et du maréchal de Saint-André sur les négociations avec les Suisses (1548); 50 fr.

N° 2506, curieuse lettre du père Cotton à Richelieu, alors évêque de Luçon (1618); 90 fr.

N° 2509, lettre de Pierre de Bérulle au cardinal de Richelieu, le remerciant de son élévation au cardinalat (28 octobre 1627); 130 fr.

N° 2517, très curieuse lettre d'Antoine Arnauld à un ami (20 septembre 1656); 100 fr.

« Lettre sur ses doctrines religieuses et sur les persécutions dont il est l'objet. « Je ne doute point de ce que vous me mandez que mes ennemis travaillent à me faire passer partout pour un homme opiniâtre et horriblement attaché à des sentiments particuliers qui ne valent rien et qui sont hérétiques. Il y a longtemps que je suis accoustumé à souffrir de semblables mesdisances. Après avoir esté traité en pleine chaire de pire que Luther et que Calvin, sur le sujet de la pénitence et de la sainte communion ; après avoir esté déchiré comme un déiste et un destructeur de l'Evangile et de l'Incarnation du Fils de Dieu par un livre imprimé avec nom d'auteur; et après avoir veu encore nouvellement qu'un Jésuite de Poitiers, nommé le Père Meynier, a osé publier un livre sous son nom et par conséquent avec l'aveu de ses supérieurs, qui porte pour titre : « Port Royal et Genève d'intelligence contre le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, » sans qu'on ait lieu d'espérer aucune justice contre une calomnie si punissable et si scandaleuse, il n'y a plus rien dont je doive estre surpris... »

N° 2528, lettre de Mascaron à la duchesse de Montpensier (23 octobre 1682); 155 fr.

« Il y a longtemps, Mademoiselle, que je gémis de voir Madame la comtesse de Lausun engagée dans l'erreur où elle est et où elle se faisoit il n'y a pas longtemps un honneur de mourir. Il est bien cruel de voir tant de vertus et tant d'honesteté devenir inutiles pour le ciel. Si j'eusse trouvé le moindre jour à faire une tentative pour sa conversion, je n'aurois pas attendu les ordres de Vostre Altesse Royalle pour cela, mais par malheur j'ay toujours trouvé les avenues fermées. Je diray mesme avec douleur à Vostre Altesse Royale, Mademoysele, que la civilité et le sang-froid avec lequel elle reçoit tous les discours qu'on luy fait là dessus me font plus de peur que ne le fairoit la dureté et l'emportement... » (Il s'agit de Charlotte de Caumont La Force, comtesse de Lauzun, mère de l'amant de la grande Mademoiselle.) »

N° 2536, lettre de Fénélon au père Le Tellier (8 mai 1711) ; contre le cardinal de Noailles ; 520 fr.

N° 2552, deux lettres du conventionnel Chabot (alors capucin) à l'évêque de Rodez (8 octobre 1788); 50 fr.

1° L. A. S. à Monseigneur (Colbert de Seignelay, évêque de Rodez); Rodez, 8 oct. 1788.

« Curieuse épître, dans laquelle il proteste contre la dénon-

cation dont il a été l'objet à l'occasion de son panégyrique de saint Jérôme, prononcé aux Pénitents Bleus le 30 septembre. On lui reproche d'avoir fait allusion, dans sa péroraison, aux quatre conseillers exilés qui venaient d'arriver dans la ville et avaient été reçus avec le plus grand enthousiasme par tout le peuple. Il explique que le sentiment public ne lui a pas permis de faire autrement et il envoie sa péroraison au prélat, afin qu'il puisse juger de ce qu'il a dit. « Ce n'est pas ma faute si certains esprits bornés ou prévenus ont appliqué aux ci-devant Jésuites des sorties qui n'ont rapport qu'aux incrédules. Quelque outré que je puisse être des excès que Pascal relève dans leur morale et des persécutions qu'ils ont suscitées aux gens de bien, qui ne pensaient pas comme ces Pères sur les matières de la grâce, je ne pourrai jamais prendre sur moi d'achever un corps qui est assés puni d'être l'anathème de toute l'Europe. Ce ne serait pas d'ailleurs à Rodès que j'affecterais un jansénisme intolérant, si je voulais, comme on m'en accuse injustement, capter la bienveillance d'un parti et prostituer ainsi la chaire d'un Dieu humilié pour repaître ma vanité. La nécessité qui, comme dit le sage, nous force à des indignités, ne m'a jamais réduit à cette extrémité. »

2° *Extrait d'un panégyrique de saint Jérôme, prêché le 30 septembre 1788.*

« Cette pièce contient toute la péroraison du panégyrique. Voici le passage incriminé : « Vous trouverez dans la vie de plusieurs saints patriarches le modèle de l'héroïsme que vous admirez dans ces illustres magistrats que la Providence vient de rendre aux lois, à la patrie, et dont le retour excite aujourd'hui tant d'enthousiasme parmi vous. Vous trouverez dans ces saints livres que la véritable fidélité que l'on doit à ses rois consiste à refuser, comme ces Pères du peuple, de rien faire de ce qu'on croit pouvoir ternir la gloire de leur règne. Vous y apprendrez le respect que l'on doit à la religion des serments, et vous ne serez plus étonnés que ces religieux dépositaires des lois aient eu le courage d'être fidèles. Vous y apprendrez à sacrifier, comme ces généreux sénateurs, vos biens, vos libertés, je dirai même vos propres vies, plutôt que de manquer aux devoirs qui vous seront imposés par la conscience, la justice ou la religion. »

3° L. A. S. (à l'évêque de Rodez) ; Rodez, 7 fév. 1789.

« Il le remercie de lui avoir interdit de prêcher dans le diocèse.

« Mes prières sont exaucées et je me mets encore à vos genoux, pour vous supplier de l'étendre à tous les diocèses. » Il continue sa lettre sur ce ton ironique. Il refuse de sortir de Rodez. « Je dois vous déclarer de nouveau que je ne suis pas d'avis de donner la mort à une mère à qui je dois tout, après Dieu, et qu'il n'y aura que la force qui puisse m'arracher d'une patrie où j'ai tant de droits de rester. » Il travaille donc à un mémoire justificatif de sa conduite. »

N° 2569, brouillon d'un sermon de la main de Calvin; 400 fr.

N° 2572, lettre de Théodore de Bèze à Mathieu Béroald; nouvelles historiques, Genève, 29 décembre 1573; 300 fr.

« Précieuse lettre où il le félicite d'être revenu à la santé et où il lui mande qu'il revoit, avec un professeur d'hébreu, le vieux Testament en français, « auquel nostre intention est d'adjouster la chronologie selon la suite du contenu des textes. » Sachant que Béroald s'est occupé de cette question, il le prie de leur envoyer son travail qu'ils feront imprimer tant avec ladite bible qu'à part, « avec le témoignage qui vous en appartient et le salaire deu à voz labeurs. » Il parle ensuite des nouvelles de France. La guerre continue en Dauphiné et en Languedoc. Il n'a pas de nouvelles de l'assemblée de Milhau en Rouergue, mais il sait que la trève est continuée. « La pluspart des frères retirés par deça s'escoulent en leurs quartiers, pour veoir s'ils pourront rassembler les paovres brebis effarouchées. Plusieurs se promettent merveilles. Je désire ce qu'ils désirent, mais il s'en fault beaucoup que je puisse espérer la milliesme partie de ce que plusieurs tiennent pour certain. Dieu vueille, dy-je, que j'y sois plus trompé que je n'ay esté aux précédentes dissimulations. En somme, laissant à Dieu ses conseils secrets et extraordinaires, je n'espéreray jamais ni conseilleray d'espérer que l'assemblée de ceulx qui ne vivent que de proye désirent la vie des brebis, encores moins qu'ils la leur octroyent... » Sur le feuillet de l'adresse, Béroald a écrit l'itinéraire de Sedan à Stenay. »

N° 2579, 27 lettres de Philippe du Plessis à son gendre Villarnoul (année 1610); 1,250 fr. — Curieuse correspondance historique qui malheureusement est passée en Angleterre.

« Correspondance relative à la situation difficile que l'assassinat du roi Henri IV créait au parti protestant. A la nouvelle de ce

malheur, le synode de Saintonge a envoyé des députés à la Reine, et le synode prochain de Poitou fera de même (22 mai). — Il faudra entretenir la Reine de la nécessité de conserver la paix avec les protestants. Les ducs de Bouillon et de Sully peuvent grandement *servir et à la paix de l'Estat et à la manutention de noz églises* (3 juin). — Il n'y a pas d'accord entre le duc de Bouillon et le duc de Sully. Nouvelles des synodes (25 juin). — Impudence des Jésuites des pays voisins (2 juillet). — Différend avec le maréchal de Boisdauphin (11 septembre). — Considérations sur le parti protestant (12 novembre). — Demande du livre de Bellarmin (13 novembre). — M. de Sully et le président Jeannin (19 novembre). — Nouvelles d'Angleterre (20 novembre). — Livre de Bellarmin (26 novembre). — Suite de son différend avec le maréchal de Boisdauphin. Nouvelles de sa famille (10 décembre). — Le président Jeannin. Le prince de Condé. Le président de Thou (30 décembre). »

N° 2587, lettre d'Agrippa d'Aubigné à sa fille, écrite en caractères hébraïques (1622); 95 fr.

N° 2591, actes originaux de l'assemblée des réformés à Saumur (1595); 205 fr.

N° 2592, id. de celle de Loudun (1596-97); 300 fr.

N° 2593, id. de celle de Châtelleraut (1597-98); 500 fr.

N° 2608, id. de celle de la Rochelle (1617-21); 150 fr.

N° 2622, lettre de Reuchlin (9 mai 1518); 1,000 fr.

N° 2623, méditations signées par Luther, Mélanchton, Bugenhagen, Cruciger, Jonas et Major (novembre 1543); 1,300 fr.

N° 2625, lettre autographe en allemand, écrite par Zwingle au landgrave de Hesse (10 août 1529), relative à son arrestation à Marbourg; 1,000 fr.

N° 2628, Mélanchton à Théodore, à Nuremberg (18 sept. 1545), lettre théologique; 95 fr.

N° 2631, Marnix de Sainte-Aldegonde; lettre de félicitations à Lubert (22 septembre 1591); 100 fr.

— M. Ch. Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été chargé cette année d'une mission littéraire à Venise, pour y collationner divers mss. grecs, entre autres un ms. du IXe ou du Xe siècle renfermant le traité des *Premiers principes* de Damascius, traité en partie inédit.

VENTE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE WILLIAM BECKFORD

A LONDRES

La vente, désormais célèbre, des LIVRES IMPRIMÉS de la Bibliothèque Beckford a eu lieu ainsi que nous l'avons dit au milieu de l'affluence des amateurs de tous les pays. La première partie du 30 juin au 13 juillet. a produit le total de £ 31,516, c'est-à-dire 787,900 fr. Il y a eu, comme il arrive en pareil cas en Angleterre, beaucoup de déceptions sur la qualité de certains exemplaires, et d'un autre côté, beaucoup de jolis livres qui n'attiraient pas l'attention à la simple lecture des catalogues. Nous nous plaçons, bien entendu, au point de vue du bibliophile français, qui est peut-être excessif et exclusif dans ses goûts, et trop difficile, surtout quand il s'agit de vieux livres et de reliures anciennes.

Nous nous bornerons à mentionner les articles suivants d'après l'ordre des numéros des catalogues :

12. Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal. *Paris*, 1765; 2 vol. petit in-8, maroq. rouge. (*Derome.*) — 138 fr.

Exemplaire aux armes du duc de Choiseul.

21. Accursii (Mariangeli) Diatribae. *Romae*, 1524; petit in-fol., titre gravé, veau brun, compart. mosaïque. — 1,875 fr.

Exemplaire DE GROLIER et avec sa devise. Reliure entièrement refaite.

27. Achille Tatio dell' Amore di Leucippe et di Clitophonte tradotta da F. A. Coccio. *Venetia*, 1560; in-8, mar. cit., dent. (*Derome.*) — 169 fr.

Bel exemplaire recouvert d'une jolie reliure.

28. Achilles Statius. Amours de Clitophon et de Leucippe. *Paris*, 1568; in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 200 fr.

Jolie reliure de la fin du XVIe siècle, dos rond à petits fers.

29. Acosta. Histoire naturelle et morale des Indes, tant orientalles qu'occidentalles, traduite par R. Regnault. *Paris*, 1606; in-8, mar. br. — 375 fr.

Aux armes et chiffres de Charles, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême.

30. Actes des Apôtres commencés le jour des Morts et finis à la Saint-André, 1791 (par Peltier, Mirabeau jeune, Champcenetz, Suleau et autres). *Paris*, 1789-1792; 311 numéros en 10 vol., fig., veau fauve, fil. (*Anc. rel.*). — 875 fr.

Joli exemplaire relié par Chaumont.

31. Acuña (C. de). Nuevo Descubrimiento del Gran Rio de los Amazonas. *Madrid*, 1641; gr. in-4, mar. rouge, dent. — 925 fr.

Charmante reliure. Exemplaire provenant de la bibliothèque de Girardot de Préfond.

33. Adam (R. et J.). Works in Architecture. 1773-86; 2 tomes en 1 vol. gr. in-fol., mar. rouge, dent. (*Rel. angl.*) — 1,250 fr.

Belles épreuves du frontispice par Bartolozzi et des figures coloriées.

52. Æschyli tragœdiæ, græce. *Venetiis*, *Aldus*. 1518; in-8, mar. rouge, fil. (*Bozérian.*) — 138 fr.

Exemplaire de Larcher.

53. Æschyli tragœdiæ, græce. *Paris*, *A. Turnebus*, 1552; in-8, veau, comp. mosaïque, fil. dor. — 2,450 fr.

Exemplaire en grand papier; très belle reliure du XVIe siècle et d'une parfaite conservation. Aucune provenance.

54. Æschyli tragœdiæ cum Scholiis, græce, cura F. Robortelli. *Venetiis*, *G. Scotus*, 1552; in-8, mar. rouge, comp. de mar. olive, fil. à la Grolier. (*Rel. angl.*) — 225 fr.

56. Æschyli tragœdiæ, græce et gallice, cum notis F. J. G. de La Porte du Theil. *Paris*, 1795; 2 vol. in-8, mar. vert, aux armes du Rév. T. Williams. (*Rel. angl.*) — 188 fr.

Exemplaire en grand papier, figures avant la lettre.

57. Æschyli, Sophoclis, Euripidis tragœdiæ selectæ cum duplici interpretatione latina, una ad verbum altera carmine. *Paris*.

H. Stephanus, 1567; 3 vol. in-8, mar. bleu, rel. de Boyet. — 1,825 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

65. Æsopi appologi cum quibusdam carminum et fabularum additionibus Sebastiani Brant. *Basileæ*, 1501; in-fol., mar. br. (*Clarke et Bedford.*) — 1,250 fr.

66. Æsopus carmine elegiaco redditus cum versione italica Accii Zuchi. *Venetiis, M. de Monteferato*, 1491; gr. in-4, maroq. rouge. — 1,000 fr.

67. Æsopi et aliorum fabulæ. *Antverpiæ, C. Plantinus*, 1560; in-12, mar. rouge, fil. — 356 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

75. Esope en belle humeur, ou dernière traduction et augmentation de ses fables en prose et en vers. *Amsterdam*, 1690; petit in-8, fig., mar. rouge. (*Rel. de Derome.*) — 575 fr.

76. Æsopo historiado, latino italico per A. Zuchi. *Venetiis, per M. de Monteferato*, 1492; gr. in-4, mar. olive, fig. sur bois. — 475 fr.

79. Æsop's fables with life, in english, french et latin, by T. Philipott and R. Codrington. 1666; in-fol., mar. olive. (*Clarke et Bedford.*) — 968 fr.

Exemplaire en grand papier avec 112 figures gravées par F. Barlow. Très rare, beaucoup d'exemplaires de cette édition ont été brûlés dans le grand incendie de Londres.

80. Æsop's fables with life in English, french and latin. 1687; in-fol., mar. rouge. (*Anc. rel. angl.*) — 450 fr.

Figures gravées par F. Barlow.

83. Aggrippa (C.). Trattato di scientia d'arme con un Dialogo di filosofia. *Roma, A. Blado*, 1553; in-4, veau, front., port. et fig. — 184 fr.

85. Agostini (A.). Dialoghi intorno alle Medaglie, inscrittioni et altre antichita. *Roma*, 1592; in-fol., mar. rouge, fil. — 278 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou. Belle conservation.

86. Agostini (A.) sopra le Medaglie et altre anticaglie. *S. l. n. d.*; in-4, port. et fig., mar. rouge, fil. — 175 fr.

Aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou.

93. Agricola (G.) de Re Metallica et de Animantibus subterraneis. *Basileæ*, 1561 ; in-fol., mar. bleu, fil. — 337 fr.

Aux armes du duc de Brancas. Bonne reliure.

94. Agrippa (H.-C.). La philosophie occulte (traduite par A. Levasseur), avec l'apologie pour Agrippa, par G. Naudé. *La Haye*, 1727; 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 215 fr.

100. Aitsingeri (M.). Leo Belgicus : Collection de 143 gravures par Hogenberg, relatives aux troubles des Pays-Bas, de 1559 à 1581. *Coloniæ*, 1583; in-fol. obl., mar. rouge. (*Derome.*) — 410 fr.

C'est un livre rare en bonne condition.

102. Alamanni (L.). Gyrone il Cortese in ottava Rima. *Parigi*, 1548; in-4, mar. rouge, dent., fil. (*Rel. de Derome le jeune, signée.*) — 1,600 fr.

Jolie reliure très bien conservée.

104. Albani (F.) Picturæ in Æde Verospia. *Romæ*, 1704; in-fol., cuir de Russie, couvert d'ornements dorés. (*Rel. de Kalthœber.*) — 690 fr.

Portrait et 16 gravures par Frezza; exemplaire de sir Joshua Reynolds's avec sa signature.

106. Alberti (L.-B.). Hecatomphile. Ensemble les Fleurs de poésie françoyse et autres choses solatieuses (les Blasons du corps féminin). *Paris*, *Sergent*, 1539; in-16, fig. sur bois, veau fauve. — 875 fr.

Très médiocre exemplaire d'un volume rare.

112. Albizii (A.) Principum christianorum Stemmata. *Aug. Vind.*, 1608; in-fol., nombreux portraits de souverains. — 280 fr.

Joli volume par son contenu et par sa reliure.

122. Alciati (A.). Emblemata. *Venetiis*, *Aldus*, 1546; petit in-8, fig., cuir de Russie, fil. — 188 fr.

Médiocre exemplaire, mais cette édition aldine est rare.

123. Alciati emblemata. *Venetiis*, *Aldus*, 1546; petit in-8, fig., mar. rouge, ancre aldine, fil. — 200 fr.

130. Alcibiade Fanciullo a Scola D. P. A. *Orange*, *par Juann Fuart*, 1652; in-12, mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 1,300 fr.

Première édition, excessivement rare; ce volume pouvait se vendre davantage; c'est un très joli livre.

135. Alcoran des Cordeliers en latin et en françois. *Amsterdam*, 1734; 2 vol. in-12, fig. de Bernard Picart, mar. rouge, fil. (*Rel. angl.*) — 150 fr.

Exemplaire cependant en condition plus qu'ordinaire pour le prix.

140. Aldrovandi (U.). Opera, viz. De Quadrupedibus, 3 vol.; Ornithologia, 3 vol.; de Insectis, 1 vol.; de Reliquis animalibus exanguibus, 1 vol.; de Piscibus et Cetis, 1 vol.; Serpentum et draconum historiæ, 1 vol.; de Monstris et Paralipomena. 2 vol. en un; Musæum metallicum, 1 vol.; Dendrologia, 1 vol. *Bononiæ*, 1599-1668; 14 tomes en 13 vol. in-fol., nombreuses fig., veau fauve, fil. — 800 fr.

Premières éditions; beaux exemplaires.

155. Alfonce (Jan). Ses voyages avantureux avec les tables, par O. Bisselin. *Poitiers*, 1559; 2 tomes en 1 vol. in-4, veau fauve, fil. — 1,050 fr.

C'est un bel exemplaire en reliure ancienne d'un volume rare.

179. Amaltheorum trium Fratrum carmina accessere H. Aleandri Junioris Amaltheorum Cognati Poematia. *Venetiis*, 1627; petit in-8, mar. rouge, fil. — 275 fr.

Ce volume n'était pas relié aux armes de de Thou, comme on l'annonçait au catalogue, mais aux armes de Barberini.

182. Ambroise (S.). Lettres traduites, avec des notes, par le P. Duranti de Bonrecueil. *Paris*, 1741; 3 vol. in-8, mar. olive, fil. — 338 fr.

Exemplaire de dédicace aux armes du marquis de Beringhen; bonne reliure ancienne, mais pas de Padeloup.

186. America. Paesi novamente retrovati et Novo Mondo da Alberico Vesputio Florentino intitulato. *Vicentia*, *H. Vicentino*, 1507; petit in-4, titre gravé, mar. rouge, fil. (*Payne.*) — 6,750 fr.

Très médiocre exemplaire de ce livre, malgré l'élévation du prix de la vente; mais c'est un livre fort rare.

187. America. Novus Orbis Regionum ac Insularum Veteribus incognitarum. Adjecta est navigatio Caroli Cæsaris (Edente S. Grynæo). *Basileæ*, 1537; in-fol. veau, fil., ornements dorés. — 2,000 fr.

Il est rare de trouver un livre sur l'Amérique à la reliure de Grolier. Mais celui-ci est tellement fatigué, tellement restauré, qu'il reste bien peu de la reliure originale.

208. Amours d'Anne d'Autriche avec le cardinal de Richelieu, avec Examen des prétextes de l'invasion des François pour l'instruction des Anglois. *Cologne* (*Elz.*), 1696; petit in-12, mar. pourpre, gardes en vélin, tr. dor. — 190 fr.

Rien à signaler pour ce petit livre que son prix de vente.

227. Anacreontis Odaria græce litteris cursivis expressa præfixo commentario et bibliotheca Anacreonteia. *Parmae*, *Bodoni*, 1791; in-12, mar. rouge, fil. (*Bozérian.*) — 506 fr.

Figures d'Eisen en épreuves superbes.

241. Anderson (John). Historical and Genealogical Memoirs of the House of Hamilton. *Edinburgh*, 1825; in-4, mar. rouge, dent., fil. — 590 fr.

Les annotations de W. Beckford donnaient une certaine valeur à cet exemplaire.

244. Andreino (G.-B.) l'Adamo, Sacra Rappresentatione. *Milano*, 1613; in-4, portrait et 40 fig., mar. rouge. (*Derome.*) — 214 fr.

250. Androuet du Cerceau (J.). Collection de 55 dessins d'architecture sur vélin à l'encre de Chine. In-4 obl., mar. bleu, doublé de soie. — 10,000 fr.

Très précieux recueil de dessins, sur l'authenticité desquels on a émis des doutes. Ils sont *trop jolis*, disait-on; mais comme ils ont été achetés par M. Destailleurs, qui s'y connaît, le doute est levé. Ce désirable recueil, sans cette hésitation, aurait été vendu un prix bien plus considérable.

251. Androuet du Cerceau. Petites arabesques. *Aureliæ*, 1550; petit in-4, titre gravé et 46 planches de jolies arabesques, mar. bleu, doublé de soie. (*Bozérian.*) — 1,150 fr.

Il n'y avait que 46 pièces, il en faut 54.

252. Androuet du Cerceau. Duodecim fragmenta Structurae veteris commendata Monumentis a L. Theodorico (L. Thiry). *Aureliæ*, 1550; 12 pl. — Apud veteres alio Structurae Genere Templa, *Aureliæ*, 1550; 35 pl. En 1 vol. in-4, mar. rouge (*Anc. rel.*) — 275 fr.

253. Androuet du Cerceau. De architectura Opus. *Paris*, 1559; 50 pl. — De architectura Opus alterum, *Ib.*, 1561; 60 pl. — Livre d'architecture. *Ib.*, 1582; 38 pl. 3 part. en 1 vol. in-fol. vélin, fil., tr. dor. (*Aux armes de J.-A. de Thou.*) — 6,500 fr.

Un de ces volumes qu'on rêve, qui réunit l'intérêt, la rareté, la beauté de

la conservation et de la plus désirable des provenances. Ce livre superbe fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Destailleurs.

254. Androuet du Cerceau. Le premier et second volume des plus excellents bastiments de France. *Paris*, 1576-79; 2 vol. in-fol., veau. (*Aux armes de J.-A. de Thou.*) — 4,125 fr.

Cet exemplaire laisse à désirer comme conservation, mais il est beau d'épreuves. La reliure est plus qu'ordinaire, mais elle porte les premières armes de de Thou. Acheté par M. Destailleurs.

255. Androuet du Cerceau (J.). Livre des édifices antiques romains. *S. l.*, 1584; in-fol., 104 fig. en 48 pl. légèrement tachées, veau, fil. — 1,575 fr.

Exemplaire de de Thou avec sa signature sur le titre; acheté par M. Destailleurs.

264. Angoulevent (Cadet). Satyres bastardes et autres œuvres folastres. *Paris*, 1615; pet. in-12, mar. bleu, fil. (*Dusseuil.*) — 1,300 fr.

Exemplaire de Guyon de Sardière, avec sa signature sur le titre et sur le dernier feuillet. Acheté par nous pour M. le duc d'Aumale.

290. Antiquités étrusques, grecques et romaines tirées du cabinet de M. Hamilton [sir William Hamilton] (par P.-F. Hugues dit d'Hancarville), avec descriptions en français et en anglais. *Naples*, 1766-67; 4 vol. in-fol., mar. rouge. (*Derome.*) — 650 fr.

Nombreuses figures coloriées.

295. De l'Empereur Marc Antonin. Réflexions morales, avec des remarques (par A. Dacier). *Paris*, 1690-91; 2 vol. in-12, port. et vignettes, mar. rouge. — 138 fr.

Très bonne reliure ancienne.

303. Appiani Romanæ historiæ gr. et lat. cum notis A Tollii et variorum. *Amsterdam*, 1670; 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. — 2,500 fr.

Superbe exemplaire aux armes et chiffres de Henri Petit Du Fresnoy.

305. Appiani, variorum. *Amst.*, 1670; 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. — 350 fr.

Aux armes et chiffres de Colbert.

308. Figures de l'Apocalypse exposées en latin et en vers français; dix histoires du Nouveau Testament... par le petit Angevin (Jean Maugin). *Paris*, 1547; petit in-8, 36 fig. sur bois, mar. bleu, fil. (*Rel. angl.*) — 660 fr.

Exemplaire grand de marges et bien conservé.

310. Apolinarii interpretatio Psalmorum versibus heroicis gr. et lat. *Paris*, 1580; petit in-8, mar., fil. — 440 fr.

Aux armes de Montmorency-Laval. Signature de J. Ballesdens sur le titre.

312. Apollonii Rhodii Argonautica, cum Scholiis, gr. *Venetiis*, *Aldus*, 1521; in-8, mar. olive, fil. à comp. — 1,200 fr.

Joli volume, reliure bien conservée, sans provenance.

321. Apuleii Asinus aureus cum commentariis P. Beroaldi. *Bononiæ*, 1500; in-fol., veau, fil., à comp. dor. — 1,000 fr.

Exemplaire de Grolier, avec sa devise et un autographe de lui au ff. 280. Reliure tout à fait fatiguée.

322. Apuleius (L.) de Asino Aureo et Alcinoi ad Platonis Dogmata introductio græce. *Venetiis*, *Aldus*, 1521; in-8, mar., fil., riches comp. dor. — 3,950 fr.

Reliure faite pour Grolier, avec sa devise. On remarque la signature autographe de J.-A. de Thou au dernier feuillet. Les plats de la reliure étaient bien conservés, mais le dos était bien usé.

327. Apulée (L.). Les métamorphoses, ou l'Asne d'or (trad. par J. de Montlyard). *Paris*, 1623; in-8, fig. de Crispin de Pas, mar. rouge, doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,040 fr.

Reliure bien conservée; sans provenance.

330. Apulegio volgare traducto per il magnifico Conte M. M. Boiardo. *Venetia*, 1519; fig. sur bois, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 365 fr.

Excellente reliure.

337. Apuleius. L'amour de Cupido et de Psiché, exposée en vers françois (par J. Maugin). *Paris*, *s. d.* (1586); petit in-4. 32 fig. d'après Raphaël, grav. par Léonard Gaultier, veau fauve, tr. dor. — 2,500 fr.

Bel exemplaire de Méon d'un volume très rare.

359. Aretino (P.). Ragionamento nel quale figura quattro suoi Amici che favellano de le Corti del Mondo e di quella del Cielo. *Novara*, 1538; in-8, mar. brun, fil., comp. peints et dorés. — — 4,375 fr.

Curieuse reliure exécutée pour Maioli avec son chiffre.

369. Arfeville (N. d'). Navigation du roy d'Ecosse Jacques V autour de son royaume et Isles Hébrides et Orchades soubz la

conduict d'A. Lindsay, excellent pilote escossois. *Paris*, 1583; in-4, fig. sur bois et cartes, vélin, tr. dor. — 3,500 fr.

Aux premières armes de J.-A. de Thou. Volume très précieux dans cette condition, grand papier et de la conservation la plus parfaite.

376. Argote de Molina (Goncolo). Historia del Gran Tamoslan e Itinerario y Enarracion del Viage y Relacion de lo Embaxada que Ruy Gonçalez de Clavijo le hizo. *Sevilla*, 1582; in-fol., mar. rouge, fil. dor. — 740 fr.

378. Argyl (Anna condessa de). El Alma del incomparable San Augustin sacada del Cuerpo de sus confessiones. *Amberes*, 1622; très gr. in-4, mar. rouge, fil. — 2,550 fr.

Aux armes de Catherine de Bragance, femme de Charles II.

383. Ariosto (L.). Orlando furioso, con le annotationi di G. Ruscelli la Vita dell' Autore da G.-B. Pigna, etc. *Venetia*, *V. Valgrisi*, 1562; in-4, mar. rouge, tr. dor. et cis. — 800 fr.

384. Ariosto (L'). Orlando furioso, con Annotationi di J. Ruscelli, etc. *Venetia*, 1584; in-fol., riche rel. en mar. bleu, fil., dent. (*Rel. signée de Derome le jeune.*) — 3,500 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier d'une édition rare et fort recherchée. Superbe reliure.

415. Artagnan (d'). Mémoires (par Gatien Sandras de Courtilz). *Cologne*, 1701; 3 vol. in-12, mar. olive, fil., avec des W couronnés entre chaque nerf du dos. — 1,280 fr.

Exemplaire dans une condition exceptionnelle, provenance de WIGMERET-RICHELIEU et reliure molle, dos à petits fers et plats à recouvrements. Probablement unique en cet état.

454. Aubigné (T.-A. d'). Avantures du baron de Fœneste, avec des remarques par Le Duchat. *Amsterdam*, 1731; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Anguerrand.*) — 265 fr.

Exemplaire de Lamoignon; reliure un peu fatiguée.

467. Augurellus (J.-Aurelius). *Venetiis*, *Aldus*, 1505; petit in-8, lettres et ancre enluminées, mar. brun, fil., comp. — 6,250 fr.

Exemplaire de Grolier avec sa devise, jolie reliure très bien conservée.

470. Augustini (S.). Confessiones. *Lugd.*, *D. Elzevir*, 1675; petit in-12, mar. citron, tr. dor. — 275 fr.

471. Augustin (S.). Lettres traduites en françois (par P. Goibaud-Dubois), avec des notes (par Le Nain de Tillemont). *Paris*, 1684; 6 vol. in-8, mar. rouge. — 3,650 fr.

Aux armes de Gondy, cardinal de Retz.

472. Auli Gellii Noctes Atticæ. *Venetiis, Aldus*, 1515; in-8, lett. peintes, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bisiaux.*) — 400 fr.

479. Aumont (duc d'). Catalogue de ses effets précieux. *Paris*, 1782; in-8, fig., demi-rel., mar. bleu, tr. dor. — 138 fr.

Exemplaire avec des notes de W. Beckford.

483. Aurelius Victor cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1670; in-8, mar. rouge, fil. à comp. (*Dusseuil.*) — 1,750 fr.

Exemplaire aux armes et monogramme de H. Petit Du Fresnoy.

484. Aurelius Victor, cum notis variorum et S. Pitisci. *Traj. ad Rhen.*, 1696; in-8, mar. rouge, doublé de mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 625 fr.

Volume dans une jolie reliure ancienne d'une parfaite conservation.

500. Aycone Seigneur de Courcy, chevalier et nepveu du roy Darmenie le Grand. Hystoire merveilleuse, plaisante et récréative du grand empereur de Tartarie, nommé le Grand Can (traduite par J. de Long en 1351). *Paris, J. Sainct-Denys*, 1529; in-fol., mar. brun, fil. (*Aux armes de La Vieuville.*) — 1,150 fr.

Livre rare, mais cet exemplaire est en très mauvais état, court, taché, etc.

515. Bacon (lord). Historie of the raigne of King Henry VII. 1622; in-fol., port., mar., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 740 fr.

Exemplaire de présentation à Tolie Mathews, archevêque d'York, avec une dédicace autographe de Bacon.

522. Baglione (G.). Vite de' Pittori, Scultori et Architetti (1572-1642). *Roma*, 1642; in-4, front., mar. rouge, fil., arm. d'un Marquis Italien sur les plats. (*Anc. rel.*) — 108 fr.

533. Balæi (J.) Illustrium Maioris Britanniæ scriptorum summarium. *Gippeswici in Anglia*, 1548; petit in-4, réglé, fig. sur bois, veau, riches compart. genre Grolier. (*Rel. datée de* 1552.) — 525 fr.

Très curieuse reliure dont les plats sont bien conservés, mais le dos refait.

551. Baluze (E.). Histoire généalogique de la maison d'Auvergne. *Paris*, 1708; 2 vol. in-fol., fig., mar. rouge, fil. (*Anc. rel.*) — 740 fr.

Très bel exemplaire.

555. Bandello (M.). Prima, seconda et terza parte de la Novelle.

Lucca, 1554; 3 vol. in-4. — Quarta parte. *Lione*, 1573; petit in-8, mar. rouge. (*Derome.*) — 1,875 fr.

Bel exemplaire. Le quatrième volume est pourvu d'un étui en maroquin rouge in-4.

556. Bandello. Canti XI composti de le Lodi de la S. Lucretia Gonzaga di Gazuolo è del vero Amore, col Tempio di Pudicitia è con altre Cose. Le III. Parche da esso Bandello. *Agen, per A. Rebaglio*, 1545; petit in-4, mar. vert, fil., doublé de mar. bleu, riches comp. dor., gardes en soie. — 415 fr.

Exemplaire bien conservé, mais mal relié.

573. Barclaii (J.). Argenis. *Lugd. Bat.*, 1664-69; 2 vol. — Satyricon. *Ib.*, 1674. Ens. 3 vol. in-8, mar. rouge, fil., doublés de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,875 fr.

Belle réunion des deux grands livres de Barclay, et dans une excellente reliure.

575. Barclaii (J.). Satyricon, cum notis. *Lugd. Bat.*, 1674; in-8, portrait rare, mar. rouge, fil. — 290 fr.

Reliure ancienne. Aux armes de Colbert, abbé du Bec, puis archevêque de Rouen.

587. Barrozio da Vignola. 1563; première édition. — Labacco. Architettura. 1559; première édition. — E. Vico. Vases. 1543. — Ornements, bronzes, etc. In-fol., vélin. — 4,885 fr.

Superbe recueil, dans une condition exceptionnelle, provenant de la bibliothèque de de Thou. Excellentes épreuves et à toutes marges. Acquis par M. Destailleurs.

626. Bartholoméo da il Sonetti (Zamberto) Isolario, *S. l. et a.*, *circa* 1478; petit in-fol., cartes, mar. rouge, doublé en vélin, gardes soie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 725 fr.

Médiocre conservation intérieure.

648. Basan (F.). Collection de 120 estampes gravées d'après les tableaux et dessins qui composaient le cabinet de M. Poullain. *Paris*, 1781; in-4, mar. rouge, fil. — 1,625 fr.

Reliure anglaise ordinaire.

649. Basan. Autre exemplaire, veau marbré, tr. dor. — 2,025 fr.

M. Beckford a écrit sur le feuillet de garde : Exemplaire de Basan lui-même, par lui offert à moi à Paris. Déc. 1788, W. B. Très bonnes épreuves.

650. Basan (F.). Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux

du cabinet du duc de Choiseul. *Paris*, 1771; in-4, veau marbré, tr. dor. — 2,000 fr.

Exemplaire de Basan. 157 planches, dont 15 eaux-fortes, 93 épreuves avant la lettre et 49 avec la lettre.

676. Baudelot de Dairval (M.). Histoire de Ptolémée Aulètes. *Paris*, 1698; in-8, mar. rouge, fil. (*Aux armes du duc d'Orléans.*) — 325 fr. pour M. le duc d'Aumale.

Bel exemplaire en grand papier.

703. Beatæ Mariæ Virginis officium cum Calendario. *Antverpiæ*, 1622; in-4, fig. et vign., mar. rouge, comp. de mar. de diverses couleurs, fil., tr. dor. — 3,625 fr.

Un des beaux livres de Plantin, avec figures.

720. Beaujoyeulx (B. de). Ballet comique fait aux nopces de M. le duc de Joyeuse et de Mademoyselle de Vaudemont, sa sœur. *Paris*, 1582; in-4, 27 eaux-fortes par J. Patin, mar. rouge, fil. (*Rel. angl.*) — 2,135 fr.

Exemplaire très grand de marges, mais ayant subi un fort lavage autrefois et sans habileté.

777. Belon (P.). Portraits d'oyseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Egypte. *Paris*, 1557; in-4, port. et nombreuses fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 1,250 fr.

Joli exemplaire d'un livre rare.

783. Bembi (P. Cardinalis). De Ætna liber. *Venetiis, Aldus*, 1495; petit in-4, mar. bleu, doublé de mar. citron, tr. dor. (*Thouvenin.*) — 625 fr.

Un des rares volumes de la collection aldine.

789. Bembo (P.). Prose. *Vinegia*, 1525; in-fol., mar. olive, fil., tr. dor. — 2,775 fr.

Reliure exécutée pour Maioli, avec sa devise et son monogramme.

808. Berain (J.). Ornements, dessins de cheminées et autres sujets. *Paris, s. d.*; 2 vol. in-fol., beau port. par Duflos d'après Vivien, 150 beaux dessins, veau, riches ornements. (*Anc. rel.*) — 4,375 fr.

817. Mémoires de Gaudence de Luques, prisonnier de l'Inquisition. *Amsterdam*, 1753; 4 tomes en 2 vol. in-12, mar, rouge, large dent., tr. dor. (*Derome.*) — 875 fr.

Superbe exemplaire dans une riche reliure. Avec les armoiries de René Berryer, garde des sceaux, un des meilleurs bibliophiles du XVIIIe siècle.

827. Vie de saint Bernard. *Paris*, 1663; in-8, réglé, mar. rouge, tr. dor. — 1,025 fr.

Aux armes de Paule Marguerite de Gondi, duchesse de Lesdiguières. Joli volume.

838. Berquin (M.). Idylles et romances. *Paris*, 1776; in-8, fig. de Marillier, mar. bleu, fil. — 600 fr.

Mauvaises épreuves; mauvaise reliure.

839. Bertaut, abbé d'Aunay (L.). Recueil de ses œuvres poétiques. *Paris*, 1605; in-8, mar, olive. — 925 fr.

Très médiocre exemplaire, court de marges et revêtu d'une mauvaise reliure, en vilain état. Ce n'était (malgré l'annonce du catalogue) ni un exemplaire de Desportes, ni de de Thou.

855. Beuil (Le Maistre de, s^r de). De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle. *Paris*, 1690; in-8, réglé, fig. de Desprez, mar. citron, orné de mar. de diverses couleurs, fil. dor., doublé de mar. olive, fil., comp. à petits fers, gardes dorées, tr. peintes et dor. — 6,400 fr.

Magnifique spécimen de reliure de Monnier.

Reliure vraiment extraordinaire et d'une splendide exécution, mais d'un goût douteux. Des ornements chinois à la Watteau, une mosaïque couleur jaune et rouge, des ornements Pompadour, etc., sur une imitation de J.-C.! — C'est un bibelot unique qui figure maintenant dans une des vitrines de M. le comte de Sauvage à Paris.

866. Bezae (T.). Poemata. *Lutetiæ*, *C. Badius*, 1548; petit in-8, vélin, tr. dor. — 290 fr.

Joli volume. Aux premières armes de J.-A. de Thou; acquis pour M. le duc d'Aumale.

868. Bezae (T.). Poemata varia. *H. Stephanus*, 1597; in-4, mar. rouge, fil. — 460 fr.

Aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou. Beau livre d'une conservation parfaite.

876. Biard (P.). Relation de la Nouvelle-France (Canada). *Lyon*, 1616; in-12, veau, fil. (*Anc. rel.*) — 1,075 fr.

Court de marges, mais très rare.

878. Biblia Latina. *Venetiis*, *N. Jenson*, 1476; in-fol., mar. rouge, fil. — 8,250 fr.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin, initiales peintes en or et couleurs. Volume très précieux comme tous les livres imprimés sur vélin de cette époque.

879. Biblia sacra latina ad LXX interpretum fidem diligentissime

tralata (Vetus testamentum). *Basileæ*, 1526; in-4, mar. noir, fil., comp. dor., genre Grolier. — 465 fr.

Bible protestante rare, et dans une belle et curieuse reliure du XVIe siècle.

881. Biblia sacra vulgatæ editionis. *Coloniæ Agrippinæ*, 1630; petit in-8, mar. rouge, fil., comp. dor., tr. peintes et dor. (*Le Gascon.*) — 2,475 fr.

Joli livre; ravissante dorure à petits fers : reliure très fragile.

884. Bible (Sainte), traduite en français et en latin, avec l'explication du sens littéral et du sens spirituel (par Le Maistre de Sacy, du Fossé et l'abbé de Beaubrun). *Paris*, 1725-29; 32 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup.*) — 1,540 fr.

Beau livre, aux armes et monogramme de Colbert.

947. Blackwood (A.). Martyre de la royne d'Ecosse, douarière de France, *Edimbourg*, 1587; in-8, veau. (*Rel. angl.*) — 232 fr.

Très médiocre exemplaire.

952. Blake (W.). Milton, à poem; in-4, mar. bleu, fil., tr. dor. — 4,250 fr.

Beaux dessins originaux en couleur de Blake.

953. Blake (W.). Gates of Paradise. In-4, titre gravé, frontispice et 16 fig., premier état, mar. rouge, tr. dor. — 400 fr.

955. Blake (W.). Europe, a Prophecy. *Lambeth*, 1794; in-fol., 18 fig., demi-rel., veau. — 307 fr.

971. Blegny (M. de). Le bon usage du thé, du café et du chocolat. *Paris*, 1687; petit in-12, fig., mar. rouge, fil. fleurdelisé. — 425 fr.

Aux armes du Régent, Philippe duc d'Orléans. Joli volume et d'une intéressante provenance pour ce livre.

987. Boccaccio (G.). Decamerone. *Paris*, 1825; 3 tomes en 1 vol. port. et 10 fig., rel. angl. en mar. citron, fil., comp. à l'imitation des reliures faites pour Marguerite de Valois, reine de Navarre. — 700 fr.

Exemplaire sur papier de Chine.

988. Bocace (J.). Decameron, traduit par A Le Maçon. *Paris*, 1569; 2 vol in-16, réglés, fig. sur bois, port., mar. bleu, doublé de vélin. (*Rel. angl.*) — 890 fr.

Reliure ancienne, mais fortement restaurée en Angleterre, mauvaise conservation. Il faut rectifier les indications de provenance du catalogue, tout en était faux.

989. Boccaccio (G.). Decameron. Suite de figures et vignettes d'après Gravelot et Eisen, en trois et quatre états différents. *Londres* (*Paris*), 1757; 6 vol. in-8, demi-rel., mar. rouge, tr. dor. — 3,250 fr.

Suite incomplète des eaux-fortes très rares de Gravelot. Ces précieuses estampes sont aujourd'hui dans la collection de M. Eugène Paillet

1008. Boethii Topica cum Scholiis, gr. et lat. primum edita a J. Wegelino. *Aug. Vind.*, 1604; petit in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. — 490 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

1021. Boileau Despréaux. Œuvres, avec des éclaircissements historiques donnés par lui-même et des remarques (par C. Brossette et du Monteil). *Amsterdam*, 1718; 2 vol. in-fol., mar., fil., tête dor., non rognés. — 325 fr.

Exemplaire en grand papier. Belles épreuves des portraits et des figures de Bernard Picart. »

1024. Boileau-Despréaux. Œuvres, avec des éclaircissemens donnés par lui-même. *La Haye*, 1722; 4 vol., in-12, fig. de Bernard Picart, mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 640 fr.

1027. Boissardi (J.-J.). Romanæ Urbis topographia et antiquitates. *Francofurti*, 1597-1602; 6 tomes en 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 600 fr.

Portrait et figures de de Bry.

1052. Bonfinii rerum Ungaricarum decades quatuor et dimidia. *Francofurti*, 1581; in-fol., mar. vert, fil. — 475 fr.

Aux armes et monogramme de J.-A. de Thou.

1053. Bonfons (N.). Blason des fleurs (en vers). *Paris*, 1580; in-16, mar. vert, fil. (*Derome.*) — 660 fr.

Petit volume. Très rare, mais en si médiocre état, rogné de près; pas agréable.

1107. Bossoli (C.). Suite de 21 dessins de vues prises dans les Highlands d'Ecosse. Gr. in-fol. — 3,500 fr.

1115. Botta (P.-E.). Monument de Ninive découvert et décrit par lui, mesuré et dessiné par E. Flandrin. *Paris*, 1849-50; 5 vol. in-fol., pap. vélin, demi-rel., mar. rouge, tête dor., non rog. — 1,150 fr.

1119. Bouchard (Alain). Chroniques, annalles des pays Dangle-

terre et Bretaigne. *Paris, A. Cousteau, pour J. Petit*, 1531; in-fol., goth., vélin, tr. dor. — 1,250 fr.

Superbe exemplaire en grand papier d'une conservation parfaite et provenant de la bibliothèque de J.-Aug. de Thou.

1121. Bouchet de Brocourt. Les Sérées. *Lyon*, 1618; 3 tomes en 2 vol., mar. rouge. (*Derome.*) — 280 fr.

La meilleure édition; très rare dans cette condition.

1122. Bouchet (Jehan). Les regnars traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde. *Paris, Vérard* (*vers* 1501); in-fol., réglé, gothique, fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 2,250 fr.

Exemplaire Girardot de Préfond. Cette première édition petit in-folio est très rare.

1124. Choix de plusieurs histoires et autres choses mémorables. *Paris*, 1608; 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. — 550 fr.

Très originale et fort curieuse reliure molle et à recouvrements.

1184. Brant (S.). La nef des folz du monde, translatée de rime en prose par J. Drouyn. *Lyon*, 1478; in-fol., goth., fig. sur bois, mar. rouge. (*Bisiaux.*) — 800 fr.

Médiocre exemplaire, fortement taché.

1186. Brantôme. Œuvres. *La Haye*, 1740; 15 vol., pet. in-12, frontisp et port., veau fauve, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 315 fr.

1218. Briennae comitis (L.-H. Lomenii) Itinerarium. *Paris*, 1662; port., vue et carte, mar. rouge, comp. à petits fers. (*Le Gascon*). — 1,900 fr.

Aux armes de L.-H. Loménie, comte de Brienne.

1300. Brugiantino (V.). Cento Novelle in ottava rima. *Vinegia, F. Marcolini*, 1554; in-4, fig. sur bois, mar. bleu, fil. (*Derome.*) — 490 fr.

Bel exemplaire d'un livre rare; il valait davantage.

1308. Bruno (G.). Candelaio, comedia. *Pariggi*, 1582; in-8, mar. citron, riches ornements de mar. rouge, tr. dor. — 925 fr.

Mauvaise reliure, condition ordinaire. C'est un grand prix pour cette comédie.

1310. Bruscambille, ses fantaisies. *Paris*, 1612; in-8, front., cuir de Russie, tr. dor. — 475 fr.

Première et très rare édition; exemplaire à toutes marges et bien conservé.

1313. Bruton. Newes from the East Indies, or Voyage to Ben-

galla, 1638; in-4, front. et fig. sur bois, demi-rel., non rogné. — 358 fr.

1319. Bry (T. de). Emblemata nobilitati e vulgo scitu digna singulis historiis symbola adscripta et elegantes versus historiam explicantes. Accessit Galearum expositio et disceptatio de Origine nobilitatis et Emblemata Sæcularia. *Francofurti*, 1593-96; 2 vol. in-4, fig., mar. rouge. — 7,250 fr.

Très rare et très curieux recueil de Théodore de Bry. Epreuves d'inégale beauté.

1321. Bry (J.-T. de). Florilegium novum fig. *Oppenheim*, 1611. — Boissardi (J.-J.). Parnassus cum imaginibus Musarum deorumque presidum Hippocrenes cum Distichis latinis. *Ib.*, 1613. En 1 vol. in-4, mar. rouge. — 425 fr.

C'est le premier recueil du volume précédent; faibles épreuves.

1323. Brydges (Sir S. Egerton). Biographical Peerage. 1808-17; 4 vol. gr. in-8, armoiries, demi-rel., mar. rouge. — 575 fr.

1345. Buchanani. Psalmorum paraphrasis poetica. Psalmi aliquot a T. Beza versi. Psalmi aliquot in versus item Græcos nuper a diversis translati. *Apud H. et R. Stephanum*, *s. d.*; mar. olive, comp., fil, — 7,750 fr.

Belle reliure, riche dorure à compartiments, petits fers, du XVIe siècle et aux premières armes de J.-A. de Thou. Bien conservé.

1346. Buchanani (G.). Poemata. *Lutetiæ*, 1579; in-18, maroq. rouge. (*Aux dernières armes de J.-A. de Thou.*) — 1,350 fr.

1432. Buteonis (J.). Opera geometrica. *Lugduni*, 1554; in-4, fig. sur bois, vélin, tr. dor. — 515 fr.

Jolie reliure bien conservée et aux premières armes de J.-A. de Thou.

1440. Butler (S.). Hudibras in English with french translation by J. Towneley and remarks by Larcher. *Londres* (*Paris*), 1757; 3 vol. in-12, port., planches, mar. rouge, tr. dor. — 290 fr.

Exemplaire de Lamoignon. Reliure d'Anguerrand.

1489. Cæsarum et Imperatorum vitæ, cum imaginibus ad vivam effigiem expressis (cura J. Huttichii). *Argentor.*, 1534; in-8, mar. brun, fil. (*Rel. angl.*) — 750 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, court de marges.

1504. Callot (J.). Balli di Sfessania; 24 eaux-fortes, avec adresse de Israel Silvestre. *Nancy*, *s. d.*; in-16, mar. rouge. — 340 fr.

Il est rare de rencontrer un Recueil de Callot, relié par Derome.

1511. Calmet (dom). Histoire généalogique de la maison du Chastelet. *Nancy*, 1741; in-fol., nombreuses fig. et généalog., mar, rouge, fil. (*Padeloup.*) — 188 fr.

Aux armes de Marie Leczinska.

1521. Camerarii (J.). Symbolorum et emblematum Centuriæ IV. (*Norimbergæ*), *Typis Vœgelianis*, 1605; 4 tomes en 1 vol. in-4, 400 fig., mar. rouge, fil. — 415 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

1570. Capodelista (Gabriel). Itinerario di Terra Santa e del Monte Sinai. *S. l. n. d.*; petit in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 525 fr.

Très rare, probablement le premier livre imprimé à Pérouse; piqûre de vers.

1571. Capriolo (A.). Ritratti di cento Capitani illustri. *Roma*, 1596; in-4, port., mar. rouge, fil. — 275 fr.

Aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou. Beau volume d'une conservation parfaite.

1699. Catullus, Tibullus, Propertius. *Paris*, *S. Colinæus*, 1543; in-16, réglé, mar. citron, fil., riches ornem. en or et en mar. divers, doublé de mar. bleu, fil. (*Padeloup.*) — 3,525 fr.

Très jolie reliure ancienne.

1603. Carmina illustrium poetarum italorum. J. M. Toscanus conquisivit, recensuit, bonam partem nunc primum publicavit. *Lutetiæ*, 1579; 2 vol. in-16, réglés, mar. brun, fil., comp. — 6,050 fr.

Reliure aux armes et à la devise de Marguerite de Valois.

1687. Catherinot (N.). Recueil de ses opuscules relatifs à la province de Berry et à d'autres objets. *Bourges*, 1660-89; 88 pièces en 2 vol. in-4, maroq. rouge, doublés de soie. (*Bozérian.*) — 415 fr.

1723. Caylus (comte de). Recueil des pierres gravées du cabinet du roi. *S. l. n. d.*; in-4, mar. rouge. (*Derome.*) — 575 fr.

306 eaux-fortes, épreuves avant les numéros, on y a ajouté un dessin original et 2 eaux-fortes.

1739. Célestine en laquelle est traicté des déceptions des serviteurs envers les maistres et des macquerelles envers les amoureux. *Paris*, 1542; in-8, goth., fig. sur bois, mar. pourpre, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 550 fr.

Médiocre exemplaire.

1766. Cervantès Saavedra (M. de). Don Quixote. Nueva edicion corregida por la Real Academia Española. *Madrid, Ibarra,* 1780; 4 vol. in-4, cart. et fig., mar. rouge. (*Kalthœber.*) — 765 fr.

1793. Champlain (sieur de). Voyages en la Nouvelle France. *Paris,* 1613; in-4, cart. et fig., veau fauve, tr. dor. — 4,150 fr.

Bel exemplaire à toutes marges et avec toutes les figures.

1794. Champlain (sieur de). Voyages et descouvertures faites en la Nouvelle France depuis 1615 jusques à la fin de 1618. *Paris,* 1619-20; fig., front., veau fauve, tr. dor. (*Kalthœber.*) — 1,075 fr.

Très court, les manchettes rognées.

1795. Champlain (sieur de). Voyages de la Nouvelle France occidentale dite Canada, avec Traitté de la navigation, et ensemble un Catéchisme en canadois et françois par le R. P. Brebœuf. *Paris,* 1640; in-4, veau fauve, cartes et fig. — 925 fr.

Exemplaire avec la carte.

1842. Chartier (Alain). Ses œuvres. *Paris, P. Vidoue pour Gaillot du Pré,* 1529; in-8, fig. sur bois, mar. citron. (*Derome.*) — 850 fr.

1917. Choisy (abbé de). Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV. *Utrecht,* 1747; mar. rouge. (*Derome.*) — 300 fr.

Aux armes de la comtesse d'Artois.

1943. Cicero de Divinatione et de Fato; de Natura Deorum; et ejusdem Tusculanæ disputationes cum commentariis J. Divisii. *Cantabrigiæ,* 1721-23; 3 vol. in-8, mar. bleu. (*Boyet.*) — 1,518 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

1949. Ciceronis epistolæ ad Atticum, ad M. Brutum, ad Q. Fratrem cum correctionibus Manutii. *Antverpiæ, C. Plantinus,* 1567; mar. rouge. (*Boyet.*) — 1,315 fr.

Très joli volume. Aux armes du comte d'Hoym; excellente reliure.

1950. Ciceronis officia, Cato Major, Lælius, Somnium Scipionis, paradoxa, latine et Somnium Scipionis græce curante J.-B. Egnatio. *Venetiis, Aldus,* 1517; petit in-8, mar. olive, ornem. dor., doublé de mar. rouge, fil., orn. dor., tr. dor. et gauff. (*Clarke.*) — 1,225 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, avec les initiales peintes en or et couleurs, et aux armes du Révérend T. Williams. Seul exemplaire connu.

1986. Claude Le Lorrain, Liber Veritatis, collection de 300 estampes d'après ses dessins originaux, exécutées par Richard Earlom, dans la manière et le goût des dessins. 1777-1819; 3 vol. in-fol., cuir de Russie, fil. dor. (*Baumgarten.*) — 3,025 fr.

1988. Claudiani Opera, cura F. Asulani. *Venetiis*, *Aldus*, 1523: in-8, veau. — 2,475 fr.

Exemplaire aux armes de François Ier, roi de France, avec sa signature sur le feuillet de garde. Reliure sans valeur, entièrement refaite, remboîtée et dans un piteux état.

2002. Clerck (C.). Icones Insectorum variorum. *Holmiæ*, 1759; in-4, titre gravé et 55 planches bien coloriées de lépidoptères, mar. rouge. (*Derome.*) — 1,000 fr.

2013. Cochin (Ch.-Nicolas). Recueil de 1,211 estampes de ce graveur. En 3 vol. in-fol. — 7,250 fr.

Recueil factice contenant des épreuves d'eau-forte très intéressantes et d'une grande rareté. La série des beaux portraits de Cochin y était presque complète et en épreuves d'états différents.

2029. Coelemans (J.). Recueil d'estampes d'après les tableaux des peintres les plus célèbres qui sont dans le cabinet de M. Boyer d'Aquilles (décrit par J. Mariette). *Paris*, 1744; 2 parties en 1 vol. gr. in-fol., 115 gravures, épreuves avant les numéros, mar. rouge, large dent. (*Derome.*) — 1,550 fr.

Superbe exemplaire aux armes de Madame de Pompadour. Magnifiques épreuves.

2034. Colbert. Testament politique. *La Haye*, 1694; in-12, réglé, mar. olive, fil., dentelle, doublé de mar. rouge. (*Dusseuil*). — 970 fr.

2041. Colette (sainte). Sa vie, par le V. P. S. d'Abbeville, prédicateur capucin. *Paris*, 1628; in-7, réglé, titre gravé, vélin, fleurs de lis. — 465 fr.

Aux armes de Anne d'Autriche; reliure très fatiguée et chose curieuse, le texte rogné de très près.

2047. Coligny (amiral de). Sa vie, à laquelle sont adjousté ses Mémoires sur ce qui se passa au siège de Saint-Quentin. *Leyde*, *B. et A. Eizevier*, 1643: 2 tomes en 1 vol. petit in-12, mar. rouge. — 625 fr.

2074. Comicorum græcorum sententiæ latinis versibus ab H. Stephano redditæ et annotationibus illustratæ. *H. Stephanus*, 1569;

in-16, réglé, mar. brun, avec les armes et les emblèmes de Marguerite de Valois. — 1,875 fr.

2078. Commines (P. de). Mémoires. *Leyde, Elzev.*, 1648; petit in-12, réglé, mar. bleu, doublé de mar. citron, fil. (*Dusseuil.*) — 1,400 fr.

Bel exemplaire.

2080. Comines (P. de). Mémoires; nouvelle édition enrichie de notes par MM. Godefroy, augmentée par l'abbé Lenglet Du Fresnoy. *Londres* (*Paris*), 1747; 4 vol. in-4, mar. rouge, fil. — 3,875 fr.

Superbe exemplaire en grand papier relié par Derome (reliure signée), avec la série des portraits d'Odieuvre.

2126. Cordero (Juan Martin). Flores de L. Anneo Seneca traduzidas en romance. *Anvers, C. Plantino*, 1555; in-8, veau, compart. mosaïque, fil. genre Grolier, avec le nom L. Ploed en lettres d'or sur la reliure. (*Rel. du temps.*) — 975 fr.

Reliure curieuse, mais bien fatiguée.

2147. Corneille (P.). Rodogune, princesse des Parthes, tragédie. *Au Nord* (*Versailles*), 1760; in-4, front. gravé par Madame de Pompadour, mar. doublé de mar. noir, comp. de mar. divers, gardes en soie. — 8,125 fr.

Exemplaire de Madame de Pompadour, avec ses armoiries; aujourd'hui dans le cabinet de M. le comte de Sauvage.

2169. Costallii (P.). Pegma. *Lugd.*, 1555; fig. sur bois. — Annuli (B.). Picta poesis. *Lugd.*, 1552; fig. sur bois. 2 parties en 1 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Roger Payne.*) — 395 fr.

2192. Courmesnin (Louis Deshayes, baron de). Voyage de Levant. *Paris*, 1624; in-4, réglé, fig., mar. olive, riches ornem. dorés. — 4,075 fr.

Exemplaire en grand papier, avec les initiales couronnées de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. (Malgré le prix, les enchères ont été arrêtées par le doute émis sur la conservation de la reliure, le dos surtout...)

2237. Crébillon (P.-J. de). Œuvres. *Paris*, 1750; 2 vol. in-4, port. et fig., mar. citron. (*Derome.*) — 415 fr.

Aux armes de Madame Sophie de France.

2259. Cronica del Rey Don Rodrigo con la Destruycion de Espana y como los Moros la ganaron. *Toledo, J. Ferrer*, 1549;

in-fol., goth., titre gravé sur bois, mar. bleu, dent., tr. dor. et gauff. (*Lewis.*) — 875 fr.

2261. Cronique du roy Loys XI. *Paris, Galiot du Pré*, 1558; in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 500 fr.

Edition rare; exemplaire court de marges, manchettes rognées.

2314. Damerval (Eloy). Livre de la deablerie (en vers). *Paris, M. Le Noir*, 1518; in-fol., goth., fig. sur bois, mar. rouge, doublé de mar. bleu. (*Padeloup.*) — 2,125 fr.

Exemplaire Girardot de Préfond.

2342. Dante con l'Espositioni di C. Landino et d'A. Vellutello, *Venetia, Sessa*, 1578; in-fol., réglé, fig. sur bois, mar. rouge. ornem. sur les plats, emblèmes de Marguerite de Valois sur le dos, — 925 fr.

2354. Dargenville (Dezallier). Vies des peintres. *Paris*, 1745-52; petit in-4 de 228 port., mar., tr. dor. — 460 fr.

Recueil de très belles et premières épreuves de graveur.

2396. Débat des deux gentilzhommes espagnolz (Vasquiran et Flamyan) sur le faict d'amour. *Paris, D. Janot*, 1541; fig. sur bois, réglé, mar. noir, tr. dor. — 925 fr.

Le titre est refait en fac-simile; mauvaise conservation.

2403. Decker (P.). Fürstlicher Baumeister mit Anhang. *Augspurg*, 1711-13-16; 3 vol. in-fol., nomb. fig. — 740 fr.

2451. Denys (M.). Description des Costes de l'Amérique septentrionale. *Paris*, 1678; 2 vol. in-12, cart. et pl. mar. olive, tr. dor. — 195 fr.

Joli exemplaire en reliure molle à recouvrements.

2464. Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans (par les abbés de La Chau et Le Blond). *Paris*, 1780-84: 2 vol. in-fol., mar. rouge, doublés de soie. (*Derome.*) — 2,100 fr.

Grand papier. Exemplaire choisi par l'abbé Le Blond, pour M. Beckford.

2470. Deshoulières (Madame). Poésies. *Paris*, 1707-11; 2 tomes en 1 vol., port., mar. rouge, fil. (*Boyet.*) — 2,000 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym. (Malheureusement le dos avait été cassé.)

2476. Desmarets. Clovis, ou la France chrestienne, poème hé-

roïque. *Paris*, 1657; in-4, front., port. (épreuve avant la lettre) et 26 fig., mar. vert, fil. (*Derome.*) — 265 fr.

Grand papier. Très rare dans cette condition. Belles épreuves.

2481. Desormeaux (J.-R.). Histoire de la maison de Bourbon. *Paris*, 1772-88; in-4, front., port., vign. et culs-de-lampe, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 1,200 fr.

2487. Desprez de Boissy (M.). Lettres sur les spectacles, avec une Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres. *Paris*, 1774; 2 vol. in-12, mar., aux armes de Turgot de l'Aulne. (*Dérome.*) — 515 fr.

Cette valeur vient de la provenance, car la reliure était ordinaire pour ce livre qui a été souvent bien relié par Derome.

2492. Dialogo dove si ragiona della bella Creanza delle Donne. *Venetia*, 1574; pet. in-12, fig. sur bois, mar. bleu. (*Derome.*) — 265 fr.

Ce petit livre curieux était très recherché des anciens bibliophiles, il figure bien relié, dans presque tous les catalogues des bibliothèques du siècle dernier.

2493. Le livre des statuts et ordonnances de l'ordre de Sainct-Michel. *S. l. n. d.* (*Paris*, 1550); in-4, mar. brun, fleurs de lis. — 3,875 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, aux armes de Henri II et de Diane de Poitiers.

2528. Diodore de Sicile. Histoire universelle, traduite par l'abbé Terrasson. *Paris*, 1737-44; 7 vol. in-12, mar. citron, fil. (*Derome.*) — 475 fr.

Aux armes de Madame Sophie de France.

2553. Diury (Jehan). Les triumphes de France, translate de latin en françois selon le texte de Charles Curre Mamertin, avec ung aultre traictie des faicts et gestes de Monsieur le légat, en françoys selon le texte de Fauste Andelin. *Paris, G. Eustace*, 1509; petit in-4. goth., fig. sur bois, veau fauve, tr. dor. — 575 fr.

2593. Dorat. Fables. Suite de 62 fig. par Marillier, épreuves avant la lettre. In-8, mar. rouge, fil., tr. dor. — 875 fr.

Très belles épreuves; 62 pièces seulement, il en faut 99.

2598. Doublet. Histoire de l'abbaye de Saint-Denys. *Paris*, 1625; in-4, réglé, mar. rouge, couvert de fleurs de lis. — 5,000 fr.

Superbe exemplaire, avec l'envoi de l'auteur à la princesse de Condé. Magnifique reliure fleurdelisée, avec les armes et les chiffres de cette princesse sur les plats.

2612. Dousæ (J.). Poemata. *Rotterdam*, 1704; in-8, front. et port., mar. rouge, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 365 fr.

Exemplaire en grand papier.

2614. Douzæ poemata, accedunt J. Scaligeri, J. Lipsii aliorumque ad Douzam Carmina. *Lugd.-Bat.*, 1609; in-8, mar. rouge, fil. — 440 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

2656. Du Chesne (A.). Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, avec les preuves. *Paris*, 1624; in-fol., fig. d'armes peintes en or, argent et couleurs, réglé, mar. olive. — 3,000 fr. pour M. le duc d'Aumale.

La reliure, parsemée de M F et de marguerites, a été faite pour Marguerite de Montmorency, dame de Fosseteau.

2682. Du Lys (C.). Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues de Charles VII et de la Pucelle d'Orléans. *Paris*, 1628; in-4, port. et fig. de Léonard Gaultier, vélin. — 370 fr.

Exemplaire de Sainte Marthe et d'une parfaite conservation.

2691. Dunker (B.). Vignettes et culs-de-lampes pour l'Heptaméron de Marguerite, reine de Navarre; suite de 141 fig. gravées, y compris le titre, réunies en 1 vol. in-4, épreuves de premier état. — 715 fr.

2711. Du Puy. Histoire des plus illustres favoris avec un journal de ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre. *Leyde*, *Elzev.*, 1659; petit in-12, mar. rouge. (*Rel. signée de Derome.*) — 575 fr.

Se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de M. le comte de Mosbourg.

2715. Durer (Albrecht). Recueil factice de planches en belles et anciennes épreuves. — 5,000 fr.

2717. Durer (R.). Passio Christi, 1511; belles épreuves des 37 fig. sur bois, avec l'inscription suivante sur le titre : « Albertus Durer Pictor opt. max. C. Grapheo Dono dedit propria ipsius Manu, vii Die Febr. an DDDXXI. » In-4, vélin. — 1,275 fr.

2736. Du Val (M.). Rosa-Hispani-Anglica seu Malum Punicum Angl' Hispanicum. *S. l. n. d.*; petit in-4, maroq. olive. — 625 fr.

Exemplaire avec le frontispice gravé par Hollar et aux armes de Georges Villiers, duc de Buckingham.

2741. Dyalogus Creaturarum optime moralizatus. *Goudæ*, *per*

G. Leeu, 1480; in-fol., nombreuses fig. sur bois, mar. rouge, tr. dor. — 1,450 fr.

Bel exemplaire, mais mauvaise reliure.

2742. Dyck (Antoine Van). Portraits des rois, hommes et dames illustres, peintres, etc., réunis en 3 vol. gr. in-fol., cuir de Russie, fil. — 71,250 fr.

Cette série des ouvrages gravés de Van Dyck est non seulement la plus belle, mais la plus complète formée jusqu'à présent, elle comprend plus de cinq cents portraits en différents états et eaux-fortes; il y avait là quelques épreuves à l'*état* d'eau-forte pure et unique. Cette précieuse collection a été achetée par M. Thibaudeau pour le baron Edmond de Rotschild.

2773. Egypte. Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. Napoléon le Grand. *Paris*, 1809-28; 9 vol. de texte et 11 vol. de planches (y compris 72 planches d'antiquités, oiseaux et minéraux, très bien coloriées). Ens. 20 vol. in-fol., demi-rel., mar., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 1,475 fr.

2820. Ennetières (J. d'). Le chevalier sans reproche Jacques de Lalain (en vers). *Tournay*, 1633; in-8, front. et fig., veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 250 fr.

Très joli exemplaire.

2822. Entrée (joyeuse et triumphante) de Charles IX en Paris, avec le couronnement de Madame Elizabeth d'Austriche, son épouse, et entrée de ladicte dame (par S. Bouquet). *Paris*, 1572; in-4, fig. sur bois, vélin, fil., tr. dor. — 2,000 fr.

Aux premières armes de J.-A. de Thou. Superbe volume.

2846. Erasmi (D.). Paraphrases in Evangelia, Acta Apostolorum et in omneis Epistolas Apostolicas. *Paris*, 1540; 6 tomes en 4 vol. petit in-8, fig. sur bois, mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 690 fr.

Aux armes du chancelier Séguier.

2852. Erasmi (D.). Stultitiæ Laus cum commentariis G. Listrii. *Basileæ*, 1676; in-8, réglé, fig. de Hans Holbein, mar. rouge, doublé. (*Dusseuil.*) — 565 fr.

Exemplaire de Lamoignon.

2877. Estienne (H.). Project du livre intitulé de la Précellence du

langage. *Paris*, *M. Pattison*, 1579; in-8, réglé, vélin, riches ornem. en or, tr. dor. — 325 fr.

Exemplaire avec la signature de J.-F. Félibien des Avaux, et surtout dans une charmante reliure du XVIe siècle de la plus parfaite conservation.

2887. Eunapius de Vitis philosophorum et Sophistarum, gr. et latin. Interprete H. Junio. *Antverpiæ*, *C. Plantinus*, 1568. — Hesychius Milesius de Philosophis, gr. et lat., cura J. Sambuci. *Ib.*, 1572. 2 part. en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil. — 340 fr.

Premières éditions. Très bel exemplaire aux dernières armes de J.-A. de Thou.

2889. Euripidis tragœdiæ, græce, opera G. Canteri. *Antverpiæ*, *C. Plantinus*, 1571; in-8, vélin, fil. dor., tr. dor. — 1,950 fr.

Bel exemplaire aux premières armes de J.-A. de Thou. Très joli livre, reliure très bien conservée. Les riches reliures en vélin de de Thou sont très rares.

2899. Eutropius et Paulus Diaconus de Gestis Romanorum. *Paris*, 1560. — Ammiani Marcellini Res gestæ. *Lugd.*, 1552; 2 part. en 1 vol. in-16, mar. rouge, plats et dos couverts avec les emblèmes de Marguerite de Valois. — 2,500 fr.

2928. Facecieux reveille-matin des esprits mélancholiques. *Utrecht* (*Elzev.*), 1654; petit in-12, maroq. vert, filets (*Bozérian*). — 400 fr.

Exemplaire de la bibliothèque du comte de Labédoyère; quelques feuillets sont non rognés.

2981. Fénelon. Aventures de Télémaque, avec Examen de conscience pour un roi; vie, généalogie et liste des ouvrages de Fénelon. *Amsterdam*, 1734; in-fol., port. par Drevet, mar. bleu, fil., doublé de soie. (*Bradel l'aîné*, *reliure signée.*) — 1,470 fr.

Double suite des fig. gravées par Bernard Picart, Folkema, Van Gunst, etc. Reliure fatiguée.

3002. Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le dauphin en 1745. *Paris*, 1745; gr. in-fol., fig., mar. rouge, large dent., fil., doublé de soie. (*Rel. signée de Padeloup.*) — 1,500 fr.

Exemplaire avec les armes de Louis XV sur maroquin bleu.

3011. Filholii (G.). Sacra Regum historia heroico carmine re-

dacta. *Paris*, 1587; in-8, réglé, mar. rouge, plats ornés, dor. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 1,625 fr.

Reliure attribuée à Marguerite de Valois, mais sans aucune raison; d'ailleurs jolie et bien conservée.

3035. Flamen (A.). Livre d'oyseaux. *Paris, s. d.*; 12 fig. — Diverses espèces de poissons de mer. 2 part., 24 pl., épreuves avant les numéros. *Ib., s. d.* — Diverses espèces de poissons d'eau douce. 2 part., 24 pl. *Ib., s. d.* On a ajouté 60 épreuves des fig. avant les numéros, montées sur papier. Le tout en 1 vol. in-4 obl., demi-rel., mar. vert, tr. dor. — 540 fr.

3037. Flaminii (M.-V.). In Psalmos brevis expositio. *Venetiis, Aldus*, 1564; in-16, réglé, veau brun, riches ornem. dorés, tr. dor. et gauff. — 850 fr.

Exemplaire avec la signature de Ph. Desportes. Reliure ancienne très fatiguée.

3045. Fléchier (Esprit). Histoire de Théodore le Grand. *Paris*, 1679; in-4, mar. rouge, fil. (*Boyet.*) — 540 fr.

Première édition. Superbe exemplaire en grand papier aux armes du comte d'Hoym.

3057. Flores (J. de). Histoire d'Aurelio et Isabelle, en italien et françoys, plus la Déiphire de L.-B. Albert. *Lyon*, 1555; in-16, mar. rouge. fil. (*Boyet.*) — 763 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym. Très ordinaire.

3063. Florus et L. Ampelius cura C. Salmasii. *Lugd.-Bat., Elz.*, 1631; petit in-12, mar. bleu, fil. — 1,215 fr.

Aux armes du comte d'Hoym. Reliure médiocre.

3068. Folengii (Theophili). Opus Macaronicorum. *Tusculani, A. Paganinus*, 1521; in-16, fig. sur bois, veau fauve, tr. dor. — 1,775 fr.

Aux armes du comte d'Hoym. Très rogné.

3121. Fouquet. Recueil des défenses de M. Fouquet, avec la suite. (*Elzév.*), 1665-68; 15 vol. petit in-12, mar. rouge, fil. — 725 fr.

Aux armes de J.-N. Colbert, abbé du Bec.

3128. France. Collection de 36 dessins de cartes et plans coloriés, exécutés en 1602 et 1603 pour le roi Henri IV. In-fol., mar. olive, couvert de fleurs de lis. — 9,375 fr.

Reliure aux armes de Henri IV avec des H couronnées à chaque coin.

3139. Franchini (P.). Poemata. *Romae* (*typis Aldinis*), 1554; pet. in-8, mar. rouge, comp. avec le monogramme du marquis de Ménars, tr. dor. et gauff. — 5,750 fr.

Exemplaire avec les initiales peintes en or et en couleurs et provenant des bibliothèques de Grolier (sa signature, mais pas sa devise, ce n'est pas une reliure faite pour lui), et de J.-A. de Thou.

3151. Franeau. Jardin d'hyver, ou Cabinet des fleurs en XXVI élégies. *Douay*, 1616; front. et fig. de fleurs par Serrurier, veau, tr. dor. — 700 fr.

Aux armes de J.-A. de Thou.

3165. Frêne (marquis de). Ses mémoires. *Amsterdam*, 1701; in-12, fig., vélin. — 245 fr.

Il nous est difficile d'expliquer ce prix élevé.

3166. Fréret (M.). Examen critique des apologistes de la religion chrétienne. *S. l.*, 1766; in-8, mar. rouge, fil. (*Padeloup*.) — 182 fr.

Excellente reliure.

Fin de la première vente.

Nous rendrons compte de la deuxième vente qui a eu lieu le 6 décembre, dans une prochaine livraison.

L. T.

II.

Vente de livres provenant de la bibliothèque de M. le baron R. P*** (Roger Portalis), membre de la Société des Bibliophiles français et de celle des Amis des Livres (le 1er décembre) : Belle réunion de livres du XVIIIe siècle avec figures, vignettes et dessins ; 105 numéros qui ont produit 45,349 francs. Comme nous avons déjà rendu compte des autres ventes faites par M. le baron Roger Portalis, nos lecteurs nous sauront gré de parler également de celle-ci, dont les adjudications principales ont été (1) :

(1) Les notes qui accompagnaient les articles de ce petit catalogue ont été rédigées par le *collectionneur* lui-même.

1. Hore intemerate Virginis Marie secundum usum Romanum. *Thielman Kerver pour Gillet Remacle. S. d. (Almanach de* 1497 à 1520); in-8 goth. de 96 ff., mar. noir, fers à froid, gardes en vélin. *(Lortic).* — 440 fr.

Ces heures sont ornées de 18 grandes planches.
Exemplaire imprimé sur vélin.

2. Petits offices de la Sainte Trinité et de la Vierge Marie escrits par N. Jarry, 1653; in-16, mar. noir. — 1,600 fr.

« Ce manuscrit, un des plus jolis qu'ait produits Nic. Jarry, est exécuté sur vélin avec la perfection qui distingue les œuvres de cet artiste. Il se compose de 42 feuillets comportant 74 pages. Le titre, écrit en or et en couleurs, est placé au milieu d'une couronne de fleurs peintes en miniature. Toutes les pages sont encadrées de filets d'or. Divers fleurons, capitales, etc., délicatement peints, rehaussent le texte, écrit en lettres romaines et en bâtardes de diverses couleurs. Une couronne de fleurs, différente de celle qui orne le titre, est peinte sur le dernier feuillet. »

« Quatre miniatures à pleine page, d'une très grande finesse d'exécution, décorent ce charmant petit volume. »

3. Pieux entretien avec Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie sur le Pater. *S. l. n. d.*; in-8, mar. r., larges dent., tr. dor. — 580 fr.

Curieux volume exécuté pour Madame la princesse de Conti. Il est orné d'une riche reliure et porte sur les plats les armes de la princesse sur mar. vert.

9. Estampes allégoriques des événements les plus connus de l'histoire de France, dessinées par Cochin. *Paris*; in-4, mar. r. — 2,550 fr.

« Précieux recueil de 24 dessins originaux très finement exécutés au crayon, de 1765 à 1773, par C.-N. Cochin et destinés particulièrement à l'ornement de l'*Abrégé chronologique de M. le président Hénault.*

Ces dessins, qui ont été gravés, sont d'une conservation parfaite. Ils ont été montés par Glomy. Celui qui porte le n° 15 (Philippe IV dit le Bel) avait été perdu par le graveur; il a été refait à l'époque. »

12. L'Arétin d'Augustin Carrache, recueil d'après les gravures à l'eau-forte par cet artiste célèbre, avec le texte explicatif des sujets. *A la nouvelle Cythère (Paris, Didot), s. d.* (1798); in-4, fig., mar. r., tr. dor. *(Cuzin).* — 999 fr.

Le volume contient 20 fig. gravées par Coiny; 2 eaux-fortes et une planche ajoutées.

13. Iconologie par figures, ou Traité complet des Allégories, Emblèmes, etc., par Gravelot et Cochin. *A Paris, chez Lattré,*

s. d.; 4 vol. in-12, portr. et fig., mar. bleu, fil., dos ornés. *(Lortic)*. — 875 fr.

Bel exemplaire avec les figures avant la lettre pour les trois premiers volumes, avec la lettre pour le quatrième.

On a ajouté vingt dessins originaux de Cochin exécutés à la sanguine et au crayon noir et huit eaux-fortes.

19. Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, traduction nouvelle en prose, suivie de la Veillée des fêtes de Vénus (Héro et Léandre et Idylles de Théocrite), par M. M*** C*** (Moutonnet de Clairfons). *A Paphos, et se trouve à Paris, chez Le Boucher*, 1773; in-8, fig., mar. bleu, fil., dos orné, dent. int., tr. dor. *(Lortic)*. — 1,650 fr.

« Charmant recueil, orné de deux figures-frontispices, de 12 vignettes et de 13 culs-de-lampe dessinés par *Eisen*, gravés par *Massard* et *Duclos*. Cet exemplaire contient la suite des 25 vignettes et culs-de-lampe en superbes épreuves tirées hors texte sur papier de Hollande.

(Il manque le cul-de-lampe n° IV.) »

20. Les Métamorphoses d'Ovide en latin et en françois, de la traduction de M. l'abbé Banier, avec des explications historiques. *A Paris, chez Delalain*, 1767-1771; 4 vol. in-4, mar. bl. *(Cuzin)*. — 3,620 fr.

« Précieux et superbe exemplaire rendu très curieux et très intéressant par le nombre et la beauté des pièces avant la lettre, à l'état d'eau-forte, épreuves d'artistes et d'essai dont il est orné. Cet exemplaire contient 450 figures, dont 272 pièces ajoutées. Un grand nombre à toutes marges, quelques-unes remontées; 13 ne sont pas fixées dans les volumes. »

22. Les quatre premiers livre *(sic)* de la Franciade. Au Roy tres chrestien, Charles, neufieme de ce nom, par Pierre de Ronsard, gentilhomme vendomois. *A Paris, chez Gabriel Buon*, 1572; in-4, mar. olive, compart., arabesques, rinceaux de feuillage, dos orné, tr. dor. *(Rel. du* XVI*e siècle)*. — 420 fr.

Première édition avec une épître qui n'a pas été réimprimée. Portraits sur bois de Ronsard et de Charles IX.

Un trou traverse le volume, de la bibliothèque de M. Firmin Didot.

27. Contes et Nouvelles en vers, par M. de La Fontaine (Édition publiée aux frais des fermiers généraux avec une notice par Diderot.) *A Amsterdam (Paris, Barbou)*, 1762; 2 vol. in-8, portraits de La Fontaine et d'Eisen gravés par Ficquet, fig. d'Eisen, vignettes et culs-de-lampe par Choffard, mar. rouge,

doublé de mar. bleu, fil. et coins ornés, tr. dor. *(Cazin)*. — 1,500 fr.

Superbe exemplaire contenant les 53 fleurons et les 4 vignettes dessinés et gravés par *Choffard*, tirés hors texte.

30. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt et un chants, avec les notes et variantes, par M. de Voltaire. *A Buckingham, s. d.*; in-8, fig., mar. citron, larges dentelles. *(Cuzin)*. — 820 fr.

« Très bel exemplaire auquel on a ajouté 6 portraits, Voltaire, Jeanne d'Arc, Charles VII, Dunois et Agnès Sorel, la suite de 21 figures dessinées par *Moreau* en 1788. Les eaux-fortes pour les chants III, IV, VI, VIII, IX, X, XII, XIV, XVI et XVII, une épreuve *avant la lettre* tirée sur papier de Chine volant pour le chant VIII. »

Ensemble, 58 pièces.

32. Œuvres de P.-J. Bernard, ornées de gravures d'après les dessins de Prud'hon, la dernière estampe (Phrosine et Mélidore), gravée par lui-même. *A Paris, de l'Imprimerie de Didot*, 1797 ; gr. in-4, demi-rel. mar. noir, non rog. — 460 fr.

« Bel exempl. Fig. avant la lettre. Il contient à la fin l'opéra de *Castor et Pollux*, qui ne s'y trouve pas toujours. »

35. Les Baisers, précédés du mois de Mai, poème (par Dorat) avec les imitations de poètes latins. *A la Haye, et se trouve à Paris, ches Lambert et Delalain*, 1770 ; in-8, pap. de Holl., m. vert, coins et dos orn., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,400 fr.

Belles épreuves de premier tirage.

37. Fables nouvelles (par Dorat). *A la Haye, et se trouve à Paris, chez Delalain*, 1773; 2 tomes en 1 vol. in-8, pap. de Hollande, front., vignettes et culs-de-lampe par Marillier, veau écaille, *(Rel. anc.)*. — 820 fr.

Bel exemplaire, bonnes épreuves des charmantes figures de *Marillier*.

38. Choix de chansons mises en musique par M. De La Borde, orné d'estampes par J.-M. Moreau. *Paris, de Lormel*, 1773 ; 4 tomes en 2 vol. gr. in-8, titre gravé, 4 frontispices et 100 fig. dessinées par Moreau, Le Bouteux et Le Barbier, gr. par Moreau, Masquelier, Née, etc., mar. r., fil., dent. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 3,100 fr.

« Précieux exemplaire contenant le portrait de J.-B. La Borde gravé par *Masquelier* d'après *Denon*, et auquel on a ajouté les 25 figures avant la lettre dessinées et gravées par *J.-M. Moreau* pour le tome premier. (Il manque à cette suite la planche pour la chanson : « *Plus de peur que de mal.* »

Sept pièces sont remontées. Quatre figures : *la Dormeuse, l'Ombre d'Églé, le Berger fidèle* et *l'Amant timide,* épreuves à l'état d'eau-forte *(remontées).* Les portraits du baron de La Tour-Châtillon-Zur-Lauben et de J.-B. de La Borde dessinés par *Marillier* et gravés par *Née (pièce en largeur).* En tête du tome premier l'ex-libris gravé : *Bibliothèque de J.-B. de La Borde, premier valet de chambre du Roi, gouverneur du Louvre et fermier-général, et de Adélaïde Susanne de Vismes, son épouse,* 1786. »

46. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso, stampata d'ordine di Monsieur. *Parigi, presso Fr.-Ambr. Didot l'aîné,* 1784-86 ; 2 vol. gr. in-4, pap. vélin, fig., mar. bleu, dent. intér., tr. dor. *(Cuzin).* — 1,000 fr.

« Très bel exemplaire contenant le frontispice et la suite des 40 figures, dessinées par *Cochin,* en double état, épreuves avant et avec la lettre *(manque la 2e planche avant la lettre du chant XII) ;* on a ajouté 25 eaux-fortes. Au chant VI une contre-épreuve de l'eau-forte : Six croquis de *Cochin* au crayon noir pour le frontispice et les chants I, IV, V, VI. »

51. Les Comédies de Térence, avec la traduction et les remarques de Madame Dacier. *A Rotterdam,* 1717 ; 3 vol. petit in-8, front. et fig. de B. Picart, mar. bleu, dent. *(Bozérian).* — 195 fr.

Exemplaire en grand papier provenant de la bibliothèque de M. Yemeniz.

55. Œuvres de Molière, avec des remarques grammaticales, des avertissemens et des observations sur chaque pièce, par Bret. *A Paris, par la Compagnie des Libraires associés,* 1773 ; 6 vol. in-8, portr. et fig., mar. bleu, fil., dos ornés, tr. dor. *(Duru).* — 360 fr.

« Portrait d'après *Mignard,* gravé par *Cathelin,* 6 fleurons et 33 figures dessinées par *Moreau.* »

58. Œuvres de Racine, avec des commentaires, par Luneau de Boisjermain. *A Paris, de l'imprimerie de Louis Cellot,* 1768 ; 7 vol. in-8, port. et fig., mar. r., fil. *(Anc. rel.).* — 275 fr.

« Portrait de Racine gravé par Gaucher, d'après Santerre, et 12 fig. dessinées par Gravelot, épreuves avant la lettre. »

60. Œuvres complètes de Crébillon. *Paris,* 1785 ; 4 vol. in-8, gr. pap., fig., mar. vert clair, dent. *(Derome le jeune.)* — 810 fr.

« Bel exemplaire d'une parfaite conservation ; contenant : le portrait de Crébillon, destiné par *Marillier,* d'après de La Tour, gravé par *Ingouf, en double épreuve,* celui gravé par *Duclos* d'après *P. Aved,* les 9 figures dessinées par *Marillier,* gravées par *Dambrun, Duponchel, Ingouf, Ma-ret* et *Trière;* épreuves en double état avant et avec la lettre. »

61. Pygmalion, scène lyrique de M. J.-J. Rousseau, mise en vers par M. Berquin, le texte gravé par Drouet. — Idylle, par M. Berquin. *Paris*, 1775; 2 parties en un vol. gr. in-8, fig., veau fauve, fil., dos orné, tr, dor. *(Rel. anc.)* — 455 fr.

« Très bel exemplaire grand de marges (hauteur 252 millimètres), orné d'un titre gravé et de 6 vignettes dessinées par *Moreau*, gravées par *Delaunay* et *Ponce*, pour *Pygmalion*; d'une vignette et d'un cul-de-lampe, dessinés par *Marillier*, gravés par *Gaucher* pour l'*Idylle* de Berquin. »

63. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé (trad. du grec de Longus par J. Amyot). *S. l. (Paris)*, 1718; petit in-8, front. et fig. gr. par B. Audran, d'après les dessins de Philippe, duc d'Orléans, mar. r., larges dent. *(Rel. anc.)*. — 635 fr.

Bel exemplaire de l'édition dite du Régent avec la 29e figure intitulée: Conclusion du roman.

69. Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. Le Sage. *A Paris, par les Libraires associés*, 1747 ; 4 vol. in-12, fig., mar. brun *(Trautz-Bauzonnet)*. — 680 fr.

Dernière édition et la meilleure publiée du vivant de Le Sage.

71. Les amours de Mirtil (attribué à Fontenelle). *A Constantinople (Paris)*, 1761 ; pet. in-8, fig., cart. toile, non rogné. — 80 fr. à M. Saint-Geniès.

« Titre dessiné et gravé par *L. Legrand*, et 6 figures dessinées par *Gravelot*, gravées par *L. Legrand*.

« On a ajouté aux quatre premiers chants les figures tirées à l'encre rose. »

73. Romans et Contes (en prose et en vers), de M. de Voltaire. *A Bouillon, aux dépens de la Société typographique*, 1778 ; 3 v. in-8, vignettes et fleurons, mar. r., fil., dos ornés, dent. intér., tr. dor. *(Thibaron)*. — 999 fr.

« Portrait de Voltaire d'après *de Latour* gravé par *Cathelin*; 1 fleuron, 13 vignettes et 57 figures de *Monnet, Marillier, Moreau* et *Martini* gravées par *Baquoy, Dambrun, Patas, Vidal*, etc. Épreuves avant les numéros.

« On a ajouté à cet exemplaire dix-huit épreuves à l'état d'eau-forte. »

75. Paul et Virginie, par J.-H. Bernardin de Saint-Pierre. *A Paris, de l'impr. de Monsieur (Didot jeune)*, 1789; in-18, pap. vélin, fig., mar. r. fil., *(Bozérian)*. — 235 fr.

« Édition originale. Exemplaire avec les 4 figures de *Moreau* et de *Vernet* gravées par *Girardet, Halbou* et *de Longueil*. »

76. Paul et Virginie, par J.-H. Bernardin de Saint-Pierre. *A*

Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, 1806; gr. in-4, pap. vélin, portr. et fig., veau brun *(Ducastin)*. — 430 fr.

[1] « Bel exemplaire contenant : portrait de Bernardin de Saint-Pierre dessiné par *Lafitte* et gravé par *Ribault*. Six figures dessinées par *Gérard, Girodet, Isabey, Lafitte, Moreau* et *Prud'hon* en triple état : eau-forte avant la lettre et avec la lettre coloriée.

« On a placé en tête du volume 2 pages in-4 autographes de J.-H. Bernardin de Saint-Pierre extraites du manuscrit des *Harmonies de la nature*. »

77. Les liaisons dangereuses, par C*** de L*** (Choderlos de Laclos). *Londres (Paris)*, 1796 ; 2 vol. in-8, fig., pap. vélin, demi-rel., mar. r., non rogné. — 380 fr.

Exemplaire de premier tirage avec la suite des 15 figures dessinées par *Monnet* et *Mademoiselle Gérard*, gravées par *Lemire, Duplessis-Bertaux, Lingée, Masquelier*, etc.

80. Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par M. Fr. de Salignac de La Móthe Fénelon, nouvelle édition conforme au manuscrit original. *Amsterdam, J. Wetstein*, 1734; in-4, fig., m. r., fil. *(Rel. anc.)*. — 280 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque H. Grésy.

82. Le temple de Gnide (par Montesquieu), avec figures gravées par N. Le Mire d'après les dessins de Ch. Eisen, le texte gravé par Drouet. *Paris*, 1772 ; in-8, pap. de Hollande, mar. r., fil. *(Rel. anc.)*. — 380 fr.

« Bel exemplaire contenant : titre gravé, frontispice renfermant le portrait de Montesquieu, vignette et 9 figures; belles épreuves. »

84. L'Heptameron, ou les nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne, nouvelle Société typographique*, 1780-1781; 3 vol. in-8, front. et fig., veau granit. — 450 fr.

87. Contes des fées (en prose); Griselidis, Peau d'âne et les Souhaits ridicules (en vers), par Charles Perrault, de l'Académie françoise; suivis de l'Adroite Princesse, par Mademoiselle L'Héritier, et de Peau d'Ane en prose. *Paris, Lamy*, 1781; in-12, front. gr., fig. à mi-page, mar. r. *(Derome le jeune)*. — 980 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, très rare et recherché.

89. Aventures et espiègleries de Lazarille de Tormes, écrites par lui-même (trad. de l'espagnol de Hurtado de Mendoza), nouvelle édition ornée de 40 figures dessinées et gravées par N. Ran-

sonnette. *A Paris, de l'imprimerie de Didot jeune, an XI* (1801); 2 vol. in-8, demi-rel. — 195 fr.

90. La vie et les aventures surprenantes de Robinson Cruosé (par Daniel de Foé); traduit de l'anglois (par van Effen et Saint-Hyacinthe). *Amsterdam*, 1720-1721; 3 vol. in-12, figures, mar. bleu, fil., dent. *(Lortic)*. — 155 fr.

Première édition, recherchée à cause des 21 jolies figures dessinées par *Bernard Picart*.

98. Les Grâces (recueil d'écrits sur les Grâces par l'abbé Massieu et autres, publiées par Meunier de Querlon). *Paris*, 1769; in-8, fig., mar. bleu, fil. *(Cuzin)*. — 700 fr.

« Bel exemplaire, frontispice par Boucher, titre gravé et 5 figures dessinés par *Moreau*, gravés par *de Longeuil*, *Massard* et *Simonet*, épreuves en deux états avant et avec la lettre. *(Manque la 1re planche avant la lettre.)* On a ajouté les eaux-fortes pour les planches 1 et 4 *(remontées)* et une planche avant la lettre dessinée par *Gravelot*, gravée par *Lemire*, représentant les trois Grâces. »

99. L'origine des Grâces, par Mademoiselle D*** (Dionis Dusé-jour). *Paris*, 1777; in-8, mar. bleu. *(Cuzin)*. — 680 fr.

« Bel exemplaire contenant : Frontispice et 5 figures dessinés par *Cochin*, gravés par *de Launay*, *Masquelier*, *de Saint-Aubin* et *Simonet*. Très belles épreuves avant et avec la lettre. Les eaux-fortes pour les chants II, IV, V et l'esquisse au crayon noir des dessins de Cochin pour les chants III, IV, V.

Deux figures avant la letttre sont plus courtes. »

III.

Vente de la bibliothèque de M. le comte de Nadaillac (le jeudi 30 novembre; Ch. Porquet, libraire): Cette petite réunion de bons et beaux livres a donné lieu à une contestation judiciaire, qui est étrangère à la question des livres, nous n'en parlerons donc pas, mais nous allons mentionner les principales adjudications :

1. Tablature spirituelle des offices et officiers de la couronne de Jésus. *Paris, chez J. de Laize de Bresche*, 1685; in-12 obl., texte encadré, m. r., large dent. — 130 fr.

Livre rare et curieux, jolie reliure de Derome.

3. La loy salique, livret de la première humaine vérité la ou sont en brief les origines et auctoritez de la loy gallique nommée communement salique... par Guillaume Postel, suivant la copie de 1552. *Paris, chez Lamy*, 1780; in-12, mar. rouge, large dent., doublé de tabis, tr. dor., étui en mar. *(Anc. rel.)*. — 252 fr.

Exempl. imprimé sur peau de vélin et orné d'une reliure signée Derome le jeune.

5. Les essais de Montaigne. *Paris, Abel L'Angelier*, 1595; in-fol., mar. rouge, fil., dos orné. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 600 fr.

Première édition complète donnée par Mademoiselle de Gournay.

10. Musée de la Caricature depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, pl. calquées et gravées à l'eau-forte par E. Jaime, avec un texte historique et descriptif par Brazier, Ch. Nodier, J. Janin, etc. *Paris, Delloye*, 1838; 2 vol. in-4, fig. noires et coloriées, cart. — 260 fr.

11. La Caricature morale, religieuse, littéraire et scénique, du 4 novembre 1830 au 27 août 1835, 251 numéros et 524 planches noires et color. — La lithographie mensuelle, du mois d'août 1832 au mois de février 1834; texte et 23 pl., ensemble 547 pl en 6 vol. in-4, demi-rel., mar. bleu, non rog. — 1,210 fr.

Bel exemplaire absolument non rogné. Manque les titres et les tables.

14. Monnier (Henry). Les petites misères et les petites félicités humaines. *Paris, Delpech*; in-4. — 88 fr.

10 pl. coloriées, en feuilles.

15. Monnier (H.). Boutades. *Paris, Delpech*; in-4. — 61 fr.

Titre et 6 pl. color., en feuilles.

16. Monnier (H.). Galerie théâtrale. *Paris, Gaugain, s. d.*; in-4. — 310 fr.

24 pl. color. avec couverture imprimée.

18. Monnier (H.). Exploitation générale des modes et ridicules de Paris et Londres. *Paris, Gihaut frères*. — 51 fr.

Titre et 6 pl. color. en feuilles.

19. Monnier (H.). Mœurs parisiennes. *Paris, Gihaut frères*; in-4. — 76 fr.

10 pl. color., en feuilles.

20. Monnier (H.). Mœurs administratives. *Paris*, *Delpech*; in-4. — 61 fr.

6 pl. color., en feuilles.

21. Monnier (H.). Esquisses parisiennes. *Paris*, *Delpech*, 1827; in-4. — 121 fr.

Titre et 10 pl. color., en feuilles.

22. Monnier (H.). Londres, scènes diverses. *Paris*, *Giraldon*; in-4.

6 pl. color., en feuilles.

23. Les jeux de la petite Thalie, théâtre de la vie humaine représentée par les jeux de l'enfance. *Paris*, *Desnos*, *s. d.*; pet. in-12, front. et fig., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. *(Lortic)*. — 110 fr.

Très joli volume illustré de 90 fig. réprésentant pour la plupart des jeux et occupations d'enfants, provenant de la bibliothèque de M. G. Danyau.

29. Méthode nouvelle pour guérir les maladies vénériennes, par Bouez de Sigogne. *Paris*, *Laurent d'Houry*; in-12, mar. r., fil., tr. dor. — 210 fr.

Aux armes du duc de Richelieu. Exempl. du prince de Radziwill et du comte O. de Béhague.

30. Œuvres de Pierre Ronsard. *Paris*, *Nicolas Buon*, 1623; 2 v. petit in-fol., front. gr. par Léonard Gaultier, mar. vert jans., doublé de mar. vert. *(Cuzin)*. — 425 fr.

La plus belle et la plus complète édition de ce poète. Elle est ornée de portraits grav. par Cl. Mellan et Thomas de Leu.

37. Œuvres de M. de Molière. *Paris*, *D. Thierry et Cl. Barbin*, 1674-75; 7 vol. in-12, mar. r., doublé de m. r., fil., tr. dor. *(Thibaron-Joly)*. — 820 fr.

Edition originale. Le septième volume portant la date de 1675 contient l'*Ombre de Molière* (par Brécourt) et le *Malade imaginaire*.

40. L'Heptaméron des nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre. Remis en son vray ordre par Claude Gruget, parisien. *Paris*, *Vincent Sertenas*, 1560; in-4, m. r., fil., dos orné, tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 175 fr.

45. Le compère Mathieu (par l'abbé Du Laurens). *Paris*, *impr. de Patris*, 1796 ; 3 vol. in-8, mar. violet, tr. dor. — 160 fr.

Exempl. sur pap. vélin, avec les 9 fig. dessinées par Chasselat; épreuves avant la lettre.

46. Les contes rémois (par le comte de Chevigné), dessins de E. Meissonnier. *Paris*, *Michel Lévy fr.*, 1858 ; in-8, demi-rel., dos et c, m. bleu, tête dor., n. rog. — 450 fr.

Exempl. en grand papier vélin. Première édition illustrée par Meissonnier. Figures de Perlet tirées sur *papier de Chine*, avant la lettre, ajoutées.

49. Histoire de France depuis Faramond jusqu'au règne de Louis le Juste; enrichie de plusieurs belles et rares antiquitez et de la vie des Reynes... par le sieur F. de Mézeray. *Paris*, *Denis Thierry*, 1685; 3 tomes en 6 vol. in-fol., mar. rouge, dent. — 750 fr.

Bel exempl. aux armes de Madame de Pompadour.

54. Les soupirs de la France esclave qui aspire après sa liberté (divisés en 15 mémoires). *Amsterdam*, 1690; in-4, mar. rouge, dos orné, tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 100 fr. à M. Meaume.

Bel exempl. de cet ouvrage célèbre attribué à Jurieu, célèbre théologien protestant.

58. Mémoires de Fleury, de la Comédie-Française (1757-1820), publiés par J.-B.-P. Lafitte. *Paris*, *Ch. Gosselin*, 1844 : 2 vol. in-12, demi-rel., dos et coins de mar. citron. — 106 fr. à M. de Janzé.

Exempl. orné de 107 portraits de personnages célèbres.

69. Almanach royal, année 1780. *Paris*, *d'Houry*, 1780; in-8, m. r., dos fleurdelisé, doublé de tabis. — 750 fr.

Bel exemplaire en papier de Hollande, aux armes de la reine Marie-Antoinette, sur fond de mar. bleu.

83. Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française. *Paris*, *Auber*, 1802 ; 3 vol. gr. in-fol., pap. vélin, v. m., tr. dor. — 890 fr.

Bel exemplaire contenant les 144 tableaux gravés par Duplessis-Bertaux, Fragonard, Girardet et Meunier. Epreuves avant la lettre et les 66 portraits de personnages célèbres de la Révolution gravés par Levachez.

107. Collection des auteurs classiques français avec les notes de tous les commentateurs. *Paris*, *Lefèvre*, 1821-1828 ; 73 vol. in-8, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Belz-Niédrée)*. — 2,220 fr.

Très bel exemplaire grand papier jésus vélin, lavé et encollé. Nombreuses fig. ajoutées.

NÉCROLOGIE

Le Comte Clément de Ris.

Membre de la *Société des Bibliophiles français.*

Le savant et aimable conservateur du musée de Versailles, mort le 10 octobre dernier, a droit, à plus d'un titre, au souvenir sympathique des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile,* dont il fut pendant longtemps le zélé collaborateur. Il était le fils d'un ancien compagnon d'armes et ami intime de mon père, le colonel Comte Clément de Ris. C'était l'un des plus beaux hommes, et des meilleurs que l'on pût voir. Il serait parvenu aux plus hauts grades militaires, si la chute de l'Empire n'avait brisé sa carrière. Il tenait d'assez près à la famille impériale, ayant épousé une Clary, sœur de la femme de Joseph Napoléon, morte sans enfants (1).

Orphelin et riche de bonne heure, le jeune Louis Clément de Ris surmonta honorablement cette épreuve dangereuse. Il comprit que richesse oblige, aussi bien que noblesse, et donna tout d'abord le bel exemple d'un travail volontaire, assidu, quand tant d'autres à sa place auraient gaspillé leur temps et leur fortune. Il n'avait pas encore vingt-deux ans quand il débuta, en 1842, dans un recueil qui jouissait alors d'une grande réputation, l'*Artiste,* par des articles de fantaisie et surtout de critiques d'art qui furent très remarqués. Il collabora ensuite au *Globe,* à la seconde

(1) Le colonel Comte Clément de Ris était le fils de Clément de Ris, membre du Conseil des Cinq Cents, depuis sénateur et pair de France, celui dont l'arrestation et la séquestration par des brigands soi-disant politiques sous le Consulat fit tant de bruit, et n'a jamais été complètement expliqué.

Revue française, à la *Gazette des Beaux-Arts*, au *Moniteur*, où il a publié d'excellentes notes sur les musées des départements, qu'il avait visités et mieux étudiés que personne. Depuis, il a réuni, complété et publié ces articles sous ce titre : *les Musées de province* (1861, 2 vol. in-8; 2e édition entièrement refondue, 1871, in-18). Ce livre est le meilleur guide que puissent consulter les touristes français et étrangers qui veulent se faire une idée des richesses enfouies, — et quelquefois bien profondément, — dans nos musées départementaux.

En 1858, il fit un voyage à Madrid pour étudier les chefs-d'œuvre du musée de cette ville, et consigna ses observations dans un volume qui parut en 1859, le *Musée royal de Madrid* (1859, in-18). A la suite de cette publication, la plus complète et la plus consciencieuse qui eût été faite encore sur l'école espagnole, Clément de Ris fut attaché à la conservation du Musée des souverains, puis à celui de la Renaissance. Enfin, il avait été nommé en 1876 à la place de conservateur du Musée de Versailles, vacante par suite du décès de M. Eudore Soulié.

Outre les deux ouvrages mentionnés ci-dessus, on doit à Clément de Ris un volume d'études littéraires sur diverses célébrités contemporaines, *Portraits à la plume* (1853, in-18); le *Bouquet de violettes*, poésies (1856, in-16); un recueil de critiques d'art et de littérature (1862, in-18); un autre de notices sur plusieurs cabinets de curiosités d'amateurs contemporains français et étrangers, *La Curiosité* (1863, in-8); une *Notice* sur les faïences françaises du Louvre (1872, in-18); enfin, un beau volume qui restera (*Les Amateurs d'autrefois, Paris,* Hachette, 1876, gr. in-8 avec portraits à l'eau-forte). Ce livre, fruit de patientes et intelligentes investigations, contient des documents précieux pour l'histoire rétrospective de l'art. Il s'adresse spécialement à ce petit monde délicat où se conservent le culte de la haute curiosité, le goût passionné des beaux meubles, des bibelots d'élite, des tableaux et aussi des livres précieux, car

la plupart de ces amateurs d'autrefois, qui revivent sous la plume élégante et facile de Clément de Ris, étaient aussi des bibliophiles.

Il aimait véritablement les livres, il les lisait en famille, c'est-à-dire avec sa femme et avec sa fille qui lui donnait constamment les plus vives inquiétudes sur sa santé, et à laquelle il a légué son amour pour les livres. Il appréciait beaucoup les reliures et a voulu même initier à ce goût élégant et distingué, le grand imprimeur de Tours, M. Mame, son ami.

Clément de Ris était comme eux un éclectique. Il n'est que trop d'amateurs exclusifs, parqués, clos ou cadenassés dans une spécialité restreinte, auxquels pourrait s'appliquer ce qu'on disait du grand Frédéric, qu'en fait de musique il n'aimait que la flûte, et en fait de flûte que la sienne. Le sens critique de Clément de Ris embrassait toutes les branches de l'art. Comme l'a dit avec raison l'un de ses biographes, M. Gillot, « le livre lui apparaissait à côté de l'objet d'art comme une autre nécessité des intelligences élevées. » Aussi il était un des membres les plus assidus de la *Société des Bibliophiles français,* et il a écrit pour les *Mélanges* publiés par cette Société, ainsi que pour le *Bulletin,* plusieurs articles très remarqués. Il était, depuis 1861, chevalier de la Légion d'honneur.

Il ne faut pas chercher dans l'œuvre de Clément de Ris de ces critiques nébuleuses, à la mode aujourd'hui, tellement profondes que personne ne s'y retrouve, pas même leurs auteurs. Ce n'est pas lui, par exemple, qui aurait découvert, comme Michelet, dans les fameuses cariatides de l'Hôtel-de-Ville de Toulon, tant de choses auxquelles Puget n'avait eu garde de songer ; le symbole des tortures des protestants aux galères, des souffrances de l'humanité au moyen-âge, etc. Il a bien mieux mérité de l'art comme vulgarisateur attrayant, infatigable. Deux de ses ouvrages surtout, les *Musées de province* et les *Amateurs d'autrefois,* seront toujours lus avec plaisir, consultés avec fruit. Il est

bien des écrivains, aujourd'hui réputés célèbres, dont on on ne pourrait pas en dire autant.

Clément de Ris, que plusieurs d'entre nous ont eu le plaisir de connaître personnellement, était d'un caractère essentiellement bienveillant, sympathique, sensible à l'excès. La mort récente de l'illustre amiral Clément de La Roncière Le Nourry, son cousin et son beau-frère, l'avait vivement affecté, et a dû hâter le développement de la maladie de cœur dont il souffrait déjà depuis longtemps. Vers le mois de juin dernier, elle prit un caractère d'intensité aiguë, et il est mort après cinq mois de cruelles souffrances, le 10 octobre 1882. Pourtant il travaillait encore dans les moments de relâche ; six semaines avant sa mort, il avait encore publié dans la *Gazette des Beaux-arts* une intéressante monographie sur l'œuvre du fameux peintre de pastel, Maurice Quentin de Latour.

Baron Ernouf.

Grangier de la Marinière.

Membre de la *Société des Bibliophiles français.*

Quelques jours auparavant, le 2 octobre, un autre bibliophile bien connu, M. Grangier de la Marinière, mourait dans sa soixante-huitième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie. M. Grangier de la Marinière, né à Cosne le 22 octobre 1814, était le petit-fils du célèbre chirurgien Dubois. D'abord secrétaire d'ambassade à Madrid, il suivit la fortune politique de M. Thiers auquel il est demeuré toujours fidèle. En conséquence, il donna sa démission sous le ministère Guizot, et publia dans les journaux d'opposition modérée quelques articles politiques, notamment « Dix lettres sur les élections anglaises » dans le *Constitutionnel.* Après la révolution de février, il fut élu dans la Nièvre représentant à l'Assemblée nationale. Il abandonna ensuite la vie politique et

n'y reparut qu'en février 1871, époque où M. Thiers, devenu président de la République, le prit pour secrétaire, et le nomma ensuite préfet de la Haute-Marne. A la suite de la démission de M. Thiers (24 mai 1873), M. Grangier de la Marinière rentra de nouveau dans la vie privée pour n'en plus sortir. Il refusa, en 1876, la préfecture de la Meuse, qui lui fut offerte par le ministre de Marcère. Il a longtemps fait partie du conseil général de son département (La Nièvre).

Il a donc été diplomate, député, secrétaire d'un homme célèbre, préfet, conseiller général, mais il a été avant tout et toujours un érudit et un bibliophile. Il a trouvé tantôt un délassement de ses travaux administratifs ou législatifs, tantôt un refuge contre l'ennui des déceptions politiques, dans des travaux historiques et littéraires, et l'amour des livres qui, bien différent de l'autre amour, ne met pas « hors de lice » les vétérans. M. Grangier de la Marinière était un amateur de la vieille roche, un bibliophile éclectique, recherchant les exemplaires de choix, bien conditionnés et les bons ouvrages *de tout genre*.

Une intéressante communication de M. René Grangier de la Marinière nous permet de donner sur les travaux de son père des renseignements curieux et inédits. Il laisse en manuscrit une histoire de Nevers, et plusieurs études historiques sur les principales villes du Nivernais. Il s'était toujours adonné à la recherche des documents sur l'histoire particulière de cette province, et sa bibliothèque doit renfermer une collection très remarquable d'ouvrages concernant le Nivernais. Ce n'est que par des investigations et des travaux de ce genre, qu'on arrivera à rassembler les matériaux d'une *véritable* histoire de France, qui est encore à faire. Il laisse aussi un ouvrage, malheureusement inachevé, sur Marie de Gonzague (ligne de Nevers des Gonzague), femme du roi de Pologne Vladislas, et sur sa sœur Anne de Gonzague, bien connue sous le nom de *Princesse Palatine*. M. G. de la Marinière,

dans un voyage fait en Pologne, avait recueilli des documents curieux sur ces deux princesses. Enfin, dans les derniers temps de sa vie, il s'était beaucoup occupé de Gui Patin. Il avait soigneusement annoté ses lettres, et songeait à en publier une nouvelle édition, précédée d'une notice biographique qu'il n'a pas eu le temps d'écrire... C'était un homme de goût et de savoir, un homme de bien, qui ne laisse que d'honorables et d'aimables souvenirs.

L. T.

BAUZONNET.

Le doyen des relieurs français et l'un des plus habiles artistes dans ce genre qui aient jamais existé : — BAUZONNET, — s'est éteint le 28 décembre dernier, sans douleur ni maladie, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Né en 1795, à Dôle, Laurent-Antoine Bauzonnet avait fait son apprentissage de 1809 à 1812, à Poligny, chez un relieur nommé Clerget ; Bauzonnet travailla ensuite à Lons-le-Saulnier chez un nommé Gautier, puis chez Prudhon, imprimeur-libraire à Dôle. Dans ce temps de décadence (pour la reliure), il était resté dans l'est de la France quelques réminiscences des traditions artistiques du siècle précédent, des Derome et des Pasdeloup. Les reliures de Noël, artiste bizontin dont Nodier faisait avec raison le plus grand cas, sont précisément contemporaines de ces années d'apprentissage de Bauzonnet dans le même pays. Ces reliures sont généralement en veau fauve plein et non moins remarquables par la sobriété et le bon goût des ornements que par la solidité.

Bauzonnet vint à Paris en 1818 et entra comme doreur dans l'atelier de Purgold, artiste estimable, qui dès lors s'efforçait de réagir contre le clinquant d'ornementation de l'école des Bozérian, de Simier, de Ducastin, etc., les plaques et autres inventions de la décadence. La collabo-

ration de Bauzonnet se manifeste dans les reliures sorties de chez Purgold depuis cette époque par la beauté de la dorure, une amélioration de plus en plus sensible dans le choix des ornements, notamment par l'emploi plus fréquent et l'exécution inimitable des filets. Aucun artiste peut-être n'a manié la roulette avec autant de dextérité que Bauzonnet. Il quitta Purgold en 1823 pour passer dans l'atelier de Simier, relieur du roi, et dont la réputation, grande à cette époque, n'a pas soutenu l'épreuve du temps. En 1825, Bauzonnet rentra chez Purgold dont il devint bientôt l'associé. Dans les reliures signées de leurs deux noms, on remarque de nouveaux progrès qui désormais portent aussi sur l'endossage et la couture, en un mot sur le *corps d'ouvrage,* partie du travail dont Bauzonnet commençait à s'occuper spécialement. Sur ce point, il revenait également aux saines traditions de l'art, comme faisait aussi son rival Thouvenin, sous l'inspiration de Nodier. A la mort de Purgold (1830), Bauzonnet devint son successeur. Dix ans plus tard, il prenait pour associé son futur gendre, G. Trautz, qui travaillait déjà sous sa direction comme doreur et dont la renommée a injustement éclipsé la sienne. Il annonça cette association à sa clientèle par une circulaire remarquable. Il rappelait que depuis l'origine, ses efforts avaient constamment tendu à se rapprocher de la perfection et qu'il espérait mieux faire encore avec un tel auxiliaire. Les reliures *Bauzonnet-Trautz* (1838-50), généralement endossées par le premier et dorées par le second, sont peut-être les plus parfaites comme ensemble qui soient jamais sorties d'aucun atelier.

Nous croyons devoir ajouter pour complément de ce que nous avons déjà dit à propos de la décoration reçue, par M. Trautz, comme chevalier de la Légion d'honneur, le 27 décembre 1869 (1), et aussi la notice nécrologique

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile,* année 1870, p. 45; année 1879, pp. 457 et 517.

que nous lui avons consacrée à propos de sa mort, le 6 novembre 1879, la liste des reliures, dites *à mosaïque*, qui se trouvait à la suite de la préface du catalogue de M. le comte O. de Béhague.

A partir de 1851, Bauzonnet, atteint d'un tremblement nerveux par suite de la pratique réitérée du battage, dut renoncer au travail et jouir d'un repos bien gagné. La mémoire de cet habile et consciencieux artiste demeurera impérissable dans le petit monde délicat des bibliophiles.

L. T.

Liste des reliures à mosaïque exécutées par M. Trautz-Bauzonnet (Années 1838 *à* 1878).

1° En 1838, pour la Bibliothèque royale. — *La Nef des Folz*, petit in-folio, reliure à la Grolier (xvie siècle).

2° En 1839, pour M. Armand Bertin. — *Les Saints. Manuscrit*, in-8, genre Grolier, doublé de vélin, dentelles en couleurs.

3° En 1845, pour M. le baron J. Pichon. — *Œuvres de Roger de Collerye* (1536), compart. à losanges, imité de Padeloup, petit in-8 (xviiie siècle). Actuellement chez M. le baron J. de Rothschild.

4° En 1853, pour Monseigneur le duc d'Aumale. — *Virgilius*, Alde (1505), sur vélin, in-8, genre Grolier.

5° En 1853, pour M. Techener d'abord, et ensuite pour M. de Clinchamp. — *L'Eschole de Salerne*, en vers burlesques (*Leyde, les Elzevier*, 1651), in-12 compart. à losanges, imité de Padeloup; fait partie de la collection du comte de Mosbourg.

6° En 1855, pour M. Cigongne. — *Œuvres de Coquillart* (1532), petit in-8, genre Grolier, appartient à Mgr le duc d'Aumale.

7° En 1855, pour M. le comte de Lurde. — *Airs nouveaux de Cour*, pet. in-8, manuscrit signé *Jarry*, dorure Le Gascon, avec riches compart. (xviie siècle). Fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du baron de Ruble.

8° En 1857, pour M. le comte de Lignerolles. — *Simulacres de la mort* (1538), in-8, reliure à losanges noirs, avec tête de mort et autres attributs.

9° En 1858, pour M. le baron Salomon de Rothschild. — Un manuscrit allemand, sur vélin, in-folio, genre Grolier.

10° En 1869, pour E. Quentin-Bauchart. — *Prières chrétiennes*, manuscrit de la fin du xviie siècle, sur vélin, in-12, compart. à losanges, imité de Padeloup.

11° En 1870, pour M. E. Paillet. — *Office de la Vierge*, manuscrit signé *Jarry*, dorure Le Gascon, avec tranche gravée et à fleurs.

12° En 1872, pour M. le baron de La Roche-Lacarelle. — *Œuvres de Villon* (1532), pet. in-8, compart. à losanges, imité de Padeloup.

13° En 1873, pour M. E. Quentin-Bauchart. — *Œuvres de Louise Labé* (1555), in-8, riches compart. à mosaïque de maroquin vert, bleu, citron et rouge, avec dorures à petits fers couvrant entièrement le dos et les plats du volume. Appartient aujourd'hui au baron James de Rothschild.

14° En 1874, pour M. Caen, libraire. — *Œuvres de Vauquelin de La Fresnaie* (1612), in-8, compart. à losanges, imité de Padeloup.

15° En 1874, pour M. le comte de Fresne. — *Œuvres de Coquillart* (1532), pet. in-8, même reliure que le précédent.

16° En 1875, pour M. le baron James de Rothschild. — *L'Adolescence Clémentine* (1532), in-8, compart. à la Grolier, citron et bleu.

17° En 1875, pour M. E. Quentin-Bauchart. — *Œuvres de Villon* (1537), pet. in-8, compart. à la Grolier, citron et bleu comme le précédent.

18° En 1876, pour M. E. Paillet. — *Les Caquets de l'Accouchée* (1623), in-8, fantaisie à losanges, imité de Padeloup.

19° En 1877, pour M. le baron J. de Rothschild. — *Les Blasons du corps féminin*, in-16, compart. et entrelacs, genre Padeloup.

20° En 1877, pour M. le baron J. de Rothschild. — *Manon Lescaut* (1753), 2 vol. in-12, à losanges, imité de Padeloup.

21° En 1877, pour M. Colin. — *Œuvres de Regnier, Leyde, les Elsevier*, 1652, pet. in-12, genre Le Gascon.

22° En 1878, pour M. le baron J. de Rothschild. — *Les Rymes de Pernette de Guillet* (1545), pet. in-8, sur le modèle de la *Louise Labé*, avec de légères modifications.

— La librairie ancienne a perdu cette année trois personnes qui ont fait un grand vide dans le monde des

livres : Auguste Fontaine (dont nous avons parlé à la page 92) ; Charles Fatout, le 16 juin, et Adolphe Labitte, le 3 septembre :

— Charles Fatout, né à Montsurvent, dans la Manche, en 1839, est mort le 19 juin, à l'âge de quarante-deux ans. Il arriva très jeune à Paris et débuta en qualité de commis à la Librairie nouvelle. Plein d'ardeur pour le travail, il entra ensuite chez M. Caen où il se livra, dès lors, à l'étude de la librairie ancienne et contribua puissamment, pendant seize années, au développement de cette maison. Par son calme imperturbable, ne se démentant jamais, Fatout était dans ses relations d'un esprit doux, conciliant, sympathique ; il était estimé et aimé de tous ses confrères. Sa fin prématurée a vivement affecté son associé actuel, M. Morgand, avec lequel il avait contracté une association depuis 1875 pour succéder à M. Caen sous la raison Damascène Morgand et Ch. Fatout.

— Adolphe Labitte, né le 1er janvier 1832, est mort le 19 juin dernier. Il succéda en 1864 à son père, Henri Labitte qui, lui-même, était mort en 1874. Adolphe Labitte, mon camarade de collège et mon confrère en librairie, avait abandonné la spécialité des livres classiques que tenait son père pour se livrer exclusivement à l'expertise des ventes publiques. Mais au lieu de la vie tranquille de la maison paternelle, il trouva là une tâche rude et pénible à remplir. Il dépensa dans cette existence fiévreuse, dans ces exigences du public, dans cette vie quotidienne d'émotions et ces obligations à contenter tout le monde, acheteurs et vendeurs, des difficultés qu'il ne prévoyait pas avant. Il ne reculait devant aucune fatigue, bravant les intempéries des saisons et déployant une ardeur et une activité fébriles. Il succomba comme plusieurs autres avant lui (Lavigne, Delaroque, Guilbert, Aubry) ; il payait donc outre mesure de sa personne, oubliant que les forces humaines ont leurs limites et qu'on ne saurait se mettre au-dessus des

lois de la nature. Sa santé reçut une grave atteinte il y a trois ans, et, depuis, les maladies ne cessèrent de l'assaillir. M. Gustave Pawlowski a rendu à Adolphe Labitte un hommage mérité dans le *Journal de la Librairie* du 8 juillet ; pour moi, c'est un devoir dû à l'amitié d'inscrire ici l'expression de tous mes plus vifs regrets.

Léon Techener.

— Louis Debroise est mort le 3 septembre. C'est une grande perte pour les amateurs de vieux livres. Après Vigna, de regrettée mémoire, personne n'a porté aussi loin la science de la restauration des livres anciens, personne n'a fait les *raccommodages*, le *montage* des estampes, avec cette habileté, ces soins, ce goût qui lui ont fait surmonter toutes les difficultés qui se sont présentées. Nous l'avions connu apprenti chez Raparlier, le relieur soigneux qui, lui-même, faisait alors des lavages, des encollages pour ses clients, et c'est dans cet atelier qu'il a commencé des études qu'il devait tant perfectionner. Rendons à cet honnête artisan, presque un artiste, un hommage public et mérité.

— M. Hurel de Chaignolles est mort le 16 octobre, à l'âge de soixante-un ans ; on le voyait à toutes les ventes, presque tous les libraires le connaissaient. Il avait été obligé de vendre une partie de sa bibliothèque en 1875. Il est auteur d'un ouvrage philosophique sur la *Mort*.

— Pierre-Marie Quitard est mort au mois de décembre à Paris, il était né à Valres (Aveyron), en 1792. Après une carrière bien remplie dans l'état militaire et dans l'enseignement public, il se consacra au préceptorat ; il fut ensuite bibliothécaire du prince d'Essling. Il a donné quelques articles au *Moniteur*, et ici même, dans le *Bulletin du Bibliophile*, il fut un collaborateur consciencieux. Il est auteur d'un excellent *Dictionnaire des Proverbes*, dont la fin est écourtée, et d'un autre ouvrage d'un grand mérite intitulé : *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes*, en 1859 ; couronné par l'Académie française.

L. T.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Guide à l'*Exposition bibliographique,* organisée par le Musée des arts industriels de Hongrie. Buda-Pest, 1882.

Tel est le titre d'un fort beau volume tout récemment imprimé à Buda-Pest, et dont l'exécution fait le plus grand honneur aux presses de La Hongrie. La valeur de ce catalogue est rehaussée par le soin et par le goût qui ont présidé à l'exécution des fac-simile de miniatures, de gravures et de reliures dont il est orné. Ils attestent le zèle et les connaissances de M. Georges Rath, directeur du musée des arts industriels, qui a organisé l'exposition bibliographique. Ses savants collaborateurs nous fournissent, dans une série de notices d'un vif intérêt, la description et la liste d'ouvrages imprimés, conservés en Hongrie, soit dans les dépôts publics, soit dans les bibliothèques particulières, et une courte analyse de ces travaux en fera apprécier tout le prix.

Dans une première section (nos 1 à 60), M. J. Csontosi décrit une série de manuscrits latins exécutés en Hongrie, de 1228 à 1500. Ce sont, pour la plupart, des missels, des graduels, des concordances de la Bible et des ouvrages de théologie. On remarque cependant dans cette liste deux exemplaires de l'*Historia Trojana* de Guido de Columna, un Juvénal transcrit par Christophe Petschmessing, pendant son séjour à l'Université de Cracovie dans l'été de 1461, un ouvrage d'astronomie, *Tabulae resolutae de mediis et veris motibus planetarum,* une

cosmographie de Ptolémée et un exemplaire des *Gesta Romanorum*.

La seconde section est réservée aux manuscrits en langue magyare, exécutés de 1228 à 1539. Elle comprend quarante-six volumes décrits par M. Georges Volf. La troisième, comprenant les numéros 106-180, est formée des monuments intéressant l'histoire de Hongrie, et pouvant permettre de suivre le développement de l'art dans ce pays.

A la suite de la description de ces manuscrits tirés du Musée National et des archives du royaume et qui est également due à la plume de M. J. Csontoni, vient celle des manuscrits provenant de la bibliothèque de Mathias Corvin. Elle est précédée d'un travail de M. Pulsky et du fac-simile de la première page du livre que Naldi avait fait écrire et enluminer en Italie, et qui contient, outre son panégyrique de la bibliothèque royale, un recueil de ses poésies latines. Les manuscrits de Mathias Corvin sont au nombre de soixante-douze. Ils appartiennent presque tous aux bibliothèques de Buda-Pest, de Vienne, de Dresde et de Iéna. Ce sont les œuvres des auteurs classiques, César, Tite-Live, Cicéron, Tacite, Quinte-Curce, Suétone, Plaute, Tibulle, Properce, des traductions latines des pères de l'Église et enfin, comme ouvrages modernes, une histoire de Bologne, une rhétorique de Georges de Trébizonde et enfin, un dialogue de Ludovicus Carbo sur les louanges de Mathias Corvin.

Parmi ces manuscrits, onze avaient été emportés, au XVIe siècle, de Hongrie à Constantinople où ils ont été, jusques en 1877, conservés dans la bibliothèque du Sultan. Ce sont les discours de Cicéron contre Verres, un Silius Italicus, les Scriptores historiae Augustæ, le liber illustrium virorum de Pline, la préparation évangélique d'Eusèbe, l'histoire des plantes de Théophraste, le traité de Tertullien contre Marcion, un Tacite, le Clementis papæ itinerarium, les Panegirici veteres de Pline, et enfin, l'histoire de Quinte-Curce.

Sous les numéros 253 à 324, sont rangés divers manus crits du IXe au XVe siècle, appartenant à des bibliothèques de Hongrie. M. J. Csontosi en a donné une description succincte.

Les imprimés forment une division spéciale dont la première partie est réservée aux incunables et aux livres anciens de divers pays. Nous y voyons figurer les ouvrages imprimés à Bude, où André Hess faisait paraître en 1473 les Chronica Hungarorum, et ceux qui ont vu le jour à Kolozsvar, Debreczen, Presbourg, etc. Les notices sont dues à la plume de MM. Gustave Emich, Arpad Hildebrant et Louis Szadelcky. Une seconde partie est consacrée à la bibliographie hongroise. Un travail fort important sur ce sujet, rédigé par M. Charles Szabo, abonde en détails curieux sur les quarante-trois villes de Hongrie qui, de 1473 à 1711, ont possédé des imprimeries et sur les bibliothèques dépouillées par l'auteur pour son travail bibliographique. Les recherches de M. Szabo sont complétées par celles de M. Aladar Balladi, qui a continué jusqu'à l'année 1848, le mémoire de son collaborateur.

Le comité d'organisation n'a point jugé opportun, et cela avec raison selon nous, d'emprunter aux bibliothèques publiques un grand nombre de volumes; mais les bibliophiles hongrois ont tenu à combler des lacunes qui eussent été remarquées. Le comte Alexandre Apponyi, MM. Joseph Agostan, Gustave Emich, le comte Etienne Klegevich et d'autres amateurs éclairés ont mis à la disposition de l'organisateur de l'exposition de beaux et rares volumes. Des spécimens de reliures sont joints à la collection des imprimés. Mentionnons en terminant la collection d'initiales de M. Victor Miskovsky et celle d'ornements du chanoine Joseph Danks.

L'impression du catalogue est l'œuvre collective des six principales imprimeries de la Hongrie : elle leur fait honneur, et la beauté des différents caractères employés ne laisse rien à désirer. Leur netteté et leur élégance sont

parfaites. Les reproductions des anciens bois gravés, des en-tête, des lettres ornées et des fleurons ajoutent un nouvel attrait à ce charmant volume, et la belle planche empruntée au *De claris mulieribus* de Philippe de Bergame, qui se trouve placée à la fin du volume, est un dernier témoignage du bon goût des éditeurs.

Ch. Schefer,
de l'Institut.

CHRONIQUE.

— M. L. de Farcy étudie à l'aide des inventaires manuscrits la composition de l'*Ancien trésor de la Cathédrale d'Angers* (*Revue de l'art chrétien*, octobre-décembre 1881). Un chapitre de ce travail est consacré à la description de certains livres qui, grâce à leurs somptueuses reliures, pouvaient passer pour des joyaux ; le sujet intéresse assez le *Bulletin du Bibliophile*, pour que nous analysions brièvement cette partie du travail. — Citons d'abord un livre dit la *Jurande*, sur lequel les évêques d'Angers prêtaient serment le jour de leur première entrée. C'était un *Texte*, un Evangéliaire ; la plaque de métal qui ornait l'un des plats était d'or filigrané, c'est-à-dire découpé à jour et repoussé, avec perles, agathes, cornalines et émeraudes enchassées, en tout 509 pierres. L'autre plat était d'argent doré, il portait un Christ en croix, accompagné de 4 figures. — *Le livre du chantre*, datant du XIIe siècle, était orné de deux plaques d'ivoire, représentant Adam et Eve, avec un encadrement de cuivre ou d'argent doré. — Citons ensuite deux reliures du XVe siècle, l'une de velours noir avec fermoirs et boutons d'argent ; l'autre munie de fermoirs d'argent doré. — Passons aux missels ; quatre couverts d'argent sont mentionnés par un inventaire de 1297 ; en 1435, il en restait deux qu'on dépouilla de leurs plaques de métal. En 1418, on trouve mentionné un autre missel, dont les plats de métal doré représentent l'un l'Annonciation, l'autre une Vierge. Un autre, du commencement du XVIe siècle, a des fermoirs d'argent émaillés, avec figures de la

Vierge et de Saint-Maurice, patron de l'église d'Angers. — Un livre des Epitres et un autre des Evangiles paraissent dans les inventaires de 1297 à 1421 ; le premier portait les figures de Saint-Maurice et de Saint-Maurille ; l'autre une crucifixion et un Christ, dans une gloire, entouré des quatre Évangélistes. Refaits vers 1436, ces livres furent encore renouvelés au XVIIe siècle. Au XVe siècle, l'un d'eux avait été orné d'une figure en ronde-bosse, représentant saint René. Ne pourrait-on conclure que le roi René d'Anjou avait payé en partie la nouvelle reliure ?

— On sait quel prix atteignent aujourd'hui dans les ventes publiques les éditions originales des œuvres des auteurs romantiques. Ces minces livrets, imprimés avec d'affreux caractères sur un papier plus affreux encore, et illustrés de méchants bois, sont presque aussi recherchés que les poésies du XVIIe et du XVIIIe siècles. Ajoutons que la présence sur les plats du vilain papier jaune, rose ou vert, dont on habillait à cette époque les volumes, ajoute encore à la valeur des exemplaires. Aussi convient-il de signaler la *Bibliographie des plaquettes romantiques* de M. Nauroy (Paris, Charavay, 1882, in-18, 124 pages), qui servira de guide aux amateurs. La lecture de ce catalogue est assez amusante ; on voit combien peu d'œuvres de cette époque ont survécu. Ajoutons que l'auteur indique en certains cas de nombreuses variantes et corrections, corrections que les plus grands poètes n'avouent pas toujours, le fait vient d'être prouvé tout récemment.

— La bibliothèque de l'Opéra est devenue publique depuis quelques mois. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de onze heures du matin à quatre heures du soir, aux personnes munies d'une carte délivrée par le ministère des Beaux-Arts. Elle se compose des archives de l'Opéra, anciennes et modernes, d'une bibliothèque musicale et d'une bibliothèque dramatique ; cette dernière renferme les ouvrages relatifs à la comédie, à la tragédie et au drame, aussi bien que ceux qui se rapportent à l'histoire de la musique. M. Nuitter a classé cette collection dans l'ordre méthodique ; il serait utile d'en publier le catalogue, mais nous formons un vœu avant ; c'est de voir figurer à l'Opéra l'importante bibliothèque dramatique du baron Taylor, dont on prépare en ce moment le catalogue pour l'impression. Une galerie annexe renferme les objets d'art de toute espèce, appartenant à l'Opéra (tableaux,

dessins, bustes, etc.), et des maquettes de décors anciens et modernes.

— M. Nordenskiöld, le célèbre voyageur, vient de publier à Stockholm, dans le format in-4, la reproduction héliographique d'un fort beau manuscrit de la bibliothèque royale de Suède, renfermant les voyages de Marco-Polo. M. Delisle a reconnu que ce volume avait appartenu au roi Charles V, qu'il portait à la Librairie du Louvre le n° 317 de l'inventaire de 1373 ; au XVIe siècle, il appartenait à un habitant de Honfleur en Normandie ; au XVIIe, il faisait partie de la collection de Pierre Petau, et fut envoyé par la reine Christine à Stockholm (voir à ce sujet un article de la *Bibl. de l'École des chartes*, XLIII, 227-235.)

— M. A. Castan a retrouvé à la bibliothèque publique de Besançon un autre manuscrit ayant appartenu à la bibliothèque de Charles (n° 238 de l'inventaire de Gilles Mallet de 1373). Ce volume renferme les 9 traités suivants : « De l'enseignement des princes, » traduction du *De eruditione principum* de Guillaume Péraud ; — le « Gouvernement des roys et des princes, » de Gilles de Rome ; — le « Livre de la moralité des nobles hommes et des gens du pueple sus le gieus des eschecs, » traduction de l'ouvrage de Jacques de Cessoles par Jean de Vignay ; — la traduction du *De consolacione* de Boèce, par Jean de Meun ; — « Moralitez des Philosophes » ; — « Livre de l'establissement de sainte Eglise » ; — Le *Miroir de la messe*, attribué à Hugues de Saint-Victor ; — Un *Ysopet* en prose ; — la traduction du *De vilitate conditionis humanae*, du diacre Lothaire (Innocent III). Richement enluminé, ce ms. est orné de 49 belles miniatures, et de lettres peintes. La signature du roi, mise par lui à la fin du neuvième traité, avait été soigneusement grattée ; la photographie a permis de la reconstituer en entier. Ce beau volume était encore en 1411 et 1413 à la librairie du Louvre ; avant 1424, il en sortit pour aller on ne sait où. Acheté au XVIe siècle par le cardinal de Granvelle, il appartint plus tard à l'abbé Jean-Baptiste Poisot, qui le légua en 1694 à la ville de Besançon.

— Dans sa *Notice sur les anciens catalogues des livres imprimés de la bibliothèque du Roi (Bibl. de l'École des chartes*, XLIII, 165-201), M. Delisle donne de précieux renseignements sur les efforts faits par ses prédécesseurs pour classer et cataloguer les riches collections de ce dépôt. Le premier en date est le catalogue

de Nicolas Rigault (1622) ; viennent ensuite celui des frères Dupuy (1645), qui les premiers séparèrent les manuscrits du roi des imprimés, ceux de Nicolas Clément, 1675-1684 et 1688 ; un moment, en 1697, il fut question de les imprimer ; enfin celui de 1735, dont il parut 6 volumes in-folio, renfermant la théologie, le droit canon et les belles-lettres, C'est lors de ce dernier travail que furent établies les divisions méthodiques, désignées par les 24 lettres de l'alphabet, qui aujourd'hui encore servent à la Bibliothèque Nationale.

— Dans un article de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tome XLIII, pp. 146-149), M. L. Delisle donne de curieux détails sur le *Bréviaire de Colbert*. Le célèbre ministre avait en 1679 fait imprimer chez Muguet, à Paris, un bréviaire à son usage personnel, bréviaire dans lequel manquaient les leçons tirées de l'Ecriture-Sainte. Le fait avait été signalé dès 1708 dans le *Journal des Savants*, par le Père Hélyot. La Bibliothèque Nationale possédait même de ce volume rarissime cinq exemplaires, dont deux indiqués par le catalogue de la théologie, imprimé en 1739, sous les cotes B 192 et B 193 ; deux autres avaient été portés à la Nationale au moment de la Révolution ; le premier avait appartenu à Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, et avait été donné à Clairambault par le comte de Seignelay le 4 juin 1725 ; le second, après avoir fait partie de la bibliothèque de Secousse, avait été possédé par le duc de Penthièvre. Enfin un cinquième exemplaire avait été donné à la Bibliothèque par M. Charles Lenormant en 1837. Plus heureux que ses prédécesseurs, M. Delisle a découvert l'exemplaire ayant servi à Colbert lui-même ; cet exemplaire était reconnaissable à la reliure très soignée dont il était revêtu, et à des filets de soie, disposés à la fin du volume, pour recevoir les leçons de la Bible, tirées de l'édition de Vence, leçons qu'on changeait de temps en temps.

— Enfin dans le même *Bulletin* (pp. 111-114), on trouve reproduite une curieuse lettre en français de Christophe Plantin à un secrétaire de Philippe II, Çayas, lettre dans laquelle le célèbre imprimeur donne sur sa famille, sur la manière dont il a élevé ses enfants, marié ses filles, des détails très curieux. Cette lettre est d'environ 1570 ; elle a été publiée pour la première fois dans le numéro d'avril du journal *The Bibliographer*.

TABLE DES MATIÈRES.

Le chevalier de Balleroy. p. 104-125

Lettres de la comtesse et de la vicomtesse de Boisgelin, de la baronne de Wangen, de la baronne de Maurepas, du duc et de la duchesse d'Aiguillon, publiées par M. Ed. de Barthélemy.

Une lettre inédite de Bonnecorse, publiée par M. Tamizey de Larroque. p. 312-313

Deux lettres de Madame de la Popelinière à Richelieu, publiées par M. le baron Ernouf... p. 417-422

AUTOGRAPHES : Les manuscrits de Balzac (baron Ernouf).... p. 317-323

— Note sur des manuscrits inédits de Diderot (baron Ernouf) p. 430-431

— Vente des autographes de la collection de Benjamin Fillon; séries XI et XII, *Clergé catholique* et *Réformateurs et réformés.* p. 509-512

MÉLANGES HISTORIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : Le Palais à l'Académie; Berryer et son fauteuil, 1634-1882, par M. H. Moulin, aucien magistrat. p. 1-25, 125-147, 268-311, 406-410

— Bibliographie champenoise. — Essai d'une bibliothèque entièrement composée de livres relatifs à la Champagne et à la Brie, par Léon Techener..... .. p. 26-51

— Analecta-Biblion..... p. 51-53

— Analecta-Biblion (W. O.) p. 314-331

Le Cosmopolite..., par M. de Monbron (1761). — *Les voyageurs inconnus* (Paris, 1655).(W. O.) p. 314-317

— Les livres cartonnés (W. O.) p. 54-58

L'abbé Proyart. Vie du Dauphin, père de Louis XVI (Paris, 1776).

— Lettre à M. Techener (baron Ernouf)..... p. 95

— Vatel, poète du XVIe siècle (Philibert de Grandlieu)..... p. 97-103

— Les Bastillards. — Le marquis de Fratteaux (W. O.).... p. 148-165

— Charles Nodier et le *Dictionnaire néologique*..... p. 165-166

— Lettre à M. Techener par M. Dedôme..... p. 166-171

Sur l'édition des œuvres de Corneille de 1644-1648.

— La bibliothèque de Paul de Saint-Victor (Paul Lacroix). p. 177-183

— Réimpression d'un livre breton très rare (*Episemasie, ou relation d'Aletin le martyr...* Nantes, 1637), p. 185-187

— Les incunables orientaux. Rapport sur une mission littéraire en Bavière et en Wurtemberg (Moïse Schwab). p. 193-209, 245-277, 368-405, 437-459.

— Epitres de Pétrarque, traduites pour la première fois par Victor Develay..... p. 277-288, 411-416

— Essai d'une bibliographie raisonnée des traductions en langues étrangères des *Réflexions* ou *Sentences et maximes* du duc de La Rochefoucauld, par M. le marquis de Granges de Surgères .. p. 341-368

— Une ancienne bibliothèque (*Catalogue des livres de Perrot, maître des comptes,* 1776)... p. 422-430

— La danse des morts au XVIIIe siècle, par Champfleury..... p. 459-462
— Du privilège en librairie (baron Ernouf)..... p. 463-465
A propos de la *librairie sous Malesherbes*, par F. Brunetière.
— Une causerie sur Sainte-Beuve, à propos de la *Confession de Sainte-Beuve*, par M. Nicolardot (François Morand)..... p. 470-492
Causeries d'un bibliophile : Le théâtre allemand à l'époque de la Réforme (baron Ernouf) p. 326-340
— Excursion rétrospective dans une bibliothèque inconnue (baron Ernouf) : *Bibliothèque de la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte.* p. 466-470
Revue critique de publications nouvelles : Kerviler (R.) et Barthélemy (E. de). Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance (H. Moulin)..... p. 58-64
Aubertin. Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne (Ed. de Barthélemy). p. 64-65
— Combat du cap Ortegal, 13 brumaire an XIV (4 novembre 1805), épilogue de la bataille de Trafalgar (baron Ernouf)..... p. 65-66
— Cosnac (comte de). Souvenirs du règne de Louis XIV (Ed. de Barthélemy)..... p. 66-67
— Wallon. Histoire du tribunal révolutionnaire. Tome VI et dernier (baron Ernouf)..... p. 67-68
— Sourches (de). Mémoires sur le règne de Louis XIV, publiés par MM. le comte de Cosnac et A. Bertrand. Tome I (baron Ernouf). p. 68-69
— Beaucourt (de). Histoire de Charles VII (Ed. de Barthélemy). p. 492-494
— Gebelin. Histoire des milices provinciales de 1688 à 1791 (Ed. de Barthélemy)..... p. 494-495
— Les cahiers du capitaine Coigne (1799-1815), publiés par M. Loredan-Larchey (baron Ernouf). p. 495-497
— Contades (de). Journal d'un courrier de l'armée de Condé (Ed. de Barthélemy)..... p. 497-498
— Sommeren (J.-F. van). Essai d'une bibliographie de l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique (baron Ernouf)..... p. 498-594
— Roselly de Lorgues (le comte). Les deux cercueils de Christophe Colomb (baron Ernouf) p. 323-324
— Francisque-Michel (R.). Les Portugais en France et les Français en Portugal (Ed. de Barthélemy). p. 324-326
— Perey et Maugras. Une femme du monde au XVIIIe siècle. La jeunesse de Madame d'Epinay (baron Ernouf)..... p. 432-434
— Rocquain (E.). La papauté au moyen âge (baron Ernouf). p. 434-436
Du prix courant des livres anciens (revue des ventes) : Bibliothèque de M. Guy-Pellion..... p. 70-92
— Bibliothèque Pochet-Deroche. p. 171-177
— Vente de la bibliothèque de lord Gosford à Paris..... p. 209-243
— Vente des bibliothèques Hamilton et Sunderland..... p. 436
— Vente de la bibliothèque Beckford. p. 517-544
— Vente de M. le baron R. Portalis. p. 544-551
— Vente de M. le comte de Nadaillac..... p. 551-555
Nécrologie de l'année 1882 : M. Giraud de Savine : M. Auguste Fontaine..... p. 92
— M. Adrien de Longpérier. p. 92-93
— Le P. Lauras, de la Société de Jésus..... p. 93
— M. l'abbé Boitel..... p. 94

— M. Charles Blanc, membre de l'Institut..... p. 94
— Madame Henri Thuret.... p. 94
— M. Winter Jones, bibliothécaire au British Museum..... p. 94
— Notice nécrologique de Francis Wey (W. O.)..... p. 183-185
— Le comte Clément de Ris. p. 555
— Grangier de la Marinière. p. 558
— Bauzonnet..... p. 560
— Auguste Fontaine..... p. 563
— Charles Fatout..... p. 564
— Adolphe Labitte..... p. 564
— L. Debroise..... p. 565
— Hurel de Chaignolles... p. 565
— Quitard..... .... p. 565
NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Liste des livres appartenant à un curé de Pont-Sainte-Marie (Aube), en 1443. p. 95-96
— Extraits des *Nouvelles littéraires* de l'année 1723..... p. 187-189
— Bibliothèques de Provins et de Châlons..... p. 189
— Les origines de l'imprimerie en province (Vendôme, Domfront, Flers, La Ferté-Macé)..... p. 189-191
— Opuscule rare de Madame de Krudner..... p. 191
— Albert Rillet. *La guerre et délivrance de la ville de Genève, composée en 1536*, par Marie Dentin. p. 191-192
— Les Œdipes du *Mercure galant*. p. 192
— L'édition d'Horace de Caen (1480). p. 244
— Réimpression des livrets des expositions d'art à Bordeaux au XVIIIe siècle..... p. 244
— La fin du procès de la bibliothèque Vittorio Emmanuele (baron Ernouf). p. 504-505
— Catalogue des incunables de Nancy. p. 505-506
— *Le livre de fortune* de Jean Cousin..... p. 506-507
— Les deux éditions de la relation italienne du siège de Paris (1590), par Pigafetta..... p. 507
— La bibliothèque du cardinal Mazarin de 1641 à 1652. p. 507-508
— *L'Odyssée* de René Desboys du Chastelet (1665)..... p. 508-509

BARTHÉLEMY (Ed. de). Le chevalier de Balleroy..... p. 104-125
— *Aubertin*. Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne..... p. 64-65
— *Comte de Cosnac*. Souvenirs du règne de Louis XIV..... p. 66-67
— *Francisque Michel*. Les Portugais en France et les Français au Portugal..... p. 324-326
— *Beaucourt* (*de*). Histoire de Charles VII..... p. 492-494
— *Gébelin*. Histoire des milices provinciales de 1688 à 1791. p. 494-495
— *Contades* (de). Journal d'un fourrier de l'armée de Condé. p. 497-498
CHAMPFLEURY. La danse des morts au XVIIIe siècle..... p. 459-463
DEDÔME. Lettre à M. Techener. p. 166-171
DEVELAY (Victor). Epitres de Pétrarque, traduites pour la première fois. p. 277-288
— Suite ..... p. 411-416
ERNOUF (baron). Lettre à M. Techener..... p. 95
— Les manuscrits de Balzac. p. 317-323
— Le théâtre allemand à l'époque de la Réforme..... p. 326-340
— Deux lettres de Madame de La Popelinière à Richelieu. p. 417-422
— Note sur des manuscrits inédits de Diderot ..... p. 430-431
— Du privilège en librairie. p. 463-465

— Excursion rétrospective dans une bibliothèque inconnue. p. 466-470
— La fin du procès de la bibliothèque Vittorio-Emmanuele... p. 504-505
— Combat du cap Ortegal, 13 brumaire an XIV (4 novembre 1805). p. 65-66
— *Wallon*. Histoire du tribunal révolutionnaire. Tome VI. p. 67-68
— *Sourches* (de). Mémoires. Tome I. p. 68-69
— *Roselly de Lorgues*. Les deux cercueils de Christophe Colomb. p. 323-324
— *Perey* et *Maugras*. Une femme du monde au XVIIIe siècle. La jeunesse de Madame d'Epinay. p. 432-434
— *Rocquain* (F.). La papauté au moyen âge..... p. 434-436
— *Coignet* (Les cahiers du capitaine). p. 495-497
— *Someren* (J.-F. van). Essai d'une bibliographie de l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique. p. 498-504
— Notice nécrologique sur le comte Clément de Ris..... p. 555-558
GRANDLIEU (Philibert de). Vatel, poète du XVIe siècle..... p. 97-103
GRANGES DE SURGÈRES (marquis de). Essai d'une bibliographie des traductions en langues étrangères des *Réflexions* ou *Sentences et Maximes* du duc de Larochefoucauld. p. 341-368
MORAND (François). Une causerie sur Sainte-Beuve..... p. 470-492
MOULIN (H.). *Kerviler* (R.) et *Ed. de Barthélemy*. Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance. p. 58-64
— Le Palais à l'Académie. — Berryer et son fauteuil, 1634-1882. p. 1-25
— — Suite ..... p. 125-147
— — Suite ..... p. 288-311
— — Suite et fin..... p. 406-410
SCHWAB (Moïse). Les incunables orientaux.. ..... p. 193-209
— — Suite ..... p. 245-277
— — Suite ..... p. 368-405
— — Suite ..... p. 437-469
TAMIZEY DE LARROQUE. Une lettre inédite de Bonnecorse. p. 312-313
TECHENER (Léon). Du prix courant des livres anciens (Revue des ventes). Bibliothèque de M. Guy-Pellion. p. 70-92
— — Pochet-Deroche. p. 171-177
— — de lord Gosford. p. 209-243
— — Hamilton et Sunderland p. 436
— Bibliographie champenoise p. 26-51
— Notices nécrologiques sur :
Giraud de Savine.... p. 89-92
Fontaine..... p. 92
Adrien de Longpérier. p. 92-93
le R. P. Lauras..... p. 93
Abbé Boitel..... p. 94
Charles Blanc ..... p. 94
Madame Thuret ..... p. 94
Winter ..... p. 94
Grangier de la Marinière. p. 558-560
Bauzonnet.... .... p. 560-563
Ch. Fatout..... p. 564
Ad. Labitte..... p. 564
Debroise..... p. 565
Hurel de Chaignolles... p. 565
Quitard..... p. 565
W. O. Analecta-Biblion. p. 314-331
— Les livres cartonnés.... p. 54-58
— Les Bastillards : Le marquis de Fratteaux ..... p. 148-165
— Notice nécrologique de Francis Wey.... ..... p. 183-185

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 1882.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, ancien député; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Ph. Tamizey de Laroque; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

JANVIER-FÉVRIER

FOREIGN BODLEIAN PERIODICAL

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1882

LIVRAISON DE JANVIER-FÉVRIER

LE PALAIS A L'ACADÉMIE. *BERRYER ET SON FAUTEUIL* (1634-1882), par H. Moulin 1

BIBLIOGRAPHIE CHAMPENOISE. ESSAI D'UNE BIBLIOTHÈQUE ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE LIVRES RELATIFS A LA CHAMPAGNE ET A LA BRIE, par Léon Téchener. 26

ANALECTA-BIBLION : *Maximes et lettres d'amour*, recueil imprimé en 1667 et 1669; in-12. 51

SUR LES LIVRES CARTONNÉS : notice par W. O. . . . 54

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, par H. Moulin. — *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne, par Ch. Tubertin*; par le comte Ed. de Barthelemy. — *Combat du cap Ortégal*, le 4 novembre 1805, par le baron Ernouf. — *Souvenirs du règne de Louis XII, par le comte de Cosnac*, tome VIII; par le comte Ed. de Barthelemy. — *Histoire du Tribunal révolutionnaire, par Wallon*, tome VI et dernier; par le baron Ernouf. — *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, tome Ier, par le même. . . . 58

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS : Vente de de la bibliothèque de M. Guy-Péllion. 70

NÉCROLOGIE — M. Girand de Savine. — M. Auguste-Jean Fontaine. — M. Adrien Prévost de Longpérier. — Le R. P. Lauras. — L'abbé Boitel. — Charles Blanc. — Madame Henri Thuret. — M. Winter, bibliothécaire au British Museum. 89

CORRESPONDANCE : Lettre à l'Editeur, par le baron Ernouf. 95

VARIÉTÉS 95

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble : 180 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui seront exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage.

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement*

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART
EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

PAR ALBERT JACQUEMART ET EDMOND LE BLANT
ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE
PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.
Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ
A SA FILLE ET A SES AMIS
ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE
PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.
Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE
ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY
Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.
Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles se remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS
En faveur de ceux qui sont portés à ce royal deduicz
SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 30 fr.
Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.)

EN SOUSCRIPTION :
HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure
Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles
ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART
ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront* [illegible]
Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imprimerie Durand frères, rue Fulbert.

1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, ancien député; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Ph. Tamizey de Laroque; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

FOREIGN BODL. LIBR. PERIODICALS

MARS-AVRIL

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1882

LIVRAISON DE MARS-AVRIL

Pages.

NOTICE SUR LE MANUSCRIT DES ŒUVRES POÉTIQUES DE VATEL, par M. le duc d'Aumale, et imprimée pour la Société des Bibliophiles français. 97

LE CHEVALIER DE BALLEROY et sa correspondance. . . 104

LE PALAIS A L'ACADÉMIE : *BERRYER ET SON FAUTEUIL* (1834-1882), par M. H. Moulin. 125

LES BASTILLARDS : le marquis de Fratteaux (1707-1779). 148

CHARLES NODIER ET LE DICTIONNAIRE NÉOLOGIQUE. 165

CORRESPONDANCE : Lettre sur l'édition de 1644 des œuvres de Pierre Corneille, par M. Dedéme. 168

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS. — Revue des ventes : Bibliothèque Pochet-Deroche. 171

— La bibliothèque de Paul de Saint-Victor. 177

NÉCROLOGIE. — Francis Wey. 182

RÉIMPRESSION D'UN LIVRE BRETON TRÈS RARE : Episemasie 185

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — Bibliothèques particulières au XVIe siècle. 188

NOUVELLES ET VARIÉTÉS. — Bibliothèque de Provins. — Les origines de l'imprimerie en province. — Le coup de Vertus. — Anonymes. — Les Œdipes du Mercure galant 189

BULLETIN DU BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1889.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 250 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE FORME UN VOLUME DE 300 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé deux exemplaires seront annoncés et insérés plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, a la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui seront exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage.

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇ

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart,

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jacquemart. Édition avec notes historiques, philologiques, littéraires et ... cissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais pourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires* ... *l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire de ... de Louis XIV.

MÉMOIRES

DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBU

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAIL

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché . . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en ... orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Lo... l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Melbo, de Chantilly,

---

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOU

Composée par ROBERT MONTROIS

En faveur de ceux qui sont portés à ce royal déduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. ... Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exem...

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliop...

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILI...

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront* ...

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et litté...

1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, ancien député; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Ph. Tamizey de Laroque; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

MAI

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1882

BIBLIOTECA BIBLIOTECA PERIODICI

LIVRAISON DE MAI

Pages.

LES INCUNABLES ORIENTAUX. — Rapport sur une Mission littéraire en Bavière et en Wurtemberg, par M. Schwab, de bibliothèque nationale 193

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS. — Revue des ventes : Bibliothèque de Lord Gosford, à Paris. . . 209

NOUVELLES ET VARIÉTÉS. 244

BULLETIN DU BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 160 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage.

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Tres belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tete de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez a ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.

EN SOUSCRIPTION :
HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées a l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

B

1882

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

FOREIGN BODL. LIBR. PERIODICALS

JUIN-JUILLET

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

LIVRAISON DE JUIN-JUILLET

Pages.

LES INCUNABLES ORIENTAUX. — Rapport sur une Mission littéraire en Bavière et en Wurtemberg, par M. Schwab, de la Bibliothèque Nationale. 245

ÉPITRES DE PÉTRARQUE. 277

LE PALAIS A L'ACADÉMIE. — *BERRYER ET SON FAUTEUIL* (1634-1882), par H. Moulin. 288

UNE LETTRE INÉDITE DE BONNECORSE. 312

ANALECTA-BIBLION. — *Le Cosmopolite*, petit in-8. — *Les Voyageurs inconnus*, petit in-12. 314

LES MANUSCRITS DE BALZAC, par le baron Ernouf. . 317

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Les deux Cercueils de Christophe Colomb, par M. le comte Roselly de Lorgues*; par le baron Ernouf. — *Les Portugais en France et les Français en Portugal, par R. Francisque Michel*; par le comte E. de Barthélemy. . 323

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE. 326

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.. 340

BULLETIN DU BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 180 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 f

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

OUVRAGE ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.)

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

1882

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. ÉD. DE BARTHÉLEMY; BAUDRILLART, de l'Institut; JULES BONNASSIES; J. BOULMIER; GUST. BRUNET, de Bordeaux; comte CLÉMENT DE RIS, de la Société des Bibliophiles; CUVILLIER-FLEURY, de l'Académie française; JULES DELPIT; A. DESTOUCHES; VICTOR DEVELAY, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. DRAMARD, conseiller à la Cour de Limoges; GEORGES DUPLESSIS, de la Bibliothèque nationale; J. DUKAS; DUPRÉ LA SALLE, conseiller à la Cour de cassation; ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine; marquis DE GAILLON; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, de l'Institut; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte DE LONGPÉRIER-GRIMOARD, de la Société des Bibliophiles françois; P. MARGRY; ED. MEAUME; F. MORAND, de Boulogne-sur-Mer; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; GASTON PARIS, de l'Institut; H. MOULIN, ancien avocat général; baron J. PICHON, président de la Société des Bibliophiles françois; baron ROGER PORTALIS, de la Société des Bibliophiles; baron DE RUBLE; SCHWAB, de la Bibliothèque Nationale; PH. TAMIZEY DE LAROQUE;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

AOUT-SEPTEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

OUVRAGE ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Édition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.

EN SOUSCRIPTION :
HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des* 10 *premières livraisons. La* 11e *et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

1882

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

AOUT-SEPTEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

LIVRAISON D'AOUT-SEPTEMBRE

Pages.

ESSAI D'UNE BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DES TRADUCTIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES DES RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, par M. le marquis de Granges de Surgères. 341

LES INCUNABLES ORIENTAUX. — Rapport sur une Mission littéraire en Bavière et en Wurtemberg, par M. Schwab, de la Bibliothèque Nationale. 368

LE PALAIS A L'ACADÉMIE. — *BERRYER ET SON FAUTEUIL* (1634-1882), par H. Moulin. 406

ÉPITRES DE PÉTRARQUE, trad. en français par V. Develay. 411

DEUX LETTRES DE MADAME DE LA POPELINIÈRE A RICHELIEU, par M. E. de Barthélemy. 417

UNE ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE. — Catalogue des livres et estampes de la bibliothèque de feu M. Perrot 422

NOTE SUR DES MANUSCRITS INÉDITS DE DIDEROT, par M. le baron Ernouf. 430

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Une Femme du monde au XVIIIe siècle. — La Jeunesse de Madame d'Epinay. — La Papauté au moyen âge*, par M. le baron Ernouf 432

BULLETIN DU BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 180 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

LES

GEMMES ET JOYAUX

DE LA COURONNE

AU

MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

EDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Laynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.

EN SOUSCRIPTION :
HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-f°. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux specimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

1882

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

OCTOBRE-NOVEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

LIVRAISON D'OCTOBRE-NOVEMBRE

Pages.

LES INCUNABLES ORIENTAUX. — Rapport sur une Mission littéraire en Bavière et en Wurtemberg, par M. Schwab, de la Bibliothèque Nationale. 437

LA DANSE DES MORTS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, par M. Champfleury. 459

DU PRIVILÈGE EN LIBRAIRIE, par M. B. E. 463

EXCURSION RÉTROSPECTIVE DANS UNE BIBLIOTHÈQUE INCONNUE, par M. le baron Ernouf. 466

UNE CAUSERIE SUR SAINTE-BEUVE à propos de *la confession de Sainte-Beuve* par M. Nicolardot, par M. François Morand, juge honoraire. 470

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Histoire de Charles VII. — Histoire des milices provinciales de* 1688 *à* 1791. — *Les cahiers du capitaine Coignet* (1799-1815). — *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé. — Essai d'une bibliographie de l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique* (1500-1875). 492

LA FIN DU PROCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE VITTORIO-EMMANUELE, par M. B. E. 504

CHRONIQUE. 505

BULLETIN DU BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 180 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE TERMINÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES
DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.)

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imp. DURAND frères, rue Fulbert.

B

1882

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

FOREIGN BODL:LIBR

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

DÉCEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1882

LIVRAISON DE DÉCEMBRE

Pages.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS. — REVUE DES VENTES : Vente de la bibliothèque William Beckford à Londres *(Première partie.)*. 517

— II. Vente de livres provenant de la bibliothèque de M. le baron R. P*** (Roger Portalis). 544

— III. Vente de la bibliothèque de M. le comte de Nadaillac 551

NÉCROLOGIE : Le comte Clément de Ris. — Grangier de La Marinière. — Bauzonnet. — Charles Fatout. — Adolphe Labitte. — Louis Debroise. — Hurel de Chaignolles. — Pierre-Marie Quitard. 555

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES : *Guide à l'exposition bibliographique de Buda-Pest*. . . . 565

CHRONIQUE. 569

TABLE DES MATIÈRES. 573

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DES ANNÉES 1865 à 1880.

Ces seize années, en quinze volumes, prises ensemble 180 fr.

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

L'ANNÉE TERMINÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON ET SE VEND **QUINZE** FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

LES

GEMMES ET JOYAUX
DE LA COURONNE
AU
MUSÉE DU LOUVRE

EXPLIQUÉS

PAR

M. BARBET DE JOUY

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS A L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par JULES JACQUEMART

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguières et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfévrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

ORDRE DE LA PUBLICATION

1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.
(La 31e livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)

2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.

3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.

4° *IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.*

5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix. . . . . 300 fr.

6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage

7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :

1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de. 5,000 fr.
(Deux exemplaires sont déjà retenus.)
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1er choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).

2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci. 900
(Cinq exemplaires sont souscrits.

NOTA. — *La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.*

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE

INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES

DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.)

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imprimerie Durand frères

OUVRAGES ILLUSTRÉS PAR JULES JACQUEMART

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER

HISTOIRE ARTISTIQUE

INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PORCELAINE

Par ALBERT JACQUEMART et EDMOND LE BLANT

ENRICHIE DE 28 PLANCHES DESSINÉES ET GRAVÉES A L'EAU-FORTE

PAR JULES JACQUEMART

Paris, 1862, 3 parties formant 1 volume in-folio de 690 pages. 120 fr.

Très belle publication, imprimée à Lyon par Louis Perrin. — Il ne reste que quelques exemplaires.

LETTRES DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

PAR M. SILVESTRE DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 1862-64, 11 vol. pet. in-8, 2 port. gr. à l'eau-forte par Jacquemart. 55 fr.

Tous les fleurons et en-tête de page ont été gravés sur les dessins de Jules Jacquemart. Edition avec notes historiques, philologiques, littéraires et éclaircissements nécessaires à la lecture des lettres de Madame de Sévigné, mais dépourvue des commentaires et des documents indispensables aux *Mémoires sur l'Histoire de France* et aux ouvrages composés pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV.

MÉMOIRES

DE ÉDOUARD LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS PAR LE COMTE DE BAILLON

Paris, petit in-4°, papier de Hollande, broché. . . 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de 9 figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre, l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

LA NOBLE ET FURIEUSE CHASSE DU LOUP

Composée par ROBERT MONTHOIS

En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict

SUIVANT L'ÉDITION DE 1642

Paris, 1865, pet. in-8, pap. vergé, avec une eau-forte de J. Jacquemart, br. 20 fr.

Introduction de M. le baron J. PICHON, et tirée à 100 exempl. (quelques exempl.)

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE

Recherches sur la Reliure

Sur les Bibliothèques des plus célèbres Amateurs, Armorial des Bibliophiles

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES A L'EAU-FORTE PAR J. JACQUEMART

ET PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS D'UNE SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES

In-fol. *Mise en vente des 10 premières livraisons. La 11e et suiv. paraîtront incessamment*

Cette publication, importante sous le double rapport artistique et littéraire, paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte d'après les plus beaux spécimens; un texte explicatif contiendra des détails intéressants et curieux sur la reliure depuis l'origine, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex libris* des anciens amateurs et des considérations sur les goûts des livres.

Le prix de la souscription est de 10 francs pour chaque livraison, et ce prix sera rigoureusement augmenté, s'il reste des exemplaires, pour les personnes qui n'auront pas souscrit pendant le cours de la publication.

La Liste des Souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage avec le nombre d'exemplaires.

Chartres. — Imprimerie Durand frères